This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

1229

Por. 3977-e 1/9
VI. 19

BULLETIN

DES SCIENCES GÉOGRAPHIQUES,

ÉCONOMIE PUBLIQUE, VOYAGES.

TOME XIX.

LISTE
DE MM. LES COLLABORATEURS
DE LA VIe SECTION
DU BULLETIN UNIVERSEL DES SCIENCES
ET DE L'INDUSTRIE (1).

Rédacteur principal, M. Aubert de Vitry.

Géographie physique et politique. *Collab.* : MM. Augoyat, Bottin, Coquebert de Montbret (C. M.), Denaix (Den.), Depping (D-g.), de Férussac (F.), L. de Freycinet, Dezos de la Roquette, Larenaudière, Levillain, Lourmand, Peuchet, de Rossel, Sueur-Merlin, Walckenaër, Warden.

Géographie ancienne et comparée. MM. Barbié du Boccage, Bottin, Champollion-Figeac, Depping (D-g.), Alexandre de Laborde, Letronne, Abel Rémusat, Walckenaër (W-r.).

Topographie, Géodésie, Plans, Cartes de toute nature. MM. Augoyat, Benoît, Brué, Denaix (Den.), de Férussac (F.), Francœur, L. de Freycinet, Levillain, de Rossel, Sueur-Merlin, Walckenaër (W-r.).

Statistique, Arithmétique politique, Économie publique, et Commerce. MM. Azévédo, Benoiston de Châteauneuf, Berthevin, Bottin, A. Comté, Coquebert de Montbret (C. M), Delambre, Depping (D-g.), Baron Ch. Dupin, de Férussac (F.), Baron Fourier, Guillemot, E. Héreau, Jolivot, Alexandre de Laborde, B. Laroche, Lassale, Levillain, Lourmand, Ch. Lucas, le baron de Malchus, Mauroy, de Montvéran, de Pétigny, Peuchet, Rey, Rodet, Riva, Tardif, Villard, Villermé, Villot, Warden.

Voyages. MM. Coquebert de Montbret (C. M.), Delambre, Depping (D—g.), Dezos de la Roquette, de Férussac (F.), L. de Freycinet, E. Héreau, Larenaudière, Lesson, Albert-Montémont, Peuchet, Riva, de Rossel, Roulin, Sueur-Merlin, Walckenaër, Warden.

(1) Ce Recueil, composé de huit sections, auxquelles on peut s'abonner séparément, fait suite au *Bulletin général et universel des annonces et des nouvelles scientifiques*, qui forme la première année de ce journal. Le prix de cette première année (1823) est de 40 fr. pour 4 vol. in-8°, ou 12 cahiers, composés de 10 feuilles d'impression chacun.

PARIS. — IMPRIMERIE DE A. FIRMIN DIDOT,
RUE JACOB, N° 24.

BULLETIN

DES SCIENCES GÉOGRAPHIQUES, etc.;

ÉCONOMIE PUBLIQUE, VOYAGES,

RÉDIGÉ PAR M. AUBERT DE VITRY.

6e SECTION DU BULLETIN UNIVERSEL,

PUBLIÉ

SOUS LES AUSPICES

de Monseigneur le Dauphin,

PAR LA SOCIÉTÉ

POUR LA

PROPAGATION DES CONNAISSANCES

SCIENTIFIQUES ET INDUSTRIELLES,

ET SOUS LA DIRECTION

DE M. LE BARON DE FÉRUSSAC.

TOME DIX-NEUVIÈME.

BIBLIOTHECA BODLEIANA

A PARIS,

Au Bureau central du Bulletin, rue de l'Abbaye, n° 3,
Et chez Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, n° 23.
Paris, Strasbourg et Londres, Chez MM. Treuttel et Wurtz.
1829.

BULLETIN
DES SCIENCES GÉOGRAPHIQUES,
ÉCONOMIE PUBLIQUE; VOYAGES.

GÉOGRAPHIE ET STATISTIQUE.

1. GÉOGRAPHIE ANCIENNE. — COMMENTARIUS GEOGRAPHICUS IN ARRIANUM, DE EXPEDITIONE ALEXANDRI; auctore P. O. VAN DER CHYS. In-4° de XVI et 139 p., avec pl. gr.; prix, 1 thalr. 12 gr. Leyde, 1828; Cyfvear.

Une description exacte des campagnes d'Alexandre peut être d'une grande importance pour la connaissance de l'état des contrées et des peuples de l'Asie et du nord de l'Afrique, à l'époque des conquêtes du héros macédonien. Malheureusement, les lettres du conquérant, les journaux d'Eumènes et de Diodotus, les itinéraires des marches de l'armée macédonienne et les descriptions de ces campagnes, écrites par ordre d'Alexandre, ne sont pas parvenus jusqu'à nous. Il ne nous reste également rien des nombreux écrits des compagnons et des contemporains de ce héros. M. Van der Chys donne, dans son introduction, la liste chronologique des seuls auteurs où nous puissions puiser pour un semblable travail; il fait voir que, sous le rapport géographique, Arrien est celui qui nous a transmis les documens les plus exacts et les plus dignes de confiance, bien que, dans certains cas, il laisse encore beaucoup à désirer. Avant les voyages entrepris depuis une vingtaine d'années (surtout par les Anglais) dans les contrées qui ont été soumises au roi de Macédoine, on n'avait pu retirer une grande utilité des renseignemens géographiques que renferme le livre d'Arrien; mais, depuis lors, cet ouvrage a acquis un haut degré d'intérêt par les comparaisons que l'on peut établir aujourd'hui entre les descriptions modernes et celles de l'auteur ancien. C'est là ce qu'a entrepris et exécuté de la manière la plus satisfaisante l'auteur du Commentaire, qui, par ce travail, a rendu un service important à la géographie comparée. Cet ouvrage est accompagné d'un *appendix* précieux, intitulé : *Ta-*

bula geographica imperii Alexandri Magni. Cette Table est de M. Fréd. Kaiser, directeur de l'observatoire de Leyde; il a mis à profit les excellentes cartes de Leake, Kinneir, Ker-Porter, Pottinger, etc. Les exemplaires de ce tableau, sur lequel les marches de l'armée d'Alexandre sont indiquées par des lignes rouges, se vendent 18 gros. (*Leipzig. Literat. Zeitung;* avril 1829, p. 735.) G.

2. France. — Recherches statistiques sur les forêts de la France, tendant à signaler le danger d'ouvrir nos frontières aux fers étrangers; par Faiseau-Lavanne; publ. par les Commissaires-Délégués des propriétaires de bois. In-4° de x-100 pp., avec 5 gr. tableaux et 1 carte; prix, 8 fr. Paris, 1829; Kilian.

L'intention de M. Faiseau Lavanne, en composant cet ouvrage, a été de montrer que l'on a tort d'envisager la propriété forestière comme un objet ordinaire de production et de consommation, qui doit être abandonné aux chances, aux rapines et à toutes les vicissitudes des spéculations particulières, sans réfléchir que le bois qui chauffe également le pauvre et le riche, qui s'emploie dans toutes les industries, dans la construction des palais, comme dans celle des cabanes, n'est point le produit d'une création instantanée; qu'il faut des siècles pour former des forêts, et peu de jours pour les détruire.

On n'a pas voulu, ou l'on n'a pas su reconnaître tous les avantages que le pays retire d'un sol boisé, ni se rendre raison des charges, des privations, des sacrifices que les bois imposent à leurs propriétaires; se convaincre que de toutes les propriétés, celle-là est la plus ingrate, la moins productive, la seule qui soit condamnée à rester stationnaire au milieu de tous les progrès de l'industrie et de l'intelligence humaine. Les bois, dit fort justement M. Faiseau-Lavanne, sont une propriété qui n'enrichit pas, parce qu'on la possède, mais qu'on possède, parce que l'on est riche.

Sans nous occuper ici de l'érudition qu'il déploie pour prouver que les forêts du Nord s'étendaient autrefois depuis la mer glaciale jusqu'au lac de Constance et au Rhin, nous dirons avec lui que la Gaule en était couverte, et que depuis les Romains, qui les éclaircirent les premiers, nos immenses forêts n'ont

cessé de diminuer par les défrichemens, l'abus des pâturages, les empiétemens, etc.

La forêt d'Orléans, la plus grande après celle des Ardennes, qui était, en 1671, de 121,000 arpens, n'est plus aujourd'hui que de 85,000. Elle a donc perdu 36,000 arpens, ou un tiers à peu près de sa totalité.

La forêt des Ardennes, de 35 lieues d'étendue au commencement du 18e siècle, a vu telle de ses parties qui était, en 1581, de 42,000 arpens, en perdre 14,000 de cette époque à 1827, et se trouve ainsi réduite à 38,000.

Il en est de même des autres forêts de la France. Aussi, de quelque côté que l'on jette les yeux, on ne voit, dit notre auteur, que l'image de la destruction, et le sol frappé de nudité, de stérilité. Il remarque, avec beaucoup de vérité, que c'est dans les lieux où la population et la civilisation ont fait le plus de progrès que les forêts ont le plus diminué.

La France, sur 53,702,800 hectares de surface, en compte près de 7 millions plantés en bois, ou environ le 8e de son étendue. Dans cette quantité, il y a 1,135,000 hectares appartenant à l'État, et chaque année il s'en vend pour 26 millions. Les frais d'administration se montent à près de 4 : ainsi le revenu net des bois de l'État n'est que de 22 1/2 millions, ou 19 fr. 80 c. par hectare.

Si tous les bois étaient vendus sur le même pied, ils donneraient donc un produit de 136 millions; mais il n'en est pas ainsi.

Les bois des particuliers, moins bons et moins bien tenus, rapportent moins; aussi convient-il de diminuer d'un quart le revenu général, et de ne le porter qu'à 100 millions. En admettant que le revenu total de la France est de 1,800, celui des bois en est le 18e, et le 6e des terrains productifs de la France, estimés être de 43 millions d'hectares.

Or, si le 6e ne produit que 100 millions, et le reste 1,700, il est évident, dit M. Lavanne, que 3 hectares de bois ne donnent pas un revenu plus élevé qu'un hectare moyen de toute autre culture, tandis qu'il le donnerait, si on le défrichait. L'intérêt des propriétaires doit donc les porter à détruire leurs bois; et pourtant une triste expérience apprend que l'excessive réduction des bois conduit bientôt les peuples a leur ruine; que

la stérilité la plus absolue et l'anéantissement de l'espèce humaine, là où les forêts ont disparu, succèdent à l'état le plus florissant. L'Égypte, la Palestine et la Grèce sont citées en preuve par M. Faiseau-Lavanne. Mais comme il nous a dit plus haut que les forêts disparaissaient là où la population s'accroissait, ainsi que la civilisation, j'aime mieux encore voir détruire les arbres que les hommes et les arts, sauf à prendre les mesures nécessaires pour ne pas avoir plus tard le triste sort des contrées qu'il cite à l'appui de son opinion.

C'est donc à augmenter la valeur des bois et non à la diminuer que doit tendre une administration prévoyante, et puisque rien n'augmente le prix d'un objet comme d'en exciter la consommation, et qu'il n'en est pas de plus grande pour les bois que celle des usines, des verreries et des vignes, M. Faiseau-Lavanne demande qu'on les encourage, et en prouve l'utilité par des tableaux et des calculs qui ne sont pas sans intérêt. Ils montrent que 425 hauts-fourneaux et 1100 feux d'affinerie existant en ce moment en France, qu'ils fabriquent 165 millions pesant de kilogrammes de fer en gueuse; 47 millions 500 mille kilogr. de fontes moulées et 110 millions de fer forgé; que cette fabrication coûte 74 millions de francs, dont 50 ou les deux tiers sont dépenses en main d'œuvre.

Sur ce nombre de 425 hauts-fournaux, onze seulement sont alimentés par la houille, ainsi que 139 fours d'affinage.

Il faut encore ajouter à ces établissemens onze fonderies royales de canons et douze arsenaux et manufactures royales d'armes blanches et à feu.

Quant aux verreries,

34 départemens fabriquent le verre blanc.
6 le verre noir.
4 les glaces.
12 la porcelaine.
28 la faïence.
24 la poterie.
14 la tuile et la brique
26 ont des fours à plâtre et à chaux.
60 ont des tanneries et des fabriques de cuirs.

Enfin, il existe 1,862,000 hectares de vignes.

Je ne suivrai pas M. Faiseau-Lavanne dans les nombreux développemens qu'il donne à son opinion, bien qu'il démontre assez positivement que la région nord-est de la France, qui est celle où l'on trouve le plus de bois, n'est inférieure, ni en po-

pulation, ni en revenu à la région moyenne, et qu'elle rend à l'État le même produit, soit en contributions foncières, soit en impôt personnel et mobilier; je ne lui ferai aucune objection sur le résultat où il semble conduit par les faits, que le seul remède pour empêcher la destruction de nos bois, est dans la prospérité des usines, et dans la loi actuelle des douanes sur les fers; je ne parlerai pas même du plus ou moins de bonté de ces mêmes fers, suivant qu'ils sont traités au bois ou à la houille; mais je dirai seulement que ses recherches statistiques sur les forêts de la France se recommandent par une foule de faits, de renseignemens et de tableaux que l'on ne trouverait point ailleurs, et qui joignent l'intérêt à l'utilité. B. DE C.

3. RELEVÉ DES TABLEAUX SYNOPTIQUES DES IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS DE CHEVAUX POUR LA FRANCE, pendant les années 1823 à 1827. (*Journal des Haras.* — *Journal d'Agriculture, etc., du département de l'Ain;* 1828, n° 3, p. 93).

		Chevaux entiers.	Hongres et Jumens.	Poulains.	TOTAUX.	Différence en faveur de l'importation.
1823	exportés.....	1	960	897	1858	5583
	importés.....	1097	2193	4151	7441	
1824	exportés.....	37	1001	207	1245	16881
	importés.....	2578	8921	6627	18126	
1825	exportés.....	69	2935	350	3354	20823
	importés.....	2234	17027	4916	24177	
1826	exportés.....	0	3799	624	4433	11355
	importés.....	1181	10352	4255	15788	
1827	exportés.....	3	3294	921	4218	11354
	importés.....	939	9197	5436	15572	
TOTAUX GÉNÉRAUX pour les cinq années.						
	Exportés....	110	11929	3009	15108	65996
	Importés.....	8029	47690	25387	81104	

Ce tableau prouve combien il s'en faut que la France, avec son système actuel de reproduction, puisse suffire à sa consommation en chevaux, puisque, dans l'espace de 5 années seulement, il a été introduit 65,996 chevaux de plus qu'on n'en a exporté; ce qui, en supposant que le prix moyen soit de 500 fr,

(et cette supposition est très-modérée), montre que c'est 32,998,000 fr. que nous avons portés à l'étranger sans aucune compensation de même nature.

Mais l'importation du numéraire pour achat de chevaux serait bien plus considérable encore si la France, mettant son armée sur le pied de guerre, était obligée de monter toute sa cavalerie.

4. Formation d'une Société des naufrages. (*Annales marit. et colon.*, etc.; mars et avril 1828.

M. Castéra, auteur d'un système de navigation sous-marine dont il s'était occupé dès l'année 1795, et qu'en 1808 il avait voulu opposer aux brûlots des Anglais lorsqu'ils incendièrent la flotte de l'île d'Aix (1), ayant depuis donné à ses méditations des applications entièrement philantropiques, avait cherché les moyens de diminuer le nombre et la gravité des accidens de mer. Il a fait, à différentes fois, des tentatives pour introduire l'usage des embarcations de sûreté; en 1806, il lut à la Société d'encouragement un Mémoire à ce sujet, que cette Société honora de son suffrage et crut devoir transmettre à l'autorité. Il circule maintenant sous son nom, dans le n° des *Annales maritimes* ci-dessus cité, une proposition tendant à former une Société libre qui, à l'exemple de la Société royale des naufrages, séant à Londres (2), se consacrerait exclusivement au salut des marins.

L'auteur, après avoir fait observer combien la France et l'Angleterre doivent à ces nombreuses associations qui, chez les deux peuples, ont si puissamment contribué au progrès des lumières et au bien-être des citoyens, regrette que, « par une bizarre anomalie, par une inconcevable lacune, l'une de ces institutions, et l'une des plus nobles, des plus précieuses, manque encore à notre époque et à notre caractère. »

(1) *Essai sur la navigation sous marine*, imprimé en 1810 chez Albert.

(2) Dans le même numéro des *Annales*, qui contient la proposition de M. Castéra, il est fait mention d'une médaille remise par l'intermédiaire du Ministre de la marine à un français au nom de cette noble Société qui recompense, sans distinction de nationaux ou d'étrangers, tous ceux que lui recommandent une belle action faite dans une entreprise dont le but est d'arracher des victimes à la fureur des flots.

Il rappelle ce que les Anglais ont fait en ce genre : on a vu souvent, dit-il, et au milieu des plus effroyables tempêtes, leur bateau-sauveur retourner plusieurs fois à des navires en péril, et ramener jusqu'au dernier matelot d'un nombreux équipage. Il cite également les Hollandais, et nous justifie d'avoir paru rester en arrière de nos voisins, et même des États-Unis qui, si jeunes encore en civilisation, prennent un essor si noble, si rapide, vers tout ce qui est grand et généreux (1). Ce n'est, à son avis, ni le zèle ni les moyens qui nous ont manqué; il en donne pour preuve, d'une part, les essais de MM. Langues, Puységur, et surtout les sages combinaisons, les inventions ingénieuses du respectable abbé de la Chapelle, son Traité des Scaphandres, etc.; de l'autre, cette quantité de traits héroïques qui nous montrent chaque jour d'intrépides marins se précipitant au secours de leurs semblables, presque toujours au risque et souvent aux dépens de leur vie; mais il fait remarquer que, « par une déplorable fatalité, Paris était trop éloigné du théâtre des accidens, le commerce trop ennemi des innovations, et que tous ceux qui ont tenté d'en introduire l'ont fait isolément. »

C'est d'après ces considérations que M. Castéra propose de former une Société philantropique qui, sous la dénomination de Société des Naufrages, aurait pour objet exclusif d'aviser aux moyens de parvenir à diminuer le plus possible les accidens de mer, d'en prévenir ou d'en adoucir les catastrophes.

. . . . . .

« Et pour arriver à la formation de cette Société, que tous ceux qui désireraient en faire partie aient à le faire connaître par la voie des journaux, ou tout autre moyen de publicité. »

Il examine ensuite quelle en serait la tâche. « Si en France,

(3) Dans le rapport que fit à la Société d'encouragement, le 12 avril dernier, son comité des arts mécaniques, par l'organe de MM. Baillet et du Belloy, inspecteur général au corps royal du génie et des mines sur les appareils de secours proposés par M. Castéra en faveur des naufragés, M. le rapporteur, en regrettant que ces appareils, destinés à conserver la vie des hommes, ne fussent pas plus répandus parmi nous, a annoncé que les Américains en introduisaient l'usage sur les bâtimens à vapeur, qui font la navigation de l'Ohio et du Mississipi.

ajoute-t-il, la création d'une Société des naufrages est tardive, la carrière qui lui reste à parcourir n'est pas moins belle. » M. Castéra prétend qus si les Anglais ont fait beaucoup, ils ont encore plus laissé à faire ; il paraît même le démontrer dans ses notes. Il soutient que si le bateau-sauveur anglais, malgré les vents et les vagues, que dans le péril il doit nécessairement avoir en opposition (les naufrages n'ayant ordinairement lieu que près des côtes et pendant que les vents y poussent), a pu se diriger de la côte vers un bâtiment, d'une ligne sur un point, et quelquefois remplir la tâche encore bien plus difficile de ressaisir un homme qui est déjà hors de l'embarcation et que la lame emporte, il pourrait se diriger encore plus aisément d'un point vers une ligne, d'un bâtiment vers la côte, » et qu'ainsi il serait facile de pourvoir les navires de commerce, soit d'embarcations, soit d'appareils de sûreté, pour tous les hommes de leur équipage, dont le nombre n'excède guère celui de sept ou de huit personnes, terme moyen.

Il attribue parmi nous la nullité, et ailleurs l'insuffisance des mesures prises en faveur des naufragés, à ces clameurs de l'ignorance, à cet instinct « de l'avarice qui, frémissant à la seule idée de séparer le sort des hommes de celui des marchandises, préfère que l'équipage périsse avec la cargaison. »

« Une Société libre et désintéressée, dit-il, forte d'une ferme volonté, forte d'un assentiment universel, et qui aura en perspective le salut des marins et l'honneur du pays, ne reculera point devant des appréhensions ridicules et d'ignobles considérations. Elle franchira l'obstacle ; elle parviendra à étendre l'usage des bateaux insubmersibles des ports de l'état dans les ports marchands, le long des côtes et jusqu'à la moindre anse de pêcheurs ; il termine ainsi :

« Et pour y parvenir qu'on ne croie point qu'elle ait besoin de faire ni efforts d'imagination, ni dépenses de trésors : deux agens lui suffiront : *le zèle et la constance.* Tout se réduira à l'envoi de beaucoup d'instructions, de quelques gravures d'appareils et descriptions de procédés ; à des essais provoqués par intervalle, des encouragemens offerts à propos ; à des correspondances maritimes, des interventions officieuses, qu'elle pourra toujours payer noblement par un prix, une médaille ; par une inscription sur des listes d'honneur, lues dans ses

séances solennelles ; une mention sur ces tables de vie offertes à la reconnaissance publique, où l'énumération des individus qu'on aura sauvés amènera naturellement l'éloge de ceux qui y auront contribué. La Société aura aussi sa part dans les récompenses. Le succès sera son ouvrage, et quel ouvrage ! et quel succès ! avoir fermé en partie les abîmes de l'Océan ! leur avoir arraché pour toujours des milliers de victimes ! Quelle ame généreuse n'y goûterait de la satisfaction ! quelle émulation noble n'y trouverait de la gloire ! »

5. Budget de Paris. — Tableau analytique des dépenses portées au compte de l'exercice 1827, et Sommaire du budget 1829. In-fol. de 4 pag. Paris, mai 1829; Ve Ballard.

Ce document intéressant, publié par l'autorité, nous a paru devoir être inséré dans notre recueil : il fait connaître la situation financière de la capitale, et la manière dont cette situation est envisagée par l'administration locale.

« Des préventions exagérées se sont répandues généralement sur la richesse et les ressources de la ville de Paris. Une somme de 40 à 50 millions, qui se reproduit annuellement en chiffres dans ses budgets, a accrédité l'idée que cette ville pouvait disposer et disposait réellement, pour son service, de la totalité d'un revenu qui, s'il lui appartenait en entier, devrait avec raison paraître excessif. Mais si l'on entre dans un examen un peu réfléchi des détails de ces budgets, si l'on considère la destination et l'emploi de chaque article, on est bientôt détrompé sur cette opulence apparente. Il est facile de reconnaître que la majeure partie des articles ne figure que pour ordre et pour satisfaire aux règles de la comptabilité.

Déjà la ville de Paris avait cherché à détruire un préjugé aussi défavorable en comprenant, dans la publication de l'un de ses budgets (1826), un aperçu des déductions à faire sur les dépenses apparentes, pour arriver à la connaissance exacte des sommes réellement consacrées au service de son administration. Perdu en quelque sorte dans un cahier assez volumineux, et d'ailleurs resserré dans un cadre trop étroit, cet état n'a pas atteint son but. Il a donc paru nécessaire de reproduire les mêmes calculs dans un tableau qui, avec plus d'étendue, offrirait nécessairement, par la forme de son cadre, le moyen d'en

saisir tous les détails au premier coup-d'œil. Ce tableau spécial fixera mieux l'attention. Enfin, il portera par lui-même la preuve de son exactitude, puisqu'il ne laissera rien aux hypothèses. Ce n'est point sur les prévisions du budget, dont les opérations sont en cours d'exécution, qu'il sera rédigé; il ne s'appuiera que sur des faits accomplis. C'est dans le compte de l'exercice 1827, définitivement clos et apuré, que seront puisés tous les résultats qui vont suivre; et qu'il soit permis de faire remarquer que cet exercice 1827 présente à-peu-près le terme moyen entre la prospérité momentanée, et peut-être un peu factice, des années 1825 et 1826, et la gêne survenue depuis 1828 par des circonstances dont l'influence paraît également ne devoir être que temporaire.

Le préfet de la Seine, pour satisfaire au vœu du Conseil municipal, a fait imprimer et distribuer gratuitement ce tableau, auquel est joint le sommaire du budget de 1829. Ces documens tiendront lieu, pour un grand nombre de lecteurs, des comptes et budgets détaillés, dernièrement publiés, et dont ils présentent le résumé fidèle.

Le total des crédits ouverts par ce budget s'élève à environ 8 millions de plus que les dépenses du compte 1827. Cette augmentation est uniquement due à l'exécution des mesures prises pour rendre moins sensibles les effets de la cherté du pain. D'une part on a mis en consommation l'approvisionnement de réserve, et il a fallu rembourser pour quatre millions de bons au porteur, qui en représentent le prix d'achat; d'autre part, dans l'intérêt de la classe ouvrière, on a jugé nécessaire d'affecter quatre autres millions à des secours et à des travaux extraordinaires; ainsi les autres dépenses de 1829 sont restées dans les mêmes limites que celles de 1827.

SOMMAIRE DU BUDGET DE L'EXERCICE 1829.

.LLOUÉS.	SOMMES.	SERVA-TIONS.	VOIES ET MOYENS.	SOMMES.	SERVA-TIONS.
			Louis XVI et des Champs-Élysées.		
Sommes employées dan étrangères au service			(Loi du 20 août 1828).....	2,230,000 »	
			TOTAL.....	9,730,000 »	
Dépenses réelles d'admin				fr. c.	
			(a) Cette somme de..... prend :	11,809,199 55	
Mont:					
			1° pour la police... 4,102,551 43	8,402,551 43	
Arrié			2° pour les hospices. 4,300,000 »		
			Reste pour les autres parties du service ordinaire.....	3,406,648 12	

saisir tous les détails au premier coup-d'œil. Ce tableau spécial fixera mieux l'attention. Enfin, il portera par lui-même la preuve de son exactitude, puisqu'il ne laissera rien aux hypo-

SOMMAIRE DU BUDGET DE L'EXERCICE 1829.

CRÉDTS ALLOUÉS.	SOMMES.	OBSERVATIONS.
ORDINAIRES.	f. c.	
...e.—Mairie centrale.....	378,200 00	
...d'arrondissemens.....	359,400 00	
...ration des contrib. directes.	156,400 00	
...dministration des travaux ...s.....	99,200 00	
...xploitat. et de perception.	2,802,000 00	
.....	219,050 00	
...n publique.....	258,497 50	
..., hospices et secours à ...e.....	5,300,000 00	
...ilitaire.....	90,000 00	
...l'approvision. de réserve.	400,000 00	
...dinaire des eaux.....	386,000 00	
...d'entretien et frais de con... ...n d'établiss. communaux.	215,440 00	
...d'entretien dirigés par les ...urs des ponts et chaussées.	615,000 00	
...e la grande voirie.....	512,500 00	
...es foncières dues aux hos...	67,169 95	
...imprévues.....	30,000 00	
...dministration de la police.		
...nnel.....	1,478,900 00	Police.
...tériel.....	2,403,342 39	Idem.
...r assurer l'approvisionne... ...n combustibles.....	87,900 00	Idem.
...ompiers.....	445,422 85	Idem.
...rie royale de Paris.....	2,126,000 00	Idem.
...urveillance et de percep... ...ns les halles et marchés..	530,727 00	Idem.
...imprévues.....	30,000 00	Idem.
...TRAORDINAIRES.		
...ncipale.....	12,227,813 75	
...nt du trésor royal, et ... de la Ville envers l'État.	10,998,539 43	
...ns pour grands travaux.	415,000 00	
...on et restauration de mo... ... et édifices communaux..	2,319,000 00	
...éparations.	861,000 00	
...ent de la voie publique.	1,900,000 00	
...euts et trottoirs.....	270,000 00	
..., canaux, etc.....	680,000 00	
...t subventions extraordi...	2,309,120 00	
...mens et objets d'art....	255,291 00	
...diverses.....	78,000 00	
...réserve.....	211,000 00	A ordonnancer sur déliber. du Conseil-Municipal.
...d'exercices clos.....	80,341 54	
...ncipale.....	104,023 42	Police.
... réserve.....	46,908 42	Idem.
...d'exercices clos.....	410 57	Idem.
...AL GÉNÉRAL DES DÉPENSES..	51,748,117 82	

VOIES ET MOYENS.	SOMMES.	OBSERVATIONS.
ORDINAIRES.	f. c.	
Centimes communaux....	515,643 71	
Octroi.....	26,950,000 00	
Droits de remise sur les ventes dans les halles et marchés.....	1,400,000 00	
Poids public et mesurage..	419,000 00	
Grande et petite voirie...	115,000 00	
Produits des établissemens hydrauliques.....	640,000 00	
Caisse de Poissy.....	1,300,000 00	
Abattoirs.....	1,053,000 00	
Entrepôts.....	484,000 00	
Locations de places et abris dans les halles et marchés	197,145 00	
Idem d'emplacemens sur la voie publique.....	251 385 00	
Loyers de propriétés communales.....	103,000 00	
Ferme-régie des jeux.....	7,555,100 00	
Créances diverses.....	101,765 00	
Expéditions d'actes de l'état civil.....	40,000 00	
Taxe des inhumations....	200,000 00	
Concessions de terrains dans les cimetières.....	450,000 00	
EXTRAORDINAIRES.		
Boni des exercices précédens.....	» »	
Reventes d'objets sans destination.....	700,000 00	
Vente de grains et farines de la réserve.....	5,000,000 00	
Aliénation de rentes.....	197,000 00	
Recettes imprévues.....	75,000 00	
Emprunt pour secourir la classe indigente et soutenir les grands travaux pendant la cherté du pain.	4,000,000 00	
TOTAL GÉN. DES RECETTES.	51,748,547 71	
RÉSULTAT.		
Dépenses créditées.....	51,748,117 82	
Voies et moyens.....	51,748,547 71	
EXCÉDANT.....	429 89	

6. I. Mémoire adressé par une réunion de propriétaires, architectes et constructeurs de la ville de Paris, à MM. les membres de la Commission d'enquête, instituée par décision de S. Exc. le ministre de l'intérieur, en date du 7 juillet 1828. In-8° de 104 p. Paris, mai 1829; Renard.

II. — *Id.* (*Le Globe,* 15 juillet 1829, Tom. VII, n° 56, p. 442.)

I. — Nous nous hâtons de signaler les vues présentées par une réunion d'hommes éclairés, en attendant qu'il nous soit possible de leur donner plus de développement.

Les matières sont distribuées en 5 chapitres, précédés d'une introduction et suivis d'un chapitre supplémentaire et d'une conclusion. L'introduction expose rapidement les progrès des constructions dans Paris; on explique ensuite les causes de stagnation, qu'on attribue au contre-coup de la crise anglaise en 1825, au resserrement des capitaux, qui en fut le résultat, aux inquiétudes sur les affaires publiques, à de fausses combinaisons pour les constructions nouvelles. L'élargissement des rues du centre de Paris, les modifications à faire aux réglemens de voirie et administratifs concernant la hauteur des maisons, la nécessité d'une exemption d'impôts, d'une diminution des droits d'octroi sur les matériaux des constructions, ainsi que des droits de mutation, les mesures à prendre pour le débarras et l'amélioration de la voie publique, les halles d'approvisionnement et marchés publics, fontaines, puits artésiens, entrepôts, chantiers de bois à brûler, mairies, justices de paix, commissaires de police, etc., débouchés des quartiers neufs, églises, trottoirs, casernes et corps-de-garde, tels sont les divers objets traités dans les 5 chapitres du mémoire.

Dans un chapitre supplémentaire, on discute la question sur l'interdiction de bâtir dans les 50 toises au-delà des murs d'enceinte de la capitale. Enfin, dans la conclusion, on insiste sur tous les motifs qui se réunissent pour faire adopter promptement un système d'amélioration.

On voit, par ce seul énoncé, que les auteurs du mémoire n'ont rien négligé de tout ce qui intéresse les progrès de l'ordre, quant aux constructions dans la capitale, et ceux de l'industrie appliquée à cet objet, deux choses dont la liaison est évidente. En examinant leur travail, on reconnaîtra que tout y est en

rapport, que tout coïncide pour faire voir qu'un bon système de construction est exigé à la fois par le double ! soin d'assainir la capitale, d'y rendre les loyers moins chers en multipliant les habitations, et de vivifier l'industrie immobilière, source de travaux, de salaires et de profits, en même temps qu'elle est une cause d'accroissement pour la consommation, comme pour le revenu privé et public. Deux idées dominent dans ce travail; la 1re tend à montrer par les résultats comparés de la mortalité, résultats vraiment alarmans, combien il est urgent de faire refluer du centre à la circonférence la population entassée au milieu de Paris dans des rues étroites, malsaines, privées d'air, et dont un trop grand nombre, ainsi que les impasses que l'on rencontre si fréquemment dans la vieille capitale, sont de vrais cloaques. L'autre idée principale des auteurs du mémoire a pour but d'établir le droit que l'autorité possède, d'après la législation existante, d'adopter et de faire mettre à exécution un système de constructions d'où puissent résulter promptement l'assainissement de Paris et surtout du Paris central, la facilité et la sûreté de la circulation, celle des habitans sous le rapport d'une solidité suffisante des édifices, enfin, l'embellissement de la capitale, au moyen de la régularité des rues, de la création de promenades salubres, comme les *squares* de Londres, d'une propreté garantie par le dégagement de la voie publique et des trottoirs, ainsi que par un meilleur mode de nétoiement, d'enlèvement des immondices et d'écoulement des eaux.

La nécessité et la possibilité du concours de l'administration avec l'industrie des spéculateurs ressortent également des observations recueillies par les auteurs du mémoire. Il faut y consulter l'appréciation qu'ils y font des avantages que procurerait l'exécution par une ou plusieurs Compagnies, d'un grand projet d'élargissement conçu, il y a quelques années, sur une échelle de 506,378 mètres, au moins; projet lié à un mode d'assurance pour les maisons sujettes à retranchement, et à la garantie de bénéfices pour les spéculateurs par la plus-value des terrains en bordures; 2° du projet de percement d'une grande rue à partir du Louvre jusqu'à la rue Saint-Antoine. Celui-ci, conçu depuis long-temps, est évalué à une dépense réelle de 16,000,000, somme qu'on amortirait en 20 années, en capital et intérêts, avec 1,400,000 fr. environ par an.

Les auteurs font voir ensuite la nécessité de modifier les anciens réglemens de voirie, de permettre, comme dans le Nord, les constructions en matériaux légers et faciles à travailler, tels que la brique et le sapin, sans que la solidité des habitations en souffre; un calcul tout simple prouve qu'il n'y a point d'économie à ériger des constructions dispendieuses pour une durée indéfinie. Cette faculté d'employer aux constructions des matériaux légers est liée à la condition de bâtir surtout des maisons peu élevées, de 2 à 3 étages, degré de hauteur plus favorable à la circulation de l'air, ainsi qu'au rapport entre l'élévation des bâtimens et la largeur des rues. Les considérations sur les inconvéniens d'une trop grande élévation, même dans l'intérêt des propriétaires, sont dignes d'une sérieuse attention.

Les faits et les observations sur lesquels le mémoire appuie les propositions d'une exemption temporaire de l'impôt foncier pour les nouvelles constructions, d'une diminution des droits de mutation sur les ventes de maisons, et des droits d'octroi sur les matériaux, les preuves que l'on y donne des avantages qu'il y aurait à dégager, par les nouvelles constructions aux extrémités de Paris, le centre de cette capitale, d'une population surabondante, l'exposé de ceux que produirait le dégagement de la voie publique, sur tous les points encombrés aujourd'hui au grand dommage des passans, de l'utilité d'une amélioration dans le pavage, les vues sur la création des marchés, des promenades, des fontaines, etc., n'offrent pas moins d'intérêt.

Au total, ce mémoire important atteste en même temps les bonnes intentions et les lumières des personnes qui y ont concouru. Il est l'œuvre du zèle et de l'expérience. Il n'a pu manquer de fixer l'attention de l'administration, de stimuler les capitalistes portés aux entreprises utiles. Nous partageons les vœux que forment les auteurs pour une prompte adoption de mesures propres à assurer l'assainissement et l'embellissement de la capitale, en même temps qu'à rendre la vie à l'industrie immobilière et à la nombreuse population ouvrière qu'elle emploiera.

II. — La lecture de l'analyse étendue de l'écrit que nous venons de signaler, donnée dans le n° du *Globe*, auquel nous renvoyons, peut suppléer à l'insuffisance de la nôtre. A. D. V.

7. Notes statistiques concernant les grands et petits Séminaires des dép. de la Loire et du Rhône. (*Courrier français*; 19 nov. 1828, p. 2,

On compte 9 petits séminaires dans le diocèse de Lyon et 4 écoles curiales supplémentaires. En voici la liste pour le département du Rhône : le petit séminaire de Saint-Jean renferme 120 élèves, le prix de la pension est de 500 fr., non compris l'entretien des vêtemens et le blanchissage, etc. Celui des Minimes, tenu par l'abbé *Pétard*, jésuite professeur, comprenant 150 élèves; la pension est de 600 fr. Celui d'Aix, ayant 250 élèves; la pension est de 500 fr. Celui de l'Argentière, avec 450 élèves; la pension est de 500 fr. Celui de Saint-Martin-en-Haut, tenu par M. le curé; 60 élèves. Celui de Larajasse, tenu aussi par M. le curé, a 45 élèves; la pension est de 400 fr. — Enfin, les 4 écoles curiales supplémentaires contiennent 210 élèves ainsi répartis : à Saint-Nizier, 65 élèves; à la Guillotière, 55; à Tarare, 40; et à Tarantaise, 60 élèves.

Dans le département de la Loire, le petit séminaire de Verrières contient 31 élèves, celui de Montbrison 240, et le séminaire Jodard 210; la pension est de 500 fr.

Nul n'est reçu dans les séminaires, s'il ne trouve le moyen de payer la pension entière.

De sorte qu'en faisant la récapitulation, on trouve, pour le département du Rhône, que le nombre des élèves des petits séminaires se porte à..... 1,285
Pour le département de la Loire, à..... 765

2,050
Ajoutez les élèves du grand séminaire..... 260

Total... 2,310

Ce qui produit au clergé du diocèse un revenu de 1,155,000 fr. Il n'est question ici ni des enfans de chœur des paroisses, ni des nombreuses écoles tenues par des curés dans les campagnes; le nombre est de 15 à 20 élèves par petite paroisse.

8. Pays-Bas. — Colonie de Frères Moraves a Zeist près d'Utrecht. (*Hesperus;* janv. 1829, n°s 21 et 22.)

Les Frères Moraves de Zeist se livrent principalement au commerce. Les bénéfices entrent dans une caisse commune. Les produits fabriqués dans cette colonie sont de bonne qualité, solides, mais chers et peu appropriés au goût du jour. Aussi trouvent-ils peu de débit, et la colonie perd de jour en jour de sa

prospérité. On trouve à Zeist des établissemens où les jeunes gens sont élevés dans toutes les professions qu'ils choisissent. Il y en a un pour les garçons qui a peu prospéré. Celui des filles a fleuri pendant long-temps; mais il a beaucoup déchu et n'est plus au niveau du goût du siècle.

Les colons, qui sont tous d'origine allemande, parlent leur langue maternelle. Les mœurs, les usages, la physionomie, l'habillement, les coutumes religieuses des membres de cette colonie les sépare d'une manière si prononcée du reste des Hollandais, que le petit canton qu'ils occupent au centre de la Hollande, ressemble assez à une île déserte au milieu de l'Océan.

9. Grande-Bretagne. — Navigation a la vapeur.

I. — D'après des états dressés par ordre de la Chambre des communes, le nombre total des bateaux on bâtimens à vapeur appartenant à tous les ports de la Grande-Bretagne, est de 310; ils jaugent 26,374 tonneaux. Les bâtimens appartenant au gouvernement ne sont point compris dans ces états. Les bâtimens du port de Londres y figurent pour 57. Il paraît aussi, d'après les mêmes états, que 16 bateaux à vapeur se trouvent en ce moment en construction. (*Times.* — *Galign. Messeng.*; Paris, 2 avril 1829.)

II.—Plus de 400,000 voyageurs sont sortis, l'année dernière, de la Tamise, à bord des bâtimens à vapeur. (*Ibid.*; Paris, 30 janv. 1829.)

10. Sociétés de bienfaisance.

D'après une supputation modérée, il existe en Angleterre 12 mille sociétés de bienfaisance, composées en totalité de 300,000 membres. (*Herald.* — *Galign. Messeng.*; 6 mars 1828.)

11. I. A new Companion for Oxford. — Nouveau Guide d'Oxford et de l'Université de cette ville; avec 10 grav. In-8° de vi et 80 pp.; prix, 4 shill. Oxford, 1817.

12. II. The Oxford University and City Guide, etc. — Guide de l'université et de la ville d'Oxford, travaillé sur un tout nouveau plan; avec la description de Blenheim, Nuneham, etc. Nouv. édit., enrichie de 8 gravures et du plan d'Oxford. In-8°; prix, 3 shill. 6 d. Oxford, 1824; Munday et Slatter.

(*Éphémérides géogr. de Weimar;* 1827, vol. XXI, cah. 1, p. 19.)

Le premier de ces deux guides offre, dans son introduction, un aperçu historique, statistique et topographique de la ville d'Oxford; puis il aborde les édifices publics de l'université, parmi lesquels on distingue principalement la bibliothèque Bodleyenne avec ses collections de tableaux, statues, bustes, etc., le grand théâtre de toutes les solennités académiques, le musée, l'imprimerie de Clarendon, la bibliothèque et la coupole de la rotonde de Radcliffe. L'auteur fait ensuite l'énumération des 19 colléges et des 5 salles, dont il fait connaître l'architecture intérieure et extérieure, ainsi que les principales collections qui y sont renfermées. Une suite de gravures sert à expliquer la forme extérieure des principaux édifices et de quelques chapelles. On doit reprocher à l'auteur de n'avoir point parlé de ce qui concerne les étudians et la ville, ni des objets les plus remarquables des nombreuses collections de livres.

Le second guide est de beaucoup plus complet que le premier. Tous les édifices publics se trouvent indiqués et nommés sur le plan. Dans son avant-propos, l'auteur s'étend sur l'ordonnance de son ouvrage: son but a été de procurer à l'étranger la facilité de trouver tout ce qui peut l'intéresser dans cette ville sans le secours d'un domestique de louage, en suivant l'une ou l'autre des six routes qu'il lui indique. Après avoir déterminé la distance entre Oxford et les principales villes dans un rayon considérable, il trace un précis historique sur l'origine de la ville et sur les causes de sa prospérité actuelle. L'énumération du grand nombre d'ouvrages qui a paru sur Oxford, facilite à l'étranger l'étude de l'histoire de l'université. L'auteur commence par la route qui vient du côté de Londres, conduisant par le superbe pont, ayant à sa gauche le jardin botanique, et à la droite le collége de la Madelaine. Cette partie est expliquée par une jolie gravure. En continuant dans la grande rue, il fait la description du collége de la Reine, de l'université et de tous les autres édifices publics situés dans cette rue. Il passe sous silence les principaux ouvrages de la bibliothèque Bodleyenne; mais il fait l'énumération exacte de tous les tableaux d'après les maîtres, et de tous les noms des 136 statues de mar-

bre. Il fait également connaître tous les tableaux du théâtre académique. Le nouveau collége, ceux de la Trinité, de Balliol, de St.-Jean, de Worcester et de Pembrocke sont décrits avec les mêmes détails. Le grand collége de *Christ-Church* lui a offert l'objet d'une description très-étendue. D'autres colléges, ou salles, sont l'objet de notices très-succinctes. Un traité sur les employés et les membres de l'université, ainsi que sur leurs divers costumes, fait connaître à l'étranger des particularités curieuses. Il termine son travail par la description des principaux environs de la ville, tel que *Blenheim*, résidence du duc de *Malborough*, *Nuncham-Courtenay*, résidence du comte de *Harcourt*, et finalement une ville romaine découverte dans ces derniers temps. Les gravures dont cet ouvrage est enrichi ajoutent à son mérite. L. D. L.

13. The new Cambridge Guide, etc. — Nouveau Guide de Cambridge; ou Coup-d'œil sur l'université, la ville et le comté de Cambridge, contenant la description exacte des édifices publics, des colléges, églises, des objets curieux, etc. 5e édit. corrigée et augm., avec le plan de la ville, et gravur. In-8° de xx-122 pp.; prix, 3 shil. Cambridge 1821; Nicholson. (*Éphémérides géograph. de Weimar;* 1827, vol. XXI, cah. 1, p. 19.)

L'introduction offre succinctement l'histoire de la fondation de l'université. L'auteur traite ensuite en détail du personnel, depuis le chancelier jusqu'au bedeau; de la fondation des professorats, des émolumens des professeurs (ceux du professeur de théologie se montent à 1000 liv. sterl.), du réglement des études, des divers grades des élèves, des examens, des prix trimestriels, et des jours fériés par l'université. Vient ensuite la description du palais du sénat académique, celle de la bibliothèque publique, des écoles, du musée de Fitz-William, du jardin botanique, et de l'imprimerie, sans doute de beaucoup au-dessous de celle de Clarendon. L'auteur aborde ensuite les 17 salles et colléges: il en fait connaître la position, la division et l'architecture. On doit s'étonner de ce qu'aucune description des universités anglaises ne signale la discipline établie pour les élèves; cette lacune est d'autant plus importante, que c'est principalement cette discipline qui caractérise les universités angli-

canes. Il est difficile de concevoir comment l'auteur a pu oublier l'un des objets les plus remarquables, l'Observatoire, etc. Le plan de la ville de Cambridge, ainsi que les 3 gravures dont ce guide est accompagné, sont indignes du burin anglais, bien que l'auteur les annonce sous le titre de *Elégant Engravings.*

L. D. L.

14. A DESCRIPTIVE ACCOUNT OF THE NORTH WESTERN DIVISION OF SOMMERSETSHIRE, etc. — Description de la division nord-ouest du Sommersetshire, renfermant les cavités où se trouvent des os antédiluviens, etc., ornée de gravures et de vignettes; par John RUTTER. Annonce. (*Monthly literary Advertiser;* 10 février 1829.)

Ce volume provient de notes prises par l'éditeur dans une visite faite en 1828 à un parent résidant à Weston-Super-Mare, pendant laquelle il se rendit souvent aux lieux qu'il a décrits. Ces notes ont depuis été très-augmentées d'après de nombreuses autorités, et sont imprimées dans le but de faire plus généralement connaître les divers objets qui attirent davantage l'attention dans la partie du comté de Sommerset qu'elles embrassent.

La forme originale d'excursions est conservée comme étant la manière la plus simple de diviser les matières par chapitres; de là, des descriptions succinctes des villes et des villages, avec leurs curiosisés, leurs antiquités, leur paysage, et leur histoire naturelle; les cavernes récemment découvertes dans les montagnes de Mendip, et de leurs restes antédiluviens; les églises paroissiales, leur situation, leur structure, les monumens et leurs particularités; les châteaux des seigneurs, le style de leur architecture, leurs parcs, etc.; les ruines des premiers manoirs et des édifices des ecclésiastiques; des anciens camps, des stations et des voies romaines; et autres objets d'intérêt général et local.

Cet ouvrage a dû paraître dans le printemps de 1829.

Fr. L.

15. RUSSIE. — NAVIGATION INTÉRIEURE. — Jonction du Volga avec la Moskva.

L'utilité que le commerce retire de la navigation du Volga,

depuis que ce fleuve communique avec la Néva, recevra un nouvel accroissement par l'établissement d'une communication directe, par eau, entre Pétersbourg et Moscou, au moyen d'un canal qui joindra les rivières *Sestra* et *Istra*, dont la première communique par la *Doubna* avec le *Volga*, et la seconde débouche dans la *Moskva*. L'idée primitive de cette *jonction du Volga avec la Moskva* appartient à Pierre Ier, et le plan d'après lequel s'exécutent les travaux, commencés en 1826, fut présenté à l'empereur Alexandre par le duc *de Wurtemberg* et par le prince *Dmitri Galitzine*, gouverneur-général de Moscou. On a posé la première pierre de la première écluse du canal de jonction près de *Podsolnétchnaïa-gora*, à 60 verstes (environ 15 lieues) de Moscou, le 11 octobre (n. st.) 1827, avec beaucoup de solennité. M. Somof, lieutenant-colonel du corps des voies de communication, a prononcé, à cette occasion, un discours en langue russe, où il a d'abord démontré le but et les avantages de cette grande entreprise. Pour faire comprendre l'étendue des travaux, il devenait nécessaire de donner un aperçu de l'élévation du sol et de la distance que devra parcourir le canal. La hauteur sur laquelle est située *Podsolnétchnaïa-gora* appartient au vaste plateau où se trouvent réunies, presque sur le même point, les sources de la *Dvina* occidentale, du *Dnieper* et du *Volga*, dont les eaux descendent dans la *Baltique*, la mer *Noire* et la mer *Caspienne*. La chaîne de ce plateau, dont la hauteur de *Podsolnétchnaïa-gora* fait partie, se prolonge entre le *Volga*, la *Moskva* et la *Kliazma*, jusqu'à *Nijni-Novgorod*. Le nivellement a prouvé que cette hauteur, quoique étant le point le moins élevé de cette crête, serait néanmoins à 34 sagènes au-dessus du niveau de la *Moskva*, pris auprès du Kremlin, et à plus de 35 sagènes au-dessus de celui du *Volga*, pris à l'affluent de la *Doubna*. Pour alimenter le canal de jonction, on a ménagé un réservoir des eaux d'un lac et d'un marais, situés près de *Podsolnétchnaïa*, et qui formaient un bassin naturel. La distance de 7 verstes, qui sépare la *Sestra* de l'*Istra*, est déjà coupée par le canal de jonction, qui traverse la grande route de Pétersbourg. Les parties supérieures de la *Sestra* et de l'*Istra* seront rendues navigables, tant par des curages que par des canaux de dérivation, et l'eau en sera maintenue par 37 écluses, à la hauteur nécessaire pour la navigation ascendante et descendante,

sur une étendue de 214 verstes (54 lieues environ), qui séparent la *Moskva* du *Volga*. Le calcul des dépenses exigées pour ces constructions forme un total de 5 millions 340,000 roubles. Le canal sera navigable pour des bateaux de la dimension de ceux du canal de *Tikhvine*, afin que les envois de Pétersbourg à Moscou puissent se faire sans qu'on soit obligé de décharger les marchandises; et, à l'endroit où la grande route de Pétersbourg traverse le canal, il sera construit un *pont à une arche* sous laquelle les barques pourront passer avec leurs mâts. (*Revue En. cyclop.*; janv. 1829, p. 273.)

16. I. Notes sur l'élévation de l'eau dans les puits de St-Pétersbourg et de Cronstadt, à l'époque des plus grandes inondations qui ont désolé ces deux villes. (*Zapisski izdavaïémouïa gossoudarstvennime admiraltéiskime départamentome.* — Mémoires publiés par le département impérial de l'Amirauté; Tom. XI, page 49. St-Pétersbourg, 1826).

	St-Pétersbourg.		Cronstadt.	
	Pieds.	Pouces.	Pieds.	Pouces.
Le 5 novembre 1721	7	4	»	»
Le 23 novembre 1723	7	7	»	»
Le 1er novembre 1726	8	2	»	»
Le 12 octobre 1729	7	1	»	»
Le 17 août et le 9 septembre 1744	7	»	»	»
Le 22 octobre 1752	8	5	7	»
Le 29 septembre 1756	7	3	5	4
Le 10 septembre 1777	10	7	7	6
Le 26 et 27 septembre 1788	7	5	»	»
En septembre 1802	7	5	»	»
Le 7 novembre 1824	13	7	11	6

Tableau indiquant l'élévation de l'eau dans les différens ports du golfe de Finlande et de la mer Baltique, lors de l'inondation du 7 novembre 1824.

	Pieds.	Pouces.
A St-Pétersbourg, dans le port des galères	16	6
A Cronstadt, à 11 heures 30 minutes le matin	11	6
A Narva, à 2 heures 30 minutes après-midi	9	1
A Rotchensalm, à midi	7	6
A Abo, à 4 heures du matin	6	8
A Sweaborg, à midi	5	4

A Rével, à 7 heures du matin..... 5 »
A Riga..... 3 4

Il est à remarquer que le 9 décembre de la même année 1824, l'eau s'est élevée dans le port de Riga jusqu'à six pieds et demi; on ne doute point maintenant que si l'inondation du 7 novembre eût eu lieu avant la construction des canaux à St-Pétersbourg, la ville entière n'eût été submergée, puisqu'en raison de l'abaissement où le sol se trouvait à cette époque, l'eau aurait certainement atteint une hauteur de plus de 20 pieds.

A. J.

17. II. Institut kalmouck a Pétersbourg.

Le ministre de l'intérieur de l'empire de Russie a établi à St-Pétersbourg un institut kalmouck destiné à fournir à la Couronne d'habiles interprètes et des hommes versés dans la langue des Kalmoucks, pour les communications qu'elle entretient avec ces peuples. Un Gellong Kalmouck ou Lama a été chargé d'enseigner cette langue comme sous-professeur avec un traitement de 2,500 roubles.

L'enseignement supérieur, ainsi que la direction de l'institut, est confié au Dr Schmidt, avec un traitement de 2,500 roubles. Le turc et l'arménien sont enseignés dans le gymnase fondé à Moscou par la riche famille arménienne Lasareff. Cet enseignement est confié à un archimandrite russe nommé Michel, qui a récemment publié un cours complet de langue arménienne. (*Oestreich. Beobachter;* 18 mai 1825). C. R.

18. III. Exposition de produits industriels a Saint-Pétersbourg.

A partir du 9 mai 1829, il y aura tous les 3 ou les 4 ans, dans cette ville, une exposition d'objets manufacturés en Russie. (*Allgem. Handl. Zeitung;* 5 nov. 1828).

19. Oukazatiel impératorskago moskofskago ouniversitéta. — Guide de l'université impériale de Moscou, ou Description succincte des cabinets et établissemens dépendant de l'université. In-8° de 127 pag. Moscou, 1826. (*Moskofski Télégraph.* — Télégraphe de Moscou; juillet, n° 14, p. 142).

L'université de Moscou fut fondée par l'impératrice Élisabeth

en 1755, et dès l'année suivante elle publia la Gazette moscovite ou *Moskofskïa Védomosti.* Ce fut elle aussi qui dirigea le premier théâtre de Moscou, dont le célèbre Khéraskof fut nommé régisseur, et qui compta parmi ses auteurs le poète Bogdanovitch. L'impératrice Catherine II et l'empereur Alexandre accordèrent une protection toute particulière à l'université de Moscou. A cet établissement sont maintenant attachés : *un muséum d'histoire naturelle,* composé, 1° d'une collection d'animaux, et de pétrifications, parmi lesquelles on remarque principalement un fragment de la mâchoire d'un *Elasmotherium*, animal d'une grosseur monstrueuse, dont l'espèce a disparu de dessus le globe ; le crâne d'un *Mammouth,* trouvé dans le gouvernement de Moscou ; une dent d'*Ichtyosaurus*, animal géant qui n'existe également plus sur la terre ; 2° d'une collection systématique et topographique des *minéraux* qui se trouvent dans le gouvernement de Moscou et dans la Sibérie, ainsi que d'un assez grand nombre de pierres précieuses ; 3° d'une troisième collection *de minéraux artistement travaillés, et d'antiquités*, au nombre desquelles on trouve les idoles de *Yamantaga* et de *Wischnou.* La description de ce muséum a été publiée par M. Fischer von Waldheim, qui en est le directeur ; *un cabinet de physique et d'astronomie*, riche de 272 machines et instrumens ; *un cabinet de chimie*, divisé en cinq chambres particulières, et où l'on voit 588 modèles de cristallisation en cire, par le professeur Lovitz, ainsi qu'une collection de plus de 500 instrumens et appareils chimiques ; *un cabinet d'anatomie*, à la composition duquel travaille depuis plus de 50 ans le célèbre Loder, qui doit en donner incessamment une description ; *la bibliothèque de l'université*, contenant jusqu'à 20,021 ouvrages, formant un total de 29,783 volumes ; *les bibliothèques et les cabinets des Sociétés savantes ressortant de l'université :* 1) de la *Société des observateurs de la nature*, fondée en 1805, dont les mémoires ont été publiés en six volumes sous le titre de Mémoires de la Société impériale des naturalistes de Moscou ; 2) de la *Société physico-médicale*, fondée en 1805, qui a publié ses travaux sous le titre de *Commentationes*, en 3 vol. ; 3) de la *Société de l'histoire et des antiquités russes* ; 4) de celle des amateurs de la littérature russe, dont la fondation date de 1811 ; *un cabinet de médailles et de monnaies*, contenant 382 pièces

en or, 2,844 en argent, et 498 en cuivre; *un cabinet technologique*; *trois herbiers*, dont l'un, acheté au professeur Hoffmann, renferme plus de 17,000 plantes; *un cabinet de technologie médicale; un hôpital* pour la pratique de la clinique, de la chirurgie et de l'art des accouchemens; *une pharmacie* bien fournie de médicamens, et un *laboratoire de chimie;* enfin un jardin botanique acheté en 1804 par l'université, et contenant plus de 2,500 plantes vivaces. A. J.

20. Sur la ville de Kherson, son port et son amirauté; par le vice-amiral Saritchef. (*Zapisski izdavaïémouïa gossoudarstvennime admiraltéïskime départamentomc.* Mémoires publiés par le département impérial de l'amirauté; Tom. XI, p. 230. St-Pétersbourg, 1826.)

La ville de Kherson se trouve sur la rive droite du Dniéper, à 25 verstes de l'endroit où ce fleuve se jette dans le lac auquel il a donné son nom. Elle est située sous les 46° 37′ 46″ de latitude et 2° 19′ 18″ de longitude orientale de St-Pétersbourg. Sa fondation remonte à l'année 1778. Lors du traité de paix avec les Turcs, en 1774, l'impératrice Catherine, qui désirait étendre le commerce de la mer Noire, ayant obtenu de la Porte Ottomane la libre navigation des Dardanelles et du détroit de Constantinople pour les vaisseaux marchands russes, donna ordre au général d'artillerie Hannibal de construire à l'embouchure du Dniéper une ville et une forteresse qui seraient appelées Kherson. Les travaux furent immédiatement commencés, mais ils ne furent entièrement terminés qu'en 1787, à l'époque de la réunion de la Crimée à l'empire de Russie. Bientôt la nouvelle ville put compter un assez grand nombre d'habitans; le commerce commença à y devenir florissant, et de tous les gouvernemens de l'empire y arrivèrent quantité de bâtimens marchands; mais depuis l'ouverture du port d'Odessa, en 1797, les navires étrangers, affluant à Odessa, le commerce de Kherson a considérablement tombé. Ce n'est qu'en 1803 que Kherson a été érigée en chef-lieu de gouvernement.

La forteresse de Kherson, avec ses deux faubourgs, s'étend sur un espace de cinq verstes, le long de la rive droite du Dniéper, et en partie sur le détroit de Koschef. C'est là que sont situés l'amirauté et le chantier de la marine. On trouve des

maisons d'une fort belle architecture ainsi qu'une cathédrale et un arsenal magnifique. En 1824 on a pratiqué en face de ce dernier édifice un boulevard planté de quatre rangées d'arbres, qui sert de promenade aux habitans de Kherson.

La ville entière est partagée en rues tirées au cordeau, qui se coupent régulièrement à angles droits et aboutissant à quatre places sur lesquelles sont construites de belles églises en pierre et des bazars; on y compte 6 temples grecs, une église catholique et une synagogue. Le nombre des maisons, tant en pierre qu'en bois, s'élève à 1,037. La Couronne y possède plusieurs vastes bâtimens occupés par les divers tribunaux, le gymnase, les employés de la marine, au nombre de 400. Dans le faubourg du nord se trouvent des casernes en bois où sont logés 2,000 soldats de la flotte et ouvriers de la fabrique de câbles. A une verste et demie plus loin que ce faubourg, sur la route de Breslaf, on voit le cimetière en face duquel l'empereur Alexandre fit élever, en 1822, un monument au célèbre Howard, mort à Kherson en 1790, lorsqu'il venait de quitter la Géorgie pour retourner en Angleterre. Non loin du détroit de Koschef, il existe une raffinerie et une manufacture de briques, derrière laquelle a été placé le chantier pour la construction des vaisseaux marchands.

A trois cents toises au nord-est de la forteresse, sur le bord du Dniéper, est construit le faubourg militaire, contenant 852 maisons en jonc, enduites de terre glaise, des casernes en pierre et un hôpital pour les soldats de l'armée de terre.

L'amirauté se trouve dans la partie méridionale de la forteresse, sur le bord même du Dniéper. Au nord et à l'est, elle est environnée de fortifications, et du côté de l'ouest elle est séparée de la ville par une haute muraille en pierre. Sept maisons situées au nord-est sont occupées par le commandant, le directeur et le capitaine du port, ainsi que par les employés de l'amirauté. Depuis l'année 1779, que l'on a commencé à y construire des navires, jusqu'en 1826, on y a lancé 6 vaisseaux de guerre de 100 canons, 1 de 80, 1 de 76, 18 de 74, 1 de 68, 8 de 66, 17 frégates, et plus de cent bricks, bateaux de transport et chaloupes canonnières. Les bois de construction y arrivent par le Dniéper sur des radeaux; on en conserve une partie dans l'amirauté même; l'autre est exposée dans des endroits peu

éloignés de cet édifice. Dès qu'un vaisseau a été lancé, on le mâte, et lorsqu'il est pourvu de tous ses agrès, on l'assied sur des chameaux sur lesquels il est transporté par l'embouchure du Dniéper jusqu'à Otchakof, à une distance de 150 verstes. Depuis 1797 jusqu'en 1814, on a construit dans le même port de Kherson, 120 bâtimens marchands et un assez grand nombre de barques de différentes grandeurs. Ces navires servent à transporter à Odessa et les autres ports de la mer Noire les grains, le bois, les planches, le fer, le charbon, le chanvre, les cordages, la résine, l'huile, le suif et d'autres marchandises qui arrivent de l'intérieur de la Russie, sur des barques qui descendent le Dniéper jusqu'à Kherson. Le fer nécessaire à la construction des vaisseaux vient par mer de Taganrog, et le sel de la Crimée et d'Akermann. On n'y amène maintenant que très-peu de blé par eau; on trouve plus avantageux de le faire venir de la petite Russie, où il est moins cher, et d'où les charretiers le transportent à très-bon compte.

L'agriculture a fait peu de progrès dans les environs de Kherson, où l'on voit en revanche de beaux jardins plantés des fruits les plus délicieux; le raisin seul n'y vient pas très-bien, à cause des grands froids qui souvent font geler la vigne. Dans la vallée de Vérévtchina, près du détroit de Koschef, on voit encore les restes de la maison qu'habitait le prince Potemkin pendant l'été. Les habitans de Kherson s'occupent peu de la culture des légumes, qu'ils aiment mieux faire venir, ainsi que les melons et les pastèques, de la ville voisine d'Aleschka.

Le climat y est très-désagréable; le voisinage de la mer Noire et celui des steppes immenses qui l'entourent du côté du nord, en rendent la température extrêmement inconstante. Tout dépend des vents qui y dominent; celui du nord amène le froid; le sud-ouest l'humidité, et le calme, des chaleurs insupportables en été. Les hivers y sont fort bizarres, quoiqu'ils ne durent guère ordinairement que trois mois; en 1822 le Dniéper fut pris le 4 décembre, et resta couvert de glaces jusqu'à la fin de février; la neige demeura sur la terre plus de deux mois consécutifs, et le froid s'éleva jusqu'à 20 degrés. La glace avait plus de 1 1/2 pied. En 1823, au contraire, il n'y eut pas plus de 8 degrés de froid, et dans le mois de janvier on éprouva 6° de chaleur. Les arbres fleurissent en avril; le mois de juin est le plus malsain pour les habitans, en raison des exhalaisons

fétides qui s'échappent des marais desséchés par l'ardeur du soleil. Les chaleurs s'élèvent jusqu'à 30 degrés; les ouragans y sont fréquens, surtout en automne. On se rappelle encore du tremblement de terre qui eut lieu le 14 octobre 1802, à une heure et demie de l'après-midi, et qui dura jusqu'à 2 minutes.

Le Dniéper, devant la ville et l'amirauté, a de 24 à 35 pieds de profondeur; plus loin, il est partagé en plusieurs bras par de petites îles basses, et se jette enfin à 25 verstes de là dans le lac du Dniéper. Ce lac s'étend à 55 verstes en longueur à l'O.-N.-O.; il a de 9 à 15 verstes de largeur, et 5 seulement entre les caps d'Otchakof et de Kinbourg, endroit où il se jette dans la mer Noire. A. J.

21. Statistique de la Pologne. (*Silwan*; Tom. IV, n° 1, 1827).

Le royaume de Pologne est borné, au nord, par celui de Prusse, en suivant depuis Thorn jusqu'à Jurbork, les rivières de Drwenca, Szeszupa et une ligne de démarcation tracée de commun accord; le Niémen le sépare de l'empire russe; à l'est il est séparé du même empire par le Bug, la Naurzeck, la Narew, le Bobr et le Niémen; au midi il est séparé du royaume de Galicie, appartenant à l'Autriche, par la Vistule et par une ligne de démarcation; à l'ouest il est séparé de la Silésie et du duché de Posen par la Brénica, la Prosna et une ligne de démarcation.

Le royaume de Pologne se divise en palatinats, en départemens et en districts, selon le tableau suivant:

Palatinat de	Nombre des		Étendue.		
	Départemens.	Districts.	Milles carrés.	Wloks polonais nouveaux.	Arpens polonais nouveaux.
Cracovie. .	4	10	193,1	63.102,0	1.893.061
Sandomir.	4	9	249,9	81.647,5	2.449.426
Kaliscz. . .	5	11	297,1	97.085,3	2.912.558
Lublin. . . .	4	10	304,7	99.551,3	2.986.539
Plock.	6	6	301,7	98.571,6	2.957.148
Mazowie. .	7	15	346,3	113.130,9	3.393.928
Podlachie.	4	9	252,4	82.458,2	2.473.747
Augustow.	5	7	325,2	106.239,7	3.187.193
Total . .	39	77	2270,4	741.786,5	22,253,600

Ainsi, le royaume de Pologne, tel qu'il est actuellement sous la domination russe, a en étendue 22,704 milles carrés; le mille géographique est de 9,841 arpens polonais, et l'arpent est de 300 toises carrées; 1,733 arpens polonais font un hectare, mesure française.

Trois grandes eaux courantes divisent le royaume de Pologne en autant de grandes vallées, qui sont celles de la Vistule, du Niémen et de la Warta. La Vistule, qui sort des monts Karpathes, coule du midi au nord et va se jeter près de Dantzig dans la mer Baltique. Le Niémen prend sa source dans les montagnes de la Lithuanie; depuis Grodno jusqu'à Jurborck, il sépare la Pologne de la Russie; il se jette près de Mémel dans la mer Baltique. La Warta, qui prend sa source près de Czenstochow, arrose le palatinat de Kaliscz; après avoir formé frontière à la Pologne, elle va se joindre à l'Oder, près de Custrin. C'est dans ces trois vallées que des rivières de 1re, de 2e et 3e classes, vont se joindre aux trois eaux coulantes principales dont nous venons de parler.

A la vallée de la Vistule appartiennent les palatinats de Cracovie, de Sandomir, une petite partie de celui de Kaliscz, ceux de Lublin et de Plock, celui de Mazowie en grande partie, celui de Podlachie et une petite partie de celui d'Augustow. Cette vallée, la plus étendue que l'on trouve dans le royaume de Pologne, a en superficie 18,270 milles carrés; elle mène 110 rivières à la Vistule.

Une grande partie du palatinat de Kaliscz et une portion de celui de Mazowie appartiennent à la vallée arrosée par la Warta, qui reçoit 24 rivières dans son sein. Cette vallée a 2,740 milles carrés en étendue.

Une grande partie du palatinat d'Augustow est placée dans la vallée du Niémen, qui, dans sa partie supérieure et inférieure, appartient à la Russie et à la Prusse. La vallée du Niémen, comprise dans le royaume de Pologne, n'a que 1,694 milles carrés en superficie.

Ces trois vallées réunies forment les 22,704 milles carrés que le royaume de Pologne a en étendue. On trouve dans ces 3 vallées 95 lacs, dont 51 appartiennent au palatinat d'Augustow. C'est à travers ce palatinat que passe le canal qui doit joindre la Vistule au Niémen. Le travail est très-avancé.

La partie du royaume qui est boisée est de 6,509 milles carrés. Elle est à la partie non boisée, comme 6,509 : 16,195 ou comme 29 : 100. Dans le palatinat d'Augustow, qui a le plus de forêts, la superficie boisée est à la non-boisée, comme 6 : 10.

Le tableau suivant présente l'état de la population du royaume de Pologne, d'après le recensement de 1825.

Palatinats de	Population par tête.	Villes.	Villages.	Nombre de cheminées.	Superficie par milles carrés.	Population par chaque mille carré.
Cracovie...	401,359	50	1,755	53,534	193,1	2.135
Sandomir..	378,098	64	2,084	50,510	249,9	1.513
Kaliscz....	572,154	62	2,588	68,418	297,1	1.926
Lublin....	473,895	59	1,576	69,884	304,7	1.556
Plock.....	454,465	43	3,918	52,117	301,7	1.506
Mazowie ..	747,650	82	4,125	85,089	346,3	2.159
Podlachie..	347,360	45	1,678	50,422	252,4	1.376
Augustow..	475,677	46	4,273	59,526	325,2	1.462
Total...	3,850,658	451	21,997	489,500	2270,4	1.696

Le palatinat de Mazowie est le plus fort en population et en nombre de feux; mais aussi il renferme dans ses limites Varsovie, capitale du royaume, laquelle compte 126,433 habitans et 13,250 feux. G. Gley.

22. Rocznik instytutow religiynych i edukacyynych w krolestwie Polskiem. — Annuaire des établissemens religieux et d'éducation dans le royaume de Pologne. Varsovie, $18\frac{26}{27}$.

§ I. Commission du gouvernement pour les affaires ecclésiastiques et l'instruction publique.

Ministre président: le comte Stanislas Grabowski, sénateur palatin.

Membres de la Commission: 1° Jean Paul Woronicz, archevêque de Varsovie, primat et sénateur du royaume; 2° les évêques de Plock, d'Augustow, siégeant pendant six mois, et les évêques de Cracovie et de Lublin, pendant les six autres mois; 3° parmi les autres membres nous remarquons le comte Stanislas Zamoyski, palatin et président du sénat.

§ II.

Établissemens de la religion catholique et d'instruction publique :

Églises cathédrales.....	9
Collégiales.....	6
Paroissiales.....	1,919

Églises cathédrales.

I. Archevêché de Varsovie.
II. Diocèse de Cracovie.
III. — de Cujavie dit de Kalicz.
IV. — de Plock.
V. — de Lublin.
VI. — de Sandomir.
VII. — d'Augustow à Seyny.
VIII. — de Podlachie à Janow.
IX. — des Grecs-Catholiques à Culm ou Chelm.

Archevêché de Varsovie.

Ce diocèse se compose de l'ancien évêché de Varsovie et de la portion de l'archevêché de Gnesne (1), qui est tombée dans les limites du royaume de Pologne. Ce royaume, rétabli en 1815 par le congrès de Vienne, fut divisé en huit palatinats qui ont chacun leur évêché, leur cathédrale, leurs séminaires et leurs établissemens d'instruction publique pour les sciences profanes. Cette organisation ayant été en 1818, quant aux objets religieux, approuvée par une bulle du pape Pie VII, l'évêque de Varsovie prit le titre d'archevêque et de primat du royaume, avec juridiction métropolitaine sur les autres évêques de la Pologne. Cet archevêché comprend la ville de Varsovie, capitale du royaume, et le palatinat de Mazowie, à l'exception de la Cujavie, qui, avec d'autres territoires, forme un palatinat et un diocèse particulier. L'archevêché a, à Varsovie, sa cathédrale, son chapitre métropolitain, ses séminaires, et à Lo-

(1) Depuis l'établissement du christianisme en Pologne jusqu'à nos jours, l'archevêque de Gnesne a eu le titre de primat du royaume avec la juridiction métropolitaine sur les autres diocèses. La ville de Gnesne et une partie de l'archevêché appartenant aujourd'hui au duché de Posen, le gouvernement russe proposa de nouveaux arrangemens qui furent agréés par la cour de Rome et d'après lesquels l'archevêque de Varsovie est aujourd'hui primat et métropolitain du royaume.

witz, une collégiale avec chapitre. Il est divisé en 20 doyennés et 276 paroisses, qui comptent 495,788 âmes. Il a 3 séminaires, 1° le séminaire général qui est pour toute la Pologne; 2° deux séminaires diocésains, dont l'un est attaché à l'église métropolitaine, et l'autre est dirigé par les PP. Piaristes. Il y a aussi à Lowitz une maison pour les vieux prêtres, 32 maisons religieuses d'hommes et 9 de femmes.

La Pologne doit son séminaire général ou école des hautes études ecclésiastiques, à la bienfaisance de l'empereur Alexandre, qui, par ses décrets du 9 décembre 1823 et du 23 octobre 1824, lui a donné son organisation actuelle. Les professeurs de théologie à l'université sont tenus de donner aussi des leçons au grand-séminaire, lequel est placé sous la protection de la Commission royale des études, et sous la direction spéciale de l'archevêque. Il a un recteur, un vice-recteur, un proviseur, et, outre les 6 professeurs appartenant à l'université, il a 3 professeurs intérieurs, l'un pour la philosophie, le second pour le chant et les cérémonies liturgiques, et le troisième pour l'histoire et la langue française. La maison a des fonds pour entretenir quarante élèves, qui, après avoir passé deux années dans un des séminaires diocésains, doivent faire un cours de quatre ans dans cette école des hautes études ecclésiastiques. On y admet aussi les élèves externes, soit ecclésiastiques, soit laïcs, qui désirent prendre part aux leçons des professeurs appartenant à l'université. Le séminaire a une bibliothèque particulière avec un fonds annuel de 6,000 florins pour acquisition de nouveaux livres.

Personnel du grand-séminaire. Un Recteur, un Vice-Recteur, un Proviseur, 6 *Professeurs de théologie*, 3 Professeurs intérieurs du séminaire pour la philosophie, le chant, l'histoire, etc.

Établissemens d'instruction publique à Varsovie.

I. Université pour tout le royaume; II. École polytechnique; III. Établissement pédagogique; IV. Lycée; V. École palatinale ou Lycée chez les Piaristes; VI. Pensionnat chez les Piaristes; VII. Établissement pour les sourds et muets; VIII. Collége des Dominicains; IX. Collége de la rue Royale, avec un grand nombre d'établissemens particuliers. L'Université est divisée en sections de théologie, de droit, de jurisprudence, d'administration, de médecine et de chirurgie, de philosophie et des beaux-

arts. Elle envoie de ses élèves dans les pays étrangers, pour y perfectionner leurs études. Elle a une bibliothèque publique, des cabinets de peinture, de gravure, de modèles en plâtre, de médailles, de zoologie, de minéralogie, un jardin botanique, un laboratoire de chimie, un cabinet d'anatomie, un observatoire, des établissemens de clinique, une imprimerie et des presses lithographiques.

D'après un compte rendu à l'Université, pour l'année 18$\frac{25}{26}$, cette école avait eu 121 élèves en théologie, dont 26 avaient reçu les premiers degrés académiques; 254 élèves en droit, dont 67 avaient reçu les degrés dans la science d'administration, en terminant leurs cours, et 99 en joignant l'étude des lois à celle de l'administration. 120 élèves de médecine et de chirurgie avaient reçu leurs derniers diplômes. 283 élèves avaient fréquenté les écoles d'architecture et d'arpentage, et 11 seulement avaient reçu leur dernier diplôme. Pendant cette année scholaire de 18$\frac{25}{26}$, 1911 élèves avaient suivi les cours.

Le palatinat de Mazowie, Varsovie n'y étant pas compris, a les établissemens suivans:

1° Écoles des P. P. Piaristes à Lowicz et à Wloclaweck; 2° École de Lenczycé; 3° École pédagogique de Lowicz pour former des maîtres d'école. Elle a des fonds pour entretenir 40 élèves. Elle avait, avant la guerre de 1806, un jardin botanique. Il paraît qu'il n'a pas été rétabli.

II. *Diocèse de Cracovie.*

Ce diocèse, un des plus anciens du royaume, était aussi un des plus étendus, ayant au moins 1000 églises paroissiales. D'après le traité de Vienne et la Bulle rendue par le pape Pie VII, il ne comprend plus que la ville libre de Cracovie et le Palatinat de ce nom. Quoique l'église cathédrale, son chapitre, le séminaire diocésain et la maison des vieux prêtres soient situés dans la ville même de Cracovie, cependant ils sont considérés comme établissemens appartenant au royaume de Pologne. Il en est de même des établissemens ecclésiastiques, situés dans la ville ou dans son territoire; quant au spirituel, ils sont soumis à la juridiction de l'évêque diocésain, et, pour les intérêts matériels, ils sont sous la protection du gouvernement polonais.

Le diocèse a, à Cracovie, une cathédrale, un séminaire qui est dirigé par les Lazaristes ou P. P. des Missions; à Kielcé,

une collégiale et un séminaire qui est dirigé par des prêtres séculiers. Le diocèse est divisé en dix-huit doyennés qui comprennent 231 paroisses, ayant 383,050 âmes, sans compter la ville de Cracovie et son territoire, qui en ont 100,000. Le diocèse a 7 couvens d'hommes et un de femmes.

Établissemens d'instruction publique dans le Palatinat.

I. Écoles palatinales ou Lycées à Kielcé et à Pinczow. La première avait 436 élèves, dont 64 en théologie, 86 en philosophie, les autres dans les sciences exactes et dans l'étude des langues. Ce même établissement a une bibliothèque, un musée, des cabinets de minéralogie, etc. L'école de Pinczow est moins florissante.

III. *Diocèse de Cujavie ou de Kalicz.*

Ce nouveau diocèse a été formé en 1818 par une partie de l'archevêché de Gnesne, par une portion de celui de Cracovie, et par l'ancien diocèse de Cujavie. Il comprend le palatinat de Kalicz, dans celui de Mazovie, le district de Cujavie; avec ces deux réunions on a formé le nouveau palatinat de Kalicz. L'évêché de Cujavie a, depuis l'an 1339, sa cathédrale à Wloclaweck, ainsi que son chapitre et son séminaire; à Kalicz il a une collégiale avec chapitre. Il est divisé en 23 doyennés et en 539 paroisses, qui ont 557,003 âmes, avec 36 maisons religieuses d'hommes et 3 de femmes.

Établissemens d'instruction publique dans le palatinat de Kalicz.

1° *École palatinale à Kalicz.* Elle avait, pendant la dernière année scholaire, 571 élèves; richement fondée, elle a une bibliothèque, un musée, des cabinets, etc.

2° Écoles des P. P. Piaristes à Pétrikau, à Wiélun; 3° Écoles des P. P. Bernardins à Warta.

IV. *Diocèse de Plock.*

Ce diocèse, qui a subi de grands changemens d'après l'organisation de 1818, comprend le palatinat actuel de Plock. Il a, à Plock, la cathédrale, son chapitre et son séminaire; à Pultusk, une collégiale, un chapitre, un séminaire et une maison pour les vieux prêtres. Il est divisé en 17 doyennés et en 231 paroisses qui comptent 379,946 âmes. Il a 18 couvens d'hommes et 5 de femmes.

Établissemens d'instruction publique dans le palatinat de Plock.

1° École palatinale à Plock, tenue par des prêtres séculiers;

elle avait, pendant l'année scholaire, 372 élèves. Elle possède une bibliothèque, un musée pour les mathématiques et la physique, et un cabinet de minéralogie.

2° École palatinale du Pultusk, dirigée par les Bénédictins. Elle est plus florissante que celle de Plock. Elle comptait 408 élèves; elle est plus riche en livres; son musée et ses cabinets sont mieux fournis.

3° Écoles de Zuromin et de Skonp, dirigées, la première, par des religieux réformés, et la seconde, par des Bernardins.

V. *Diocèse de Lublin.*

Le siège du diocèse, qui, depuis les temps les plus reculés, était à Culm ou Chelm, fut transféré à Lublin lorsque l'Autriche se fut emparé de la Gallicie; depuis l'organisation de 1818 on a changé ses limites. Il comprend aujourd'hui le nouveau palatinat de Lublin. Il a, à Lublin, une cathédrale, un chapitre et un séminaire; à Zamosc, une collégiale et un chapitre qui furent fondés par Jean Zamoyski, dit le Grand. Il est divisé en 12 doyennés et 127 églises paroissiales, qui comptent 337,575 âmes. On y trouve aussi 20 maisons religieuses d'hommes et 4 de femmes.

Établissemens d'instruction publique dans le palatinat de Lublin.

1° École palatinale à Lublin. Elle paraît florissante. Elle avait 463 élèves. Elle possède une riche bibliothèque, un musée pour les sciences mathématiques et physiques, un cabinet de minéralogie, et elle est richement fondée.

2° École palatinale fondée par Zamoyski. Elle avait 338 élèves et paraît très-bien fournie.

3° École des Piaristes à Opal; 4° École de Hrubieszow; 5° École pédagogique pour les maîtres d'école et organistes à Pulawa.

VI. *Diocèse de Sandomir.*

Ce diocèse, établi en 1818, comprend le nouveau palatinat de ce nom. Il a une cathédrale, son chapitre, son séminaire à Sandomir, et une collégiale avec chapitre à Opatow. Il est divisé en dix-sept doyennés, en 194 églises paroissiales, qui comptent 358,675 âmes. On y trouve 13 maisons religieuses d'hommes et 3 de femmes.

Établissemens d'instruction publique dans le palatinat de Sandomir.

1° École palatinale de Radom, dirigée par les P. P. Piaristes.

Elle comptait 389 élèves. Sa bibliothèque, son musée et son cabinet sont bien fournis.

2° Écoles de Sandomir et de Wonchock. Celle-ci est moins nombreuse que la première.

VII. *Diocèse d'Augustow ou de Seyny.*

Ce diocèse, érigé en 1818, comprend le nouveau palatinat d'Augustow. Il a sa cathédrale et son chapitre à Seyny; son séminaire, qui est à Tykocin, est dirigé par les prêtres des Missions. Il est divisé en 12 doyennés et en 121 paroisses, qui comptent 393,788 âmes. On y trouve 7 maisons religieuses d'hommes et 1 de femmes.

Établissemens d'instruction publique dans le palatinat d'Augustow.

1° Écoles palatinales de Lomza et de Seyny. La première comptait 358 élèves, et la seconde 201.

2° Écoles de Szczuczyn et de Tykocin.

VII. *Diocèse de Podlachie ou de Janon.*

Ce diocèse, érigé en 1818, formé de différentes portions du diocèse de Lublin, comprend le nouveau palatinat de Podlachie. Il a à Janon sa cathédrale, son chapitre et son séminaire diocésain; à Wengrow, un second séminaire, dirigé par des prêtres réguliers appelés *Communistes*. Il est divisé en 11 doyennés et 113 paroisses, qui comptent 207,973 âmes. On y trouve 17 maisons religieuses d'hommes et une de femmes.

Établissemens de l'instruction publique dans le palatinat de Podlachie.

1° École palatinale de Lukow, dirigée par les P. P. Piaristes. Elle comptait 254 élèves. Elle a des fonds particuliers et est très-bien fournie en livres, instrumens, etc.

2° École de Bialla; 3° Celle de Wengrow, dirigée par les P. P. Communistes; 4° École de Siedlicé.

IX. *Diocèse de Culm ou de Chelm, du rit grec catholique.*

Ce diocèse, qui est très-ancien, s'étend sur les églises que les Grecs-Unis ou Grecs-Catholiques possèdent dans le royaume de Pologne et dont le plus grand nombre se trouve dans les palatinats de Lublin, de Podlachie et d'Augustow. Il est divisé en 21 doyennés et 287 paroisses qui comprennent 239,558 âmes. Il a 5 maisons religieuses d'hommes qui suivent la règle de

S. Basile. Sa cathédrale, son chapitre et son séminaire diocésain sont à Culm ou Chelm.

Le royaume de Pologne a, à Rome, deux établissemens, l'un pour les Catholiques-Latins, et l'autre pour les Catholiques-Grecs. Dans celui-ci on fait tous les jours l'office en langue ruske, en langue latine et en langue italienne.

Établissemens religieux grecs-russes.

Les Grecs non-unis ont dans le royaume 6 églises paroissiales : à Varsovie, à Opatow, à Kalicz, à Pétrikau, à Lublin et à Drohiczyn. Ils ont aussi une maison religieuse à Jableczno dans la Podlachie. Ces établissemens sont sous la juridiction de l'évêque de Minsk ; ils ne comptent que 342 âmes.

Établissemens religieux de la Confession d'Augsbourg.

Les Luthériens ont dans le royaume de Pologne 28 temples, qui forment autant de paroisses, soumises à la juridiction du Consistoire de Varsovie. On y compte 200,000 âmes.

Établissemens religieux des Réformés.

Les Calvinistes ont neuf temples qui sont sous la juridiction du Consistoire de Varsovie. Ils comptent à peu près 100,000 âmes.

Secte des Philiponowiens.

Cette secte, que l'on ne rencontre que dans le palatinat d'Augustow, a deux temples auxquels appartiennent 500 familles.

Israélites.

Les Juifs en Pologne ont 274 synagogues; leur population est de 345,000 âmes.

Mahométans.

Ils ont une mosquée dans le palatinat de Podlachie, et une dans celui d'Augustow.

TABLEAU *statistique des Établissemens religieux catholiques, dans le royaume de Pologne.*

	Diocèses.	Culte.	Doyennés.	Paroisses.	Population.	Maisons religieuses. d'hommes.	de femmes.	Total.
1	Varsovie.....	Latin....	20	276	495,788	32	9	41
2	Cracovie.....	idem..	18	231	383,050	7	1	8
3	Cujavie de Kalicz	idem..	23	339	557,003	36	3	39
4	Plock.....	idem..	17	231	379,946	18	5	23
5	Lublin.....	idem..	12	127	337,535	20	4	24
6	Sandomir.....	idem..	17	194	358,675	13	3	16
7	Augustow.....	idem..	12	121	393,788	7	1	8
8	Podlachie.....	idem..	11	113	207,973	17	1	18
9	Culm.....	Grec.....	21	287	239,555	5	.....	5
	TOTAL.....		151	1919	3,353,313	155	27	182

TABLEAU *statistique des établissemens d'instruction publique.*

	PALATINATS.	Établissemens.	Maîtres.	Élèves.	Institutrices	Élèves.	Écoles élémentaires.	Élèves.	TOTAL. Écoles.	Élèves.
1	Cracovie.....	3	32	697	5	119	113	3527	121	4343
2	Sandomir.....	3	29	700	2	126	50	2332	55	3158
3	Kalicz.....	4	40	1103	10	190	183	3410	197	4703
4	Lublin.....	5	53	1065	7	135	55	1482	67	2682
5	Plock.....	4	42	1145	6	179	66	1800	76	3124
6	Mazowie.....	16	214	3352	33	802	192	7540	241	11694
7	Podlachie.....	4	42	738	5	94	42	1251	51	2083
8	Augustow.....	4	81	729	2	46	62	1961	68	2736
	TOTAL.....	43	483	9529	70	1691	763	23303	876	34523
	A Varsovie, avec l'Université	10	172	2740	28	707	84	3086	122	6533

Ces établissemens de Varsovie sont mentionnés sous la rubrique du Palatinat de Mazowie.

G. G..y.

23. Presse polonaise.

Dans le courant de 1828, il est sorti des 19 presses typographiques existant à Varsovie, 100 ouvrages écrits en langue polonaise, comprenant 13 ouvrages poétiques, 22 romans et contes, 11 ouvrages scientifiques, 7 de jurisprudence, 14 sur la religion, 1 de médecine, 6 à l'usage de l'enfance, 2 sur l'économie forestière, 4 sur l'architecture, 1 ouvrage dramatique

et 20 traitant de divers sujets. Ne sont pas compris dans ce nombre les ouvrages périodiques, les gazettes, les almanachs, etc. En outre, il a paru aussi 2 ouvrages latins, 1 écrit en français, 3 en allemand et 1 en hébreu. (*Leipzig. Liter. Zeitung*, avril 1829, p. 645.) G.

24. Danemark. — Fortegnelse over de i Aaret 1827 i Kiøbenhvan udkomne Boeger. — Notice des livres publiés à Copenhague en 1827; par F. Diechmann. In-8°. Copenhague 1828; Gyldendal. (*Nordisk Tidsskrift;* Vol. II, cah. 4.)

Ce catalogue, que l'auteur se propose de continuer annuellement, comprend les livres imprimés non seulement à Copenhague, mais aussi ceux qui ont paru dans les provinces danoises, pourvu qu'ils aient été annoncés dans la capitale. L'auteur a classé les livres par ordre de matières; on voit que le nombre des ouvrages imprimés en Danemark dans le cours de l'année 1827, se monte à 219, et qu'un exemplaire de tous ces articles coûterait 484 rixdales. Il y a dans ce nombre 30 ouvrages de théologie, philosophie et éducation; 15 de jurisprudence; 19 d'histoire naturelle et de médecine; 53 d'histoire, géographie et statistique; 17 de linguistique et de littérature classique; 17 d'économie politique, rurale, domestique, commerce, beaux-arts et arts mécaniques; 14 de mathématiques, science militaire et marine; 7 d'instruction élémentaire; 63 romans, recueils de poésies et pièces de théâtre; enfin 34 ouvrages sur des sujets divers. D.

25. Allemagne. — Situation commerciale de l'Allemagne.

Conformément au traité de Cassel, l'Allemagne comprend les 4 grandes divisions commerciales suivantes : 1° l'Autriche; 2° la Prusse, Hesse-Darmstadt, Anhalt-Dessau, Bernbourg et Cöthen et une partie de Schwarzbourg-Soudershausen; 3° la Bavière, le Wurtemberg, Hohenzollern Hechingen et Sigmaringen. 4° le Hanovre, le royaume de Saxe, Hesse-Cassel, Saxe-Weimar-Eisenach, Brunswick, Hesse-Hombourg, Nassau, Oldenbourg, Altenbourg, Saxe-Cobourg-Gotha, Saxe-Meiningen; Reuss, Schwarzbourg-Rudolstadt, Brème et Francfort sur le Mein. Les États suivans ne sont pas compris dans ce traité, savoir : Bade, Waldeck, et Lippe, Mecklenbourg-Schwerin et

Strelitz, Lubeck et Hambourg. Il a été conclu, en outre, plusieurs traités séparés : 1° un traité entre le royaume de Saxe, les duchés saxons et la principauté de Reuss et Schwarzenbourg, dont l'objet a été de faciliter le commerce aux frontières, et d'abolir divers droits qui avaient existé jusqu'alors et qui nuisaient aux rapports commerciaux de ces divers états entr'eux. 2° Un traité entre ces mêmes états, non compris le royaume de Saxe, pour la construction de nouvelles routes pour faciliter, autant que possible, les rapports commerciaux entre les États de la Confédération. 3° Un traité entre la Hesse électorale, Saxe-Weimar, Cobourg-Gotha et Meiningen, relativement à divers produits de l'agriculture et de l'industrie échangés réciproquement entre ces états, et aux droits établis aux frontières respectives. 4° Un traité entre le royaume de Hanovre et la Hesse électorale pour faciliter le commerce aux frontières et pour la diminution ou l'entière abolition de certains droits de transit. Ces traités seront publiés aussitôt qu'ils auront été ratifiés par chacun des gouvernemens qui y ont concouru. (*Allg. Handl. Zeitung;* janv. 1829, n° 3.) G.

26. Progrès de la Navigation du Rhin.

Plusieurs feuilles ont déjà annoncé que le navire hollandais, la *Cornelia*, était arrivé directement de Londres dans le port de Cologne. Cet heureux essai, qui fait espérer que bientôt Cologne reprendra sa communication directe avec la mer, communication dont le gouvernement des Pays-Bas a privé cette ville depuis près de deux siècles, a produit une vive sensation dans les pays du Rhin. Il est difficile de concevoir comment l'Angleterre, si jalouse de conserver et d'étendre ses droits maritimes, a pu ne pas faire mention de la libre navigation du Rhin dans le traité de paix de Vienne. On concevra facilement combien ce débouché présente d'avantages à l'Angleterre, lorsqu'on saura que les provinces rhénanes prussiennes tirent annuellement de cette île 5 millions de livres de cotons filés seulement, sans compter les cotons bruts et les autres articles manufacturés, dont la quantité est encore plus considérable, et pour lesquels ces provinces pourraient fournir en échange de la laine et des grains, avec une infinité d'autres productions. On ne peut pas s'appuyer sur la difficulté de cons-

truire des navires qui soient à la fois propres à naviguer sur mer et sur les fleuves; car le navire cité plus haut est une preuve de la possibilité qu'il y a de réunir ces deux avantages, et comme, d'après le traité conclu entre la Prusse et les Pays-Bas, la navigation est libre, non seulement sur la Lek, mais aussi sur les canaux et rivières de la Hollande qui communiquent avec le Rhin, les bâtimens employés pour cet objet n'auraient pas besoin de plus de 5 à 6 pieds d'eau. Si l'on se servait à cet effet de bateaux à vapeur, le commerce entre l'Angleterre et les provinces rhénanes deviendrait de la plus grande importance. (*Allg. Zeitung;* mai 1829, n° 132.) G.

27. Statistique des sept universités prussiennes, de 1820 à 1828.

Années scolaires.	Total des élèves.	Étudians. Cours de théologie. Église évangélique.	Église catholique.	Philologie et philosophie.	Sciences judiciaires et administrativ. Jurisprudence	Finances.	Médecine.
Été 1820.....	3144	853	256	373	938	95	629
Hiver 1820—1821.	3382	892	264	450	974	135	667
Été 1821.....	3407	901	327	368	1062	129	620
Hiver 1821—1822.	3624	983	306	488	1094	100	644
Été 1822.....	3713	1057	351	416	1118	155	616
Hiver 1822—1823.	4117	1156	405	512	1197	178	669
Été 1823.....	4147	1274	445	482	1152	151	643
Hiver 1823—1824.	4493	1367	514	564	1253	121	674
Été 1824.....	4415	1338	546	482	1293	135	621
Hiver 1824—1825.	4965	1466	641	541	1525	109	683
Été 1825.....	5144	1530	707	513	1570	118	697
Hiver 1825—1826.	5452	1674	763	577	1607	117	714
Été 1826.....	5512	1798	820	579	1557	91	664
Hiver 1826—1827.	5656	1796	878	638	1583	68	693
Été 1827.....	5703	1856	901	609	1570	96	671
Hiver 1827—1828.	5954	1951	888	714	1559	111	731

ÉTUDIANS NATIONAUX ET ÉTRANGERS se destinant aux fonctions

ANNÉES SCOLAIRES.	DE PROFESSEURS ET ÉCCLÉSIASTIQUES.		JUDICIAIRES ET ADMINISTRATIVES.		DE MÉDECINE.		TOTAL.	
	nationaux.	étrangers.	nationaux.	étrangers.	nationaux.	étrangers.	nationaux.	étrangers.
Été 1820	1235	247	817	216	398	231	2450	694
Hiver 1820—1821	1337	269	890	219	412	255	2639	743
Été 1821	1324	272	965	226	408	212	2697	710
Hiver 1821—1822	1499	278	956	247	421	223	2876	748
Été 1822	1483	341	1091	182	412	204	2986	727
Hiver 1822—1823	1635	438	1178	197	447	222	3269	857
Été 1823	1762	439	1154	149	441	202	3357	790
Hiver 1823—1824	1939	506	1195	179	463	211	3597	896
Été 1824	1893	473	1271	157	444	177	3608	807
Hiver 1824—1825	2094	554	1449	185	475	208	4018	947
Été 1825	2230	529	1519	169	493	204	4242	902
Hiver 1825—1826	2398	616	1541	183	493	221	4432	1020
Été 1826	2549	648	1480	171	467	197	4496	1016
Hiver 1826—1827	2632	680	1489	162	466	227	4587	1069
Été 1827	2711	655	1493	173	462	209	4666	1037
Hiver 1827—1828	2840	713	1466	204	498	233	4804	1150

Les élèves en théologie offrent un accroissement proportionnellement plus grand dans l'Église catholique que dans l'Église réformée. On ne doit pas toutefois attribuer cette différence à ce que, dans la première, trois fois plus de jeunes gens, qu'il y a 7 ans, se vouent à l'état ecclésiastique, mais bien à la nécessité généralement sentie aujourd'hui de donner aux ministres de la religion une instruction plus soignée et plus étendue que celle qu'ils puisent dans les gymnases et dans les séminaires. Il faut donc envisager comme un heureux augure pour les progrès des lumières, l'accroissement sensible du nombre d'étudians de cette classe dans les universités.

A la vérité, le nombre des théologiens évangélistes n'a pas augmenté dans un pareil rapport, bien qu'il se soit accru de plus du double dans le courant de 7 années; mais on ne doit pas oublier aussi que depuis longtemps la vocation pour l'état ecclésiastique dans l'église évangélique avait considérablement déchu.

Le nombre des étudians en philologie et en philosophie, qui

se destinent au professorat, a augmenté d'un peu plus de moitié; si cet accroissement, qui n'est pas à comparer à celui des théologiens, paraissait trop considérable dans un intervalle de 7 années, ce ne pourrait être qu'à ceux qui ne voient pas les perfectionnemens considérables que l'on apporte de toutes parts à l'enseignement, par la création de nouveaux établissemens et par les améliorations introduites dans ceux qui existent déjà. Non seulement on doit songer à remplir les places vacantes, il faut aussi pourvoir aux nouveaux besoins qui naissent de l'extension journellement donnée à l'instruction publique.

La diminution sensible que l'on observe dans le nombre des étudians inscrits pour les fonctions administratives, est une preuve que l'on exige pour cette partie des connaissances bien plus approfondies qu'on ne le faisait autrefois. Quant aux légistes, on doit voir avec satisfaction qu'ils ont augmenté, depuis 7 années, dans le rapport de 8 à 5. Cet accroissement promet à l'état des citoyens instruits et des hommes capables de remplir, par la suite, des fonctions importantes.

Le nombre des étudians en médecine ne s'est seulement pas accru, pendant les sept dernières années, proportionnellement à l'accroissement de la population de la Prusse. Le rapport de celle-ci a été de 113 ½ à 1,000, tandis que celui des étudians en médecine n'a été que de 96 à 1,000. Cependant, il ne s'agit pas seulement d'entretenir le nombre des médecins déjà existans, il faut aussi l'augmenter; car ils sont rares, surtout dans les cantons pauvres.

Le nombre des étudians a été de ⅓. Celui des Prussiens qui, pendant cette période, ont fréquenté des universités étrangères, étant inconnu, voici les rapports que l'on peut établir entre la population du royaume et les nationaux qui ont étudié dans les universités de leur pays.

La Prusse avait à la fin de 1820, 11,272,482 habitans, et à la fin de 1827, 12,552,278.

Ce qui donne pour le nombre des habitans, à la fin des années

	1820	—	1827.
Sur un étudiant national.....	4,271.	—	2,613.
Sur un étudiant en théologie.....	8,431.	—	4,420.
Sur un étudiant en jurisprudence et sciences administratives.....	12,666.	—	8,562.
Ibid. — en médecine.....	27,360.	—	25,205.

En admettant, en général, comme constant, le rapport ci-dessus des étudians aux vivans; calculant ensuite la durée de l'enseignement dans les universités, telle qu'elle est déterminée par les réglemens, savoir : 3 ans pour les théologiens et les juristes et administrateurs, et 4 ans pour les médecins, et supposant enfin qu'un homme qui a achevé ses cours universitaires, parcourre la carrière de sa profession pendant 30 ans, on aura :

un théologien pour..... 442 habitans.
un jurisconsulte et un administrateur pour. 856.
un médecin pour..... 3,360.

A la vérité ces calculs reposent sur des données d'une exactitude peu rigoureuse, et ne peuvent tout-au-plus servir qu'à fixer l'attention sur cette matière, et à provoquer la recherche de résultats plus exacts. (*Allg. Liter. Zeitung*; février 1829, p. 89.) G.

28. I. Notes statistiques sur Berlin.

D'après les documens existant au Bureau de statistique de Berlin, le nombre des suicides commis dans cette ville s'élevait, y compris les militaires,

Dans l'année 1823 à 25,	dont 18 h.	et 7 f.	
1824 à 17,	16	1.	
1825 à 22,	19	3.	
1826 à 30,	26	4.	
1827 à 30,	25	5.	

Mais on n'a point indiqué le genre de mort que ces individus avaient choisi.

D'après des tableaux spéciaux dressés à la Direction des pauvres, le nombre des pauvres secourus à domicile, et la somme des aumônes courantes s'élevaient

		Rthlr.	Sgr.	Pf.
dans l'année 1822 à 2,990 ind. rec.		28,349.	8.	9.
1823 à 3,028		31,408.	2.	6.
1824 à 3,205		44,928.	7.	6.
1826 à 3,475		50,455.	6.	6.

Ainsi, non seulement le nombre des pauvres, qui ont obtenu des secours a augmenté d'année en année, mais les aumônes ont suivi une progression extraordinaire; malgré la surveillance active que l'on a vouée à l'extinction de la mendicité à domicile

et du vagabondage, on n'est pas encore parvenu à les détruire, nous voyons au contraire le nombre des mendians augmenter tous les ans. En effet, les surveillans des pauvres ont dénoncé

dans l'année 1822	359 mendians.
1823	555.
1824	651.
1825	677.

On n'a pas encore publié de tableaux généraux sur la direction publique des pauvres de Berlin, pour les années 1826 et 1827. (*Hertha;* nov. 1828, p. 215. — Gaz. géogr.) C. R.

29. II. Berliner Taschenbuch für das Gemein-Jahr 1829. — Almanach de Berlin pour l'année 1829. 380 p. avec pl. (*Allg. Repertor. der in-und ausländ. Liter.;* 1828, Vol. 3, cah. 1, p. 44.)

Cette année commence par deux mémoires sur la géographie et la statistique de l'Inde. 1° Des progrès et de l'état actuel de nos connaissances sur l'Inde, par A. W. de Schlegel. 1re partie, jusqu'à Vasco de Gama. L'auteur fait remonter à la plus haute antiquité les relations commerciales de l'Inde, par la présence de mots sanskrits dans l'hébreu, le phénicien, etc., tels que *Coton,* hébr. *Karpas,* sanskr. *Karpasa;* Καστιτερος, grec; sanskr. *Kastéra;* grec, Πιπερι, *Poivre,* sanskr. *Pippali.* — Connaissance des Grecs et des Romains sur l'Inde. Les anciens géographes. Sumatra et l'archipel indien. Notions les plus anciennes du Buddhisme. Pères de l'église et nouveaux platoniciens. Les Perses sous les Sassanides. Les Arabes; ils ont traduit divers écrits de l'Inde, et les mille et une nuits sont d'origine indienne. Même en arithmétique, en algèbre, en astronomie, en médecine et en chimie, les Arabes ont eu pour maîtres les Indiens. Au moyen âge, l'Europe n'avait pas de rapports commerciaux immédiats avec l'Inde. L'année 1830 contiendra la 2e partie, depuis Vasco de Gama jusqu'à nos jours. 2° Géographie de l'Inde, par C. Ritter. Explication de la carte de l'Inde en-deçà du Gange, avec la description exacte des provinces, de leurs productions, commerce, leur et des lieux les plus remarquables. G.

30. III. Der Berliner Nachweiser, etc. — Indicateur de Berlin, etc.; par Ch. Gödicke. In-8°. Berlin, 1828.

La ville de Berlin contient 206 grandes rues, 88 petites, 7,330 maisons. La population est de 203,668 individus, sans compter les militaires, estimés à 16,609. — Le fonds de la Compagnie d'assurance contre l'incendie des maisons était en 1826 de 65,003,675 rxd. On compte à Berlin 48 libraires et marchands de livres, et 29 imprimeries, qui occupent 136 presses et six machines à vapeur. (*Journ. gén. de la litt. étrang.*; sept. 1828, p. 266.)

31. Université de Heidelberg.

Pendant la première moitié de cet hiver, on comptait à l'université de Heidelberg 566 étudians, y compris 301 étudians étrangers; à l'université de Freibourg 667 étudians dont 126 étrangers.

32. Instruction publique de la Bavière en 1828.

Jusqu'à présent la Bavière a eu, outre les 3 hautes écoles de Munich, Erlang et Würzbourg, les établissemens d'instruction suivans :

Lycées, comprenant la section de philosophie et de théologie, à Ratisbonne, Amberg, Aschaffenbourg, Bamberg et Dillingen, — En tout 733 étudians.

Classe générale de philosophie, à Landshut. — Total 33 étud.

Classes isolées, à Spire, Deux-Ponts, Ansbach, Augsbourg et Passau. — Total 107 étudians.

Gymnases complets, y compris les classes d'humanités, à Spire, Deux-Ponts, Aschaffenbourg, Mümerstadt, Würzbourg, Baireuth, Bamberg, Anspach, Erland, Nuremberg, Augsbourg, Dillingen, Kempten, Neubourg, Amberg, Ratisbonne, Munich, Landshut, Passau et Straubing. — Total 6,147 étudians.

Écoles préparatoires, comprenant les humanités et les deux premières classes des gymnases, à Eichstædt, Weiden, Schweinfurth, Frankenthal, Kaiserslautern, Grünstadt, etc. Les élèves de ces écoles ne sont pas comptés ici.

Le nombre total des étudians de tous ces établissemens peut s'être élevé en 1828 à 8,000, et à 10,700 en comprenant les candidats des hautes écoles. (*Hesperus*; mars 1829, n° 52. — *Allg. Zeitung*; 9 fév. 1829.)

33. Notes statistiques sur la Bohême. — I. Produits de l'industrie, soumis à l'exposition publique ouverte à Prague en août 1828.

C'est la 1re exposition qui ait eu lieu à Prague, et bien qu'un grand nombre de fabriques du royaume n'y aient rien envoyé, on comptait 1,498 numéros, dont chacun comprenait souvent plusieurs objets. Le tout a été estimé à la somme de 35,192 fl. 17 kr. monnaie de convention. On avait choisi, à cet effet, le vaste local destiné aux bals de la cour. Parmi les divers articles qui ont surtout fixé l'attention des connaisseurs et des amateurs des produits du règne minéral, on cite les agathes et les calcédoines, qui se taillent dans divers endroits du cercle de Bunzlau. Ces pierres sont généralement connues sous le nom de pierres de Bohême. On a aussi beaucoup admiré les beaux grenats du Tirol, dont la maison Kriner de Prague fait un commerce fort étendu, ainsi que les grenats de Bohême provenant de la fabrique du bijoutier Michel Richter; les articles en terre plastique et les poteries en terralithe de la maison Hufsky de Hohenstein près de Téplitz; les belles porcelaines des maisons et fabriques Lippert et Haas de Schlaktenwald, Reichenbach de Pirkenhammer, et des frères Heidinger d'Ellbogen; un superbe poële en graphite, de la fabrique de Swoganow dans le cercle de Chrudimer. Cet article ayant été demandé d'Angleterre, le propriétaire de cet établissement a tout lieu d'espérer trouver, par la suite, un débit considérable à l'étranger. Les produits des forges et mines, des fabriques de laminage, d'étamage, de tréfileries, d'orfévreries, de bijouteries, de bronzes, méritent une mention particulière. Parmi les produits chimiques, surtout ceux qui sont employés dans la teinture, on cite avec éloges l'acide sulfurique de la fabrique de Lukawetz, l'alun préparé d'Antoine Richter de Königsaal; divers autres articles provenant des fabriques d'A. Brosche et du chimiste Brem; le gypse artificiel de la fabrique de Hochberg, et l'outre-mer du chimiste Jung; les glaces et autres articles en verre des manufactures de Neuwald, de Bürgstein, de Neuhurkenthal; les beaux produits en hyalithe de la fabrique de Buquoi; les cristaux supérieurement polis de la fabrique d'Ignace Palm, à Parchen; les superbes vases du Nestor des fabricans de verre en Bohême, Joseph Mayer d'Adolpshütten; les rubis, les grenats et les perles en verre de la fabrique de Jacques Duchek.

La classe comprenant les produits du règne végétal offrait des ouvrages de tour, d'ébénisterie et de tabletterie de la dernière perfection; du lin cultivé et préparé à la manière flamande, des fils de toutes espèces, des dentelles, façon de Bruxelles, de la fabrique de Meer et Bouffiaux; des batistes de la manufacture de Starkenbach; des toiles, du linge damassé, des toiles peintes des fabriques de Neumann de Georgswalde, des frères Erxleben de la Landskrone, de Marc Auer de Wschetau. Les articles en cotons manufacturés de Louis Lang de Roskosch, de Kochlin et Singer de Jungbunzlau, et les barrèges de F. Leitenterger de Kosmanos, ne le cédaient en rien à ceux des meilleures fabriques de l'étranger, non plus que les beaux télins et autres papiers de la manufacture de Schonfeld.

Parmi les produits du règne animal, on cite surtout les cuirs des tanneries de Jacques Levit de Pilsen et de Jacques Wach de Stab; les maroquins des frères Lederer de Pilsen, et les cuirs tannés de François Sorger de St-Katharina; les belles laines mérinos de François Schmiedinger de Schlaggenwald. Quant aux draps qui ont paru à l'exposition, ils n'étaient pas de nature à donner une haute idée de l'état où se trouve en Bohême cette branche importante de l'industrie.

Parmi les divers autres produits de l'industrie, qui, par leur nature particulière, ne peuvent pas être compris dans les trois classes ci-dessus, on cite un grand nombre d'objets de serrurerie, d'armurie, de coutellerie, d'horlogerie, des instrumens de physique, des machines, un grand nombre d'articles de nouveautés, des fleurs artificielles, des tapisseries, etc. Le catalogue de cette exposition a paru en août 1828, chez le libr. Calve à Prague. (*Hesperus;* nov. 1828, n°s 281, 283, 284, 287.) G,

§4. II. De la consommation de la houille, en général, en Bohême. (*Monatschrift des vaterl. Museums in Böhmen;* juillet 1827, p. 68.)

Le tableau suivant du gouvernement de Radniz, en Bohême, qui comprend une période de dix ans, prouve combien la consommation de la houille a augmenté dans les temps modernes.

ANNÉES.	MINES appartenant au gouvernement.	MINES appartenant à des particuliers.	TOTAUX.
	quintaux.	quintaux.	quintaux.
1817.....	22,586	94,544	117,048
1818.....	14,036	113,005	127,041
1819.....	12,719	111,259	123,978
1820.....	15,537	111,512	127,049
1821.....	23,761	112,521	136,282
1822.....	19,637	135,208	154,905
1823.....	25,107	152,653	117,760
1824.....	16,115	164,193	180,309
1825.....	18,956	192,826	211,783
1826.....	41,647	217,188	258,837
Somme....	210,101	1,404,909	1,614,092
Terme moyen pour les dix années.....	21,010	140,490	161,409

Les mines de houille exploitées par l'industrie particulière ont produit des quantités qui excèdent sept fois celles des mines du gouvernement, soit parcequ'elles sont plus étendues, soit parce que les travaux y sont dirigés avec plus d'activité.

Dans les dix années qui se sont écoulées de 1774 à 1783, la seule mine alors en exploitation a produit 77,577 quintaux, et par conséquent 7,757 quintaux par an, terme moyen. D'où il suit que depuis 50 années la consommation de la houille provenant des mines de Radniz est devenue quinze fois plus forte en général, et a triplé pour le gouvernement.

Il résulte de documens officiels, qu'en 1825 la Bohême a consommé 1,504,784 quintaux de houille; toutefois cette donnée ne peut être considérée comme exacte que relativement aux mines qui appartiennent à l'autorité. Les données relatives aux mines exploitées par des particuliers sont ordinairement au-dessous de la réalité. Mais alors même que l'on évaluerait à 2 millions de quintaux la houille extraite des mines, cette quantité serait encore peu considérble comparativement aux quantités obtenues par d'autres états. C'est ainsi que la monarchie prussienne a déclaré pour l'année 1824 :

Dans le district des mines de Silésie.....		11,112,080 q.
Id.	*d°* de la Basse Saxe et de la Thuringe.	238,480.
Id.	*d°* de Westphalie.....	7,316,889.
Id.	d° du Rhin.....	5,694,886.
	Total.....	24,362,335.

Mais ce produit, obtenu par un état entier, est tout-à-fait hors de proportion avec la consommation de houille que fait la seule ville de Londres. De 1801 à 1805, cette consommation a été, année moyenne, de 924,761 *chaldrons*; de 1806 à 1810, de 1,010,525 *ch.* et de 1811 à 1815 de 1,082,926 *ch.* Que l'on prenne la somme ronde d'un million, et l'on trouvera, qu'en évaluant le chaldron à 53 quintaux d'Angleterre, la consommation de houille à Londres s'élevait, il y a dix ans, à la somme annuelle de 53 millions de quintaux d'Angleterre, ou à 47,7/10 mill. de quintaux d'Autriche.

Si la Bohême, qui, à raison de l'abondance de houille que son sol renferme, peut assurément rivaliser avec l'Angleterre, ne fait qu'une consommation si faible de ce combustible, c'est parce que l'on y manque de canaux et de chemins de fer pour les communications, ainsi que de machines et de bateaux à vapeur, enfin parce que la force de l'habitude et de certains préjugés s'opposent à une plus ample consommation. C. R.

35. Philosophisch-historisch-geographische Untersuchungen ueber die Insel Helgoland, etc. — Recherches philosophiques, historiques et géographiques sur l'île de Helgoland ou *Heiligeland*, et ses habitans; par F. Von der Decken, général d'artillerie de Hannovre. Avec 2 planches et cartes. In-8° de IV et 250 p.; prix, 1 thlr., 12 gr. Hannovre, 1828; Hahn. (*Leipzig. Liter. Zeitung;* juin 1828, n° 140, p. 1118).

L'île remarquable de Helgoland est située dans la mer du Nord, à la proximité des embouchures de l'Elbe, du Weser et de l'Eider; cette île se trouve, depuis plusieurs années, sous la domination de la Grande-Bretagne, qui y a formé un établissement à cause de son importance nautique. D'une grande île qu'elle fut autrefois, elle n'a aujourd'hui que 13,800 pieds de circonférence. D'après des documens authentiques, il y aurait eu, en 1010, deux couvens et 9 paroisses. En 1300 il n'y avait plus que deux paroisses. On peut prévoir qu'elle sera un jour entièrement engloutie par la mer, qui en arrache constamment des masses considérables. Elle compte aujourd'hui 350 maisons habitées par 3,400 âmes. Ce sont des Frisons d'origine, pour la plupart pêcheurs et lamaneurs. Ils parlent, outre l'ancien frison, le bas allemand. Leur principale branche de subsistance

est la pêche de l'aigrefin et du homard. Ils exportent annuellement, pour Londres et Hambourg, environ 2 millions des premiers, et à peu près 50,000 des derniers. La navigation, le droit de rivage et les bains de mer leur rapportent également des sommes assez considérables. L'auteur a fait de cette île un objet de recherches, dont les résultats sont développés dans 41 chapitres. Bien que la critique ait quelques objections à opposer à ses opinions, comme, par exemple, à celles qu'il émet sur le *castum nemus* de *Tacite* et sur *Hertha*, p. 37, sur le culte de l'ancienne idole *Fosete* ou *Forsete*, ce qui signifie *expiation* (*reconciliation*), l'idée de la sagesse, de la bonté et de la miséricorde, on ne saurait méconnaître le mérite et l'importance d'une foule d'autres recherches relatives à cette île, comme, par exemple, de celles qui ont pour objet plusieurs usages païens encore observés aujourd'hui, tels que le débouclement de la ceinture, etc. On lira avec intérêt les détails caractéristiques donnés par l'auteur sur les habitans de cette île considérés sous le rapport de leur langue, de leurs relations extérieures, de leur manque de bravoure, de leur attachement à leur souverain, de leur amour pour la patrie, sur les diverses branches de leur industrie, leurs alliances de familles, l'éducation des enfans, la manière de vivre, etc. L'auteur a placé à la fin de son ouvrage quelques notes assez étendues, qu'il n'a pas pu insérer dans le corps de l'ouvrage; elles ont pour objet les écrits sur Helgoland, sur la patrie de Hengist et Horst, etc. Les 2 cartes dont ce travail est accompagné présentent l'île de Helgoland dans le 8e, 13e, 17e et 19e siècles. L. D. L.

36. Population de Munich.

Sans comprendre les faubourgs d'Au et d'Haidhausen, cette ville, en 1828, avait une population de 75,000 habitans, parmi lesquels 6,000 militaires. On y compte 68,000 catholiques, 6,000 protestans, 500 réformés, 42 grecs et 860 israélites. (*Allg. Handl. Zeitung*; déc. 1828, n° 153).

37. Nouvelle route du Splugen.

Les avantages que cette nouvelle route a produits pour le commerce sont d'une évidence qui frappe tous les yeux. Autrefois il fallait de 6 à 7 jours pour le transport des marchan-

dises de Coire à Clèves, maintenant il n'en faut plus que 2 ou 3, et l'on peut se rendre avec la poste dans 10 ou 12 heures d'une ville à l'autre ; de Milan à Zurich, les marchandises sont régulièrement livrées en 8 jours. Depuis quelque temps on a organisé entre Gênes et Francfort un service accéléré qui transporte les balles de marchandises d'unpoint sur l'autre, en 14 jours ; transport qui, avant l'ouverture de la nouvelle route dans le canton des Grisons, exigeait de 30 à 50 jours. Depuis que deux bateaux à vapeur, construits à Côme et à Lecco, sont en activité sur le lac de Côme, l'expédition des marchandises a gagné en rapidité dans la proportion d'un jour à un jour $\frac{1}{2}$. Quoiqu'un fardeau qui autrefois ne pouvait être transporté que par trois chevaux, n'exige plus maintenant qu'un seul cheval, les frais de voiture n'ont pas diminué, et cela à cause du droit de péage, et d'une prime de 24 kreutz. que les actionnaires du chemin prélèvent sur chaque quintal de marchandises. Jusqu'à présent le Splugen a obtenu la préférence sur le Saint-Bernard pour le transport des produits vénaux ; d'abord, parce que les Gènois eux-mêmes aiment mieux expédier par Milan les marchandises qu'ils destinent à l'Allemagne et à la Suisse ; ensuite, parce que l'expédition pour Milan est plus prompte, et enfin parce que, dans le canton du Tésin, le tarif frappe tout, même les marchandises de transit. 25,000 quintaux de marchandises traversent annuellement le passage du Splugen. De Coire à Clèves le prix de voiture est de 23 kr. par rupp, ou de 2 fl. 18 kr. par quintal, et 30 kr. pour droit de péage et prime, partant de 2 fl. 48 kr. Le passage du Splugen est plus exposé aux avalanches et aux coups de vent que le passage du Bernardin. Le danger des avalanches est surtout très-grand sur le revers méridional de la montagne. La chûte des neiges commence quelquefois à la fin d'octobre et communément au mois de novembre. Les neiges ne fondent pas avant la fin de mai, et quelquefois avant la fin de juin, et dans les endroits profonds elles ne fondent jamais. Du temps de l'ancienne route, le passage était quelquefois obstrué en hiver pendant 10 ou 12 jours. Depuis la nouvelle route, cet inconvénient ne se fait plus sentir que pendant 3 ou 4 jours, même lorsque le froid est extraordinaire. Il y a dans le village de Splugen deux compagnies d'ouvriers chargées de rendre praticable et de tenir ouverte la route par

le mont Splugen. Les frais qui, en hiver, sont de 12 à 1400 fl., sont à la charge de la caisse du canton. On suit absolument le même système à l'égard du revers italien de la montagne. (*Hertha;* août 1828, p. 56. — Gaz. géog.) C. R.

38. Helvétie. — Statistica della Svizzera. — Statistique de la Suisse; par E. Franscini. Avec une carte géographique. Un vol. in-8°. Lugano, 1827; Ruggia. (*Annali univers. di statistica;* octob. et nov. 1828, p. 167; et mars 1829, p. 197. — *Antolog. giorn. di scienze;* mai 1828, p. 176).

Quoique la Suisse soit très-fréquentée par les voyageurs, on n'a pas, en général, sur les ressources, ni sur l'état moral, économique et industriel de ce pays, des notions assez détaillées et assez étendues. L'ouvrage de M. Franscini présentant, à cet égard, un ensemble de résultats d'après des données récentes, nous avons cru qu'un résumé rapide de cet ouvrage ne serait pas déplacé dans le *Bulletin*.

Sous le rapport de son élévation, le sol de la Suisse peut être divisé en 7 régions. La première région est celle des vignobles placée à une élévation de 700 à 1700 pieds. La seconde, celle des chênes, à une élévation de 2,800 pieds. La troisième, celle des hêtres, qui s'élève à 4,100 pieds. La quatrième, celle des pins, l'hiver y dure de huit à neuf mois parce que son élévation est de 5,500 pieds. On ne trouve qu'excellens pâturages dans la 5e région alpine, qui descend jusqu'à 6,500 pieds. La 6e région alpine, à une hauteur de 8,200 p., ne renferme que des îles de glace. Enfin, la 7e région qui va jusqu'à la cîme des plus hautes montagnes, est celle des neiges perpétuelles.

Le climat de la Suisse est très-varié, parce qu'il dépend, non-seulement du degré de latitude, mais du plus ou moins d'élévation du sol, des vents auxquels il est exposé, et d'une foule d'autres circonstances. L'industrie et le travail des Suisses ont pour objet de remédier aux imperfections naturelles du sol de leur pays. Le canal d'Entreroche a fait disparaître à Iverdun et aux environs toutes les eaux stagnantes, a purifié l'air et rendu le sol à la culture; et lorsque la communication que ce canal doit opérer entre l'Océan et la Méditerranée, par la jonction du Rhône et du Rhin, sera achevée, le commerce du canton de Vaud prendra d'immenses développemens.

Les moyens de subsistance déterminent la population d'un pays, et ces moyens sont eux-mêmes déterminés par l'état du sol, du climat, etc., et par celui de la civilisation, c'est-à-dire par le perfectionnement des arts et de l'industrie, de la liberté du commerce, des bonnes lois, etc. En Suisse, la population est dans un état d'accroissement, non-seulement comparativement aux temps de Jules-César, mais aussi par rapport à des temps plus rapprochés de nous. Les tableaux suivans faciliteront la connaissance de l'état de population de chaque canton, et du mouvement de la population en général.

22 Cantons.	Kilomètres carrés.	Population.	Par Kilomètre.
Berne	9474	346.000	36
Grisons	7675	92,000	12
Vaud	3835	162,000	42
Valais	5210	73,000	14
Tésin	2820	103,000	37
Zurich	2465	190,000	76
St.-Gall	2196	138,000	62
Argovie	2085	150,000	72
Lucerne	1974	102,500	50
Fribourg	1260	72,000	56
Uri	1184	13,000	11
Schwitz	1173	35,000	30
Glaris	1170	31,400	28
Thurgovie	910	79,000	85
Neufchâtel	880	53,500	60
Soleure	716	52,800	71
Bâle	688	53,200	77
Unterwald	667	22.400	30
Appenzel	550	55,000	100
Schaffhouse	440	32,000	72
Zug	276	14,000	50
Genève	248	46,000	180
	47895	1,916,000	40

MOUVEMENT DE LA POPULATION.

Naissances par Année.	Décès par Année.	Rapport des naissances avec les décès.	Rapport des décès avec la population.	Mariages relatifs à la population.
70,000	de 47 à 50,000	1 à 27.	1 à 40	1 à 130.

Le mouvement progressif de la population en Suisse dénote un état de civilisation toujours croissante.

La population de la Suisse est divisée en quatre races. Au N.-O. la race est française, au N.-E. allemande, au S. italienne, et des pasteurs habitent la partie la plus montueuse et la plus centrale du pays.

Toute cette population vit de la chasse, de la pêche, de l'agriculture, et trouve dans les mines, dans les arts et dans les manufactures, de nouvelles sources de richesses par lesquelles elle supplée, à l'aide du commerce, au manque de plusieurs produits.

L'inconstance des chaleurs de l'été, et la trop grande propension des Suisses pour les pâturages, arrêtent les développemens de l'agriculture plus que le froid excessif et la longueur des hivers. Dans quelques sites on cultive le blé de Turquie; mais la culture du froment, du seigle et de l'orge, est infiniment plus étendue. Cependant la Suisse ne produit point la quantité de blé suffisante pour sa consommation, et depuis quelques années seulement, l'introduction des pommes de terre a suppléé en partie au manque de blé. Le lin et le chanvre y prospèrent, surtout dans les cantons de Thurgovie et de Berne, et le tabac ainsi que les herbages sont l'objet d'une culture particulière.

La Suisse est riche en forêts, et surtout en bois de haute futaie. Cependant la quantité de bois destinée au commerce n'est pas en proportion avec cette richesse; beaucoup de forêts sont trop éloignées et impraticables; on ne touche point à d'autres, parce qu'elles servent de garantie contre les avalanches. Enfin, les habitans eux-mêmes font une grande consommation de bois de chauffage et de construction. Berne, Uri, Schwitz, Underwald, Glaris, Fribourg, Appenzel, Saint-Gall, les Grisons, Argovie, le Tésin, le Vaud et le Valais, sont les cantons les plus abondans en forêts.

Les races de bœufs sont médiocres dans les lieux où les pâturages sont à une hauteur de plus de 500 pieds; mais jusqu'à cette hauteur elles atteignent une croissance extraordinaire. C'est dans le Simmenthal, à Saanen et à Gruyères, que l'on trouve les plus grandes vaches de la Suisse. Les bœufs engraissés pèsent jusqu'à 30 quintaux, et dans l'été les meilleures vaches donnent de 30 à 40 livres de lait par jour, en sorte que l'on calcule, en général, deux quintaux de fromage par vache, ce qui donne un produit d'environ 50 fr. Le nombre des va-

ches disséminées sur le territoire de la Suisse, est de 250,000. On en tire 517,000,000 kilog. de lait, et les chèvres en fournissent 330,000. Cet article vaut à la Suisse un revenu de 24,739,800 fr.

Outre le gros bétail, la Suisse élève des brebis, des chèvres et des chevaux. Les chevaux suisses ne sont ni beaux ni agiles, mais ils sont robustes et se distinguent par une grande aptitude à la fatigue, surtout ceux du canton de Fribourg. C'est dans les cantons de Zurich, de Berne, de Lucerne, de Glaris, de Fribourg et de Vaud, qu'ils sont le plus nombreux. Dans plusieurs parties du pays, les abeilles sont l'objet d'un soin particulier, parce que les Suisses aiment assez le miel. Les Suisses pourraient aussi trouver une source abondante de produits dans leurs montagnes.

Quant aux manufactures, le pays n'en manque pas; mais si certains métiers y abondent, d'autres y sont très-rares. On y file une grande quantité de chanvre et de lin qui sert à la fabrication de plusieurs espèces de toile. La laine forme aussi une branche d'industrie; mais elle n'est pas assez développée pour satisfaire aux besoins des habitans d'un pays où la longueur et la rigueur des hivers nécessitent une grande consommation d'étoffes de laine. Les ateliers de bijouterie, d'orfévrerie et d'horlogerie sont nombreux, mais les fabriques de fer et d'acier sont trop rares.

Le position de la Suisse, entre la France, l'Allemagne et l'Italie, est très-favorable au commerce; mais outre ses relations commerciales avec ces pays, elle en a aussi avec les Pays-Bas, l'Angleterre, les États-Unis, le Portugal, qu'elle entretient par l'intermédiaire des consuls; car elle n'a point d'ambassadeurs. L'importation des marchandises étrangères est presque libre, et soumise à des droits peu élevés. Mais il n'en est pas de même quant à l'exportation, du côté des États limitrophes, dont les tarifs exorbitans excluent, pour ainsi dire, l'introduction des marchandises et des produits suisses. La Suisse exporte du gibier excellent, du poisson d'eau douce, beaucoup de minéraux de peu de valeur, du gros bétail, article très-productif, des chevaux, des chèvres et des brebis, du bois de chauffage et de construction, une grande quantité de beurre et de fromage, etc. Elle reçoit de l'étranger, du poisson de mer, des minéraux pré-

cieux, une grande quantité de sel, du riz, du vin, etc. Les voyageurs étrangers qui viennent visiter le pays y introduisent beaucoup de numéraire.

La Suisse tire aussi de grands bénéfices du commerce de transit, que favorisent sa position et un système de routes bien combiné. La route conduisant de Genève à Rorschach, sur le lac de Constance, et qui a une étendue de 90 lieues suisses, est éminemment utile; il en est de même de celle qui va de Bâle à Lucerne.

Le commerce intérieur de la Suisse est d'une haute importance; malheureusement des obstacles nombreux gênent et entravent sa marche; et d'abord, les montagnes qui sont très dangereuses, la longueur des hivers, la difficulté des communications forcent beaucoup de cantons à s'isoler et à rester dans l'inaction. Toutefois, les routes dont on a entrepris la construction promettent d'améliorer un pareil état de choses. Un second obstacle dérive de la diversité des gouvernemens qui sont au nombre de 22 pour 2,000,000 d'habitans, et dont chacun a ses lois, ses réglemens et son tarif particulier. Le § 2 du pacte fédéral porte que les 22 cantons se garantissent mutuellement le libre achat des denrées et marchandises, et la libre sortie d'un canton à l'autre. Mais chaque gouvernement n'en a pas moins conservé le droit de soumettre les marchandises et denrées à des taxes, et l'exercice de ce droit peut quelquefois dégénérer en une prohibition véritable. La diversité des langues italienne, française et allemande, que l'on parle dans divers cantons, et la différence de religion, arrêtent aussi les développemens du commerce intérieur. Mais la civilisation toujours croissante fera cesser ces inconvéniens.

Après avoir tracé d'une main rapide l'histoire de l'origine et des vicissitudes de la Confédération helvétique jusqu'à l'établissement du pacte fédéral de l'année 1816, consenti par les puissances alliées réunies en congrès à Paris, l'auteur examine les constitutions particulières des divers cantons de la Suisse.

Ces constitutions portent l'empreinte des temps barbares qui les ont vu naître. L'acte de médiation que Bonaparte donna à la Suisse, en 1803, en avait tempéré la rigueur; mais lorsqu'il fut aboli, l'ancien système reparut dans toute sa sévérité. Dans plusieurs cantons, l'égalité des citoyens devant la loi, n'est pa

considérée comme un principe rigoureux. En 1823, la presse fut soumise à la censure. La publicité des débats judiciaires en matière civile et criminelle, qui est si propre à former une opinion publique éclairée, est encore inconnue dans quelques cantons. Les conseils législatifs de la Suisse sont presque tous secrets. La division des pouvoirs politiques n'a encore été qu'ébauchée. Dans certains gouvernemens, les tribunaux inférieurs, et même les cours souveraines, sont présidés par des commissaires de l'administration. Il en est où le jugement en dernier ressort des affaires civiles et criminelles est confié à des corps politiques, qui dépendent du pouvoir exécutif. Le pouvoir administratif exerce une influence marquée sur le pouvoir législatif; car les fonctionnaires de l'ordre administratif sont en grand nombre, et tous membres des conseils législatifs. Si la nécessité de changer une loi se faisait sentir, on ne saurait quelle marche suivre. La Constitution du canton de Schaffhouse est la seule qui exige que les institutions soient revisées tous les dix ans.

Les lois criminelles sont tellement barbares, que dans certains cantons on applique la torture et la peine du bannissement, même aux nationaux. Les lois civiles sont plus équitables; mais elles pourraient être meilleures.

Plusieurs états de la Confédération manquent encore de codes civil et de procédure civile. Dans quelques-uns, c'est la coutume qui tient lieu de loi. Cependant les bienfaits d'une législation fixe et positive se répandront bientôt sur toute la Suisse; les cantons de Vaud, de Genève et du Tésin en jouissent déjà. Les prisons et les maisons de travail ont aussi subi des améliorations notables.

Si l'on considère la Suisse sous le point de vue de la religion, on y trouve 770,000 catholiques, 1,156,000 protestans, et une centaine de juifs. On a prétendu que les cantons protestans sont plus avancés dans la carrière de la civilisation que les cantons catholiques. Toutefois les lumières ont fait de grands progrès dans plusieurs contrées catholiques. Le clergé est plus nombreux chez les catholiques que chez les protestans. Dans la Suisse catholique on compte un prêtre sur 150 habitans; dans la Suisse protestante on n'en compte qu'un sur 700 habitans. Le nombre total des pasteurs protestans est de 1630, celui des prêtres catholiques est de 5000 sur une population inférieure

d'un cinquième, sans compter les religieuses dont le nombre s'élève peut-être à 2000. Il y a 59 couvens et 7 hospices pour les ecclésiastiques réguliers; les jésuites sont les plus riches. Les cures sont diversement dotées; elles produisent communément de 2 à 3000 fr. Celle de Runwyl, dans le canton de Lucerne, donne un revenu de 2000 fr. Les salaires des pasteurs varient dans les divers cantons, de 700 fr. à 2,200. Chez les catholiques les frais du culte sont plus considérables que chez les protestans.

Les cantons de Zurich, de Berne, de Bâle, de Schaffhouse, d'Argovie, de Vaud, de Neuchâtel et de Genève, s'occupent avec un soin particulier de l'éducation publique dont l'influence est si grande sur le bonheur des peuples. Le canton de Vaud, dont la population est de 162,000 habitans, possède 636 écoles primaires, fréquentées par 29,000 enfans des deux sexes, c'est-à-dire d'un sixième de la population. Il a aussi décrété l'établissement d'une école normale pour former des professeurs. Bâle et Genève ont ouvert des écoles pour les exercices gymnastiques. La Suisse ne manque pas d'établissemens pour l'instruction secondaire; mais l'auteur critique le système d'enseignement que l'on y suit. Il désirerait qu'il s'étendît aux langues vivantes, aux sciences naturelles et aux beaux arts, et que dans la réforme, l'attention se portât principalement sur l'éducation des femmes, sur celle des enfans destinés à un cours d'études plus ou moins rapide, et sur celle des enfans dont le cours d'études serait plus long. Les lycées, les universités et les académies abondent aussi en Suisse. Zurich, Berne, Genève et le canton de Vaud ont des académies qui peuvent tenir lieu d'universités, et l'université de Bâle est citée avec éloge dans toute l'Europe. Mais il faudrait que les cantons élevassent à frais communs, pour toute la Suisse, une université qui serait capable de rivaliser avec les plus célèbres universités de l'Europe.

La Suisse protège son indépendance avec une armée de 33,758 hommes, à laquelle il faut joindre une réserve égale; et si une levée en masse était nécessaire, le pays pourrait compter sur 200,000 soldats. Le système des armées permanentes est inconnu en Suisse. Dans la plupart des cantons, le service militaire se fait par 1200 ou 1300 gendarmes. L'âge pour le service militaire, et le procédé à suivre pour la levée du contingent et de la réserve, varient dans les divers cantons; et quant au maniement

des armes, certains cantons ne l'enseignent qu'aux hommes formant le contingent et la réserve, c'est-à-dire à 1/29 de la population; d'autres, au contraire, l'enseignent à tous les hommes qui en sont capables. En matière militaire, le pouvoir appartient à la diète qui nomme aux principaux emplois. Le soldat entre dans l'armée fédérale, armé et équipé; mais tout ce dont il peut avoir besoin plus tard tombe à la charge de la caisse fédérale. La diète nomme une Commission militaire fédérale, chargée de mettre à exécution tous les réglemens relatifs à la formation, à l'armement et à l'instruction du contingent, et de la réserve. Tous les deux ans, cette Commission fixe le lieu d'un camp d'exercices militaires qui durent 15 jours, et auxquels les cantons qui en ont reçu l'invitation envoient des troupes de toute arme. Une École militaire, théorique et pratique, a été fondée à Thun; elle est ouverte pendant deux mois de l'année, et coûte annuellement 25,000 fr. Toutefois, les soldats sont exercés dans tous les cantons par des instructeurs habiles, il y a même des écoles cantonnales dans plusieurs chefs-lieux.

Le tableau suivant fera connaître plus exactement les forces militaires de la Suisse et les contingens de chaque canton, en hommes, en chevaux de train et en argent.

CANTONS.	CONTINGENT EN			
	hommes.	chevaux de train.	argent.	SOMME TOTALE PAR SOLDAT.
Berne	5824	328	104,080	18
Zurich	3700	217	74,000	20
Vaud	2964	197	59,280	20
Argovie	2410	159	48,200	20
St.-Gall	2630	118	39,450	15
Tesin	1804	53	18,040	10
Lucerne	1734	87	26,000	15
Grisons	1600	54	12,000	7 1/2
Thurgovie	1520	72	22,800	15
Valais	1280	59	9,600	7 1/2
Fribourg	1240	62	18,600	15
Appenzel extérieur	972	63	9,220	10
Appenzel intérieur				7 1/2
Neufchâtel	960	57	19,200	20
Bâle	918	93	22,950	25
Soleure	904	50	13,560	15
Genève	880	71	22,000	25
Schwitz	602	24	3,010	5
Schaffhouse	466	12	9,320	20
Glaris	482	22	3,625	7 1/2
Unterwald	382	8	1,910	5
Zug	250	12	1,250	5
Uri	236	10	1,180	5
	33758	1828	539,275	13 1/4 moyenne prop.

Le paragraphe 3 du pacte fédéral prescrit la formation d'une caisse militaire dont le fonds a été ultérieurement fixé au quadruple d'un contingent, c'est-à-dire à 2,157,100 fr. Ce fonds se forme par le versement annuel des produits de l'impôt fédéral, qui rend chaque année de 140 à 150,000 fr., et doit durer jusqu'au complément de la somme fixée. Si un armement a lieu, la moitié des frais sera payée au moyen d'un contingent en argent, et l'autre moitié sera fournie par la caisse fédérale.

Les gouvernemens cantonnaux procèdent avec une grande modération à la fixation de l'impôt, et en usent sans prodigalité; mais ils manquent de prévoyance pour l'avenir. Le plus grand nombre des gouvernemens cherche à tenir secrets ses revenus et ses dépenses; cependant on connaît les recettes et les dépenses des douze cantons suivans.

Année.	Cantons.	Entrée en fr.	Sortie.	Excédant ou Déficit.
1824	Zurich	762.286	753,078	9,208
	Soleure	200,000		
1829	Valais	193,000		
	Neufchâtel	150,000		
	Argovie	500,000	490,000	10,000
1826	Grisons	194,980	173,876	21,104
1824	Bâle	436,000	392,500	43,500
1826	Appenzel extérieur	21,738	21,738	-
1826	Tesin (1)	393,400	419,500	26,100
1826	Vaud	1,115,410	1,000,124	15,286
1825	Genève	548,280	477,280	71,000
1826	St-Gall (2)			

(1) Le déficit n'est qu'apparent, vu les dépenses extraordinaires de cette année.
(2) L'impôt foncier de ce canton a produit 80.463 fr., le monopole du sel 78,102.
En 1826 la dette publique a diminué de 65,025 fr., et a été réduite à 263,407 fr.

La Suisse possède un grand nombre d'associations patriotiques qui encouragent les sciences et les arts, et favorisent le développement de la richesse nationale.

Dans ce pays, chaque communauté est chargée du soin de ses pauvres. Il y a un grand nombre d'hospices pour les malades pauvres dans les grandes villes, dans les bourgs, dans les villages, et même jusque sur les montagnes les plus élevées, comme par exemple l'hospice du Grand-Saint-Bernard.

Berne, Bâle, Schaffhouse ont des hôpitaux parfaitement tenus, mais uniquement pour leurs habitans. Zurich, Argovie,

Genève et Vaud étendent au contraire leurs établissemens de bienfaisance à tout le canton. Voici un tableau des trois principaux hôpitaux et maisons de fous, dressé d'après les renseignemens donnés par l'auteur, et qui peut servir à établir la comparaison entre les malades et la population.

	Cantons.	Population.	En traitement.	Guéris.	Individus dont la santé s'est améliorée.	Individus dont la santé n'est pas améliorée.	Décédés.	Restés.	Année.
Hôpitaux de.....	Zurich...	100,000	1109	742	161	40	76	90	1825
	Vaud ...	162,000	344	192	40	15	16	80	
	Genève..	46,000	664	....	.....	.....	72	..	
Maison de fous de	Zurich...	idem....	35	15	12	13	6	13	1826
	Lausanne	idem....	84	10	3	8	5	58	1825
	Genève..	idem....	56	26	.....	.....	5	25	

Dans plusieurs cantons de la Suisse il existe une taxe des pauvres. Le nombre des pauvres y est plus considérable que dans les cantons où un pareil impôt est inconnu.

On remarque en Suisse une classe particulière de pauvres, appelés *Heimathlosen*. Ce sont des individus sans domicile certain et pour ainsi dire sans patrie. Ce genre de pauvreté est dû au vice des institutions qui infligent aux auteurs de délits la peine de bannissement au lieu de l'emprisonnement correctionnel, et punissent de la perte du droit de cité l'homme qui abjure sa religion, sans qu'il puisse faire choix d'une cité nouvelle; la diète fédérale s'est déjà plusieurs fois occupée de cet objet important, mais elle n'a pris aucune résolution. Cependant quelques cantons ont déjà accordé à un grand nombre de pauvres un domicile, le droit de cité et des secours.

Tout ce qui est du ressort de la police médicale est extrêmement négligé. Les médecins et les chirurgiens habiles sont très-rares, suivant l'auteur, tandis que les charlatans de toute espèce y abondent et compromettent par des pratiques erronnées l'existence des malades qui ont l'imprudence de se fier à eux. Les pharmaciens ne sont point l'objet d'une surveillance assez active. La vaccine n'est guère estimée, etc.

Le service des postes et des messageries a été régularisé partout; mais les moyens de transport pour les voyageurs, tant par eau que par terre, ne sont pas encore bien organisés; ils dépendent toujours du caprice et de l'intérêt d'avides entrepreneurs, ensorte que les voyages sont très-coûteux et semés de désagrémens.

La diversité des poids, des mesures et des monnaies a toujours causé de grands embarras au commerce et surtout au commerce de détail. La Suisse a souffert de cet inconvénient plus que tout autre pays; car chaque canton a ses poids, ses mesures et ses monnaies particuliers. Heureusement, Berne organise en ce moment un système de poids et de mesures susceptible d'être adopté par la Suisse tout entière.

Les arts n'ont pas répandu un vif éclat sur la Suisse, mais les sciences y ont brillé, grâce aux travaux immortels des Zimmermann, des Bernoulli, des Bonnet et de tant d'autres hommes de mérite. Les mœurs des Suisses sont très-variées; mais ils sont en général courageux, loyaux, francs, sincères et fortement attachés à leur pays. Une grande partie de la population suisse vit dans des maisons de bois; elles sont peu coûteuses; mais la grande quantité de combustible que les habitans sont obligés de brûler, les expose à de fréquens incendies.

C'est ainsi que l'auteur apprécie et décrit les divers élémens de la vie et de la puissance sociale en Suisse. Son ouvrage nous a paru surtout remarquable en ce qu'il signale les institutions dont ce pays a besoin pour atteindre les autres nations de l'Europe dans la carrière de la civilisation. C. R.

39. Rapport des imprimeries et des presses avec la population réelle des divers cantons de la Suisse.

Canton de Bâle, 54,380 hab. (45,900) (1).

Imprimeries, (dans la capitale seulement) 7 ou 1 sur 7,769 habitans.

Presses, 16 ou 1 sur 3,399 hab.

Canton de Genève, 51,940 hab. (44,000).

Imprimeries, (dans la capitale seulement) 6 ou 1 par 8,656 habitans.

(1) La première somme indique la population réelle, et la seconde celle qui sert de base au contingent que chaque canton doit fournir en hommes et en argent.

Presses, 18 ou 1 par 2,886 hab.

Canton d'Uri. Population 14,240 hab. (11,800).

Imprimeries et presses (à Fluelen), 1 pour 14,240 hab.

Zug. Population, 14,800 hab. (12,500).

Imprimeries (à Zug), 1 par 14,800 hab.

Presses, 2 ou 1 par 7,400 hab.

Schaffhouse. Population, 32,140 hab. (23,300).

Imprimeries, (dans la capitale seulement) 2 ou 1 par 16,070 habitans.

Presses, 3 ou 1 par 10,713 hab.

Schwitz. Population, 36,170 hab. (30,100).

Imprimeries (1 à Schwitz, 1 à Einsiedeln), 2 ou 1 par 18,085 hab.

Presses (1 à Schwitz, 2 à Einsiedeln), 3 ou 1 par 12,056 habitans.

Neuenbourg. Population, 51,880 hab. (48,000).

Imprimeries, (dans la capitale) 2 ou 1 par 25,940.

Presses, 3 ou 1 par 17,293 hab.

Soleure. Population, 52,930 hab. (45,200).

Imprimeries (dans la capitale) 2 ou 1 pour 26,465 hab.

Pressses, 4 ou 1 par 13,232 hab.

Glaris. Population, 27,660 (24,100).

Imprimeries et presses (à Glaris), 1 par 27,660 hab.

Vaud. Population, 175,350 hab. (148,200).

Imprimeries, (3 à Lausanne, 1 à Vevay, 1 à Iverdun). 5 ou 1 par 35,070 hab.

Presses, (8 à Lausanne, 2 à Iverdun, 2 à Vevay), 12 ou 1 par 14,612 hab.

Zurich. Population, 221,370 hab. (185,000).

Imprimeries, (5 à Zurich, 1 à Winterthur), 6 ou 1 par 36,895 hab.

Presses, (15 à Zurich, 2 à Winterthur), 6 ou 1 par 36,895 habitans.

Saint-Gall. Population, 148,250 hab. (131,500).

Imprimeries, (3 à St-Gall, 1 à Ebnat), 4 ou 1 par 37,062 habitans.

Presses, (8 à St-Galles, 1 à Ebnat), 9 ou 1 par 16,472 hab.

Argovie. Population, 151,510 hab. (120,500).

Imprimeries, (3 à Aarau, 1 à Baden), 4 ou 1 par 37,880 hab.

Presses, (12 à Aarau, 2 à Baden), 14 ou 1 par 10,108 hab.

Lucerne. Population, 118,560 hab. (86,700).

Imprimeries, (dans la capitale) 3 ou 1 par 39,520 hab.

Presses, 6 ou 1 par 19,760 hab.

Appenzell. Population, 54,360 hab. (48,600).

Imprimeries et presses, (à Trogen), 1 pour 54,360 hab. (Rhodes intérieures 0.)

Valais. Population, 71,300 hab. (64,000).

Imprimeries, (à Sitten) 1 sur 71,300 hab.

Presses, 2 ou 1 par 35,650 hab.

Thurgovie. Population, 80,730 hab. (76,000).

Imprimeries et presses (à Frauenfeld), 1 pour 80,730 hab.

Fribourg. Population, 83,700 hab. (62,000).

Imprimeries (dans la capitale) 1 par 83,700 hab.

Presses, 2 ou 1 par 41,850 hab.

Grisons. Population, 87,900 (80,000).

Imprimeries, (à Coire), 1 pour 87,900 hab.

Presses, 2 ou 1 par 43,950 hab.

Berne. Population, 357,710 hab. (292,200).

Imprimeries, (3 à Berne, 1 à Porentrui), 4 ou 1 par 89,427 hab.

Presses, (8 à Berne, 1 à Porentrui), 9 ou 1 par 39,745 hab.

Tésin. Population, 101,000 hab. (90,200).

Imprimeries, (à Lugano) 1 pour 101,000 hab.

Presses, 2 ou 1 par 50,500 hab.

Underwald. Population, 25,220 hab. (19,200).

Imprimeries et presses 0.

Sommes totales :

Confédération helvétique, population 2,013,100 habitans (1,687,900).

Imprimeries, 56 ou 1 par 35,948 hab.

Presses, 128 ou 1 par 15,727 hab.

(*Hertha;* août 1828, p. 62. — Gazette géogr.)

C. R.

40. Dépôt royal hydrographique de Madrid.

Cet établissement, créé sous le règne de Charles III, pour la conservation des devis et cartes exécutés par ordre du gouvernement, reçut une plus grande extension sous le règne suivant. Le roi Charles IV l'enrichit d'une superbe bibliothèque

composée d'un grand nombre d'ouvrages sur l'art nautique, de manuscrits, de cartes terrestres et marines, de plans, de journaux de voyages et autres précieux documens laissés par les auteurs et les navigateurs espagnols les plus célèbres. En 1809, le dépôt hydrographique publia des *Mémoires sur les observations astronomiques faites dans diverses régions du globe par les navigateurs espagnols.* Ce travail a servi de base aux cartes marines publiées par la direction des travaux hydrographiques de Madrid. La même année, parurent les *cartes de l'Archipel, des Philippines, de l'Océan indien, de l'intérieur de l'Amérique méridionale.* La guerre ayant interrompu les travaux du dépôt, par suite de la dispersion de ses employés, ce ne fut qu'en 1816 qu'il reçut son entière réorganisation et qu'il put reprendre le cours de ses importantes publications. On lui doit, depuis lors, le *plan de Vera-Cruz, la carte de l'île Sainte-Marguerite, celles du détroit de Saint-Bernardino, des côtes de Terre-Ferme, de la côte du Darien septentr. avec les îles Mulatas, le plan des canaux de l'île de Flores, celui de Sainte-Marie au Chili; une carte géographique de l'Espagne avec la division en provinces, telle qu'elle avait été décrétée en* 1820, *les cartes de la côte méridionale et d'une partie de la côte septentrionale de l'île de Cuba, ainsi que celles de la côte septentrionale de la mer Noire, du golfe Dulce sur la Costa Rica, jusqu'à S. Blas dans la Nouvelle Galice.* Une carte *de la Péninsule et de l'Italie, comprenant les côtes de la Méditerranée, de l'Adriatique, etc. Celles du golfe de Californie, et des côtes orientales de l'Amérique septentrionale, depuis New-York jusqu'au golfe et à la rivière de Saint-Laureni, avec une partie de Terre-Neuve; onze plans de divers ports des États-Unis,* et enfin *l'Almanach nautique pour l'année* 1831.

Dans ce moment on grave et on imprime, au dépôt hydrographique, la carte des côtes du Portugal et de la Galice, depuis le cap Saint-Vincent jusqu'au cap Ortigal; la carte générale de toutes les côtes du Brésil; le T. 3 de la collection des voyages et découvertes des Espagnols; le traité d'artillerie de marine, par D. Francisco Ciscar; 5 plans de la côte de Galice pour servir de continuation à la description des ports de l'Espagne; une carte en 2 feuilles de toute l'île de Cuba avec la géographie de l'intérieur de cette île; et enfin une carte de la côte d'Es-

pagne depuis le détroit de Gibraltar jusqu'aucap de Gate.

Tels sont, dans cette branche des connaissances, les services que l'Espagne rend à toute l'Europe, services dus en grande partie à la protection toute particulière que le gouvernement espagnol accorde à cet important établissement, et à l'activité et au zèle infatigables de son directeur, D. Martin Fernandez de Navarrete. (*Gaceta de Bayona;* mars 1829, n° 49.) G.

41. Hornaguera y hierro, etc. — Du charbon de terre et du fer considérés comme un seul moyen, le seul peut-être qui reste à l'Espagne, de réparer les pertes immenses qu'elle a éprouvées depuis 200 ans; mémoire sur la formation de compagnies de commerce, etc.; par Gr. *Gonzalès* Azaola, commissaire de S. M. C. dans les fabriques royales de la Cavada. In-8° de 102 p.; Madrid, 1829.

42. Informe y proyecto de un canal de navegation y riego desde Sevilla a Cordoba, etc. — Projet d'un canal de navigation et d'irrigation, de Séville à Cordoue, présenté au gouvernement par l'intendant honoraire de province, Don José Agustin de Larramendi, ingénieur commissaire des chemins et canaux; approuvé par S. M. en 1819, pour être exécuté par la Compagnie de navigation du Guadalquivir, aux dépens de laquelle cet écrit est publié. Petit in-fol. de 52 p. Madrid, 1820; impr. d'Ibarra.

Le Guadalquivir n'est pas navigable de Cordoue à Séville. On lit dans quelques anciens auteurs qu'il l'était cependant autrefois; mais cette opinion n'est pas fondée. Il est bien vrai que l'on a vu les Français, dans la dernière guerre, faire descendre des barques qu'ils avaient construites, chargées de grains et autres effets, par le Guadalquivir, de Cordoue à Séville; mais ils ne prirent cette voie que parce que la route royale n'offrait pas de sûreté pour l'expédition de leurs convois. Ils eurent beaucoup de peine à surmonter toutes les difficultés que présente la navigation d'une rivière qui est rapide, dont le cours est embarrassé par des retenues pour la pêche, pour des moulins, et dont les rives ne sont pas entretenues. Il est probable que ce sont des circonstances semblables ou le défaut de routes

qui ont obligé les anciens habitans à faire le trajet de Cordoue à Séville par le Guadalquivir.

En 1581, le célèbre ingénieur Antonelli présenta à Philippe II, à Tomar en Portugal, un plan général de la navigation intérieure du royaume, dans lequel il comprenait le Guadalquivir dont la navigation devait être perfectionnée. Au milieu du siècle dernier, le marquis de Pozoblanco leva un plan du Guadalquivir pour rédiger un projet analogue. Le colonel du génie Don Francisco Gozar fit le même travail en 1768. Enfin, dernièrement, Don Diego Tolosa et Don Vicente Ortèz, ingénieurs militaires, ont levé un autre plan du Guadalquivir. Tous se sont proposé d'établir la navigation en lit de rivière; mais aucun d'eux n'avait fait les nivellemens qu'exige une semblable entreprise. Don Carlos Lemaur, qui a fait le projet d'un canal de Madrid à Séville, est le premier qui ait exécuté un nivellement général.

L'auteur de cet écrit, qui est adressé sous forme de rapport au marquis de Casa-Irujo, premier ministre d'état, fut chargé, en 1819, par Ferdinand VII, de reconnaître tous les ouvrages exécutés par la Compagnie royale du Guadalquivir, et de présenter un projet pour la navigation du fleuve de Cordoue à Seville. Il a fait les levés et les nivellemens nécessaires. Le Guadalquivir a un cours de 34 lieues de 20,000 pieds espagnols ou 190,400 mètres depuis Cordoue jusqu'à Séville. Sa pente sur cette étendue est de 301 pieds, ou 84 mètres 28 centimètres. Si l'on voulait établir la navigation en lit de rivière, il faudrait, d'après les principes de l'ingénieur français Gauthey, reduire cette pente à 40 mètres, et racheter les 44 mètres 28 centimètres restans par vingt écluses, par exemple, qui exigeraient autant de barrages dans le fleuve. Mais les constructions de ce genre sont dispendieuses et ne remplissent qu'un objet.

Don Carlos Lemaur avait projeté un canal latéral navigable, pouvant fournir toutes les eaux nécessaires pour l'irrigation des terrains qu'il traverserait. Tel est, en Aragon, le canal de Tafailla à Monte-Torrero près Sarragosse; et tels doivent être tous les canaux projetés en Espagne. La condition d'avoir les eaux nécessaires à l'arrosage des terres doit même passer avant celle de la navigation qui est la plus importante en France et en

Angleterre. Pour satisfaire à la première, il convient de tenir le canal à une certaine hauteur au-dessus des campagnes, et de lui donner une pente telle que ses eaux aient une vîtesse uniforme, et qu'il suffise au débit de toutes les rigoles d'irrigation. D'ailleurs les eaux stagnantes d'un canal qui n'aurait point de pente, sous le ciel brûlant de l'Andalousie, se corrompraient et rendraient l'air mal sain. Une vîtesse de quinze pouces par seconde, qui est celle qu'a adoptée M. Girard pour le canal de l'Ourcq, à Paris, dont les eaux doivent être potables, n'empêche pas que la navigation ne puisse avoir lieu aisément en remontant. Enfin la quantité des matières qui seront exportées par le canal, de Cordoue à Seville, sera beaucoup plus considérable que la quantité de celles qui remonteront.

Don José Agustin de Larramendi examine d'abord le projet de Lemaur, et lui trouve différens inconvéniens. Il ne paraît pas lui-même être bien fixé sur le tracé qui présente le plus d'avantages, sans être d'une exécution trop difficile. Le rapport contient le devis détaillé d'un canal qui serait ouvert sur la rive droite du Guadalquivir, depuis Cordoue jusqu'à Almodovar où serait construit un barrage dans le Guadalquivir, pour faire passer le canal sur la rive gauche, que l'on suivrait jusqu'à Séville. La première prise d'eau serait au-dessous du pont de Cordoue, la seconde serait sur la rive gauche en face d'Almodovar; il y en aurait une troisième en face d'Alcolea. Le canal serait composé de trois troncs, qui ensemble auraient 139 kilomètres de longueur et 76 mètres de pente, et coûteraient 18,300,000 fr. Le 2e tronc aurait un pont-canal sur le Xenil, à Palma, où doit aboutir naturellement le canal projeté de Grenade à Seville, dans le bassin du Xenil. La partie de ce dernier canal qui unirait Palma et Ecija, serait extrêmement avantageuse, les campagnes qui sont situées dans cette étendue sur les deux rives du Xenil étant les plus riches et les mieux cultivées de toute la basse Andalousie, et les plus renommées pour la qualité et l'abondance des fruits.

Suivant un second projet au quel l'auteur donne même la préférence, et rédigé postérieurement à l'approbation du premier, le canal serait ouvert entièrement sur la rive droite, depuis Cordoue jusqu'à Alcolea au pied de la Cordillère de Sierra Morena. Il passerait à Lora, d'où l'on ferait partir différens

chemins qui conduiraient dans le centre de l'Estramadoure, et serviraient à l'exportation des productions et des matériaux propres aux constructions que fournit cette province. Lora, où les eaux du Guadalquivir sont stagnantes sur une grande étendue et ont beaucoup de profondeur, deviendrait alors un port important. La partie de canal projetée sur la rive gauche, de Séville à Alcolea, ne subirait aucun changement. A.

43. Asie.—Description de la ville d'Arz-roum ou Erzerum, suivie de six itinéraires de cette ville à Constantinople, Tiflis, Diarbékir, Trébizonde, Bagdad et Smyrne; par le colonel ***. 1826. (*Journ. asiat.*; oct. 1826, p. 223).

Arz-roum ou *Erzerum*, capitale de l'Arménie majeure, est, en langue arménienne, appelée *Garen*, du nom de son fondateur Garen, prince arménien; on l'appelle aussi *Théodosiopolis*, parce qu'un général de l'empereur Théodose l'agrandit, l'embellit et la fortifia. Située au pied d'une montagne, elle est environnée par environ 400 villages, et a vers l'ouest une vaste plaine arrosée par plusieurs ruisseaux. Le climat de cette ville est froid en hiver; les chaleurs de l'été sont modifiées par les vents de mer. Elle compte 5,000 maisons, dont 3,610 habitées par les Turcs, 1,350 par les Arméniens, et 40 par des Grecs. Elle a 12 mosquées, 2 églises arméniennes, 1 grecque unie, 1 arménienne latine. Les mosquées et les bains publics sont les seuls édifices remarquables. Le sol de la province est naturellement fertile, mais l'agriculture est dans la plus grande décadence, à cause des vexations des Turcs; une grande partie de la population des campagnes s'est enfuie en Perse, en Russie ou à Constantinople, et les champs sont presque abandonnés. La vigne et les arbres fruitiers réussissent peu dans cette froide région; mais le bétail s'y trouve en quantité, dans des pâturages très-étendus et très abondans. En fait d'animaux sauvages, il y a des sangliers et des tigres. Les montagnes qui environnent Erzerum sont dépourvues de bois; on le tire d'une distance de trente lieues; elles ne fournissent que du bois de pin; les habitans pauvres brûlent du fumier de bétail séché au soleil.

L'auteur de cette notice l'a fait suivre de six itinéraires; le 1er d'Erzerum à Constantinople par Kara-hisar, Tokat, Amasie et Isnikmid, trajet de 286 lieues qui prennent 38 journées;

le 2e d'Erzerum à Tiflis, distance de 78 lieues; le 3e d'Erzerum à Diarbékir, distance 15 journées; le 4e d'Erzerum à Trébizonde, route d'été 47 lieues, route d'hiver 57 lieues; le 5e d'Erzerum à Bagdad, 37 journées; et le 6e d'Erzerum à Smyrne, distance incomplètement donnée.

Le même auteur n'estime la population d'Erzerum qu'à 25 ou 30,000 âmes : M. Amédée Jaubert, qui a aussi décrit cette ville dans son *Voyage en Perse*, la porte à 70,000 habitans.

A. M.

44. Indes-Orientales. — The East-India gazetteer. Le nouvelliste des Indes-Orientales, contenant les descriptions particulières des empires, royaumes, principautés, provinces, cités, villes, districts, forteresses, ports, rivières, lacs, etc., de l'Hindostan et des contrées adjacentes de l'Inde, au-delà du Gange, de l'Archipel Oriental, etc.; par Walter Hamilton. 2e édit. en 2 vol. in-8°. 1er vol. de 688 p., 2e vol. de 770 p.; prix, 32 sh. 13 d. Londres, 1828.

L'auteur, déjà avantageusement connu par ses écrits sur la géographie et l'ethnographie de l'Asie orientale, et surtout par sa description géographique, statistique et historique de l'Hindostan, donne, par la publication de l'ouvrage ci-dessus, la seconde édition de son Dictionnaire géographique et statistique de l'Asie méridionale, dont la première a paru en 1815. En effet, les circonstances ont bien changé depuis cette époque, et une nouvelle édition de ce travail intéressant était indispensable. La puissance des Marattes, sinon détruite, du moins complètement dispersée en-deça du Gange; leurs chefs, le Peischwah, Scindiah et Holkar, devenus vassaux de la Grande-Bretagne; la cession faite à la Compagnie des Indes-Orientales des factoreries et colonies hollandaises; l'empire Birman ébranlé dans ses fondemens, au-delà du Gange; enfin une infinité d'autres événemens qui, depuis 1815, ont totalement changé la face des affaires de l'Inde, devaient faire désirer une nouvelle édition de ce dictionnaire.

L'auteur fait connaître dans un avant-propos les sources où il a puisé pour cette seconde édition; la plupart consistent en manuscrits qui lui ont été communiqués à cet effet. John Fullarton lui a fourni des extraits d'un voyage fait par lui à l'Himalaya,

depuis 1817 jusqu'à 1820; John Malcolm, une liste de 6,500 villes, villages, rivières, montagnes, etc., de l'intérieur de l'Hindostan et du Decan, accompagnée de notes géographiques qui lui ont été d'un grand secours. En outre, le poste qui l'attache à la Compagnie des Indes-Orientales l'a mis à même de consulter une foule de documens officiels que tout autre que lui n'aurait pu se procurer.

M. Hamilton comprend sous la dénomination générale d'Indes-Orientales, l'Afghanistan, le Beloudschistan, et tout le territoire au-delà du Sind, qui autrefois faisait partie de l'Inde; l'Hindoustan proprement dit, le Decan, l'Inde méridionale au-dessous du Krishna, la frontière nord de l'Hindoustan jusqu'à l'Himalaya; les sources du Gange, le Nepaul, le Sekkim et le Boutan; le Tibet et le Lahdak; la presqu'île au-delà du Gange, les îles de la mer Orientale, les grandes et les petites îles de la Sonde, les Moluques, les Philippines, Magindanao, la Nouvelle-Guinée, les îles des Papous, Ceilan, Andaman, Nicobar, l'archipel des îles Mergui, les Laquedives et les Maldives.

Les articles, placés suivant l'ordre alphabétique, sont bien plus nombreux et plus complets que dans la première édition de cet ouvrage, qui n'avait qu'un volume. L'auteur exprime rarement sa propre opinion dans les cas où il peut y avoir quelque incertitude; il rapporte de préférence celles des autres, et surtout les faits les plus propres à éclairer le lecteur. Ainsi, à l'occasion du *Brahmapoutra*, il cite tout ce qui a été dit sur les sources de ce fleuve, sans toutefois adopter aucun avis à ce sujet; seulement il ne croit pas, comme le prétendent Rennell et Turner, que ce fleuve soit une continuation du Sanpou ou du Dihong. A l'article *Assam*, il paraît être de l'opinion des voyageurs anglais qui affirment que ce courant prend naissance à dix journées de Brahmacund, sous les 27° 54′ lat. sept. et 95° 24′ long. O. de Greenw., dans les montagnes où l'Irawaddy et le Lukiang prennent leurs sources. A l'article Tibet, l'auteur ne dit pas où le Sampou se termine, il ajoute seulement que la plupart des cours d'eau du Tibet se perdent dans des lacs salés ou marais : cette opinion pourrait paraître plus vraisemblable que celle de Klaproth, qui fait tomber le Sanpou dans l'Irawaddy.

Sous l'article Hindoustan, l'auteur donne un aperçu som-

maire sur les contrées qui forment l'Hindoustan actuel et le territoire appartenant à la Compagnie des Indes, sans toutefois comprendre dans ce dernier les îles Ceylan, Pulo-Pinang, Singapore. D'après cet aperçu, les Indes anglaises comprennent aujourd'hui :

	milles carrés.	habitans.
1. Présidence du Bengale.....	328,000	57,500,000
2. — de Madras.....	154,000	15,000,000
3. — de Bombay.....	71,000	10,500,000
4. Territoire des vassaux.....	550,000	40,000,000
	1,103,000	123,000,000
5. Arracan.....	11,000	100,000
6. Tavay, Tenasserim, Mergui et Ye.	21,000	51,000
7. Assam et les princes de Garrow..	45,000	150,000
Total pour les deux Indes.....	1,180,000	123,301,000
On ne trouve pas dans cet aperçu :		
8. Le territoire de Malacca.....	800	22,000
9. Singapore.....	210	14,719
10. Prince de Galles.....	160	51,207
Total du territoire de la Compagnie.	1,181,170	123,388,926

Environ 55,731 milles carrés géographiques.

Cette population de 123,400,000 sujets, composée d'Hindous, de Chinois, de Malais, et d'autres nations asiatiques, est gouvernée par 40,000 Anglais, dont, en 1828, 2,000 étaient attachés à l'administration, 300 à la justice, 7,000 étaient marchands et marins, 2,000 aventuriers; le reste appartenait à l'armée.

En 1826, la Compagnie avait à sa solde une armée de 302,797 hommes, composée comme il suit : troupes royales, 21,934; artillerie, 15,782; cavalerie d'indigènes, 26,094; infanterie, 234,412; génie, 4,575.

Revenu en 1822.

Bengale.....	18,340,502 liv. st.
Madras.....	5,557,129
Bombay.....	2,855,741
Total.....	21,753,372

Dettes, 38,590,657 liv. st.

L'impôt rapportait 10 p. %.

L'ouvrage est terminé par une liste de 10 pages dans laquelle l'auteur indique les matériaux qui lui ont servi pour la composition de son travail, devenu aujourd'hui indispensable à tous les géographes qui veulent avoir des renseignemens sur les contrées de l'Asie orientale. (*Allg. Liter. Zeitung;* janv. 1829, p. 149.) G.

45. Commerce des Indes-Orientales.

Une suite de tableaux présentés au Parlement vers la fin de la session dernière, relatifs au commerce entre la Grande-Bretagne et les Indes pendant les cinq dernières années finies en 1828, présente un aperçu très-satisfaisant de l'état de cette branche importante de notre commerce. Il en résulte, autant que les tableaux peuvent le démontrer, qu'il y a eu un accroissement très-considérable, pendant les années 1827 et 1828, dans le montant de ce commerce, et particulièrement dans les branches qui favorisent l'industrie manufacturière de la nation.

Le premier tableau est relatif à l'embarquement, au nombre des vaisseaux, et à leur tonnage, qui sont entrés dans les ports de la Grande-Bretagne venant des Indes, et qui sont sortis d'Angleterre pour aller aux Indes.

ANNÉES	ENTRÉS.		SORTIS.	
	Vaisseaux.	Tonnage.	Vaisseaux.	Tonnage.
1824	89	49,378	102	50,016
1825	109	52,091	97	49,785
1826	91	43,934	128	57,990
1827	125	58,968	129	56,557
1828	140	61,278	176	73,890
Totaux.	554	265,641	632	288,238
Proportion..	110	53,128	126	57,648

Le tableau suivant montre la valeur déclarée de toutes les marchandises exportées de la Grande-Bretagne aux Indes-Orientales (y compris l'île Maurice) et à la Chine, dans la même période.

	1824.	1825.	1826.	1827.	1828.
	£	£	£	£	£
Exportation aux Indes.....	3,520,901	3,464,579	3,173,213	3,616,853	4,707,784
Exportation à la Chine.....	708,047	612,139	744,858	852,030	493,815
	4,228,948	4,076,718	3,918,071	4,468,883	5,201,599

La proportion de la valeur annuelle des exportations aux Indes pendant les cinq années, est de 3,696,666 liv. st. La proportion de la valeur annuelle des exportations à la Chine est de 682,178 liv. st.

Les deux principaux articles, dans les exportations aux Indes, montrent les résultats suivans, savoir : les étoffes de coton exportées en 1824 se sont montées à 1,178,414 liv. st.; en 1825, à 1,126,518; en 1826, à 1,072,216; en 1827, à 1,143,451; en 1828, à 1,920,975. Les draps d'Angleterre exportés en 1824 se sont montés à 370,221 liv. st.; en 1825, à 347,095; en 1826, à 246,836; en 1827, à 436,829; et en 1828, à 398,769. Les draps exportés à la Chine par la Compagnie se sont montés, en 1824, à 674,585; en 1825, à 532,221; en 1826, à 652,047; en 1827, à 756,968; et en 1828, à 413,422.

Le tableau suivant montre la valeur de tous les articles qui proviennent du sol ou des manufactures des trois royaumes unis, et qui ont été exportés par la Compagnie des Indes-Orientales dans chacune des années de la période dont il est fait mention ci-dessus.

de 1823 à 1824..	874,426	253,734	1,128,160	Totaux.
de 1824 à 1825..	819,450	391,353	1,210,803	
de 1825 à 1826..	754,832	501,518	1,256,350	
de 1826 à 1827..	826,055	907,833	1,733,888	
de 1827 à 1828..	494,922	807,354	1,302,276	
	£	£	£	
Total...	3,769,685	2,861,792	6,631,477	
Proportion.....	753,937	572,358	1,326,295	

Les tableaux qui suivent montrent les quantités des diverses sortes de marchandises qui ont formé les exportations de la Grande-Bretagne pour les Indes-Orientales et la Chine dans

les années relatées ci-dessus, en distinguant entre elles les exportations par la Compagnie des Indes-Orientales, par le commerce libre et par le commerce privilégié. De là il résulte que l'accroissement dans les exportations des étoffes de coton, pendant l'année dernière, signalé dans le tableau cité antérieurement, consiste principalement en calicots blancs et unis et en mousselines, desquels, dans l'année expirée le 5 janvier 1828, il avait été exporté au-delà de 28 millions d'aunes. Les cotons tors exportés en 1824 se sont montés à 121,500 livres poids; en 1828, cette qualité s'éleva à 3,063,968 liv. poids : l'année précédente, l'exportation n'en avait été que de 919,387 liv. poids. La diminution visible des exportations des draps anglais par la Compagnie des Indes-Orientales et par les négocians particuliers, semble provenir d'une altération dans la qualité des draps. Par exemple, en 1824, le nombre des pièces de drap exportées aux Indes et à la Chine fut de 48,509; leur valeur était de 480,601 liv. st. En 1828, le nombre des pièces fut de 53,499; mais leur valeur n'était que de 449,497 liv. st.; ce qui montre une augmentation de 5,000 pièces, mais une diminution de 30,000 liv. st. dans la valeur.

Les exportations de la Compagnie des Indes-Orientales, séparées du commerce libre et du privilége, offrent le résultat suivant.

1824.	1825.	1826.	1827.	1828.
1,166,597	1,236,921	1,343,411	1,842,994	1,298,593

Leurs exportations en calicots blancs et unis se sont augmentées de 174,400 aunes en 1824, à 629,045 aunes en 1828.

Le tableau suivant montre la quantité et la valeur (estimée d'après les prix des ventes respectives aux Indes-Orientales) de toutes les marchandises provenant des Indes-Orientales et de la Chine, importées de la Grande-Bretagne dans chacune des années expirées le 5 janvier 1828. Nous ne spécifierons que quelques articles.

	1824.	1825.	1826.	1827.	1828.
	£	£	£	£	£
Café..... liv.	4,114,289	5,760,912	4,085,197	5,520,354	5,872,381
Coton et laine..... id.	14,839,117	16,420,005	20,294,262	21,187,900	21,364,804
Indigo..... id.	6,553,354	4,584,969	6,056,753	7,673,710	5,405,212
Poivre..... id.	5,955,326	8,801,634	5,396,493	13,103,419	9,067,778
Soie..... id.	1,226,640	1,014,286	886,670	1,384,675	1,042,340
Soie de Chine.....	392,717	293,014	142,676	405,185	208,287
Soie manufacturée.....	144,254	133,271	105,097	242,025	228,712
Soie manufacturée, Chine.	20,842	14,971	33,598	66,506	38,781
Sucre..... quintaux.	219,580	267,912	244,068	342,853	379,867
Thé..... liv.	29,046,885	31,681,977	29,345,699	29,840,401	39,746,147
Valeurs réunies.					
Produits de l'Inde.....	5,842,096	5,424,578	6,118,468	6,394,287	5,552,288
Produits de la Chine....	4,595,074	4,949,314	4,435,949	4,294,582	5,110,450
Total.....	10,437,170	10,373,892	10,554,417	10,688,869	10,662,738

Le calcul des valeurs des importations, conformément à la proportionnelle des prix des mêmes articles aux ventes de la Compagnie montre une valeur différente de celle qu'une taxe invariable représenterait, et qui est due à la variation des prix en différentes années : ainsi, le café est calculé à 10 d. la livre en 1824, et ne l'est qu'a 4 d. $\frac{1}{2}$ en 1828; le coton brut s'est vendu en 1824 à 6 d. $\frac{1}{2}$; en 1828, à 4 d. Plusieurs des articles inférieurs ont éprouvé encore plus de variations : la rhubarbe, par exemple, est cotée en 1824 à 10 d. la livre; en 1828, elle l'est à 2 s. 10 d. La *cassia lignea*, en 1824, a été vendue 1 sh. 5 d. la livre; en 1828, elle ne s'est vendue que 10 d.

Le sixième tableau montre le montant des droits de douane et de l'accise perçus sur les marchandises importées des Indes-Orientales et de la Chine, savoir :

1824	1825.	1826.	1827.	1828.
4,782,616	4,681,137	4,710,694	4,563,579	4,467,015

Les droits perçus sur les étoffes de soie se montèrent, en 1827, à 84,066 liv. st.; en 1828, à 31,592 liv. st. Les droits perçus sur le café ont doublé dernièrement : ceux sur le poivre ont baissé dans la même proportion.

Le dernier tableau est un détail des divers articles qui forment la réunion des objets importés, et qui sépare les importations de la Compagnie de celles des commerçans libres, et qui donne les valeurs respectives de chacune d'elles. Les importations de la Compagnie sont comme il suit :

	1824.	1825.	1826.	1827.	1828.
l. st.	5,565,775	5,469,556	5,375,492	5,076,360	6,148,077

(*Asiatic Journal*; n° 155, nov. 1828, p. 521.) Fr. L.

46. Montagnes du Mahabuleshwar.

Nous apprenons qu'un des principaux objets que se proposait le gouverneur dans sa dernière visite à ces montagnes, était d'obtenir des informations locales sur la nature du climat et sur les avantages de sa situation pour y établir une station sanitaire. Nous avons appris qu'il avait été très-satisfait de ses recherches, et nous avons entendu dire que le gouvernement se proposait de réparer la route qui y conduit, et de procurer toutes les facilités possibles aux officiers de cette présidence qui pourraient être disposés à en essayer les résultats.

Les montagnes du Mahabuleshwar forment une partie de la grande chaîne des Ghauts, qui s'étendent du cap Comorin à Taptee; elles sont situées à 18° de latitude N. et à 73° 30′ de longitude E., à 57 milles à l'orient de Bancoote, et à 33 milles nord-ouest de Sattara. En droite ligne, elles ne sont éloignées de la mer que de 30 milles, et on l'aperçoit des montagnes quand le temps est clair. Elles forment un plateau élevé dont la base est formée d'une chaîne irrégulière de montagnes d'environ 9 milles en largeur, dans laquelle se trouve une montée rapide et escarpée, près de la Rotunda et des Ghauts de Kouroulsie, qui sont leurs limites occidentales et orientales. Leur plus grande élévation est de 5,036 pieds au-dessus du niveau de la mer. La température des montagnes du Mahabuleshwar est partout plus basse que dans le pays qui est à leur pied. La transition de la chaleur suffocante du Concan à l'atmosphère pure et fraîche des montagnes, est tout-à-fait agréable, non-seulement par la rapidité du changement, mais encore par le sentiment d'une vigueur nouvelle qui se répand dans toute l'existence. L'atmosphère est tellement vive pendant les matinées et les soirées, même des mois les plus chauds, qu'une promenade de deux ou trois milles, au lieu de fatiguer, donne plus de force. Une promenade à cheval de sept ou huit milles, sur une route magnifique et au milieu du paysage le plus vaste et le plus romantique, procure une récréation aussi salutaire à l'esprit qu'un exercice favorable au corps.

Nous apprenons que le gouvernement se propose de réparer la route qui conduit de Mhar à la tête du Phar Ghaut, qui est la limite entre le territoire britannique et celui du raja de Sattara, qui s'est engagé à terminer le reste. (*Bombay Cour.*, 17 juin. — *Asiatic Journal;* n° 156, déc. 1828, p. 749.)

47. Pays-Bas indiens.

Des renseignemens sur l'état toujours déclinant de Bencoolen, établissement si florissant autrefois, prouvent que les habitans des diverses classes abandonnent journellement la ville et ses environs, et que probablement elle sera bientôt déserte. Il n'y a pas la moindre apparence d'occupation pour les ouvriers, et les immeubles sont sans valeur. Une ligne très-étendue de bâtimens bien disposés, et destinés d'abord aux hôpitaux, qui ont coûté à la Compagnie des Indes-Orientales 20,000 dollars, ont été adjugés dans une vente publique pour 3,000 dollars. Les dépendances sud de Bencoolen, qui embrassent 150 milles de côtes et sont estimées contenir 60,000 âmes, sont, dit-on, dans une situation plus malheureuse encore, les Hollandais n'ayant ni la force ni l'influence suffisantes pour tenir en respect les naturels. Les conséquences qui en résultent sont la plus grande confusion, l'esclavage et les meurtres les plus horribles. Les tribus attaquent les tribus, et tous les villages sont dévastés. (*Penang Reg.;* 2 avril. — *Asiatic Journal;* n° 155, nov. 1828, p. 634.)

48. Population de l'île de Bombay.

Il paraît un recensement de la population de Bombay et de Colabah dans *le Courier de Bombay* du 16 août 1828, qui donne les résultats suivans : nombre des maisons, 20,195; nombre des habitans : Anglais, 938; Portugais, 8,020; Parsis, 10,738; Juifs, 1,270; Arméniens, 39; Maures, 25,920; Hindous, 82,592; Mahbars, 3,005; Chinois, 48; total, 132,570; militaires, 10,000; population flottante, 20,000; total général, 162,570. Le *Courrier* ajoute :

« Il y a dans ce recensement une omission évidente, c'est-à-dire la population des Anglo-asiatiques ou de ceux nés dans le pays (y compris ceux qui proviennent d'un sang pur européen), qui ne peuvent, nous le *craignons*, se monter à moins de 5,000 âmes. En effet, l'accroissement rapide de cette branche de la

communauté devient de jour en jour plus remarquable, et indique fortement la nécessité d'ouvrir promptement des débouchés à son industrie et à son activité. On ne peut guère supposer que le défaut d'éducation tiendra pour toujours cette classe dans l'abaissement. Il s'élevera des âmes fortes parmi eux, et tandis que les natifs du pays avanceront progressivement dans l'amélioration des mœurs, par la propagation des connaissances générales dans la langue du pays, les sangs-mêlés, remplis de l'énergie de leurs pères, surmonteront tous les obstacles, et, surpassant l'Hindou instruit, rivaliseront un jour avec leurs frères anglais. » (*Asiatic Journal;* n° 159, mars 1829, p. 365.)

49. Anurajapura, ancienne ville de l'île de Ceylan.

Anurajapura, autrefois la résidence impériale des souverains de Ceylan, est située dans la province de Neur Kalavie, à environ 90 milles vers le nord-ouest de Kandy, et 67 milles de Manar. D'après un livre singalais, intitulé *Rajavalli*, qui donne la liste des monarques de Ceylan depuis le commencement de leur dynastie, et dont Valentin a donné une traduction hollandaise dans son Histoire de Ceylan, la cité d'Anurajapura fut dans l'origine fondée par Vijeuja Bahu et ses successeurs immédiats, et Pundu Kabaja, qui monta sur le trône environ l'an 246 de notre ère, la rebâtit avec une grande magnificence. A la mort du roi Seratissanam Raja, qui arriva vers 389, les Malabarois, qui avaient alors beaucoup d'influence dans l'île, assiégèrent Anurajapura; mais ils furent forcés d'en lever le siége par Dutugenunu Maharaja, fils et successeur des monarques nommés ci-dessus. A la fin, les rois de Ceylan transportèrent leur cour à la ville de Cottah, dans la province du Sud, et conséquemment Anurajapura fut négligée et tomba par degrés dans l'état de ruine actuel. Elle est à présent presque entièrement couverte de buissons et de bois qui forment le domaine impénétrable des bêtes sauvages et des reptiles. Vis-à-vis l'emplacement de l'ancienne ville, il y a un petit *viharre* (temple) dédié à Buddha, et un *pansalle* ou monastère en dépend, où un grand nombre de gananassis (moines) résident habituellement pour recueillir les offrandes que l'on fait au sriemahabod (*ficus religiosa*), qui se trouve tout près de là. Dans les environs du viharre, il y a un grand nombre de piliers de

pierre dispersés de tous côtés, et plusieurs pyramides étonnantes que l'on dit avoir été élevées pour perpétuer la mémoire des rois qui y firent leur résidence, et dont les Singalais prétendent que les âmes jouissent maintenant avec les saints de la gloire divine qu'ils ont méritée en élevant des temples en l'honneur de Budh. Le sriemahabod, qui croît ici, se distingue entre tous les autres arbres de cette espèce dans Ceylan, et les sectateurs de Budh s'assemblent annuellement pour célébrer leurs fêtes sous cet arbre, qui, disent-ils, fournit un frais ombrage et un doux repos à Budh quand il est libre de venir se distraire des travaux religieux de sa mission. Les chroniques singalaises représentent cet arbre sacré comme ayant été apporté en ce lieu par quelques rois voyageurs de la côte sud de l'Inde, d'un pays appelé *Madanpudipe;* mais l'auteur de ce bref récit de l'origine du peuple de Mahabadu, en y réunissant le rapport de Columbo de la Société biblique pour 1816, affirme, d'après l'autorité de quelques livres sanscrits et palis, qu'il fut envoyé au roi *Devini Petissa Raja*, par *D'Hurma Soku*, roi de Putaliputra (*Palibothra*), dans le Dumbadiwa. (*Madras Gazette.* — *Asiatic Journ.;* n° 157, janv. 1829, p. 79.)

50. Revenus de l'île de Java.

Selon un état récemment publié du revenu public de cette île, la valeur des importations en 1826 se monta à 10,250,175 florins en marchandises, et à 3,982,822 en espèces. Le produit de la mère-patrie fut évalué à 6,530,093 florins, dont 2,656,628 en espèces. Les importations des Anglais furent évaluées à 1,078,412, celles des Français à 305,615, celle des Américains à 1,138,460, de la Chine à 386,600, du Bengale à 738,867, et de l'archipel Oriental à 5,331,848. Parmi les marchandises reçues des Pays-Bas se trouvaient des draps de laine et de coton pour une somme de 1,500,000, des provisions pour 453,766, et des liqueurs pour 165,870. L'Angleterre a importé dans les colonies des objets manufacturés pour la valeur de 747,258. Dans cet état, les expéditions pour le gouvernement n'ont pas été mentionnées. (*Asiatic Journal;* n° 158, févr. 1829, p. 233.)

Fr. L.

51. Tibet, Chine et Cochinchine. — Description du Tibet d'après son état actuel, avec une carte du chemin qui

CONDUIT DE TSCHEN-DU A H'LASSA; traduit du chinois par le père HYACINTHE; 1 vol. in-8°; St.-Pétersbourg 1828. *Annonce.* (*Hertha;* août 1828, p. 29. De la gazette géogr.)

Contenu du tome 1er : Observations sur Tschen-du-Fu. Guide de Tschen-du à Da-Tsjan-lu. Observations sur Da-Tsjan-lu. Guide de Da-Tsjan-lu à Litan. Observations sur Litan. Guide de Litan à Batan. Observations sur Batan. Guide de Batan à Tschapmdo. Observations sur Tschapmdo. Guide de Tschapmdo à Khlary. Observations sur Khlary. Guide de Khlary à Khlassa. Observations sur Khlassa. Vue de Khlassa. Guide de Khlassa à Tschassichljumba. Observations sur Tschassichljumba. Guide de Tschassichljumba à Melam. Guide de Da-Tsjan-lu à Tschapmdo (à travers des déserts). Guide de Tschapmdo par Ruwutsse à Khlassa (à travers des déserts). Guide de Khlassa à Tschassichljumba depuis la séparation du chemin près de Talu; de Tschassichljumba à Neclam, par Nartchan; de Tschassichljumba à Khlassa par Tsadan; de Sun-phan-tchin au Tibet par la forteresse Chuanchen-guan; de Khlassa à Galzsan-Tutschez par Shibagun; de Si-nin-fu à Khlassa.

Tome 2. De la conquête du Tibet. Coup-d'œil historique sur le peuple tibétain. Frontières du Tibet. Élévation aux dignités. Paiement du tribut à la cour. Computation des temps. Fêtes annuelles. Statuts relatifs à la guerre. Lois criminelles, impôts, fonctionnaires, habillemens, nourriture, étiquette, mariages, inhumations, bâtimens, médecines et médecins, divinations, marchés, ouvriers, montagnes et fleuves. Curiosités à Khlassa. Couvens. Produits de la terre. Extraits d'opuscules. Appendice aux documens concernant le Tibet. Religion et clergé du Tibet.

Le père Hyacinthe nous a promis un nouvel ouvrage sur ses voyages en Chine par la Mongolie d'après des sources chinoises et des observations qu'il a faites lui-même. La carte de la Mongolie qui sera jointe à cet ouvrage est déjà gravée. C. R.

52. INDUSTRIE CHINOISE.—SUR THONG-CHOU-FOU, ET SUR SON COMMERCE DU FRAI DE POISSON.

Thong-chou-fou peut être regardé comme le faubourg de Pékin. C'est une grande ville, fort peuplée, située sur le Pei-ho;

elle doit sa splendeur à son commerce, ou plutôt à sa proximité de la capitale de la Chine; car, pendant six lieues qui restent à faire pour arriver à Pékin, l'œil ne rencontre partout qu'une terre stérile, tandis que les contrées riantes aux bords du fleuve Jaune et de Yun-ho, offrent un aspect enchanteur. Une des branches les plus importantes du commerce à Thong-chou-fou est le frai de poisson; rien n'est plus ingénieux que le procédé par lequel les Chinois savent le faire couver : ils cherchent dans les rivières et dans les mares la substance gélatineuse qui renferme les œufs de poisson, ils en remplissent des flacons et la vendent aux propriétaires des étangs. Quand la saison favorable à la couvée est arrivée, on vide un œuf, on y introduit cette eau gélatineuse; et, après l'avoir bouché hermétiquement, on le donne à couver à une poule. Au bout de quelques jours on ouvre l'œuf, et on le met dans un vase rempli d'eau échauffée au soleil. On conserve cet alvin jusqu'à ce que les petits poissons soient devenus assez forts pour supporter la température extérieure. Ensuite on met les poissons dans les étangs, où ils prennent bientôt leur grandeur naturelle. (*Bull. de la Soc. de géogr.*; janvier 1829, p. 55.)

53. Ouverture d'un nouveau canal en Cochinchine.

On a récemment ouvert à l'ouest de Saigon, en Cochinchine, un canal qui met cette ville en communication avec un bras du fleuve Cambodja. Sa longueur est de 23 milles anglais, sa largeur de 80 pieds et sa profondeur de 12 pieds sur toute la longueur. Les travaux de ce canal ont été achevés dans le court intervalle de six semaines, quoique l'on ait été obligé de le conduire à travers de vastes forêts et des marécages très-étendus. Il a occupé 20,000 hommes nuit et jour. On prétend que 7,000 sont morts de lassitude. Les rives du canal sont déjà couvertes de palmiers pour la culture desquels les naturels suivent une méthode particulière. C'est ainsi que l'Asie, où les premiers canaux ont été ouverts, fait preuve de zèle pour en établir de nouveaux. (*Allg. Handl. Zeitung*; avril 1825, p. 208.) C. R.

54. Port de Ko-Si-Chang.

La position géographique de groupe d'îles qui forme le port les rend de quelque importance pour les navigateurs, et parti-

culièrement pour les marchands européens établis à Siam. Ces îles, quoiqu'elles possèdent un port très-beau et commode, et qu'elles ne soient éloignées que de quelques heures de navigation de l'embouchure de la rivière de Siam, sont, en général, peu connues, et il n'en existe pas même de carte exacte. Nous croyons donc devoir soumettre à nos lecteurs le résultat des renseignemens que nous avons pu nous procurer sur ces îles.

Le groupe en question est situé par les 13° 12′ de latitude nord, et les 100° 55′ de longitude est, et à environ 26 milles de l'embouchure de la rivière de Bankok, au sud-est de laquelle il reste. La partie du continent qui en est la plus rapprochée est le pays montagneux de Bampesa, qui n'en est éloigné que de quelques milles. Ces îles sont au nombre de 7 ou 8; mais, à l'exception des deux plus grandes, appelées par les Siamois Ko-Si-Chang et Ko-Cram, elles sont petites et de peu d'importance.

Ko-Si-Chang, la plus grande de ces dernières, a environ sept milles de long sur trois de large. Elle est formée de montagnes d'une hauteur considérable et couvertes d'arbres jusqu'au bord de l'eau. On y trouve une grande variété d'espèces de bois, dont quelques-unes, telles que l'érable et le sissou, sont propres à l'ébénisterie; mais aucune de ces espèces n'a ni la hauteur ni les autres dimensions requises pour la construction des mâts et des vergues. Cette île est inculte, à l'exception d'un petit coin de terre habité par un solitaire chinois.

L'île de *Ko-Cram*, sous le rapport de l'étendue, n'est au plus que le quart de la première. Elle possède à l'une de ses extrémités un petit village habité par des pêcheurs siamois qui l'ont dégarnie d'une grande partie de ses bois et mise en culture. Cette île produit en abondance du maïs et autres espèces de végétaux communs sur le continent.

Ces îles sont renommées par leurs rares et superbes variétés du pigeon sauvage. Les plus remarquables sont : un grand pigeon blanc, qui a la queue et le bout des aîles noirs; espèce que l'on trouve dans la plupart des îles du Golfe, mais qui est inconnue sur le continent; un superbe pigeon brun et pourpré, qui est très-rare; et une ou deux variétés du petit pigeon vert. On rencontre près de la mer, dans les petites îles, une grande racine qui paraît former une nouvelle espèce dans le catalogue

des plantes. Son aspect lui donne une grande ressemblance avec la *Dioscorea bulbifera*, ou Yam commun; mais elle a peu ou point de goût, et arrive à une grosseur énorme : nous avons vu un spécimen de cette racine, qui avait dix pieds de circonférence, et pesait 474 livres. Les Indigènes l'emploient comme substance médicinale, usage auquel on la prépare en la coupant par tranches minces, et en la faisant sécher au soleil, après quoi on la réduit en une poudre d'une couleur brun-clair. Cette poudre s'administre dans les différens cas de fièvre, etc. On trouve aussi sur plusieurs points de ces îles une multitude de crabes de terre dont se nourrissent les Indigènes.

Les Cochinchinois qui, dans leurs voyages à Siam, visitent Ko-Si-Chang, ont érigé un temple sur la plus grande de ces îles. Cet édifice, de peu d'étendue et peint en blanc, s'élève au sommet d'une éminence située à l'extrémité sud-ouest de l'île, d'où on l'aperçoit à une grande distance en mer. Les vaisseaux Cochinchinois relâchent régulièrement à cette île pour s'y approvisionner d'eau et de bois de chauffage. A leur retour, ils emportent de grandes quantités de ce dernier article, qui est très-rare dans certaines parties de leur pays.

Les rivages de l'île abondent de ces nids d'oiseaux bons à manger, si recherchés en Chine; mais ces nids sont d'une qualité inférieure, probablement parce qu'on les laisse séjourner d'une année à l'autre sur les rochers. Les huîtres de roc y sont aussi très-communes. On trouve de même dans l'île des limas de mer ou bèches-de-mer, mais non point en quantité suffisante pour que l'on se donne la peine de les recueillir. Enfin l'île fournit des pierres pour le lest des vaisseaux, objet qu'ils se procurent à peu de frais et sans danger pour leurs bateaux.

Le hâvre formé par les deux grandes îles offre un bon mouillage pour un nombre indéfini de bâtimens. Il est abrité du vent et de la mer dans toutes les directions, excepté du côté du nord; mais de ce côté-là, sa proximité des bas-fonds qui existent au fond du golfe le garantissent suffisamment des coups de mer. La meilleure entrée dans ce port est de ce même côté; on y pénètre aussi par un passage qui se trouve au sud, entre les îles. Le mouillage est assez bon; mais, attendu l'inégalité du fond, qui, dans plusieurs de ses parties, est très-pierreux, il convient que les vaisseaux n'ancrent qu'avec des chaînes. Dans

les grandes marées, l'eau monte et descend d'environ dix pieds, et le flux porte avec force à travers le hâvre. A l'extrémité sud-ouest de la grande île, il existe un beau courant d'eau douce dont on peut remplir cent tonneaux en un seul jour. Ce courant part du sein de la montagne, et va se jeter dans la mer en passant sous le banc de sable qui borde la baie. Le temple cochinchinois, dont il est fait mention ci-dessus, est bâti sur la montagne d'où surgit ce courant. (*Sing. Chron.* — *Asiat. journ.*; déc. 1826, p. 694.—*Nouv. Annal. des voyag.*; mars 1827, p. 416.) L.

55. Glaciers flottans au-delà du Cap de Bonne-Espérance. (Voyez le *Bulletin* de février 1829, n° 350).

Le *Reaper*, qui quitta l'Angleterre le 6 janv. 1828, et arriva à Singapore le 16 juin, étant encore loin du Cap, tomba dans 8 glaciers et plusieurs glaçons, qui, quoique plus petits, étaient aussi dangereux, parce qu'on ne pouvait aisément les apercevoir. On découvrit d'abord les morceaux de glaçons dans l'après-midi, et le vaisseau passa au milieu dans la nuit. Ils étaient très-considérables; un d'eux fut reconnu par le capitaine Rhind, du *Reaper*, pour s'élever à plus de 400 pieds au-dessus de la surface de la mer, et s'étendre en longueur environ d'un demi-mille. Ces montagnes de glace présentaient un nombre infini de formes les plus fantastiques. Les sommets étaient hérissés de pyramides, de creneaux et de tours innombrables de glace, et les flancs offraient des apparences non moins étranges. Du côté d'un de ces glaciers se prolongeait un long morceau de glace qui menaçait le *Reaper*. Ce morceau ressemblait à un énorme jet d'eau, s'élevant dans la même position et à peu près de la même proportion. Le long du sommet d'un autre glacier s'offrait un sillon de glace, et sa masse était si peu ferme qu'elle roulait de côté et d'autre, le sillon trempant tantôt sous les vagues, d'un côté, et tantôt de l'autre, chacun de ces roulemens durant environ l'espace d'un quart d'heure. (*Singap. Chron.*; 18 juin 1828. — *Asiatic Journal*; n° 156, déc. 1828, p. 753.)

56. État de l'esclavage a l'Ile Maurice.

Cette île si belle de l'Océan indien, qui, sous le nom auquel nous étions habitués dans notre enfance, s'offre sous un aspect si agréable et si romantique, comme le lieu de la scène du ro-

man si touchant de Bernardin de St.-Pierre, semble destinée à être spécialement citée comme le théâtre d'une longue suite des cruautés les plus incroyables exercées par les blancs sur de nombreux et innocens Africains, arrachés de leur pays natal par tous les moyens imaginables de trahison et de violence, et littéralement *travaillés à mort* par le fouet, pour assouvir la sordide avarice de leurs maîtres inhumains. Si ce langage est sévère, il n'est que trop justifié par les faits que nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs; et d'abord commençons par quelques mots sur les lois actuelles.

Les lois sur l'esclavage dans l'Ile Maurice ont été depuis peu rendues publiques par leur discussion dans la Chambre des communes, qui en ordonna l'impression en juillet 1828; elles furent comprises dans l'instruction du Parlement, n° 526, de la dernière session; et il paraît que jusqu'à l'année dernière tout le code noir de cette colonie était renfermé dans un édit du roi de France, rendu en 1723, et remis en vigueur et modifié par un décret du gouvernement de l'île, de septembre 1767. Il suffit de remarquer, au sujet de ce code, que, de même que d'autres lois semblables sur les esclaves des autres colonies de l'Europe, il était, dans tout son ensemble, extrêmement sévère et oppressif; tandis qu'il armait le maître d'un pouvoir absolu sur l'esclave, il n'accordait à l'esclave aucune protection, à peine même l'ombre de protection contre l'abus de ce pouvoir. Telle était la situation des esclaves à l'Ile Maurice quand les Anglais s'en emparèrent. Depuis ce temps jusqu'à la fin de 1826, pendant une période de seize années, on n'y fit qu'une seule modification; elle consistait en une ordonnance, émanée de Sir Lowry Cole, le 13 décembre 1826, pour régler le poids des chaînes dont les maîtres, d'après les lois existantes, étaient autorisés à charger leurs esclaves, au gré de leur caprice. Mais nous trouverons dans la suite l'occasion de revenir plus en détail sur ce qui a été fait ou déclaré avoir été fait par les divers gouverneurs de l'Ile Maurice relativement à l'amélioration du vieux code français. Notre but actuel est d'examiner comment on *met en pratique* le système de l'esclavage dans cette colonie, où, de fait, toutes les lois divines et humaines qui ont quelque tendance à réprimer le pouvoir despotique des passions criminelles des propriétaires d'esclaves, ou à interposer le bouclier de la

justice ou la voix de la compassion envers leurs misérables esclaves, ont été audacieusement annulées.

Beaucoup de nos lecteurs qui ont suivi les débats du Parlement relativement aux esclaves de nos colonies, se rappelleront que l'état de l'esclavage à l'Ile Maurice a été, pendant les deux ou trois dernières années, blâmé sévèrement par M. Fowell Buxton, l'éloquent et courageux successeur de M. Wilberforce dans la Chambre des communes, comme le champion qui en demandait la cessation. La condition des esclaves dans cette colonie a cependant été jusqu'ici considérée par le public, en général, comme un point d'une importance moindre que celle de la suppression positive de la traite des nègres, qui, durant toute la durée de l'administration de Sir Robert Farquhar, est reconnue s'être montée à un nombre énorme et avoir été très-destructive, et qui, malgré les plus vives sorties de ses successeurs, n'a pas encore, on le soupçonne, cessé entièrement. Mais il paraît que la Société anti-esclave, en même temps qu'elle exposait à un opprobre mérité les honteuses et *félones* infractions contre cet acte d'abolition, recueillait aussi une masse de preuves les plus évidentes de la condition déplorable des esclaves dans cette colonie lointaine, et scandaleusement négligée. Cette masse de preuves obtenue, comme nous en sommes informés, d'après des recherches soigneuses d'au moins 300 témoins, indépendamment d'une masse de documens officiels qui tendent au même but, a été imprimée et répandue par la Société dans les deux derniers mois, en petits caractères, mais nets et dans un format commode. Comme ce sujet nous paraît digne de la plus sérieuse attention de la part de tout homme qui s'intéresse à l'honneur de son pays, à la dignité de notre religion charitable, ou à la cause de l'humanité en général, nous allons signaler ici cet état épouvantable, dans la persuasion qu'il n'y a pas d'autre moyen de le faire connaître à la majorité de nos lecteurs.

Progrès de la population à l'Ile Maurice.

Nous ne pouvons établir que d'une manière imparfaite qu'on a régulièrement procédé à la destruction des hommes dans cette colonie. Nous pouvons ici nous prévaloir du témoignage de beaucoup de personnes qui vivent encore; mais ces témoignages, quoique d'un poids important et décisif, seraient trop va-

gues pour notre but. En conséquence, nous nous renfermerons dans les preuves les plus évidentes tirées des tableaux statistiques.

D'après un rapport de sir Robert Barclay, receveur des taxes de l'intérieur, en date du 29 novembre 1823, il paraît que la population esclave se montait en 1822 à 7,456 hommes, et à 3669 femmes, en tout, 11,125. D'après la liste des enterremens des esclaves dans le même district, pendant les années de 1815 à 1820 inclusivement, le nombre des morts s'est élevé à 6,565, ce qui approche d'un mort annuellement sur 10 ou 12 personnes, ou environ 10 morts par an sur cent individus. Il est positif que la mortalité ordinaire en Europe, dans tous les âges de la vie, est dans la proportion de deux ou trois sur cent, annuellement.

On n'a jamais assuré que le climat de l'Ile Maurice en général, ou celui de Port-Louis en particulier, fût contraire aux nègres. On peut prouver le contraire par les rapports de toute la population libre noire et mulâtre de l'île pendant la même période, c'est-à-dire depuis 1816 jusqu'à 1821 inclusivement. La proportion de la population de cette classe pour ces années fut de 11,061. La proportion annuelle de la mortalité pendant les mêmes six années fut de 295, donnant 37 ou 38, ou environ $\frac{2}{3}$ pour cent.

Cependant, sur le même nombre d'esclaves à peu près dans le district de Port-Louis, l'état annuel de la mortalité fut de 1094, un peu moins de quatre fois que celle de la population libre de la colonie. Et, en admettant que la même proportion de mortalité s'étendît sur toute la population esclave de l'île, nous n'aurons pour résultat pas moins d'environ 7,000 morts par an, ou environ 126,000 morts dans les dix-huit ans que nous avons avons possédé l'île; mortalité qui revient presque à la même chose que si l'on eût tué tous les esclaves existant dans un temps double de celui que nous avons cité; nombre egal à celui qui a été procuré par l'importation, et par l'accumulation indispensable des atrocités signalées par lesquelles de telles importations ont été obtenues.

Une plus forte preuve de l'accroissement épouvantable de la mortalité parmi les esclaves dans cette colonie, nous est fournie par l'habitation de Bel Ombre, appartenant à M. Telfair, secré-

taire intime de sir Robert Farquhar, et par la manière humaine dont les esclaves étaient traités sur l'habitation de sir Robert, qui y était juge; habitation comblée d'éloges à la Chambre des Communes, citée comme un modèle pour une excellente administration, et comme celle qui avait les meilleurs réglemens de l'île. Eh bien! sur cette habitation si bien dirigée, la dépopulation paraît, d'après des renseignemens authentiques, s'être montée annuellement à environ 12 sur cent. Le rapport pour 1819 donne 64 morts et 12 naissances sur une population de 372, ce qui fait une dépopulation de 52, ou $13\frac{1}{2}$ sur cent; et le rapport de 1825 donne 55 morts et 16 naissances sur une population de 372, ce qui fait une mortalité de 39 ou de $10\frac{1}{2}$ sur cent; ou, en comparant les deux périodes, une mortalité de 12 sur cent. La mortalité dans la première année s'est élevée à 17 sur cent, et dans la seconde à 15 sur cent, ce qui donne la proportion de 16 sur cent.

Or, si telle était la mortalité d'une des habitations les mieux administrées, qu'a-t-elle dû être dans l'île tout entière? et combien on a dû augmenter indispensablement les importations, pour entretenir, comme on l'a fait relativement à cette dépopulation, une population numériquement si peu diminuée? Mais même si nous devons déduire de cette estimation un quart, ou un tiers, ou même une moitié, il en reste assez pour prouver les terribles effets de ce système de violence et de privation par lequel les esclaves sont, dans cette colonie, accablés de travail et réduits à mourir de faim, et l'inexprimable atrocité de ce commerce meurtrier que l'on continue à tolérer dans ce pays, et auquel tout homme qui n'a pas un cœur barbare, ne peut penser sans horreur et sans indignation.

Et c'est en présence de tels faits alors accumulés dans les bureaux des colonies, et malgré les plus affirmatives protestations et remontrances de la part de ceux qui croyaient, mais sans les moyens de les prouver, les crimes affreux mis au jour, que le Gouvernement proposa, et que le Parlement consentit à donner, par un encouragement fiscal, et par sa protection, une impulsion plus large à la cruelle et sanguinaire cupidité des planteurs, ou plutôt aux pirates de l'Ile Maurice: n'est-ce pas un crime de lèse-nation de l'atrocité la plus profonde?

Toute la population a été dernièrement portée au plus haut

degré d'irritation par une suite d'actes d'une férocité froide, calculée, prévue et sanguinaire, qui a été judiciairement dévoilée à Édimbourg; nul homme doué de la moindre parcelle d'humanité ne peut les envisager dans toute leur iniquité sans un frémissement d'horreur. Mais si, à ces effrayantes découvertes, nous ajoutons les crimes de Corder et de Thurtell, et si nous joignons aux assassins de Marr et de Williamson tous les assassins qui, pendant ces vingt années dernières, ont appelé la vengeance des lois britanniques sur ceux qui les ont ordonnés, nous doutons si cette réunion de crimes ne paraîtra pas plus considérable que la marche régulière et semblable à un travail journalier, pendant un même espace de temps, du système qui, dans plusieurs habitations aussi *bien réglées* que celle de Bel Ombre, procède activement, dans des vues également sordides, à torturer et à assassiner par gradation les cultivateurs du pays, de manière que l'on devait en égorger un sur dix pour assouvir la cupidité de leurs maîtres barbares. Voilà en quoi diffèrent moralement les administrateurs inflexibles et audacieux d'un tel système, de ces langues dorées et de ces monstres endurcis qui souffrent maintenant à Édimbourg les peines infligées par les lois. Ils ne diffèrent, selon nous, que par une perversité plus profonde et par une plus grande barbarie dans leur conduite. Et cependant, d'après toutes les circonstances de ces crimes, leurs crimes ne sont-ils pas les *nôtres?* Ne partageons-nous pas leur scélératesse (1)?

(1) Pendant que cette feuille était livrée à l'impression, un autre rapport fait par la Société Anti-Esclave, pour le mois actuel, février, nous est parvenu; il renferme de nouvelles preuves de la destruction des hommes dans cette colonie, et la continuité, à des dates toutes récentes, d'une nombreuse importation de nouveaux esclaves. Ce supplément de preuves est tiré d'un examen des rapports officiels, imprimés par ordre du Parlement, sur la population de l'île depuis les six ans qui se sont écoulés à partir du 1er janvier 1821 jusqu'à la fin de 1826 Ce qui suit est le résultat sommaire donné par la Société.

Les noirs libres et les mulâtres de l'île Maurice forment le total suivant Au 1er janvier 1821, 6,121 hommes, 6,939 femmes, en tout 13,060; au 1er janvier 1826, 7,155 hommes, 7,970 femmes, en tout 15,125; ce qui donne une augmentation de 2,065: si l'on en déduit le nombre de 444, nombre des affranchis dans cet intervalle, on aura une augmentation de 1,621 par des moyens naturels, sur le pied de plus de 2 sur cent par an. Cependant on estime pendant ces années les naissances à 3,450, les

Mais il est temps de donner des détails. Nous les avons jusqu'à présent examinés dans les généralités. Nous prendrons d'a-

morts seulement à 1,460, ce qui porte l'excédant des morts sur les naissances à 1,990, lequel, s'il était exact, prouverait un plus grand degré de population et se monterait à 2 et deux tiers sur cent par an.

Il y a aussi une énumération de la population esclave, pendant les six mois en question, qui dévoile des faits étranges. Les totaux des années successives, à partir de 1821, sont comme suit : 66,162; 63,099; 63,037; 63,432; 62,588. Si l'on peut ajouter quelque foi à ces rapports, et si nous pouvons garantir qu'il n'y a point eu d'importations, les disproportions seront bien extraordinaires. Nous éclaircirons ce point par la suite. Dans les détails de l'énumération ci-dessus, nous avons, cependant, à ce qu'il nous semble, des présomptions évidentes, irréfragables d'une épouvantable perte d'hommes, et de la continuité d'importations immenses. En 1821, celle des hommes se montait à 58,634, celle des femmes ne s'élevait qu'à 7,528; en 1822, le nombre des hommes était de 55,878, celui des femmes 7,221; en 1823, on comptait 57,134 hommes et 7,903 femmes; en 1825, les hommes se montèrent à 50,788, les femmes à 12,644; en 1826 il y eut 53,682 hommes et 53,682 femmes.

En 1815, d'après les registres annuels les montans furent de 56,684 hommes et 30,668, faisant un peu moins de 2 hommes sur une femme mais en 1821, la proportion fut de 8 hommes sur une femme, et cette proportion varia peu les années suivantes, excepté en 1825, où nous avons tout-à-coup une augmentation de 5,249 femmes, dont le nombre diminue soudain en 1826 de 3,738. Nous ne pouvons en aucune manière, même en admettant ces apparences étonnantes, croire à une mortalité sans bornes, non plus qu'à une importation excessive. Si l'on réduisait les 30,668 femmes de 1815 à 7,528 en 1821, la mortalité, indépendamment des naissances, et même en supposant qu'on n'eût point importé de femmes, se monterait à 23,140 femmes pendant ces six années; et en admettant qu'un nombre proportionnel de morts ait eu lieu parmi les 56,684 hommes, cela aurait produit un total de 42,000 hommes, mortalité en plus de 65,000 en six ans. Nous pensons qu'il peut se trouver quelque erreur dans ces rapports, que nous n'avons pas aperçues lorsque le dernier fut publié; encore reste-il pour ceux que nous avons publiés une date assez effrayante, pour en donner la clé et nous apprendre comment on peut expliquer la soudaine augmentation des femmes en 1825 et les autres circonstances extraordinaires. Nous considérons avec inquiétude les mesures que prendra le gouvernement à l'égard de l'île Maurice. Nous regardons comme certain, que l'on découvrira une masse d'horreurs cachées sous ces anomalies que nous avons signalées et desquelles le pays n'a pas même l'idée. Et ce fut cependant dans cette colonie, dans cette île Maurice, cette terre qui dévore les hommes, que cette même

bord l'habitation déjà citée, celle de Bel Ombre, pour établir ce que nous avançons. Nous avons sous les yeux quelques documens lumineux sur l'esclavage dans l'Ile Maurice en général, et dans cette habitation en particulier, dont nous ne donnerons qu'un aperçu. La période à laquelle ils se rapportent comprend les années 1821 et 1822.

Traitement habituel des esclaves à l'Ile Maurice.

On donnait ordinairement vers le soir à chaque esclave sa nourriture pour le lendemain. Elle consistait presque toujours en trois morceaux de manioc cuit au four (Cassave), de la tournure et de l'épaisseur des moffines, et auxquels, dans l'Ile Maurice, on donne le nom de gâteaux de manioc. Cette nourriture passe non-seulement pour être désagréable et peu substantielle de sa nature, mais pour être donnée en trop petite quantité, surtout quand on considère la continuité et la dureté du travail auquel les esclaves sont soumis. Ils ont à peine dans le jour le temps suffisant de repos pour faire un repas. On la prépare d'avance pour épargner le temps qu'elle exigerait pour sa préparation, si on la donnait aux esclaves dans son état de crudité, et parce qu'il est moins nécessaire de leur accorder une suspension de travail pour leur repas. Cet aliment si chétif était délayé par une grande quantité d'eau, qui gonflait leur estomac; ils dévoraient, au risque d'être punis, toutes les espèces de tripes et de charognes qu'ils trouvaient sur leur chemin; et cela était regardé comme la source féconde, ainsi que leur travail pénible, de ces dysenteries qui ont conduit, à la fleur de leur âge, et constamment, une si grande quantité d'entr'eux dans le tombeau.

On exigeait d'eux un travail de seize à dix-neuf heures par jour, même hors le temps de la moisson, et on ne leur laissait aucun repos pour déjeûner, le gâteau de manioc pouvant se manger sans cesser le travail. On leur accordait strictement deux heures pour dîner; mais dans cet intervalle ils devaient couper un paquet d'herbes ou de bois pour leur maître, et en

année 1825 le Gouvernement et le Parlement d'Angleterre persistèrent, nonobstant toutes les remontrances, à diminuer la taxe protectrice, qu'ils continuèrent à prélever sur le sucre cultivé librement dans l'Inde, pour donner de nouveaux stimulans à la propagation du sucre dans cette colonie et à l'immensité des massacres qui devaient en être le résultat infaillible. On doit chercher le principe. Le principe, c'est du sang.

quittant l'ouvrage, à la nuit, ils étaient obligés de le porter chez lui. Il était souvent difficile de se procurer ce bois ou cette herbe, et ils consumoient une grande partie des deux heures à se les chercher, en sorte que le temps de leur repos se trouvait abrégé d'une demi-heure ou même d'une heure, ou davantage.

Sur la plupart des habitations, les esclaves étaient appelés au travail le matin par les retentissemens des fouets de leurs conducteurs; mais sur quelques-unes des grandes habitations, on les éveillait au son d'une grosse cloche. Sur l'habitation de Bel Ombre, on sonnait régulièrement la cloche à trois heures du matin, quelquefois plutôt, mais rarement plus tard; et ils travaillaient sans relâche jusqu'au déjeûner, et avec le seul intervalle dont nous avons déjà parlé pour le dîner, jusqu'à huit heures du soir, et même, dans les longs jours, une heure ou deux de plus.

Tant que les esclaves étaient au travail, ils étaient surveillés par les conducteurs qui les tourmentaient continuellement, et ils étaient de temps en temps tirés à part, et punis de vingt, ou trente coups de fouet, et renvoyés ensuite à leur ouvrage. Ces punitions accidentelles étaient à peine regardées comme des corrections légères; c'étaient de simples moyens de discipline. On réservait les punitions en règle, sur l'habitation de Bel Ombre, pour le dimanche (pratique cependant qui différait de celle de beaucoup d'autres habitations), jour où l'on ne manquait jamais d'infliger les châtimens les plus sévères. On réservait pour ce jour de charger les coupables de chaînes (sous le poids desquelles ils étaient forcés de travailler); il y en avait presque toujours une trentaine, et parfois le nombre s'élevait jusqu'à cinquante.

Il n'y avait aucune différence dans les châtimens des hommes et des femmes esclaves; mais il y avait deux manières de les punir. L'une consistait dans un appareil de trois piquets de forme triangulaire, avec une barre en travers; on attachait le coupable avec une corde à l'endroit où se réunissaient les trois piquets, le corps appuyé sur la barre. L'autre était de placer le patient la tête contre terre ou sur une échelle, les mains tenues en l'air par quatre esclaves, ou attachées fortement à l'échelle, selon la circonstance. Placés de la sorte, et le corps nu, ils recevaient des coups de fouet, soit d'un conducteur, ou, quand le cas paraissait plus grave, de deux à la fois, placés de cha-

que côté. Et si le conducteur ne montrait pas assez de sévérité, le maître lui faisait prendre la place du coupable. L'instrument qui servait à la flagellation était un fouet ou un rotin fendu, et l'on ne sait lequel des deux était le plus cruel. Le fouet était de différentes formes. Son manche était de bois, avait deux ou trois pieds de longueur, et d'un pouce et demi à deux pouces de diamètre, et les lanières avaient de six à huit pieds de long, et dans leur plus forte épaisseur un pouce et demi à deux pouces et demi, et s'amincissant à mesure vers leur extrémité. Le rotin était d'environ cinq pieds de long, fendu par un bout en deux ou trois endroits et à la distance d'un pied ou huit pouces de l'autre; la partie non fendue servant de manche, et l'autre formant un redoutable fouet à 2 ou 3 mèches. Chacun de ces instrumens pénètre dans la peau et la déchire à chaque coup; et le tranchant aigu du rotin fendu divise quelquefois la chair comme le ferait un canif. Beaucoup de soldats nous ont assuré que la flagellation militaire n'était rien auprès de celle-ci.

Il paraît qu'il n'y avait d'autres bornes à ces nombreuses flagellations infligées aux coupables que celles qu'y mettaient le maître ou le contre-maître. Rarement moins de cinquante, et souvent cent plus ou moins de flagellations avaient lieu par forme de punitions ordinaires; et par la fréquence de ces châtimens, toutes les parties du corps et surtout les postérieures ne formaient qu'une masse sanglante de lambeaux; à ces supplices on ajoutait souvent la torture insupportable de l'application du jus de limon, du sel et du poivre, sous le prétexte d'empêcher les blessures de suppurer. On y ajoutait souvent les colliers de fer et les chaînes, de même que la prison dans les ateliers pendant un temps indéterminé, dans les intervalles des travaux, comme pendant la nuit. Le collier de fer était rivé sur l'esclave, ainsi que les chaînes, et porté souvent pendant plusieurs mois. L'usage du collier de fer et des chaînes était devenu si commun qu'il avait cessé d'être l'objet de l'attention, excepté lorsque le collier était orné, comme cela arrivait fréquemment, de trois ou quatre fourches saillantes, qui avaient pour but d'empêcher celui qui les portait de s'échapper et de se cacher soit parmi les roseaux, soit parmi les buissons ou les forêts qui couvrent les parties inhabitées de l'île. Un autre effet de ces fourches était de mettre l'esclave dans l'impossibilité de s'étendre tout de son long sur la terre, pour y prendre du repos. La

plupart des esclaves enchaînés de cette manière étaient renfermés pendant la nuit dans les ateliers. Quelquefois à ces chaînes on ajoutait un poids très-lourd, et d'autres fois ils étaient attachés deux ou trois ensemble.

Tous ces châtimens pouvaient être exercés d'après la volonté seule du maître ou du contre-maître, des hommes, des femmes, des enfans même, pour la plus petite faute qui leur paraissait les mériter; mais les occasions les plus fréquentes des peines les plus fortes étaient ou les vols, auxquels les esclaves étaient entraînés par la faim, ou la fuite dans les bois, qui provient de l'excès de travail, ou la crainte de châtimens qu'ils prévoyaient.

Quant aux vêtemens, les esclaves en ont en général très-peu (1), les hommes n'ayant qu'une bande d'étoffe autour de la ceinture; les femmes n'en ont guère plus, excepté ce qu'elles peuvent gagner par la prostitution; les conducteurs et les contre-maîtres seuls fon texception. Les Esclaves n'ont pas de lits, pas même une natte, encore moins de couvertures pour la nuit. Ils se couchent d'habitude sur la terre nue et souvent humide. Leurs huttes sont presque toutes de la construction la plus misérable, ouvertes à l'air, et si petites qu'elles offrent rarement de la place pour sept à huit êtres humains, que l'on y entasse presque toujours et qui s'y étendent de leur long sur le sol.

A l'époque de la moisson, les esclaves quittent les champs un peu plus tôt que dans d'autres temps, afin de prolonger leur travail pendant la nuit dans la fabrication du sucre. S'ils s'endorment pendant leur travail, ils s'exposent à être fouettés rigoureusement; mais leur assoupissement est tel quelquefois, que leurs mains sont entraînées dans le moulin avec les cannes à sucre et totalement écrasées et mises en pièces (2).

Le mariage est inconnu parmi les esclaves; mais la prostitution la plus effrenée régne parmi les femmes. Les dames louent souvent dans ce but leurs négresses aux soldats.

Les esclaves sont en général privés de toute instruction morale et religieuse; il est presque sans exemple qu'on leur apprenne à lire sur aucune habitation. On en peut dire autant de toute la population esclave.

(1) Ils ont tout au plus, dit-on, deux aunes de grossier calicot par an.

(2) Une preuve singulière de cet état se lit dans une liste de Bel Ombre, pour 1819, imprimée par la chambre des Communes, du 1er mai 1827, n° 285 : « Trois des esclaves sont estropiés des mains. »

Ceci peut s'appliquer, à peu d'exceptions près, à toutes les parties de l'île comme à celles de Bel Ombre. En quelques endroits, les esclaves peuvent être plus mal, et mieux dans quelques autres. Mais les détails que l'on vient de donner donnent une juste idée de la situation ordinaire des esclaves sur les habitations que sir Farquhar cite comme bien administrées. (*Oriental Herald;* n° 63, mars 1829, p. 475.) Fr. L.

57. Rachat des esclaves au cap de Bonne-Espérance.

Une Société philantropique pour secourir les esclaves qui se conduisent bien, ainsi que leurs enfans, en achetant leur liberté, vient de se former ici, et promet un grand succès. Afin de se concilier les propriétaires, la Société ne délivre aucun esclave sans leur propre consentement, quoique, par une ordonnance récente du gouvernement, tout esclave puisse demander sa liberté en payant à son maître ce qu'il lui a coûté, d'après une juste apprécintion. Cependant, quoique la nouvelle Société ne cherche pas à se prévaloir de cette loi, elle n'en trouve pas moins une forte opposition dans ceux qui aiment l'esclavage en théorie et sont déterminés à la maintenir de fait jusqu'à l'extrémité. Plusieurs propriétaires d'esclaves, hollandais et anglais, d'un esprit libéral, sont devenus membres de cette institution; et leur exemple, s'il est suivi, le sera insensiblement par d'autres, quand les bénéfices que ce commerce aura procurés à la Société seront connus, d'une manière évidente. Il y a déjà environ 80 souscripteurs, outre un grand nombre de donations.

Les jeunes femmes esclaves seront préférées, parce que les enfans d'une femme femme libre sont libres, quoique leur père soit esclave; tandis que les enfans d'un homme libre sont esclaves, si la mère est en servitude. Pour rendre leurs fonds aussi utiles que possible, l'intention du Comité est de secourir les adultes par la voie du prêt seulement, afin de pouvoir acheter autant de filles qu'ils pourront (les mettant en apprentissage pour un certain nombre d'années, comme une indemnité de ce qu'a coûté leur enfance), et de donner par la Société des garanties aux propriétaires de ces esclaves qu'ils seront rachetables à des époques déterminées (1).

(1) Par l'ordonnance de juin 1826, la propriété des esclaves qui meurent *intestat* doit aller au fonds pour racheter les enfans des femmes esclaves, par juste appréciation.

Parmi les membres du Comité sont le Rév. G. Hough, chapelain de la colonie; le Rév. Dr Adamson, ministre de l'église écossaise; le Rév. W. Wright; le Rév. M. Miles; MM. Wilberforce Bird, Stockenstrom (membre du Conseil), Hawkins (agent de la Compagnie des Indes-Orientales), Rutherford, Pillans, et plusieurs autres marchands anglais des plus recommandables.

Cependant, sans de grandes ressources provenant des habitans, les opérations de cette association ne peuvent être que très-bornées. Il est à désirer que le gouvernement du pays prenne des mesures pour favoriser et étendre son influence, et par ces moyens, arriver enfin par degrés à remplir le vœu si ardent de l'abolition de la traite dans cette belle colonie susceptible de beaucoup d'améliorations. (*Asiatic Journal;* n° 155; janvier 1828, p. 629.)

58. Madagascar.

Un rapport mis sous les yeux de la Chambre des communes, et dont elle a ordonné l'impression le 10 juillet 1828, contient le relevé suivant des dépenses supportées par le gouvernement de l'île Maurice, relativement à Madagascar, savoir :

En 1813,	607 liv. st.		17,327
1814,	727	1821,	6,381
1815,	1,357	1822,	14,705
1816,	4,962	1823,	7,441
1817,	8,415	1824,	2,430
1818,	411	1825,	7,398
1820,	848	1826,	4,938
			60,620
A quoi il faut ajouter les dépenses faites en Angleterre, relativement au prince et à la petite noblesse, de 1821 à 1825			3,658
			64,278 l. st.

(*Asiatic Journal;* n° 159, mars 1829, p. 369.)

59. Amérique septentrionale. — Exportation des grains du Canada.

Dans les 25 ans qui ont fini en 1824, on a exporté du Canada 568,312 sacs de farine, et 4,833,190 boisseaux de froment. Nom-

bre proportionnel par année, 22,732 sacs de farine, et 163,328 boisseaux de froment. (*Nile's Register;* 8 oct. 1825.)

60. I. Notes statistiques sur les États-Unis anglo-américains. — Évêques des États-Unis.

Il y a aux États-Unis 10 évêques protestans; 1 archevêque et 7 évêques catholiques; et 5 évêques méthodistes. (*Ibid.*; 4 févr. 1826.)

61. II. Importation des Vins aux États-Unis.

D'après un rapport mis récemment sous les yeux du Congrès, il paraît que la quantité des vins sujets aux droits, importée aux États-Unis, depuis 1801 jusqu'à 1824 inclus, pendant 24 ans, s'est montée à..... 63,822,484 gallons.

Savoir:

Malvoisie, Madère, et Madère particulier de Londres.....	4,545,690
Autre Madère.....	688,067
Bourgogne, Champagne, Rhin et Tokay..	118,366
Xérès et St.-Lucar.....	3,935,558
Bordeaux et autres vins importés en bouteilles ou en caisses.....	2,037,709
Lisbonne, Porto et autres vins du Portugal.	5,640,649
Ténériffe, Fayal, Malaga, St.-George et autres vins des îles occidentales.....	10,922,643
Vins mêlés.....	35,933,800

Tableau de la quantité importée chaque année.

	Gallons.		*Gallons*
1801	2,718,426	1813	802,689
1802	3,068,237	1814	422,459
1803	2,287,969	1815	1,280,860
1804	5,016,728	1816	3,232,848
1805	6,261,780	1817	1,745,378
1806	4,825,630	1818	2,034,287
1807	5,567,779	1819	1,767,119
1808	3,302,783	1820	1,653,851
1809	1,159,730	1821	3,215,140
1810	1,467,177	1822	3,068,216
1811	1,895,509	1823	2,675,224
1812	1,962,314	1824	1,385,557

Personne ne pourra s'empêcher de remarquer la grande diminution dans l'importation des vins. Les droits en sont excessivement élevés, un dollar par gallon sur celui de Madère; sur les autres espèces, 70, 60, 50, 40 et 25 p. 0/0. Notre commerce avec les pays vignobles était avantageux; mais il est maintenant presque réduit à rien, peut-être à cause de la faible consommation de leurs vins, les droits sur quelques-uns étant quelquefois de 150 p. 0/0 sur le prix d'achat. (*Ibid.*; 25 févr. 1826, p. 421.)

§2. III. Importations et exportations de Salem, Boston, Providence, New-York, Philadelphie, Baltimore, Charleston et la Nouvelle-Orléans, en 1821, 1822, 1823 et 1824.

IMPORTATIONS.

	1821.	1822.	1823.	1824.
Salem	2,008,821	1,996,202	2,188,004	1,766,828
Boston	11,993,859	15,372,808	14,691,156	12,825,400
Providence	409,790	1,060,798	764,704	896,821
New-York	23 534,703	35,317,802	29,275 854	35,938,068
Philadelphie	8,158,922	11,875,523	13 696,770	11 386,53.
Baltimore	4,006,538	4,615,795	4,935,425	4,543,343
Charleston	3,0 6,852	2,280,470	2,388,711	2,164,540
New-Orléans	3,379.717	3,817.248	4,283,125	4,539,769
	56,559,202	76,337,636	72,223,719	74,541,030

EXPORTATIONS.

	1821.	1822.	1823.	1824.
Salem	2,922,341	1,931,912	2,121,990	1,893,118
Boston	8,669,019	9.311,673	10,633,119	7,741,863
Providence	615,073	630,543	719,456	643,674
New-York	12,244,608	16,112 978	17,802,457	21 778,881
Philadelphie	7.391,767	9,047,802	9,617,192	9,364,893
Baltimore	3,739,610	4,461,615	5,015,279	4,809,308
Charleston	7,198,436	7,255,091	6,889,695	8.034,281
New-Orléans	7 272,172	7.978 645	7.779,072	7,938,820
	50,653,029	50,730,259	60,578,260	62,194,638

Total des importations et des exportations des quatre années.

	Importation.	Exportation.	Résultat.
Salem	7,959,855	8,869,364	16,829,219
Boston	54,883,223	36,355,474	91,238,897
Providence	3,132,113	2,608,746	5,740,859

New-York.....	124,067,177	67,938,924	192,006,101
Philadelphie....	45,597,746	35,421,654	81,019,400
Baltimore.....	18,161,101	18,025,812	36,186,913
Charleston.....	9,840,573	29,377,503	39,218,076
New-Orléans....	16,020,049	30,958,709	46,978,758
Total.....	279,661,837	229,556,386	509,218,223

(*Ibid.*; 29 octobre 1825.)

63. IV. — Manufactures de verreries aux États-Unis.

Nous pensons, d'après les renseignemens qui nous ont été fournis, que le verre qu'on y fabrique vaut celui de tout genre que l'on y importe; et l'on s'en sert généralement.

Il y a à Pittsburg, à Penn, plusieurs manufactures de verreries ordinaires, de cristal et de verre à vitre, et la plus considérable des deux ne fournit que pour la valeur de 160,000 liv. st. par an, somme à peu près égale à celle fournie par celle de South Boston, qui ne le cède qu'à celle de Lechmere Point. Cette dernière, on le verra ci-dessous, fabrique pour plus de 200,000 liv. st., et nous sommes persuadés que c'est la plus considérable du pays.

	Par semaine.	*Par année.*	
Cristal.	2,500	130,000	208,000
	1,500	78,000	
Cristal.	1,200	62,000	166,000
	2,000	104,000	
	1,500	78,000	
	8,700	452,000	

(*Ibid.*; 14 janv. 1826.)

64. Population du comté d'Érié et de celui de New-York.

La population de ce comté, dans lequel est située la ville de Buffalo, est de 24,142; elle s'est accrue, depuis 1820, de 8,474 âmes. Le comté de New-York aura, en 1830, une population de plus de deux millions d'hommes libres. (*Ibid.*; 7 janv. 1826, p. 292.)

65. VI. — Population de Boston.

D'après un dénombrement exact, elle se trouve monter à 58,277, dont 1,917 sont des hommes de couleur. En parlant de

Boston, il semble qu'on devrait considérer cette ville comme comprenant et Charlestown et toutes les villes et villages qui l'environnent, de même que les diverses parties réunies auxquelles on a donné le nom de Londres, de Philadelphie, etc., et alors la population ne devrait pas s'estimer au-dessous de 80 ou de 90,000 âmes. (*Ibid.*; 7 janv. 1826.)

66. VII. — Mortalité a Boston.

Il y a eu à Boston, pendant l'année 1825, 1,450 morts, dont 492 à l'âge de 2 ans et au-dessous; 150 de 2 à 10 ans; 190 de 11 à 30 ans; 272 de 34 à 50 ans; 132 de 51 à 70 ans; 55 de 71 à 80 ans; 26 de 81 à 90 ans; 8 de 91 à 110 ans; 125 dont on ignorait l'âge. Il y avait 692 hommes, 670 femmes. 5 morts furent occasionées par le feu, 220 par la consomption, 50 par la dysenterie, 21 pour s'être noyés, 3 pour avoir bu à la glace, 1 pour avoir été gelé; 67 par la fièvre, 3 par la colère, 23 par l'intempérance, 1 par meurtre, 8 par la gangrène, 77 par la rougeole, 1 par le poison, 4 par la petite-vérole, 4 par suicide, 35 de mort subite, 1 par suffocation, 27 par toux catharrale. Un des fiévreux, qui était à l'Hôpital-Island, avait la fièvre jaune; il s'y trouvait aussi 4 malades de la petite-vérole. Le reste des morts était dû à d'autres maladies.

Le commerce de Boston pendant l'année qui finit au 30 septembre 1825, se monte comme suit : produit des taxes sur les marchandises importées, 4,564,997,80 liv. st. Valeur des marchandises exportées à la même époque, 13,745,728; valeur des produits américains et des manufactures exportés, 3,143,993; valeur des produits étrangers et des manufactures, 5,740,293. — Valeur totale des exportations, 88,884,286.

Le comté de Worcester renferme 80,000 hommes libres, et, pendant plus de 30 ans, il n'y a eu qu'une seule preuve d'un délit capital. (*Ibid.*; 4 févr. 1826.)

67. VIII. — Nombre des pauvres dans les hôpitaux de Philadelphie.

Le nombre moyen des pauvres dans les hôpitaux de Philadelphie fut de 1,226 en 1823; de 1,054 en 1824; de 960 en 1825; et la dépense proportionnelle par chaque année de 75 $\frac{3}{4}$, de 76 $\frac{1}{2}$, et de 85 $\frac{1}{2}$ o/o par semaine. Cela suppose de grands frais. (*Ibid.*; 4 févr. 1826.)

68. IX. — Commerce du charbon de terre a Philadelphie. (*Nile's Weekly Register;* 12 août 1826. — *Memoirs of the histor. Society of Pensylvania;* Vol. I, part. II, p. 315.)

Philadelphie deviendra probablement le principal marché de charbon de terre des États-Unis, quand les canaux actuellement en construction seront terminés. On ne peut épuiser le charbon que fournissent les mines de la montagne de Mauch-Chunk auprès de la rivière de Lehigh, et celles de Schuylkill. Les mines sont exploitées avec une activité toujours croissante, et l'on en a déjà tiré une quantité considérable. On ne connaît la houille de Mauch-Chunk dans le commerce que depuis le commencement de ce siècle : c'est surtout depuis 1820 que l'importation de cet article à Philadelphie a augmenté d'une manière étonnante, comme on pourra voir par les chiffres suivans :

En 1820, arrivée par eau,	16,000 boisseaux de houille.
1821,	32,000
1822,	80,000
1823,	230,000
1824,	500,000
1825,	516,236

Depuis le commencement de 1826 jusqu'au 16 août, il en était déjà arrivé 567,280 boisseaux, en sorte que la quantité surpassait déjà de 51,044 boisseaux celle qui avait été importée dans tout le cours de l'année précédente. L'exploitation et le débit se font sous la direction d'une Compagnie appelée Compagnie des houilles et de la navigation de Luhigh. Cette Compagnie, en 1827, a débité 750,000 boisseaux.

69. X. — Bateaux a vapeur a New-York.

Il y a 43 bateaux à vapeur partant de New-York, savoir : pour Albany et Troy, 12 ; pour Poughkepsie, 2 ; pour New-Brunswick, 4 ; pour New-Haven, Providence et autres lieux de l'Est, 11 ; pour les lieux voisins, 4 ; pour toute route non régulière, 3 ; et 7 bateaux à vapeur propres à faire le service des bacs. (*Nile's Register;* 12 nov. 1825, p. 166.)

70. XI. — Bateaux a vapeur a Cincinnati.

Il y a environ 30 bateaux à vapeur, en y comprenant ceux

que l'on construit et que l'on répare dans les limites de Cincinnati. Leur fret ne peut guère aller à moins de 5,000 tonneaux. On y prépare huit ou dix machines, et plusieurs demandent de grandes réparations. Nous apprenons qu'il y a sur les chantiers onze nouveaux bateaux, et qu'on a passé des marchés pour en construire d'autres. Les immenses forêts qui bordent les rives de l'Ohio, et les ruisseaux qui s'y jettent, ont actuellement de la valeur, par les fortes demandes qui se font de bois de construction. Nos constructeurs ont non-seulement perfectionné la forme de leurs bateaux, mais ils ont été plus soigneux dans le choix de leurs matériaux. Ils se servent presque toujours actuellement du cèdre rouge, de l'acacia et du mûrier, reconnus pour durer davantage qu'aucune autre espèce de bois. (*Ibid.*; 8 oct. 1825.)

71. XII. — Navigation occidentale aux États-Unis.

La Gazette de Louisville renferme un article très-intéressant relatif à la navigation sur l'Ohio et le Mississipi par les bateaux à vapeur. Ce ne fût qu'en 1812, il y a seize ans, que le peuple de la Nouvelle-Orléans accourut sur le bord de la rivière pour voir un bateau à vapeur, comme il le ferait à présent pour voir un vaisseau de ligne, ou le leviathan de l'abîme pris à l'hameçon. Maintenant, il y a 95 bateaux à vapeur circulant sur ces rivières, et, en outre, 5 navigant de Mobile à Alabama. En outre, plusieurs ont péri par le feu, par les explosions, ou ont échoué contre des bancs affreux de coquillages. Quelques-uns de ces bateaux sont du port de 400 tonneaux, mais on leur préfère généralement ceux de 150 à 250. Le trajet se fait bien plus rapidement qu'il y a trois ou quatre ans. En 1817, le voyage le plus prompt de la Nouvelle-Orléans à Shippingport était de 22 jours, et le temps nécessaire pour le retour était de 12 à 14 jours; maintenant l'on monte en 10 ou 14 jours, et l'on descend en 6 jours environ. Ainsi, un bateau à vapeur porte le double de ce qu'il portait il y a 4 ans, et l'accroissement de la rapidité de leur marche a empêché d'en augmenter le nombre. (*Ibid.*; 14 janv. 1826.)

72. XIII. — Écoles indiennes.

Le gouvernement des États-Unis paie annuellement 13,500

dollars pour protéger les écoles dans 38 stations des diverses tribus indiennes. Seize de ces écoles sont établies près l'établissement américain des Missions étrangères, 7 près de celui des Anabaptistes, 6 près de la Société des missionnaires étrangers, 2 près des Frères Moraves, etc. Les Jésuites ont établi une école chez les Indiens du Missouri, qui reçoit par an 800 dollars. Le nombre des professeurs, y compris leurs familles, se monte, pour toutes les écoles, à 281, et le nombre des élèves à 1159. (*Ibid.*; 14 janv. 1826.)

73. XIV. — Progrès des Écoles indiennes. (Amérique.)

Les écoles établies parmi les Indiens pour l'éducation de leurs enfans y rendent de grands services. Il se rend journellement 112 étudians à l'école de Michilimackinac; et 77 enfans se rendent dans la maison de leurs professeurs. Quelques-uns de ces derniers ont été forcés de franchir de grandes distances, quatre d'entr'eux ont été obligés de venir de la Grande Rivière, éloignée de 2,700 milles. Les écoles prospèrent parmi les *Caddoes*; elles sont suivies par 1,100 enfans. Tout cela est excellent; mais le temps n'est pas venu de décider ce que nous ferons des Indiens quand ils seront civilisés. Déjà, sur le territoire d'Arkansas, nous commençons à convoiter le terrain que nous avons récemment cédé aux Choctaws contre d'autres terrains qui leur appartenaient à l'est du Mississipi. Où nous arrêterons-nous? Si nous chassons les Indiens au loin, il est plus dangereux qu'utile de dépenser de l'argent pour leur instruction; car ils n'en sentiront que plus vivement la cruauté de leur situation. Et quant à ce qui regarde les Cherokees et les Creeks, qui en sont aux élémens de la civilisation, qui sont devenus des laboureurs et des fermiers, voudrons-nous qu'ils fassent de nouveaux progrès? Ce sont des matières à graves réflexions, et il est grandement temps de prendre une résolution. Comme nous disons la vérité toute entière, le gouvernement des États-Unis a constamment tergiversé. Nous fondons des écoles où nous enseignons aux Indiens à devenir des agriculteurs, et puis nous leur disons: «Donnez-nous vos terres.» (*Ibid.*; 4 févr. 1826.)

74. XX. — Noirs libres de la Trinité.

Il a été résolu, dans un conseil tenu à Windsor, le 18 mars

dernier, que toute la population libre de la Trinité serait assimilée à celle des Européens. (*Courrier.-Galignani's Messenger;* 21 mai 1829.)

75. Statistique du Mexique.

Dans un ouvrage qui vient de paraître (en 1825) sur le Mexique, M. Fernando Navarro dit que ce pays renferme une population de 6,122,354 âmes, et 118,478 lieues carrées, contenant chacune 52 habitans; il comprend 242 districts; 1,072 paroisses, 185 missions, 30 cités, 95 villes, 4,682 villages; 206 mines d'argent; 3,749 agences d'affaires, 6,684 sociétés particulières, 1,195 champs de pâture, 208 couvens de religieux, 56 couvens de moines, un clergé de 4,229 prêtres, 3,112 religieux, 2,098 moines. Toute la population se compose de 1,097,029 Espagnols; 3,676,281 Indiens; 1,338,706 de diverses castes. (*Nat. Journ.—Nile's Register;* 1er oct. 1825, p. 74.)

Fr. L.

76. Aperçu sur la ville de Guatémala.

Guatémala, capitale de la république de ce nom, est située par le 14e degré lat. N. et le 91e degré long. O., à la proximité de la mer Pacifique, dans une vallée fertile qui a environ 25 milles de diamètre. Assise sur une hauteur de 5000 pieds au-dessus du niveau de la mer, le climat de la ville et de ses environs est délicieux. Les habitans de cette contrée ne connaissent que de nom les changemens de saison des autres pays : chez eux c'est un printemps perpétuel; la fraîcheur et l'élasticité de l'atmosphère sont bienfaisantes, et le temps rappelle sans cesse les plus beaux jours de mai. Dans un rayon de 20 lieues d'Espagne de la ville, le voyageur rencontre tous les climats. En face de Guatémala, dans une distance de 6 à 8 lieues de pays, s'élève *le volcan de Agua*, de 14 à 15,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Sa dernière éruption, en 1773, a détruit pour la troisième fois l'ancienne ville de Guatémala. La région des vents de cette montagne fournit à la capitale la quantité de glace nécessaire. A quelques lieues de là, sur la côte de l'Océan Pacifique, l'athmosphère est aussi brûlante que sous l'équateur. Cette diversité de climats occasione nécessairement une très-grande diversité dans les productions naturelles du pays; aussi trouve-

t-on les marchés de la capitale richement fournis. A une distance de 5 lieues et en face de la ville, se trouvent plusieurs côteaux volcaniques, appelés Mastratons, à la proximité desquels la terre est dans une agitation continuelle. Cette contrée ne laisse pas pour cela d'être très-fréquentée à cause des excellentes sources minérales qu'elle offre. — La population de la république se monte à 2,000,000; celle de la capitale est entre 40 et 50,000 âmes. — Les rues ont 36 pieds de largeur, sont tirées au cordeau, très-bien pavées et ayant au milieu un ruisseau d'eau-vive. — A l'exception des églises, toutes les maisons n'ont qu'un seul étage à cause de la fréquence des tremblemens de terre. Les murs des bâtimens, construits en briques, sont extrêmement épais et couverts de chaux. Chaque maison a un ou plusieurs jardins, des cours et des plates-formes, avec une ou plusieurs fontaines de bonne eau de source. Les cours et les jardins sont ornés de fleurs, de citroniers, d'orangers et de diverses plantes tropicales. — Le marché est un carré régulier de 450 pieds, bien pavé et entouré de portiques; l'un de ses côtés est occupé par la cathédrale, édifice majestueux, construit par un architecte italien. En face de la cathédrale se présente le palais de la régence, et peu loin de là le palais de justice. La monnaie est un palais superbe. Un jet d'eau avec un bassin magnifique se trouve au centre du marché. — Toutes les églises offrent la plus belle architecture. Il y en a environ 40, et plusieurs couvens de religieuses. On compte dans cette ville environ 500 prêtres. — Ce qui fixe surtout l'attention de l'étranger, c'est un bel amphithéâtre en pierre, destiné aux combats de taureaux et à d'autres amusemens de ce genre. Guatémala renferme aussi une Université où l'on enseigne la jurisprudence, la théologie, la médecine, les mathématiques et les sciences naturelles. Les bâtimens destinés à cette institution répondent sous tous les rapports à leur destination : ils renferment, outre une petite bibliothèque, un musée d'anatomie avec de précieux appareils en cire. On y trouve aussi une Académie des beaux-arts. Cette ville se distingue en général par son ensemble élégant, sa propreté et sa commodité, avantages qu'on rencontre rarement dans les villes fondées par les Espagnols. L'indigo et la cochenille composent les principaux articles d'exportation. La distance de Guatémala à Isabal, sur le golfe de Dulce,

est de 210 milles d'Angleterre, et 150 milles d'Isabal à Omoa, principal port de mer de la république, dans la province de Honduras. La contrée entre Isabal et Guatémala n'offre qu'une alternation de montagnes nues et de vallées fertiles. Les Andes atteignant ici une hauteur considérable; on ne peut se servir que de mulets pour voyager. Les routes sont droites et assez larges pour les Indiens et les mulets, les uns et les autres employés au transport des marchandises qu'on expédie à Isabal pour la capitale: la charge des uns et des autres est ordinairement de 300 livres. (*Atlantis;* 1827, n° IV, p. 353.) L. D. C.

77. Notes statistiques et économiques sur le Paraguay. (Extrait de l'Essai historique sur la révolution du Paraguay et le gouvernement dictatorial du Dr Francia; par MM. de Rengger et Longchamp, D. M.) 2e édit. In-8° de 21 feuilles, avec une carte des états situés sur le Rio Paraguay, le Parana et l'Uruguay; prix, 7 fr. Paris, 1827; Hector Bossange.

Le Paraguay, vaste région de l'Amérique méridionale, a secoué le joug de la cour de Madrid, sans éprouver les malheurs attachés ordinairement aux révolutions. La république de Buénos-Ayres envoya, dans l'année 1810, un corps de troupes pour soumettre ce pays à sa domination. Quoique cette expédition n'eût pas obtenu le succès désiré, elle fit naître parmi les officiers de l'armée du Paraguay, l'idée de rendre leur patrie indépendante. Le gouvernement du roi d'Espagne fut remplacé par une Junte dont l'administration fut si mauvaise, qu'elle tomba d'elle-même. Alors on élut deux consuls, Yégros et Francia. Celui-ci était considéré comme l'homme le plus capable de gouverner les affaires publiques. Il était fils d'un Français établi au Paraguay; ce fut dans des couvens de moines qu'il reçut sa première éducation, qu'il étudia la théologie, et qu'il puisa quelque connaissance de la science des lois. Il avait acquis dans la profession d'avocat, de la réputation par son savoir, par son désintéressement, par son caractère singulier.

Le jour qu'il prit possession du consulat, il fit pressentir l'amour excessif qu'il avait pour le pouvoir, en s'asseyant sur un fauteuil où se trouvait écrit le nom de César, et laissant à

son collègue celui qui portait le nom de Pompée. Il ne tarda pas en effet à se rendre maître, par ses intrigues, des suffrages du peuple, pour obtenir la dictature, qui ne fut d'abord que temporaire; mais son ambition ne put être satisfaite que par la dictature à vie. Pour arriver à cette dignité suprême, il mit d'abord de la modération dans l'administration des affaires; mais quand il se vit revêtu d'un pouvoir immense et sans bornes, il gouverna l'état avec un sceptre de fer. Comme son humeur dépendait des variations de l'air, son despotisme devint ombrageux et jaloux; tout se fit dans l'état par lui et pour lui; il n'eut plus d'ami; nul ne fut dépositaire de sa pensée qu'il ne confiait jamais à la foi d'autrui. De crainte de laisser transpirer ses desseins, ou de communiquer une petite portion de son pouvoir, il ne s'environnait d'aucun conseil et ne suivait que sa volonté, qu'il faisait exécuter avec autant de promptitude que de sévérité.

Son caractère, aigri par une conjuration qu'on trama contre sa personne, devint si farouche, que sa présence inspirait de l'effroi. Quand il paraissait en public ou qu'il passait dans les rues, tout le monde le fuyait comme une bête féroce. Il faisait abattre les maisons qui gênaient son passage, voulant avoir de l'espace autour de lui, pour écarter ceux qui ne craindraient pas d'attenter à ses jours. Il ne marcha plus qu'armé et accompagné d'une garde. Les murs de son habitation étaient tapissés de sabres nus. Ses plus familiers ne l'approchaient qu'à une certaine distance, avec les bras pendans et les mains ouvertes, comme s'il avait eu devant ses yeux un poignard prêt à le frapper. Pour plus de sûreté, il n'habitait pas toujours le même lieu, ni la même maison, et jamais il ne se couchait sans avoir lui-même fermé les verroux. Il ne mangeait guère que les mets qu'il avait examinés, ou préparés de sa main, de crainte de périr par le poison; son ame était agitée de toutes les frayeurs que donne la violence du pouvoir.

Jamais tyrannie plus extrême ne fut pourtant accompagnée de vertus plus admirables. Sobre, actif, économe, laborieux, vigilant, il sait vivre de peu et sans aucun faste. Il n'emploie que trois ou quatre domestiques à son service; sa maison ressemble plutôt à celle d'un simple citoyen qu'à la demeure d'un prince ou d'un dictateur. Ses mœurs sont d'une sévérité exem-

plaire. Il fuit les voluptés, qu'il juge pernicieuses au pouvoir. Ce qu'il y a de plus remarquable dans ses qualités, c'est qu'il est resté pauvre, célibataire, sans femme et sans enfans, avec un pouvoir qui doit périr après lui, et des richesses dont il n'est prodigue que pour l'état. Il aime les arts et les sciences utiles à la prospérité de son pays, si bien qu'il ne passe aucun jour sans consacrer quelques heures à l'étude; il sait tout ce qu'il est possible d'apprendre dans un pays où règne encore l'ignorance.

On dirait que la fortune a fait naître un tel homme pour conduire par la tyrannie ses concitoyens à la liberté. Son génie a pénétré le caractère de sa nation; il a vu que, placée sous un ciel brûlant, fermée par des fleuves, environnée de déserts et de peuplades sauvages, elle était ignorante, superstitieuse et d'une indolence extrême, quoiqu'elle ne manquât ni d'intelligence ni d'esprit naturel, que les âmes et les corps se trouvaient sans ressort, et comme affaissés sous le poids de ces vices qui provenaient autant du climat que des mauvaises institutions transplantées par les Espagnols. Comme la nature, sans beaucoup de travail, y prodigue ses dons, on restait plongé dans une apathie ennemie de toute espèce de félicité publique.

Francia a bien jugé qu'avec de pareils vices, un peuple, qui devait sa liberté à la faveur des circonstances plutôt qu'à des vertus trempées dans l'adversité, retomberait bientôt dans la servitude et l'abrutissement. Il n'entrevit d'autre remède pour établir et consolider la liberté, que d'extirper par la violence, des vices profondément enracinés, et de lui imposer des vertus capables de faire un jour sa prospérité. Il a donc entrepris de réformer sa nation comme un père qui châtie avec barbarie ses enfans pour corriger leurs mauvais penchans. Voici les moyens violens qu'il a mis en pratique pour atteindre un but si digne pourtant d'une âme élevée et qui pénètre l'avenir.

Dès qu'il fut parvenu à la dictature, il s'occupa d'affermir son pouvoir et de le rendre de plus en plus absolu; il ne souffrait pas la moindre contradiction, ni la plus petite résistance à sa volonté, exigeant de chacun une obéissance passive et sans murmure. Comme un pareil pouvoir ne pouvait reposer que sur une force également redoutable au dedans et au dehors, il mit d'abord ses soins à créer une armée bien disciplinée, aveuglément soumise, aussi propre à la défense de l'état qu'à servir

son autorité. Il renvoya beaucoup d'officiers dont la fidélité lui paraissait suspecte, parce qu'ils appartenaient à des familles puissantes qui lui inspiraient de la crainte; il les remplaça par des hommes qu'il tira de la basse classe du peuple, et qui s'attachèrent à lui par intérêt, si ce n'est par reconnaissance. Le soldat qu'il laissait, hors du service, vivre selon sa fantaisie, n'avait pas moins d'attachement pour sa personne. Tous devinrent les instrumens de son caprice et de ses volontés.

Quelque dévouée que soit une armée, elle ne garantit pas suffisamment une puissance qui se montre terrible et sans frein. Francia crut donc ne pouvoir la conserver qu'en établissant une police d'une nature telle, qu'on ne pouvait rien entreprendre, ni contre son gouvernement, ni contre sa personne, sans qu'il en fût informé; car il n'ignorait point que sa tyrannie le faisait haïr. Chaque employé ne fut pas seulement chargé de surveiller les citoyens, mais il devait lui servir d'espion sûr et fidèle; quiconque était informé de la moindre atteinte portée à son autorité, soit par des actions, soit par des paroles, essuyait la même peine que l'auteur de l'attentat s'il ne se hâtait de le dénoncer; ainsi les citoyens se surveillaient les uns les autres. Dès-lors plus d'amitié, plus de concorde, plus d'union dans les familles; on ne s'abordait qu'avec crainte, on n'osait parler. Mais, sans une police de cette nature, il aurait été difficile d'arrêter ou de prévenir les conspirations que fait toujours naître la tyrannie.

Comme on ne pénétrait point les desseins de Francia, on le regardait comme un affreux tyran dont il fallait délivrer la patrie. Une vaste conjuration ne tarda pas à se former contre lui. Quoiqu'il eût dans le principe arrêté l'un des chefs de l'entreprise, il ne parvint à la découvrir que par la révélation qu'un conjuré en fit à un moine au tribunal de la pénitence. Le moment de l'exécution était fixé au vendredi saint de 1820. Les conjurés devaient poignarder le dictateur et les principaux chefs du gouvernement. Francia en fut tellement irrité, qu'il punit la conjuration à la manière des tyrans. On vit, au milieu des tortures, des frères dénoncer des frères, un père accuser ses enfans. Les exécutions furent nombreuses et durèrent plus d'une année. Le sang qu'il fit verser répandit dans tout le Paraguay une grande terreur, qu'il continua d'entretenir en jettant dans les

fers une multitude de citoyens; sa persécution s'arrêta surtout sur un grand nombre d'Espagnols, qu'il retint d'une manière barbare dans les prisons d'état. Il ne leur rendit la liberté qu'en les dépouillant de leurs richesses.

La tyrannie est si odieuse de sa nature, qu'on ne saurait la justifier, quand même elle tournerait à l'avantage public, puisque, se souillant de crime et de sang, elle viole tous les droits de l'humanité, de la nature et de la société. Cependant Francia, qui n'était pas un stupide tyran, se promettait de tirer de grands avantages d'un pouvoir qu'il maintenait par la terreur. Il entreprit, à l'aide de la tyrannie, de réformer sa nation, et c'est dans cette entreprise que se montre le plus beau côté de son génie. Tant que les Paraguays auraient eu des communications avec les autres peuples, il ne pouvait introduire parmi eux des réformes salutaires, parce qu'outre un esprit d'inquiétude et de révolte, ils auraient reçu du dehors plus de vices qu'il n'en aurait pu corriger au dedans. Francia fit donc une chose neuve et bien digne des législateurs de l'antiquité, en défendant toute espèce de relations, de correspondance et de commerce avec les nations étrangères. Il ne permit à personne de sortir du pays sous quelque prétexte que ce pût être.

Aucun étranger ne pouvait entrer au Paraguay, y séjourner, en partir, sans une permission qu'il n'accordait qu'avec une circonspection extrême. Il mit tant de rigueur dans cette mesure, qu'il ne se fit aucun scrupule de retenir prisonniers dans ses états des Anglais, des Italiens, des Portugais, et des individus d'autres pays. M. Bonpland, compagnon de voyage du baron de Humboldt, ayant été enlevé par ses soldats dans une bourgade de sauvages, n'a pu, après plusieurs années de captivité, obtenir la permission de revoir la France, sa patrie.

Ce qui facilitait singulièrement Francia dans son dessein, c'est que le Paraguay se trouvant dans l'intérieur de l'Amérique, à une grande distance de la mer, avec laquelle il n'a de communication que par ses fleuves, dont le cours l'entoure et en forme une presqu'île, il était d'autant plus difficile d'y entrer et d'en sortir sans permission, qu'au-delà de ces fleuves se trouvent des déserts et des forêts où le voyageur est exposé à périr.

Cependant, pour interdire de plus en plus toute correspon-

dance au dehors et même dans l'intérieur, il supprima la poste aux lettres, et mit des entraves prodigieuses au commerce. Aucun navire ne pouvait aborder ni mettre à la voile sans permission. Le peu de marchandise qui venait de l'étranger payait des droits exhorbitans; bientôt les négocians cessèrent de fréquenter ces parages. Les navires du pays pourrissaient dans les ports. Ainsi, sur terre comme par mer, les Paraguays cessèrent d'avoir toute espèce de relations avec les autres peuples, si bien qu'on ne savait pas mieux ce qui se passait chez eux qu'ils ne savaient ce qui se passait en Europe et dans les autres états d'Amérique. Excepté le pays où ils vivaient, le monde entier était pour eux comme s'il n'eût pas existé.

Dès que les Paraguays furent de cette manière isolés et séparés des autres peuples, ils furent obligés de renoncer aux voyages, qu'ils aimaient singulièrement; car ils allaient, sans beaucoup de profit et souvent par esprit de légèreté, courir le monde. Non-seulement ils furent forcés de rester chez eux, mais de chercher dans leurs propres ressources les moyens de satisfaire à leurs besoins. Dès-lors ils s'adonnèrent à la culture des champs, à l'éducation des troupeaux, aux différens arts mécaniques. On ne pouvait plus rien demander aux autres peuples ni rien en recevoir.

Bientôt le Paraguay changea de face : l'industrie est fille du besoin. Des campagnes naguère en friche et désertes se couvrirent de moissons. On établit de tous côtés des bergeries; de belles races d'animaux se multiplièrent au sein de vastes et fertiles pâturages. Le nombre des chevaux qu'on faisait venir auparavant de l'étranger s'accrut au point d'en avoir au-delà des besoins. Rien n'augmente en effet les richesses comme les troupeaux, qui fournissent des vêtemens et de la nourriture, et dont les soins forment l'une des plus douces occupations de la vie.

L'agriculture, sans laquelle l'homme reste sauvage, ne fait pas de progrès sans que les autres arts ne se perfectionnent. Outre les instrumens du labourage, il fallut des machines pour la préparation des laines et du coton, qu'on ne pouvait plus vendre à l'étranger; on aurait manqué sans cela de toile et de drap. Ce fut alors que les arts mécaniques sortirent de cet état d'enfance et de rudesse, où les tenait auparavant l'inertie des

ouvriers. On éleva des ateliers qui fabriquèrent la plupart des choses nécessaires aux usages de l'homme, et pour lesquelles le Paraguay avait été tributaire des autres nations, ce qui le tenait dans la pauvreté malgré la fertilité de son sol.

Cet état de prospérité n'arrivait point sans le génie de Francia, et sans beaucoup d'actes de tyrannie. Il n'y avait point d'hommes plus adonnés à la paresse que les Paraguays. C'était un délice pour eux de ne rien faire. Ils passaient une partie de leur vie à cheval, à l'église, au jeu, avec les femmes. Ce fut par ces motifs que Francia, doué par la nature d'une activité extraordinaire, mit tout en œuvre pour combattre cette apathie de corps et d'esprit. Il força tout le monde au travail en punissant la paresse comme un crime. Il condamnait à la prison ceux qui négligeaient d'ensemencer leur champ ou de soigner leurs troupeaux. Si par défaut de surveillance, un pâtre laissait égarer quelques-unes de ses bêtes, il les confisquait au profit de l'état pour le rendre plus vigilant. Il ne s'en rapportait pas toujours à la confiance d'autrui; il parcourait la campagne à cheval, visitait les ateliers, les marchés, les magasins, voyait tout par lui-même, et communiquait à tout sa pensée, son action, tant il avait à cœur la prospérité de son pays.

Francia fut singulièrement favorisé dans ces entreprises par un événement désastreux qu'il sut faire tourner à l'avantage de l'agriculture. Les champs du Paraguay ayant été dévastés par d'innombrables essaims de sauterelles, les habitans, se voyant à la veille d'être désolés par la famine, étaient plongés dans une grande consternation; on murmurait contre le dictateur de ce qu'il avait interdit et détruit le commerce, qui était la seule voie pour les empêcher de mourir de faim. Sans s'inquiéter de ces murmures, il ordonna, sous des peines sévères, de confier de nouvelles semences à la terre, et ce ne fut pas sans une espèce de prodige qu'on la vit porter une seconde moisson; ce qui révéla que le Paraguay était d'une fertilité incomparable. Depuis ce temps, veillant à ce qu'une partie des champs fût deux fois ensemencée durant l'année, il fit régner et circuler l'abondance.

Comme il y avait dans le pays une multitude de chiens qui, devenus sauvages après avoir abandonné leurs maîtres, s'associaient, à l'imitation des loups, pour commettre des carnages

dans les bergeries, il ordonnait de temps à autre de les détruire. Alors on tuait la plupart des chiens, qu'ils fussent ou non sauvages; ce qu'il n'était pas toujours facile de reconnaître. Lorsqu'il donnait de pareils ordres, qui chagrinaient un peu les habitans, on répandait le bruit qu'un chien avait aboyé contre le cheval du dictateur. C'était une manière détournée de blâmer sa tyrannie, ce que l'on n'osait faire ouvertement.

Francia ne faisait point fleurir l'agriculture sans améliorer les autres arts, en employant toujours avec un pareil succès la crainte, la menace et les châtimens, comme pour forcer la nature humaine à produire ce qu'elle crée naturellement dans une société bien organisée. Il ne se montrait pas seulement l'ennemi de l'oisiveté; il exigeait encore que tout ouvrier perfectionnât son art, selon le degré de son intelligence, et, dans cette intention, il le réprimandait, le menaçait, le punissait même avec une rigueur arbitraire et sans exemple, tellement que, visitant un atelier, il fit mettre aux fers un ouvrier pour avoir mal fait la vis à pointer d'un canon. Son esprit, naturellement inventif, cherchait à tout perfectionner. Il se mit si fort en colère contre un cordonnier qui n'avait pas coupé des ceintures de cuir d'après une forme qu'il avait imaginée, qu'il fit dresser une potence pour l'y attacher, s'il ne faisait pas mieux à l'avenir. Il finit par inspirer tant de terreur aux ouvriers, qu'il rendit les forgerons serruriers, les orfèvres fondeurs, les maçons architectes. C'est ainsi qu'il déracinait du cœur des Paraguays la paresse, pour y faire germer l'amour du travail et l'émulation des arts.

Comme les habitans de la capitale n'en continuaient pas moins à vivre dans l'inaction, il imagina de faire abattre la plus grande partie des maisons de la ville, qui ressemblait à un grand village bâti irrégulièrement sur un amphithéâtre et rempli de rues étroites, tortueuses, et de cloaques impurs. C'était un moyen de rompre leurs habitudes de mollesse, de donner une nouvelle vie aux arts et d'embellir la ville par des constructions dont la régularité charmerait la vue. Chacun ne démolit qu'à regret sa maison; plusieurs manquaient d'argent pour en faire reconstruire une autre; ce qui aurait excité beaucoup de plaintes, s'il n'avait pris soin de les étouffer. Il ne souffrait pas de représentation, et voulait que sa volonté fût

sur-le-champ exécutée. Il savait que s'il s'était amusé à écouter les discours de chacun, il ne serait jamais venu à bout de réformer les mœurs de sa nation et d'accomplir son ouvrage. Ainsi, sans s'inquiéter de violer le droit de propriété, détruisant pour créer, et bouleversant la société jusque dans ses fondemens, il livrait une guerre éternelle à la paresse d'une nation qu'il voulait rendre digne de la liberté, que la tyrannie rendrait plus chère à la chute de sa dictature, sachant fort bien qu'un peuple fainéant est destiné à rester toujours esclave.

Cependant il employa une partie du trésor de l'état à reconstruire la capitale. Il aida les habitans en payant les maîtres ouvriers, et faisant travailler des gens condamnés à la prison; il ouvrit aussi de nouvelles routes avec les bras des gens de la campagne; il fallait que chacun mît la main à l'œuvre; les uns bâtissaient, les autres labouraient, d'autres ouvraient des routes; on entendait de tous côtés le bruit des ateliers. On avait assez à faire chez soi, sans avoir de relation de commerce avec l'étranger. La capitale, où l'on n'arrivait que par de belles routes, devint, à force de travaux, une nouvelle ville plus belle, plus saine, plus régulière que l'ancienne, et digne d'être un jour le siége d'une république, dont le fondement était ainsi jeté par la main de la tyrannie.

Toutefois, il n'y avait guère de pays où l'on vécût avec plus de liberté, pourvu qu'on ne se mêlât en aucune manière des affaires du gouvernement. La police, qui veillait à la sûreté du dictateur, s'occupait aussi de prévenir et de faire punir les crimes, qui devenaient de jour en jour plus rares. Les routes étaient purgées de brigands. Cette sécurité satisfit beaucoup d'étrangers, qui s'établirent au Paraguay pour s'éloigner des orages qui s'élevaient chez les républiques naissantes de l'Amérique. Comme il y avait dans la capitale des vagabonds, des gens sans aveu, des femmes prostituées, il en forma une colonie sur une frontière de l'état, autant pour les chasser de la ville, que pour contenir sur ce point une tribu de farouches sauvages qui dévastaient les terres.

L'un des plus grands fléaux pour le Paraguay était d'être entouré de peuplades sauvages, qui venaient ravager les campagnes, enlever les bestiaux, piller les récoltes, commettre toute espèce de dégâts, sans qu'on pût trouver aucun moyen

de les contenir, ni de les punir; car ils s'enfonçaient ensuite dans les déserts, où il n'était guère possible de les atteindre, et leurs dilapidations restaient impunies. Ces dégâts se commettaient surtout le long du fleuve du Rio-Paraguay; les sauvages profitaient du temps où les eaux étaient basses, pour le traverser et se répandre dans la campagne; ce qui causait une grande désolation et nuisait beaucoup à l'agriculture. On se souciait peu de labourer des champs pour en faire piller les récoltes, et d'élever des troupeaux pour les voir enlever par des sauvages.

Le dictateur, qui n'avait rien tant à cœur que la fécondité des terres, fit bâtir de distance en distance de petits forts en palissade, dont les plus considérables étaient gardés par la troupe de ligne, et les autres par les gens des villages. Dans le temps où les eaux du fleuve étaient basses, on faisait avec des bateaux la garde sur le fleuve; comme les différens postes communiquaient ensemble, au signal de l'approche de l'ennemi, la troupe de ligne se réunissait aux habitans, qui avaient alors des officiers capables de diriger les manœuvres. Ce fut de cette manière que la campagne fut à l'abri de ces affreuses dévastations.

Sans l'ordre et l'économie, un état penche vers sa ruine. Le dictateur administrait en bon père de famille les finances de l'état, dont les revenus consistaient dans des droits de vente et de papier timbré, dans les dîmes levées sur les champs, et des impôts sur les maisons, dans les douanes, dans la confiscation des biens des condamnés, ou des étrangers qui mouraient sans enfans, et surtout dans le produit des terres de l'état, où l'on nourrissait beaucoup de troupeaux. Il surveillait tout avec une attention extrême, il taxait le prix des denrées pour réprimer l'avidité du marchand, et s'entretenait fréquemment avec des pâtres et des laboureurs sur les moyens de perfectionner l'agriculture et d'améliorer la race des troupeaux. Il souffrait si peu qu'on le trompât, qu'au moyen de lignes qu'il traça avec de la craie sur une pièce de drap, ayant prouvé à un tailleur qu'il était un fripon, il le fit mettre en prison.

Ce fut par cet ordre, cette surveillance et cette activité qu'il accrut les richesses publiques, au milieu desquelles il vivait comme un simple citoyen; il n'avait pour tout bien que la

moitié d'une maison en ville et une petite campagne qu'il tenait de l'héritage de ses parens. Il aimait si peu les richesses, qu'avant de tenir en main les affaires publiques, se trouvant avoir huit cent piastres, il considéra cette somme comme trop forte pour les besoins d'un seul homme; il la joua, la perdit et s'en réjouit. Son âme se montrait tellement dégagée de toute avarice, qu'il était toujours en retard de toucher les appointemens attachés à la dictature.

C'est principalement sur les mœurs que le dictateur étendait ses réformes, et comme elles se trouvaient infectées d'un esprit de superstition, il s'occupa de le déraciner. Il défendit les processions et les cérémonies nocturnes de l'église, comme étant un rendez-vous d'intrigue et de corruption; il détruisit les moines, trop adonnés, sous ce ciel brûlant, au désordre et à l'incontinence; il renversa le tribunal de l'Inquisition comme le plus dangereux ennemi d'une religion d'amour et de charité. Il crut devoir réformer le calendrier en abolissant un grand nombre de fêtes qui nourrissaient l'oisiveté dont il s'était déclaré le mortel ennemi. Ce fut par ces innovations qu'il secoua le joug du pape, dont il méconnaissait l'autorité au point de dire qu'il en ferait son premier vicaire, si jamais il débarquait au Paraguay. La tolérance qu'il avait pour toutes les religions ne l'empêchait pas de prendre un ton de sarcasme et de plaisanterie sur de puériles croyances, tellement, qu'un capitaine ayant demandé l'image d'un saint pour la placer dans un fort, il lui répondit que les balles, et non pas les saints, gardaient la frontière des états.

Malgré la haine qu'on portait à la tyrannie du dictateur, on sentit bien qu'il en faisait usage pour le bien commun, puisqu'il n'en tirait aucun profit. Il était sans exemple de voir un homme, arrivé à la puissance suprême, vivre sans femme, sans le faste et les pompes de la grandeur, et rester pauvre, tenant en main toutes les richesses de l'état. Quoiqu'il fût dans un âge avancé, il ne songeait point à transmettre, par héritage, une puissance qui ne devait pas lui survivre. Si, par des coups d'autorité, il avait isolé sa nation, n'était-ce pas pour réformer ses mœurs, l'habituer au travail, lui faire aimer les arts, la dégager de tout esprit de superstition, lui donner des vertus d'ordre, d'économie et de constance, et fixer le bonheur de chaque fa-

mille autour du foyer domestique? Sa tyrannie, quelque coupable qu'elle pût être, n'offrait point autour d'elle l'aspect de la désolation et de la misère. S'il avait détruit le commerce au dehors, n'avait-il pas créé une armée, ouvert des routes, rebâti la capitale, enrichi l'agriculture, animé les arts, contenu dans le respect de farouches nations, fait régner la tranquillité au dedans, au dehors, sans aucune guerre étrangère ni civile, événement rare pour un état naissant? On ne pouvait donc blâmer son despotisme, sans louer en même temps la plupart de ses actions et de ses vertus.

Quand Francia eut achevé d'introduire dans l'état les réformes qu'il avait jugées utiles, et qu'il remarqua qu'on se relâchait de la haine qu'on lui portait, il ne se montra plus si dur dans le gouvernement. Il ouvrit les prisons d'état; il n'écouta plus avec la même facilité les dénonciations; il alla même jusqu'à punir les dénonciateurs. Il confia des emplois civils et militaires à des personnes plus dignes de les remplir. Ses manières devinrent plus douces; son humeur fut moins farouche et plus traitable. Alors la terreur dont il s'était environnée, se dissipant peu à peu, fit entrevoir le jour où la liberté, sans discordes civiles, allait luire sur le Paraguay. Il avait préparé les mœurs à recevoir la semence de bonnes lois. On peut dire de lui qu'il ne fut guère de plus méchant tyran, ni de meilleur citoyen.

78. I. — Remarks on the Philippine islands and their capital. — Remarques sur les îles Philippines et sur leur capitale. 1819 à 1822. (Voir le *Bulletin*, Tom. III, n° 142; V, n° 168, *et passim.*)

La Gazette de l'Inde, du 15 mai 1828, dans son examen de ce petit ouvrage, donne de courtes notices sur les productions naturelles et le commerce de ce pays.

L'agriculture dans les Philippines est encore dans son enfance. Accablé, dans son avancement par tant d'ennemis, et dans un climat où la moindre culture suffit pour assurer la subsistance, l'Indien, ainsi que la majorité de ses concitoyens malais, s'est contenté de pourvoir à ses besoins du moment, sans chercher l'abondance. On prétend que les diatribes contre les jésuites ont fait beaucoup de tort à la prospérité des Philippines; car, quelque dangereux que cet ordre puisse être par rapport

aux gouvernemens, et quoique leur ambition soit très-dévorante, on ne peut nier qu'ils ne se soient éminemment distingués, lors de leur arrivée, par leur talent d'amener les hommes de l'état sauvage à l'état civilisé. Ils ont laissé aux Philippines des preuves parlantes de leur influence aussi importante que bien dirigée. « D'immenses couvens, dont les rez-de chaussée étaient des magasins, dans le centre de fertiles districts, jadis dans le plus brillant état de culture, mais maintenant plus d'à moitié abandonnés, des *tunnels*, des canaux, des réservoirs et des écluses, au moyen desquels de grandes parties de terrain étaient arrosées dans le but de la culture, attestent l'ardeur avec laquelle ils cultivaient cette science; et si leur expulsion fut une nécessité politique, elle a certainement été pour les Philippines un mal moral.

Les restrictions imposées au commerce furent, d'un autre côté, des obstacles insurmontables à leur prospérité, en les privant de débouchés pour leurs produits. Depuis que l'on avait permis à quelques étrangers de commercer avec eux, leur agriculture semblait avoir augmenté ses produits par les demandes qui lui sont faites; mais sous le système actuel on ne peut en attendre que bien peu de chose.

Le pays est rarement, sinon jamais, affligé par la sécheresse; mais il est de temps en temps, peut-être une fois tous les 10 ou 15 ans, dévoré par les sauterelles, qui font de grands ravages dans les cannes à sucre. Cependant elles n'attaquent que des cantons, et ne paraissent, en général, qu'après qu'on a récolté le riz, et elles disparaissent avant les pluies.

Les ruisseaux et les canaux fournissent une quantité étonnante de poisson. Celui dont on prend le plus s'appelle Dalaq (*Blennius*); il n'en reste que peu dans les étangs, dans la saison des sécheresse, dans les vastes plaines des Philippines; et après la saison des pluies, on en trouve une si grande quantité qu'on les prend avec des baquets. Ils pèsent de une à deux livres et ont d'un à 2 pieds de long. On en trouve dans les rizières, quand ils y ont nagé pendant quelques semaines, et, chose étrange, on en trouve dans les tombeaux et les souterrains des églises. Ce poisson, quoiqu'il ne soit pas délicat, est bon, et fournit un manger précieux pour les pauvres.

La canne à sucre paraît cultivée en grand; leur sucre,

quoique grossièrement fabriqué, est d'un excellent grain; il jouit d'une haute estime auprès des raffineurs de l'Europe.

Le riz (l'espèce aquatique) est planté à la main en juillet et août; ils ont deux variétés de riz de montagnes, qu'ils plantent plutôt.

L'indigo y est très-fin; quoique dans tous les pays ce soit une récolte incertaine, cependant il est loin d'en être ainsi dans l'Inde. Comme ils n'ont pas de citerne en maçonnerie, ils se servent pour sa fabrique, de deux cuves de bois, d'une grandeur moyenne, d'où ils retirent la fécule une fois par semaine.

La culture du coton n'y est encore que très-partielle; c'est une des espèces herbacées, d'une qualité très-fine, et presque égale au coton de Bourbon.

Le café était presque inconnu aux Philippines, il y a une quarantaine d'années; il n'en existait que quelques plants dans les jardins aux environs de Manille. On les transporta graduellement de là vers les villes, dans les environs du lac, où depuis ils se sont multipliés d'une manière étonnante, par une méthode extraordinaire. Une espèce de chat-civette, dont les bois sont pleins, avale les grains, qui, en sortant de son corps, prennent racine; de cette manière les forêts sont remplies de ces plantes sauvages.

Les indiens sont les principaux et presque les seuls cultivateurs du sol; très peu de metis ou de Chinois s'en occupent avec eux. Les Espagnols, ou les autres Européens qui l'avaient essayé ont été forcés d'y renoncer. La cause générale tient au peu de sûreté de la vie et des propriétés des infortunés fermiers des Philippines.

Aux Philippines, outre les produits déjà cités, croît encore le cacao, d'une excellente qualité, mais qui ne suffit pas à leur consommation, parce qu'on en importe beaucoup dans la Nouvelle-Espagne.

Le poivre est aussi un objet d'exportation, mais en petites parties. Il s'y trouve un savon végétal que l'on tire du *Gogo*, plante grimpante gigantesque. On s'en sert également en grande quantité pour laver la terre des rivières et des ruisseaux, afin d'en séparer l'or. Les forêts abondent de même en bois de sapan, de sandal, d'ébène, de vanille, et en gommes et résines.

Leur bois de construction est excellent; il y en a beau-

coup. Ceux dont on se sert le plus dans la construction des vaisseaux, entre les différentes variétés, sont le *Banaba* (bois rouge qui ressemble au cèdre), et le *Mulane*, (le bois le plus lourd, jaunâtre, et le plus incorruptible). On se sert du *Banaba* pour faire des planches, et du *Mulane* pour la menuiserie. On se sert principalement du *Manya*, du *Chapruy* et du *Palomaria* pour faire des mâts. Le palomaria est égal ou supérieur au pin en force et en légèreté.

On ne connaît dans leurs forêts ni le tigre, ni l'éléphant, ni le rhinocéros; le buffle sauvage et le cochon sont leurs plus formidables ennemis.

Les serpens y atteignent une grosseur énorme; le boa des Philippines (du moins les Indiens le disent) dévore un cheval ou une vache dans un repas. Ils en ont un grand nombre de variétés, dont quelques-uns, tels que le *Dahun Palay* ou feuille de riz, d'un jaune foncé et vert, qui fréquente les champs de riz, et le *Mandalang*, ou le serpent-fouet, sont extrêmement vénimeux.

Ils possèdent une quantité inexprimable de minéraux, entre lesquels on peut citer l'or, l'argent, le fer, le soufre.

Malgré ses avantages naturels le commerce de ce pays est encore dans l'enfance, de même que son agriculture; cela vient principalement de ce que l'Espagne conserve invariablement son système prohibitif dans ses relations avec ses colonies, et de ce qu'elle y a ajouté une entrave de plus, le monopole de la Compagnie des Philippines. Elle se montrait si jalouse des étrangers, que l'Espagne refusa constamment de les admettre dans ses colonies; incapable de profiter elle-même de ses possessions, par son défaut de manufactures et d'énergie, elle s'est obstinément refusée de laisser les autres y trouver leur avantage, et elle persiste dans ce dessein. Les fruits d'un pareil système ont été ceux qu'on devait en attendre. Les colonies, contraintes par la force, se soumirent, se livrèrent à une immense contrebande, ensuite se révoltèrent et proclamèrent leur indépendance; ainsi l'Espagne perdit par sa faute les avantages qu'une politique plus libérale lui aurait assurés pour long-temps Cependant les années dernières, il y a eu quelques améliorations dans ce système, et déjà les bons effets de cette amélioration sont visibles pour l'observateur le plus indifférent. Ils ont été tellement rapides que,

quoiqu'on n'eût exporté en 1813 que 15,000 *pekuls* de sucre, l'exportation s'est élevée en 1818 jusqu'à 200,000; les autres exportations se sont élevées en proportion.

Il se fait dans les îles un commerce actif de côte à côte par les naturels, quoiqu'ils aient beaucoup à souffrir des pirates. Ce commerce se fait par bateaux pontés, par des galères, des felouques, des prames ou autres embarcations de toutes les grandeurs.

Il y a peu de manufactures. La principale est celle des gazes grossières, et des cordages de la plante d'Abaca, dont le fruit est pour eux un objet de grande consommation.

La plus forte diminution du commerce et de la prospérité des Philippines est venue de la négligence ou de l'ignorance, qui ont empêché l'établissement d'associations commerciales, ou un système de primes d'exportation.

La Société de Manille paraît être dans une situation déplorable. Il n'y a en effet que peu de maisons où l'on puisse trouver bonne compagnie. Dans les autres, un étranger est repoussé par la grossièreté des manières, par le manque d'égards, ou par une conversation extrêmement peu réservée, ou enfin par le manque absolu des connaissances les plus ordinaires, à peine croyable pour qui n'en a pas été le témoin. Aussi, excepté quelques officiers civils et militaires de la Compagnie des Philippines, quelques marchands et quelques prêtres recommandables, le reste n'offre-t-il que peu d'élémens pour une société choisie; il y règne un défaut absolu de mœurs, et l'on y tolère publiquement les vices signalés des deux sexes, ce qui n'embarrasse pas peu les étrangers. (*Asiatic Journal*, n° 155, nov. 1828, p. 622.)

Fr. L.

79. II. — Les îles Philippines.

C'est d'un résumé d'un ouvrage publié à Manille, dont on a parlé dans la *Gazette de l'Inde*, que nous continuons de tirer quelques détails piquans relativement à ces îles si peu connues.

La population des Philippines, d'après un recensement fait en 1817-1818, se montait à 2,236,000 âmes et s'accroisssait avec rapidité. Dans ce nombre il n'y avait que 600 Espagnols Européens environ, et quelques étrangers; le reste se divisait en plusieurs classes différentes, dont la principale est celle des

nègres aborigènes, les Malais (ou *Indiens*, comme les Espagnols les appellent), et les métis ou créoles, qui forment environ le 5e de la population indienne. Les nègres habitent principalement les montagnes et les forêts impénétrables, où ils ont été chassés par le flux de l'émigration malaise. Ils sont petits, crépus et ont les lèvres épaisses. Ils mènent une vie vagabonde ou plutôt sauvage. Mais cependant ils cultivent le blé, le riz et le tabac; ils fortifient leurs petites plantations par tous les moyens qui sont en leur pouvoir pour les préserver de la rapacité des Espagnols. On connaît peu leurs mœurs. Ils ont la coutume barbare, lorsqu'ils sont *de luto*, ou en deuil, d'assassiner le premier voyageur qu'ils rencontrent, comme un sacrifice aux mânes du défunt. On dit aussi qu'ils jettent des lances, semblables à celles de la Nouvelle-Hollande, à la mort de tous les personnages éminens. On les représente comme n'étant pas très-méchans; ils sont susceptibles d'actions généreuses, et certainement s'ils vivaient sous un gouvernement doux et juste, ils deviendraient industrieux et se rendraient très-utiles.

Il paraît que des centaines d'Indiens sont ruinés tous les ans par leurs oppresseurs. Privés de leurs troupeaux, d'où dépend leur subsistance, ils se désespèrent et deviennent insensibles à tout travail qui pourrait les conduire au même résultat et leur donner une existence moins misérable; ou, pour se délivrer des tributs ou des impositions contre lesquels ils n'ont aucune garantie, ils deviennent à leur tour des voleurs, et mettent les villages à contribution.

La manière imparfaite de plaider, soit au civil, soit au criminel, par des déclarations écrites, et d'après les seules décisions des juges, exposent spécialement les Indiens à mille fraudes. Tandis que le pouvoir civil se livre à une corruption honteuse, ou néglige ses devoirs, l'Église n'oublie pas qu'elle a des droits sur les Indiens. Elle a signalé, en outre du dimanche, 40 jours de l'année dans lesquels on ne peut travailler; en outre encore il y a beaucoup de fêtes locales en l'honneur des saints de ville ou d'églises. Ces fêtes sont constamment terminées, après la procession, par des scènes d'escamotage, d'ivrognerie et de débauches de toute espèce. Elles interrompent et troublent le cours des travaux, et, en offrant continuellement des occasions de dissipation, elles affaiblissent les ressorts de l'in-

dustrie et de la morale elle-même. Nous craignons que ces remarques ne puissent aussi bien s'appliquer aux lieux moins éloignés que Manille.

Résumons le caractère des Indiens des Philippines. « Ils sont braves, assez fidèles, extrêmement sensibles aux bons traitemens, et sentent vivement l'injustice ou le mépris; orgueilleux de leurs ancêtres, que quelques-uns d'eux font remonter à des époques reculées; aimant la parure et la représentation, la chasse, les chevaux et les autres exercices champêtres; mais excessivement portés vers les escamotages et la dissipation. Ils sont actifs, industrieux, et d'une adresse remarquable. Ils ont l'oreille fine, beaucoup de goût pour la musique et la peinture, mais peu d'inclination pour les études abstraites. Ils ont reçu de la nature des talens précieux; mais ils leur sont inutiles par le défaut d'instruction. Le peu qu'ils ont appris les rend fanatiques en fait de religion. Un long mépris et une misère sans espoir ont mêlé à leur caractère un degré d'apathie, que rien, sinon un changement total de système et une longue persévérance, ne pourraient effacer.

Les métis forment la 3e grande classe d'hommes qu'on peut considérer comme les natifs des Philippines. On ne comprend pas seulement sous ce nom les descendans des Espagnols par les femmes indiennes et leur progéniture, mais aussi ceux des Chinois, qui sont en général plus blancs que leurs pères et mères, et prennent beaucoup de soin pour se distinguer des Indiens. Les métis ainsi que les créoles du pays héritent des vices des deux auteurs de leurs jours, quand l'éducation européenne ne les en a pas corrigés. Leur caractère offre peu de traits saillans; les principaux sont la vanité, l'industrie et l'esprit de commerce. Du reste, l'argent est leur dieu. Pour en avoir ils revêtent toutes les formes; ils promettent et manquent de foi, ils se soumettent à tout, ils méprisent tout et sont méprisés eux-mêmes; tout leur est égal pourvu qu'ils gagnent de l'argent; et cet argent l'ont-ils obtenu, ils le dépensent en procès, en canonnades, en feux d'artifice, en illuminations, en processions les jours de fêtes et de réjouissances, en donations aux églises, ou aux escamoteurs. Cette anomalie d'actions est l'emploi de leur vie. Trop orgueilleux pour se regarder comme

Indiens, et n'étant pas d'un sang assez pur pour être reconnus comme Espagnols, ils affectent les mœurs de ceux-ci et l'habillement des premiers, et de même qu'ils les méprisent, ils sont méprisés des uns et des autres.

L'administration des îles Philippines se compose d'un gouverneur, qui a le titre de capitaine-général, avec des pouvoirs très-étendus; d'un lieutenant gouverneur; d'une audience ou cour suprême, qui forme aussi le conseil. Les finances sont sous la direction d'un intendant qu'on pourrait nommer gouverneur des finances. Il a le contrôle et l'administration suprême de tout ce qui est relatif aux revenus; il a sous lui des auditeurs civils et militaires et des teneurs de livres. Les affaires de commerce sont décidées par le consulat ou chambre du commerce, composé de tous les principaux marchands, ou à Manille par quelques-uns des moindres. L'administration civile est confiée aux cours municipales, qui jouissent de priviléges très-étendus. Le pouvoir civil et la police sont dans les mains d'un corrégidor et de deux alcades. Les capitaines indiens et les officiers des villes, qui sont élus annuellement par les natifs, dépendent du corrégidor. Les divers districts et les îles, qui sont au nombre de 29, sont gouvernés par deux alcades. Ces alcades sont une source abondante d'abus et d'oppressions. Ils ont des appointemens modiques; mais ils ont bien soin de se procurer les moyens de faire fortune sans trop s'inquiéter de quelle facon.

L'administration ecclésiastique est composée d'un archevêque et de trois suffragans. Le revenu de l'archevêque est assez modique; il n'est par an que de 4,000 dollars.

Le degré de respect, approchant de l'adoration, qui environne « le père », est chez les Indiens une chose étonnante, et nous avons appris avec plaisir qu'il le méritait en grande partie. Dans les provinces les plus éloignées, sans autre sauve-garde que le respect qu'il inspire aux Indiens, il exerce l'autorité la plus illimitée, et administre à la fois tout ce qui tient au gouvernement civil et au gouvernement ecclésiastique. Ce qu'il dit fait loi; l'on suit son avis en toute chose.

L'ordre le plus bas des ecclésiastiques est celui des clercs indiens, au nombre d'environ 1,000; on les dit, en général, d'une ignorance crasse, débauchés et paresseux; c'est cependant à de tels guides que sont livrés les infortunés Indiens, même à

leurs derniers momens. Car, en comparant leur très-grand nombre à celui des prêtres espagnols, et d'après la vie retirée de ces derniers, près des neuf-dixièmes des devoirs du culte sont remplis par les clercs indiens.

D'après la manière grossière dont ces îles si riches ont été négligées, elles ont constamment été à charge à la Couronne d'Espagne qui y a envoyé annuellement, du Mexique, l'argent nécessaire pour couvrir leurs dépenses. L'établissement du monopole du tabac a principalement fourni de quoi suppléer à ce déficit.

Les dépenses de l'administration sont comme suit : les officiers civils et ecclésiastiques du gouvernement, 250,000 dollars; le militaire, comprenant toutes les classes, environ 600,000; et la marine environ 50,000.

En 1817, d'après un rapport publié par l'autorité, à Manille, le montant des revenus était :

Recettes.	dollars.
La Capitation.....	688,976
Revenus, monopoles, fermes..	810,784
	1,499,760

qui présenterait un reliquat après la liquidation de toutes les dépenses. Mais quel reliquat pitoyable, quand on songe aux ressources qu'offriraient les Philippines, si elles étaient mieux administrées !

Leurs forces militaires et marines sont insuffisantes. Les premières consistent dans environ 4,500 hommes de troupes réglées; mais on peut, comme supplément, mettre en activité des corps nombreux de troupes irrégulières. Leurs officiers sont en général mauvais ainsi que la discipline. La marine consiste dans une flottille de 40 à 50 chaloupes cannonières et dans autant de felouques (longs-bateaux non pontés, à vingt ou trente rames, et dont chacune porte un canon de 4 ou 6 livres de balles, et une demi-douzaine de mousquets), dont environ la moitié, ou moins, peut être mise en activité.

L'agriculture de ce pays si fertile est encore dans l'enfance. Le sol est en général un terreau rougeâtre et riche, renfermant beaucoup de fer et des débris de volcans dans plusieurs districts. On le cultive avec facilité et il rend beaucoup. On se sert presque toujours du buffle pour le labour des champs, quoi-

que cependant il y soit médiocrement propre. La race de leurs chevaux est petite, mais très-robuste; on ne s'en sert jamais pour l'agriculture. Les pluies fréquentes, et les nombreuses rivières et ruisseaux dont ce pays est partout entrecoupé, ajoutent à son extrême fertilité. Il est rare qu'il soit affligé par la sécheresse; mais il est de temps en temps ravagé par les sauterelles (peut-être une fois tous les 10 ou 15 ans); elles font un dégât épouvantable dans les cannes à sucre. (*Asiatic Journal;* n° 156, déc. 1828, p. 754.) Fr. L.

80. Usage des liqueurs fortes dans l'Australie.

On porte la consommation annuelle des liqueurs fortes, dans la Nouvelle-Galle du sud, à 268,320 gallons; à la terre de Van Diémen, à 43,680 gallons; la population de la Nouvelle-Galle du sud est d'environ 40,00 âmes; celle de la Terre de Van Diémen est d'environ 16,000.

Si les calculs sont justes, la consommation est énorme. Un papier public de la Terre de Van-Diémen affirme qu'une des causes du haut prix du travail dans la colonie est que les ouvriers ne règlent pas leurs prétentions d'après les prix des choses nécessaires à la vie, comme dans les autres pays, mais d'après les prix des liqueurs fortes et du tabac, qui souvent dans l'intérieur se vendent à un prix exorbitant. (*Asiatic Journal;* n° 156, déc. 1828, p. 722.)

81. Sur les îles d'Harvey, auprès des îles de la Société, dans l'Océan Pacifique. (*Extrait du journal de quelques missionnaires qui les visitèrent vers la fin de l'année* 1825).

Manaia.

Cette île, à laquelle le capitaine Cook donna improprement le nom de Mangeea, se trouve renfermée dans une ceinture de roches de corail, de vingt à soixante-dix pieds d'élévation, percées de quelques ouvertures par lesquelles on pénètre dans l'intérieur de l'île. La partie cultivée de cette île consiste en six grandes vallées qui contiennent des plantations de taro, de plantains, de te-root, de cocotier et d'arbre-pain; cette dernière plante ne s'y trouve nullement en abondance. Dans la saison des chaleurs, il règne parfois à Mania une grande disette

qui fait périr nombre d'indigènes. Deux causes contribuent principalement à produire ce fléau; la première, c'est le penchant invincible des habitans à l'oisiveté; la seconde c'est leur propension au larcin, qui les porte à piller le jeune fruit de l'arbre-pain et d'autres plantes.

La population de Manaia se compose de 1,000 à 1,500 individus. Quelques-uns d'entre eux ont embrassé le christianisme; mais le roi et la majeure partie de ses sujets sont idolâtres.

Le gouvernement de cette île était partagé entre cinq chefs (ou rois, comme les missionnaires les appellent), dont les noms sont Numanatïni, Teao, Paparini, Teurnorongo et Kaiau; mais le premier ayant, dans une guerre, vaincu les quatre autres, se trouve présentement investi de l'autorité suprême. L'île est divisée en six districts, gouvernés, chacun, par des chefs particuliers.

Les naturels du pays ont cinq divinités principales nommées Oro, Tanc, Teahio, Toahiti et Motoro. Ils offrent à la première, rarement toutefois, des sacrifices humains. Ils possèdent aussi des *maraes*, ainsi que certaines sortes d'étoffes qu'ils ont en vénération et que tous ne peuvent pas porter. A Manaia, il n'est pas permis aux hommes et aux femmes de manger à la même table.

Les indigènes ont une étrange méthode de disposer de leurs morts. Sur l'une des montagnes de l'île se trouve une fosse profonde qui probablement communique à la mer, et dans laquelle ils jettent pêle-mêle les corps de leurs morts, sans distinction de rang, d'âge et de sexe, et sans autre couverture qu'un morceau de drap attaché autour des reins avec une corde. Les cadavres sont transportés sur ce point du toutes les parties de l'île, et tel est, depuis plusieurs siècles, l'unique mode de leur sépulture. L'odeur qui s'échappe de ce trou est insupportable.

L'infanticide est inconnu dans cette île, ce qui, joint au peu de maladies qui y règnent, fait que la population de Manaia s'accroît progressivement. Les missionnaires et le capitaine du vaisseau qui les débarqua dans l'île étaient les premiers hommes blancs qui y eussent abordé.

Le langage de cette île approche plus de celui de la nouvelle Zélande que du Tahïtien. Le *ng* et le *k y* dominent; d'un autre côté, les habitans élident entièrement les lettres *h* et *f*. Ils met-

tent beaucoup d'adresse dans la fabrication de leurs étoffes, de leurs hâches de pierre et des ornemens qu'ils portent suspendus aux oreilles, ainsi que dans la construction de leurs canots. Ils se couvrent la tête d'une grande quantité de morceaux de draps coloriés, de grains de collier rouges et d'autres objets d'un beau travail dans lequel ils excellent.

Rarotonga.

Le nombre des habitans de cette autre île est de 6,000 à 8,000. Autrefois elle était gouvernée par trois chefs nommés Makea, Tinomana et Pa, qui se faisaient fréquemment entr'eux des guerres sanglantes; mais, du consentement général des habitans, Makea se trouve investi du pouvoir suprême. Ce chef s'est converti au christianisme. Il avait huit épouses; il les a répudiées à l'exception d'une seule. Il se livre assidûment à l'étude et à l'instruction religieuse, il se prête volontiers à toutes les améliorations qui lui sont proposées dans l'intérêt spirituel et temporel de son peuple. C'est un homme d'un très-bel extérieur. Il a huit fils et quatre filles.

Le christianisme a fait dans cette île des progrès plus rapides que dans celles de la Société; et ce succès est dû aux travaux des deux missionnaires tahitiens qui y ont séjourné durant ces deux dernières années, avant lesquelles l'île de Rarotonga était à peine connue.

Les naturels du pays, avant leur conversion, adoraient quatre divinités principales, savoir, Taaroa, Butea, Toahiti et Motoro. Ils ne leur sacrifiaient pas de victimes humaines. Jamais ils ne tuaient leurs enfans, si ce n'est, parfois, ceux du sexe, à leur naissance. Dans leurs guerres, ils coupaient la tête aux morts, et formaient un festin de leurs corps. Les idoles des vaincus, au nombre de quatorze et mesurant environ vingt pieds de longueur sur six de diamètre, se trouvaient couchées par terre dans le local des missionnaires, comme jadis Dagon devant l'arche d'alliance.

L'établissement des missionnaires est situé à l'entrée d'une superbe vallée de trois milles d'étendue. Il contient plusieurs centaines de maisons dont 180 sont plâtrées. Celle du Roi, qui mesure 36 pieds de long sur 24 de large, est, en outre, décorée avec goût de drap de couleur et de coquilles. Elle se compose de huit pièces parquetées. Attenant à cette maison, il en est

une autre, de même plâtrée, et de 138 pieds de long sur 20 de large, dans laquelle le roi mange et où résident les personnes de sa suite. Le local qu'occupent les deux missionnaires tahitiens, a 90 pieds de long, sur 30 de large. Parqueté en majeure partie, il contient plusieurs appartemens meublés de bois de lits, de sophas, de fauteuils et de tables; le tout de manufacture indigène et fait sous la direction des missionnaires.

La totalité de l'île présente l'aspect d'un jardin en pleine culture. Les flancs, le sommet des montagnes, en un mot, il n'est pas un petit coin de terre en état de produire des alimens, qui ne soit rempli de taros, de plantains, de citrouilles, de pommes de terre douces et de la racine de *Te*. Le cocotier y est très-rare; Makea désirerait étendre la culture de cet arbre, ainsi que celle de l'arbre à pain dont les indigènes font peu de cas. En général, ceux-ci sont adonnés à l'agriculture : hommes, femmes et enfans sont constamment occupés dans les plantations.

Le roi et les pricipaux chefs savent lire couramment, et l'instruction fait généralement des progrès parmi le peuple. La polygamie est entièrement abolie dans l'île.

Aitutake.

L'établissement colonial, dans cette île, a plus de deux milles de longueur. Il se compose d'un grand nombre de cabanes blanches, ombragées par de grands arbres appelés *Aitos*, qui produisent un effet pittoresque. Pour faciliter l'abord des bâteaux, on a construit une jetée en corail à l'extrémité de laquelle se trouve placé un bâton de pavillon, sur lequel on hisse un pavillon lorsqu'un vaisseau paraît en vue. Cette jetée a 600 pieds de long sur 18 de large.

Dans cette île, le nombre des maisons plâtrées est de 144; plusieurs de ces habitations sont garnies de bois de lit et de sophas. Celles des principaux chefs sont des édifices solides; mais bien moins finis que ceux de Rarotonga. Les femmes font des bonnets; les hommes portent des chapeaux d'une forme élégante. Bon nombre d'indigènes savent lire; ils sont appliqués à l'étude; seulement ils ont conservé beaucoup de leurs anciennes mœurs sauvages.

Ici, comme à Manaia et à Rarotonga, les vivres sont rares. Cette île a très-peu d'eau; dans la saison des sécheresses (depuis juin jusqu'en novembre), le petit nombre de sources qu'on

y trouve sont taries; l'on est obligé de les remplacer en creusant des trous qui donnent une eau d'une couleur foncée et de mauvais goût.

Mautii.

Cette île est complètement entourée d'un rocher de corail qui ne présente sur aucun de ses points un seul passage par lequel le plus petit bâteau puisse y aborder. Ce rocher est formé par chaînes de dix à vingt pieds de haut, au-dessous desquelles il s'en trouve de plus basses, qui en sont séparées par de profondes cavités. Le seul moyen d'avoir accès dans l'intérieur de l'île consiste à sauter du bâteau sur le rocher, là où il y a le moins de ressac, et où la mer présente le moins de profondeur, puis à guéer et à marcher sur les crêtes du rocher de corail, ce qui est à la fois difficile et dangereux, l'espace de deux milles, qui est la distance sur laquelle ce rocher s'étend tout à l'entour de l'île.

L'établissement colonial est situé à environ quatre milles dans l'intérieur du pays. Le nombre de ses habitans n'est pas de plus de 200. Ils ont, en général, bonne mine. Les femmes sont bien vêtues; on voit peu d'individus sans chapeaux ou bonnets. Cette île fut visitée au mois d'août 1825, par lord Byron, qui montait alors la frégate *la Blonde*. Ce capitaine témoigna sa satisfaction des progrès que la civilisation avait faits parmi les indigènes.

Mitiaro.

Cette petite île est inculte et stérile. Ses habitans, au nombre d'environ 100, ont peine à y subsister; aussi sont-ils d'une constitution grêle et misérable. Ils désireraient passer aux îles de la Société. Ils se montrent très-appliqués à l'étude.

Atui.

Le sol de cette île est inégal. Les montagnes sont d'une hauteur moyenne et unies à leur sommet, et les vallées profondes et spacieuses. Sur la plate-forme de l'une de ces montagnes, située au centre de l'île, s'élèvent les habitations du chef et des missionnaires; de ce point culminant la perspective est magnifique. La masse des indigènes a abandonné les missionnaires et rendu les livres élémentaires que ceux-ci lui avaient mis entre les mains. La plupart se sont replongés dans les erreurs de l'idolâtrie. La condition des femmes paraît être des plus dégradantes.

Leur tâche est de cultiver la terre, de préparer les alimens et de faire le travail servile; les hommes, quand ils ne sont point occupés à la pêche, se livrent à l'oisiveté. Les vallées sont remplies de cocotiers; mais l'arbre à pain est rare, et l'*Aute* ou mûrier de la Chine, a été dévoré par les porcs. Le larcin est sévèrement puni à Atui. (*Asiat. journal;* février 1827, page 223.) L.

PLANS ET CARTES.

82. Atlas géographique, ecclésiastique et départemental de la France, par diocèses, en 80 feuilles; par Charles. Prix, 2 fr. par diocèse. Paris, 1828 et 1829. (Voir le *Bulletin* de nov. 1828, Tom. XV, n° 209.)

12 feuilles nouvelles viennent de paraître; on trouve les départemens de la Meuse, de l'Aube, des Landes, des Hautes-Pyrénées, du Pas-de-Calais, de l'Aude, Haute-Saône et Doubs, Saône et Loire. Ce qui complète déjà 44 diocèses en 50 départemens. Le reste se continue avec activité, il paraît assez régulièrement 2 nouvelles feuilles par mois. A Paris, chez Charles, rue de Sèvres n° 48; Dumortier, graveur, rue de la Harpe n° 28, et chez les principaux libraires et marchands de cartes géographiques.

83. Vues norvégiennes publiées par V. M. Carpelan. Cah. I, in-4°. Stockholm 1826; Deléen.

On a du même auteur un *Voyage pittoresque aux Alpes norvégiennes*, publié également en français. Les vues qu'il donne actuellement sont réduites à une très-petite échelle. D.

84. Topographische Carte des Rheinstroms. — Carte topographique du cours du Rhin et de ses deux rives depuis Huningue jusqu'à Lauterbourg. In-folio de 18 feuilles lithographiées. Fribourg, 1828; Herder.

Ces cartes, dont l'exécution est fort belle, sont le résultat du travail de la *Commission des limites*, qui a opéré les divers changemens amenés dans nos frontières par les traités de 1814 et de 1815. Elles ont été tracées sur l'échelle de $\frac{1}{200,000}$; les détails y sont tellement multipliés, tellement observés, qu'on y

distingue les maisons isolées, la nature des diverses cultures, et que les rues des villes et des villages s'y trouvent indiquées avec une entière précision : aussi les acquéreurs posséderont-ils les plans des villes de Bâle, d'Huningue, du vieux et du neuf Brissac, de Strasbourg, de Kehl et de Lauterbourg. Les ingénieurs, pour déterminer les lignes séparatives des banlieues, ainsi que les frontières des deux états, ont procédé à des mesures nouvelles au moyen d'une série de 1930 triangles, et le nombre des points trigonométriques marqués par des signaux est de 581. Pour le calcul des triangles, on s'est servi de la ligne mesurée, en 1804, par les ingénieurs français, près d'Ensisheim, sur une longueur de 19,044^{m}. Quant aux lieux voisins du Rhin, les opérations de l'un et de l'autre côté se sont étendues à une demi-lieue; elles ont été faites sur la rive droite par les ingénieurs badois, sur la gauche par la Commission française, et les deux Commissions se sont communiqué leurs travaux. Des hommes dont l'habileté est connue, M. *Imelin* pour la France, et M. *Schaffel* pour le duché de Bade, étaient à la tête de ces opérations. Si ce travail immense honore les savans géographes des deux nations, il faut payer aussi un juste tribut d'éloges à M. *Herder*, le chef du bel établissement lithographique de Fribourg. On ne saurait croire avec quelle précision, avec quelle netteté, avec quelle élégance, il a fait exécuter ces cartes. Et cependant que de détails, sans que l'œil en soit embarrassé, sans qu'il y ait la moindre obscurité, la moindre apparence de confusion! M. Herder se propose de donner incessamment 85 cartes de l'Allemagne du Sud, sur l'échelle d'un mètre pour 2000, et un atlas de 175 cartes d'Europe, sur une échelle d'un mètre sur 500,000. (*Revue encyclop.*; avril 1829, p. 159.)

85. Panorama des Rheins etc. — Panorama du Rhin depuis Mayence jusqu'à Cologne, dessiné d'après nature, et gravé par J. W. Delkeskamp; prix, 2 thlr., 12 gr. Francfort 1825; Wilmans. (*Iena. Allg. Literat. Zeitung*; 1827, juillet, n° 132, p. 95.)

Ce travail a un triple mérite, celui de charmer l'œil, de rappeler à la mémoire du voyageur les contrées qu'il a parcourues, et de lui servir de guide dans ses excursions. L'auteur a donné à son travail le nom de *Panorama* en raison de ce que l'œil

embrasse toute la contrée comme s'il était placé sur un point très-élevé. Ce dessin, qui présente tous les objets de quelque importance sous le rapport géographique, a environ 8 à 9 pieds de longueur sur 10 pouces de largeur. Les noms et la distance des objets qu'il présente sont indiqués sur la marge du tableau. Il est accompagné d'un aperçu succinct de tout ce qui se rencontre de remarquable dans les contrées du Rhin. Ce dernier travail, rédigé sur les données d'anciens ouvrages, et notamment d'après le voyage le long du Rhin de M. *Schreiber*, est affecté de plusieurs inexactitudes. L. D. L.

86. Baden und seine-Umgebungen. — Vues pittoresques de la ville de Bade et de ses environs; par le prof. Frommel, avec texte par Schreiber. In-folio, livr. III; prix, 5 flor. 30 kr. Carlsruhe, 1827.

Contenu : La chûte d'eau près de Geroldsau. — Le couvent de Lichtenthal. — La chapelle des morts. — La nouvelle salle de société. — Les ruines du château de Windeck. — Le monument de Turenne près de Salsbach. La 4e et dernière livraison contiendra les vues pittoresques de la vallée dite Murgthal.

87. Quelques mots sur la publication de la carte géographique spéciale de l'Allemagne, dressée par le capitaine Reymann et le prof. Berghaus. (*Hertha;* 1826, 2e année, vol. VI, cah. 3, p. 167.)

L'échelle de cette carte offre la $\frac{1}{196,900}$me partie de la longitude naturelle. Cette dimension a nécessité une certaine quantité de feuilles ou sections, dont le nombre a été préalablement déterminé à 342. L'extension qu'on a donnée au réseau, a permis d'embrasser, outre l'Allemagne, toute la Suisse, le royaume des Pays-Bas et la partie orientale de la France jusqu'au de-là de Paris. Les feuilles ont la forme d'un carré long, contenant à peu près 56 milles carrés. Elles offrent complètement le réseau hydrographique du pays; la propriété du terrain d'après ses inégalités, les montagnes et les chaînes de montagnes; la qualité du sol d'après ses plantations, les futaies, grandes forêts, landes et marais; les lieux d'habitation, les villes et les bourgs d'après leur plan; les villages d'après leur caractère topogra-

phique; les chaussées, chemins vicinaux, routes des postes, les chemins lisières, ponts, bacs, frontières des pays, provinces, districts, et les postes.

L'exemplaire complet se vend à 12 gros la feuille; la feuille isolée 16 gr. L. D. L.

88. Carte générale oro-hydrographique de la Bohême, de la Moravie et de la Silésie autrichienne, dressée d'après les meilleurs matériaux; par R. V. L. (*Éphémérides géograph. de Weimar*; 1827, vol. XXIV, cah. 9, p. 278.)

Il y a quelques années que l'auteur a publié une carte oro-hydrogr. de la Saxe : celle que nous annonçons en est un pendant. Il est à regretter que les matériaux, les seuls dont il a pu tirer parti, ne puissent point être cités comme des données exactes, telles sont les cartes de *Schmettau*, *Müller*, *Bock*, *Kreybich* et *Bauer*. Nous n'aurons de données satisfaisantes sur la partie oro-hydrogr. de ces pays, que lorsque l'état-major général d'Autriche aura terminé son grand travail.

89. Kreiskarten des Koenigreichs Boehmen. — Cartes des cercles du royaume de Bohême; par le doct. Kreybich. 5 feuilles. Prague 1826 et 1827; Enders. (*Monatschrift der Gesellsch. des vaterl. Museums in Bœhmen;* août 1827, p. 83.)

Ces 5 feuilles offrent les cercles de Beraun, Kacerim, Kœniggrâtz, Rakonitz et Saatz. Elles sont dressées sur une échelle d'après laquelle un degré du méridien équivaut à 12 pouces de Vienne. Les détails topographiques sont indiqués avec la plus grande précision. Il paraît toutefois que la gravure offre des inégalités dans l'exécution, et que la feuille la mieux exécutée est celle du cercle de Kœniggratz. L. D. L.

90. Carte physique, politique et comparée de la Turquie d'Europe, présentée à Mgr. le Dauphin, par P. J. Lameau, capitaine de première classe au corps royal des ingénieurs géographes, etc., dressée par A. H. Dufour, élève de M. Lapie. 4 feuilles; prix, 25 fr. Paris, 1827; Picquet.

91. Cartes de la Grèce. — Carte physique, historique et routière de la Grèce, dressée au 400,000e par Lapie, d'après des matériaux rassemblés par les généraux Guilleminot et Tromelin. 4 feuilles colombier, 40 fr. Paris, 1826; le même.

92. II. — Carte générale de la Grèce et de l'Archipel, en une feuille; par M. Chatof, major général au service de Russie. Pétersbourg, 1826; au Dépôt des Plans et Cartes.

Cette carte offre toutes les villes, les principaux lieux et tous les grands et petits chemins. Un exemplaire enluminé, sur papier vélin, coûte 5 roub. en assig.

93. Observations du capitaine-lieutenant baron Wrangel sur la carte représentant la côte depuis l'embouchure de la rivière Indiguirka jusqu'au détroit de Béringh. (*Zapisski izdavaïémouïa gossoudarstvennimm admiraltéïskimm departamentomme.* — Mémoires publiés par le Département impér. de l'Amirauté; Tom. VIII, pag. 129-142. Saint-Pétersbourg, 1825.)

Les personnes qui ont remarqué sur la carte jointe aux voyages nord-est des Russes, par le capit. anglais Burney, ces mots : *Land seen by Andréïef*, pays vu par Andréïef, ou dans le voyage du fameux Cochrane, ceux-ci : *According to Andréïef, who reached this part in baidarn in* 1762, *this land is called* Tikigen, *et inhabited by a race called* Khrahay, d'après Andréïef, qui aborda cette terre sur des baidures ou barques en 1762, ce pays porte le nom de *Tikigen*, et est habité par une race appelée *Khrahay*; ces personnes, dit M. Wrangel, pourront douter de son impartialité, et seront surprises de la témérité avec laquelle il anéantit une terre vue et décrite par un célèbre géodésiste. Pour se mettre à l'abri de tout reproche, M. Wrangel a cru devoir réunir succinctement toutes les notions qui nous sont parvenues jusqu'à ce jour sur l'existence dans le nord d'*une grande terre*, et il laisse à chacun la liberté d'apprécier le degré de vraisemblance que mérite la réalité du pays dont on attribue la découverte et la description au sergent Andréïef.

En 1645, le cosaque Yakoute *Mikhaïlo Stadoukhin*, qui fonda en 1644 le fort de Nijné-Kolymsk, est le premier qui ait parlé à Yakoutsk des îles situées dans la mer glaciale. Certaine femme lui avait dit qu'en face des rivières Yana et Kolima, se trouvait une île où les Kouktchi tuaient un grand nombre de loutres, et que l'on pouvait s'y transporter avec des rennes en 24 heures.

De 1661 à 1678, le soldat Nikiphore Malguine se rendit, avec un marchand nommé Yakof Viatka, de la Léna sur la Kolyma. Ayant été portés par hasard du cap Saint (sviatoï noss) assez avant sur la mer, le batelier Rodion Mikhaïlof leur montra de loin une île située en deçà de la Kolyma. Arrivés à cette rivière, Viatka dit à Malguine que déjà il s'était rendu de la Lena sur la Kolyma, avec des marchands montés sur neuf barques, dont trois avaient été emportées par le courant vers l'île que leur avait montrée Rodion, mais qu'il la croyait inhabitée.

En 1702, Mikhaïlo Nézetkin passant en barque de la Kolyma sur l'Indiguirka, vit en mer une terre que le batelier Danïlo Monastirski lui dit être réunie avec une autre terre située vis-à-vis du Kamtchatka.

En 1710, d'après la déclaration de Yakof Permiakof, cosaque des bords de la Yana, on avait aperçu des îles vis-à-vis le cap Saint (sviatoï noss) et l'embouchure de la Kolyma; on avait même remarqué une montagne sur la dernière.

En 1712, le cosaque Merkourii Vaguine, avec son guide Yakof Permiakof, se mit en mer sur un traîneau tiré par des chiens, et s'étant dirigé vers le nord, il arriva jusqu'à une île déserte, dont il fit le tour en 9 ou 12 jours. De cette île, il aperçut une autre terre où il n'osa s'aventurer, la saison étant déjà trop avancée pour tenter de s'y transporter en traîneau.

Au mois de novembre 1720, le marchand Ivan Villéguine et son compagnon Grégoire Soïkine se rendirent en traîneau depuis l'embouchure de la grande *Koukotchia* jusqu'assez avant dans la mer, et là ils découvrirent une terre sur laquelle ils ne purent recueillir aucuns renseignemens. Seulement, un nommé Kopaï, de la tribu des Schalagui, leur dit que cette terre s'étendait d'un côté près de l'Indiguirka et du cap Saint jusqu'à la rivière de Yana, et de l'autre près de l'embouchure de la Kolyma jusqu'au pays habité par les Kouktchi, dits Schalagui.

En 1724, le cosaque Amossof fit le rapport suivant à la chancellerie du Voïévode de Yakoutsk : « M'étant dirigé, le 3 novembre 1824, de l'hivernage de Nijné-Kolymsk sur la mer, j'y trouvai une île ou un continent, et le 23 du même mois je revins sur la Kolyma. Je vis sur cette île de vieilles huttes en bois; mais je n'ai pu savoir quels étaient les hommes qui les

avaient habitées, ni ce qu'ils étaient devenus. » D'après le rapport d'Amossof, il n'y a du continent entre les rivières de Koukotchia et d'Alazéïa qu'un jour de poste jusqu'à cette île, et autant pour en faire le tour. Plus loin, il en avait encore vu deux, séparées de la première par de petits détroits.

Il est facile de voir que les découvertes d'Amossof, Ivan Villéguine, Merkourii Vaguine, Yakof Permiakof, Mikhaïlo Nézetkine et Rodion Mikhaïlof se rapportent toutes aux îles de *Médvéji* et de *Liakhof* décrites depuis eux. Leurs suppositions sur la prétendue *grande* terre se détruisent donc d'elles-mêmes, et l'invraisemblance de ce que Stadoukhin avait entendu dire à une vieille femme, relativement à une île qui devait s'étendre de la Yana à la Kolyma, ne saurait plus être révoquée en doute. Cependant ce pays était représenté sur toutes les cartes. En 1726, il en fut apporté une à Saint-Pétersbourg par l'hetmann Afanassi Chestiakof, qui était venu de Yakoutsk pour présenter au gouvernement un projet tendant à soumettre les Kouktchi. Sur cette carte on voit l'île *Kopaï*, à la distance de deux jours de poste du continent, vis-à-vis des rivières Alazéïa et Kolyma, et au-delà de cette île, au nord, *une grande terre*, comme partagée en deux îles et à peu près à la même distance du rivage de la mer. Plus loin, sont figurés les deux caps de *Koukotch* et d'Anadyr, et plus loin, vis-à-vis de ce dernier cap, une grande île. Ivan Lvof, gentilhomme yakoute, qui avait composé cette carte présentée par Chestiakof, montra au célèbre historiographe Müller une autre carte de sa composition, sur laquelle étaient représentés les caps de *Schélagui* et d'*Anadyr*, et en face de ce dernier deux îles derrière lesquelles se trouvait un grand pays habité par un peuple nommé les *Kouktchi Kitchin-Eliates*, qui ne menaient pas une vie nomade. En face du cap Schélagui, qui n'était point borné au nord, était également tracée une terre inconnue, par une tribu semblable aux Youkaguiri, auxquels on avait donné le nom de *Kikikmi*.

M. Wrangel conclut en disant qu'il ne croit pas hors de propos de prévenir les compositeurs de cartes géographiques que celle qui est jointe aux voyages de lord Cochrane renferme de grandes irrégularités, et que la côte de la mer glaciale, qui s'étend à l'est de l'embouchure de la Kolyma, y est tracée d'une

manière très-défectueuse. Il ajoute que n'ayant pas encore eu le temps de lire attentivement la relation de Cochrane, il ne peut affirmer si l'ouvrage de ce célèbre voyageur contient ou non des erreurs semblables à celles qui existent sur sa carte, mais qu'à en juger par ce qu'il a déjà parcouru, sa plume n'a pas toujours été guidée par l'impartialité ni par une connaissance exacte des pays lointains qu'il a parcourus. A. J.

ÉCONOMIE PUBLIQUE.

94. I. ÉCONOMIE POLITIQUE, ouvrage traduit de l'allemand de M. SCHMALZ, prof. de droit public à l'Université de Berlin, par Henri JOUFFOI, conseiller en Prusse, revu et annoté sur la traduction, par M. FRITOT. 2 vol. in-8° de XIX, 341 et 315 p.; prix, 14 fr. Paris, 1826; Arthus Bertrand.

95. II. NOUVEAUX PRINCIPES D'ÉCONOMIE POLITIQUE, ou, De la richesse dans ses rapports avec la population; par J. C. L. SIMONDE DE SISMONDI. 2e édit. 2 vol. in-8° de XXIV-514 et 506 pag.; prix, 14 fr. Paris, 1827; Delaunay.

96. III. TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE DE LA RICHESSE INDIVIDUELLE ET DE LA RICHESSE PUBLIQUE, et éclaircissemens sur les principales questions d'économie politique; par Louis SAY (de Nantes). In-8° de IV-327 p. Paris, 1827; Mongie aîné.

97. IV. COURS COMPLET D'ÉCONOMIE POLITIQUE PRATIQUE, ouvrage destiné à mettre sous les yeux des hommes d'état, des propriétaires fonciers et des capitalistes, etc., l'*économie des sociétés*; par Jean-Baptiste SAY, etc. Tom. 1er in-8° (les suivans ne nous sont pas parvenus), de VI-458 p.; prix, 6 fr. 50 c. Paris, 1828; Rapilly.

98. V. THÉORIE DES RICHESSES SOCIALES; par le comte Frédéric SKARBEK, prof. des sciences économiques à Varsovie, etc., suivie d'une bibliographie de l'économie politique. 2 vol. in-8° de 352-324 p.; prix, 12 fr. Paris, 1829; Sautelet et Mesnier.

99. VI. ÉCONOMIE POLITIQUE, ou principes de la science des richesses; par Joseph DROZ, de l'Acad. franç. 1 vol. in-8° de XVI-391 p.; prix, 7 fr. Paris, 1829; Jules Renouard.

100. VII. ÉCONOMIE POLITIQUE, etc. (Même ouvrage que le précédent.) (*Revue encyclopédique*. Juin 1829, p. 629.) (Voyez le *Bulletin* de 1828, Tom. XIV, 1er vol. supplém., n° 100.)

On ne s'attend pas à trouver ici un exposé complet et détaillé des diverses doctrines économiques professées dans les traités dont nous réunissons les titres. Ce serait un travail beaucoup trop long pour notre recueil, et d'ailleurs à peu près inutile, quant à celles de MM. J. B. Say et de Sismondi. Tous ceux qui s'occupent d'économie politique les connaissent depuis long-temps. A l'égard des autres écrivains, dont les publications plus récentes sont moins généralement connues, comme leurs doctrines appartiennent aussi presque entièrement à l'école de Smith, il suffira de montrer en quoi leurs vues et leur méthode d'exposition s'écartent des plans et des idées de leurs devanciers. Nous nous attacherons donc surtout à signaler les divergences, et les questions qui y donnent lieu. Ce sera pour nous une occasion de rappeler à nos lecteurs le véritable objet de l'économie politique, les attributions de cette science et les vérités qu'elle enseigne. Ils retrouveront à cet égard dans notre notice la doctrine professée ailleurs par l'auteur du présent article, et dont le rédacteur en chef du *Bulletin*, conduit sur la même voie par ses propres méditations, a présenté l'exposé rapide dans l'article cité en tête de celui-ci.

L'emploi des termes *économie politique*, dans un sens restreint à la science des richesses (la *Chrématistique* d'Aristote), est tout moderne et même assez récent. Par *économie politique*, tous les écrivains de l'antiquité, comme ceux des temps postérieurs, depuis Xénophon jusqu'à J. J. Rousseau, ont entendu l'*économie sociale*, ou la connaissance de tous les moyens qui concourent à assurer l'existence, l'ordre et la prospérité d'une société. Tel est en effet le sens véritable et primitif de ces deux mots; ils signifient: *Règle intérieure de la cité*, ou *système organique du corps social*; ils désignent l'ensemble des lois physiques et morales qui en constituent le mode d'existence et d'activité.

En composant leurs immortels ouvrages, Aristote, Platon, Xénophon, traçaient des codes d'*économie politique*. Fénélon, dans son *Télémaque*, Montesquieu, dans l'*Esprit des lois*, Rousseau, dans son discours appliqué à cette science, et dans ses *Considérations sur la Pologne*, se sont directement, ou indirectement, proposé le même but.

Les économistes français du 18e siècle (l'école de Quesnay et du marquis de Mirabeau) furent les premiers qui réduisirent toute l'économie sociale à l'explication des sources, des moyens et des procédés de la production. Leur fameux *produit net* fut pour eux le mot de l'énigme. Mais peu satisfaits de leur découvertes, si on en bornait les résultats à l'objet immédiat de leurs recherches; avertis, par un secret instinct, du rapport naturel qui lie l'ordre et la prospérité générale d'une société au bien-être de ses membres et au développement de leurs facultés productrices, ils se hâtèrent de s'adresser à l'intérêt général. Fécondant leur doctrine par ses conséquences, ils en firent la clé de la voûte pour l'édifice social. Tout reposa sur le *produit net* de la terre, considéré comme source unique de la richesse. Ce système devint la base de l'*ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*. En donnant ce titre à son livre, fameux dans le temps, Mercier de la Rivière, l'un des professeurs de la science nouvelle, exprimait le vœu et le but de l'école. Il ne s'agissait plus que de favoriser constamment l'agriculture par des institutions protectrices d'un accroissement progressif dans le *produit net*, et l'industrie par une liberté illimitée. Tout, quant à ce dernier objet, était réglé d'avance par la célèbre devise de cette école : « Laissez faire et laissez passer. »

Cette devise fut aussi celle d'Adam Smith, le véritable créateur de la *Chrématistique* moderne, ou science des richesses; mais, en renversant à la fois le système mercantile, qui ne les trouve que dans l'abondance du numéraire, et le système de Quesnay et de son école, qui les concentre dans le produit net du sol, Smith n'annonça point la prétention de faire un traité d'*économie politique*. Il se borna, comme l'indique le titre de son ouvrage, devenu si célèbre, à des *Recherches sur la manière dont se forme, se distribue et se consomme la richesse des nations*. Ainsi, quoique les méditations de ce rare génie le conduisent souvent à la déduction des conséquences qu'entraînent

pour l'ordre et le bonheur des sociétés, soit la marche naturelle de l'industrie productrice, soit les obstacles qu'elle rencontre, ces considérations, quelle qu'en soit l'importance, ne sont pour lui qu'accessoires; son but est l'analyse exacte des faits, des rapports et des procédés dont l'ensemble constitue la science des richesses. Ce n'est donc pas Smith, ce sont ses disciples, qui, ne distinguant point cette étude spéciale de celle de l'économie sociale, et y rapportant celle-ci tout entière, ont attaché à la 1re la dénomination d'*économie politique.*

Est-ce bien un progrès? Cette restriction du tout à une partie, cette manière de désigner comme l'arbre entier l'unique branche dont on s'occupe, quelqu'essentielle que soit cette branche, peuvent-elles, sans de graves inconvéniens, recevoir la consécration définitive de l'usage? On a déjà vu que telle n'était pas notre pensée.

Il y a, en effet, à notre sens, les plus graves inconvéniens à détourner de leur acception naturelle et ancienne ces deux mots, *économie politique;* en les réduisant à n'exprimer que la connaissance des procédés à l'aide desquels se forme, s'accroît, se distribue et se consomme la richesse, on s'expose à confondre deux choses essentiellement distinctes, le but et les moyens, à compter, comme l'a fait Ricardo, la richesse pour tout, et les hommes à peu près pour rien. Par l'effet d'une préoccupation involontaire, on oublie qu'il y a pour la société d'autres conditions d'existence, d'ordre et de prospérité que le travail et ses produits, autre chose dans l'homme social que les qualités de producteur et de consommateur. On perd de vue les relations intimes et nécessaires entre le besoin d'assurer son bien-être par la liberté du travail, et les autres besoins sociaux. On cesse de discerner l'action réciproque du sol, du climat, des institutions, des mœurs, des rapports politiques, du caractère et de l'esprit d'une nation sur son activité productrice, et de celle-ci sur tous les ressorts qui font mouvoir le corps social. C'est ainsi qu'on est amené à faire de l'industrie une idole inflexible, à laquelle on immole tout. Nous maudissons le conquérant qui ne voit dans les hommes que des machines de guerre propres au pillage et à la destruction. Que gagneraient l'humanité, les progrès de la société, à ne voir en eux que des machines d'atelier, destinées uniquement à la multiplication indéfinie des

produits? Ce n'est pas sans doute ainsi que l'envisagent les amis éclairés de l'industrie. Mais les spéculations arides d'un trop grand nombre d'économistes modernes n'en conduiraient pas moins à cette conclusion. A force de considérer la richesse isolément, ils ont fini trop souvent par la regarder, non plus comme un moyen essentiel d'existence et de progrès, mais comme l'unique objet, comme le mobile unique du système social. De là dans leurs livres, notamment dans ceux de Ricardo et de ses disciples, toute cette argumentation, toutes ces discussions oiseuses et sans terme sur des questions de pure *chrysologie*, considérées d'une manière abstraite, arguties, qui font trop ressembler l'*économie politique*, dans le sens restreint où on l'entend aujourd'hui, à la scolastique du moyen âge, et qui ne fournissent que trop de prétextes à ceux qui la décrient comme une vaine théorie, ou à ceux qui lui refusent leur confiance, comme à une science qui n'est pas fixée.

Quelqu'importante que soit l'analyse, créée par Smith, des moyens naturels qui forment et augmentent la richesse, et qui en règlent la distribution et la consommation, cette analyse ne constitue donc pas l'*économie politique*; celle-ci doit enseigner tout ce qui sert à établir l'existence, les progrès et la prospérité du corps social. Elle doit nous apprendre par quels moyens, y compris les progrès libres du travail et la distribution de ses produits, la société parvient à assurer son indépendance ainsi que l'harmonie, le bien-être et le perfectionnement progressif de ses membres, considérés à la fois comme des individus ayant tous un droit égal à sa protection et comme un tout en rapport avec les autres branches de la grande famille du genre humain.

C'est ainsi que les anciens écrivains ont entendu l'*économie politique*, et, nous en sommes profondément convaincus, c'est à cette manière de l'entendre et de l'enseigner, qu'il faut en revenir, avec nos lumières de plus, sur les procédés qui forment la richesse. Ni Fénélon ni J. J. Rousseau ne se sont trompés, quoi qu'on en ait dit, sur l'objet et les attributions de la science. Il y avait seulement, si l'on veut, une lacune dans leur enseignement. Ces beaux génies n'avaient point dirigé leurs observations sur le mécanisme qui préside à la formation de la richesse, et ce mécanisme, aussi curieux qu'utile à connaître,

était resté pour eux dans le vague. Mais leur grand sens, l'instinct du génie, leur suggèrent presque toujours les conséquences, vraiment importantes, qu'ils auraient pu tirer des faits chrysologiques, si ceux-ci leur eussent été mieux connus : car si l'ordre social qu'ils imaginent, ou qu'ils étudient chez quelques peuples, leur paraît quelquefois nécessiter des mesures réglementaires, la liberté du travail, celle de l'industrie et du commerce, le développement de toutes les facultés productrices, n'en forment pas moins le fond et la base de leur doctrine économique. Ces facultés, protégées par les lois, n'entrent pas moins, comme élémens essentiels, dans leurs plans d'ordre et de bonheur publics. Les erreurs auxquelles a pu donner lieu, de leur part, le défaut d'une connaissance suffisante du mécanisme industriel, sont bien moins graves, bien moins dangereuses que celles qui sont nées de l'abus des théories chrysologiques, toutes les fois qu'on a isolé de ces théories les autres conditions de prospérité sociale. Où trouverait-on, par exemple, dans les ouvrages des anciens écrivains, rien d'aussi révoltant que les inductions qui, de conséquence en conséquence, ont conduit Ricardo et quelques-uns de ses disciples à l'hypothèse de la propriété du sol d'un pays entier concentré dans un seul individu?

Le danger de cette scolastique économique a été reconnu par les plus habiles professeurs de la science des richesses. M. J. B. Say, à qui appartient l'honneur d'avoir popularisé cette science en France et en Europe, par une exposition claire et méthodique de la doctrine de Smith, exposition dont il a su en même temps faire un excellent commentaire de cette doctrine, a souvent remarqué les rapports qui existent entre les faits qu'observe cette science et des faits d'une autre nature. Témoins ses vues sur les travaux intellectuels que Smith avait considérés comme ne donnant aucun produit utile à la formation de la richesse, ses réflexions sur le degré d'utilité respective des diverses industries, et beaucoup d'autres. Le sentiment de ces relations nécessaires entre le mécanisme des opérations industrielles et toutes les causes qui concourent à l'ordre et au bonheur social brille surtout dans la belle introduction que ce célèbre économiste a placée en tête de son *Cours complet d'économie politique*. (Voir ci-dessus, n° IV.) Mais celui de nos éco-

nomistes actuels, qui s'est montré le plus frappé de l'évidence de ces relations, est M. de Sismondi. (Voir ci-dessus, n° II.) Révolté des conséquences que lui paraissait entraîner pour la prospérité des nations l'abus des formules chrysologiques, lorsqu'elles ne tiennent compte d'aucun autre ordre de faits, il a senti la nécessité de considérer *la richesse dans ses rapports avec la population.* C'est un grand pas de fait vers le retour à l'ancienne manière d'envisager l'*économie politique.* On reconnaîtra, en effet, nous l'espérons, que ce n'est pas ici qu'il faut appliquer la méthode de division pour les sciences, dans la vue d'en faciliter l'étude, et qu'il y a péril réel, non pas à restituer à la science de l'*économie politique* tous ses domaines, mais à la concentrer dans la science de la production des richesses, à isoler celle-ci des autres lois d'existence et de prospérité sociale, et à en appliquer les déductions ainsi isolées, sans égard aux conséquences qui en résulteraient relativement au bonheur public.

James Stewart, dans ses *Principes d'économie politique*, trop oubliés, avait protesté d'avance contre cet isolement de la chrysologie. Sans doute il s'est complétement égaré dans son analyse de la formation des richesses; mais il lui reste le mérite d'avoir bien connu et bien exposé toutes les conditions d'existence, d'ordre et de progrès pour les nations; d'avoir bien apprécié l'action réciproque de ces conditions diverses, considérées dans leurs rapports entr'elles. Stewart, sans être parvenu à faire un bon traité d'économie politique, en avait au moins rassemblé et mis en ordre tous les élemens.

Le même mérite appartient à plusieurs économistes modernes en Allemagne, tels que MM. Lueder et de Soden, dont nous aurons occasion d'indiquer les travaux inconnus en France.

Dans un article subséquent, nous signalerons les questions principales controversées par les écrivains dont nous avons inscrit les ouvrages en tête de celui-ci. AUBERT DE VITRY.

101. HISTOIRE DE MICHEL LAMBERT, etc. In-8°. Paris, 1829; Sautelet. 2e Article. (Voy. *Bullet.*, Tom. XVIII, n° 100.)

Nous avons consacré entièrement notre premier article à l'*Essai sur la nature des ouvrages utiles aux mœurs, et sur les jugemens académiques*, excellent morceau de raisonnement que l'auteur a

la faute de la jeune fille, faute à laquelle l'auteur ne nous a point préparés, et qui d'ailleurs n'est pas la conséquence rigoureuse du principe qu'il a voulu poser.

Peut-être, après les éloges que nous avons d'abord accordés à l'auteur, trouvera-t-on maintenant que notre dernier jugement est un peu sévère; mais nous avons dû distinguer en lui l'intention et l'exécution, comme nous avons distingué son livre de l'introduction qui le précède et que nous avions jugée digne d'un article spécial. La franchise de notre critique doit lui prouver combien nous estimons son talent. E. H.

102. Jahrbücher der Geschichte und Staatskunst. — Annales de l'histoire et de l'économie politique. Ouvrage mensuel, publié conjointement avec plusieurs savans, par Charl. H. L. Poelitz. Année 1828, 12 cah. ou 4 vol. in-8°. Leipzig; Hinrichs.

Ce recueil se compose d'articles originaux et d'extraits d'ouvrages publiés et relatifs pour la plupart à la politique et à l'économie publique. L'histoire n'est traitée qu'accessoirement. Nous allons indiquer les principaux articles originaux, en avertissant toutefois que la plus grande partie traite de matières épuisées depuis longtemps dans les états constitutionnels, mais qui ont encore le mérite de l'à-propos en Allemagne: aussi suffira-t-il de les indiquer rapidement.

Les 3 systèmes politiques des temps modernes; par M. Poelitz. Ce que l'auteur appelle les 3 systèmes, ce sont ceux de la révolution, de la réaction et des progrès successifs des réformes. Il nous semble que les deux premières opérations ne peuvent être comprises parmi les systèmes; l'auteur déclare que le système des réformes progressives est celui des rédacteurs des Annales, et le seul qu'ils soutiendront. — Observations sur les idées qu'on attache en économie politique aux mots *produits*, et *revenus purs*; par M. Lotz. On examine dans cet article les définitions données par les économistes, et on établit ensuite en principe, qu'il n'y a d'autre produit et revenu pur que la masse de biens produits dans un espace de temps limité, ou tirés du fonds naturel, déduction faite des biens que nous avons employés ou consommés dans le même espace de temps pour produire ou obtenir cette masse. L'auteur avertit qu'il est in-

dispensable que la production et l'emploi des biens soient calculés pour un espace de temps connu.—*Les 3 systèmes de l'économie publique appliqués à la Saxe.* C'est une leçon que le prof. Poelitz devait professer devant le roi de Saxe, lors de la visite de ce prince à l'université de Leipzig; il explique ce que c'est que les systèmes mercantile, physiocratique et industriel, surtout le dernier, professé par Smith et perfectionné en France et en Allemagne. L'auteur soutient ensuite que les 3 systèmes, avant d'avoir été mis en principes, ont été heureusement combinés et mis en pratique par l'Électeur de Saxe, Auguste. — *De la vie sociale des insulaires Papous, par Tilesius.* Le *Bulletin* a donné un extrait de ce mémoire, ainsi que d'un autre du même auteur, sur la vie sociale des insulaires de Noukahiva. — *De l'élévation et de l'abaissement des peuples d'Europe* depuis la fin du 15e siècle jusqu'à la révolution française, par M. Poelitz. C'est un coup-d'œil sur les événemens qui ont changé le sort du Portugal, de l'Espagne et de la France. — *Résultats des négociations* qui ont eu lieu entre plusieurs états pour le rétablissement d'un système général des douanes et de commerce. Ces négociations insignifiantes n'eurent pas de résultat. Depuis ce temps, quelques petits états d'Allemagne ont fait entr'eux des conventions particulières au sujet de leur commerce mutuel.—*Pourquoi la France est restée catholique*, par Tzschirner. Au commencement de la réforme religieuse, cette cause parut gagner autant de partisans en France qu'en Allemagne; Calvin, Théodore de Bèze et d'autres réformateurs exercèrent une grande influence sur le peuple français; cependant la masse de la nation est restée fidèle à l'ancienne foi. L'auteur attribue cette circonstance au pouvoir des rois, surtout de François Ier, au rigorisme, ou puritanisme des protestans, qui s'accorde peu avec les goûts des peuples méridionaux, enfin à l'amalgame de politique et de religion qui s'était opéré en France, et qui faisait considérer comme de mauvais royalistes ceux qui favorisaient la réforme. — *L'Armée permanente par rapport au but de l'état*, par Emmermann. Réflexions qui n'ont rien de neuf pour nous qui entendons discuter fréquemment de pareils sujets à la tribune parlementaire. — *Établissement des États libres de l'Amérique.* On rappelle dans cet article les événemens qui ont provoqué l'indépendance des anciennes colonies espagnoles. L'auteur ne

doute pas que la civilisation ne fasse un jour d'étonnans progrès dans cette partie du monde, et que de là elle ne se répande vers le Nord-Ouest de l'Asie. — *De la situation des fonctionnaires* par rapport au but de l'état, par M. Emmermann. L'auteur veut peu de fonctionnaires, mais qu'ils soient bien payés, et que leurs places leur soient assurées. — *Du droit constitutionnel* envisagé comme science; histoire des constitutions dans les temps modernes. — *Aperçu de la marche des négociations* qui ont lieu à la diète germanique sur la protection à accorder à la propriété littéraire contre la contrefaçon des livres. La diète n'a rien décidé; aussi quelques états ont pris le parti de se garantir mutuellement les propriétés littéraires. — *De la Commission d'examen* qui existe dans le duché de Nassau, au sujet des candidats aux fonctions publiques, par M. Emmermann. Dans le pays de Nassau, une Commission, composée de fonctionnaires publics et nommée par le ministère, est chargée d'examiner gratuitement ceux qui demandent des places élevées, afin de voir s'ils ont des connaissances administratives, s'ils connaissent le droit, l'économie publique, etc.; une section particulière de cette Commission, examine ceux dont les fonctions exigent des connaissances techniques, ou scientifiques. On remet au ministère des notes sur la capacité intellectuelle des candidats, et c'est, dit-on, d'après ces notes que les ministres accordent ou refusent les places. — *De l'esprit provincial et des états provinciaux*, par le professeur Eisenbach. Selon l'auteur, les états provinciaux tendent à isoler les provinces, surtout lorsqu'il n'y a pas de représentation nationale; ils ne sont utiles que là où il règne dans une province des mœurs et coutumes différentes de celles du reste du royaume, et où il faut par conséquent gouverner d'une manière particulière. — *De l'amélioration de l'état politique des Juifs.* Cet article s'adresse spécialement à quelques états d'Allemagne qui imposent aux Juifs des restrictions onéreuses dans l'exercice des droits civils. — *Des associations douanières* des temps modernes en Allemagne, par le professeur Zachariæ. La diète germanique n'ayant pris aucune décision relativement aux douanes des 38 états, comme elle le devait, plusieurs états ont formé des associations pour favoriser le commerce extérieur. Il y a une association entre la Bavière et le Wurtemberg, une autre entre la Prusse et Hesse-

Darmstadt, et une 3e entre la Saxe, le Hanovre, la Hesse électorale, Nassau et quelques autres petits états. Ces associations ne font qu'ajouter de nouvelles entraves au commerce extérieur de l'Allemagne en général. Cependant, on devrait partir, suivant l'auteur, de la maxime, qu'il faut favoriser non pas la production, mais la consommation, si l'on veut contribuer à la prospérité nationale. — *De l'établissement et de la décadence des constitutions*, par M. Emmermann. On prouve bien dans cet article, que des lois que le peuple ne saurait comprendre ou goûter, ne peuvent avoir de durée; il faut que l'esprit de la nation soit à la hauteur de la forme perfectionnée du gouvernement qu'on veut établir; il faut d'ailleurs que les institutions municipales répandent l'esprit constitutionnel dans la masse du peuple. — *De l'industrialisme*, par M. de Meseritz. Analyse des opinions des économistes français, particulièrement de St-Simon. — *Des garanties politiques*, article insignifiant, par un fonctionnaire public d'un état d'Allemagne qui n'a pas de constitution. — *De la nécessité d'une réforme* du système monétaire d'Allemagne. Il y a longtemps que la variété infinie des monnaies fait le désespoir des voyageurs qui traversent les divers états d'Allemagne. — *De l'économie publique* depuis la naissance jusqu'à la décadence de l'empire romain, par M. Weitzel. Chez les Grecs il s'agissait moins d'un gouvernement général, que d'un régime citadin; alors l'état de citoyen était ce que l'on connaissait de plus important. Aujourd'hui ce sont les droits de l'humanité qui prévalent. Aristote enseigne ce qui existe, Platon ce qui devrait exister. Les Romains ayant de vastes états à gouverner, furent obligés de porter plus loin leurs vues; l'esprit démocratique du gouvernement céda la place au despotisme des empereurs, etc.

Dans chaque cahier sont analysés plusieurs ouvrages; cette analyse occupe souvent la moitié du cahier. D.

103. De la liberté du commerce et du système prohibitif; question d'économie publique. (*Nuov. giorn. de' letterati*; n° XXXI, p. 25, part. lett.).

Nous avons jugé utile une analyse des vues de l'auteur italien sur cette grave question.

Il arrive souvent, dit-il, que des produits du même genre

sont créés chez diverses nations, et que l'une d'elles en expédie ou envoie aux autres par le moyen du commerce.

Il s'agit d'examiner si les nations qui reçoivent ces produits en tirent un bénéfice, ou s'il en résulte un préjudice pour elles.

Une seconde question à examiner, c'est celle de savoir jusqu'à quel point l'importation de pareils produits doit être autorisée, ou prohibée, et sous quelles conditions, afin que l'on en puisse tirer le plus grand profit possible, et éviter tout préjudice.

La question ne s'appliquant pas à deux nations spéciales entre lesquelles il existe des rapports de commerce, mais à deux nations quelconques, avec cette circonstance particulière que l'une envoie à l'autre des produits d'une espèce que cette dernière fabrique également, la solution doit se renfermer dans ces données, et les particularités dans lesquelles on pourra entrer en la traitant devront embrasser la généralité des circonstances et des rapports qui caractérisent et circonscrivent le commerce entre les deux nations.

L'importation de produits étrangers de même nature que des produits indigènes, amène une concurrence entre les vendeurs. Il faut, avant d'entrer plus avant dans la question, déterminer la nature de cette concurrence.

Il y a concurrence entre les vendeurs lorsque les uns offrent le même produit à des conditions différentes de celles des autres, c'est-à-dire lorsque les uns l'offrent de meilleure qualité et à un prix inférieur, ou bien au même prix, mais de meilleure qualité.

Il est certain que le produit qui sera à la fois de la plus belle qualité et au prix le plus avantageux obtiendra la préférence; mais, afin de simplifier la question, supposons que les produits indigènes et les produits étrangers soient en tout semblables, et que, parconséquent, toute raison de préférence vienne à cesser. Dans un tel cas, c'est la quantité seule qui déterminera la concurrence entre les vendeurs et les acheteurs.

Ou le produit indigène est en quantité suffisante pour satisfaire à toutes les demandes qui en sont faites, ou il n'est pas au niveau des besoins de la consommation. Dans ce dernier cas, l'importation du produit étranger de même nature est indispensable pour rétablir l'équilibre entre la production et la consom-

mation, et alors les étrangers, profitant de la hausse du prix occasionée par le grand nombre de demandes, font des bénéfices énormes. Dans le cas contraire le produit étranger fait baisser les prix au moyen de la concurrence, et l'industrie du pays ne peut l'emporter sur l'industrie étrangère qu'en offrant ses produits à un prix plus avantageux.

Alors, l'unique moyen d'enlever au produit étranger sa supériorité dans le marché, est d'en faire hausser le prix; et, pour cela, il n'est que deux expédiens, l'un économique, l'autre purement administratif.

Le premier consiste, soit à fabriquer à moins de frais sans porter atteinte à la qualité des produits, et cela pour opérer une réduction sur les prix, soit à perfectionner la qualité; c'est l'expédient le plus conforme à l'ordre naturel des choses, et au but de l'industrie. Mais on ne peut le mettre en usage qu'autant que l'industrie a fait de grands progrès. Il faut que l'on connaisse les méthodes de perfectionnement et que l'on sache les appliquer; en un mot, il faut que l'art de produire ait atteint un plus haut degré de perfection chez les nationaux que chez les étrangers.

Que s'il en est autrement, le recours à l'expédient administratif est forcé, c'est-à-dire qu'il faut frapper d'un droit d'importation les produits étrangers. Ce droit, élevant le prix des produits étrangers, équivaut à une baisse dans le prix des produits nationaux. Mais ce moyen n'est pas toujours aussi efficace qu'on le pense pour empêcher l'importation; car le droit devant être supporté, en dernier résultat, par le consommateur, l'importation ne s'arrête qu'alors que l'élévation du prix restreint la consommation et limite par conséquent le marché. Dans ce cas, la contrebande, puissamment encouragée, se fait avec beaucoup d'activité.

Les étrangers pourraient, à la vérité, faire temporairement le sacrifice des droits de douane dont sont frappés leurs produits, afin d'avilir, de décourager et d'anéantir l'industrie qui rivalise avec eux, et se dédommager ensuite par le monopole des pertes qu'ils auraient souffertes. Mais, dira-t-on, si les droits d'entrée sont énormes, ce sacrifice, même temporaire, deviendra impossible? Sans doute, mais alors il s'établira un monopole en faveur des nationaux, c'est-à-dire que quelques producteurs s'en-

richiront au détriment de la généralité des consommateurs, et assurément rien ne serait plus inique qu'un pareil état de choses. Les gouvernemens doivent favoriser la production dans l'intérêt même de la consommation. Or, est-ce favoriser la consommation que de contraindre les consommateurs à l'achat de produits indigènes, alors que l'étranger leur offre les mêmes produits à un prix inférieur.

Ce système peut d'ailleurs amener des représailles de la part des nations étrangères, et nous dirons avec Adam Smith que ces représailles sont d'une bonne politique, lorsqu'il est probable qu'elles amèneront la révocation d'un tarif exagéré; mais s'il y avait lieu de présumer la permanence du système prohibitif, il faudrait s'abstenir de représailles; car elles auraient pour résultat nécessaire de favoriser certaines industries au détriment d'une foule d'autres.

En résumant tout ce que nous avons dit jusqu'à présent, il est évident que l'importation de produits étrangers dans un pays qui en fabrique de semblables, peut être utile, ou préjudiciable suivant les circonstances. Elle sera utile lorsque les consommateurs, profitant de la concurrence, pourront acquérir les produits à un prix inférieur. L'importation étrangère étant dans ce cas favorisée, la consommation intérieure profite d'une diminution dans le prix, qui tourne toujours à l'avantage de l'industrie nationale; car elle ajoute aux forces de la production et étend la consommation des objets fabriqués.

L'importation ne devient préjudiciable aux producteurs nationaux que dans le cas où ils ne peuvent soutenir la concurrence. Il faut alors qu'ils renoncent à leur industrie, ou qu'ils se préparent à soutenir courageusement la lutte avec l'industrie étrangère. On ne peut tracer à cet égard aucune règle générale. Dans ce cas, le parti à prendre dépend d'une comparaison exacte entre la somme des circonstances favorables ou défavorables à l'industrie nationale, et la somme des circonstances favorables ou défavorables à l'industrie étrangère, et pour cela il faut avant tout connaître la statistique des peuples commerçans, et surtout celle de la nation avec laquelle on rivalise.

Parmi les causes qui produisent l'infériorité de l'industrie nationale, il en est qui sont hors de la puissance humaine, parce qu'elles dérivent du climat, du sol, de la position géographique;

d'autres au contraire sont au pouvoir de l'homme. Les premières doivent être considérées comme un privilège qui favorise la production par la force du monopole naturel, et tout le monde sait que cette force est de sa nature insurmontable. Les causes soumises à la puissance de l'homme peuvent se transplanter, s'améliorer, se perfectionner comme tout ce qui dépend de son génie et de sa sagacité. Il y a sans doute une grande supériorité à savoir tirer de pareilles causes un meilleur parti que les étrangers; mais on s'exposerait à tomber dans de faux calculs et à s'égarer si l'on s'arrêtait à cette considération unique.

Dans les opérations industrielles, l'exactitude de calcul résulte principalement de la comparaison des forces productives, ou qui concourent à la production, et de l'appréciation de celles qui sont un don du ciel, ou au pouvoir de l'homme. Lorsque l'on a examiné un peu scrupuleusement et bien pesé l'influence des unes et des autres, on sait quelle industrie il convient de cultiver, ou d'abandonner.

Ces considérations serviront à faire connaître le fondement du système prohibitif que l'on a adopté, ou que l'on serait tenté d'adopter pour les produits étrangers, et expliqueront l'influence des expédiens auxquels on a recours pour rendre ce système profitable.

Sans nous arrêter à l'opinion de ceux qui ne voient que malheur dans le système prohibitif, nous dirons que l'homme d'état qui alliera la fermeté du caractère à une grande étendue de vues, saura saisir le moment opportun pour permettre l'importation des produits étrangers, ou pour la prohiber; et lorsque les circonstances lui feront sentir la nécessité d'abolir les prohibitions, il procèdera avec mesure et avec une sage lenteur.

Après ces considérations générales, qui suffisent pour donner une solution satisfaisante à la question, nous descendrons dans quelques détails qui éclairciront et confirmeront les principes que nous avons posés, et qui en faciliteront l'application à deux nations particulières dont on désirerait comparer le commerce et l'industrie, afin de savoir quel est le système qu'il leur conviendrait d'adopter.

Supposons qu'une nation importe chez une autre du blé. Si la quantité de blé importé supplée à la rareté du blé indigène, l'importation est non seulement utile, mais indispensable; car

la nation qui reçoit le blé étranger ne pourrait s'en passer qu'en rétablissant l'équilibre entre le blé indigène et la population.

L'importation du blé étranger fera baisser le prix du blé indigène; la baisse du prix du blé indigène tournera à l'avantage des consommateurs, et le revenu des terres diminuera.

Les avantages résultant d'un pareil état de choses sont, que les denrées se trouvent à la portée des fortunes les plus médiocres, que la population croît à proportion, que le prix de la main d'œuvre diminue, d'où il suit que les manufactures pouvant donner leurs produits à des prix inférieurs, sont à même de lutter avec succès contre la concurrence étrangère; enfin les économies que font les consommateurs amènent une accumulation de capitaux qui servent à imprimer un mouvement plus vif à l'industrie.

Maintenant, voici les inconvéniens.

Une partie des moyens d'existence devient précaire comme tout ce que l'on tire de l'étranger; l'industrie agricole languit, les salaires des classes ouvrières diminuent et avec eux leurs moyens d'existence; parconséquent le principe de la population est attaqué. Dans un pareil cas, que convient-il de faire? Établir un système monétaire défavorable à l'exportation des espèces, les frapper de droits d'exportation susceptibles de balancer les profits de l'importation et d'enlever à l'industrie étrangère la supériorité de la concurrence, soit dans leur pays soit en pays étranger; favoriser par des primes les exportations nationales afin de faire rentrer dans le trésor public les sommes employées dans ce but, et même des sommes plus fortes; faire assurer aux produits indigènes la préférence sur les marchandises étrangères, en assujettissant celles-ci à des droits de douane; telles sont les remèdes a employer, non sans doute légèrement et à l'apparition du moindre mal, mais lorsque le pays éprouve une crise dont il faut le sauver.

Le défaut général des hommes qui prêchent la liberté absolue du commerce est de ne point faire assez attention à l'état actuel d'un peuple et à la nature de ses relations commerciales avec les autres nations. Pour eux la liberté du commerce est une panacée qui peut s'appliquer partout, dans toutes les circonstances imaginables, et toujours utilement. Ils raisonnent d'après une hypothèse gratuite; ils supposent que les nations ont

adopté le système de commerce le plus large, et l'ont environné de fortes garanties, tandis qu'en réalité elles sont jalouses les unes des autres, et ont adopté chacune un système particulier.

Si les produits bruts étrangers que reçoit une nation servaient à alimenter ses manufactures, la concurrence, faisant baisser le prix des produits indigènes, produirait une grande utilité, et loin de l'empêcher, il faudrait la favoriser de toute manière; car le bas prix des matières premières assurerait à l'industrie nationale une supériorité réelle sur l'industrie étrangère. Il est vrai que les branches de l'industrie nationale qui fournissent les matières premières des produits manufacturés seront exposées à languir; mais leur découragement ne saurait devenir funeste. Il est essentiel pour l'industrie de pouvoir s'alimenter à peu de frais : peu importe d'où elle tire ses matières premières. L'utilité serait plus grande si les matières brutes importées étaient réexportées après avoir reçu le travail de la main d'œuvre; alors le consommateur étranger paierait les salaires de l'ouvrier national, et le commerce ainsi que l'industrie fleuriraient.

Raisonnons maintenant dans l'hypothèse où l'importation consisterait en produits manufacturés, et supposons qu'il s'agisse de draps, et que l'industrie étrangère l'emporte sur l'industrie nationale au point d'amener forcément la fermeture des fabriques. Dans ce cas, sacrifiera-t-on à l'avantage des consommateurs celui de producteurs industrieux, laissera-t-on tomber en ruine leur industrie, leur fortune, ou leur tendra-t-on une main secourable pour les soutenir contre la rivalité de l'indpstrie étrangère ?

La solution de cette question dépend des circonstances; si les encouragemens que le gouvernement aurait l'intention de donner à l'industrie nationale ne pouvaient amener aucun résultat avantageux, il devrait la sacrifier. Si au contraire l'état de langueur de l'industrie nationale ne provenait que d'un défaut d'énergie, s'il ne s'agissait que de mettre à profit des circonstances favorables pour la ranimer, le gouvernement remplirait sa mission en mettant des entraves à la concurrence étrangère, afin que l'industrie nationale pût insensiblement reprendre son ascendant.

Dans ce conflit d'intérêts entre les diverses nations commerçantes, il faudra d'ailleurs que chacun sache donner la préfé-

rence aux branches d'industrie dans lesquelles elle triomphera tôt ou tard de la concurrence étrangère à la faveur de certaines circonstances dont elle jouit exclusivement. Que l'on ne perde pas non plus de vue que l'importation d'un produit étranger ne doit pas être uniquement considérée sous le rapport de son influence sur les produits indigènes du même genre, mais qu'il faut aussi en apprécier l'influence relativement aux autres produits; car s'il porte le découragement dans une industrie spéciale, il en peut soutenir d'autres par les échanges qu'il amène.

Nous ferons observer en dernier lieu, que dans le cas où l'importation de produits étrangers amènerait une exportation de numéraire qui, diminuant la masse des valeurs en circulation, affaiblirait les forces de l'industrie en rendant les transactions commerciales plus rares, le remède à un pareil mal serait facile, parce qu'on pourrait suppléer au défaut de numéraire par des billets de banque. C. R.

104. Utilité de l'émigration pour le commerce. (*Allg. Handl. Zeitung*; avril 1829, p. 181.)

Lorsque les ouvriers et les artisans d'un pays sont en trop grand nombre, ils ne peuvent sortir de l'état de pénurie où ils se trouvent, que par l'émigration. Il en est de même à l'égard de toute autre classe de la population.

C'est par cette considération que le gouvernement anglais favorise de toute manière l'émigration de ses sujets; loin de l'empêcher il l'encourage par des sacrifices pécuniaires. C'est ainsi qu'il a, dans ce moment, le projet de transplanter dans ses possessions au-delà de l'Océan Atlantique un million d'Irlandais qui sont à charge à leur pays, faute de moyens suffisans d'existence. L'émigration est d'ailleurs favorable au gouvernement anglais sous plusieurs autres rapports. Lorsque beaucoup d'Anglais s'établissent en pays étranger dans un même lieu, ils acquièrent bientôt par leur savoir et par leurs lumières une influence marquée sur les affaires politiques du peuple chez lequel ils sont venus se fixer, et il est de leur intérêt de lui inspirer des dispositions bienveillantes pour leur gouvernement qui les protège dans les régions du globe les plus lointaines.

Le commerce anglais tire d'immenses avantages de l'établissement de beaucoup d'Anglais dans des pays étrangers; car les

mœurs, les usages et les coutumes anglaises, que des peuples barbares sont très-disposés à emprunter à une nation civilisée, s'y propagent rapidement et déterminent promptement l'admission des marchandises et des produits manufacturés de l'Angleterre, qui, étant entièrement liés aux habitudes de la vie sociale, trouvent un marché plus avantageux que les produits des autres nations de l'Europe. C'est ainsi que, dans tous les états de l'Amérique, l'exemple des Anglais a exercé une grande influence sur l'ensemble des rapports sociaux des habitans qui affectent de suivre les modes anglaises, de vivre à l'anglaise, et donnent une préférence marquée aux marchandises anglaises. Il n'est pas nécessaire de dire combien l'industrie et le commerce extérieur de l'Angleterre profitent d'un pareil état de choses.

L'Allemagne pourrait aussi acquérir, en partie du moins, de pareils avantages, en empêchant que ses émigrans continuassent à se disséminer sur toute la surface du globe, et perdissent ainsi l'influence de l'exemple. Il faudrait que les gouvernemens de ce pays dirigeassent leurs émigrans vers un seul et même lieu, ou vers plusieurs lieux déterminés, qui pussent leur convenir sous le rapport du climat et de la position géographique, et entre lesquels ils auraient la faculté d'opter. C. R.

105. Requête présentée à LL. EE. MM. les Ministres du Roi, par la *Commission d'enquête de la Librairie de Paris*. In-4° de 22 pages. Paris, juin 1829; imp. de A. Firmin Didot.

Nous espérons avoir l'occasion de revenir sur cette *Requête*, qui présente, dans l'état actuel des choses, une utopie difficile à réaliser, et qui paraîtra peut-être à bien des personnes le rêve de quelques bons citoyens, plus attachés aux franchises et aux libertés de leur pays qu'aux priviléges de corporation. Disons seulement aujourd'hui que trois objets, les *Douanes*, les *Brevets* et la *Propriété littéraire*, ont fixé particulièrement l'attention des membres de la Commission. Après avoir indiqué, à l'égard des premières, des modifications qui seraient toutes à l'avantage de la France, ils demandent la suppression des brevets et le libre exercice de la profession de libraire, sous la garantie des lois communes qui régissent les autres industries. Quant à la propriété littéraire, la Commission propose, entr'autres mesures, d'étendre à 25 ans, au lieu de 10, le droit des héritiers ou des ayants cause après la mort d'un auteur, de punir sévèrement les

contrefaçons, soit d'ouvrages entiers, soit d'un fragment *quelconque* d'ouvrage, et d'étendre la protection assurée aux livres nationaux, à tous les ouvrages publiés dans ceux des pays étrangers dont les gouvernemens accorderaient une égale protection aux propriétés littéraires des Français. E. H.

106. Discours de M. Firmin-Didot, député du département d'Eure-et-Loir, sur l'*Imprimerie royale*. Extrait du *Moniteur* du 20 mai 1829. In-8° de 17 pp. Paris, 1829; impr. de A. Firmin Didot.

Parmi les questions nombreuses d'ordre, d'économie et de liberté publique sur lesquelles les mandataires de la France sont plus particulièrement appelés à éveiller l'attention des ministres et de l'administration, à la *Chambre des députés*, il faut bien reconnaître qu'il en est dont l'importance, l'urgence même doivent obtenir la priorité sur les autres; mais la faveur s'attache peut-être trop aux grandes questions d'intérêt général : les questions spéciales, pour être moins importantes, n'en ont pas moins un intérêt réel, un intérêt souvent pressant.

Les hommes spéciaux nous paraissent donc d'une utilité indispensable à la Chambre; nous croyons, par exemple, que si M. Firmin Didot eût fait partie de celle de 1827, la discussion relative à la taxe des journaux et des recueils périodiques, basée sur une distinction de formats si mal posée par le ministère et si mal comprise de la Chambre en général, eût pu s'éclairer et se simplifier devant les explications qu'il eût été à même de fournir. L'occasion s'étant présentée, dans la session qui vient de finir, de donner des renseignemens utiles sur un établissement fondé par la munificence de nos rois, et qui a été depuis étrangement détourné de sa première destination, M. Firmin Didot a pris la parole; mais les esprits, plus attachés au reproche de clandestinité et d'infraction à la législation commune que l'opinion publique avait adressé à la Direction de l'Imprimerie royale, à l'occasion de l'envoi et de la distribution dans les départemens de circulaires que l'on assurait être sorties de ses presses, ont négligé un point important de la discussion, celui que nous voulons envisager plus particulièrement ici; le mérite des observations orales du sage député eût donc été perdu, s'il n'avait pris le parti de les reproduire par l'impression.

Il rappelle, dans son discours, l'origine de l'Imprimerie royale,

le, fondée par François Ier, et cite les hommes et les choses qui ont fait sa gloire. « Ainsi, d'une part, les éditions hébraïques et grecques, en l'honneur, soit de la religion, soit de la littérature ancienne, au 16e siècle; la belle Polygotte de Lejay et la fameuse Bysantine au 17e; la grande collection des Conciles, au commencement du 18e siècle; de l'autre, sous la protection de François Ier, de Louis XIII et de Louis XIV, les Estienne, Adrien Turnèbe, Frédéric Morel, Antoine Vitré, Jean Anisson. » Il montre cet établissement public, à l'époque de 1789, exécutant encore d'importans ouvrages, mais déjà aussi, *comme accessoire*, quelques impressions particulières pour le gouvernement, et employant 10 presses, au lieu des 6 qui lui avaient suffi si long-temps pour son premier but; puis bientôt, enlevant aux autres imprimeries de Paris et des départemens tous les travaux regardés comme relatifs à l'administration, obligé de mettre en activité 300 presses, dont 60 travaillaient le jour et la nuit. Cet état de choses a continué, et peu d'auteurs, ou un petit nombre d'auteurs privilégiés, obtiennent aujourd'hui de faire imprimer par les presses royales les travaux savans et en langues étrangères qu'elles étaient plus particulièrement appelées à mettre en lumière. « Maintenant, dit M. Firmin Didot, un imprimeur, quand même il réunirait les talens d'un Robert Estienne, n'est pas ce qui convient à cet établissement : ce n'est plus d'un typographe qu'on a besoin, c'est d'un administrateur... Maintenant, ajoute-t-il, on parle bien moins de ses belles, de ses importantes productions, que de ses bénéfices. Mais l'État, se demande-t-il, doit-il donc faire des profits commerciaux ? Cette idée de Gouvernement *imprimeur, relieur* et *libraire*, de Trésor royal qui fait des bénéfices industriels, ne renferme-t-il pas quelque chose de contradictoire ? »

Deux ordres de considérations puissantes semblent donc militer en faveur de l'opinion énoncée par M. Firmin Didot pour que l'Imprimerie royale, placée autrefois dans les attributions du ministre de la Maison du Roi, et aujourd'hui dans celles du ministre de la Justice, soit rendue à ses premières et honorables attributions, et ne fasse plus servir ses presses qu'à l'impression des ouvrages en langues étrangères (1) : d'une part,

(1) C'est aussi l'opinion émise par un autre membre de la chambre des Députés, M. de Tracy, dans sa séance du 16 juin dernier.

les justes réclamations des imprimeurs de Paris et des provinces, soumis aux mêmes patentes et aux mêmes impositions qu'à une époque où les travaux administratifs leur étaient abandonnés; d'une autre, la considération et les encouragemens que l'on doit aux savans et aux gens de lettres auxquels leur position, plus heureuse aujourd'hui, sans doute, qu'elle ne le fût jamais, grâce au développement et au besoin des lumières, ne permet pas cependant encore de faire eux-mêmes les frais de publications utiles et honorables pour la France, et dont les libraires ne trouveraient pas un débit assez assuré pour entreprendre de s'en charger. Déjà, une amélioration sensible a été faite récemment (en 1828) au régime actuel de l'Imprimerie Royale; une Commission, composée d'hommes honorables, a été chargée d'examiner les demandes d'impression qui lui seront faites par des auteurs, et de décider en même temps celles qui devront être accueillies favorablement, et la somme qui pourra leur être allouée sur les fonds accordés par le budget (1). Espérons que peu à peu cet établissement rentrera dans ses attributions, et n'imprimera plus pour le gouvernement que des actes et des documens officiels qui doivent présenter un caractère authentique, et non cette multitude d'objets indifférens, tels que bordereaux, coupons, têtes de lettres, placards, bandes d'enveloppes, etc., qui peuvent être rendus au commerce particulier, sans nuire à la sécurité du gouvernement; que l'Imprimerie Royale enfin se dégagera, comme dit M. Firmin Didot, de tout cet attirail mercantile que désapprouveraient sans doute ses augustes fondateurs. Ce n'est qu'ainsi qu'elle pourra se soustraire au reproche de n'être aujourd'hui, selon l'expression d'un noble pair (M. le comte Daru), qu'une régie exploitant un privilége exclusif et même abusif. E. H.

VOYAGES.

107. Journal d'un Voyage de Calcutta a la Chine. (*Quarterly Oriental Magazine;* cah. XIV, Calcutta, 1827, p. 222.)

L'auteur anonyme de ce voyage s'embarqua le 4 août, on ne dit pas de quelle année, à Calcutta, sur l'un des vaisseaux de la Compagnie des Indes qui se rendaient à Canton. En 4 jours, la

(1) Pour 1829, la somme totale des fonds à allouer se monte à environ 40,000 fr.

flottille arriva aux 2 îles des Cocos, en passant par le détroit qui sépare la grande de la petite. Ces îles, couvertes de bois, ne sont point habitées. En passant auprès de *Barren Island* ou l'île aride, les voyageurs virent le volcan fumer et lancer des étincelles; le lendemain matin, ils eurent en vue les îles Pulo-Bouton, Ladder et Lung Kawi, et le 14, ils abordèrent à Pulo-Penang; en entrant dans la baie, on a devant soi la ville de George-Town et le fort Cornwallis, avec un mélange intéressant des bâtimens d'Europe, de prames malais et de jonques chinoises. Dans la ville, les Chinois occupent un bazar et composent la partie la plus utile de la population; ils sont horlogers, marchands, charpentiers, cordonniers, etc., tandis que les Malais ne font rien. Les indigènes bâtissent leurs maisons sur des poteaux élevés. La maison du gouvernement, située au milieu d'un petit parc, est un assez bel édifice. Pulo-Penang a une riche végétation; mais, en se décomposant, cette végétation répand, sous les pluies fréquentes de l'île, des miasmes, cause de fièvres pernicieuses; cependant sur les hauteurs, l'air est salubre; aussi a-t-on construit dans ces régions élevées plusieurs *bungalows* ou maisons de retraite. L'île produit quelques fruits excellens, surtout les mangostes.

Le 30 août, la flottille aperçut Malacca. La population de cette ville est un mélange de la race dégénérée des anciens Portugais, de Hollandais, de Malais, etc. L'auteur ne donne pas de description de Malacca; il se rembarqua d'ailleurs le 1er septembre, pour se rendre à Singapore; il pense qu'un bâtiment à vapeur serait d'une grande utilité pour *touer* les bâtimens à travers les détroits. En 3 semaines, il pourrait franchir l'espace entre le Bengale et la Chine, et autant pour le retour, en partant dans les mois de novembre, décembre ou janvier. La flottille employa 4 jours au trajet entre Malacca et Singapore; souvent il faut un temps plus long. L'île de Singapore ne présente en mer rien de frappant; mais, en abordant, on est surpris de voir la colonie nouvelle dans un état aussi prospère. Les rues sont propres, les maisons, quoique en bois, sont bien bâties, et recouvertes en tuiles: l'auberge et les habitations des négocians européens bordent une place carrée; une autre place, qui est couverte, sert de bazar; ce qui nuit encore à la salubrité de la colonie, c'est un marais d'où il émane des miasmes pestilentiels;

il est question de le dessécher. Une foule de Chinois s'est établie à Singapore; ce peuple, dit l'auteur, aime à courir le monde tout comme les Écossais, et on le trouve partout. Les Chinois émigrent en quantité; ils amassent une petite fortune, avec laquelle ils retournent chez eux. Ne pouvant faire sortir leurs femmes de la Chine, ils en prennent provisoirement d'autres dans les colonies, et les abandonnent en retournant dans leurs foyers. Leurs moyens d'industrie ne sont pas toujours les plus honnêtes; ils ont ouvert à Singapore un grand nombre de maisons de jeu, qui paient au gouvernement comme les maisons de jeu à Paris. Quoique Singapore ait été fondé vers la fin du 12e siècle, par les Malais, ce peuple en avait été banni dans la suite par les Javanais; mais, depuis que Singapore est une colonie anglaise, beaucoup de familles malaies y sont revenues. Dans le détroit, auprès de l'île, on pêche du beau corail blanc; le rouge est moins abondant. La flottille remit à la voile le 7 septembre; elle eut du beau temps jusqu'à ce qu'elle fût arrivée à 15° de latitude, région des formidables tiphons; il n'y eut point d'ouragans; mais on remarqua un phénomène que les marins anglais connaissent sous le nom de *chow-chow;* ce sont des vagues qui ne font que friser la surface de l'eau, et qui éclatent avec un fracas singulier; au bout d'une heure, la mer reprend tout son calme. Le 19, la flotille pénétra dans les détroits qui séparent les îles charmantes des environs de Macao. Des pilotes chinois, parlant un baragouin où il entrait du portugais, du français, du hollandais et de l'anglais, indépendamment du chinois, vinrent à bord des bâtimens anglais. Après avoir passé les îles Linting et Lantow, la flottille jeta l'ancre, le 20 septembre, dans les eaux de Macao.

Macao, quoique appelée une île, tient par une isthme à une autre île. Nominalement, elle appartient aux Portugais; cependant le pouvoir des Mandarins y est encore considérable; ceux-ci imposent des droits d'entrée arbitraires sur les femmes et sur les objets de mode; mais les douaniers portugais cherchent toujours à soustraire les passagers et les bagages à la visite des Chinois, en les faisant passer dans leur propre douane.

La ville de Macao est bâtie dans une jolie petite baie; les hauteurs qui la cernent sont couvertes de forts, d'églises et de couvens; les rues sont étroites, et les maisons bâties dans le goût

portugais. On montre la grotte du Camoens entre des rochers noirs sur une colline. La factorerie anglaise, appelée *albany*, consiste en une rangée de bâtimens sur le bord de la mer; on y trouve une grande salle à manger, une bibliothèque, une chapelle et une salle de billard. Le *typan* ou chef a 10,000 liv. sterl. d'appointemens; il est assisté d'un comité consistant en une douzaine de subrécargues et de 8 écrivains; la table commune est défrayée, comme toute la factorerie, par la Compagnie des Indes. Comme les Chinois ne permettent pas aux étrangers de transgresser les limites de Macao, les employés mènent une vie ennuyeuse, et sont embarrassés de dépenser le gros salaire qu'ils gagnent. Au reste, Macao n'est que leur résidence d'été; au mois d'octobre, la factorerie se transporte à Canton. L'auteur accompagna les employés le 11 octobre. La flottille se composait de 9 grands bateaux, dont les cabinets étaient ornés de peintures chinoises. A leur arrivée, ils furent visités par les mandarins de la douane, qui s'assuraient surtout s'il n'y avait pas de femmes à bord; car les personnes du beau sexe sont, en Chine, de la contrebande. Ils remontèrent la rivière de Canton; a 1 ou 2 milles en-dessous de la ville, cette rivière, large comme la Tamise à Londres, est couverte de bateaux de toutes les formes imaginables, peints et dorés en grande partie: on prétend que 225,000 individus vivent sur les 40,000 sampangs qui flottent dans la rivière de Canton. Dans l'intérieur, ces sampangs sont arrangés comme de petites maisons. Sur les bords de la rivière, on voit les hongs ou factoreries anglaise, hollandaise, américaine, espagnole, portugaise et parsis. Autrefois, il y avait aussi une factorerie suédoise; mais elle a été supprimée. La plus grande et la plus belle est la factorerie anglaise. Elle aboutit à la rue de Chine, la principale rue de Canton, ou presque la seule; car les autres ne sont guère que des ruelles malpropres. Dans cette rue, les boutiques offrent de beaux assortimens de porcelaine et de laques. La ville possède de belles pagodes que desservent un grand nombre de bonzes. Le commerce du thé occupe des négocians très-riches. L'auteur vante la cuisine chinoise, et décrit un banquet que donna un négociant chinois aux facteurs anglais. Dans les villages autour de Canton, les Européens sont hués et risquent même d'être lapidés.

L'auteur du voyage termine par un coup-d'œil général sur la Chine. D'après les cartes du pays, l'empire paraît être divisé en 18 provinces, au lieu des 15 indiquées sur les cartes d'Europe : l'ancienne province de Kiangnan est maintenant divisée en 2, appelées Kiangsou et Nganhoeï; la province de Kansou, située à l'est de celle de Chensi, dont elle faisait peut-être partie autrefois, manque sur nos cartes. Le Houquang paraît également avoir été divisé en 2, savoir : Houpe et Hounan; voilà ce qui fait que les cartes chinoises ont 18 provinces. A l'égard de la population, l'auteur rapporte les données de lord Macartney, Klaproth, Hassel, Ellis et Davis, qui varient de 140 millions à 333. D-o.

108. Extrait de la relation d'un Voyage entrepris en 1786 par ordre du roi de Danemark, pour découvrir la côte orientale du Groënland et les premières colonies européennes établies dans ce pays; suivi de remarques sur les erreurs dans lesquelles on est tombé à ce sujet, et de quelques considérations sur le mouvement des glaces dans les régions polaires; par M. de Lorwenoern, alors cap. de frégate, aujourd'hui contre-amiral, et directeur du dépôt des plans et cartes, etc., à Copenhague. Trad. de l'allemand. (*Nouv. Annal. des Voyages;* sept. et nov. 1826, p. 289 et 129.)

Le capitaine rend compte de ses voyages au Groënland et de ses tentatives infructueuses pour en reconnaître la côte orientale, ayant toujours été surpris ou entravé par les glaces qui séjournent entre l'Islande et le Groënland. Plusieurs fois, il approcha à 6 lieues de la côte; mais toujours le danger d'être enfermé ou écrasé par les montagnes flottantes de glace le fit revenir à Reikiavik, chef-lieu de l'Islande, d'où il repartit enfin pour Copenhague, laissant un de ses lieutenans, M. Égède, continuer des efforts qui ne furent pas plus heureux.

Le narrateur parle des arbres entiers et bois taillis flottans qu'il rencontra sur les côtes du Groënland et de l'Islande, où ils étaient venus de la mer Blanche, dans laquelle ils sont entraînés par les fleuves de la Sibérie. A l'égard des glaces qui couvrent ordinairement la mer entre ces deux contrées polaires, pour être entraînées à des époques indéterminées, par les courans, et remplacées ensuite par d'autres masses flottantes, voici ce que notre voyageur pense de leur mouvement annuel.

« Si le globe terrestre était uniquement couvert d'eau partout à une égale profondeur, il en résulterait, dit-il, que l'aplatissement des pôles serait plus considérable qu'il ne l'est : on pourrait calculer les heures de la haute mer pour tous les points du globe; il y aurait un courant de l'ouest à l'est, à cause du mouvement diurne du globe sur son axe dans la direction opposée; tous les corps flottans sur cette surface liquide suivraient ce courant, ou se porteraient autour du globe de l'est à l'ouest, et se rapprocheraient graduellement de l'équateur par l'effet de la force centrifuge. Or, il me semble que la marche des grandes masses de glaces nous démontre clairement les deux dernières conséquences. La vaste étendue de la mer Blanche et des parages voisins du Spitzberg est, chaque hiver, gelée par l'intensité du froid; toute cette partie offre des masses énormes et des champs de glaces. Quand, par les mouvemens de la mer, par de violentes tempêtes, par de hautes marées, ou, enfin, par d'autres causes qui nous sont inconnues, ces masses se séparent en plusieurs morceaux de grosseurs différentes, ils deviennent flottans et sont charriés de l'est à l'ouest. Par conséquent, lorsqu'ils parviennent à la côte orientale au nord-est du Groënland, qui est en-deçà du cercle polaire, ils doivent, ne trouvant pas de passage à travers la terre, suivre cette côte jusqu'au cap Farewell, qui est l'extrémité la plus méridionale de cette grande presqu'île. Peut-être une partie de la glace fait-elle le tour de ce cap pour entrer dans le détroit de Davis, mais la plus grande partie se porte sur la côte du Labrador; le reste s'avance vers Terre-Neuve, et même plus à l'est; elle se disperse ensuite vers l'Océan, et marche toujours plus au sud, où elle finit par fondre. »

Le narrateur danois ajoute qu'on n'aperçoit pas de glaçons, ou qu'on puisse nommer tels, dans la mer du Nord, ni sur la côte orientale de la Norvége; qu'on peut, même en hiver, remonter le long de cette côte jusqu'à Drontheim et encore plus au nord, sans y rencontrer des glaces, et aussi peu qu'aux îles Shetland et Féroer, glaces également inconnues sur les côtes orientales et occidentales de l'Écosse et de l'Irlande : preuves nouvelles des deux actions des courans principaux, de celui qui va de l'est à l'ouest, et de celui qui porte vers l'équateur. On sait que ces courans entraînent les glaces par leur base, qui

s'enfonce à une grande profondeur au-dessous de la surface de la mer. L'Islande, par sa position voisine du Groënland et par sa côte septentrionale située sous le cercle polaire, retient les glaces qui viennent du nord et du nord ouest; elles s'amassent sur cette partie de l'île, d'où elles ne se détachent qu'avec le temps et des circonstances favorables; autrement, elles bouchent la mer entre le Groënland et l'Islande. Quand elles quittent la côte nord de cette île, elles suivent le courant, et passent à l'ouest entre la côte occidentale et le Groënland. Au sud de l'Islande, on ne rencontre que très-rarement au large des glaces flottantes. Lorsque la glace demeure sur la côte septentrionale de l'Islande jusque bien avant dans l'été, cela vient de ce que les glaces flottantes du Nord sont mises très en retard en mouvement. Si elles arrivent tôt, elles s'en vont aussi plus tôt.

A. M.

109. Voyage aux Colonies russes de l'Amérique fait a bord du sloop de guerre l'Apollon, pendant les années 1821, 1822 et 1823; par Achille Schabelski. In-8° de 106 p. Pétersbourg, 1826. (*Hertha*; août 1828, p. 173. — *Journ. génér. de litter. étrang.*; sept. 1828, p. 266.)

Cet opuscule, dédié à M. de Humboldt, présente une collection de faits nouveaux et intéressans pour l'histoire naturelle ainsi que de nouveaux détails sur l'état moral des peuples.

Le voyageur s'est rendu de Cronstadt à Rio-Janeiro, en traversant le Sund et le canal d'Angleterre qui l'a conduit dans la mer Atlantique; de là, il est allé à Port-Jackson, en doublant le Cap de Bonne-Espérance et la pointe méridionale de l'île de Van Diémen, après avoir traversé les parages orientaux de la mer des Indes. Ensuite il s'est rendu, à travers le Grand Océan, au port de Peterpaul, et enfin à la côte nord-ouest.

Le 25 mars 1823, l'Apollon se trouvant au trentième degré de latitude sud et au 23e degré de longitude O. Greenw., dans les parages où l'île de Saxenbourg fut découverte dans l'année 1670, tous les efforts que l'on fit pour trouver cette île furent inutiles, et l'on acquit la conviction que l'île aperçue par le sloop américain le *Colomb* était la véritable île de Saxenbourg. Les observations faites sur ce navire la placent à 30° 20′ S., et à 28° 20′ O. Greenw.; il y a par conséquent entre les deux don-

nées une différenee de 9°. Mais cette différence s'explique facilement, si l'on ne perd pas de vue qu'à la fin du 17e siècle, les méthodes d'appréciation des longitudes étaient encore très-imparfaites, et que l'usage des montres marines était encore inconnu.

Le 14 juin, on aperçut l'île *Mitre*, une des îles isolées situées à l'orient de l'archipel de Santa Cruz. Elle fut découverte en 1731 par le capitaine Edwards, commandant la corvette anglaise *la Pandore*. Composée de deux cîmes de montagnes jointes par un promontoire peu élevé, cette île ressemble assez à une mitre d'évêque. La partie de l'île qui est exposée à l'action des moussons présente un aspect aride et totalement dépouillé de verdure. Mais on remarque dans les autres parties la végétation la plus brillante. La mer se brise avec impétuosité contre le côté oriental de l'île, et les vagues, que le vent pousse sans cesse vers les côtes, les minant à la surface, ont formé des excavations profondes. Schabelski affirme qu'elle est inhabitée. A 8 milles de là, on aperçut l'île de *Cherez*, également découverte en 1791 par le capitaine Edwards. Des naturels de cette île vinrent auprès du vaisseau. Vus de loin, ils avaient un aspect hideux, auquel contribuait surtout leur longue chevelure; mais lorsqu'ils se trouvèrent à bord, on ne put s'empêcher d'admirer la beauté de leur stature, l'exacte proportion de leurs membres, et la régularité parfaite de leurs traits, qui exprimaient la douceur même. Ces Sauvages manifestèrent par des gestes très-animés leur étonnement à la vue des objets qui frappaient leurs yeux. Un d'eux paraissait être le chef; car, lorsqu'il monta à bord, il fut soutenu par deux autres Sauvages, et il autorisait les échanges. La conversation commença au moyen d'un vocabulaire de la langue des Nouvelles-Hébrides; mais les Sauvages ne comprenaient pas les Russes. On se servit alors d'un vocabulaire de la langue des îles des Amis, fait par d'Entrecasteaux, et tous les obstacles disparurent. La première question qu'on leur adressa était relative au nom de l'île. Ils l'appelaient unanimement *Anuta*. Ces insulaires semblent n'avoir encore eu que peu de relations avec les Européens. Schabelski le présume, parce qu'ils ne surent pas faire usage de couteaux qu'on leur présenta. Tous ces naturels ont le teint cuivré et des cheveux noirs, qui prennent par la teinture une couleur

jaunâtre. Ils étaient tous nus et n'avaient qu'une ceinture autour du bas-ventre. La partie supérieure de leur poitrine était tatouée : mais le chef seul était tatoué sur le ventre; aucun de ces Sauvages ne portait un de ces ornemens qui défigurent le visage au lieu de l'embellir; mais quelques-uns avaient aux oreilles des anneaux d'écaille de tortue. On est fondé à croire que ces insulaires viennent des îles des Amis. Maintenant, on sait positivement que les habitans de ces îles font dans leurs pirogues de grands voyages, et comme elles sont situées à l'orient d'Anuta, il leur était facile de s'y établir, en suivant la direction des moussons.

D'après les observations du capitaine Edwards, la position géographique de l'île de Mitre est à 11° 49 S. 170° 42′ O. Gwch., et celle de Cherry est à 11° 37 ½′, 169° 55 ½.

Les observations faites à bord de l'Apollon donnent :

Pour Mitre,	11° 55′ S.	170	20′ O. Gwch.
Pour Anuta ou Cherry,	11° 45′	170	0,45

Elles s'étendent du nord-ouest au sud-ouest, dans un éloignement de 27 milles. Le rocher qui est situé à 40 degrés S.-E., à un demi-mille d'Anuta, se rattache à cette île par un banc de sable contre lequel les vagues se brisent avec fureur.

Le 1er septembre, Schabelski se rendit à l'embouchure du fleuve Awatscha, dans le but de monter sur le volcan de ce nom. Un soldat russe à cheval lui servait de guide. Il avait pour compagnon de voyage un Tayon, ou chef d'une tribu du Kamtschatka, aussi à cheval, et un *Oluitor* à pied. Ce dernier appartenait à une peuplade habitant le nord du Kamtschatka. Elle est encore dans les liens du paganisme. Lui-même n'était devenu chrétien que depuis peu; il habitait la ville pour étudier les mœurs et les usages russes, qu'il se proposait d'enseigner ensuite à ses compatriotes. Le voyage fut très-pénible dans les montagnes; on n'apercevait nulle trace d'un sentier; il fallait à chaque instant se frayer, la hache à la main, un passage à travers l'épaisseur du taillis, et l'uniformité de vastes forêts n'était interrompue que par des marécages très-profonds. Une pareille course, dit l'auteur, ne donnerait pas envie de s'extasier sur les beautés de la nature dans son état sauvage.

Schabelski dressa sa tente à une hauteur de 360 toises au-dessus du niveau de la mer, pour y passer la nuit. Le lendemain matin, il monta plus haut, d'abord à cheval, puis à pied. Lors-

qu'il eut atteint une hauteur de 650 toises, et n'étant accompagné que du soldat, « plus nous approchions, dit l'auteur, de la base proprement dite du volcan, plus le terrain devenait inégal. De profondes crevasses, produites par l'eau qui se précipite du haut du volcan et des cîmes environnantes, ouvrent de tous côtés des abîmes sans fond. De hautes masses de rochers nous arrêtaient à chaque pas. Mais une fois ces obstacles passés, le chemin devint plus égal et moins dangereux. A une hauteur de 300 toises, nous vîmes de la glace ou plutôt de la neige comprimée par deux masses de pierre mêlée de terre. C'est évidemment à cet abri qu'elle doit sa consistance. Nous en comptâmes quatre couches, et dans d'autres endroits, où les rayons du soleil ne pénétraient point, jusqu'à six. Depuis cinq jours, la cîme du volcan était couverte de neige, au milieu de laquelle nous nous trouvâmes à une hauteur d'environ 1040 toises. Le thermomètre marquait 12° R. sous le point de congélation, température que nous dûmes attribuer au vent du nord-ouest, qui, soufflant par-dessus la neige, amenait un froid violent. Aux mois de juillet et d'août, la cîme de l'Awatcha n'est point couronnée de neige. Comme c'est un volcan qui contient beaucoup de matières combustibles, il possède une chaleur extérieure qui empêche que sa cîme soit couverte de neige pendant toute l'année. Mais ses flancs sont plus épais; et comme ils sont plus éloignés des vapeurs qui sortent du cratère, il n'est pas étonnant qu'ils soient couverts de neige pendant toute l'année. Il est extrêmement difficile de déterminer le point où les neiges s'arrêtent dans les montagnes du Kamtschatka; car les plus élevées sont des volcans, à l'égard desquelles la nature ne suit point les lois ordinaires.

« Il était déjà quatre heures de l'après-midi, alors que j'étais parvenu à la hauteur de 1260 toises, dit l'auteur; encore 300 toises, et j'étais au haut du cratère que je me flattais d'atteindre en ne me décourageant pas; mais un vent impétueux dont je fus assailli tout-à-coup mit fin à mon voyage. Le vent du nord-est soufflait avec une violence toujours croissante; la neige tombait par masse; le thermomètre marquait 15° de froid, et le brouillard nous enveloppait tellement, que notre vue ne s'étendait qu'à une portée de pistolet. Ces obstacles n'étaient point de nature à m'arrêter, tant était vif mon désir de parvenir au

sommet de la montagne; mais l'état déplorable où se trouvait mon guide me força d'abandonner mon projet. N'ayant pas songé à un froid aussi violent que celui que nous éprouvions, je n'avais pris que mon uniforme. Mon courage était abattu, et je me vis dans la triste nécessité de revenir sur mes pas, à la distance de 300 toises du cratère. Les cavernes que nous trouvâmes à une hauteur de 1200 toises étaient presque toutes de porphyre. A quelques endroits, je trouvai du soufre en morceaux, sans aucune forme régulière. » Schabelski fixe à 9000 pieds la hauteur du pic d'Awatcha. Au mois de septembre de l'année 1787, Mongez, Barnejet et Receveur, compagnons de Lapérouse, montèrent sur le pic de Streloschnoij, voisin de celui d'Awatcha. Il leur fallut trois jours pour arriver au sommet à travers les grandes masses de neige. Plusieurs de leurs compagnons, épuisés de fatigue, furent obligés de s'arrêter. Les observations barométriques au bord du cratère en fixent la hauteur à 8,200 pieds. Pendant les quatre semaines que Schabelski passa dans le port de Péterpaul, le cratère ne vomit point de flamme; mais l'hiver suivant ($18\frac{22}{23}$) le volcan jeta beaucoup de cendre. Le 8 août 1827, on remarqua au-dessus de la cîme de l'Awatcha, un sombre nuage d'où sortit une pluie de sable qui dura jusqu'à quatre heures de l'après-midi; elle fut suivie d'une pluie d'eau mélangée de parcelles d'un sable très-fin. Une odeur de soufre très-forte ne permit pas de rester exposé pendant une demi-heure à l'air. Plusieurs éruptions eurent lieu dans l'après-midi du 9 et dans la matinée du 10. Le 9, l'air fut tellement obscurci par les vapeurs et par les nuages, qu'il fallut de la lumière à 6 heures de l'après-midi. Le 11, au contraire, l'air était parfaitement dégagé. On croyait généralement au port de Péterpaul que le volcan avait disparu, et les vieillards ne se souvenaient pas d'avoir vu un pareil phénomène. Il n'y a pas dans toute la presqu'île du Kamtschatka un seul volcan qui soit sans cesse en action; mais tous fument à des intervalles assez éloignés les uns des autres. Le plus grand de ces volcans, c'est celui de Kluctschi, au centre de la péninsule, sur la côte orientale; vient ensuite celui d'Awatcha. En 1819, le Kluctschi eut une forte éruption, et en 1822 il en sortit constamment de la fumée. L'éruption la plus terrible de l'Awatcha eut lieu dans l'automne de l'année 1737. Tout le

pays d'alentour fut couvert de matières volcaniques, et l'on éprouva en même temps dans toute la péninsule des secousses de tremblement de terre. La mer s'éleva au-dessus de son niveau et couvrit les côtes; puis elle se retira pour se précipiter avec une nouvelle fureur sur les côtes méridionales du Kamtschatka, dont tous les habitans périrent. Cette connexité entre des volcans si éloignés, ajoute l'auteur, semble être le résultat de la profondeur d'excavations souterraines que forment les masses pierreuses vomies par les cratères. Dans les montagnes composées d'argile, aux environs de la baie, on entend dans plusieurs endroits, lorsqu'on imprime fortement le pied sur le sol, un bruit sourd qui semble venir de cavités souterraines.

Le 26 septembre 1822, l'Apollon leva l'ancre et partit du port de Péterpaul. Le 18 octobre, le vaisseau était en vue du pic Edgecumbe, que les Russes nomment Saint-Lazare, nom qui a été donné à ce volcan éteint par Tschirikoff, un des navigateurs russes les plus célèbres.

Le 22 l'Apollon entra à pleines voiles, dans la baie de Norfolksound.

Le port de New-Archangel, chef-lieu de toutes les colonies russes de la côte nord-ouest de l'Amérique, est située à 57° 3' l. N. et à 224° 42' lat. O. Grenwn. Il présente un site très-pittoresque. La forteresse, garnie de 40 pièces de canon, répand sur le palais du gouvernement une élégance à laquelle on ne s'attend pas dans ces climats. La maison destinée aux officiers, les magasins et les casernes sont tenus avec la plus grande régularité. Les habitations des particuliers sont en dehors de la forteresse. La plus grande propreté règne dans l'hôpital. Le gouverneur possède une riche bibliothèque, composée des meilleurs ouvrages russes et étrangers, une collection d'objets rares, et beaucoup d'autres choses qui contribuent à rendre la vie agréable dans un établissement qui est si éloigné du monde civilisé.

Les naturels de la côte nord-ouest se distinguent des autres Sauvages par un plus haut degré d'intelligence, par le désir qu'ils éprouvent de nouer des relations de commerce avec les étrangers, par une noble indépendance et enfin par un courage inébranlable. Depuis le 54° l. N. jusqu'à la baie de Bristol, on n'aperçoit que de légères nuances dans la manière de vivre des Sauvages en sorte, que les observations qui s'appliquent à quelques-uns peuvent également s'appliquer aux autres.

La tradition suivante règne parmi les naturels de Sitka, relativement à l'origine de ce peuple. « Lorsque Dieu parcourut le monde, il trouva la terre couverte d'eau dans laquelle nageait une femme. » A cette explication de la propagation de l'espèce humaine ils ajoutent une foule d'anecdotes ridicules. Elle s'adapte très bien aux idées des naturels qui passent la majeure partie de leur vie sur les flots ou sur les côtes de la mer. On trouve des traditions analogues chez les Égyptiens, les Chaldéens, et chez d'autres peuples de l'Asie et de l'Amérique; en passant de la cabane dans les temples ces traditions sont devenues la base des religions et des mythes des Payens. Car, les prêtres qui les enveloppèrent d'un nuage mystérieux, déterminèrent le vulgaire à penser que c'étaient des oracles. Les idées religieuses des Sauvages sont aussi confuses que leurs notions sur leur origine: ils reconnaissent les principes du bien et les principes du mal, et possèdent quelques notions sur l'immortalité de l'âme. Les peuplades de la côte nord-ouest se divisent en une foule de races qui se distinguent par les noms de certains animaux; c'est ainsi qu'il y a une race de l'aigle, du loup, du corbeau, de l'ours, et lorsqu'on entre dans un village on sait bientôt à quelle race il appartient; car la cabane du chef est couronnée d'un symbole qui représente cet animal peint avec plusieurs couleurs. Ce symbole les accompagne aussi à la guerre. Leurs chefs jouissent d'une puissance illimitée; quelquefois ils infligent la peine de mort; dans d'autres circonstances on ne leur obéit point, et ils n'ont d'autre influence que celle qui est fondée sur leur mérite personnel. A une époque où ces Sauvages n'étaient pas encore entrés en contact avec les nations civilisées, le nombre de ses ancêtres et de ses parens décidait du respect qu'un chef obtenait de ses subordonnés. Mais aujourd'hui que le commerce a naturalisé le luxe chez eux, les classes se sont rapprochées, et un chasseur habile, quelque basse que soit son extraction, est souvent plus estimé qu'un chef qui ne possède que peu d'articles de négoce. La puissance des chefs est héréditaire; mais ils ne la transmettent point à leurs enfans; elle passe à leurs neveux, fils de leurs sœurs. Les chamans ou prêtres occupent le second rang chez ces peuples; mais leur influence ne s'étend que sur les vieillards, les femmes et les enfans, ou sur des hommes que la faiblesse de leurs organes ou de leur intelligence a privés de l'usage de la saine rai-

son. Toute la science des chamans se borne à quelques vieilles chansons que le peuple comprend à peine, et à la divination. Lorsqu'un chaman est consulté dans des cas difficiles, il met un bandeau sur ses yeux avant la cérémonie, se revêt d'un habit dont la forme est bizarre, et commence ensuite à marcher à pas lents et solennels. Après avoir chanté pendant quelque temps de vieux airs, il se met à danser au son d'un tambour et passe ensuite insensiblement à l'état d'extase, jusqu'à ce qu'il soit arrivé à la crise où l'avenir se révèle à lui. Un événement qui eut lieu quelques semaines après l'arrivée du vaisseau dans la baie de Norfolksound, prouve que ce n'est pas seulement chez les nations civilisées que le fanatisme arme la main d'un parent contre un parent.

Dans le village le plus voisin de la colonie russe, un chaman fit une déclaration d'amour à une jeune fille, mais n'en fut point écouté; il ne put oublier un pareil dédain et résolut de se venger. Une occasion favorable ne tarda pas à se présenter; le chef du village tomba malade et le chaman fut appelé auprès de lui; car, chez ces Sauvages, les prêtres exercent en même temps la médecine; le chaman déclare la maladie du chef incurable, parce qu'elle était causée par une jeune fille possédée du démon, et il désigne sa chaste amante. A peine le frère de cette malheureuse jeune fille a-t-il entendu prononcer le nom de sa sœur, qu'il s'élance hors de la cabane, la lance à la main, et lui porte plusieurs coups : aux cris de la jeune fille quelques Russes accoururent, la sauvèrent des mains de ce forcené et la transportèrent à l'hôpital. La jeune fille se rétablit, son frère apprit tous les détails de cette aventure, déplora sa conduite, et le chaman fut contraint de s'absenter quelque temps du village.

Les peuplades de la côte nord-ouest, animées d'un instinct guerrier, sont toujours dans un état d'hostilité les unes à l'égard des autres. La vanité des chefs et le pillage des denrées et subsistances sont ordinairement les causes déterminantes de la guerre. Ces Sauvages la font avec acharnement; pendant la nuit ils surprennent le village ennemi et en égorgent tous les habitans. Ils sont grands amateurs de cérémonies; en temps de paix ils s'envoient réciproquement des ambassades. Ils saluèrent l'Apollon. L'ambassadeur arriva avec une suite nombreuse et paré

de ses plus beaux habits. Son discours fut une suite d'assurances d'amitié. Tandis qu'il se promenait, un des hommes du cortége arrachait les plumes d'un aile d'aigle en signe de paix; tous étaient ornés de plumes d'aigles, ainsi le veut l'usage. Lorsqu'une peuplade déclare la guerre à une autre, les guerriers se peignent tous le corps avec de la couleur noire, afin d'inspirer plus de terreur, et se couvrent la tête avec des crânes ornés du symbole de leur race. Rarement ils se battent en rase campagne. Ils attendent très-patiemment l'ennemi pour l'attaquer ensuite à l'improviste; ils suivent le même système dans l'attaque d'un village. Tout ce qui échappe au carnage est pris et réduit à une captivité très-rigoureuse. Un chef qui abandonne son habitation tue son esclave avant d'ériger une nouvelle cabane et arrose de son sang le sol qu'il a choisi! La mort d'un chef est suivie d'un grand nombre de cérémonies funèbres dont la magnificence s'estime d'après le nombre des esclaves immolés à son ombre. Le corps est livré aux flammes ainsi que les malheureux esclaves. On croit que ces malheureux esclaves serviront leur maître dans l'autre vie. Une pierre monumentale est élevée au-dessus du bûcher, on y place une espèce de boîte contenant les cendres du défunt et les attributs de ses fonctions pendant sa vie. On trouve le même usage chez les Yakouts, en Sibérie. Le prisonnier réduit en esclavage conçoit une haîne inextinguible contre l'auteur de ses maux. C'est pourquoi les maîtres cherchent à échanger leur esclaves contre d'autres ou contre des marchandises.

Quelquefois les maîtres affranchissent leurs esclaves; les affranchissemens sont ordinairement accompagnés de grandes fêtes en l'honneur des maîtres.

Les femmes des naturels sont aussi considérées comme esclaves pendant l'absence de leurs maris; elles sont chargées des soins du ménage, et, en général, des travaux les plus durs. Par contre, il faut le dire à la louange des Sauvages, dans leurs échanges avec les étrangers, ils n'aliènent rien sans l'assentiment de leurs femmes. La polygamie règne sur toute la côte sud-ouest. Le nombre des femmes est indéterminé et dépend des moyens pécuniaires du mari. Quelquefois on donne au père de la femme quelques objets, mais ce cas est extrêmement rare. Les mariages se font sans de grandes cérémonies, et le plus léger mécontentement suffit pour les dissoudre.

L'auteur parle aussi de l'usage singulier de mutiler les femmes. Les ancêtres des naturels croyaient que ces mutilations facilitaient les maladies périodiques des femmes, et c'est ainsi qu'elles devinrent insensiblement un ornement et un objet de rareté. Les traits de la physionomie des femmes sont assez réguliers; leur peau est blanche, et Schabelski vit, tant à Sitka que dans l'Archipel du prince de Galles, des femmes qu'on eût pu appeler des beautés. Si Jean-Jacques, ajoute-t il, avait à décrire l'histoire de quelque Héloïse de ce pays, il serait délivré du travail de rechercher les expressions pour peindre les charmes d'un baiser entièrement inconnu aux côtes nord-ouest de l'Amérique.

De New-Archangel, Schabelski se rendit au port de Saint-François; il visita le pays jusqu'à Monterey et Puerto Bodega, et resta un mois dans la mission de Santa Clara. Le 28 juillet 1823, il partit par la voie de terre pour l'Europe, et arriva le 22 novembre suivant à Pétersbourg.

Les observations scientifiques les plus intéressantes que Schabelski a faites, sont relatives aux vents moussons, à la météorologie de la zône torride et des zônes tempérées, entre les méridiens du cap de Bonne-Espérance et de l'île de Van-Diémen; aux courans de l'Océan et à la quantité de sel que contient l'eau de la mer. C. R.

110. I. Travels in Mesopotamia. — Voyages en Mésopotamie, y compris un voyage d'Alep, en passant l'Euphrate, à Orfah (le Ur des Chaldéens), et à travers les plaines de Turcomans, à Diarbekr, dans l'Asie mineure; de là à Mardin, sur les frontières du Grand-Désert, et, par le Tigris, à Mossul et à Bagdad; avec des recherches sur les ruines de Babylone, de Ninive, d'Arbelle, de Ctesiphon et de Séleucie; par J. S. Buckingham. In-4°, 571 p. Londres, 1827; Colburn. (Seconde notice). (*Liter. Chronicle;* 10 mars 1827.—*Revue britann.*; juillet 1827, p. 119).

111. II. Description de Diarbekr, ville de l'Asie mineure, d'après le même voyageur. (*Liter. Chronicle;* 17 févr. 1827). (Voyez le *Bulletin;* Tom. VI, n° 164).

De tous les voyageurs modernes, Buckingham paraît avoir le plus de droit à l'attention générale pour les contrées de l'Orient,

comme Clapperton et Denham pour le centre de l'Afrique. Les aventures les plus intéressantes, les anecdotes les plus curieuses, les descriptions les plus originales remplissent les pages de son nouveau volume ; on se retrouve, en le lisant, dans tous les lieux sacrés dont parle l'Écriture, au milieu des ruines de grandes cités qui ont disparu avec les empires des Assyriens, des Babyloniens et autres; on foule les terres où Alexandre vainquit Darius, où passa Tamerlan, où les croisés ont immortalisé leur présence éphémère; on vit au milieu de mœurs étrangères, on s'associe aux dangers du voyageur, dont le talent de narration attache encore plus que la singularité de ses récits, en Palestine, en Syrie, dans les contrées non parcourues de l'est du Jourdain et de l'Oronte, dans les régions de la Mésopotamie, aux plaines des Turcomans depuis Bir jusqu'à Orfa, l'Ur des Chaldéens. Il prélude par le récit de son voyage depuis la ville d'Alep jusqu'aux rives de l'Euphrate. Ne pouvant, à cause des révoltes qui existaient dans la contrée, traverser le désert pour se rendre à Bagdad, la caravane dont il faisait partie, dut passer vers Mardin et Mossul, deux villes situées sur le Tigre. M. Buckingham décrit avec détail ses vêtemens, son équipage et ses préparatifs pour une aussi hazardeuse entreprise. En quittant Alep, la caravane, qui se composait de 400 chameaux, de 100 mulets ou ânes, et de 300 personnes, ce qui est une troupe faible pour de tels voyages, se dirigea vers le nord-est; elle se reposa dans des villages de Turcomans, dont les maisons ressemblent à des amas de ruches reposant sur autant de piédestaux. Les vases qui servent à porter l'eau sont de cuivre étamé en-dedans et en-dehors, très-larges du fond, très-étroits à l'ouverture, hauts d'environ 2 pieds, et armés de deux grosses anses. Dans l'un de ces villages, M. Buckingham vit faire du beurre de la manière suivante: « On commence par mettre le lait dans une peau de chèvre suspendue à la muraille, ou placée sur des piquets formant un cône dont la base renversée est assez forte pour supporter une outre; on remue ensuite jusqu'à ce que le petit lait se sépare de la crême. »

Arrivé à *Schahabour*, une des principales résidences des Turcomans, ces tribus nomades qui campent dans les plaines situées au sud du mont Taurus, depuis les bords de la mer, près d'Antioche, jusqu'aux rives de l'Euphrate, et qui sont aux

Turcs leurs voisins, ce que les Arabes bédouins sont aux peuples de Syrie, notre voyageur eut à remarquer le costume particulier des habitans : les femmes avaient la tête couvérte d'un vaste bonnet syrien, nommé *tarbousch*, dont une partie retombait sur leur visage; les hommes le laissaient flotter sur leurs épaules. Il vit que les femmes turcomanes étaient mieux vêtues que celles de l'Arabie; il observa que les Arabes de ce pays parlent plus souvent turc que les Turcs ne parlent arabe; c'est un effet de l'indolence et de l'orgueil de ces derniers, ainsi que de l'obligation pour les premiers de se familiariser avec l'idiôme de leurs maîtres. M. Buckingham décrit une des nombreuses attaques auxquelles il fut exposé dans le désert, sa visite à un cheik arabe, et son arrivée aux bords de l'Euphrate, que la caravane suivit jusqu'à *Bir*, la *Birtha* des Anciens, peuplée de 3 à 4,000 âmes, assise sur un côteau et dépendante du pachalick d'Orfa, dans les plaines monotones de la Mésopotamie, où l'on trouve beaucoup d'absinthe et de plantes aromatiques, mais point d'arbres, désert peuplé d'ânes sauvages, d'autruches et d'antilopes, où le soleil, une heure après son le. er, dévore tout de ses feux, qui conservent toute leur force jusqu'à l'heure où les étoiles reparaissent; désert où le thermomètre marquait 102° de Fahrenheit au soleil, et 96° sous la tente, mais où un vent frais venant du mont Taurus rendait cependant la température agréable.

A *Orfa*, M. Buckingham vit en pratique l'usage où sont les Turcs et tous les sectateurs de l'islamisme, d'admettre les mendians et les pauvres, dans leur saleté habituelle, au milieu de la meilleure compagnie. Ils laissent même leurs domestiques passer la nuit à côté d'eux, couchés sur le même divan, ce qui expose le riche comme l'indigent aux inconvéniens produits par la malpropreté. On voit souvent le Musulman le plus poli arrêter dans sa marche la vermine qui s'est glissée sur une étoffe brillante, et au lieu de tuer l'insecte audacieux, souffler dessus et le faire voler au milieu de la chambre : écraser un insecte quelconque serait aux yeux des Turcs un acte révoltant. Notre voyageur décrit le repas de cérémonie qu'un riche négociant, en pélerin musulman, lui offrit à Orfa, et tout ce qui y fut observé; il visita le lac d'Orfa, vénéré en mémoire du patriarche Abraham; il y vit de belles carpes, mais ne put en manger; car les Arabes n'osent y toucher; il alla voir le patriarche de la même ville; il eut

avec lui de longs entretiens. La ville d'Orfa, dont M. Buckingham donne également une description complète, renferme 50,000 habitans, parmi lesquels sont 10,000 chrétiens et 5,000 juifs; elle est bâtie sur les ruines d'*Ur*, cité chaldéenne qu'Abraham quitta pour habiter Hauran; les Macédoniens lui imposèrent le nom d'*Edesse*. Des murailles du château la vue s'étend au loin sur les sites les plus pittoresques; des colonnes corinthiennes, des débris de murs et d'arcades ajoutent à la beauté du tableau. M. Buckingham trouva l'enseignement mutuel à Orfa, dans une cour de mosquée, où les plus instruits des enfans lisaient à haute voix des versets du Coran que leurs camarades répétaient après eux. On sait que toute l'éducation de l'Orient se borne aux connaissances que les Musulmans peuvent puiser dans ce livre, le seul dépôt de la science des Turcs. Il paraît qu'en Orient la maturité de l'esprit est bien plus précoce que chez nous; quoique les jeunes orientaux restent toute leur vie à une distance respectueuse de leurs parens, ils marchent de pair, dès l'enfance, avec les personnes étrangères à leurs familles; ce serait une grossièreté impardonnable de ne pas les traiter avec les mêmes égards que les hommes faits.

Avant de quitter Orfa, M. Buckingham, qui prit un bain à la manière du pays, eut occasion de voir que les Orientaux épilent entièrement toutes les parties du corps où nous ne portons jamais le rasoir, et ne laissent pousser que la barbe; on lui rasa, en effet, tout le corps, excepté les sourcils et la barbe. La surface plate et couverte de sables qui s'offrit à ses regards, en allant d'Orfa vers le sud-est, devint comme un Océan sur lequel on naviguerait à sec. « Les collines les moins élevées, dit-il, se montrent d'abord à l'horizon comme des points imperceptibles, et grandissent peu à peu à la vue, de même que les caps et les îles sous la lunette du navigateur; ces éminences servent aux Arabes de points de reconnaissance et de départ; ce sont elles qui mesurent la route, qu'il serait impossible de calculer autrement. »

Arrivé au camp d'Elmazar, M. Buckingham eut connaissance des singulières idées des Arabes sur la géographie; on lui représenta le monde bordé de deux côtés par la grande mer de Chine, l'Océan Pacifique, la mer d'Yemen et la mer de Glace; on l'interrogea sur les peuples à tête de chien, sur les arbres

enchantés d'où les femmes tombent comme des fruits mûrs; on le rançonna ensuite, et il partit pour le Kurdistan dont les habitans n'ont pour armes qu'une épée et un bouclier. Il évalue la population de *Mardin* à 20,000 âmes, dont les deux tiers sont mahométans; le reste se compose de juifs et de chrétiens. Il passe de cette ville à Diarbekr, qu'il regarde comme une des cités les plus opulentes de l'Asie. Le tableau qu'il en trace mérite que nous en citions quelques traits.

« Le 1er aspect de Diarbekr est magnifique: située sur une hauteur environnée de tours et de murs crénelés, cette ville offre de loin, à l'œil du voyageur, ses hautes maisons et ses mosquées majestueuses. Les environs sont rians et fertiles. Une ligne de montagnes pittoresques règne à l'est du côté du Kurdistan; de ce côté, des jardins, des ponts, des maisons de campagne, entourées d'arbres touffus, embellissent le paysage, et l'endroit où l'on passe le Tigre, au pied de la colline, sur laquelle la ville est située, offre un mélange enchanteur de beautés sauvages, de richesses agricoles et de sites bizarres. »

La ville a une forme circulaire, elle est entourée d'une muraille et a 3 milles de circonférence. Elle a quatre grandes portes; la 1re conduit à Mardin, la 2e vers l'Asie mineure, la 3e aux montagnes d'Arménie et au Kurdistan, et la 4e au fleuve du Tigre. La citadelle est située sur un rocher élevé et commande à toute la ville, mais elle est maintenant abandonnée; seulement le pacha a un palais dans son enceinte. La construction de cette forteresse remonte à l'an 1113 de l'héjire, ou l'an 1735 de notre ère. Diarbekr a 13 mosquées, 20 bains publics, 15 khans ou caravanserais, de superbes bazars, des manufactures d'étoffes de soie et de coton, et d'autres articles, comme châles, mouchoirs, etc. M. Buckingham donne l'historique de Diarbekr depuis son origine jusqu'à nos jours; l'ancien nom d'Amida lui est conservé par les écrivains turcs; mais les Arabes ne la connaissent que sous celui de Diarbekr, qui est aussi le nom de la province dont elle est le chef-lieu.

ALBERT-MONTÉMONT.

112. I. THE MISSION TO SIAM AND HUÉ, THE CAPITAL OF COCHINCHINA.—Mission à Siam et à Hué, capitale de la Cochinchine, dans les années 1821 et 1822; relation extraite du journal de

feu Georges FINLAYSON, chirurgien et naturaliste attaché à la Mission; avec un mémoire de l'auteur; par sir Thomas Stamfort RAFFLES, F. R. S. In-8° de 427 p. Londres 1825; J. Murray. (*Quart. Review;* déc. 1825, p. 104. — *Lond. lit. Gazette*; 17, 24 et 31 déc. 1825, p. 801, 824 et 838. — *Bibl. univ. de Genève*; juill., sept. et oct. 1826, Tom. XXXII, p. 288, et Tom. XXXIII, p. 42 et 167. — *Journ. des Voyages*; nov. 1826, p. 173, et janv. 1827, p. 24. — *Revue britan.*; janv. 1826, p. 104.)

113. II. CAPITAIN BURNEY'S TRAVELS TO SIAM. — Voyage à Siam; par le capitaine BURNEY, en 1825. (*Nouv. Annal. des Voyages*, janv. 1827, p. 54, et avril, p. 143.)

114. III. COUP-D'OEIL RAPIDE SUR LA COCHINCHINE; par PUREFOY. (*Asiat. Journ.;* août 1826, p. 143. — *Journ. des Voyages;* janv. 1827, p. 48. — *Nouv. Ann. des Voyages;* sept. 1826, p. 338, et janv. 1827, p. 22.) (Voy. le *Bull.*, Tom. VI, n° 172.)

Si la mission de M. Crawford n'eut pas à Siam tout le résultat qu'il en espérait, elle fut profitable à son compagnon de voyage, feu Georges Finlayson, qui a écrit sur cette contrée et sur la Cochinchine un journal rempli d'observations curieuses et nouvelles, et ce qui ne fut qu'ébauché par M. Crawford à la Cochinchine, a été heureusement achevé, trois ans plus tard, sous le rapport politique, par le capitaine Burney, c'est-à-dire que les relations commerciales du Bengale avec Siam et la Cochinchine ont été complètement réglées.

D'après le journal de Finlayson, le premier point où toucha M. Crawford fut *Pulo-Penang* ou l'*île du Prince de Galles*, qui sert aujourd'hui d'entrepôt à un commerce considérable, et où se réunissent un grand nombre d'étrangers de toutes les nations de l'Orient, parmi lesquelles se distinguent les Chinois, bien plus actifs et plus industrieux que le reste, dont l'air indolent trahit le caractère asiatique; cette île a une population d'environ 30,000 habitans, tous ou presque tous agglomérés dans la ville de Penang, qui a des rues propres et d'un bel aspect, des maisons bâties pour la plupart en bois, s'élevant sur des piliers de 4 ou 6 pieds de haut, et recouvertes de feuilles de palmier

offrant à l'œil une toiture élégante. Après avoir décrit divers objets d'histoire naturelle, Finlayson énumère les produits végétaux les plus importans de cette contrée, sous le double rapport du commerce et de l'économie domestique. Le poivre qu'il considère comme principal article d'exportation, paraît être cultivé exclusivement par les Chinois; vient ensuite la noix muscade, dont chaque arbre rend annuellement mille noix qui se vendent 5 dollars d'Espagne; le macis est à peu près aussi cher; le clou de gérofle est une quatrième branche de commerce. En outre, les habitans de Penang voient croître sur leur sol tous les fruits des tropiques; trois variétés d'ananas, dont plusieurs pèsent 4 à 6 livres, et l'élégant et délicieux mangouste.

Ce dernier fruit est encore meilleur à Malacca, où la mission de M. Crawford s'arrêta ensuite, et où le plantain, le durio, le champada, le jack et autres fruits sont tellement abondans qu'ils forment la base de la nourriture des habitans, mais ne valent pas, observe Finlayson, les plus mauvaises espèces de céréales. Notre voyageur peint l'état déplorable de Malacca, où sur trois maisons on en trouve une fermée et déserte; le travail seul des esclaves y soutient les colons. Il se remet de ce spectacle d'infortune en arrivant à Singapour, colonie nouvelle et florissante, placée sur la route directe du Bengale à la Chine, et aux îles nombreuses placées dans la partie orientale de l'archipel; lieu où, dans chaque saison, les vaisseaux trouvent un mouillage sûr et commode, à l'abri des typhons si communs dans les mers de la Chine, et des tempêtes qui désolent les côtes de l'Inde, lieu où les vents soulèvent à peine les vapeurs de la mer. De cette colonie, la première des temps modernes où le principe de la liberté du commerce ait été déclaré, dont notre voyageur détaille les progrès, et dont les importations et les exportations en toutes valeurs ont donné, en 1820, une somme de 110,000,000 francs, tandis qu'on n'avait obtenu, en 1824, que 82,500,000; en 1823, que 72,900,000, et, en 1822, que 51,000,000 de francs; de ce pays enfin, où l'on ne craint aucune espèce de fièvre, notre voyageur, après avoir établi un intéressant parallèle entre les Malais et les Chinois, et fourni de longs raisonnemens sur la formation des montagnes du Continent et des îles, débarque dans le fleuve

Meinam, à Packenham, première ville du royaume du Siam.

Nous ne rapporterons pas ici les narrations qu'il fait des marches, contre-marches, des négociations et de la réception de l'ambassade à Siam, ni la description du palais et du trône du monarque siamois; nous n'indiquerons qu'en passant la servilité extrême des Siamois, rampans, dissimulés, soumis aux coups de fouet, recevant les plus durs châtimens sans murmure, esclaves d'un despote absolu, et se traînant devant leurs maîtres sur les genoux et les coudes, en frappant de leur front la terre, et l'état misérable des troupes du roi, qui réserve toute son affection pour ses éléphans blancs: nous signalerons de préférence, d'après Finlayson, quelques traits physiques du royaume de Siam. Son territoire est resserré; commençant à l'extrémité du golfe qui porte son nom, il s'étend à 300 milles vers le nord, et est arrosé par le Meinam, fleuve considérable qui le sépare en deux parties; toute la contrée qui borde les deux rives est régulièrement inondée pendant la saison des pluies, ce qui la rend très-fertile et propre à la culture du riz. C'est une plaine si unie, que la ligne de l'horizon n'est coupée que par les cocotiers, les arèques et autres espèces de la famille des palmiers. On y cultive la canne à sucre. On estime à 36,000 quintaux la récolte annuelle du sucre, qui, avec le poivre, le sapan et le bois de fer, compose à peu près tout le commerce extérieur du royaume de Siam. Quelques bonnes qualités compensent les défauts que Finlayson reproche aux Siamois; ils sont polis dans leurs manières, humains, charitables, gais, vifs par caractère, et apportent la plus grande probité dans leurs transactions commerciales. Du reste, ajoute notre voyageur, c'est une race aquatique, dont toutes les demeures sont près des bords des rivières; la plus grande partie est flottante, ou fixée sur la rive même; chacun a son canot, indispensable dans un pays où l'absence de tout chemin rend la promenade et la marche impossibles. Le poisson et le riz composent la nourriture principale de la masse du peuple, qui semble vigoureusement constitué, quoique d'une taille au-dessus de la moyenne. Les deux sexes portent leurs cheveux courts et se noircissent les dents; le bétel mêlé à la chaux qu'ils mâchent sans cesse imprimant une couleur rouge à la bouche et aux lèvres, leur donne un aspect sale et hideux. Les gens du commun ne se cou-

vrent pas la partie supérieure du corps; les femmes âgées montrent leur sein, tandis que les jeunes se drapent d'une pièce d'étoffe assez longue pour former un nœud sur le devant. Les Siamois sont boudhistes; leurs temples, leurs idoles, leurs prêtres et les cérémonies de leur culte sont les mêmes qu'à Ceylan. Ils brûlent, en général, leurs morts, excepté les femmes grosses; les pauvres jettent leurs morts à l'eau, comme fait la dernière classe du peuple à la Chine; les riches les embaument avant de les déposer sur le bûcher; souvent aussi ils ne brûlent que leurs os, et laissent la chair aux caracals et aux vautours.

Le livre de M. Finlayson présente quelques détails sur la botanique des îles Sechang ou îles hollandaises, situées vis-à-vis l'embouchure du fleuve Meinam. Il cite un énorme Yam, dont la tige rampante, à peine de la grosseur d'une plume, s'élève du milieu des terrains les plus arides, ayant ses racines presque à découvert, couvre les arbres de ses branches et de ses feuilles, et projette de telles masses d'excroissances tuberculeuses, que l'une d'elles pesait 474 livres, et avait 9 pieds 1/2 de circonférence. On trouve dans le même livre la description d'un combat entre un éléphant et un tigre, à Saigon, ville de Camboge, où M. Crawford se rendit pour visiter la Cochinchine, dont il ne put pas obtenir de voir le souverain, parce qu'on jugea que sa mission était purement commerciale, ce qui rendait impossible toute présentation au roi. Néanmoins, il alla jusqu'à Hué, capitale du royaume cochinchinois, dont Finlayson détaille les imposantes fortifications, ouvrage d'ingénieurs français. Il vante aussi la richesse et la variété des paysages de cette contrée fertile, dont tous les villages sont propres, élégans et bien bâtis. Il ne partagea point la passion des mandarins du pays pour le porc gras et les œufs pourris, et il revint avec l'ambassade à Turon, d'où ils retournèrent à Calcutta.

Dans la relation du capitaine Burney, qui, en 1825, fut envoyé par le gouverneur général de l'Inde en ambassade à la cour de Siam, mission dans laquelle un traité de commerce a été conclu entre le roi et la Compagnie, on trouve une description de Bankok, la capitale du royaume. Elle est à environ 27 milles de l'embouchure du Meinan ou Meï-nam, par 13° 58′ 30″ lat. N., et 100° 33′ long. E. de Greenwich. Elle est bâtie

des deux côtés du fleuve; mais la plus grande partie repose sur la gauche, où sont, à fleur d'eau, les murs fortifiés qui renferment le palais et d'autres bâtimens publics. Ils occupent l'emplacement du fort élevé par les Français, vers la fin du XVIIe siècle, sorte de parallélogramme d'une grande étendue, et qu'un canal entoure de tous côtés. A l'exception du palais et des principaux bâtimens, les maisons ne consistent qu'en cabanes de roseaux. Il y a beaucoup d'habitations flottantes, qui sont généralement des boutiques chinoises fort propres, amarrées le long du fleuve; une partie de la population vit constamment dans des bateaux où elle a ses boutiques et tout ce qu'elle possède. Bankok a environ 150,000 habitans; ses environs sont coupés dans toutes les directions par des criques et des canaux; tout le pays est planté d'arbres fruitiers; les communications ont lieu par eau. Le Meinan, à son embouchure, a près d'un mille de largeur; à deux milles au-dessus, elle est de 4,800 pieds; devant la capitale, elle n'excède pas 300 pieds. Rien de plus commode ni de plus sûr que la navigation de ce fleuve, qui a 35 pieds de profondeur moyenne. Bankok est une des villes les plus commerçantes de l'Asie; le climat en est sain, quoique le thermomètre, en été, y monte à 96° (28° 42). Le riz, qui tient lieu de pain, y est à très-bas prix; le poisson, la volaille et le porc y abondent; les fruits encore plus, mais avec les moustiques.

Il nous reste à parler des remarques de M. Purefoy sur la Cochinchine, royaume dans lequel il séjourna 7 ans, de 1800 à 1807. Il en décrit les provinces, dont la plus méridionale est Donguiai, qui a pour capitale Saigon, située par 10° 47′ lat. N., et 107° 5′ long. E. de Greenwich, éloignée de la mer de 70 milles environ, et sur les bords d'une des plus belles rivières du globe, dont l'entrée et la sortie sont faciles, dont la navigation n'est point embarrassée par des barres, et si profonde que des bâtimens de toute grandeur peuvent mouiller dans la ville, aussi près du rivage qu'ils le souhaitent; il cite parmi les meilleurs hâvres de la Cochinchine celui de Turon; la capitale de la Cochinchine, qui est Hué, est à environ 80 milles au N.-O. de Turon, et à 30 milles de la mer, sur une rivière navigable pour des vaisseaux d'un moyen tonnage. M. Purefoy rappelle l'ancienne division de la Cochinchine, les vicissitudes

qu'elle a éprouvées, les formes du gouvernement et de la justice, et les usages des habitans, dont la langue est encore plus difficile à apprendre que le Chinois. Les missionnaires ont converti à la religion chrétienne un cinquième de la population. Les Cochinchinois paraissent avoir des mœurs analogues à celles des Siamois, les mêmes qualités et les mêmes vices. La polygamie est de plus en usage parmi eux, mais moins qu'à la Chine. Dans les bazars, on voit cinquante femmes pour un homme; et, en effet, dans la Cochinchine, il naît beaucoup plus de femmes que d'hommes; la proportion est de cinq à un.

ALBERT-MONTÉMONT.

115. EXPÉDITION SCIENTIFIQUE EN ÉGYPTE. — Voyage de M. CHAMPOLLION jeune, etc. (Voir le *Bulletin* d'avril 1829, n° 129; et le *Bulletin des sciences historiques*, etc., même année, n° 74.)

M. Champollion jeune continue toujours avec le même zèle et la même habileté ses savantes explorations. Son ardeur persévérante ne cesse pas non plus d'être récompensée par de nouvelles découvertes. L'intrépide investigateur trouve, pour ainsi dire, à chaque pas, des lumières nouvelles sur les monumens, les arts, les antiquités de l'Égypte.

Sa 8e lettre est datée de l'*île de Philœ*, 8 décembre 1828. C'est bien à regret que nous nous voyons forcés de substituer de maigres esquisses, ou plutôt des squelettes, à des peintures vives et animées. La description du temple d'*Hermonthis*, érigé sous le règne de Ptolémée-Césarion et de sa mère Cléopâtre, celle du grand temple d'*Esné*, converti en *magasin de coton*, avec une indication pour le grand temple d'Edfou (*Appollinopolis magna*), du temple d'*Ombos*, un voyage à *Syène* et à l'*île d'Éléphantine* remplissent cette lettre.

Dans la 9e, datée d'*Ouadi-Halfa*, 2e cataracte, 1er janvier 1829, on lit avec le plus vif intérêt la suite du voyage de l'auteur, et l'annonce de la marche qu'il se propose de suivre. Il a dû exploiter la Nubie en janvier, puis s'établir à Thèbes jusqu'au milieu d'avril. De là, il redescendra rapidement le Nil, ne s'arrêtant qu'à Dendéra et à Abydos. Huit mois, à ce qu'il présume, lui suffiront pour ses travaux. Dans son intéressant récit, on remarque sa visite à *Ouadi-Esséboua*, ou la *Vallée des*

Lions, ainsi nommée des Sphynx qui ornent le dromos d'un monument bâti sous le règne de Sésostris. Les temples d'*Ibsamboul*, érigés par l'épouse de ce conquérant, à sa gloire et à celle de sa famille, sont remarquables par la beauté des sculptures et des reliefs. Le grand temple, dit M. Champollion, vaut à lui seul le voyage de Nubie; c'est une merveille, qui serait une fort belle chose, même à Thèbes. La description de ce temple est remplie d'intérêt. La chaleur brûlante qu'il lui a fallu braver pour y suivre le cours de son examen atteste le courage et la patience du voyageur. Il nous apprend que les 3 temples d'*Ouadi-Halfa* ont été élevés sous les règnes des Pharaons Touthmosis III (Mœris), Rhamsès Ier, Osortasen (XVIe dynastie), et Aménophis II, fils et successeur de Touthmosis III.

La 10e lettre (*Ibsamboul*, 12 janvier 1829) contient le détail non moins attachant des travaux de notre voyageur dans ce lieu. Il a voulu avoir le dessin, *en grand et colorié*, de tous les bas-reliefs qui décorent la grande salle du temple d'*Hatôr*. Il possédait déjà, au 12, 6 grands tableaux, tous consacrés à Rhamsès-le-Grand (Sésostris). On aura donc une idée de la magnificence du costume et des chars des vieux Pharaons, au XVe siècle avant J.-C.

On partagera les regrets de M. Champollion sur la destruction, qui se continue toujours, des beaux monumens de cette antique Égypte, si riche en brillans souvenirs, et l'on se réjouira avec lui de voir qu'il n'est point encore arrivé trop tard pour en retrouver les débris.

La 11e lettre est datée d'*El-Melissah* (entre Syène et Ombos), le 10 février 1829.

Nous sommes toujours forcés de présenter les squelettes de ces récits si intéressans, les descriptions dont ils sont remplis appartenant spécialement au *Bulletin des sciences historiques*, où les lettres de M. Champollion jeune ont été insérées en entier.

Cette lettre et la suivante contiennent les révélations les plus curieuses et les plus intéressantes sur les monumens de l'art égyptien. Grâces à la science retrouvée par le voyageur, on connaît enfin avec une précision incontestable les époques de construction, de décoration, ou de réédification, les princes qui ont érigé, décoré ou restauré ces grands monumens, les

sculptures et les tableaux dont ils sont ornés. C'est l'Égypte ancienne, toute entière, retrouvée et expliquée pour notre âge et pour les âges futurs. Mais à mesure qu'on lit avec avidité le récit de M. Champollion jeune, on reconnaît avec lui qu'il n'y avait pas un moment à perdre pour ces belles découvertes. Encore quelques années de dévastation, et l'Égypte ancienne était perdue pour toujours.

Au pied du rocher d'*Ibrim*, le *Primis* des géographes grecs, le voyageur trouve quatre excavations dans le roc, auxquelles il donne le nom de *Spéos* (cavernes et non tombeaux), appartenant aux temps pharaoniques, et aux règnes de Touthmosis Ier, Touthmosis III (Mœris), Aménophis II, son successeur, et Rhamsès-le-Grand (Sésostris). Dans ce dernier spéos, figure la femme du prince éthiopien *Satnouï;* elle se présente devant le Pharaon immédiatement après son mari, et avant les autres fonctionnaires, preuve d'une civilisation différente de celle du reste de l'Orient, et qui se rapprochait de la nôtre, ainsi que le remarque judicieusement M C.

Le temple de *Dersi*, ou Deïr, capitale actuelle de la Nubie, est aussi un ouvrage de Sésostris. On y voit un lion se jettant sur les Barbares renversés par ce conquérant, avec l'inscription suivante : *Lion serviteur de Sa Majesté, mettant en pièces ses ennemis.* Sésostris avait donc, comme le capitan Pacha Hassan et le Pacha d'Égypte, un *lion apprivoisé*, dont il se faisait accompagner dans ses expéditions, et que, d'une manière non moins barbare que les Espagnols poursuivant les malheureux Indiens avec leurs dogues, ce pharaon employait à déchirer les vaincus.

M. C. nous apprend que l'on voit souvent sur les anciens monumens égyptiens les rois présentant des offrandes aux dieux qu'ils avaient choisis pour patrons, et dont ils portaient les noms, comme nous prenons ceux des saints du christianisme. Ainsi Rhamsès, dont Sésostris porte le nom, désigne aussi le dieu *Phré* (le soleil), et les traits de son visage se retrouvent quelquefois sur la figure du dieu, d'où il ne s'ensuit nullement que le conquérant égyptien ne fût qu'un être imaginaire, emblême du soleil, ainsi que l'a prétendu Dupuis, dans son *Origine des Cultes.*

Le 20 janvier, notre voyageur rencontre à Korosko, village

nubien, lord Prudhoe et le major Félix, qui mettaient à exécution leur projet de remonter le Nil jusqu'à Sennaar, pour se rendre de là dans l'Inde, en traversant l'Abyssinie, l'Arabie et la Perse, entreprise hardie, et pour le succès de laquelle on s'unit volontiers aux vœux de M. Champollion.

Arrivé le 23 à *Dakkèh,* l'ancienne *Pselcis,* M. Ch. courant au temple, y trouve tout d'abord une inscription hiéroglyphique, annonçant la dédicace de ce lieu saint à *Thoth,* seigneur de *Pselk;* il signale, à cette occasion, un progrès que lui devra la géographie, étant en état de publier aujourd'hui une carte de Nubie avec les noms antiques en caractères sacrés. Des découcouvertes importantes concernant la mythologie égyptienne et l'histoire de l'Éthiopie et de l'Égypte sont aussi les fruits de ses recherches à Dakkèh et dans d'autres lieux. Le résultat général est que la domination grecque, ou romaine, ne s'est jamais étendue, *au plus,* au-delà d'*Ibrim,* et que les Grecs et les Romains, sans rien changer à la religion de l'Égypte, s'y sont bornés à reconstruire, dans le même esprit mythologique, les anciens temples pharaoniques détruits par les Perses, à l'époque de leur invasion sous Cambyse, depuis Dakkèh en Nubie, jusqu'à Thèbes. Le culte local de toutes les villes et bourgades de la Nubie et de l'Égypte n'a jamais reçu de modifications; on n'innovait rien, et les anciens dieux régnaient encore le jour où les temples ont été fermés par le Christianisme. Ces dieux, d'ailleurs, s'étaient, en quelque sorte, partagé l'Égypte et la Nubie, constituant ainsi une espèce de répartition féodale. Chaque ville avait son patron, *Chnouphis* et *Saté* régnaient à Éléphantine, à Syène et à Béghé; leur juridiction s'étendait sur la Nubie entière; *Phré,* à Ibsamboul, à Derri et à Amada; *Phtah,* à Ghirsché, Anouké et Maschakit; *Thoth,* le surintendant de Chnouphis, sur toute la Nubie, avait ses fiefs principaux à Ghébel-Addeb et à Dakkèh; *Osiris* était seigneur de Dandour; *Isis,* reine à Philæ; *Hathôr,* à Ibsamboul; et enfin, *Malouli,* à Kalabschi. Mais Ammon-Ra règne partout, et occupe la droite des sanctuaires. »

Près de Kalabschi, l'intéressant monument de Bel-Oually rappelle les victoires de Sésostris sur les Arabes, les peuples africains, *Kouschi* (les Éthiopiens), les *Schari* (probablement les *Bischari* d'aujoud'hui), et ses triomphes sur les peuples

du Nord, par rapport à l'Égypte, c'est-à-dire les Syriens, Assyriens, etc.

Le 1er février, notre voyageur rentre en Égypte, et aborde l'île de Philæ, « rendant grâces à ses antiques divinités, Osiris, Isis et Horus, de ce que la famine ne les avait pas dévorés, lui et ses compagnons, entre les deux cataractes. » Il séjourne dans l'île sainte jusqu'au 7 février, terminant les travaux commencés au mois de décembre. Il nous donne les époques des principaux édifices de cette île. Nous sommes forcés de renvoyer nos lecteurs aux descriptions intéressantes des nombreuses découvertes faites par M. C. dans l'île de *Snem*, voisine de Philæ, aux environs de Syène, et à Éléphantine, découvertes qui jettent de nouvelles lumières sur l'histoire de l'ancienne Égypte. Il arrive à *Ombos*, le 12 février. Le grand temple d'*Ombos*, construit sous les Ptolémées, n'est qu'une *seconde édition* de celui que le roi *Touthmosis* III (Mœris) avait dédié au dieu *Sévek-Ra* (Saturne), le plus ancien temple consacré à ce dieu.

La 12e lettre est datée de *Biban-el-Molouk* (Thèbes), 25 mars 1829. Arrivés à Thèbes le 8, au pied du magnifique palais de *Lonqsor*, nos voyageurs y travaillent jusqu'au 23, jour auquel prenant la route de la vallée de *Biban-el-Molouk*, ils vont exploiter les tombeaux des rois de la XVIIIe et de la XIXe dynasties. Nos savans occupent le meilleur logement et le plus magnifique qu'il soit possible de trouver en Égypte. C'est le roi Rhamsès (le IVe de la XIXe dynastie) qui leur donna l'hospitalité. Les plafonds de ce monument sont tous couverts de sculptures peintes, dont les couleurs conservent presque tout leur éclat; en apprenant le voyage de la Commission archéologique pour la Morée, « je puis donc, s'écrie M. C., écrire de Thèbes à Athènes; que de temps historiques rapprochés dans un même but! C'est comme une fouille générale que fait la civilisation moderne dans les débris de l'ancienne. » Il a fait commencer à *Karnac* et à *Kourna* des fouilles qu'il se propose de rendre plus actives pendant l'été. Reprenant le fil de son itinéraire, et sa notice des monumens depuis *Ombos*, il décrit successivement ceux de *Ghébel-Selsélèh* (Silsilis), d'*Edfou* (Apollinopolis Magna), d'*Eléthya* (El-Kab), d'*Esné* (Latopolis), de *Tuphium* (aujourd'hui Taôud), et d'*Hermonthis*.

Le plus important des monumens de Silsilis est un grand

Spéos, ou édifice creusé dans la montagne, et commencé sous le roi Horus de la XVIIIe dynastie, qui fit la conquête de l'Éthiopie. Ses triomphes sont retracés sur les bas-reliefs. D'autres bas-reliefs et stèles appartiennent à d'autres rois des XVIIIe et XIXe dynasties, tels que Rhamsès-Méïamoun, Rhamsès-le-Grand, et son fils, probablement aussi son successeur, *Schahemkémé* ou *Thméiothph*, le Sésoosis II de Diodore, et le Phéron d'Hérodote. Plusieurs de ces stèles fournissent des détails curieux sur la famille de Sésostris. On voit que les carrières de Silsilis ont toujours fourni, après la XIXe dynastie, des matériaux pour la construction des monumens de la Thébaïde. On peut croire aussi que les matériaux des temples d'Edfou et d'Esné viennent en grande partie de ces mêmes carrières.

Le monument d'*Edfou*, imposant par sa masse, porte cependant l'empreinte de la décadence de l'art égyptien sous les Ptolémées, au règne desquels il appartient tout entier. La description de ce grand temple et celle du petit, dit le *Typhonium*, indiquent, avec la précision accoutumée de notre voyageur, l'âge, les progrès de ces édifices, les divinités auxquelles ils étaient dédiés, et les noms des princes qui les érigèrent.

M. C. alla « reposer ses yeux fatigués des mauvais hiéroglyphes et des pitoyables sculptures égyptiennes du temps des Lagides dans les tombeaux d'*Éléthya*, où lui et ses compagnons arrivèrent le 28 février. Ils y furent accueillis par la *pluie*, qui tomba par torrens avec tonnerre et éclairs pendant la nuit du 1er au 2 mars; ainsi, ajoute-t-il, nous pourrons dire, comme Hérodote, je crois : « De notre temps, il a plu en Égypte. » Les restes des temples intérieurs et extérieurs ont été détruits récemment par les *Barbares modernes*. Cependant, quelques débris de légendes déterrés par notre voyageur lui ont prouvé que ces édifices avaient été des constructions pharaoniques. Les tombeaux ou hypogées creusés dans la chaîne Arabique, voisine de la ville, offrent à M. C. de nouvelles et curieuses révélations sur ces temps historiques si reculés, et sur les usages de l'antique *Kémé* (Égypte). On remarque le foulage ou battage des blés par les bœufs, et la chanson du conducteur du foulage. « Car, dans la vieille Égypte, comme dans celle d'aujourd'hui, tout se faisait en chantant, et chaque genre de travail avait sa chanson particulière. »

Le grand temple d'Esnéh est aujourd'hui encombré de coton: il sert de magasin général pour cette production, et a été crépi de limon du Nil, surtout l'extérieur. On a également fermé avec des murs de boue l'intervalle entre le premier rang des colonnes du Pronaos. Malgré tous ces obstacles, M. C. a recueilli tout ce qu'il importait de savoir sur ce grand temple, sous les rapports mythologiques et historiques. Il a passé pour le plus *ancien* monument de l'Égypte; il en est, au contraire, le plus *moderne*. Les masses du Pronaos ont été élevées sous l'empereur *César* Tibérius-Claudius-Germanicus (l'empereur Claude): ses sculptures, d'empereur à empereur, descendent jusqu'à Caracalla. Des légendes hiéroglyphiques, quoique martelées par l'ordre de ce monstre, laissent très-clairement lire le nom de son frère Géta, qu'il fit assassiner, et dont il avait fait proscrire le nom dans tout l'empire. Au nombre de ces dernières sculptures est le fameux Zodiaque, dont on a tant parlé. Des inscriptions, lues par M. C., rappellent toutefois un ancien temple pharaonique, érigé à Esnèh par le roi Thouthmosis III (Mœris), et la dédicace antérieure d'un autre monument, faite par le Pharaon Thouthmosis II. Les détails mythologiques qui suivent cette partie de la narration, sont du plus grand intérêt, ainsi que ceux qui concernent le temple situé au nord d'Esnèh et celui d'Hermonthis.

Ce fut le 8 mars que la petite escadre des voyageurs français aborda au pied du quai antique de Thèbes, déchaussé par le Nil, et qui ne pourra encore longtemps défendre le palais de *Louqsor*, dont les dernières colonnes touchent presque aux bords du fleuve. Le travail sur *Louqsor* a été terminé à très-peu-près, et notre savant compatriote s'est mis en état de *donner tous les détails nécessaires sur l'époque de la construction de toutes les parties qui composent ce grand édifice.* Il y a seulement quelques années, qui aurait osé prévoir, ou même espérer un pareil résultat?

Ne pouvant suivre M. Champollion dans son explication du palais, ou plutôt, comme il le dit, des *palais de Louqsor*, nous nous bornons à rappeller que la fondation en est due au Pharaon *Aménophis-Memnon* (Aménothph III), de la XXIIIe dynastie. Une série très-curieuse de bas-reliefs, interprétée par notre savant compatriote, contient tous les détails mythologi-

ques et historiques de ces magnifiques constructions. D'autres parties indiquent les restaurations faites par Alexandre, fils du conquérant macédonien, et par l'un des Ptolémées. Toute la partie nord des édifices de Louqsor est d'une autre époque; ils formaient un monument particulier, quoique lié par la grande colonnade à l'*Aménophion*, ou palais d'Aménophis. C'est à Rhamsés-le-Grand (Sésostris) que l'on doit ces constructions. C'est ce qui explique très-bien pourquoi ces deux grands édifices ne sont pas sur le même alignement, défaut choquant, remarqué par tous les voyageurs, qui supposaient, à tort, que toutes ces constructions étaient du même temps, et formaient un seul tout.

Les deux célèbres obélisques de granit rose, de plus de 70 pieds de hauteur, sont aussi de Rhamsès-le-Grand. Les deux Pylones, superbes massifs, formant des tableaux d'environ 50 pieds, chacun, retracent les victoires de ce conquérant. Les peuples combattus par les Égyptiens étaient des Asiatiques, qu'à leur costume, on peut reconnaître pour des Bactriens, des Mèdes et des Babyloniens. Le pays de ces derniers est expressément nommé (*Naharaïna-Kah*), le pays de Naharaïna, la Mésopotamie, dans les inscriptions d'Ibsamboul, ainsi que les contrées de *Schôt, Robschi, Schbatoun, Marou, Bachoua,* qu'il faut chercher nécessairement dans la géographie primitive de l'Asie-Occidentale. Une partie de la décoration de ce *Rhamesséïon* ayant été effacée, vers le 6e siècle avant J. C., les bas-reliefs furent remplacés par de nouveaux qui existent encore : ceux-ci représentent le chef de la XXIVe dynastie, *Schabak*, le conquérant éthiopien *Sabaco* ou Sabacon, qui gouverna long-temps l'Égypte avec douceur. Ce sont les seules sculptures de ce règne, que M. Champollion ait rencontrées en Égypte. Il termine sa 12e lettre en annonçant pour la prochaine, une description des tombeaux des rois thébains, qu'il exploitait alors.

Cet extrait, tout informe qu'il est, suffira, nous l'espérons, pour donner une idée du haut intérêt des travaux et des découvertes de notre compatriote, et pour faire vivement désirer la suite de son attachante narration. A. D. V.

MÉLANGES.

116. Société de Géographie en Prusse.

Le 20 avril 1828, il s'est formé à Berlin une Société de géographie qui s'assemble le premier samedi de chaque mois, pour s'occuper d'objets relatifs à la géographie et aux sciences qui s'y rattachent, et pour entendre la lecture des mémoires de ses membres. Elle compte déjà 30 membres, parmi lesquels figurent MM. *de Chamisso*, *Zeune*, *Enke*, *Kloeden*, etc. Elle a choisi pour président le célèbre géographe *Ritter*. Les règlemens ont été insérés dans plusieurs journaux allemands.

117. Passage des ouvriers a Würzbourg.

Parmi les 19,000 compagnons ouvriers qui ont passé à Würzbourg pendant l'année 1828, on a compté 1,600 cordonniers et presqu'autant de tailleurs. (*Allg. Handl. Zeitung*; 1829, janv., n° 5.)

118. Nouvelles découvertes en Afrique.

M. Ashmun, agent de la Compagnie de Washington pour les colonisations en Afrique, écrit ce qui suit : « L'excursion d'un de nos gens à une distance de cent quarante milles dans l'intérieur nous a fait découvrir une nation nombreuse et policée au-delà de tout ce que j'aurais pu imaginer; le même individu vient de s'y diriger de nouveau, et, à son retour, je ferai part au Comité des détails que ces deux voyages m'auront mis à même de recueillir. Nous sommes à 50 lieues d'un pays parfaitement bien cultivé, où le cheval sert comme chez nous aux emplois domestiques, où une étendue considérable de terres est défrichée et enclose, où tout ce qui est réellement nécessaire aux besoins comme aux douceurs de la vie est produit par le sol, ou manufacturé par l'industrie; où l'arabe écrit sert à entretenir les communications journalières; où d'abondans marchés et des foires régulières sont établis, et où enfin les habitans possèdent un degré d'intelligence et de civilisation peu compatible avec les qualités ordinaires et les notions que nous avons jusqu'ici entretenues des peuples de Guinée. » (*Phare du Hâvre*, 13 octobre. — *Journ. des Débats*; 16 *id.* 1827.)

119. Nécrologie de Gliemann. (*Dansk Literat. Tidende*; 1828, n° 44.)

Jean George Théodore Gliemann, né en 1793, dans le pays d'Oldenbourg, avait fait ses études en Danemark. Déjà, dans sa première jeunesse, il se plaisait à dessiner des cartes. En 1817, il publia le 1er vol. d'une description géographique des États danois, comprenant le Danemark et les duchés du Continent. Le 2e vol., qui devait traiter des îles Faroer, du Groenland, de l'Islande et des colonies danoises, n'a pas paru. Vers ce temps, on fit un fonds pour mettre Gliemann à même, pendant 5 ans, de recueillir des matériaux pour un nouvel atlas du Danemark; mais les circonstances firent échouer ce projet. Cependant, Gliemann fit paraître, en 1819, un atlas de 23 cartes et un tableau statistique pour les écoles, qui eut beaucoup de débit. L'année d'après, il fit paraître une carte des postes du Danemark, et, en 1821, il mit au jour une carte générale de ce royaume, en 4 feuilles, la meilleure qui ait encore paru. Il avait toujours le projet de publier, sur un plan très-vaste, une description du Danemark. A cet effet, il commença par donner, en 1821, une description très-détaillée du bailliage de Copenhague, devant former le 3e volume de sa grande description. Ce gros vol. fut imprimé avec les secours du gouvernement. En 1824, il fit paraître à Altona une description de l'Islande. L'année suivante, il commença la publication des cartes des bailliages du Danemark, par la voie lithographique; 25 de ces cartes ont paru, et il y en a 7 que Gliemann a dessinées. Une maladie de poitrine enleva cet homme laborieux le 28 juillet 1828. D.

120. Notice sur la vie de M. Pacho; par M. de la Renaudière, secrét. génér. de la Soc. de géographie. 8 p. in-4°. Paris, 1829; Firmin Didot.

Cette notice doit être mise à la tête du voyage de Pacho à la Cyrénaïque. Il en a été tiré quelques exemplaires à part. Pacho, né en Piémont, était peintre; il cherchait à tirer parti de son talent en Égypte, où était établi son frère en qualité de négociant. Il visita la Basse-Égypte au commencement de 1823, et y dessina beaucoup de sites et de monumens, sans aucun fruit

pour sa fortune; un fabricant suisse, au Caire, le mit à même de visiter aussi les Oasis. Il désirait étendre ses explorations, surtout du côté de la Cyrénaïque, dont l'avaient souvent entretenu les Arabes Aoulad-Aly, dans l'Oasis d'Ammon; Salt, consul général d'Angleterre, lui apprit que la Société de géographie à Paris proposait justement un prix pour l'exploration de cette contrée; il fallait des fonds pour cette expédition; ils lui furent avancés par le même M. Guyenet, aux frais de qui il avait parcouru les Oasis. Les résultats du voyage de Pacho sont maintenant connus du public par sa relation et par le grand nombre de planches qui l'accompagnent. M. de la Renaudière analyse rapidement ce voyage, indique les points sur lesquels Pacho a porté ses investigations, et caractérise en peu de lignes ce beau travail. On suit avec un vif intérêt, dit l'auteur de la *Notice*, les détails topographiques et archéologiques nombreux, nouveaux et empreints du cachet de l'exactitude. Les dessins de ruines, les copies d'inscriptions antiques méritent les mêmes éloges. M. Pacho sait l'art de transporter son lecteur sur les sites mêmes, par des descriptions vivantes, et de l'initier aux mœurs des habitans par des tableaux pleins de fraîcheur, de mouvement et de variété. Tout ce qui tient à la géographie comparée décèle le savant consciencieux, lors même qu'il se trompe, et toujours l'implacable ennemi des systèmes. M. Pacho aime à peindre les masses, à grouper les objets analogues ou dissemblables, seul moyen de les faire bien connaître. Son style, généralement nerveux et brillant, s'anime sous l'influence des lieux et des souvenirs, etc. »

On sait qu'étant revenu à Paris en 1825, Pacho obtint le prix proposé par la Société de géographie, et qu'il commença, peu de temps après, la publication de son ouvrage. L'impression n'en était pas encore achevée, lorsqu'une sombre mélancolie, en allumant son sang, le porta à un acte de désespoir qui termina sa vie.

La notice de M. de la Renaudière est pleine d'intérêt et écrite avec l'élégance que le secrétaire général de la Société de géographie sait répandre sur toutes ses notices, ainsi que sur ses morceaux géographiques. D-G.

TABLE

DES ARTICLES DU CAHIER DE JUILLET 1829.

Géographie et Statistique.

GÉOGRAPHIE ANCIENNE. — *Commentarius geographicus in Arrianum*; P. O. Van der Chys 1
EUROPE. FRANCE. Recherches statistiques sur les forêts de la France; Faiseau-Lavanne 2
Importations et exportations de chevaux de 1823 à 1827 (France). 5
Formation d'une Société de naufrages; Castéra 6
Budget de Paris. — Tableau analytique des dépenses (1827) 9
Mémoire d'une réunion de propriétaires, etc., sur les constructions, etc. de Paris 12
Notes statistiques sur les grands et petits Séminaires (Loire et Rhône) 14
PAYS-BAS. — Colonie des frères Moraves à Zeist 15
GRANDE-BRETAGNE. — Navigation à la vapeur. — Sociétés de bienfaisance. — I. *A new companion for Oxford:* Nouveau guide d'Oxford, etc. — II. *The Oxford university and city guide*: Guide pour l'université et la ville d'.... — *The new Cambridge guide:* Nouveau guide pour Cambridge. — *A descriptive account of the north western division of Sommersetshire:* Description de la partie N. O. du Sommersetshire; J. Rutter 16
RUSSIE. — Jonction du Volga avec la Moskva 19
Notes sur l'élévation de l'eau à St-Pétersbourg, etc 21
Institut Kalmouk à St-Pétersbourg, etc. — Exposition des produits industriels à *id.* — *Oukazatiel impératorskago moskofskago ouniversitèta;* Guide de l'université impériale de Moscou, etc 22
Sur la ville de Kherson, etc 24
Statistique de la Pologne 27
Rocznik instytut ow religiynych, etc.: Annuaire des établissemens religieux et d'éducation, de Pologne 29
Presse polonaise 37
DANNEMARK. — *Fortegnelse over de i Aaret* 1827, etc.: Notice des livres publiés à Copenhague, 1827; Diechmann 38
ALLEMAGNE. — Situation commerciale de l'..... *ib.*
Progrès de la navigation du Rhin 39
Statistique des sept universités prussiennes; 1820-1828 40
I. Notes statistiques sur Berlin 43
II. *Berliner Taschenbuch*, etc.: Almanach de Berlin pour 1829. — III. *Der Berliner Nachweiser*, etc.: Indicateur de Berlin; Ch. Goedicke 44
Université de Heidelberg. — Instruction publique de la Bavière, en 1828. — Notes statistiques sur la Bohême. — I. Produits de l'industrie, exposés à Prague en 1828 45
II. De la consommation de la houille en Bohême 47
Philosoph.-histor.-geograph. Untersuchungen, etc.; Recherches philosoph., histor., etc. sur l'île d'Helgoland; F. Von der Decken.... 49

Population de Munich. — Nouvelle route du Splugen..... 50
Helvétie. — *Statistica della Svizzera*: Statistique de la Suisse; E. Franscini..... 52
Rapports des imprimeries et des presses avec la population de la Suisse..... 62
Espagne. — Dépôt royal hydrographique de Madrid..... 64
Informe y proyecto de un Canal, etc.: Projet d'un canal de navigation, etc., de Séville à Cordoue; Don José Agustin de Larramendi. 66
Asie. — Description de la ville d'Erzerum..... 69
Indes-Orientales. — *The East India Gazetteer*: Le Nouvelliste des..... ; Walter Hamilton..... 70
Commerce des Indes..... 73
Montagnes du Mahabulesbwar..... 77
Pays-Bas indiens. — Population de l'île de Bombay..... 78
Anuraiapura, ancienne ville de l'île de Ceylan..... 79
Revenus de l'île de Java..... 80
Tibet, Chine et Cochinchine. — Description du Tibet; le père Hyacinthe..... 81
Sur Thong-chou-fou et son commerce de frai de poisson..... *ib.*
Ouverture d'un nouveau canal en Cochinchine. — Port de Ko-Si-Chang..... 82
Glaciers flottans au-delà du Cap de Bonne-Espérance..... 85
État de l'esclavage à l'île Maurice..... *ib.*
Rachat des esclaves au Cap de Bonne-Espérance..... 96
Afrique. — Madagascar..... 97
Amérique. — Exportation des grains du Canada..... *ib.*
I. Notes statistiques sur les États-Unis anglo-américains. — Évêques desdits États. — II. Importation de vins aux *id.*..... 98
II. Importations et exportations de Salem, Boston, etc..... 99
IV. Manufactures de verreries aux États-Unis. — V. Population du Comté d'Érie et de celui de New-York. — VI. Population de Boston. — VII. Mortalité à *id.* — VIII. Nombre des pauvres dans les hôpitaux de Philadelphie..... 100
IX. Commerce du charbon de terre à *id.* — X. Bateaux de vapeur à New-York. — XI. *id.* à Cincinnati..... 102
XII. Navigation occidentale aux États-Unis. — XIII. Écoles indiennes. — XIV. Progrès des écoles indiennes. — XV. Noirs libres de la Trinité..... 103
Statistique du Mexique. — Aperçu sur la ville de Guatémala..... 105
Notes statistiques et économiques sur le Paraguay; Rengger et Longchamp..... 107
Australie. — Océanie. — I. *Remarks on the Philippine islands*, etc.: Remarques sur les îles Philippines, etc..... 118
II. Les îles Philippines..... 122
Usage des liqueurs fortes dans l'Australie. — Sur les îles d'Harvey (Mer du Sud)..... 127

Plans et Cartes.

Atlas géogr., ecclésiastiq. et départemental de la France; Charles... 132
Topographische Carte des Rheinstroms: Carte topogr. du cours du Rhin..... 132
Panorama des Rheins: Panorama du Rhin; J. W. Delkeskamp.... 133
Quelques mots sur la carte géographique spéciale de l'Allemagne; par MM. Reymann et Berghaus..... 134

Carte générale oro-hydrographique de la Bohême, Moravie, et Silésie autrich.; R. V. L. 1
Kreiskarten des Kœnigreichs Boehmen : Cartes des cercles du royaume de Bohême; Kreybich 1
Observations du Baron Wrangel sur la Carte de la Côte, partant de la rivière Indiguirka jusqu'au détroit de Béring 1

Économie publique.

I. Économie politique; — *auteur*, Schmalz; *traducteurs*, H. Jouffroy et Fritot. — Nouveaux principes d'économie politique, 2e éd.; J. C. L. Simonde de Sismondi. — III. Traité élémentaire de la Richesse individuelle et de la Richesse publique, etc.; Louis Say (de Nantes). — IV. Cours complet d'économie politique pratique, etc.; J. B. Say. — V. Théorie des richesses sociales; Fréd. Skarbek. — VI. Économie politique; Jos. Droz. — VII. *Id. Revue encyclopédique* 1
Histoire de Michel Lambert 1
Jahrbücher der Geschichte und Staatskunst : Annales de l'histoire et de l'économie politique; Ch. H. L. Poelitz 1
De la liberté du Commerce et du système prohibitif; etc. 1
Utilité de l'émigration pour le commerce 1
Requête présentée aux Ministres du Roi par la *Commission d'Enquête de la librairie de Paris* 1
Discours de M. Firmin Didot, député, etc. Sur l'*Imprimerie royale*. 1

Voyages.

Journal d'un Voyage de Calcutta à la Chine 1
Extrait de la relation d'un Voyage en Groënland; De Lœwenœrn .. 1
Voyage aux Colonies russes de l'Amérique; Achille Schabelski 1
I. *Travels in Mesopotamia* : Voyages en Mésopotamie, etc.; J. S. Buckingham. — II. Description de Diarbekr 17
I. *The mission to Siam and Hué*, etc.; G. Finlayson et sir Th. Stamfort Raffles. — II. *Capitain Burney's travels to Siam* : Voyage à Siam par le capit. Burney. — III. Coup-d'œil rapide sur la Cochinchine; Purefoy 18
Expédition scientifique en Égypte, — Voyage de M. Champollion jé (*Suite*), — 8e, — 11e lettres 18

Mélanges.

Société de géographie en Prusse 19
Passage des ouvriers à Würzbourg ..... *ib*
Nouvelles découvertes en Afrique ..... *ib*
Nécrologie de Gliemann 19
Notice sur la vie de M. Pacho; De la Renaudière 19

ERRATA.

Tom. XVIII (juin 1829), l'article sur la *Pétition des propriétaires de vignes*, qui finit à la p. 493, et qui est signé par erreur des initiales V. F. devait l'être des initiales A. D.

PARIS. — IMPRIMERIE DE A. FIRMIN DIDOT,
RUE JACOB, N° 24.

BULLETIN

DES SCIENCES GÉOGRAPHIQUES,

ÉCONOMIE PUBLIQUE; VOYAGES.

GÉOGRAPHIE ET STATISTIQUE.

121. Die Schnitsch, eine Station des alten Landhandels. La *Schnitsch*, station du commerce des anciens, par terre; par Charles Wunster. Gr. in-8°, av. 1 lithogr.; prix, 1 thlr. Leignitz, 1827; Kuhlmey. (*Blœtter für liter. Unterhaltung;* janv. 1829, n°. 20.)

La *Schnitsch* est une petite étendue de territoire située sur la frontière N.-O. de la Silésie, non loin de Tschirnau et de Boianovo. Elle a la figure d'un marteau, sur une demi-lieue de long, et consiste en 12 langues de sable larges d'environ 5 à 700 pas. Elle est aujourd'hui plantée de peupliers. L'auteur, qui a lu que les Phéniciens faisaient un grand commerce d'ambre, prétend que ce peuple, qui s'entendait si bien en spéculations commerciales, a du être en relations immédiates avec les habitans du pays où se recueille cette production. Mais la route par mer leur présentant des obstacles insurmontables, il ont dû s'en frayer une par terre, et aller établir la station de ce commerce dans la Schnitsch, où l'on a découvert quelques morceaux d'ambre brut. Pour appuyer cette opinion étrange, M. W. entre dans des détails sur le commerce maritime des anciens peuples, particulièrement des Phéniciens; sur les différens articles de ce commerce, tels que la pourpre, les étoffes de Sidon, le verre et l'ambre qu'ils exportaient aussi par terre. Pour se procurer ce dernier, ils pénétrèrent jusque chez les farouches Jutlandais, recherchèrent quelle était la véritable patrie de cette production, et jugèrent, lorsqu'ils l'eurent trouvée en Prusse, de l'impossibilité qu'il y avait à l'emporter par mer, à travers les écueils nombreux, les bancs de sables, les bas-fonds et autres obstacles insurmontables que leur of-

frait cette route de retour. Ils cherchèrent alors une voie par terre, et trouvèrent qui l'unique moyen que leur restait était d'aborder en Jutland, et de se frayer un chemin à travers les forêts et les rochers jusqu'aux côtes de Prusse. L'auteur indique Trieste, l'ancienne *Tergestum*, comme le point de débarquement des Phéniciens. De là ils se rendaient en Prusse, par terre. Ils pénétrèrent, à travers l'Autriche méridionale, jusqu'au Danube, dont ils suivirent le cours jusqu'à l'embouchure de la Marche. Ils naviguèrent sur cette dernière rivière, après avoir passé le Danube, et parvinrent jusqu'au passage des Carpathes près de Jablunka. Ils longèrent l'Elsa qui se jette dans l'Oder, non loin d'Oderberg, arrivèrent à la Neisse, qui les mena dans les environs d'Auras. Le chemin d'Auras, par Stroppen, conduit, au nord, dans la Schnitsch. Les voici donc arrivés à leur station. M. Wunster distingue une station d'un camp, par ces ruines et par ce foyer de maçonnerie placé au bord d'une rivière, ou au pied d'une montagne, qui caractérisent toujours ce dernier; tandis qu'on reconnaît une station aux monumens de toute espèce, tels que tombeaux, digues, murs, etc., qu'on y trouve. Plus tard, les Romains utilisèrent cette station, et y construisirent des beffrois. L'auteur ne s'appuie dans ses conjectures sur aucune autorité. Quant aux deux morceaux d'ambre brut, aux urnes, vases, fers de lance, monnaie romaine, pétrifications, trouvés dans la Schnitsch, tout cela ne prouve pas plus, que tout ce que l'auteur cite à l'appui de son assertion, que les Phéniciens aient autrefois visité ce petit coin de terre et de sable. G.

122. NOTICE SUR LA LONGÉVITÉ AU COMMENCEMENT DU XIXe SIÈCLE; par M. BENOISTON DE CHATEAUNEUF, communiquée à l'Académie des sciences dans sa séance du 3 août 1829 (1).

La rouille des vieux âges s'efface chaque jour en Europe. L'état social y subit de nombreux changemens. Les véritables intérêts de l'homme sont mieux étudiés, mieux connus; sa personne, ses biens sont plus respectés, plus indépendans. D'heureuses découvertes l'ont affranchi de maladies cruelles; des lois meilleures, une aisance plus générale lui donnent une existence plus facile et plus douce.

(1) Cette notice a déjà été insérée dans un journal (l'*Universel* du 20 août 1829); nous la reproduisons ici avec quelques modifications qui nous ont été communiquées par l'auteur.

La fin du 18e siècle et le commencement du 19e ont vu ces changemens qui doivent avoir une grande influence sur la durée de la vie humaine. C'est une ère nouvelle qui a commencé pour l'Europe. Il n'est pas sans utilité de réunir sur la longévité actuelle, les élémens qu'un quart de siècle a déjà fournis, et d'en constater les résultats. Ils pourront dans vingt-cinq années donner lieu à des rapprochemens intéressans. Les sciences auraient fait des progrès bien plus rapides, si le présent s'était toujours occupé de léguer quelque chose à l'avenir.

J'ai voulu savoir combien, sur cent personnes, il en arrivait aujourd'hui à 60 ans. J'ai préféré cet âge à un autre plus avancé, d'abord parce que les chances d'y parvenir étant plus nombreuses, il devient plus intéressant de les connaître, ensuite parce que c'est là la véritable époque de la vieillesse de l'homme. Elle commence alors pour lui. Mais c'est une vieillesse encore pleine de force et de verdeur; l'homme n'a rien perdu de sa vie sociale, de sa vie de relation. Le triste et stérile avantage d'accomplir un siècle d'existence ne prouve rien autre chose, sinon qu'en cet âge de l'extrême décrépitude, les mouvemens qui constituent la vie physique, peuvent s'exécuter encore, mais l'intelligence n'est plus; sa lumière est éteinte.

Les élémens qui composent le tableau suivant appartiennent tous, à l'exception de deux ou trois, au commencement de ce siècle; la plupart sont officiels. J'ai mis quelque soin à les rassembler; j'indique les sources où je les ai puisés. J'y joins les nombres, pour qu'on puisse vérifier les calculs. Ce sont des garanties qu'on ne doit point négliger dans ces sortes de travaux, et qui les appuient auprès de ceux qui peuvent les juger. Chaque jour on s'éclaire davantage, on recueille les faits avec plus de soin et dans un but mieux déterminé. Riches de documens plus complets, dont nous ne possédons encore qu'une partie, ceux qui nous suivent reverront nos travaux, et des résultats mieux constatés, plus certains, seront le fruit de ces nouvelles études.

frait cette route de retour. Ils cherr ... *personnes sur*
terre, et trouvèrent qui l'unique ... *ent du 19e*
d'aborder en Jutland, et de se ...
forêts et les rochers jusqu'aux ...
Trieste, l'ancienne *Tergestum* ... 65
des Phéniciens. De là ils se ...
pénétrèrent, à travers ...
nube, dont ils suivire ...
Marche. Ils naviguèr ...
passé le Danube, e ... » 1.
près de Jablunka ... » 152,0
» 12,757
loin d'Oderber ... 4 » 126,750 13,0
,753 » 350,336 26,47
environs d'A ...
duit, au nor ...
tion. M. V ... ans.
... ans.
nes et r ... ré aux Alpes maritimes.
... epartement de Montenotte, par M. le comte de Chabrol.
ou au ... uisse, par M. Simond.
... rapport de la commission de récensement pour 5 ans, 1820—25.
nier ... s John Sinclair, Statistique d'Écosse.
... ules de M. Quetelet pour 16 ans, sur Amsterdam, Bruxelles et Tournay.
tr ... Sur 8 ans; voir la *Revue britannique*, n° 18, 1826; et l'almanach anglais intitulé : *Compendium*.
(11) Sur 7 ans. Statistique d'Écosse de John Sinclair.
(12)
(13) 16 ans. Table de Friedlaender dans le tom. 34 du Dictionnaire des sciences médicales, article *Mortalité*, et les recherches statistiques du préfet de la Seine.

Le canton de Vaud en Suisse, le Quercy en France, l'Écosse dans la Grande-Bretagne, et le comté de Nice au pied des Alpes, se distinguent dans le tableau par une longévité beaucoup plus grande. Ces pays sont cependant placés sous des latitudes bien différentes (43 et 55°), mais ils se ressemblent par un climat spécial; ce sont des pays de montagnes, et l'on connaît leur influence sur la durée de la vie. Son cours moyen, par exemple, est de 36 ans à Vitrolles-les-Martigues, bâti sur une colline dont le terrain est sec et planté d'oliviers; de 31 ans à Cabrières, situé sur un rocher. Mais il est à Fréjus de 22, et de 18 ans dans les marais de la Dombes. L'on vit longtemps sur la cîme élevée des montagnes, comme on meurt vite au milieu des marais et des eaux stagnantes. Ce sont là des effets entièrement dûs à des localités spéciales. L'aisance ou la misère peuvent les affaiblir, mais non les faire disparaître.

En réunissant ensemble tous les rapports du tableau ci-

frait cette route de retour. Ils cherchèrent alors une voie par terre, et trouvèrent qui l'unique moyen que leur restait était d'aborder en Jutland, et de se frayer un chemin à travers les forêts et les rochers jusqu'aux côtes de Prusse. L'auteur indique Trieste, l'ancienne *Tergestum*, comme le point de débarquement des Phéniciens. De là ils se rendaient en Prusse, par terre. Ils pénétrèrent, à travers l'Autriche méridionale, jusqu'au Danube, dont ils suivirent le cours jusqu'à l'embouchure de la Marche. Ils naviguèrent sur cette dernière rivière, après avoir passé le Danube, et parvinrent jusqu'au passage des Carpathes près de Jablunka. Ils longèrent l'Elsa qui se jette dans l'Oder, non loin d'Oderberg, arrivèrent à la Neisse, qui les mena dans les environs d'Auras. Le chemin d'Auras, par Stroppen, conduit, au nord, dans la Schnitsch. Les voici donc arrivés à leur station. M. Wunster distingue une station d'un camp, par ces ruines et par ce foyer de maçonnerie placé au bord d'une rivière, ou au pied d'une montagne, qui caractérisent toujours ce dernier; tandis qu'on reconnaît une station aux monumens de toute espèce, tels que tombeaux, digues, murs, etc., qu'on y trouve. Plus tard, les Romains utilisèrent cette station, et y construisirent des beffrois. L'auteur ne s'appuie dans ses conjectures sur aucune autorité. Quant aux deux morceaux d'ambre brut, aux urnes, vases, fers de lance, monnaie romaine, pétrifications, trouvés dans la Schnitsch, tout cela ne prouve pas plus, que tout ce que l'auteur cite à l'appui de son assertion, que les Phéniciens aient autrefois visité ce petit coin de terre et de sable. G.

122. Notice sur la longévité au commencement du xixe siècle; par M. Benoiston de Chateauneuf, communiquée à l'Académie des sciences dans sa séance du 3 août 1829 (1).

La rouille des vieux âges s'efface chaque jour en Europe. L'état social y subit de nombreux changemens. Les véritables intérêts de l'homme sont mieux étudiés, mieux connus; sa personne, ses biens sont plus respectés, plus indépendans. D'heureuses découvertes l'ont affranchi de maladies cruelles; des lois meilleures, une aisance plus générale lui donnent une existence plus facile et plus douce.

(1) Cette notice a déjà été insérée dans un journal (l'*Universel* du 20 août 1829); nous la reproduisons ici avec quelques modifications qui nous ont été communiquées par l'auteur.

La fin du 18e siècle et le commencement du 19e ont vu des changements qui doivent avoir une grande influence sur la durée de la vie humaine. C'est une ère nouvelle qui a commencé pour l'Europe. Il n'est pas sans utilité de réunir sur la longévité actuelle, les éléments qu'un quart de siècle a déjà fournis, et d'en constater les résultats. Ils pourront dans vingt-cinq années donner lieu à des rapprochements intéressants. Les sciences auraient fait des progrès bien plus rapides, si le présent s'était toujours occupé de laisser quelque chose à l'avenir.

J'ai voulu savoir combien, sur cent personnes, il en arrivait aujourd'hui à l'âge mûr. J'ai préféré cet âge à un autre plus avancé, d'abord parce que les chances d'y parvenir étant plus nombreuses, il devient plus intéressant de les connaître, ensuite parce que c'est là la véritable époque de la vieillesse de l'homme. Elle commence alors pour lui. Mais c'est une vieillesse encore pleine de force et de vaillance; l'homme n'a rien perdu de sa vie sociale, de sa vie de relation. La tête et cette avantage d'accomplir un siècle d'existence ne prouve rien autre chose, sinon qu'on est âgé de l'extrême décrépitude, les mouvements qui constituent la vie physique, peuvent s'exécuter encore, mais l'intelligence n'est plus; sa lumière est éteinte.

Les éléments qui composent le tableau suivant appartiennent tous, à l'exception de deux ou trois, au commencement du 19e siècle; la plupart sont officiels. J'ai mis quelque soin à les rassembler; j'indique les sources où je les ai puisés. J'y joins les sources, pour qu'on puisse vérifier les calculs. Ce sont des garanties qu'on ne doit point négliger dans ces sortes de travaux, et qui les apprécient auprès de ceux qui peuvent les juger. Chaque jour en s'écoulant davantage, on recueille les faits avec plus de soin et dans un but mieux déterminé. Riches de documents plus complets, dont nous ne possédons encore qu'une partie, ceux qui nous suivront recueillent nos travaux, et des résultats mieux constatés, plus certains, seront le fruit de ces nouvelles études.

Longévité actuelle en Europe, ou nombre des personnes sur qui arrivent à l'âge de 60 ans, au commencement du 19e s

				sur
Languedoc (1)	17,538	individus sur	68,400	25
Quercy (1)	4,392	»	10,930	40
Provence (2)	22,550	»	95,987	23
Toute la France (3)	87,381	»	355,200	24
Comté de Nice (4)	767	»	2,588	29
Piémont (5)	4,903	»	23,188	21
Suisse, Pays de Vaud (6)	958	»	2,720	35
Suède (7)	16,154	»	58,920	27
Écosse (8)	754	»	2,123	35
Pays-Bas (9)	23,890	»	100,000	22
Londres (10)	29,692	»	152,000	19
Glascow (11)	1,956	»	12,757	15
Vienne (12)	17,124	»	126,750	13
Paris (13)	92,753	»	350,336	26

(1) États ministériels sur 8 ans.
(1) Idem sur 5 ans.
(2) Idem sur 5 ans.
(3) Idem sur 7 ans.
(4) Voyage de M. Fodéré aux Alpes maritimes.
(5) Statistique du département de Montenotte, par M. le comte de Chabrol.
(6) Voyage en Suisse, par M. Simond.
(7) Dernier rapport de la commission de récensement pour 5 ans, 1820—25.
(8) D'après John Sinclair, Statistique d'Écosse.
(9) Tables de M. Quetelet pour 16 ans, sur Amsterdam, Bruxelles et Tourn
(10) Sur 8 ans; voir la *Revue britannique*, n° 18, 1826; et l'almanach anglais tulé : *Compendium*.
(11) Sur 7 ans. Statistique d'Écosse de John Sinclair.
(12)
(13) 16 ans. Table de Friedlaender dans le tom. 34 du Dictionnaire des science dicales, article *Mortalité*, et les recherches statistiques du préfet de la Sei

Le canton de Vaud en Suisse, le Quercy en France, l'É dans la Grande-Bretagne, et le comté de Nice au pied des Alp distinguent dans le tableau par une longévité beaucoup grande. Ces pays sont cependant placés sous des latitudes bie férentes (43 et 55°), mais ils se ressemblent par un climat sp ce sont des pays de montagnes, et l'on connaît leur influenc la durée de la vie. Son cours moyen, par exemple, est d ans à Vitrolles-les-Martigues, bâti sur une colline dont le rain est sec et planté d'oliviers; de 31 ans à Cabrières, sur un rocher. Mais il est à Fréjus de 22, et de 18 ans da marais de la Dombes. L'on vit longtemps sur la cîme é des montagnes, comme on meurt vite au milieu des mara des eaux stagnantes. Ce sont là des effets entièrement dûs localités spéciales. L'aisance ou la misère peuvent les affa mais non les faire disparaître.

En réunissant ensemble tous les rapports du tablea

dessus, qui ne vont pas au-delà de 30, et ne descendent pas au-dessous de 20, on trouve que le nombre moyen de ceux qui arrivent aujourd'hui à 60 ans, est de 25 $\frac{1}{4}$ sur cent, en Europe, mais qu'il y a quelques pays où ce nombre s'élève à 40, et d'autres où il s'abaisse jusqu'à 13 $\frac{1}{2}$. Dans une précédente note communiquée à l'Académie en 1826, je disais que la proportion n'était que de 20 il y a un demi-siècle, et de 14. 15 seulement pour la France. On voit qu'elle a bien augmenté depuis 50 ans.

Il faut, pour que la moitié d'une génération soit éteinte :

	ans.		ans.
En Provence.....	20	à Paris.....	32
à Amsterdam, Bruxelles et Tournay.....	20	en Écosse.....	39
à Londres.....	24	dans le pays de Vaud....	40
à Genève.....	28	dans le Quercy.....	46
en Suède.....	29	dans plusieurs provinces de France.....	24
dans le comté de Nice...	30		

Il faut toujours se rappeler que ces résultats ressortent de tables dressées pour de grandes villes, pour des capitales, où les émigrations et les immigrations continuelles font varier sans cesse les élémens de la population; où un grand nombre d'enfans envoyés en nourrice peu de jours après leur naissance, emportent au-dehors leur mortalité; et que ces causes, ainsi que d'autres encore, doivent influer sur l'exactitude des rapports, surtout pour les premiers âges. Les calculs ne s'écartent pas infiniment sans doute de l'état réel des choses; mais ils seraient bien plus sûrs, si l'on pouvait opérer sur un grand nombre d'individus pris au moment de leur naissance, et suivis jusqu'à leur mort. Toutefois il paraît bien constaté aujourd'hui que la mortalité diminue en Europe, et que la vie moyenne y augmente ainsi que la longévité; que les faits ont à leur tour pour conséquence immédiate l'accroissement de la population, et que cet accroissement lui-même est dû à un meilleur état social qui a répandu plus d'aisance dans les classes inférieures.

Au reste, si de bonnes lois et un peu d'aisance prolongent la vie, de bonnes mœurs, des désirs modérés et de douces vertus ne la conservent pas moins, et il y a encore cela d'admira-

ble dans la pratique du bien, qu'en en faisant aux autres on s'en fait à soi-même.

123. Aperçu statistique sur la durée moyenne de la vie dans les différentes parties de la France et dans ses rapports avec l'instruction, etc., où sont rectifiées quelques fausses allégations de M. Dupin; par M. Bigeon. In-8°. Toulon, 1829; Duplessis-Ollivault.

L'auteur a d'abord voulu rechercher quelle influence pouvaient avoir sur la durée de la vie en France, l'instruction, la richesse et les occupations habituelles des hommes. L'examen qu'il fait en premier lieu des tables de mortalité de la ville de Paris, montre que dans cette capitale la population femelle est plus nombreuse que la population mâle, et la vie moyenne des femmes plus longue que celle des hommes.

Les faits analogues que présentent d'autres contrées peuvent porter à généraliser ces premières observations.

Après avoir étudié quelques circonstances intéressantes de la loi de la mortalité des deux vies à différens âges, l'auteur passe à son principal objet. D'après ses calculs, la durée moyenne de la vie *varie considérablement* sur le sol de la France; les limites extrêmes sont 29 ans 3 mois dans le *Finistère*, et 46 ans 7 mois dans le département de l'*Orne*. L'examen superficiel d'un tableau présentant par département les naissances et mariages annuels, porterait à croire que c'est dans l'*Orne* que chaque citoyen a le moins de chances pour devenir époux et père; l'introduction de la vie moyenne dans le raisonnement conduit à un résultat directement opposé. Il faut également en tenir compte dans l'appréciation de l'instruction populaire d'après le nombre d'enfans qui fréquentent les écoles: si, de deux départemens, l'un a des écoles deux fois plus nombreuses proportionnellement à sa population, mais que, dans l'autre, la vie moyenne soit deux fois plus longue, il se trouvera dans chacun de ces départemens à peu près autant d'individus ayant reçu les bienfaits de l'instruction primaire.

On peut voir, dans les tables qui suivent l'ouvrage dont nous rendons compte, quels changemens cet examen apporte aux nombres qui ont servi à calculer les teintes d'obscurantisme, assignées à chaque département par M. Charles Dupin; en faisant ces modifications à sa carte, la palme de l'ignorance reste-

rait dévolue à la *Basse-Bretagne* contrairement aux conclusions du savant académicien.

C'est que, partant de ces mêmes principes, l'auteur montre clairement combien peu est *équitable* la loi actuelle de recrutement, et combien elle doit peser sur les divisions territoriales dans lesquelles la vie est plus longue. Il n'admet pas néanmoins que l'on puisse introduire la circonstance de la durée de la vie dans cette loi, de manière à en rendre l'application convenable, et il propose de substituer à l'article 6 des dispositions qui nous paraissent dictées par la plus rigoureuse justice.

Viennent ensuite des considérations générales qui ne sont que le développement d'un tableau placé à la fin du livre, et présentant pour chaque département, 1° la vie moyenne; 2° l'instruction populaire relative; 3° le revenu foncier moyen; 4° l'importance industrielle relative; 5° le rapport des naissances des deux sexes; 6° l'accroissement annuel de la population dans chaque département par l'effet de l'excédant des naissances sur les décès; 7° les émigrations; 8° les affluences annuelles. Le rapprochement des nombres de cette table amène quelques remarques nouvelles et piquantes sur les causes qui font varier le rapport des naissances des deux sexes, et sur la différence que présentent sous ce rapport les naissances légitimes et celles des enfans naturels; on y trouvera en outre quelques observations qui conduisent à admettre comme abrégeant la durée de l'existence, les causes suivantes :

La pauvreté foncière, la richesse industrielle, l'ignorance, l'agglomération des individus, la proximité des mers, indépendamment des causes locales dont l'influence est souvent bien plus puissante que ne peuvent l'être celles qu'on a désignées ci-dessus.

Des notes mathématiques, qui suivent ou accompagnent cet exposé, développent les méthodes de calculs suivies par l'auteur, méthodes généralement différentes de celles qui ont été employées jusqu'à présent, et dans lesquelles il a constamment tenu compte de l'accroissement de la population, qui a une grande influence sur les résultats. M. Bigeon, en indiquant quelques erreurs commises par des auteurs connus, s'attache à prouver la nécessité de ne pas se fier, dans de pareilles considérations, aux premières suggestions du bon sens, et la nécessité de les soumettre à des calculs parfois compliqués, dont il a dû faire usage. Enfin, dans

une courte appendice, il rapproche des résultats qui précèdent ceux qui ont été observés chez d'autres peuples ou à d'autres époques, principalement en Suède, où, depuis fort long-temps, les naissances et décès ont été soigneusement constatés, et où des recensemens fréquens par âges et par sexes, prouvent la véracité des autres documens.

Ces renseignemens montrent qu'en général en Angleterre, en Suisse, en Suède, etc., la vie moyenne diffère peu de ce qu'elle est en France, et que sa durée paraît avoir constamment augmenté depuis l'époque où l'on a commencé à constater régulièrement les décès. Nous y avons aussi retrouvé un fait digne d'observation, consigné dans Hérodote, et qui prouve que dans les temps historiques les plus reculés, la durée de la vie chez les Égyptiens était moindre qu'elle n'est aujourd'hui parmi nous. (*Archives du Var;* 4 juin 1829.)

124. I. Mémoire sur les os provenant de la viande de boucherie, dans lequel on traite de la conservation de ces os, de l'extraction de leur gélatine par le moyen de la vapeur, et des usages alimentaires de la dissolution gélatineuse qu'on en obtient; par M. d'Arcet, de l'Acad. des sciences. In-4° de 48 pp. avec planches. (Extr. des *Annal. de l'Industrie;* février 1829.)

125. II. Rapport fait en 1814, sur un travail de M. d'Arcet, ayant pour objet l'extraction de la gélatine des os, et son application aux différens usages économiques; par MM. Leroux, Dubois, Pelletan, Duméril et Vauquelin. In-8° de 19 p. Paris, 1829; Bachelier.

126. III. Mémoire sur les applications dans l'économie domestique de la gélatine extraite des os au moyen de la vapeur; par M. A. D. Puymaurin, directeur de la Monnaie roy. des Médailles. Lu à la Société d'encouragement, dans sa séance du 25 mars 1829. In-8° de 81 p., av. planch. Paris, 1829; madame Huzard.

Nous réunissons ces trois écrits sur une des applications les plus utiles de la science, application due, comme beaucoup d'autres non moins importantes, aux recherches de M. d'Arcet.

Dans le mémoire n° I, M. d'Arcet rappelle les anciens procédés mis en usage, depuis Papin, en 1681, pour extraire la géla-

tine des os, et en faire une substance alimentaire, les difficultés qui s'opposaient à une extraction complète, ainsi qu'à la conservation des os et de leur produit gélatineux, et enfin les moyens qu'il a employés depuis 15 ans, et qui constituent l'art d'extraire la gélatine des os à l'aide des acides. C'est du brevet d'invention et de perfectionnement obtenu par ce savant en 1817, brevet expiré et publié, qu'il extrait en majeure partie la description de son procédé. La partie scientifique et technique de cette description appartient au *Bulletin des sciences technologiques*. Nous n'avons à reproduire ici qu'une indication très-sommaire du procédé et ses résultats. L'écrit de M. d'Arcet est divisé en 12 chapitres. Le 1er traite de la composition des os, et de leur emploi comme substance alimentaire; le 2e, du broiement des os; le 3e, de leur conservation, qu'on obtient pour quelques jours en les tenant plongés dans l'eau courante, dans l'eau froide, renouvelée, ou mieux encore, dans une dissolution concentrée de sel marin. Mais, pour les conserver plusieurs années, il faut tremper à plusieurs reprises dans une dissolution de gélatine contenant environ 20 centièmes de gélatine sèche et chauffée jusqu'à 80 ou 90 degrés centigrades, les os nettoyés, concassés avec leur graisse, ou dégraissés avec soin au moyen de la vapeur ou de l'eau bouillante, et faire sécher ces os, ainsi enrobés de gélatine, sur un séchoir à l'air libre: en les traitant 1 ou 2 fois de la même manière, on épaissit à volonté la couche de gélatine. On opère ensuite la dessiccation complète dans une étuve chauffée seulement à 20 ou 25 degrés centigrades. Tels sont les moyens de conserver les os sans altération, aux moindres frais possibles. On les garde dans des sacs ou dans des tonneaux placés dans un endroit sec. L'emploi de ce procédé peut ouvrir une branche de revenus assez importante pour les hôpitaux, pour les autres grands établissemens, pour les ateliers de salaison, enfin pour tous les lieux de réunion où l'on recueille une grande quantité d'os propres : on les vendrait comme substance alimentaire pour les approvisionnemens de la marine et de la guerre, pour l'amélioration des soupes économiques, pour celle des nourritures végétales destinées à la classe indigente, et enfin pour l'usage des cuisines particulières. Dans le IVe chap., l'auteur parle des procédés employés jusqu'à présent pour extraire la gélatine des os. Il en montre l'insuffisance jusqu'à l'époque où il mit en pratique, il y a environ 15 ans, l'extraction

par le moyen des acides. Il décrit (chap. v), le procédé actuellement employé à l'hôpital de la Charité, pour y extraire en grand la gélatine contenue dans les os, et pour y préparer environ mille rations gélatineuses par jour. Il consiste à exposer les os à l'action de la vapeur, avec faible tension, au moyen de l'appareil décrit. Le chap. VI indique les précautions à prendre pour obtenir de bons résultats au moyen de cet appareil. Dans le chap. VII, l'auteur traite de la dissolution gélatineuse ainsi obtenue, et des différens usages que l'on en peut faire. Cette dissolution sans saveur, mais contenant autant de matière animale qu'on en trouve dans le meilleur bouillon à la viande, doit, étant convenablement aromatisée, soit avec des légumes ou leurs graines, prendre le premier rang après le bouillon de viande, et même avant, sous le rapport économique. Elle peut servir à animaliser le biscuit de mer, expérience faite pour l'approvisionnement du bâtiment avec lequel M. d'Urville a exécuté son voyage autour du monde, et pour fabriquer avec les farines avariées, ou avec les pommes de terre et le sucre de fécule, un pain à meilleur marché et aussi nutritif que le pain fait avec le meilleur froment. M. d'Arcet s'occupe en ce moment de recherches sur la fabrication de cette espèce de pain, et annonce avant peu la publication d'une note détaillée à ce sujet. Ce chapitre est terminé par les recettes qui ont le mieux réussi pour convertir en bon bouillon la dissolution gélatineuse prise à la sortie des cylindres. En faisant cuire dans 5 litres de gélatine dissoute 1 livre de viande désossée, avec 1 1/2 livre de légumes, on a un bouillon gras égal à celui que produiraient 4 livres de viande, sur lesquelles on peut ainsi économiser 3 livres, soit pour les faire rôtir ou apprêter, soit pour en employer la valeur à l'achat de tout autre aliment plus substantiel et plus agréable que la viande bouillie. Le chap. VIII indique les usages de la graisse que l'on extrait des os provenant de la viande de boucherie, et les moyens de l'avoir toujours de bonne qualité. L'auteur s'occupe, dans le chap. IX, du résidu que donnent les os après être restés, pendant 4 jours, exposés dans les cylindres à l'action de la vapeur comprimée, et des emplois de ce résidu. Les chap. X et XI traitent 1° de la production de la vapeur dont on a besoin pour extraire la gélatine des os renfermés dans les cylindres; 2° des différentes applications que l'on peut faire de l'appareil décrit dans ce mémoire. On trouve enfin, au chap.

XII et dernier, une légende explicative des figures qui y sont jointes.

Le titre du rapport n° II en indique suffisamment l'objet. Il fut fait en 1814, à l'époque où M. d'Arcet fit adopter par la marine et par l'administration des hôpitaux l'usage de la gélatine extraite des os par le moyen de l'acide hydrochlorique. Il a jugé utile de le faire réimprimer, au moment où il s'occupait de nouveau de cet objet. Ce rapport expose les résultats de ses premiers travaux, et indique les divers emplois de la gélatine extraite suivant sa méthode, à laquelle les commissaires rapporteurs donnent une approbation complète.

Le mémoire n° III contient l'exposition des procédés employés par l'auteur pour l'application par lui faite à la Monnaie des Médailles, de la méthode inventée par M. d'Arcet pour extraire la gélatine des os par la vapeur. On a vu que ce savant, enlevant par des acides, les sels calcaires qui font partie des os, avait d'abord créé un nouvel art d'en extraire la gélatine. Mais cette préparation par les acides ne pouvait avoir lieu qu'en grand, dans une usine spéciale et par l'emploi de diverses manipulations. En employant depuis, la vapeur, comme Papin, mais par des moyens différens, M. d'Arcet, par de sages précautions, a fait disparaître les causes qui pouvaient produire des accidens. D'après sa méthode, la tension ou la température de la vapeur ne peut varier que fort peu, et elle est calculée de manière à enlever aux os leur graisse et leurs principes nutritifs, sans pouvoir former d'ammoniaque, etc.; tous les phénomènes sont expliqués, les accidens sont prévus, et les moyens d'y remédier sont également indiqués.

L'appareil de la Monnaie des Médailles est établi sur le même principe que celui de M. d'Arcet. Mais M. de Puymaurin pense que les modifications qu'il y a apportées, peuvent en mieux approprier l'emploi à certains usages.

L'appareil de M. d'Arcet, dit-il, employé à l'hospice de la Charité, ne peut fournir que de la gélatine dissoute dans de l'eau. Cette dissolution versée dans les chaudières de la cuisine de l'établissement, y reçoit les autres préparations. L'appareil de M. de Puymaurin sert à la fois à la préparation des alimens et à l'extraction de la gélatine des os. Il n'exige aucune surveillance, aucun soin, et sa marche est régulière la nuit comme le jour.

Le nouveau procédé, appliqué d'après la méthode nouvelle de M. d'Arcet, fait disparaître les manipulations compliquées qu'exigeait l'emploi des acides; il est à la portée de tous, peut être établi partout, et le même appareil peut utiliser le produit au fur et à mesure de sa formation; la gélatine obtenue par la vapeur, est en dissolution dans l'eau; elle est employée directement à sa sortie des cylindres. On peut à volonté varier le titre du liquide, et le porter à la consistance des gelées; le produit se fait sous les yeux du consommateur; il a pu choisir les os, les laver, connaître leur origine; aucune substance acide ne peut plus exciter ses craintes : le consommateur devient producteur. Les dépenses sont l'achat des os et la production de la vapeur, objets si minimes, que le prix du $\frac{1}{2}$ litre de substance alimentaire non aromatisée (valeur de la graisse non déduite), ne coûte que 0,83 centièmes de centime; tandis que par l'emploi de la gélatine en tablettes, la même quantité coûterait 5 centimes environ.

« Ce nouveau procédé offre à l'humanité une nourriture saine, d'une préparation facile et qui prévient toute répugnance; il peut procurer à l'économie domestique des ressources inconnues et incalculables; (la viande boucherie seule fournit à Paris 10 millions de kilogrammes d'os, ce qui donne 800,000 bouillons par jour, environ). Il offre aussi à la bienfaisance le moyen de multiplier ses secours. »

« Ce procédé est essentiellement applicable aux hôpitaux, aux bureaux de distribution de secours en nature, aux fabriques, aux corps militaires sédentaires; il peut même être employé dans les villes de garnison, les équipages des vaisseaux, les ateliers de la marine, etc. »

Dans son mémoire, l'auteur rend d'abord compte du mode d'applications qu'il a employé et des résultats qu'il a obtenus. Il examine ensuite la question sous le rapport sanitaire et sous le rapport moral; il termine son exposé par des considérations générales et par la description de l'appareil qu'il a construit.

Le résultat de cette application à l'alimentation libre des ouvriers de la Monnaie des Médailles, a été pour eux une nourriture plus saine, plus succulente et beaucoup plus économique que celle qu'ils allaient chercher au dehors. Après avoir expliqué l'organisation volontaire des ouvriers sur le pied de l'ordinaire des soldats, M. de Puymaurin, par une série de tableaux,

fait connaître la nature et le prix de ration des alimens animalisés au moyen de la gélatine extraite des os à la vapeur. Cette ration de bouillon ou de ragoût, y compris les frais de production de la vapeur et de la cuisson, ceux de main d'œuvre et l'intérêt du prix capital de l'appareil, n'excède pas 11 c. 32 centièmes. Comparaison faite avec la dépense ordinaire d'un ouvrier au dehors, il y a pour lui économie de 35 c. 91 centièmes par jour, économie qui s'augmente en raison du nombre de rations qu'il a la faculté d'emporter pour sa famille. Les légumes, les pâtes, le riz animalisés avec la gélatine, en diminuant la consommation du pain, procurent à l'ouvrier une nouvelle et notable économie, tout en améliorant ses alimens. Le moral de l'ouvrier, qui évite ainsi des occasions de vice et de désordre, ne profite pas moins de ce régime; il s'accoutume à placer ses économies dans les caisses d'épargnes : une partie est employée à donner à sa famille une meilleure nourriture. Telle est l'heureuse influence pour les familles laborieuses, d'une application avantageuse des découvertes de la science. On lira avec intérêt dans ce mémoire les détails donnés par M. de Puymaurin sur les divers emplois que l'on peut en faire dans les grands établissemens, dans les casernes et sur les vaisseaux. Il a terminé cet écrit par une explication détaillée des planches descriptives de son appareil. A. D. V.

127. Des canaux exécutés par le gouvernement français depuis 1821 et 1822; par M. Artaud. In-8°. Paris. (*Revue encycl.*; août 1828, p. 444-446.)

1° L'administration des Ponts et Chaussées a ouvert, en 1821 et 1822, des emprunts montant à 129,200,000 fr., et s'est engagée à livrer au public à diverses époques, dont la plus éloignée est fixée à l'année 1832, une longueur de 2,153,268 mètres, ou 538 lieues de canaux. 2° Le but de l'article cité est de prouver, avec M. Artaud, que pas un seul des 13 projets auxquels s'appliquent ces engagemens, ne peut être achevé pour le terme que l'administration s'est elle-même fixé, terme expiré déjà depuis 18 mois pour tous ceux de 1821. Ajoutant à l'erreur de 47,910,000 fr., signalée dans les devis par le rapport du ministre de l'intérieur, en date du 20 mai 1828, celle de 19,720,000 fr., qui ont déjà été portés au budget pour les années 1822 à 1828, les auteurs de l'article et de la brochure

trouvent que ces canaux sont déjà, pour le pays, une charge de 197,820,000 fr.

M. Artaud a cherché à quoi tenaient de si affligeans mécomptes, et par quels moyens on pouvait combler le déficit. Il rapporte des extraits des rapports publiés par l'administration elle-même, et d'où il résulterait qu'une négligence bien impardonnable aurait présidé dans le choix des précautions dont elle devait s'entourer. Il signale particulièrement une erreur de 4 lieues de poste commise dans le projet du canal de la Loire, évalué à 187,166 mètres d'après les documens soumis aux Chambres en 1822, et dont le développement, d'après le rapport du ministre précité, devra être de 203,000 mètres. En résumé, il paraîtrait, d'après le calcul de M. Artaud, que les charges aujourd'hui résultantes de l'opération des canaux grèveront, pendant 37 ans, le budget d'une somme annuelle de 11,737,300 fr. En 1828, nous aurions déjà payé 5,472,911 fr. pour cet objet, et cependant la dégradation de nos routes est toujours croissante.

Pour remédier au mal déjà fait, M. Artaud voudrait « que les canaux fussent remis à des compagnies exécutantes, ou plutôt que, moyennant une concession perpétuelle de la propriété, les compagnies financières de 1821 et 1822 consentissent à se départir des avantages qui leur sont assurés. » A cette proposition, M. J. J. B., auteur de l'article cité, se demande quelle sera l'utilité de ces canaux, et s'il est vrai, comme on l'a prétendu, que plusieurs ne paieront pas même leurs frais d'entretien. « Voilà, dit-il, ce qui doit être l'objet d'enquêtes sérieuses, et c'est seulement quand elles auront été faites qu'on pourra se former une idée nette des moyens, non de réparer, mais d'atténuer les effets des opérations désastreuses où s'est jetée l'administration. » E. H.

128. Des moyens d'éteindre la mendicité. — I. Extinction de la mendicité dans le département de la Seine. (*Courrier français*; 21 sept. 1828.)

129. II. Mendicité. (*Nouveau journal de Paris*; 13 novembre 1828.)

130. III. Ordonnance du Préfet de police. (*Moniteur*; 27 nov. 1828, et *Nouveau Journal de Paris*; 2 déc. 1828.)

131. IV. Des dépôts de mendicité. (*Courrier français*; 5 janvier 1829.)

132. V. De la Mendicité. (*Universel*; 21 fév. 1829.)

133. VI. Coup-d'oeil sur la misère volontaire, ou Mendicité valide, détruite par la morale et le travail; par M. Laforest. In-8° de 44 pages; prix, 1 fr. Paris, 1828; Roy-Terry.

134. VII. De la Mendicité, de ses causes et des moyens de la détruire en France; par M. Bidault. In-8°; prix, 1 fr. Paris, nov. 1828; Delaunay.

135. VIII. Essai sur l'extinction de la mendicité en France; par M. Hippolyte Mansion. 171 p. in-12, avec tableaux; prix, 3 fr. 75 cent. Paris, 1829; Fontaine.

136. IX. De la suppression de la mendicité. (*Bulletin industriel de la Société d'agriculture, etc., de l'arrondissement de Saint-Étienne.* Tom. VI, n° 2, mars et avril 1828.)

137. X. Moyens d'éteindre et de prévenir la mendicité a Marseille, par M. N. Sigaud et Méry. Marseille, 1827. (*Revue encyclopéd.*; mars 1828.)

138. XI. The anti-pauper system. — Système contre la mendicité, avec des plans des maisons de travail de *Southwell* et de *Thurgarton*, et des instructions sur la tenue des livres; par le Rév. John Th. Becker. In-8°, pp. 58. Londres; Simpkin et Marshall.

139. XII. Projet d'extinction de la mendicité par l'établissement de maisons de travail, sous la surveillance d'une Société spéciale; par J. B. Jacquet. In-8° de 2 feuil.; prix, 1 fr. 50 cent. Paris, 1828; Servier.

140. XIII. Rapport fait a l'assemblée générale de la Société pour l'extinction de la mendicité dans la ville de Bordeaux; par le baron d'Haussez, alors préfet de la Gironde, etc. In-8° de 48 p., avec 1 pl.; prix, 2 fr. Bordeaux, 1827; Lanefranque frères.

141. XIV. — *Id.* — (*Revue Encyclopédique*; mars 1828, p. 772.)

Essayer d'éteindre la mendicité parmi nous est-il le rêve d'un ami de l'humanité, ou bien une grande et généreuse entreprise que le 19e siècle est appelé à voir naître et réussir? Le temps

seul peut résoudre le problème : du moins est-il toujours louable, toujours utile de chercher à secourir le malheur, à améliorer l'état du pauvre. Les écrivains dont nous citons ici les ouvrages ont examiné les causes de la mendicité, et en ont signalé un grand nombre.

Nous nous bornons à indiquer les analyses données par les feuilles quotidiennes que nous avons citées, des dispositions adoptées par l'autorité pour parvenir à l'extinction de ce fléau dans la capitale, préférant entrer dans quelques détails sur les écrits où l'on s'est spécialement occupé d'en chercher les remèdes.

Il nous semble qu'on pourrait les réduire à trois principales, le malheur, le goût du plaisir, et le défaut d'ordre? Ces deux derniers mobiles sont les causes perpétuelles de cet état de gêne et de malaise qui va chercher dans le jeu et la loterie des moyens de fortune, et n'y trouve qu'une nouvelle source de misère; il en résulte pour les âmes timides la mendicité et les vols, pour quelques âmes plus fortement trempées, les crimes domestiques et publics.

Le mal connu, il s'agit d'y porter remède. M. Laforest propose (n° VI) d'établir dans chaque division militaire des maisons centrales de morale et de travail.

Ces maisons seraient destinées à renfermer les mendians valides et les vagabonds d'*élite* (ce sont les expressions de l'auteur), à servir de prison aux enfans condamnés par la police correctionnelle, ou le tribunal de puissance paternelle, à être l'école manufacturière des orphelins, à offrir un asile de morale et de refuge aux prostituées, à devenir un atelier de travail, ouvert pendant le jour seulement, aux ouvriers momentanément sans ouvrage, aux domestiques hors de condition, aux jeunes forçats, aux prisonniers libérés.

Tels sont les moyens proposés par l'auteur, pour réprimer la mendicité valide, et restaurer les mœurs populaires.

M. Laforest a déjà dirigé, dans le département des Bouches-du-Rhône, un des dépôts créés en 1808, et un relevé officiel dressé par l'avocat-général attaché à la cour royale d'Aix en a prouvé l'influence directe et salutaire. Il a été constaté, dit M. Laforest, que, dans l'espace de six ans, 402 individus avaient été détournés de la prison, des maisons de force, de la chaîne ou de

l'échafaud. M. Bidault, auteur du second écrit (n° VII), distingue trois espèces de mendians; ceux qui ne peuvent pas travailler, ceux qui le pourraient mais ne le veulent pas, ceux qui, le pouvant et le désirant, ne trouvent point d'occupation. Afin d'approprier les secours aux besoins, il propose des asiles pour les invalides, des ateliers de prévoyance pour les gens sans aveu, des ateliers de secours pour ceux qui manquent d'ouvrage, enfin des communautés civiles et libres où les nécessiteux momentanés pourraient, sur le vû d'un certificat de bonnes mœurs, être logés, nourris, chauffés, éclairés et blanchis moyennant une légère rétribution mensuelle.

Au milieu des différentes mesures que l'auteur présente comme propres à éteindre la mendicité, il en est une qui nous paraît digne de fixer au plus haut degré l'attention du gouvernement, c'est la colonisation et le défrichement de nos terres incultes par des pauvres invalides auxquels on ferait les avances nécessaires. Mais, d'un autre côté, nous avons été surpris de voir M. Bidault former le vœu qu'on supprimât, ou du moins qu'on employât les grandes machines avec une extrême réserve. Nous, au contraire, nous voudrions les encourager, les perfectionner, les multiplier; car, sans parler de la nécessité de soutenir la concurrence commerciale, peut-être serait-ce un moyen indirect de rendre à l'agriculture les bras dont elle a besoin et que lui a ravis la fièvre industrielle.

L'auteur de l'*Essai sur l'extinction de la mendicité en France* (n° VIII), parle successivement de l'instruction à donner au peuple, de la nécessité de le contraindre au travail, etc.

Il fonde cette nécessité de travailler sur la nécessité de vivre, le droit de forcer l'homme au travail sur la théorie des obligations sociales; il établit des amendes pour punir les contraventions aux règles établies, et des ateliers pour procurer aux pauvres un moyen d'existence honorable. D'après son système, tout individu devrait justifier annuellement de ses moyens d'existence, ou, s'il ne peut donner cette garantie, entrer dans les ateliers nationaux; il n'en sortirait qu'après avoir appris un métier lucratif et réalisé une somme jugée suffisante pour aider quelque temps à ses beosins.

Suivant l'auteur, il faut voir, dans ces ateliers, de vastes maisons chauffées, éclairées, et distribuées de manière à rece-

voir des ouvriers de tout état. Ce ne serait pas des prisons, car il y aurait liberté; ce ne serait pas des asiles; car une légère rétribution devrait indemniser l'établissement, et légitimer ce séjour aux yeux du peuple. On n'y recevrait pas l'aumône; mais on y trouverait, suivant les besoins, ou du travail, ou des moyens de travailler, ou un lieu pour travailler.

L'institution ainsi annoblie, son utilité reconnue, on doit s'y rendre en foule. Pour y être admis, nulle difficulté, nulle entrave; plus de ces certificats d'indigence de nos bureaux de charité, source d'humiliation pour celui qui les reçoit, d'arbitraire pour celui qui les donne; enfin, liberté entière pour l'admission.

Après avoir donné les moyens de remédier à la mendicité actuelle, M. Mansion s'occupe de prévenir la mendicité future.

Sortant de la route ordinaire, il signale comme les véritables causes de l'état de misère en France, le mauvais système financier qui commande, dit-il, avec despotisme, et pressure avec tyrannie, au lieu d'administrer d'une manière paternelle; les dispositions de nos codes entièrement inconciliables avec une législation sur les mendians, et l'esprit de charité mal entendu qui entretient la mendicité. Créons donc un nouveau système financier, établissons des institutions fondées sur la règle inviolable du droit et du devoir; joignons à l'esprit de charité catholique les moyens suggérés par une bienfaisance éclairée, et le problème sera résolu.

M. Mansion met aussi l'instruction au nombre des moyens capables d'éteindre la mendicité. Mais ne pourrait-on pas lui demander quelle instruction il veut donner au peuple? Portée trop loin, elle pourrait être dangereuse; trop négligée, elle est inutile. Il faut au peuple une instruction appropriée à ses besoins. Alors quels ouvrages lui mettrez-vous entre les mains? Jetez les yeux sur ceux qui savent lire, et comptez ceux qui se servent de cet avantage pour acquérir des connaissances utiles. Ce qu'il faut surtout en France c'est une éducation morale, et un esprit public approprié à nos mœurs, à notre siècle. Ce qu'il faut, c'est réunir dans son sein deux classes, dont l'une diminue tous les jours, et l'autre naît à peine.

La 1re est celle des laboureurs, classe simple et laborieuse, qui nourrit la patrie, et seule peut donner une belle popula-

tion. Qu'avons-nous à la place? une masse de prolétaires nombreuse, trop nombreuse, qui déserte les champs qu'elle dédaigne pour le séjour des villes dont les plaisirs dangereux l'attirent, et qui devient ainsi dans leur sein un élément sans cesse renaissant de misère, de corruption et de désordre.

L'autre classe que nous appelons de tous nos vœux, naît à peine. Mais elle croîtra; elle se fortifiera avec nos institutions. C'est celle que formeront un jour parmi nous les jeunes gens de famille assez riches pour vivre de leur patrimoine, assez nobles de sentimens pour ne pas mendier, au sortir des bancs, les faveurs et les places. Il y a aussi, ce nous semble, de l'utilité à diriger des exploitations agricoles; il y a de l'honneur à remplir des fonctions gratuites avec autant de zèle qu'on en met aujourd'hui à s'acquitter de charges salariées; il y a de l'ambition à fonder la véritable aristocratie, nous voulons dire celle qui repose sur la fortune et le talent. E. F.

IX. L'auteur de cet article rapporte les causes de la mendicité à la fainéantise, à l'ignorance, au jeu, surtout à la loterie; il regarde comme des moyens propres à l'éteindre, les secours à domicile, et les caisses d'épargne formées pour les ouvriers. Il montre que l'individu qui peut mettre en réserve quarante centimes par jour (8 sous), aura à sa disposition au bout de 10 ans

Un capital de.....	1,871 fr.	28 c.
Au bout de 15 ans.....	3,221	8
20 ans.....	4,954	38
25 ans.....	7,176	58
30 ans.....	10,029	78

en prenant pour modèle de ces caisses d'épargne, celle de Paris qui, en 1826, possédait, tant en capital qu'en intérêts, 4 millions déposés par plus de 30,000 individus.

La caisse d'épargne de Lyon, fondée en 1822, avait reçu jusqu'au 31 décembre 1825, suivant l'auteur, 462,155 fr.

Il en avait été retiré..... 80,671

Il restait en caisse en numéraire et en rentes. 381,484

fournis par 1,028 déposans.

Ces faits sont intéressans, les remèdes indiqués par l'auteur pour détruire la mendicité nous semblent les véritables. Le travail et l'économie seront toujours les seuls moyens de la prévenir dans les classes inférieures. Mais quand elle existe, les se-

cours à domicile et des ateliers ouverts aux pauvres sont aussi à nos yeux les seuls moyens de la faire disparaître. B. de C.

X. Les auteurs signalent les mêmes causes que les autres pour la mendicité. Ils y ajoutent le mariage, dans les classes ouvrières; la *Revue encyclopédique* repousse cette idée avec autant de force que de raison. Le mariage est un stimulant pour l'ouvrier, comme pour sa famille. Il est aussi un moyen et une garantie de bonne conduite et de moralité. Une éducation appropriée aux besoins de cette classe aussi intéressante que nombreuse, est une dette de la société envers ses membres les moins favorisés. Quand elle leur aura fourni par une instruction convenable les moyens de s'assurer plus constamment et plus facilement la ressource du travail, elle ne craindra plus la multiplication des familles laborieuses, et il ne viendra dans l'idée à personne de prescrire un cens pour le mariage comme pour les élections. Ce n'est pas avec moins de raison qu'on s'est élevé dans le recueil cité plus haut, contre la proposition des amendes dont MM. Ségaud et Méry voudraient que l'on mulctât la charité publique. Infliger des amendes à la bienfaisance est une étrange idée. Ne permettez de l'invoquer qu'à ceux qui en sont dignes, ou plutôt efforcez-vous d'en régulariser l'exercice par de sages dispositions, et vous n'aurez point à en appréhender les erreurs. A. D. V.

XI. — Cet opuscule, dit la *Gazette littéraire de Londres*, évite avec soin les illusions théoriques, et au lieu de supposer ce qui, rigoureusement parlant, peut être fait, il entre dans des détails sur ce qui se pratique, démontrant ainsi les économies réelles qu'on est parvenu à obtenir en réduisant de 2,200 l. st. à 700 l. st. les dépenses annuelles de l'établissement de *Southwell*. L'auteur prouve que le vice et l'insuffisance relative des lois sur les pauvres, doivent être attribués en général, moins à une imperfection inhérente à ces lois, qu'au mode de leur exécution.

Le journal que nous avons cité donne, à cette occasion, de éloges à la *Constitution fraternelle fondée sur des principes légaux et scientifiques*, ouvrage sorti de la plume du même auteur (4e édition.) L.

XIII. — XIV. — Pour délivrer Bordeaux du fléau de l mendicité, il s'est formé dans cette ville une Société, laquelle

choisi une Commission dont les premiers soins ont été de s'assurer les fonds nécessaires, de faire préparer un local, et de rédiger un réglement. Les mendians étrangers à la ville, ayant été forcés de retourner dans leurs communes, au lieu de milliers, il ne s'en est plus trouvé que 266. L'association a ouvert une maison de refuge pour 300. Les lits à fond cordé y sont composés d'une paillasse, d'un traversin, de draps et de couvertures, sont adossés deux à deux, et se relèvent dans le jour, de manière à laisser les salles libres, et à pouvoir être vérifiés et nettoyés dans toutes leurs parties. La nourriture, saine et abondante, avec une ration de vin, ne revient qu'à 26 c. $\frac{1}{2}$ par tête. Les pauvres sont bien habillés, bien soignés, et peuvent se livrer à diverses industries d'une extrême simplicité, qui leur rapportent de petites sommes, avec lesquelles ils satisfont à des besoins que l'hospice ne saurait payer. Le prix de leur dépense journalière ne dépasse pas 56 c. $\frac{1}{2}$, tous frais compris. Ainsi la ville de Bordeaux, sans mesures répressives, sans dispositions pénales, a réussi à détruire la mendicité dans ses murs; ce résultat honore l'administration, qui l'a obtenu. 15 ou 16 ans auparavant, M. de Roujoux était parvenu, dans le département de Saône et Loire, à produire le même effet par des moyens analogues.

Le rédacteur de la *Revue encyclopédique* pense que, pour parvenir à l'extinction définitive de la mendicité, il ne faut pas offrir aux pauvres la perspective perpétuelle de 300 places dans la maison de refuge; ainsi, au lieu de recevoir un pauvre à chaque extinction, on n'en admettrait qu'un pour deux vacances. L'économie publique, quant aux pauvres, a toujours deux objets en vue, 1° le secours au malheur, la dette la plus sacrée de l'humanité, et par conséquent de la société; 2° le maintien de l'ordre, et l'épargne des deniers publics, qui commandent de ramener la mendicité vicieuse à de meilleures habitudes, et d'empêcher qu'elle ne détourne à son profit les dons de la bienfaisance. Il s'ensuit qu'on ne peut se flatter d'extirper complètement la mendicité qu'en proportionnant les secours aux besoins réels, et en inspirant, comme a su si bien le faire M. Morel de Vindé, aux familles des pauvres exposés à mendier, et aux pauvres eux-mêmes, l'horreur de cette ressource avilissante.

A. D. V.

142. Rapport lu dans la séance tenue par le conseil provisoire, formé pour l'extinction de la mendicité, le 27 mars 1829, par M. Cochin, maire du douzième arrondissement de Paris, et rapporteur du conseil; prix, 1 fr. 50 c. Paris, 1829.

L'on connaît les mesures prises, il y a 6 mois, par le préfet de police, pour l'extinction de la mendicité dans Paris. On sait qu'un comité *provisoire*, composé de membres choisis parmi les souscripteurs, a été nommé par M. le ministre de l'intérieur. A peine réuni, le comité a cru devoir se partager en trois autres, dont l'un, sous le nom de comité d'études, doit discuter les plans présentés, préparer les réglemens, juger les différens essais; le second doit s'occuper de les réaliser; le troisième a pour objet spécial la comptabilité.

Cette division est d'accord avec la raison. Dans toute entreprise, il faut d'abord en méditer le plan, l'exécuter ensuite, puis enfin payer la dépense.

Pour ne rien donner au hasard et connaître avant que d'entreprendre, le comité a désiré qu'un rapport lui fût présenté, sur les ressources dont on pouvait disposer dès à présent, sur la nature de l'établissement qu'il conviendrait de former, ainsi que sur le régime intérieur qu'il serait à propos de lui donner. On aime à voir des hommes graves, instruits, se défier ainsi de leurs lumières et demander avec autant de modestie que de sagesse, qu'on les éclaire encore, et rien ne paraît plus propre à répondre à leur attente que le rapport lu dans la seconde séance du comité par M. Cochin, maire du 12e arrondissement de Paris, qui avait été chargé de sa rédaction.

C'est de ce rapport, dont l'impression a été ordonnée, qu'est extrait ce qui va suivre.

Après avoir rapidement passé en revue les différentes ordonnances de nos rois, sur les pauvres et les mendians, depuis Saint-Louis jusqu'à Louis XIV, ordonnances dont les nobles auteurs regardèrent sans doute l'effet comme infaillible, puisqu'elles condamnaient à la fois aux galères, celui qui demandait l'aumône, et à une amende de 4 fr. au profit de l'Hôtel-Dieu, celui qui la faisait, *nonobstant tout motif de compassion, ou tout autre prétexte*, le rapporteur arrive aux dépôts de mendicité, création malheureuse de l'empire, qui coûta beaucoup, servit à peu de chose, et ne tarda pas à être abandonnée en grande partie.

Les pauvres reparurent donc de nouveau sur tous les points de la France, mais nulle part ils ne furent plus nombreux que dans les grandes villes, et dans la capitale surtout, plus grande que toutes les autres. C'est pour la débarrasser de cette incommode et triste population, qu'on se propose de la recueillir dans une maison de refuge. « Il y a deux espèces de pauvres. Celui qui, réduit à mendier par suite de malheurs qu'il n'a pu prévenir, ne demande que les moyens de reprendre avec son travail son honnête et modeste existence; et celui qui, transformant sa misère en moyens d'industrie, prélève sur la pitié crédule un impôt journalier dont il nourrit dans une tranquille impunité sa paresse et ses vices. « Si l'administration renferme également ces deux mendians, elle dégrade sans pitié l'honnêteté malheureuse, condamne l'indigent à une sorte de déchéance sociale, et donne le triste spectacle du vice et de la vertu subissant une même peine. De là naît la nécessité de créer dans la maison de refuge, un bureau chargé de l'interrogation des mendians qui y seront conduits, ainsi que de l'examen scrupuleux des ressources qu'ils pourront avoir, et de leur moralité.

« 2° D'un lieu de séjour temporaire divisé en deux sections, l'une pour le mendiant en état d'interrogation et d'épreuve, la deuxième pour le mendiant admis à travailler dans la maison.

« 3° D'ateliers pour le mendiant admis à un séjour, ou travail temporaire, à l'effet d'acquérir quelques économies et de rentrer dans la classe des pauvres ordinaires.

« Telle est la maison de refuge et de travail dans son essence; y ajouter un séjour pour les mendians infirmes et incurables serait se charger de la dette de l'administration des hospices; y recevoir à titre de secours des ouvriers pauvres non mendians, serait anticiper sur les devoirs de l'administration des secours à domicile. Il est essentiel, surtout dans les commencemens d'un établissement nouveau, de tenir sévèrement à cette ligne de démarcation, afin de ne pas faire contracter aux mendians, et à tous les établissemens protecteurs du pauvre, des habitudes qu'il faudrait ensuite réformer.

« Toute personne trouvée mendiante devra être conduite à la maison de refuge, et y être interrogée sans délai.

« Si cette personne est domiciliée, elle sera immédiatement renvoyée à son domicile, après avoir été prévenue de l'exis-

tence des lois, et menacée de l'autorité des tribunaux en cas de récidive.

« Dans le cas contraire, elle appartient à une autre commune que celle de Paris, et elle devra être renvoyée au domicile de secours, conformément aux lois.

« Si elle n'est pas domiciliée, et qu'elle appartienne cependant à la ville de Paris, elle devra être admise jusqu'à ce que ses moyens d'existence aient été vérifiés.

« Si elle est dans un état d'indigence complète et d'infirmité incurable, elle sera dirigée vers les hospices de la ville, et, jusqu'à ce que les hospices soient devenus assez vastes pour recueillir tous les infirmes de cette position, la maison de Villers-Cotterêts pourra leur donner un asile temporaire. Si la personne arrêtée est valide, elle doit être appliquée à des travaux manuels, et son sort adouci par le fruit de ce travail. Si elle se refuse à travailler, elle ne doit recevoir que les alimens indispensables au soutien de son existence. Si au fait de la mendicité se joint la circonstance aggravante de la récidive, elle doit être livrée aux tribunaux. Si à la récidive se joint le vagabondage, l'indocilité, la révolte, l'audace, et tout ce qui annonce le danger du crime, elle doit être traduite devant les tribunaux, et condamnée à l'emprisonnement conformément aux lois. »

La destination de l'établissement ainsi parfaitement déterminée, M. le rapporteur passe à une autre question non moins importante. Dans quelles limites devra se renfermer la population, ou, en d'autres termes, quel est le nombre présumé des individus qu'elle doit recevoir. Ici je laisse encore parler M. Cochin.

« Depuis le mois d'octobre dernier, plus de cent quatre-vingt mendians ont rejoint leur domicile d'origine. Quelques-uns, en partant, ont loué l'intérieur d'une diligence pour eux et leur famille, tant l'état de mendiant leur avait été profitable.

30 à 40 ont été retirés de la voie publique par des parens aisés, qui n'ont pas voulu souffrir que leur nom fût inscrit dans des procès-verbaux d'arrestation. Assez vils pour souffrir la mendicité des membres de leurs familles, ils ont reculé devant la honte de voir leur conduite mise au grand jour de la publicité. 60 à 70 ont été réclamés par des protecteurs, qui se sont chargés

de leur procurer du travail ou d'autres moyens de les empêcher de mendier de nouveau. Enfin 40 à 50 estropiés, infirmes, blessés, se sont trouvés subitement guéris, dit M. Cochin, par ordonnance de police. 3 ou 400 pauvres restent à placer dans la maison de refuge, et en portant leur dépense à 50 centimes par jour, elle s'éleverait chaque année à 182 fr. 50 c. par individu, et pour tous à 73,000 fr. Mais une portion du produit de leur travail viendra en déduction de cette somme, dans les dépenses de la masoin.

« On a calculé qu'en 1828, et dans les années antérieures, douze cents mendians vivaient d'aumônes dans nos rues et nos carrefours. Quelques-uns gagnaient à ce métier 12 à 15 fr. par jour. En réduisant à 50 centimes seulement, le gain de chacun, on trouve qu'une somme de 219,000 fr. se distribuait chaque année sur la voie publique, en aumônes faites sans discernement et au grand détriment de la morale et de la société.

« C'est à organiser le recouvrement de cette somme que le comité de comptabilité devra donner tous ses soins; elle fournira ainsi une dotation perpétuelle à la maison de refuge.

« Déjà près de 700,000 fr. ont été recueillis, et ils sont en ce moment déposés à la caisse des consignations.

« Un terrain clos de murs, où se trouvent encore des restes de l'ancien couvent des Cordelières, et situé rue de l'Oursine, faubourg Saint-Marceau, près du boulevard des Gobelins, offrant le triple avantage d'une bonne situation à la campagne, de l'isolement et d'un prix raisonnable, a été acquis; les bâtimens principaux, construits avec solidité, peuvent contenir trois cents lits, et plus même si le besoin l'exige.

» Enfin, le nombre de personnes nécessaires au service de la maison devra se borner à un directeur, un secrétaire-comptable, un chef des ateliers, un médecin, un aumônier, et quelques sœurs hospitalières chargées du service de l'infirmerie, de la cuisine, de la lingerie. Quant au service des salles, des cours, des ateliers, il sera confié, sous les ordres du directeur, aux admis valides qui mériteront le plus cette marque de confiance.

Ici se termine ce rapport dont on a vu que le conseil a ordonné l'impression, et qui méritait cet honneur, par les idées justes, les principes sains dont il est rempli. Il nous a semblé

surtout remarquable par un ensemble de vues administratives très-convenables au sujet, et où il entre autant de sagesse que d'économie, deux choses tellement rares en France, qu'on les y cherche toujours, sans pouvoir les y rencontrer. Mais aussi, où trouver nulle part une administration qui ait d'elle-même et de ses agens une si haute opinion. En vain lui crie-t-on de toutes parts : « Ce n'est pas cela, vous vous trompez, arrêtez-vous donc » ; on n'obtient d'elle qu'un superbe dédain pour ces avertissemens. Puis, quand la faute que voyait tout le monde, elle seule exceptée, est bien achevée, bien consommée, elle daigne avouer son erreur, demande des millions pour la réparer, et continue à en faire de nouvelles. C'est ainsi qu'elle dépense des sommes énormes pour les chemins, les douanes, les monumens, les théâtres, et nous avons de mauvaises routes, un mauvais système de douanes, de lourdes statues mal perchées sur nos ponts, quand elles pourraient si bien figurer ailleurs, des théâtres qui chaque jour font banqueroute, et des pauvres partout. On veut aujourd'hui les recueillir, les administrer, les rendre utiles aux autres et à eux-mêmes. A la bonne heure. Je fais des vœux pour qu'un projet si utile, qui a si mal commencé, mais qui se continue mieux, ne se gâte pas par la suite. B. DE C.

143. RECHERCHES ET CONSIDÉRATIONS SUR L'ENLÈVEMENT ET L'EMPLOI DES CHEVAUX MORTS, et sur la nécessité d'établir à Paris un clos central d'écarrissage, tant pour les avantages de la salubrité publique, que pour l'industrie manufacturière de cette ville. Travail demandé par le préfet de police, et exécuté par une Commission spéciale, composée de MM. D'ARCET, HUZARD, ROHAULT, DAMOISEAU, PARTON et PARENT-DUCHATELET. In-4°, de 124 p., avec 20 pl. Paris, 1827; Bachelier.

On entend par *écarrissage* l'industrie qui s'occupe de dépecer les chevaux morts ou abattus, quand ils sont hors de service. Cette industrie a été successivement un objet de monopole, ou de spéculations particulières, toujours plus ou moins gênées dans leur action par la police, dont les citoyens, pour qui les exhalaisons fétides des lieux destinés à l'écarrissage, étaient un vrai fléau, ont toujours réclamé l'intervention. On sait

combien l'écarrissage de Monfaucon offre un spectacle hideux, combien il est nuisible à la pureté de l'air, surtout aux environs de ce lieu, et dans les promenades voisines, si fréquentées des Parisiens. Il s'agissait de porter dans l'exercice de cette industrie les soins, l'intelligence, les perfectionnemens appliqués maintenant dans les autres abattoirs; mais, pour y réussir, il fallait que l'esprit d'association procurât des capitaux, que les entrepreneurs trouvassent autour d'eux, dans les manufactures de produits chimiques, des moyens d'emploi pour les débris des animaux écarris. MM. Robinet et Dufort ayant adressé à l'autorité une demande pour faire de l'écarrissage une branche d'industrie régulière et bien exploitée, une Commission spéciale a été chargée d'examiner l'état des choses, et de proposer un projet pour le régulariser. C'est son travail que nous annonçons.

Ce mémoire est divisé en 5 chapitres. Le premier est consacré à l'*histoire de l'écarrissage dans la ville de Paris*. Ce travail, composé à l'aide de pièces nombreuses extraites des archives de la préfecture de police, est absolument neuf. Il montre les efforts que l'autorité n'a cessé de faire depuis plusieurs siècles, pour y régulariser l'écarrissage. Le deuxième chapitre offre une *description précise et exacte des clos d'écarrissage, tels qu'ils existent aujourd'hui, et des opérations diverses qui y sont exécutées*. Dans le troisième, la Commission expose les *projets qu'elle a adoptés*. Le quatrième contient un *projet de réglement* pour le maintien du bon ordre dans le nouvel établissement. Enfin on trouve dans le cinquième et dernier la *récapitulation de ce qui a été dit sur l'emploi des différentes parties des animaux, après leur mort, et l'indication des améliorations qu'il est possible d'apporter dans les procédés de l'écarrissage, pour en utiliser tous les produits*. Des notes suffisantes donnent l'intelligence de plusieurs détails trop concis dans le rapport.

Nous ne pouvons nous arrêter à l'histoire de l'écarrissage; quelque curieux que soient les documens qu'elle présente. Nous ne ferons également qu'indiquer sommairement la description non moins curieuse de l'emplacement, des opérations et des résultats actuels de l'écarrissage de Monfaucon. A moins d'avoir lu ces détails, on ne peut se faire une idée de l'excès auquel peut être porté le dégoût à l'aspect d'un pareil spectacle. On ne peut concevoir que ce soit là l'exercice d'une et même

de plusieurs industries, pratiquées par des créatures humaines, qui en vivent, qui s'y enrichissent quelquefois, et, ce qu'il y a de plus étonnant, qui, au milieu de ces amas d'infections, de ces cloaques les plus rebutans qu'on puisse imaginer, conservent presque toutes une santé florissante. Parmi les singularités repoussantes de ce lieu, on remarque le genre d'industrie qui s'applique à la recherche et à la multiplication des *asticots*, ou vers blancs, produit des myriades de mouches attirées par les carcasses d'animaux et par leurs débris, produit qu'emploient comme amorce la multitude des pêcheurs à la ligne, ou qui sert à la nourriture et à l'engraissage des volailles. Attirées à leur tour par cette immense quantité de mouches, des nuées d'hirondelles accourent de toutes parts autour de la voirie de Monfaucon, sillonnent en tous sens l'atmosphère, et l'obscurcissent en quelque sorte par leur nombre. Les débris des animaux abattus attirent aussi sur ce point des légions innombrables de rats, qui s'y sont multipliés d'une manière prodigieuse. On croit que le nombre de ces animaux voraces dépasse cent mille. On en juge par les résultats de la chasse que leur a faite pendant un mois, avec ses garçons, M. Du Saussois, le plus riche des écarrisseurs actuels, en les attirant à l'aide de carcasses jetées sur un espace clos de murs, et dont on ferme les chattières quand ils y ont afflué. Dans cet intervalle de temps, on en a assommé en cet endroit plus de 16,000. On redoutait l'envahissement des villages environnans, et même de Paris, par ces légions rapaces, lorsque la translation de l'écarrissage sur un point éloigné les priverait de leur nourriture habituelle. La Commission pense qu'il ne sera pas trop difficile, dans ce cas, de les détruire presque tous, en se servant des moyens qu'emploie M. Du Saussois.

En s'occupant (chap. III), du choix d'un nouveau local pour l'écarrissage, la Commission a reconnu la nécessité d'un emplacement voisin de la rivière, afin de faciliter l'écoulement des résidus liquides. Il faut aussi que cet emplacement se trouve au-dessous de Paris, pour prévenir l'infection de l'eau potable, inconvénient grave, qu'occasione maintenant le dégorgement de ces liquides rebutans par des conduits et égoûts qui aboutissent à la partie supérieure de la Seine. La Compagnie Robinet et Dufort propose un emplacement occupé autrefois, de 1780

à 1784, pour le même usage, par la Compagnie Cholet. Ce terrain est situé sur le terroir de la commune de Javelle, le long de la Seine, près du nouveau village du même nom. Il se trouve à une distance convenable d'Auteuil; il est entouré de plusieurs grandes fabriques de produits chimiques, employant toutes une très-grande quantité de substances animales, entre autres la nouvelle fabrication de l'adipocire. La Commission réfute les objections opposées au choix de ce local; elle développe ensuite le plan des constructions à y faire. Formant un carré alongé, l'établissement se composerait de l'abattoir, des constructions nécessaires à l'exploitation des produits qui en sortent, de l'habitation et du parc destiné aux chevaux amenés vivans.

Le Mémoire de la Commission (chap. V) spécifie tous les emplois des différentes parties des animaux. Après leur mort, 1° les *crins de cheval,* vendus aux bourreliers, tapissiers, etc.: produit d'un cheval, de 30 à 750 grammes; prix du kilogramme de crin brut, 30 à 32 sous; 2° *la peau,* livrée en vente aux tanneurs; 3° *le sang* maintenant perdu, pourrait être employé liquide, dans les raffineries de sucre, ou desséché, à la fabrication du bleu de Prusse, et l'excédant, comme engrais, etc.; 4° *les muscles*, sont maintenant employés à la nourriture des animaux, ou vendus comme engrais avec les issues : une portion considérable de cette viande choisie, vendue pour du bœuf, sert dans Paris à la nourriture de la classe indigente. Cette viande étant reconnue saine, de bon goût, et nourrissante, la Commission propose, à l'exemple du Danemark, d'en autoriser la vente sous son vrai nom; par ce moyen, le consommateur, libre d'acheter ou de rejeter, ne serait plus trompé ni sur la qualité, ni sur le prix de la denrée. Il est de fait qu'à l'époque des plus grandes crises de la révolution, les tables de la capitale ont été, pendant six mois, presque entièrement alimentées de viande de cheval, sans qu'il en soit résulté aucun inconvénient, et sans que la masse des consommateurs s'en soit doutée; le rebut de cette chair servirait, comme à présent, à la ménagerie du Jardin du Roi, ainsi qu'à la nourriture des chiens, porcs, des poules, etc.; le reste serait employé à la fabrication de l'adipocire, ou conservé et desséché pour servir, soit à la nourriture des animaux en hiver, soit pour les fabri-

ques de produits ammoniacaux et de bleu de Prusse; 5° *les résidus* réservés pour la fabrication de la colle forte, etc.; 6° les *issues* : — développement des *asticots*, fabrication des cordes à boyaux communs, confection de l'adipocire, préparation des compostes; 7° *la graisse*, se fond pour les émailleurs, les hongroyeurs et les bourreliers; 8° *les sabots* servent aux fabricans de colle, de peignes, et aux cornetiers; 9° *les os*. On sait quelle étendue a maintenant le commerce des os, qu'on en importe en France, d'Espagne, d'Italie, même d'Amérique, pour les besoins multipliés des manufactures. Le tourneur, l'éventailliste, le bimbelottier, le coutelier, le tablettier, etc., les emploient; le fabricant de gélatine en tire la substance animale pure, ou les broie, pour s'en servir comme d'engrais; mais ce sont surtout les fabricans de produits ammoniacaux et les fabricans de noir d'os, ou de noir animal, qui en consomment une énorme quantité. Avant peu, ils emploieront facilement tout ce qu'on pourra ramasser d'os en France. En broyant en grand les os de cheval, on pourra en tirer un grand parti, comme cela se fait dans les départemens du Rhône et du Puy-de-Dôme.

Les notes à la suite du Mémoire contiennent des éclaircissemens et des détails curieux. Nous citerons la 10e sur l'enlèvement de près de 4,000 cadavres de chevaux tués sous les murs de Paris, à la bataille du 30 mai 1814. On dépensa pour cette opération 3,846 fr. pour 117 voies de bois et 200 coterets, 762 fr. pour 11 voies de charbon de terre, 302 fr. pour journées de chevaux, 2,571 fr. pour journées d'hommes, et 754 fr. pour le fer et tous les faux frais; en tout, 8,265 francs, ou un peu plus de 2 fr. par cadavre; la 14e, d'après laquelle les tanneurs à Paris emploient par an 8000 peaux de chevaux; le clos d'écorrissage de Montfaucon en fournit à peu près 10 mille, dont une partie $\frac{1}{5}$, est envoyée à Chartres par les tanneurs de Paris; la 25e, sur le parti que les hospices de Paris tirent des os de leurs cuisines : la consommation annuelle en viande y étant de 1,200,000 kilogr. et le poids des os étant le 5e de l'animal, on devrait en avoir 120,000 kilogr., on n'en obtient que 80,000, beaucoup d'os étant distribués avec la viande. Avant les adjudications publiques, l'administration ne tirait de la vente des os que 1,800 fr. l'an; l'adjudication a produit

En 1821, à raison de	9 fr.	15 c.	les 100 kilogr.	9,026 fr.
En 1822.....	10	25	..... *id*...	8,478
En 1823.....	7	70	..... *id*...	6,182
En 1824.....	7	30	..... *id*...	3,106
En 1825.....	8	25	..... *id*...	Mémoire.

Nous citerons encore les notes 30, 31, 35, et surtout la 36e dans laquelle la Commission établit par les faits l'innocuité de l'air infect de Montfaucon, quant à la santé, ainsi que la 44e sur la salubrité de la chair de cheval, comme aliment, et le peu d'inconvénient qu'il y a à employer comme nourriture celle des animaux morts; enfin la 48e sur l'emploi, comme engrais, des os pulvérisés. A. D. V.

144. Mémoire sur le chemin de fer de la Loire d'Andrezieux a Roanne; par MM. Mellet et Henry, anciens élèves de l'École polytechnique, concessionnaires de l'entreprise. In-8° de 44 pages, plus une carte lithogr. Paris, 1828, juillet; imp. de Huzard-Courcier.

Les obstacles qui jusqu'à présent se sont opposés en France aux progrès des exploitations minérales et de l'industrie métallique, ainsi qu'aux transports des produits de l'agriculture, touchent bientôt à leur terme. Déjà la navigation du Rhône, améliorée par l'usage des remorqueurs à vapeur, va trouver un débouché plus commode par la construction du canal d'Arles à Bouc, et des nouveaux canaux des étangs qui, en continuant le canal de Beaucaire, l'unissent avec le port de Cette, le canal du Midi et la Garonne. Le gouvernement pousse avec activité les travaux des canaux du Nivernais, de Bourgogne, du duc de Berry et de tout ce système de canalisation de la Loire-Inférieure. L'on s'occupe de remettre en état les écluses du canal de Briare, pour les approprier à l'importance des transports dont l'accroissement est devenu si rapide. Un chemin de fer de Saint-Étienne au pont de l'Ane sur la Loire est depuis long-temps fréquenté. Les travaux de celui de Saint-Étienne à Lyon seront, avant deux ans, terminés, et déjà la partie latérale au canal de Rive-de-Gier à Givors va être livrée à la circulation. Tant, et de si immenses efforts ont pour but de perfectionner la ligne de communication intérieure et extérieure qui existe du midi au nord ou de la Méditerranée à la Manche et à l'Océan.

Le chemin de fer de Saint-Étienne à la Loire et celui de Saint-Étienne à Lyon sont destinés à mettre en rapport les bassins du Rhône et de la Loire; mais, à partir d'Andrezieux où vient aboutir le premier de ces chemins, la Loire, jusqu'à Roanne est loin d'offrir aux bateaux une voie sûre et facile. La navigation est subordonnée à des crues périodiques qui dépendent elles-mêmes de l'abondance plus ou moins grande des neiges tombant des monts d'Auvergne où la Loire prend naissance. Il n'est pas rare de la voir, à la suite d'hivers longs et prolongés, n'offrir, pendant l'année, que 50 à 60 jours au plus de navigation accidentelle.

Tel est cependant le seul moyen de débouché offert au territoire fécond de Saint-Étienne, pour envoyer dans l'ouest et le midi de la France le produit de ses riches et inépuisables houillières. Encore l'état actuel de la navigation, loin de permettre aucune augmentation dans un mode de transport difficile, lent, périlleux et par conséquent si cher, le menace, au contraire, d'une ruine complète. En effet, en 1790, 800 bateaux, construits dans les chantiers d'Andrezieux, St.-Just et St-Rambert, descendaient le fleuve navigable seulement à la descente. Ce nombre est aujourd'hui porté à 5,000. Ces bateaux, une fois descendus, sont dépécés et livrés au commerce pour être brûlés. Déjà les rives de la Loire, à près de 15 lieues de distance, annoncent les coupes considérables qu'il a fallu faire pour subvenir à la construction de ces 5,000 bateaux dans la confection de chacun desquels il entre 10 sapins, ce qui produit une perte annuelle de 50,000 pieds d'arbres. Aussi le prix de chaque bateau qui n'était, il y a peu d'années, que de 250 à 300 f., s'est-il élevé jusqu'à 600, et s'augmenterait-il encore, sans l'invention d'un nouveau mode de transport. Ainsi, en peu de temps, dans le territoire si riche de Saint-Étienne, se trouveraient comme frappés de mort les établissemens industriels qui s'y sont si rapidement développés.

En exécution de la loi du 14 août 1822, on a commencé l'ouverture d'un canal latéral à la Loire entre Briare et Digoin; et, en 1827, une autre loi en a autorisé la continuation jusqu'à Roanne. Mais entre ce point et celui où aboutit le chemin de fer du pont de l'Ane, il existe une courte lacune de 8 myriam., qui seule met des entraves aux échanges des riches produits de

l'agriculture du midi avec ceux de l'industrie plus perfectionnée des départemens du nord. En cet endroit, l'encaissement de la Loire, sa pente considérable de plus de 52^{m} ne permettent pas d'y remédier par des moyens artificiels. Des travaux d'art, tels que des écluses submersibles accolées à des barrages de distance en distance, résisteraient-ils à l'impétuosité d'un fleuve dont les crues s'élèvent à 15 et 20^{m} au-dessus de l'élévation ordinaire des eaux. Un canal fut projeté en 1823; mais, praticable seulement dans la plaine de Forez, il ne pouvait l'être au *passage des Roches*, où les rives de la Loire sont bordées de roches granitiques de plus de 100^{m} d'escarpement.

Les ingénieurs les plus expérimentés ont donc pensé que le moyen le plus avantageux d'assurer une circulation permanente et dégagée des obstacles sans nombre qu'offre la Loire, était l'établissement d'un chemin d'Andrezieux à Roanne, formant la continuation des deux autres dont nous avons déjà parlé. Ainsi se trouverait entièrement perfectionnée de Paris à Marseille, de l'Océan à la Méditerranée, par le moyen de trois grands fleuves, de plusieurs canaux et de 160,000^{m} de chemins de fer, la ligne de communication intérieure la plus utile au pays et la plus belle, sans aucun doute, de toute l'Europe.

L'administration des ponts et chaussées, frappée de ces immenses avantages, jugea qu'il était de la plus haute importance de ne pas en priver plus long-temps l'industrie. Cette entreprise mise au concours fut adjugée à MM. Mellet et Henry, qui se chargèrent de l'exécuter, dans l'espace de 7 ans, moyennant la concession perpétuelle d'un droit de péage de 14 centimes 1/2 à la descente et de 17 1/2 à la remonte par 1,000 kilog. de marchandises et par 1,000^{m} de distance (1).

Cette adjudication a été approuvée par ordonnance royale du 27 août 1828.

MM. Mellet et Henry ont publié dans leur mémoire des documens curieux sur la statistique du bassin houiller de Saint-Étienne et sur l'industrie de cet arrondissement. Ce mémoire, en présentant des détails étendus sur le mode de construction du chemin de fer, sur le mode de transport, contient, en outre,

(1) Ce tarif est analogue à ceux qui ont été établis en Angleterre sur les chemins de fer de Newcastle et de Liverpool, etc., 2 pences à 2 1/2 par tonne et par mille.

un aperçu des dépenses auxquelles il doit donner lieu
avantages infaillibles que retirera d'une entreprise aussi
la compagnie concessionnaire. Nous ne croyons pas sans
rêt pour nos lecteurs de livrer à leur attention quelques c
à cet égard.

La direction la plus longue, en suivant les contours
Loire, aurait 80 kilom. de longueur. Le transport d'un ton
coûterait, d'après les bases du tarif, 80 × 0 f. 145 = 11
ce qui offre déjà sur les prix actuels une économie de 3 f.
22 2/3 p. %. Mais en se rapprochant du tracé de la rou
Roanne au Rhône, on ne donnerait au chemin de fer q
kilom. au plus; ce qui réduirait le prix du transport à 7
0 f, 145 ou 10 f. 87, et produirait sur la voie actuelle une
nomie de 4 f. 13 ou 27 1/2 p. %. A la remonte, le trajet
coûterait 75 fois 17 1/2 c. ou 13 f. 12. Donc il y aurait s
prix de la voie ordinaire, qui est de 24 à 28 f., une écon
d'environ 50 p. 0/0, qui ne laissera à craindre aucune con
rence, soit du roulage, soit de la navigation.

En réunissant les objets qui forment la masse actuell
transports, la compagnie concessionnaire est en droit d'es
pour son entreprise un mouvement d'au moins 170,000 to
par année.

D'abord en exportation de houille.....	112,000	ton
En bouteilles, en quincaillerie, armes à feu, etc., venant de St.-Étienne.....	13,000	
Et en marchandises venant du midi par eau.....	20,000	
Idem par terre.....	12,000	
En plâtres, vins.....	12,000	
Terres réfractaires d'Auvergne, poterie, chanvre, etc.....	1,000	
Total du mouvement actuel.....	170,000	ton
Et si l'on comptait, au lieu de 112,000 tonnes de houille, un tonnage de 250,000, en rapport avec celui du canal de Rive-de-Gier à Givors, on aurait (y compris 12,000 tonnes de minerais et produits accessoires) une augmentation de.....	150,000	tonn
qui fournirait un mouvement présumé de.	320,000	

Calculant les dépenses d'après le projet d'un chemin à deux voies de 1^m 50 de largeur, avec 6^m de couronnement et 2^m de fossés, sur une longueur de 8 myriam., MM. Mellet et Henry en portent le détail estimatif à la somme de 9,933,616 f. ainsi répartie :

1° Achat de terrains, terrassemens et ouvrages d'art		1,200,000 f.
2° Établissement de la voie en fer à 52 f. 37 le mètre courant, pour 80 kilom.		4,189,600
Frais généraux d'administration, levées de plans, études du projet, conduite de travaux, voyages, etc.		800,000
Plans inclinés avec machines stationnaires, ou souterrain de $1,200^m$ à 400 f. le mètre courant		480,000
Travaux accessoires, magasins, ponts sur la Loire		600,000
Matériel nécessaire pour les transports, machines locomotives, etc.		940,000
Total général des dépenses de construction et de matériel en supposant le chemin à deux voies		8,209,600
Mais si l'on ne faisait qu'une seule voie avec doubles passages de distance en distance, on aurait une économie de 2,000,000 f., au moins, sur le fer seul; et en laissant au même taux les autres dépenses, les frais de construction et de matériel se trouveraient réduits à.	6,209,600	
Pour frais imprévus, $\frac{1}{10}$	620,960	820,960
Intérêts à 4 p. °/₀ pendant 5 ans, ou 0,1 du capital		903,056
pendant 4 ans, ou 0,08	546,445	
Total général de la dépense d'établissement et de matériaux, intérêt compris, pour 80 kilom. de longueur	7,377,005	9,933,616

Tel est le détail estimatif des frais qu'entraînera cette vaste entreprise; mais, dans ce calcul largement établi, les conces-

sionnaires n'ont point tenu compte de la diminution de pri fers forgés et fondus, que la concurrence leur fera obt plus d'un tiers de celui porté au devis que nous venons de ner. Les autres articles sont aussi cotés à un prix bien au-d des dépenses réelles que devra coûter l'établissement du ch de fer d'Andrezieux à Roanne, mises en rapport avec cell chemin de Saint-Étienne à Lyon, entrepris par MM. S frères, Biot et compagnie.

Quant aux bénéfices présumables de cette grande opéra il est facile de les évaluer d'après les transports actuels l'accroissement rapide ne peut être douteux lors de l'ouve d'une nouvelle voie si favorable à l'industrie.

En réunissant les objets qui forment la masse actuell trouve 170,000 tonnes de marchandises exportées, ain parties.

Houille	112,000 to
Marchandises diverses, telles que quincaillerie, clous, bouteilles, armes à feu, venant de Saint-Étienne	8,000
Marchandises venant du midi par eau	20,000
Idem par terre	12,000
Total du mouvement actuel	170,000

Mais si, au lieu de 112,000 tonnes de houille, on comp tonnage de 250,000 analogue à celui du canal de Rive-de- à Givors, on trouve (y compris 12,000 tonnes de minera produits accessoires) une augmentation de | 140,000 to

qui, jointe à la masse actuelle de	170,000
produirait un mouvement présumé de	320,000
Mais, en ne supposant, lors de l'ouverture du chemin, qu'un passage de 170,000 tonnes, à raison de 12 f., calculées chaque d'après le tarif, on aurait un produit de 170,000 × 12 =	2,040,000 fra
En déduisant de cette somme les frais d'entretien, d'administration ou de transport, montant à	550,000
on aurait un produit net de	1,490,000

ou de 149[10 p. % du capital de 10 millions, ou enfin un bénéfice de 10 p. %, outre l'intérêt des fonds.

L'exécution des travaux aura lieu sous la direction de MM. Mellet et Henry. La société est constituée sous la forme de société anonyme, et les affaires sociales seront gérées par un conseil d'administration nommé par les actionnaires, au nombre desquels figurent des ministres, des savans, des noms appartenant à la haute finance, et dont les lumières sont un sûr garant du succès de cette immense entreprise. Ernest GRANGEZ.

145. FIXATION DES LIMITES ENTRE LE GRAND DUCHÉ DE BADE ET LA FRANCE. (*Hertha;* juillet 1828; Gaz. géogr., p. 22.)

Le traité intervenu entre le grand duché de Bade et la France, pour la rectification de la limite du Rhin, et la fixation de la propriété et de l'état de possession relativement aux îles du Rhin, contient en substance les stipulations suivantes : Pendant que les eaux du Rhin sont basses, le Thalweg est la voie qui s'adapte le mieux à la navigation sur cette partie du fleuve. Elle sera examinée et régularisée annuellement au mois d'octobre, après la crue des eaux, par un ingénieur français et un ingénieur badois, qui seront accompagnés d'un pilote assermenté de chaque nation, et le cours du Thalweg sera désigné par des piliers. Le Thalweg, une fois déterminé de cette manière, formera la limite conventionnelle entre les deux états, sans que l'on puisse avoir égard aux altérations qu'il pourrait éprouver dans l'intervalle d'une visite à l'autre; la ligne des douanes ne pourra, sous aucun prétexte, dépasser ces limites. C. R.

146. SOCIETY FOR THE DIFFUSION OF USEFUL KNOWLEDGE. Société pour la propagation des connaissances utiles, à Londres.

L'Angleterre peut être nommée, avec raison, la terre classique des associations; c'est le pays qui en offre le plus, et qui en retire le plus de fruit. C'est le pays qu'il faut proposer aux autres nations, comme un modèle à suivre à cet égard. L'esprit d'association favorise les entreprises utiles, et prête ainsi au gouvernement, qui le laisse agir librement, une force incalculable, par les progrès qu'il prépare, par les avantages qu'il

crée et qu'il assure à l'industrie. On peut dire que les travaux exécutés par quelques Sociétés anglaises ne s'obtiendraient, en d'autres pays, par l'action directe du gouvernement, que lentement, à grands frais, souvent encore d'une manière incomplète, soit que ces travaux qui traînent en longueur ne soient pas toujours protégés par les administrateurs qui les avaient ordonnés, soit qu'ils cessent d'être exécutés, ou par l'ingénieur qui les avait commencés, ou pour les besoins qui les avaient fait entreprendre.

Quand on réfléchit aux richesses, aux secours que l'Angleterre a reçus de l'intelligente participation de ses citoyens à des entreprises qu'on appellerait en France *envahissement de pouvoir,* on s'étonne que les hommes appelés à diriger nos affaires publiques ne comprennent pas enfin ces résultats, qu'ils n'aient jamais rien fait avec suite pour encourager, ou provoquer les associations.

Cependant, s'il est un pays digne aujourd'hui d'entrer en lutte avec l'Angleterre, capable de se prêter à l'esprit d'association, qu'il appelle de tous ses vœux, parce que les progrès de son industrie lui en font mieux connaître l'importance, c'est la France. On ne lui demandera pas, dès son début, des résultats immédiats aussi nombreux, aussi grands que ceux de l'Angleterre; trop de causes s'y opposent; mais on peut croire, du moins, que l'esprit d'association fera parmi nous d'immenses progrès. En effet, tous les élémens de succès qui peuvent et doivent concourir à sa formation, nous les possédons. Les lumières s'étendent chaque jour davantage; l'esprit national acquiert chaque jour une force nouvelle; les questions d'utilité publique et d'améliorations intérieures sont partout soulevées, discutées et embrassées avec intérêt; les gens capables d'indiquer le bien ne manquent ni à Paris, ni dans les provinces; les hommes prêts à le tenter, à l'encourager de leur exemple, de leur fortune et de leur influence personnelle, se trouvent également partout : en un mot, il y a à Paris, comme dans les départemens, une activité, des talens et des capitaux dont un gouvernement plus habile pourrait profiter. Malheureusement, en France, le gouvernement a usurpé, sans utilité, le droit de tout faire, et s'oppose ainsi aux améliorations qu'un patriotisme éclairé voudrait tenter. Jaloux des stériles prérogatives

qu'il s'est arrogées, il ne reconnaît à personne le droit de faire le bien sans son agrément et sa participation. Les tracasseries, les difficultés, les prétentions de cette autorité luttant sans cesse contre les associations, disent assez qu'il y a, parmi les gens du pouvoir, une prévention inquiète contre elles : c'est à ces préventions qu'il faut sans doute attribuer en partie le peu de progrès que cet esprit fait au milieu de nous.

Ces réflexions, auxquelles nous avons été entraînés, nous ont été inspirées par la lecture des actes de la *Société de la propagation des connaissances utiles.*

Cette Société, fondée en 1827, par l'illustre Brougham, compte déjà, grâce à l'esprit d'association qui a présidé à sa création, près de 500 souscripteurs : le nombre s'en accroît chaque jour. Le siège de la Société est à Londres; mais comme son institution (son nom le dit assez) est d'une utilité générale, qu'elle sera également profitable aux différens comtés du Royaume-Uni, il s'est formé des comités de correspondance dans les villes principales de ces comtés. Les hommes qui les composent ne peuvent que contribuer puissamment, par leur exemple et leur concours, à populariser les utiles écrits de la Société, et à en étendre les bienfaits. Ses résultats seront ainsi mieux connus, ses ressources s'en accroîtront sans doute, et elle pourra, comme elle le désire, organiser sur plusieurs points de l'Angleterre des cours publics gratuits. Jusqu'à ce jour, elle n'a fait publier que des traités rédigés avec clarté et simplicité, et à la portée de toutes les intelligences comme de toutes les fortunes, par la modicité de leur prix. Les manuscrits originaux de ces traités ne sont achetés et imprimés par la Société, qu'après qu'un comité spécial en a porté un jugement favorable.

Dans l'espace de 2 années $\frac{1}{2}$ environ, la Société a publié près de 56 manuels; car on peut leur donner ce nom; nous indiquerons seulement ici quelques-uns de leurs titres; le lecteur appréciera le zèle de la Société et sa bonne direction : elle embrasse toutes les branches des connaissances humaines. Elle s'est proposé de donner sur chacune des idées claires et précises. Voici quelques-uns de ces titres : *Astronomie, Géographie, Arithmétique, Algèbre, Électricité, Galvanisme, Hydraulique, Hydrostatique, Mécanique, Optique, Physiologie, Plantes usuel-*

les dans les arts, Navigation, Histoire, Biographie, etc. Ces ouvrages seront analysés incessamment dans les diverses sections du *Bulletin* auxquelles ils ont rapport.

Outre ces traités, la Société a fait publier en 1828 et 1829, pour être continué chaque année, un almanach. Le débit de ces sortes d'ouvrages est si considérable en Angleterre, qu'on estime, d'après les droits payés au fisc, leur nombre annuel à 451,593. C'était donc une pensée utile que celle de composer pour les classes populaires, comme pour les classes plus élevées, un almanach purgé des superstitions, des préjugés et des indécences qui en rendent la lecture dangereuse et obscène. Cette pensée a reçu son exécution, et le succès a si bien répondu à l'attente de la Société, qu'il a passé ses espérances : son almanach et le supplément qu'on y peut joindre (*the British Almanac of the Society for the diffusion of useful knowledge*, — *the Companion to the Almanac*), en servant le goût des Anglais pour ces sortes de compositions, répandront quelques vérités, quelque instruction salutaire, qui en feront apprécier chaque jour davantage le mérite; mais disons ici que nous avons parcouru et lu ces deux almanachs, et qu'ils nous ont paru l'un et l'autre aussi heureusement conçus qu'heureusement exécutés. Nous y reviendrons dans un prochain article.

Nous nous sommes bornés dans cet article à indiquer le but de la Société; nous nous proposons de faire connaître son organisatation : car nous croyons utile et facile de nationaliser cette Société en France; elle y serait, je crois, accueillie avec faveur : peut-être appartiendrait-il plus particulièrement à la Société de la morale chrétienne de s'associer à l'idée généreuse de M. Brougham. A. D.

147. Société en faveur des vieillards, à Londres. (*Atlas.* — *Galignani's Messenger*; 12 août 1829.)

Une assemblée a eu lieu dernièrement à l'Institut de Mécanique pour écouter le rapport du Comité chargé d'adopter des mesures préliminaires pour la formation d'une Société de bienfaisance pour les vieillards. M. Bowles a dit que les membres des Sociétés de bienfaisance dans la capitale se montent à 120,000; et qu'un asile de ce genre pour les vieillards et les infirmes n'aurait pas seulement pour objet d'améliorer la condition des membres des

sociétés amies, en secourant les vieillards et les infirmes, mais tendrait aussi à diminuer les taxes des pauvres. Au moyen de 5 sh. par an, on pourrait faire un fonds suffisant pour procurer un asyle aux personnes de cette classe. Le secrétaire lit le rapport du Comité qui donne le détail des démarches déjà faites pour former cette société. Le nombre des souscripteurs est de 210. On a adopté le plan et les réglemens. L'on a aussi nommé des membres pour la direction des affaires de la société.

148. Origines plébéiennes et élévation des membres du barreau anglais.

Lord Eldon et lord Stowell sont les fils d'un maître de barque, petit marchand de charbon de terre à Newcastle. Lord Stowell emprunta 40 liv. st. pour voyager. Ces deux hommes se suffirent à eux mêmes pendant quelque temps par leurs talens comme instructeurs privés. Lord Tenterden, fils d'un coeffeur, a obtenu par des aumônes son éducation sur les fonds de la charité appartenans à la ville. Le lord chancelier est le fils de M. Copley peintre. Le chef de la justice des *common pleas* est le fils d'un procureur. M. John Williams, un des jurisconsultes de son collége, doit le jour à un marchand de chevaux du comté d'York. M. S. Pollok, autre jurisconsulte, est le fils d'un sellier de ce nom à Charing-Cross. M. Bickersteth, également jurisconsulte, était il n'y a pas long-temps chirurgien public et l'accoucheur de la famille de lord Clifford. La mère de M. Gurney le jurisconsulte, tenait une petite boutique pour la vente des pamphlets dans une des cours de la cité. M. Campbell, conseiller du roi et neveu de sir James Scarlett, ainsi que M. Sergeant Spankie, étaient sténographes d'un papier public dans un temps où cet emploi était beaucoup plus mal payé qu'à présent. M. Stephens, maître des rôles de la chancellerie, était également sténographe. Cinq des juges envoyés dans nos colonies l'étaient aussi. Enfin douze ou quinze de nos avocats actuels sténographiaient pareillement pour les papiers publics. Le procureur-général, M. Sugden, fils d'un barbier, était clerc chez M. Groume, notaire de feu la marquise de Londonderry. Il est à remarquer qu'une des raisons qui s'opposèrent à l'admisssion de M. Sugden fut qu'il avait été clerc; cependant, d'après la conduite de cet homme honnête, l'ornement du barreau, M. Hargrave réclama

pour lui, disant que peu importe ce qu'il avait été, puisqu'il était un homme supérieur, auteur d'un ouvrage où il avait montré des connaissances du premier ordre, et qu'il n'était plus actuellement que sir Edward Burten Shaw Sugden, procureur-général de sa majesté. Ce n'est là que le petit nombre des membres vivans du barreau. Le plus grand nombre, peut-être, des hommes éminens dans leur temps, que cette profession a fournis, se sont élevés de la même manière. Le lord chancelier Saunders, dont les rapports forment jusqu'à ce jour le meilleur code pour les plaideurs, mendiant dans son enfance, fut premièrement remarqué par un procureur qui l'employa dans son étude. Lord Kenyon avait été clerc de procureur. Lord Hardwicke était un paysan, ensuite scribe dans une étude. Lord Thurlow, qui s'est illustré par lui-même, avait l'habitude de dire : « Le moyen le plus assuré de succès pour un jurisconsulte, c'est l'instruction et la pauvreté. » Un jour que Erskine et Curran dinaient avec le roi actuel, alors prince de Galles, le prince but « au barreau. » Erskine dit qu'il lui devait tout. Et moi, ajouta Curran, que dirai-je, puisqu'il m'a élevé de la condition de paysan à la table de mon prince?» (*The Age;* 26 juillet 1829, p. 235.)

149. Hommes de loi en Angleterre et dans le pays de Galles.

On a fait le calcul des hommes de loi dans ces pays. 1034 avocats plaidans; 138 avocats consultans, et avocats s'occupant d'affaires spéciales. Il y a à Londres 9,056 avoués; dans les provinces il y en a 2,667. De là nous arrivons à un fait curieux, savoir, que les avoués dans la capitale seule, sont dans la proportion de 7 à 2 si on les compare au total des avoués en Angleterre et dans le pays de Galles, Londres excepté. Le total général des hommes de loi à Londres et dans le pays de Galles, suivant l'état ci-dessus, est de 12,895. (*Spectator.—Galignani's Messenger*; 7 mai 1829.)

150. Importations et exportations de l'Angleterre.

Dans un rapport fait au parlement, relatif à nos importations et exportations pendant l'année qui vient de finir au 5 janvier 1829, nous voyons que nos exportations en France n'ont été que de 546,000 liv. st., ce qui les rend moindres de 130,000 liv. st. que nos exportations en Prusse, tandis que nos importations de France ont été au-delà de 2,600,000 liv. st., ce qui donne

une balance en faveur de la France de plus de 2,000,000. Nos importations de Russie se montent à plus de 2 millions $\frac{1}{2}$; mais ce pays a toujours vu la balance commerciale en sa faveur. Nos relations sont plus avantageuses avec l'Allemagne et les Pays-Bas. Nous n'importons pas de ces deux pays pour beaucoup plus de 3 millions, et ils importent de nous pour plus de 14 millions. Nous importons peu de Gibraltar; mais nos exportations surpassent 2 millions. On suppose qu'en faisant de Cadix un port libre on nuirait à notre commerce d'exportation avec Gibraltar; mais cette baisse pourrait être compensée en quelque autre pays. Nos importations des Canaries et de l'Espagne surpassent nos exportations d'environ un demi million. Nos exportations avec les Turcs se montent au delà de 1,200,000 liv. st., et nos importations à environ 600,000 liv. st. Avec le Portugal nos exportations surpassent nos importations d'environ 2 millions. Telle est la situation relative de nos importations et exportations en Europe. L'Afrique mérite à peine qu'on en parle. Les exportations et les importations de l'Égypte, de la Barbarie, des Indes Occidentales, du cap de Bonne-Espérance, de l'île Maurice et de l'île Bourbon se balancent à peu près, et ne s'élèvent pas à plus d'un million respectivement. L'Asie présente une somme plus considérable tant pour les importations que pour les exportations. Nos exportations pour les Indes Orientales et la Chine s'élèvent à 6,300,000 liv. st., et nos importations à près de 8 millions. L'Amérique offre la balance suivante : nous exportons des colonies anglaises du Nord et des Indes Occidentales au delà de 8,700,000 liv. st., ce qui excède de 1 million nos importations des Indes Orientales et de la Chine; et nous exportons pour plus de 6,200,000 liv. st., presque autant que nous exportons aux Indes Orientales et à la Chine. L'Amérique n'offre qu'une différence d'environ 640,000 liv. st. entre nos exportations et nos importations, les exportations étant de 8,600,000 liv. st. et les exportations de 7,997,000 liv. st. Nous exportons aux deux Brésils pour plus de 3,822,000 liv. st., et nous importons pour 1,382,000 liv. st. Dans les républiques américaines du Sud nos exportations surpassent nos importations d'environ 2,200,000 liv. st.

Le total des exportations est d'environ... 61,957,000 liv. st.
Celui des importations..... 43,396,000 liv. st.
(*Courrier.* — *Galignani's Messenger*; 6 juillet 1829.)

151. Exportations des manufactures; et produits de la Grand Bretagne, de 1814 à 1828 inclus, avec la valeur officielle déclarée, ou la valeur réelle. (*Extrait du discours de l'alde man* Waithman, prononcé à la chambre des communes le mai 1829.)

ANNÉE.	VALEUR OFFICIELLE	VALEUR RÉELLE.	DIFFÉRENCE.
	liv. st.	liv. st.	liv. st
1814.....	36,092,167	47,851,153	11,759,286
1815.....	44,053,455	53,217,445	9,163,990
1816.....	36,714,555	42,942,951	6,228,398
1817.....	36,697,610	42,955,256	6,257,646
1818.....	41,558,585	43,626,253	2,067,668
1819.....	44,564,044	48,903,760	4,139,716
1820.....	35,634,415	37,339,506	1,705,091
Excédant de la valeur réelle sur la valeur officielle de, de 1814 à 1820 inclus.....			41,521,795
1821.....	40,240,277	38,619,897	1,620,380
1822.....	40,831,744	36,659,631	4,172,113
1823.....	44,236,533	36,968,954	7,269,569
1824.....	43,804,372	35,458,048	8,346,324
1825.....	48,735,551	38,396,300	10,339,251
1826.....	40,965,735	31,536,723	9,429,012
1827.....	52,219,280	37,182,857	15,036,423
1828. ...	52,797,455	36,814,176	15,983,279
Excédant de la valeur officicielle sur la valeur réelle, de 1821 à 1828, inclus.....			liv. st. 80,532,795
Montant total de dépréciation dans la valeur des articles.....			124,698,076
Valeur réelle des exportations au-dessus de l'officielle, de 1814 à 1820, inclus.....			41,521,795
Valeur réelle des exportations au-dessous de l'officielle, de 1826 à 1828..			83,243,700

Le montant annuel des exportations dans la proportionnell de 1814 à 1820 inclus, est de..... 45,262,375 par an
Le montant annuel desdites, d'après la proportionnelle de 1821 à 1828 inclus, est de 36,462,019

Montant de la diminution annuelle.... 8,800,356

Pendant les huit dernières années, le produit colonial n' est point compris.

Le montant annuel des exportations des colonies et de produits de l'étranger, de 1814 à 1820 inclus, est de ci,..... 14,517,378 liv. st
De 1821 à 1828, il est de..... 9,992,688

Diminution par an pendant les huit der-

nières années..... 4,524,690

La diminution dans le montant des exportations des manufactures du pays et des produits des colonies et de l'étranger, pendant les 8 dernières années, est de... 13,325,046

La diminution en valeur est de 28 millions sur 48 millions, ou environ 60 p. °/o.

(Galignani's Messenger; 13 mai 1829.*)*

152. Relevé des draps d'Angleterre exportés pendant les huit dernières années, en distinguant les époques où les six pences de droits existaient sur la laine étrangère importée, de l'époque où le droit fut réduit à un penny. (*Extrait d'un discours prononcé par le duc de* Richmond, à la chambre des Lords, le 26 mai 1829.)

Années commençant au 6 janvier, lorsque le droit sur la laine étrangère était de six pences.

	Pièces.	Valeurs. en l. sterl.	Aunes.	Valeur.	Valeur en draps.	Valeur totale déclarée.
1821.	1,598,291	5,724,022	6,321,723	603,162	136,740	6,463,924
1822.	1,705,248	5,606,493	8,432,924	721,673	160,507	6,488,673
1823	1,695,922	4,857,977	8,135,399	646,516	129,978	5,614,471
1824.	1,856,201	5,280,513	7,335,259	628,566	133,327	6,042,411

Années où le droit sur la laine étrangère était réduit à un penny.

	Pièces.	Valeurs.	Aunes	Valeur.	Valeur en draps.	Valeur totale déclarée.
1825.	1,741,985	5,334,485	7.798,610	717,938	142,503	6,194,926
1826.	1,617,746	4,406,299	4,936,927	404,235	112,375	4,982,909
1827.	1,850,687	4,561,869	6,459,353	540,735	175,257	5,277,861
1828.	1,819,246	4,393,613	6,828,453	527,336	143,033	5,063,982
	7,029,664	18,756,266	26,823,343	2,190,244	573,168	21,519,678

D'après l'état ci-dessus, il paraît que durant les 4 années 1821, 1822, 1823 et 1824, où la laine étrangère était frappée d'un droit de six pences les draps d'Angleterre exportés furent de..... 30,225,305 aunes.

Et que durant les quatre années où le

droit sur la laine étrangère n'était que d'un penny, les draps d'Angleterre exportés furent de..... 26,023,343

Ce qui montre une diminution à l'époque où le droit n'était que d'un penny, de..... 4,201,962 aunes. ou d'environ 14 p. °/₀, et que durant les 4 années 1825, 1826, 1827 et 1828, le nombre des pièces exportées fut de..... 7,029,664 pièces.

Et en 1821, 1822, 1823 et 1824..... 6,856,202

173,402

Qui est une augmentation dans l'époque du droit d'un penny, ou mieux de plus de 2 ½ p. °/₀.

La proportionnelle dans l'exportation des manufactures des draps d'Angleterre, calculée d'après la valeur réelle déclarée pendant l'intervalle de 4 ans où existait le droit de six pences, quand on la compare avec la proportionnelle de ces quatre années où le droit a été réduit. Proportionnelle des 4 années 1821—1824..... 6,157,369,15.0 liv. st.

Id. 1825—1828..... 5,379,919,10.0

Qui établit une diminution annuelle sur cette dernière époque, de..... 777,450,5.0

(*Galignani's Messenger;* 1er juin 1829.)

153. Consommation en Angleterre, et droits sur les tabacs, vins étrangers, esprits étrangers, sucres, thés, cafés.

Voici un document dont la Chambre des Communes a ordonné l'impression à la fin de la session dernière. C'est l'exposé des quantités de tabac, de vins étrangers, des esprits étrangers, de sucre, de thé et de café, qui ont acquitté les frais de douane et les droits d'accise chaque année, depuis 1789, donnant le taux des droits et le montant net du revenu produit par chaque article.

Le 1er article est le tabac. La quantité réservée pour la consommation du pays fut, en 1825, de..... 14,510,555 lbs.

En 1828, de..... 14,540,368

Excédant, en 1828..... 29,813

Le second article est celui des vins étrangers, consommation du riche et le seul article sur lequel il y ait eu de la diminution.

En 1825 la consommation était de..... 8,655,993 galons.
En 1828..... 7,580,625

Diminution en 1828..... 1,075,368

Le 3e article est celui des esprits étrangers. La quantité réservée pour la consommation du pays, fut,

En 1825, de..... 4,188,714 galons.
En 1828, de..... 5,548,693

Augmentation en 1828..... 1,359,979

Le 4e article est important; c'est celui du sucre, dont l'usage, sans exception, est répandu dans toutes les classes, et dont la consommation doit avoir baissé de beaucoup, si, comme on l'a généralement répété, le pauvre est dépourvu des moyens de s'en procurer. La quantité réservée pour la consommation du pays, fut,

En 1825, de..... 2,655,959 quint.
En 1828, de..... 3,285,843

Augmentation en 1828..... 629,884

Le 5e article est d'une égale importance par son usage universel, — le thé. La quantité réservée pour la consommation du pays, fut,

En 1825, de..... 24,830,015 lbs.
En 1828, de..... 26,790,481

Augmentation en 1828..... 1,960,466

Le dernier article est le café, également d'un usage universel. La quantité réservée pour la consommation du pays, fut,

En 1825, de..... 10,766,112 lbs.
En 1828, de..... 16,522,423

Augmentation en 1828..... 5,756,311

(*Galignani's Messenger*; 11 août 1829.)

154. Consommation du thé, du café et du sucre en Angleterre.

Par un rapport fait à la Chambre des Communes, et imprimé

depuis peu, il paraît que la masse de thé réservée pour la consommation du pays, la première année où les droits actuels furent perçus, fut de 22,452,050 lbs, dont le produit net fut de 3,128,449 liv. st. En 1828, la consommation fut de 26,790,481 lbs., st le revenu net de 3,177,179 liv. et. L'augmentation dans la consommation fut donc d'environ 20 °/₀ en huit ans, tandis qu'à peine il en résulta aucune augmentation de revenu. Dans cet intervalle, le droit sur le thé ayant été de 2 sh. par livre ou au-dessous, 96 °/₀, et sur les thés au-dessus de 2 sh. par livre, 100 °/₀, il suit que la proportionnelle du prix d'achat pour les acheteurs fut, en 1820, de 5 sh. 6 pences par livre, et, en 1828, de 4 sh. 8 pences par livre, ce qui, dans le prix, fait une diminution d'environ 15 °/₀. La proportionnelle actuelle de la vente des thés de la Compagnie des Indes, peut donc s'estimer être de près de 2 sh. 4 pences par livre, quoique, sous le rapport de la qualité, la plus grande partie s'approche davantage de la qualification à laquelle s'applique le droit le moins élevé. Il y a eu, dans le même intervalle, une augmentation dans la consommation du café de 6,896,286 lbs. à 16,522,423 lbs., et dans la consommation du sucre, de 2,581,256 quintaux à 3,285,843 quintaux. (*Galignani's Messenger;* 10 août 1829.)

155. Bateaux a vapeur en Angleterre.

Il y a 510 bateaux à vapeur de toutes grandeurs en Angleterre; le plus considérable est le *Soho* de Londres, du port de 353 tonneaux. En Écosse, le *United Kingdom*, de Glasgow, de 335 tonneaux. Le plus petit est le *Fortfield Packet*, de Sunderland, qui n'est que de quatre tonneaux. Le plus petit de la Tamise est le *Rapid*, de 33 tonneaux. (*Times.* — *Galignani's Messenger;* 12 août 1829.)

156. Diminution dans la consommation de la bière. — La misère du peuple prouvée par une consommation beaucoup moindre de bière. (*Morning Journal.* — *Galignani's Messeng.;* 15 juillet 1829.)

Nous avons signalé la baisse des assurances, des soieries, de la ganterie, des laines, des mines, et de plusieurs autres parties importantes pour le pays. Nous signalons à présent une décadence d'un autre genre, qui intéresse l'un des premiers

besoins, celui des boissons. Les détails suivans expliqueront notre pensée. Le nombre des barils de porter brassé par les fabricans désignés ci-dessous est :

	Année 1824 à 1825.	Année 1827 à 1828.
	barils.	barils.
Barclay and C°.....	357,446	275,641
Buxton and C°.....	223,766	186,502
Whitbread and C°.....	203,842	163,271
Reid and C°.....	190,252	165,252
Combe and C°.....	146,748	113,205
Meux and C°.....	108,948	74,765
Calvert and C°.....	105,206	80,283
Hoare and C°.....	63,883	70,037
Taylor and C°.....	59,136	68,153
Elliot and C°.....	61,003	48,522
Campbell and C°.....	12,380	
	1,533,507	1,245,631
	Baisse.....	287,876

Voici donc la clé de cette baisse, de cette *mystérieuse* baisse, dans le revenu du pays. Depuis 1824, la population de la capitale a pris un prodigieux accroissement. De nouvelles villes, de nouvelles rues, de nouvelles places datent de 1824. Quelques centaines de mille âmes ont été ajoutées à notre population. Le garçon de 10 ans, qui mangeait des gâteaux et buvait une sorte de drogue qu'on appelle thé, est arrivé à l'âge où l'on mange du beefsteak, où l'on fume et où l'on boit du porter. Et pourtant, malgré l'accroissement de la population, nous voyons que la consommation annuelle du porter a baissé de près de 20 °/o.

157. II. Sur le même sujet. — Un journal du matin conclut que le peuple est dans un état plus misérable par la diminution de la quantité de porter brassée par les 10 plus fortes maisons de Londres, de 1,533,507 bariques en 1825, à 1,245,031 bariques en 1828. Si notre prospérité doit se mesurer par la quantité de bière que nous buvons, nous jouissons encore d'un état assez prospère; car, lorsque nous examinons que le plus petit de ces nombres donne environ un baril par mois pour chaque individu de Londres, homme, femme et enfant, outre la quantité brassée par les petits brasseurs et les brasseurs privés, toute l'ale, la bière moyenne, la bière de table et (si un tel breuvage est maintenant connu à la loi) la petite bière,

nous devrons être un objet d'envie pour les peuples qui nous environnent, du moins, sous le rapport de la bière. Mais la cause de la diminution des liqueurs fermentées, dans les années qui viennent de s'écouler, a été signalée plus d'une fois par l'accroissement de la consommation du gin et de l'eau-de-vie, qui suivit la réduction de la taxe sur les esprits d'Angleterre. Celà n'est pas changer pour être mieux; et, comme celà n'intéresse pas seulement les buveurs de bière, mais encore les brasseurs, il est probable que les parties intéressées s'occuperont de cet objet. (*Globe.* — *Galignani's Messenger;* 15 juillet 1829.)

158. Taxes en Angleterre en 1828.

La taxe sur les briques et les tuiles s'est montée à 360,000 liv. st. La taxe sur les cuirs et les peaux à 380,000 liv. st.; sur le savon à 1,200,000 liv. st., et sur l'amidon à 80,000 liv. st. (*Examiner.* — *Galignani's Messenger;* 7 mai 1829.)

159. Porteurs d'actions des fonds publics en Angleterre.

D'après le compte que vient de faire le contrôleur général de la banque d'Angleterre, il paraît que le nombre des personnes à qui l'on devait des dividendes de 3 °/₀ consolidés, en janvier dernier, était de 91,896. — De 3 °/₀ réduit, 33,778. — De 3 ½ °/₀ réduit, 26,884. — De 3 ½ °/₀ (1818) 1,400. — De 4 °/₀ (1826) 3,513. — Longues annuités, 25,165; qui toutes étaient payables en octobre 1828. Des nouveaux 4 °/₀, 92,704. — Des 3 °/₀ (1826) 499, le dernier payable en janvier. Parmi ceux qui ont touché les dividendes, il y en avait :

85,154, dont l'action n'excédait pas 5 liv. st.. — 42,167 à 10 liv. st. — 97,673 à 50 liv. st. — 25,822 à 100 liv. st. — 15,046 à 200 liv. st. — 4,812 à 300 liv. st. — 3,076 à 500 liv. st. — 1,501 à 1,000 liv. st. — 486 à 2,000 liv. st. — 152 excédant 2,000 liv. st. — Total général 275,839. (*Atlas.* — *Galignani's Messenger;* 17 juin 1829.)

160. Système et état des rentes viagères en Angleterre.

Le rapport de M. Finlayson (secrétaire de la dette nationale) sur la recherche des faits élémentaires qui servent à fonder les rentes viagères a été imprimé par ordre de la chambre des communes. Les passages suivans sont d'un intérêt frappant.

« Dans tous les recensemens on a trouvé plus de femmes que d'hommes, tandis que dans les naissances et les baptêmes de toutes les villes, districts ou royaumes, il y avait au moins 105 garçons sur 100 filles. La mortalité moins considérable des filles était connue de M. de Parcieux; mais il ne put assigner la raison de cette différence, excepté relativement aux moines et aux religieuses. Cette différence avait été rendue publique quatre ans avant par M. Wm. Kersseboom, qui cependant n'y eut pas égard dans la table générale de mortalité qu'il avait publiée. Son résumé montre par l'expérience de plusieurs mille la vie moyenne des garçons séparément des filles, et ces enfans doivent nécessairement être supposés avoir commencé leur existence depuis près de deux siècles. Au moyen d'une rectification légère, le résultat peut s'exprimer brièvement ainsi : S'il y avait 10 classes d'enfans du même âge, la 1re de l'âge d'un an, la dernière de l'âge de neuf ans, et si la durée moyenne de la vie, qui a été trouvée pour chaque individu dans la classe qu'il a atteinte, en était retranchée, la somme de l'existence obtenue par les 10 garçons serait de 369 ans, celle des filles de 402 5.

Dans les observations constantes sur la mortalité séparée des garçons et des filles, à Chester, comme elles ont été publiées par le Dr Price, on remarque le même résultat. Prenant l'existence totale des premiers dix âges, comme ci-devant, il y a pour les garçons 394. 9 ans, pour les filles 441. 62. Cependant le Dr Price avait également négligé la différence.

D'après d'autres observations faites à Montpellier, en France, le fait se trouva plus fortement confirmé, l'existence de 10 garçons, comme ci-devant, étant de 396. 79 ans; de 10 filles 424. 69. De même cela se trouva établi d'après toute la population de Suède; 10 garçons eurent 447. 63, et 10 filles eurent 424. 69; et dernièrement il a paru deux tables additionnelles, établissant respectivement la mortalité des garçons et des filles, tant de la ville d'Amsterdam que de la ville de Bruxelles, publiées dans la dernière en 1827, par M. Quételet, dans les *Recherches sur la population, les naissances, etc., dans le royaume des Pays-Bas.* Prenant dans ces tables de même que dans les premiers cas, la somme des premières dix années d'existence, elle est à Amsterdam pour les garçons 402. 15, pour les filles 450. 43, et à Bruxelles, pour les garçons 397. 97, pour les filles 412. 95;

de sorte que si l'existence des garçons est représentée dans chacune de ces six observations par le nombre 100,000, celui des filles restera comme suit, savoir : anciennement en Hollande 109,079; à Chester 111,831; à Montpellier 107,031; en Suède 109,527; à Amsterdam 112,005; à Bruxelles 103,764. On se rappellera que tous ces résultats, excepté le premier, sont trouvés simplement d'après des preuves statistiques. Mais le nombre supérieur d'années que vivent les filles est évident en toute circonstance.

On n'a pas publié d'autres observations, que je sache, sur la durée de la vie des deux sexes séparément. Et quoique en Angleterre (où les transactions financières, dont le seul degré de valeur consiste dans l'exactitude de quelque loi connue de mortalité, sont analysées avec plus de précision peut-être que dans tout le reste de l'Europe) on ait négligé jusqu'à ce jour une telle inégalité dans la longévité des garçons comparée à celle des filles, cependant il n'est pas moins certain que tous ceux qui ont poursuivi ces recherches ont toujours, depuis 80 ans, été pleinement convaincus qu'il existe entre elles une grande et importante différence.

Il est à désirer que toutes ces observations réunies dissipent tous les doutes à ce sujet. Elles démontrent, qu'excepté l'âge de 12 ans et au-delà de celui de 85 (dernière période dans laquelle peut-être nulle différence de mortalité ne se montre), il y a à toutes les autres périodes de la vie un avantage remarquable et décidé en faveur du sexe. Cela est d'abord plus évident vers 14 ans, après quoi la mortalité parmi les femmes semble n'avancer jusqu'à l'âge de 55 ans que d'une manière presque imperceptible, en opposition à beaucoup de notions reçues que les femmes en couches et celles qui nourrissent s'exposent à une mort prématurée, et qu'aux époques plus éloignées du déclin de la vie, elles sont sujettes également à beaucoup d'accidens. Toutes ces notions sont contraires aux faits. Il n'est pas vrai, il est tout à fait faux, au contraire, que les femmes mariées courent de plus grands dangers que les autres; on peut raisonnablement admettre cette conclusion, quand on remarque que les femmes mariées sont toujours, quant à la santé et à la force, l'élite de leur sexe, les femmes mal portantes évitant de se marier. Après 60 ans, la mortalité parmi les femmes est plus ra-

pide; mais elle est toujours, jusqu'à l'âge de 80 ans au moins, très-décidément moindre que celle des hommes.

Parmi ceux-ci, au contraire, après l'âge de 14 ans, la mortalité augmente d'une manière remarquable et marche rapidement jusqu'à 23 ans; elle diminue alors jusqu'à 33 ans; elle augmente légèrement de nouveau et diminue alternativement jusqu'à l'âge de 49 ans, où elle reste stationnaire comme à l'âge de 23 ans. A 49 ans, le déclin de la vie commence pour les hommes comme pour les femmes, et cela est positif d'après presque toutes les observations; on ne peut dire que cela est accidentel.

Si l'on disait que la prolongation graduelle de la vie, et plus particulièrement chez les femmes, implique l'extension du terme de l'existence humaine, et qu'elle tend à augmenter le nombre des centenaires, etc., je repousse ces assertions. On ne dépasse pas le terme fatal de l'existence, parce qu'un plus grand nombre de circonstances favorables nous en approchent, il semble qu'on n'ait pu en dépasser la limite depuis Héli, ce prêtre (il y a 3,000 ans) qui avait 98 ans, et dont la vue était si faible qu'il n'y voyait plus; il mourut parce qu'il était vieux et cassé, et qu'il avait été le juge d'Israël pendant 40 ans. Il ne paraît pas non plus que les événemens ordinaires de se marier, d'élever sa famille aux époques accoutumées de la vie, aient aucunement varié dans cet espace de temps. Il était d'usage, dans le siècle d'Hérodote, de regarder trois générations comme l'équivalent de 100 ans, et cela était très-exact. Cela donne 33 ans et 4 mois pour l'intervalle entre la naissance du père et la naissance du fils, qui lui succéda dans le gouvernement de l'état ou de la famille. Quiconque voudra reconnaître les mêmes événemens chez les Stuarts, rois d'Écosse, y trouvera une parfaite conformité.

Parmi les 82,352 individus que j'ai enregistrés, il n'y avait qu'une seule personne qui avait passé 98 ans; c'est une vieille dame de Wimbledon, qui vécut 100 ans, et qui se trouvait par hasard dans la première tontine de 1693. Quand donc, dans les états statistiques, nous voyons plusieurs circonstances établir que des vieillards passent 100 ans, et que quelques-uns meurent encore plus tard, il y a beaucoup de raisons de soupçonner quelque erreur dans la propension bien connue des octogé-

naires et dans l'impatience de leurs parens d'exagérer leur âge, et de persister dans les mêmes contes jusqu'à ce que, par l'affaiblissement de leurs facultés, ils les croient eux-mêmes.

Il reste à discuter encore une ou deux questions qui sont très-importantes. Mais on ne peut les examiner maintenant sans de plus profondes recherches, quoiqu'elles soient, je l'espère, susceptibles d'être complètement résolues. (*Paris and London observer ;* 10 mai 1829, p. 302.) Fr. L.

161. Mines. La valeur des minerais de la seule paroisse de Gwennap, vendus dans le cours des 7 dernières années, s'est élevée à la somme de 1,920,000 liv. sterl. Le produit de l'année dernière fut de plus de 307,000 liv. sterl., indépendamment de celui de l'étain, du spath fluor, etc., ce qui forme un objet d'environ 50,000 liv. sterl. en sus. (*West Briton.* — *Galign. Messeng.;* 14 février 1828.)

162. Égyptiennes ou Bohémiennes.

Il peut paraître incroyable à ceux qui ne se sont jamais occupés de ce sujet, que, d'après les calculs les plus modérés, il y a maintenant au moins 12,000 Bohémiennes qui parcourent l'Angleterre. Cela est établi d'après les autorités les plus respectables. (Herald. *Galignani's Messenger ;* 17 avril 1829.)

163. L'Hôpital de Londres.

Les actionnaires de l'hôpital de Londres se sont réunis le 6 mai 1829, sous la présidence du duc de Gloucester. Le nombre des malades admis l'année dernière a été de 7820. Le nombre des malades admis depuis la fondation est de 623,433. Le duc a ajouté à ses premières donations 50 liv. sterl. (*Atlas.* — *Galignani's Messenger;* 7 mai 1829.)

164. Maison pénitentiaire a Millbank.

Suivant le *Herald*, il y a dans cette maison 649 personnes, qui coûtent annuellement près de 71 liv. sterl. L'envoi d'un condamné à la terre de Van Diémen coûte 80 liv. sterl., tandis que sur les navires marchands on ne prend de chaque passager que 30 liv. sterl. (*Examiner.* — *Galignani's Messenger;* 7 mai 1829.)

165. Statistic and population tables relative to the city of Glasgow. — Statistique et tables de la population de la ville de Glasgow, avec un abrégé contenant les verdicts des jurés relatifs au changement des poids et mesures pour les comtés d'Édinburg, Lanark, Renfrew, Dumbarton, Ayr, Bute, Stirling et Perth. In-8°, 3e édition; prix 6 sh. 6 d. Une très-grande partie de cet ouvrage a été traduite en français et en allemand. La *Revue encyclopédique* en a fait l'éloge. (*Bent's monthly Advertiser*; 10 mars 1829.)

166. Enumeration of the inhabitants of Scottland, etc. — Dénombrement des habitans de l'Écosse, donnant le montant de la population dans chaque paroisse; des détails relatifs à la population de l'Angleterre, de l'Irlande et du pays de Galles, et contenant des tables de mortalité pour la ville de Glasgow, depuis 1820 à 1828. 2e édition; prix 5 sh. Glasgow; Smith.

167. Papiers-Nouvelles en Irlande.

En parcourant les rapports du parlement sur les papiers-nouvelles publiés en Irlande pendant l'année dernière, le lecteur est frappé de la *prospérité* étonnante des journaux du parti dit de Brunswick. *The Mail* se tire à 470,570 feuilles par an, quoiqu'en 1826 il ne se tirât qu'à 395,500; et en 1825 seulement à 315,000. Le *Saunders* s'est élevé, de 292,000 qu'il avait en 1825, à 403,500. *The Belfast Guardian* s'est élevé de 62,500 à 118,150; *The Cork Constitution* de 153,000 à 175,000; et le *Dublin Warder* de 41,000 à 93,000. Il y a des causes de succès, comme d'être au nombre des journaux de l'opposition; mais on ne peut rien comparer à ce qu'on vient de lire. Il y a maintenant en Irlande 61 papiers-nouvelles, et le nombre de leur tirage est de 3,790,000. Huit de ces journaux sont dans l'intérêt des Orangistes; l'un d'eux ne paraît qu'une fois par semaine et se tire à 1,700,000, ou à peu près la moitié du tirage total des journaux en Irlande. Il y a des papiers-nouvelles que les Orangistes appellent *journaux catholiques*; mais nous n'en connaissons que 14, et ils ne fournissent pas plus de 1,140,000 feuilles sur près de 3,800,000. Donc les trois quarts des journaux politiques circulent parmi les Orangistes, ce qui ne peut être dans

la proportion des lecteurs des autres classes, plus de 1 à 14. (*Galignani's Messenger;* 7 mai 1829.) Fr. L.

168. Alexander als Gesetzgeber. — Alexandre législateur. Discours solennel prononcé à l'université de Dorpat, par le prof. E. G. de Broecker. 32 pages in-4°. Riga, 1827; imprim. de Hæcker.

A l'occasion du 25e anniversaire de la fondation de l'université de Dorpat, l'orateur a voulu faire ressortir le mérite de l'empereur Alexandre comme législateur. Dans un discours solennel tel que celui-ci, la forme laudatrice doit nécessairement dominer. Dans toute autre circonstance, on aurait préféré sans doute un examen impartial des lois promulguées sous le règne du dernier empereur de Russie. D.

169. Instruction publique en Russie.

L'empereur de Russie avait fait rédiger, par un comité présidé par le ministre de l'instruction publique, le projet d'un réglement général pour tous les établissemens d'instruction publique de l'empire. Le réglement a été approuvé, et il a été ordonné en même temps, qu'outre les gymnases et écoles existant déjà dans les quatre départemens universitaires de Saint-Pétersbourg, Moscou, Kharkof et Kazan, il soit créé les suivans : un nouveau gymnase à Saint-Pétersbourg, ce qui en fera 3; 2 nouveaux gymnases à Moscou, afin que cette ville en ait autant que la première; 2 nouvelles écoles de cercle à Kharkof, ce qui, avec celle qui existe déjà, en fait 3; un nouveau gymnase à Kazan, ce qui en fera 3 dans cette ville avec celui qui existe déjà, et l'école populaire qui sera changée en 1 gymnase; chacun des quatre gouvernemens de la Sibérie aura un gymnase : celui du gouvernement de Yénisséisk sera établi dans la ville de Krasnoïarsk. (*Leipzig. Litterat. Zeitung;* avril 1829, page 691.)

170. Expulsion des juifs du gouvernement de Kief.

D'après une ordonnance du gouverneur militaire de Kief, en date du 14 décembre 1827, les juifs établis dans ce gouvernement ont été obligés de quitter le pays (on ne dit pas pourquoi): ceux qui avaient des possessions foncières ont eu deux ans pour vendre leurs propriétés. Les non-propriétaires n'ont eu qu'un

an pour se retirer; quant à ceux qui ne se trouvaient pas sur les registres du dénombrement, ils ont été tenus de partir dans les six mois. (*Allgem. Handlungs-Zeitung*; n° 27, mars, 1828.)

171. Observations générales sur la mer Glaciale, extraites du journal du capitaine lieut. baron Wrangel 1er. (*Zapisski izdavaïémouïa gossovdarsvennimme admiraltéiskimme départamentomme*: Mémoires publiés par le département impérial de l'amirauté; Tom. VIII, page 435; Saint-Pétersbourg, 1825.)

Les pêcheurs sibériens qui se rendent tous les ans dans les îles de Kotielnoï et de Nouvelle Sibérie pour y passer l'été, ont observé que la mer Glaciale n'est jamais bien prise entre ces îles et le continent, avant les derniers jours d'octobre, bien qu'elle soit consolidée beaucoup plus tôt le long des côtes, et que celles-ci sont déjà débarrassées de glaces à la fin de juin, tandis qu'à une grande distance du rivage la glace ne se brise entièrement qu'un mois plus tard, par suite des nombreuses crevasses qui s'y forment au printemps, et peut-être même au milieu de l'hiver.

En été, la mer est couverte de grands et petits glaçons, qui, poussés par les vents et les courans, voguent dans toutes les directions. Il est des endroits où, à peu de profondeur, et non loin du courant des grands fleuves qui se jettent dans la mer, la glace reste immobile, et il y a même certaines années où elle ne quitte point les côtes du continent. D'épais brouillards obscurcissent l'atmosphère et empêchent l'action du soleil sur les glaces, dont une partie seulement disparaît non par l'effet de la chaleur, mais par celui des violentes secousses qui font qu'elles se brisent les unes contre les autres. L'autre partie cède à l'impétuosité des courans qui les entraînent dans des mers plus tempérées. L'énorme quantité de glaçons que les grands fleuves ajoutent à ceux dont la mer se charge tous les ans, surpassant de beaucoup celle dont elle se débarrasse pendant l'été, la masse totale de ces glaces s'accroît vraisemblablement chaque année. Cette opinion semble appuyée par les habitans du cap Nord, des observations desquels il résulte que depuis fort long-temps, à l'exception de 1820, la mer n'a jamais été libre

de glaces, tandis qu'autrefois elle en était toujours débarrassée pendant l'été. En hiver, la mer Glaciale présente en petit un aspect semblable à celui de la partie septentrionale de la Sibérie, où d'immenses plaines entièrement découvertes sont de toutes parts entourées de montagnes. Ainsi, l'on voit également sur la mer des chaînes de montagnes de glaces où l'on peut remarquer comme des vallées et des plaines, sur lesquelles la neige acquérant la solidité de la glace, prend la forme de monticules semblables aux vagues. Les crevasses et les espaces vides (*polini*) qui existent entre les glaces s'offrent aux yeux comme des lacs, des rivières et des marais.

Les habitans de la Sibérie septentrionale appellent en général *Torossi* ces masses de glaces, dont la surface de la mer se couvre horizontalement pendant l'hiver : on les divise en 2 classes : les Torossi récemment brisés, et les Torossi anciens. M. Wrangel rapporte à la première classe ceux qui proviennent de la débâcle de la mer depuis l'automne jusqu'au commencement de l'été de la même année : il faut les classer en deux subdivisions, les Torossi d'automne, et les Torossi d'hiver et du printemps. Les nouveaux Torossi sont les plus dangereux pour les traîneaux tirés par des chiens; les anciens, par la consistance qu'ils acquièrent, peuvent, au bout d'un grand nombre d'années, atteindre la hauteur de 150 pieds.

A vingt-cinq verstes environ au nord de l'île Kotielnoï et de la Nouvelle-Sibérie, la mer n'est jamais prise, même pendant l'hiver. Le centenier Tatarinof, qui accompagna le geodésiste Pchénitsin dans ce dernier pays, trouva la mer libre de glaces au mois d'avril 1811, à une plus grande distance encore que celle ci-dessus indiquée. En 1810, M. *Hedenstrœm* parvint jusqu'à une *Polinia* située à 70 verstes à l'est de la Nouvelle-Sibérie. Le lieutenant Anjou en longea une autre qui faisait le tour de la côte septentrianale de l'île Kotielnoï et de la Nouvelle-Sibérie, et il remarqua dans la mer, au nord-ouest de l'île, un changement de courant qu'il reconnut pour provenir du flux et reflux. En 1764, le lieutenant Léontief, se dirigeant au nord de l'île des quatre Colonnes, fut arrêté à environ quarante verstes par une glace trés mince qui, lorsqu'elle s'étend fort au loin, est l'indice presque certain du voisinage d'une grande Polinia. M. Wrangel rencontra cette glace mince à 79 verstes au

N. N. E. de cette même île, et fut arrêté par les Polini, à 118 verstes du continent, dans le voyage qu'il fit en 1810 au N. N. E. du petit rocher de Baranof; M. Hedenström trouva, dit-il, à 250 verstes de la côte, une large crevasse ouverte, dans laquelle il observa un fort courant de l'est sud-est; mais, suivant M. Wrangel, cette distance serait exagérée, et cela est d'autant plus vraisemblable, ajoute-t-il, qu'elle a été fixée d'après la course des chiens, et non d'après l'observation des latitudes. S'il en faut croire les Tchoutchki, la Polinia que l'on rencontre à 25 verstes du cap Nord s'étend bien plus loin que celle qui existe devant Yakan. Selon ce même peuple, la mer aurait son courant à l'est pendant l'été, et à l'ouest pendant l'automne. Mais il faut supposer ici que l'interprète russe se soit trompé, car de ce fait résulterait une singulière exception. Le capitaine Cook éprouva aussi un courant d'ouest au nord du détroit de Beringh. Quant à celui de sud-est, remarqué dans les Polini, par MM. Hedenström et Wrangel, à l'époque du printemps, on doit l'attribuer à l'action des vents froids du nord-ouest qui forment ces Polini.

Un coup-d'œil sur la carte des courses de M. Wrangel sur la mer Glaciale, suffira pour se convaincre que cette mer est bien plus profonde à l'est qu'au nord; cela est si vrai, qu'à 200 verstes au nord du petit rocher de Baranof, la profondeur n'est que de 12 sagènes, 2 pieds, tandis qu'elle a été trouvée de 17 sagènes à 10 milles du grand rocher de Baranof, par l'équipage du bâtiment la *Yassuschniïa*, en 1787.

L'opinion que la mer se retire des côtes septentrionales de la Sibérie est commune parmi les habitans du nord de cette contrée. Elle est fondée sur la remarque qu'ils ont faite, qu'à 50 verstes de la mer, sur des bas-fonds, qui n'atteignent plus ni les eaux, ni les glaces, on trouve quantité de débris d'arbres pourris. L'île de Diomède, indiquée à l'est du cap Saint sur la carte de Schélaourof, et qui formait avec le continent un détroit resserré, que ce navigateur a traversé, n'existe plus aujourd'hui, ce qui fait supposer que ce détroit a été envahi par la terre.

Le goût extrêmement salé des couches intérieures de la glace dans la mer Glaciale, prouve en quelle immense quantité le sel s'y trouve répandu; lorsque la glace est peu épaisse, et

surtout dans le voisinage des Polini, le sel pénètre dans des couches de neige qui ont jusqu'à cinq pouces d'épaisseur. Au besoin, l'on peut s'en servir pour la nourriture; les pêcheurs n'en usent presque jamais d'autre.

La réfraction de la terre a une grande action sur la mer Glaciale, tant à cause de l'air condensé par le froid pendant l'hiver, que par les exhalaisons provenant de la fonte des neiges en mars et en avril. Les montagnes de glaces et les Torossi prennent de nouvelles formes, et semblent comme suspendues en l'air. L'effet de cette réfraction devrait être de présenter aux regards les objets les plus éloignés, mais il est paralysé par celui que produit sur les yeux la blancheur uniforme et trompeuse qui couvre toutes ces contrées.

On peut se former de là la véritable figure des côtes du pays des Kouktchi : on y voit que les trois principaux caps qui s'y trouvent sont entièrement confondus, et, quant au pays indiqué vis-à-vis du cap Schélagui, on peut tout au plus le soupçonner, d'après les montagnes aperçues par les Kouktchi, au nord de *Yakan,* et que M. Wrangel n'a cependant pas vues.

Les 3 *grandes terres* figurées sur ces deux cartes ont été ensuite réunies d'un seul trait, et la côte d'Amérique fut depuis représentée comme se prolongeant à l'ouest vis-à-vis du cap Schélagui et au-delà de la Kolyma, le tout sur de simples suppositions ou sur des bruits entièrement dénués de fondement.

Les renseignemens reçus, en 1711, par Pierre Illin, fils de Popof, Kosaque de Yakoute; en 1718, par des Kouktchi qui parurent dans le fort d'Anadyr; en 1763, par le Kosaque Nicolas Daourkine, et relatifs au peuple Kouktchi, ainsi qu'à la grande terre que l'on découvre de leur pays, ont tellement de ressemblance entr'eux que l'on y rencontre presque les mêmes expressions. On y parle d'un cap entre les rivières d'Anadyr et de Kolyma, et d'un grand pays aperçu dans la mer d'Anadyr et dans celle de Kolyma, c'est-à-dire des deux côtés de ce cap. Les détails contenus dans ces relations sur les habitans et les productions de cette île démontrent qu'on a voulu indiquer par là une côte qui n'est autre que celle de l'Amérique faisant face au cap de Koukotch et située au sud et au nord de ce cap. Ceci prouve jusqu'à l'évidence que les Kouktchi donnaient le nom de *mer de Kolyma*, en général, à cette partie de l'océan qui se

trouve au nord de leur pays, pour la distinguer de celle qui en baigne les côtes méridionales, et qu'ils appelaient mer de Kolyma.

Dans l'histoire chronologique de tous les voyages, par M. Berg, il est dit que le colonel Plenisner apprit des Kouktchi qu'au nord de la rivière de Kolyma se trouve un pays appelé *Imogline*. Cependant sur la carte composée en 1779, par le centenier kosaque Kobélef, on trouve l'île d'Imolguino au nombre des îles Gvozdief situées dans le détroit de Béringh : cette circonstance, d'après l'avis de M. Wrangel, détruirait l'indication rapportée plus haut par le colonel Plenisner.

1763. Quant au voyage d'Andréïef, M. Wrangel observe seulement que bien que, dans sa description des îles *Medvèji* ou des Ours, ce navigateur déclare qu'il peut lui être échappé quelque *légère* erreur, il s'est trompé fort grossièrement en étendant ces cinq îles de 550 verstes à l'est de l'embouchure de la Krestova : son erreur est de 440 verstes, puisque toute la ligne de ces îles ne présente qu'un espace de 110 verstes; leur situation respective et leur description géographique sont également très-défectueuses.

Andréïef dit dans son journal : « Sur la cinquième des îles Medvèji, nommée *Tchetirokh-Stolbovoï* (des 4 Colonnes), à laquelle M. Wrangel n'assigne que 19 verstes, quoiqu'Andréïef lui en donne 140, nous montâmes sur une montagne d'où nous portâmes nos regards de tous côtés; vers le sud nous vîmes un rocher entièrement nu, que nous jugeâmes être celui de Kolyma, et à ganche, vers l'est, nous ne découvrîmes que du bleu, de sorte que nous ne pûmes distinguer si c'était la mer ou bien une terre qui se présentait à nos yeux. »

Se trouvant en face du rocher de Kolyma, au midi, Andréïef vit un horizon bleuâtre à gauche, c.-à-d. de ce côté de la mer qui fut exploré par M. Wrangel, à 250 verstes de l'île, d'où Andréïef regardait l'horizon; preuve que le bleu dont il parle ne pouvait être un pays inconnu, que M. Wrangel aurait infailliblement reconnu, puisqu'il s'en trouvait de 250 verstes plus rapproché qu'Andréïef.

Quoiqu'il en soit, Plenisner ayant reçu la relation et le journal d'Andréïef avec ce renseignement douteux sur une terre inconnue, lui ordonna de se remettre en mer l'automne suivant

pour faire une nouvelle tentative. Andréïef repartit donc une seconde fois pour les îles Medvèji, non en automne, mais le 10 avril de l'année 1764. S'étant dirigé vers le bleu qui avait frappé ses regards, il découvrit un grand pays. Mais effrayé des vestiges récens d'une multitude d'hommes qui y étaient arrivés en traîneaux tirés par des rennes, il s'empressa de rebrousser chemin. C'est la seule relation qui reste du second voyage d'Andréïef, et l'on n'a pu en retrouver dans les archives, ni le journal, ni les cartes géographiques.

La description des îles Medvèji, ainsi que l'impossibilité démontrée ci-dessus par M. Wrangel de pouvoir découvrir aucune terre à l'est de la dernière de ces îles, prouvent le peu de croyance que méritent les relations d'Andréïef. Si effectivement il a vu *une grande terre* et des traces de rennes, cette découverte ne peut se rapporter qu'au continent de l'Asie, où il aura fort bien pu arriver en se dirigeant de la dernière des îles Medvèji, à l'est. Il est donc fort naturel que M. Wrangel n'ait pu reconnaître le pays découvert par Andréïef, pays tout-à-fait imaginaire, selon toutes les apparences.

Les noms de *Tikiguène*, et celui de *Khrakhai* donné aux peuples qui habitent cette contrée, ne sont point dus à Andréïef; ils ont été ajoutés depuis sur des bruits répandus par les Koutkchi, aussi bien que la terre inventée par un certain navigateur américain, terre représentée par le centenier Kobélef et l'interprète Daourkine. D'après les explorations récentes de M. Wrangel, le pays, où, d'après une tradition qui s'est conservée parmi les Kouktchi, s'est expatrié leur chef *Khrakhai*, se trouve, ou du moins s'aperçoit, non au nord de la Kolyma, mais vis-à-vis du hameau de *Yakan*, situé à 530 verstes à l'est de la rivière de Kolyma.

Ces assertions paraissent suffisantes à M. Wrangel pour renverser l'opinion des géographes qui affirment que le sergent Andréïef a découvert un pays au nord de la Kolyma. Cela ne détruit pas la possibilité de l'existence d'une terre inconnue dans cette partie de la mer Glaciale; et soutenir qu'il n'en existe pas serait aussi dénué de fondement que de prétendre le contraire.

A. J.

172. Sur le port de Sweaborg et la ville de Helsingfors; par le vice-amiral Saritchef. (*Ibid.*; Tom. VIII. p. 271).

Le port militaire de Sweaborg se trouve sur le bord septentrional du golfe de Finlande entre des îles situées en face de la ville d'Helsingfors. Sa latitude septentrionale est de 60° 9′, sa longitude de 6° 18′ de Saint-Pétersbourg.

Dans le XVe siècle, avant que Helsingfors et Sweaborg existassent, on avait construit à Hammelstadt, à l'embouchure de la Helsinga ou Wanda, un petit port pour recevoir les bâtimens marchands qui arrivaient des villes anséatiques; mais en 1509, abandonné comme trop peu profond, et on bâtit en place, sur ce port fut la presqu'île d'Yestnest, la ville de Helsingfors, avec un port marchand. En 1614, on commença à y construire des bâtimens pour le commerce, et 1639, la nouvelle en ville obtint les mêmes droits que toutes les villes anséatique..

En 1713, pendant la guerre qui éclata entre la Russie et la Suède, la défense de la Finlande fut confiée par le roi de Suède au général-major Armfeld, qui hérissa de batteries toute la côte de Finlande. Cela n'empêcha pas l'amiral Apraxin, commandant de la flotte russe, forte de 200 vaisseaux d'opérer une descente à Helsingfors, après avoir mis le feu à cette ville. Les troupes suédoises se retirèrent à Borg, mais elles furent poursuivies et complètement battues. Cette victoire, fut suivie de la conquête de toute la Finlande, qui en fut rendue à la Suède qu'à la paix de 1721.

En 1741, la guerre s'étant rallumée, l'armée suédoise poursuivie par les Russes, et coupée à Helsingfors par les troupes que la flotte ennemie avait débarquées, se retira à Khopling, où elle se rendit par capitulation. C'est ainsi que la Finlande fut pour la seconde fois soumise par la Russie. En 1743, la paix d'Abo la rendit a la Suède, avec cette clause cependant, que la ville frontière de Friederichsham resterait aux Russes. Pour réparer cette perte et se ménager un rempart contre les entreprises de la Russie, Frédéric, roi de Suède, fit fortifier la ville de Lovizon, ainsi que les îles situées en face de Helsingfors, et qui protègent du côté de la mer le port qui se trouve devant la ville : il donna ordre en même temps de combler avec des poutres et des pierres plusieurs entrées de ce port, et d'établir de fortes batteries du côté du sud, le seul par où les vaisseaux pussent y pénétrer. Cependant tous ces travaux s'opérèrent lentement et sans aucune espèce de plan déterminé, jus-

qu'à ce qu'en 1756, le roi envoya pour les faire exécuter le comte Ehrenswerth, avec plein pouvoir de diriger les fortifications comme bon lui semblerait. C'est au zèle de cet habile général que la Suède dut la fondation de Sweaborg, ainsi que l'achèvement d'une forteresse en pierre avec des casemates, qui avait été commencée sous le règne précédent dans l'île de Warghen.

En 1760, à l'occasion de la guerre avec la Prusse, le comte Ehrenswerth ayant été appelé au commandement des troupes suédoises en Poméranie, les travaux de la forteresse furent abandonnés. Ils reprirent à la fin de la guerre; mais le plan de fortification reçut des modifications. Le comte Armfeld jugea à propos de séparer la flotte des vaisseaux, de celle des galères, pour les quelles, avec l'aide du célèbre constructeur Schapmann, il résolut de fonder le port de Sweaborg. Il choisit à cet effet un emplacement très-convenable dans le petit détroit formé par les îles de Store-Ester-Sward et de Warghen. Tous les ouvrages de maçonnerie furent confiés au fameux Trumberg qui passait pour le plus habile architecte de son temps. Sur la première des îles sus-nommées furent construits les bâtimens de l'amirauté; en face, sur l'île de Warghen, on éleva un fort quai en pierre, le long duquel furent bâtis les magasins, et un mur immense en granite.

Les troubles qui éclatèrent à cette époque en Suède, à l'occasion du changement de la forme de gouvernement, firent interrompre les travaux de Sweaborg. Accusé de dilapidation dans l'emploi des sommes qui avaient été mises à sa disposition, le comte Ehrenswerht fut sommé de rendre ses comptes; mais les sévères investigations ne servirent qu'à mettre son innocence au jour. Il fut prouvé que toutes les constructions exécutées à Sweaborg n'avaient coûté que 68 ½ tonnes d'or (1,647,973 roub. argent, environ 6,591,892 fr.), dont dix avaient été perdues par suite du changement du cours, et y restaient encore représentées par les matériaux à employer.

En 1777, lors du voyage que fit Gustave III à St.-Pétersbourg, ce prince ayant examiné les travaux de Sweaborg, donna ordre de poursuivre les fortifications, à quelques changemens près dans le plan qu'en avait tracé le comte Ehrenswerth, mort peu de temps avant cette époque. Afin d'éterniser la mémoire de ce

grand homme, le roi décréta qu'il lui serait élevé un monument sur la place de la forteresse de Warghen, et en 1783, ses dépouilles mortelles y furent transférées et rendues à la terre avec tous les honneurs dus à ses longs et infatigables services.

Outre les îles de Store-Ester-Sward et de Warghen, qui sont l'une et l'autre entourées d'une forte muraille en pierre, on construisit encore, pour défendre l'entrée du côté du sud-est, dans le port de Sweaborg, des forts sur les trois petites îles de Westersward, Lillo-Estersward et Longhern, situées à l'ouest. De plus, il fut arrêté que vis-à-vis de cette dernière île, on construirait sur le cap le plus élevé et le plus occidental du continent, une forteresse qui porterait le nom d'Ulrikaborg, et dont la destination serait de protéger l'entrée dans Helsingfors du côté de la mer : mais ce dernier projet n'a jamais été mis à exécution.

En 1808, lors de la guerre avec la Suède, les troupes russes s'emparèrent de Helsingfors, et au mois d'avril, elles s'avancèrent sur la glace jusque sous les murs de Sweaborg qui se rendit bientôt par capitulation. Le 22 mai, au moment où l'on retirait pour la mettre dans la flottille, la poudre qui se trouvait dans une cave située sur le bord de la mer, hors de la forteresse de Warghen, cette cave sauta inopinément en l'air, et le feu causa les plus grands ravages dans les fortifications de l'île. Nombre de constructions furent entièrement incendiées, et plusieurs hommes reçurent même des blessures dangereuses. On n'eut que le temps de sauver la flotte des galères, en lui faisant bien vite quitter l'endroit où elle était à l'ancre entre les deux forteresses.

En 1809, d'après le traité de paix qui fut conclu entre la Suède et la Russie, cette dernière obtint pour toujours la Finlande jusqu'à la rivière de Tornéo, ainsi que les îles Aland. L'empereur Alexandre ayant décidé que le chef-lieu du gouvernement de Finlande serait transféré d'Abo à Helsingfors, on construisit dans cette ville un grand nombre de bâtimens et de maisons particulières. La ville fut aggrandie, les rues furent élargies et rendues plus droites ; les inégalités du sol de granite disparurent avec le secours des mines. Enfin, rien ne fut négligé pour embellir cette nouvelle possession russe. Le gouverneur-général

de la Finlande réside actuellement à Helsingfors, où l'on compte 7000 habitans.

Les îles de Warghen, Store-Ester-Sward, Westersward, Lillo-Estersward et de Longhern, sur lesquelles est bâtie la ville de Sweaborg, ont été entourées de fortifications en pierre, et l'on y a construit des magasins, ainsi que de vastes édifices qui servent de logement à la garnison et aux employés de la marine.

Il n'existait autrefois que deux ponts volans qui joignaient Store-Ester-Sward à Warghen; aujourd'hui toutes les forteresses communiquent entr'elles par des ponts de bateaux, à l'exception de celle de Longhern qui se trouve trop éloignée pour qu'on ait pu procurer cette commodité à la ville.

Dans le port de Sweaborg se trouve un commandant en chef choisi parmi les généraux de la flotte; il est en même temps gouverneur général de toutes les forteresses. Il a sous ses ordres le capitaine du port, un commandant, des officiers d'artillerie et du génie, et chaque fort a son major de place. Le port de guerre de Sweaborg est entièrement soumis aux lois russes: celui du commerce d'Helsingfors a conservé le droit d'obéir à ses anciennes institutions suédoises.

Le golfe de Sweaborg, entre cette ville et Helsingfors, a 4 verstes de long du nord-ouest au sud-est, sur trois de largeur; à l'est il est abrité du côté de la mer par la grande île de Skatkams; au sud par les îles de Bokholm et de Skantland; au sud-ouest par celles de Warghen, de Westersward et de Longhern. Dans l'intérieur du golfe, à 2 verstes N.-N.-E. de Skantland, on voit l'île montagneuse de Kalfholm, longue de 350 sagènes du sud au nord, et large de 175. C'est entre cette île et celles de Skantland et de Store-Ester-Sward, que se trouve le premier endroit où peuvent jeter l'ancre les bâtimens de guerre. La profondeur y est toujours de 8 à 9 sagènes.

En avant de Sweaborg, du côté de la mer, il existe une belle et vaste rade où l'eau a bien de 10 à 17 sagènes de profondeur; mais, en raison du fond peu solide de la mer, les vaisseaux y restent rarement à l'ancre. A. J.

NOTES STATISTIQUES SUR LE DUCHÉ ET LA VILLE DE BRÊME.

173. I. GESCHICHTE UND LANDESBESCHREIBUNG, etc.—Histoire et description topographique des duchés de Brême et de Ver-

den; par P. de Kobbe. 2 parties d'environ 300 pag. chaque; prix, 2 thal. 16 gr. Göttingue, 1824; Ruprecht. (*Leipz. Lit. Zeitung;* déc. 1825, n° 325).

L'auteur est déjà connu par plusieurs compositions historiques. Son *Histoire du Lauenbourg*, du *royaume de Hanovre*, du *duché de Brunswick*, et son *Manuel de l'histoire d'Allemagne* prouvent avec quel zèle M. de Kobbe exploite cette branche de la science. La 1re partie de ce dernier ouvrage traite particulièrement de la géographie, de la topographie et de la statistique des duchés de Brême et de Verden, ainsi que du pays de Hadel, ou des provinces qui sont aujourd'hui comprises dans la Landdrostie, ou préfecture de Stade. On y trouve également des notices généalogiques et historiques. La 2e partie est consacrée à l'histoire des duchés. Elle est précédée d'un aperçu sur la littérature de ces pays. L'auteur cherche à faire revivre et à défendre la tradition de Wittekind relative à l'origine des Turingiens.

174. II. — Convention entre le royaume de Hanovre et la ville libre de Brême, relative à la construction d'un port sur le Weser inférieur. (*Allgem. deutsche Justiz, Kameral und Polizei Fama*; mai, 1827, n° 54 et 55, p. 217.)

Le 17 avril 1827, les gouvernemens de Hanovre et de Brême sont convenus, par un traité, que la ville libre de Brême était autorisée à construire à ses frais un port propre à recevoir des bateaux marchands de 120 tonneaux ou moins. Elle s'est obligée, de son côté, de construire également à ses frais tous les bâtimens qu'un établissement de cette nature peut nécessiter, et de payer au gouvernement de Hanovre la somme de 35,000 thalers pour l'emplacement, qui est de 75 arpens, situés entre les rives de la Geeste et du Weser, au confluent de ces rivières.

175. III. — Navigation de Brême en 1827.

Dans le courant de 1827, il est arrivé à Brême 894 vaisseaux, dont 50 des Indes occidentales, 6 de Colombia et du Mexique, 81 de l'Amérique sept., 7 du Brésil, 98 de la Grande-Bretagne, 30 de France, 13 d'Espagne et de Ténériffe, 4 de Trieste, 3 de Portugal, 72 de Hollande et du Brabant, 89 de l'Elbe, 196 de l'Ost-Frise et de Papenbourg, 79 de Russie, 52 de Suède et

de Norvège, 44 de Danemark, 68 de différens ports baltiques, et 2 baleiniers. (*Éphémérides géogr. de Weimar;* vol. XXIV, cah. 9, p. 281.)

176. IV. — Mouvement commercial de Brême.

En 1827, l'importation par mer de cette importante place commerçante se montait à 14,053,048 rthalrs, ce qui offre 2 millions plus que l'année précédente. L'importation sur le haut Weser est évaluée à 1,793,694 rthlr. L'exportation est estimée à 6,636,357 thalr., dont pour 1,600,000 thal. de toile de Silésie, pour 700,000 thal. de toile de Saxe, et pour 1,719,671 thal. de toile de Westphalie, de Hesse, de Hanovre et de Braunschweig. Le produit des 3 baleiniers se monte à 53,000 thal. (*Ibid.;* vol. XXV, cah. 7, p. 220.)

177. V. — Consommations de la ville de Brême. (*Ibid.;* vol. XXIV, cah. 11, p. 348.)

La ville de Brême, qui compte en ce moment à peu près 44,000 habitans, a consommé en 1827, d'après les relevés municipaux, 2,295 bœufs, 767 vaches, 12,301 veaux, 8,405 moutons, 6,075 porcs, 90,608 livres de viande fumée et salée, 63,328 poules, canards et pigeons, 16,434 lièvres, dindons et oies, 194,050 huîtres, 1,133,943 livres de beurre, 56,640 livres de fromage, 991 lastes de froment, 1,118 lastes de seigle, 116,400 livres de farine de seigle, 597,850 livres de farine de froment, et 192,275 livres de gruau. La fabrication de la bière a consommé 42,999 boisseaux de malt et 977 lastes de seigle. On y a bu 2,314 oxhofts de vin et 323 oxhofts d'eau-de-vie, de rhum et d'arac. L. D. L.

178. Communications par eau dans le duché de Mecklenbourg. (*Hertha;* juillet 1828: Gazette géogr.; p. 21.)

On a vu avec plaisir que le gouvernement du duché s'occupait d'établir dans l'intérieur du pays une communication par eau qui est généralement désirée. Le plan consiste à opérer entre l'Elbe et le lac de Plauen une jonction, et à lier par un canal le lac de Plauen à la Nebel et ensuite à Rostock, en rendant navigables la Nebel et la Warne; on obtiendrait ainsi

une jonction complète de la mer Baltique avec l'Elbe. Quant à la première partie de cette navigation, le plan de rendre l'Elde navigable jusqu'à l'Elbe n'est plus isolé, on a proposé d'y joindre la Havel et la Stor. La Commission chargée de l'examen du projet a fait dresser des plans, et a reçu des propositions pour la navigation de la Havel, de l'Elde et de la Stor. Il en résulte que les frais d'établissement de ces trois communications par eau nécessiteraient une dépense de 344,000 thlr., en comprenant dans cette somme les indemnités qu'il faudrait payer à divers propriétaires. D'après le mode d'exécution des travaux, la route de Berlin à Hambourg, par le duché de Mecklenbourg, ne nécessitera qu'un détour de 1 1/2 mille, comparativement à la route par la Sprée et la Havel. L'établissement d'un canal destiné à ouvrir une communication avec la Nebel et la Warne avait d'abord paru très-difficile; mais un chemin que l'on vient de découvrir, et qui s'étend depuis le lac de Plauen jusqu'à la Nebel, en passant par Leisten, Summet et Klein-Tessin, a fait disparaître tout obstacle, et c'est sur ce point que se porteront d'abord les investigations. C. R.

179. De la navigation sur la Lippe, et des routes artificielles en Westphalie. (*Ibid.*; p. 20.)

Le projet de rendre navigable la Lippe, que le roi de Prusse a secondé en 1819, par un secours de 217,879 thalr., est maintenant exécuté jusqu'à Hamm, au moyen de huit écluses, y compris la double écluse de Hamm et l'écluse près de Vogelsang, pour le trajet de Hamm à Lipstadt; l'écluse est achevée près de Heeren, et il ne reste plus à construire que 4 écluses, dont l'une près d'Untrop, Kessler et Benninghausen, deux près de Lipstadt, et une au-dessus près de Neuhaus. Les frais qu'exigeraient cette extension donnée à la navigation, ainsi que la construction des écluses à partir de Beckinghausen, avaient été évalués à 218,000 thlr.; mais il a fallu ajouter à cette somme 120,000 thlr., que l'on s'est procurés au moyen d'un emprunt à 4 1/2 p. cent, auquel on a affecté le revenu de la navigation. Le roi a ordonné que le montant des droits à percevoir pour la navigation fussent uniquement consacrés à l'entretien, à l'extension et au perfectionnement de la navigation sur la Lippe. Dans le cours

de l'année 1828, le gouvernement a gagné 27,116 thlr. pou transport de sel; ses bénéfices sur cet article augmenteron considérablement lorsque les salines du pays seront exploitée d'une manière plus large. Depuis que la Lippe est navigable, l commerce a aussi fait de grands progrès. Mais la construction d routes artificielles dans la province de Westphalie a produit de résultats encore plus importans pour son agriculture et son industrie. Jusqu'à ce moment, on a effectué 159 milles de chemin

C. R.

180. Cadastre du royaume de Saxe. — Une Commission a é chargée de surveiller cette opération, qui sera exécutée par 1 brigades d'arpenteurs, dirigées chacune par un inspecteur. Ell devra être terminée à la fin de 1829, et ses résultats seront soumis à l'assemblée des États en janvier 1830. (*Allg. Zeitung*; juin 1829, n° 167.)

181. Kurze Nachricht über die Entstehung, den Fortgang und die jetzige Einrichtung der Armenschule in Leipzig. — Notice sur l'origine, les progrès et l'état actuel de l'écol des pauvres à Leipzig. En mémoire de sa 25e année d'existence; par Gottlob Kunath. In-4°. Leipzig, 1829; Cnobloch (*Allg. Repertor. der Literat.*; 1829, vol. 1, cah. 5, p. 354.)

En 1804, le nombre des enfans admis dans cet établissemen s'élevait à 264; aujourd'hui, il est de 1150. Depuis 1825, on a ouvert 14 classes, 7 pour les garçons, et autant pour les fille Il y a 11 maîtres et 4 maîtresses. Dans les 25 années écoulées il est entré 4,158 enfans pauvres dans cette école. G.

Notices statistiques sur la Prusse.

182. I. — Population de la Prusse.

Il fut fait, en 1820, dans toute l'étendue de la monarchi prussienne, un recensement exact d'après lequel on s proposait d'établir un impôt par classes. Suivant ce relevé, l population, y compris les troupes, mais à l'exception de la prin cipauté de Neufchâtel, était de 11,272,482 âmes. Dans les 6 an nées suivantes, du 1er janvier 1821 au 31 décembre 1826, l nombre des naissances fut de 3,060,262, et celui des morts d 1,921,956 : ainsi, il y eut dans cet intervalle un excédant d

1,138,306 naissances; et, à la fin de 1826, le total de la population s'élevait à 12,419,788 individus des deux sexes. (*Galign. Messeng.*; 7 sept. 1827.)

183. II. Accroissement de la population de la Prusse depuis 1815.

La population totale de la Prusse se montait en 1815 à 10,150,000 âmes; et en 1816 elle s'était déjà élevée, d'après les données officielles, à 10,349,031 âmes. Le tableau ci-dessous offre un aperçu de son accroissement depuis 1817 jusqu'à 1826 inclusivement.

Provinces.	Régences.	Milles carrés	1817 avec le militaire.	Sur 1 mille carré	1821 sans le militaire.	1825 avec le militaire.	1826 avec le militaire.	Sur 1 mille carré
Prusse orientale	1 Königsberg	404,93	553,101	1363	624,163	673,268	692,000	1708
	2 Gumbinnen	297,87	366,479	1234	445,290	478,640	488,380	1635
Prusse occidentale	3 Danzig	150,89	242,547	1607	283,002	310,244	323,566	2147
	4 Marienwerder	315,06	339,424	1077	392,255	427,117	437,000	1387
Posen	5 Posen	327,43	584,890	1786	636,188	692,243	699,900	2135
	6 Bromberg	211,07	262,910	1246	297,399	323,625	331,100	1567
Brandebourg	7 Stettin	233,13	327,002	1403	358,974	389,412	395,000	1696
	8 Cölin	258,49	244,415	946	273,804	298,218	303,876	1147
	9 Stralsund	74,89	129,239	1726	135,425	141,553	145,000	1936
Brandebourg	10 Berlin	377,27	196,424 (réunis depuis 1819)	1910	748,027	838,388	860,500	2275
	11 Potsdam		525,038					
	12 Francfort sur l'Oder	371,53	576,328	1551	615,831	635,825	645,156	1843
Silésie	13 Breslau	172,73	510,617	2956	651,423	901,800	925,000	3744
	14 Oppeln	238,43	516,618	2167	601,562	947,399	661,000	2668
	15 Reichenbach (1)	120,46	465,575	3865	(1)	(1)		
	16 Liegnitz	188,49	499,788	2652	615,149	713,049	750,000	3664
	17 Magdebourg	204,70	472,012	2306	493,560	529,995	534,000	2605
Saxe	18 Merseburg	187,01	501,868	2684	532,939	558,584	566,000	3003
	19 Erfort	66,23	240,339	3629	248,843	263,231	267,231	4047
	20 Münster	128,63	353,283	2747	364,404	381,872	384,000	3090
Westphalie	21 Minden	94,73	340,614	3595	354,163	369,204	374,211	4067
	22 Arensberg	143,70	380,182	2646	400,362	427,652	432,897	3006
Rhénanie	23 Cologne	61,77	388,416	5478	348,918	371,623	375,000	6048
	24 Düsseldorf (2)	45,85	379,902	8109	613,811	652,875	664,649	6887
	25 Clève (2)	49,81	216,731	4351				
	26 Coblentz	92,58	359,204	3880	372,599	403,025	409,000	4108
	27 Trèves	128,87	302,901	2350	379,830	354,377	362,000	2809
	28 Aix-la-Chapelle	66,55	310,619	4668	321,299	336,025	339,119	5006
	29 Neufchâtel Valengin	13,95	49,500	3800	51,569	52,800	54,000	3857
	Total		10,586,071	2102	11,369,689	12,191,864	12,387,585	2443

Depuis 1819 la régence de *Reichenbach* est réunie à celles de *Breslau*, *Liegnitz* et *Oppeln*.

La régence de *Clève* ayant également été supprimée, en 1819, est aujourd'hui réunie à celle de *Düsseldorf*.

(*Hesperus*; janvier 1828, n° 9, p. 33.) L. D. L.

184. III. — ÉTAT DES FINANCES DU ROYAUME DE PRUSSE, en

RECETTES.

1 Administration des domaines et des forêts, déduction faite de la partie de ce revenu qui est affectée par voie de fidéicommis à la couronne...		4,5
2 Ventes de domaines et extinctions de dettes hypothéquées sur des domaines, par la facilité que ces opérations ont donnée d'éteindre plus promptement la dette publique		1,0
3 Administration des mines et des salines		1,0
4 Administration de la manufacture de porcelaine de Berlin		
5 Administration des postes		1,1
6 Idem de la loterie		6
7 Monopole du sel		4,7
8 Excédant de revenu dans la principauté de Neufchâtel		
IMPÔTS DIRECTS ET INDIRECTS.		
Impôt foncier	9,657,000	17,7
Impôt des classes (personnel)	6,368,000	
Idem. des patentes	1,736,000	
Droits d'importation et d'exportation, droits de transit, et de consommation de produits des manufactures du pays, droits de navigation et d'autres voies de communication (non compris les péages des routes artificielles), timbre		18,7
Péages des routes artificielles		5
10 Recettes diverses non comprises dans les titres ci-dessus		5
		50,7

DÉPENSES.

1 DETTE PUBLIQUE.		
Intérêts de la dette publique et des dettes provinciales, et frais d'administration	7,452,000	10,9
Amortissement	3,485,000	
2 PENSIONS, RETRAITES, ET RENTES.		
Pensions accordées à des serviteurs zélés de l'état, à leurs veuves et à leurs enfans, et autres secours	966,000	3,1
Pensions viagères allouées aux membres de corporations ecclésiastiques qui ont été dissoutes, et pensions dues en vertu de la résolution de la diète, du 25 février 1803, ou en exécution de traités	2,192,000	
3 RENTES PERPÉTUELLES.		
Indemnités pour droits et priviléges éteints		2
4 Cabinet secret, bureau du ministère, tenue des livres de l'état, administration du trésor de l'état et des monnaies, archives de l'état, secrétariat d'état et cour supérieure des comptes		2
5 Ministère de la guerre, y compris les dépenses de la maison des orphelins des militaires, à Potsdam		22,1
6 Ministère des affaires étrangères		5
7 Ministère de l'intérieur		4,8
8 Ministère des affaires ecclésiastiques et médicales		2,3
9 Ministère de la justice, non comprises les sportules judiciaires		1,8
10 Ministère des finances, administration centrale		2
11 Hautes-Présidences (Oberpraesidien) et administrations		1,8
12 Haras		1
13 DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.		

Perfectionnemens ; augmentations du capital de réserve, et pour couvrir les déficits que peuvent présenter les revenus..... 2,076,000

50,796,000

Berlin, le 21 fevrier 1829.

Signé FRÉDÉRIC GUILLAUME.

Un principe constant dans la comptabilité prussienne, c'est que toute caisse où sont versés des impôts, ou qui est tenue d'acquitter des dépenses publiques, doit présenter un état de ses recettes et de ses dépenses.

Ces états exposent les diverses parties du revenu public qui ne sont pas sujettes à des variations, et fixent les termes de leur exigibilité. Quant aux revenus, variables de leur nature, ils sont évalués approximativement. Chaque administration financière acquitte, en règle générale, les frais qu'entraîne la perception de l'impôt, et le montant de ces dépenses fixes ou variables est également réglé par les états et prélevé sur le revenu brut. L'excédant du revenu perçu par les caisses spéciales est ensuite versé dans les caisses générales. Les revenus de la loterie et des postes, qui, à raison de la nature particulière de leur administration, ont rendu nécessaire l'établissement d'une perception centrale à part, forment seuls une exception à ce système, sauf encore quelques autres perceptions moins importantes. Ces revenus sont versés directement dans le trésor de l'état, déduction préalablement faite des frais de régie. Quant à la comptabilité et au mode d'administration, ils sont aussi fixés par les états. Les caisses générales, qui tiennent la comptabilité des diverses branches du revenu public, placées sous la direction immédiate des administrations, acquittent aussi leurs dépenses d'administation, qui ne sauraient être réparties entre les caisses spéciales subordonnées, et le trésor de l'état procède de la même manière à l'égard des frais de régie que leur nature particulière ne permet pas de répartir entre les districts administratifs, et qui appartiennent par conséquent à la direction immédiate de l'autorité centrale.

Quant aux branches du revenu public qui ne sont point placées sous la direction immédiate des administrations, notamment les impôts indirects, y compris les droits sur le sel et sur les chaussées, ainsi que les revenus des mines et des salines, les caisses provinciales et des mines font l'office des caisses générales d'administration, en ce qui concerne les frais de régie;

elles ne versent dans ces dernières que les produits nets, en sorte que l'état de caisse, que doivent dresser annuellement les administrations financières de districts, présente l'excédant net du revenu qui y a été perçu, à l'exception du revenu de la poste et des loteries. Le revenu doit ensuite être versé au trésor, soit en argent comptant, soit par voie de crédits ouverts pour faire face aux dépenses que nécessitent les services publics. Les états des dépenses administratives à prélever sur le produit net du revenu, sont dressés d'après les mêmes principes que ceux qui présentent la comptabilité du revenu, et mis à exécution, par ordre du souverain, avant l'année financière qu'ils régissent. Les états embrassent à la fois les dépenses que le trésor doit acquitter directement et celles qui sont à la charge des caisses centrales des provinces. De cette manière, le tableau de la situation financière du pays se compose chaque fois des élémens que présentent les états des caisses générales et du trésor. Dans le tableau qui précède, on n'a dévié de ces principes, qu'en ce sens seulement, qu'on y a présenté les divers articles du revenu et de la dépense en sommes rondes de rthlrs, et cela, parcequ'on n'a voulu donner qu'un aperçu général et en grand. Les observations suivantes serviront à éclaircir les différences les plus saillantes qui existent entre l'état des finances de 1829 et celui de 1821.

1° Dans l'état de 1821, les revenus des domaines et des forêts avaient été portés à 5,604,650 rthlrs, déduction faite de la partie de ces revenus qui appartient, à titre de substitution, à la couronne, et s'élève à 2 1/2 millions de rthlrs. Maintenant ces revenus ne sont évalués qu'à 4,524,000 rthlrs. Ils ont par conséquent dû subir un retranchement de 1,100,000 rthalrs. L'excédant du revenu pour l'année 1821 était fondé sur les résultats que présentaient les états des années précédentes. On pensa même qu'il y aurait une augmentation, parce que l'espoir de voir renaître des circonstances favorables aux prix des choses nécessaires à la consommation, rendait probable un accroissement des revenus des domaines. Il est notoire que ces espérances ne se sont point réalisées, que les prix des céréales ont considérablement baissé depuis cette époque, et que ces prix ne se sont relevés que depuis l'année 1826. On sait aussi que la dépréciation des produits et fruits de la terre, a amené une

grande diminution dans la perception, et que, pour éviter de plus grands dommages, il a fallu faire des remises de tout genre sur des fermages, dus en vertu de baux existans.

2° La somme destinée annuellement à l'amortissement de la dette publique s'élève à 3,485,000 rthlrs, elle est par conséquent triple de celle que fournit à cet effet le capital de la dette. 3° Les revenus de l'administration des mines, des salines et des forges se sont élevés presqu'au double, comparativement à l'état de 1821. Si ces revenus n'ont pas été aussi considérables dans les années précédentes, c'est parce que, après le rétablissement de la paix, il a fallu faire de grandes dépenses pour rendre aux travaux une activité régulière et puissante; le chiffre actuel prouve que les sommes que l'on continue à employer pour l'encouragement et l'extension de cette importante branche de l'industrie nationale, n'ont pas été infructueuses, même sous le rapport de l'intérêt purement financier. 4° Le revenu de la manufacture de porcelaine n'est que de 14,000 rthlrs., parce qu'une grande partie de ce revenu est encore affectée à l'extinction d'anciennes dettes et à la construction de nouveaux bâtimens. 5° L'administration des postes donne, comparativement à l'année 1821, un excédant de 300,000 rthlrs., preuve incontestable du perfectionnement progressif, dans le système des postes, soit pour l'intérieur de la monarchie, soit pour l'étranger. 6° La loterie donne aussi, comparativement à l'année 1821, un excédant de 170,000 rthlrs.; il est à remarquer qu'à partir de l'année 1829, les tirages de la petite loterie, auparavant au nombre de 9, ne sont plus qu'au nombre de 4, et que les mises ont été élevées de 5 rthlrs. à 20. Ces dispositions ont pour objet d'éloigner les classes peu aisées de la société, du jeu si dangereux de la loterie. 7° Le monopole du sel a augmenté comparativement à l'année 1821, dans la proportion d'un million de rthlrs. Il n'y a pas eu de hausse dans le prix. L'augmentation provient uniquement de l'accroissement de la population, qui a réagi sur la consommation; d'une surveillance plus active sur les frontières, pour empêcher la fraude; et enfin de la diminution des frais d'achat et de transport du sel. 8° Les excédans de revenus dans la principauté de Neufchâtel, qui, dans l'état de 1821, avaient été compris dans les recettes extraordinaires, occupent maintenant une place à part. 9° L'impôt

foncier présente, comparativement à l'état de 1821, un excédant de 331,000 rthlrs. Dans cette somme, 190,000 rthlrs. proviennent des impôts additionnels destinés à l'entretien des routes de district dans les provinces occidentales de la monarchie. Le reste de l'excédant provient des économies réelles qu'on a effectuées sur les frais d'administration, de transfert au titre 4 de la dépense de plusieurs rentes et indemnités, déduites, en 1821, du montant de l'impôt foncier, enfin de l'impôt résultant de l'aliénation de domaines. Il n'y a eu aucun changement dans les principes suivant lesquels cet impôt est perçu; les travaux cadastraux qui se poursuivent avec vigueur, n'amènent qu'une répartition plus équitable de l'impôt dans les détails, et nullement un changement dans les contingens fixés pour les provinces.

Le revenu net de l'impôt personnel dépasse déjà la somme évaluée approximativement, lors de la préparation de la loi, et d'après l'état de 1821. On a pu opérer d'autant plus promptement quelques modifications vivement sollicitées dans l'assiette de cet impôt, notamment en multipliant les exemptions pour toute la population au-dessous de l'âge de 16 ans, et en introduisant une exception en faveur de tous les individus âgés de plus de 60, des moins imposés, et des militaires pendant le temps du service. L'impôt des patentes a augmenté dans une proportion encore plus forte. Le revenu des péages perçus sur les recettes artificielles, n'a dépassé que de 153,000 rthlrs. la somme portée dans l'état de 1821. A la fin de l'année 1820, l'étendue des routes artificielles sur lesquelles le gouvernement perçoit des droits de péage, était de 480 milles; à la fin de l'année 1828, elle était de 840 milles, non compris les routes de district dans les provinces occidentales, lesquelles sont entretenues aux frais des provinces, ni les chemins entrepris par des Sociétés privées.

Parmi les dépenses du ministère de l'intérieur figurent 1° 924,000 rthlrs. pour l'entretien des chaussées, y compris les salaires et frais d'habillement des gardes-chaussées. 2° 50,000 rthlrs, pour traitement et indemnités de voyage alloués aux inspecteurs chargés de la surveillance des routes artificielles. 3° 400,000 rthlrs pour intérêt et amortissement du capital avancé par le commerce maritime, afin de hâter l'extension des

voies de communications dans la proportion de 100 milles, en sorte qu'il faut pour les routes artificielles un crédit extraordinaire de près d'un million de rthlrs, sans compter les sommes considérables employées annuellement pour de nouvelles constructions de chaussées. Toutefois, il est à considérer que la somme portée au n° 1 s'applique aussi aux dépenses que nécessitera la destruction de plusieurs chaussées inutiles; d'où il suit que, lorsque les chaussées existantes auront été systématisées et régularisées, il ne faudra plus une somme aussi forte. Quant à la somme portée au n° 3, elle cessera, dans douze ans, d'être à la charge du gouvernement; et comme un système de grandes routes commerciales artificielles augmentera le revenu des chaussées, on peut espérer que plus tard, et surtout après l'extinction du capital avancé par le commerce maritime, l'équilibre se rétablira entre la recette et la dépense.

Le titre des revenus extraordinaires, le dernier du tableau des recettes, se compose principalement du change sur l'or, qui ne peut trouver de placement en nature, des sportules des divers ministères, et des directions ou des retraits, des confiscations (à moins qu'elles ne soient affectées à une destination spéciale, comme dans l'administartion des impôts), enfin des hérédités vacantes. 2° Les pensions et les rentes viagères ont augmenté de 463,000 rthlrs comparativement au chiffre de l'état de 1821. Mais on n'avait pas compris dans cet état toutes les sommes encore dues pour cet objet; on en avait porté une grande partie au chapitre des dépenses extraordinaires, dans l'espoir que des extinctions successives ne tarderaient point d'avoir lieu. Depuis, de nouvelles pensions et rentes assez considérables sont venu grossir cet article parsuite du réglement définitif des pensions des membres de corporations ecclésiastiques dissoutes à titre de compensation de leurs bénéfices, et en exécution du décret de la diète de 1803. Mais actuellement que ces liquidations sont terminées par suite de forclusions encourues, et que la somme annuelle destinée aux pensions et secours, est définitivement fixée, cet article promet de diminuer insensiblement avec le temps. La subdivision du titre des pensions et secours prouve d'ailleurs que les pensions et secours accordés auxfonctionnaires civils, à leurs veuves et à d'autres individus, ne forment qu'un tiers de la somme totale allouée pour cet objet, et que les deux tiers res-

tans doivent être imputés sur les pensions dont le gouvernement s'est chargé par convention, et sur les obligations qu'il a contractées envers les membres de corporations religieuses dissoutes. D'après le réglement des pensions du 30 avril 1825, la contribution pour les pensions est fixée à 274,000 rthlrs, en sorte que les individus qui en jouissent contribuent dans la proportion d'un tiers à la somme totale : les deux autres tiers sont fournis par les caisses publiques. 3°. Le nouveau titre relatif aux indemnités pour priviléges éteints, se compose en grande partie des rentes qui ont été allouées, à titre de dédommagement, aux seigneurs qui relevaient autrefois immédiatement de l'empire. Ces rentes sont d'autant plus considérables, que la majorité de ces seigneurs a préféré une indemnité de ce genre aux exemptions des impôts et à d'autres avantages pécuniaires qu'on leur avait proposés. 4° La dépense pour appointemens des employés de l'administration centrale, non compris les ministères, a un peu diminué comparativement à l'état de 1821. 5° La même observation s'applique aux dépenses du ministère des affaires étrangères. 6° Une économie de 640,000 rthlrs a été opérée sur les dépenses du ministère de la guerre. 7° Le budget du ministère de l'intérieur, de la police et du commerce comprend, outre les appointemens et salaires des employés et les frais du matériel, toutes les dépenses que nécessitent les institutions qui s'y rattachent, telles que le bureau de statistique, la gendarmerie nationale, les prisons, les maisons de correction et de travail, les ponts et chaussées, les écoles des métiers dans les provinces, les primes destinées à favoriser l'industrie nationale, etc.; la dépense a augmenté de 1,009,008 rthlrs, comparativement à l'état de 1821. Cette augmentation est le résultat de l'impôt additionnel ou extraordinaire, destiné à l'entretien des routes de district dans les provinces occidentales de la monarchie, de l'obligation de payer annuellement 400,000 rthlrs au commerce maritime, et enfin de frais plus considérables pour l'entretien de routes artificielles. 8° Le budget du ministère des affaires ecclésiastiques, médicales et de l'instruction publique, présente aussi une augmentation de 347,000 rthlrs; comparativement à l'état de 1821. Toutefois cette augmentation n'est en partie qu'apparente : elle provient du transfert à ce budget des dépenses pour les consistoires des provinces, et pour

es colléges destinés à l'enseignement littéraire et médical, ainsi que des honoraires des conseillers ecclésiastiques et autres attachés aux administrations. La dotation des évêchés dans les proinces occidentales, et une allocation de fonds destinés à l'encouragement des sciences et de l'instruction publique dans tout e royaume ont aussi contribué à grossir ce budget. 9° L'augnentation apparente du budget du ministère de la justice, comparativement à l'état de 1821, doit être attribuée en grande partie à la suppression des recettes antérieurement affectées aux dépenses extraordinaires de cette administration, mais qui sont maintenant ou abolies par la loi du timbre de l'année 1822, ou attribuées à deux branches spéciales du revenu public. Enfin les frais de justice criminelle et d'entretien des prisons sont plus élevés. 10°. La dépense du ministère des finances, en ce qui concerne le trésor public, n'embrasse que les besoins de ce ministère et des administrations qui s'y rattachent directement, parce que les frais de surveillance et de perception des autres branches du revenu public sont déjà prélevées sur les sommes qu'elles procurent. 11° La dépense pour les hautes présidences (*Oberpræsidien*)et pour les administrations présente une diminution de 300,000 rthlrs, comparativement au chiffre de l'état de 1821, et cette diminution devient encore plus importante, si l'on réfléchit qu'en 1821, une partie de la somme due pour cet objet, avait été portée au chapitre des dépenses extraordinaires, parce qu'on attendait un résultat favorable des économies qui avaient été ordonnées à cette époque. Toutefois, cette diminution importante n'est point une économie pleine et entière; car les honoraires des consistoires, des conseillers ecclésiastiques et médicinaux, des administrateurs suprêmes des forêts et des employés des contributions indirectes près des administrations, ont été transférés au budget des différens ministères, ou figurent comme frais spéciaux d'administration, en déduction du montant des branches corrélatives du revenu public. L'économis véritable que l'on a obtenue est d'une somme ronde de 200,000 rthlrs, et l'avenir en promet une autre de 250,000 rthlrs. 12°. La dépense des haras n'a augmenté que d'une somme de 3,000 rthlrs, qui figurait auparavant au budget du ministère de l'intérieur. L'établissement d'un haras national dans le grand duché de Posen, entraînera une augmentation de

12,000 rthlr. 13° Enfin l'excédant des recettes sur les dépenses est porté en dépense dans le tableau qui précède, pour la somme de 2,076,000 rthlrs, afin de servir de fonds de réserve, tant pour faire face aux dépenses extraordinaires que pour couvrir les déficits qui résulteraient d'une trop haute évaluation du revenu; et comme l'évaluation des recettes et des dépenses a été faite d'après des données positives, on peut espérer, qu'à moins d'événemens extraordinaires, le fonds de réserve non-seulement suffira au but auquel il est destiné, mais fournira en outre un excédant au trésor.

Berlin, le 24 février 1829. Signé, le ministre des finances,

De Motz.

(*Allgemeine Zeitung*; n°s 69, 70, 71, 72 et 73.) C. R.

185. IV. — Comsommation de la houille en Prusse.

En 1825, on a exploité en Prusse 26,591,145 *scheffel* (boisseaux) de charbon de terre, représentant 2,216,000 cordes de bois, si l'on admet que 12 scheffel équivalent à une corde de bois de 108 pieds du Rhin cubes. En France, l'exploitation du charbon de terre en 1826, a produit, 12,758,906 quintaux métriques, ce qui fait à peu près autant qu'en Prusse, en comptant le quintal métrique pour deux scheffel. Il résulte de là que, proportionnellement à la population des deux pays, la Prusse consomme une bien plus grande quantité de ce combustible que la France. (*Allg. Handl. Zeitung;* mai 1829, n° 57.) G.

186. V. — Longitude géographique de Berlin. Rapprochement des occultations et des éclipses de soleil qui ont été observées, et qui ont servi à la détermination de la long. géogr. de Berlin. *Hertha;* 1826, 3e année, vol. VIII, cah. 1, p. 5.)

Ce tableau offre deux séries d'observations faites au moyen de l'instrument de passage. La première renferme celles qui ont été faites depuis 1749 jusqu'à 1800, et la seconde depuis 1802 jusqu'à 1823.

	Long. géogr. de Berlin.
Résultat de la 1re série	31° 3′ 1″ 35
Résultat de la 2e série	31 2 58 95
D'après la triangulation du gén.-lieut. de Muffling	31 3 33 53

187. VI. — Université de Berlin.

Cette université comptait dans le semestre d'été 1,631 élèves (y compris 430 étrangers), dont 549 pour la théologie, 563 pour le droit, 306 pour la médecine, et 213 pour la philosophie, la philologie, etc. (*Allgemeines Repertor.* de Beck, 1828, vol. II, cah. 2, p. 154.)

188. VII. — Sur les progrès de Breslau. (*Hesperus;* avril 1828, n° 93, p. 369.)

La démolition des ouvrages de fortification de Breslau a non-seulement donné naissance à un grand nombre de beaux édifices; mais elle a aussi considérablement contribué à la salubrité de cette ville. Breslau a éprouvé, depuis quelques années, des changemens importans et avantageux sous tous les rapports, excepté sous celui du commerce, partageant l'agonie commerciale avec toutes les autres villes. Elle compte aujourd'hui à-peu-près 84,000 habitans dont les $\frac{2}{3}$ sont catholiques, et $\frac{1}{3}$ protestans.

189. VIII. — Université de Breslau. (*Ibid.;* sept. 1828, n° 214, page 855.)

L'université de Breslau comptait, en août 1828, 1072 élèves inscrits, plus 73 élèves de l'Institut Médico-Chirurgical, lesquels fréquentent également à l'Université les cours de médecine, etc. En les divisant par faculté, ce premier nombre renferme 263 élèves pour la théologie catholique, 235 pour la théologie protestante, 327 pour le droit, 62 pour la médecine, et 138 pour la philosophie, la philologie, économie politique, etc. L. D. L.

190. Notice sur la vigne dans le royaume de Wurtemberg, d'après les données officielles de 1826. (*Wurtemb. Jahrbüch.* de Memminger; année 1826, cah. 2, p. 447. Stuttgart, 1828.)

Nombre des vignobles dans tout le royaume..... 595
Terrain destiné à la culture de la vigne..... 82,798 arpens.
Terrain exclusivement consacré à la vigne.... 61,514 arpens.
Totalité du rapport en vin, en 1826, 184,380 seaux (*Eimer*).

Estimation de la récolte de 1826, prix moyen 3,990,831 fl.

191. Der Bodensee nebst dem Rheinthal von St.-Luziensteig bis Rheinegg. — Le lac de Constance et la vallée du Rhin depuis St.-Luziensteig jusqu'à Rheinegg. Manuel pour les voyageurs et les amis de la nature, de l'histoire et de la poésie; par G. Schwab. In 8° de viii et 543 p., avec 2 cartes. Stuttgart et Tubingue, 1827; Cotta. (*Heidelberger Jahrbücher der Literatur*, p. 1139, novembre 1827. — *Jenaische allg. Literat. Zeitung;* nov. 1828, p. 281.)

Cet ouvrage est divisé en 3 parties principales : la première embrasse l'aspect général du pays; la 2e traite de l'histoire; la 3e de la topographie. Le voyageur qui arrive de la Souabe voit le pays se déployer à ses yeux en 4 tableaux, pris du château d'Heiligenberg, de la Waldbourg, de Hohentwiel et de la cîme du mont Hattinger; plus près du lac on jouit d'une belle vue, du haut de la tour de la cathédrale de Constance, du balcon du château de l'île de Magnau, du point le plus élevé de l'île de Reichenau, et de plusieurs éminences sur la rive de chacune des trois principales divisions du lac. La lecture de cette partie de l'ouvrage présente de l'intérêt; mais on reproche à l'auteur d'avoir fait usage dans ses descriptions de métaphores trop brillantes, et de mots dont le sens n'est pas assez déterminé. Dans la 2e partie, l'auteur a fait preuve de zèle et de travail; il a su réunir dans un cadre habilement tracé, tous les événemens historiques de quelque importance, qui se sont passés depuis les temps les plus reculés, jusqu'au milieu du 17e siècle, sur le lac de Constance, sur ses rives et aux environs.

La partie topographique commence par des considérations sur le cours du Rhin et la formation du lac. Aujourd'hui, l'on s'accorde généralement à reconnaître, qu'à une époque très-reculée, le Rhin se jetait dans le lac de Wallenstadt. L'auteur pense que le lac de Constance n'a ni augmenté ni diminué considérablement depuis l'époque où l'histoire en a fait la première fois mention; et qu'anciennement il s'étendait un peu plus avant dans la vallée du Rhin. Le lac de Constance est situé entre le 26° 42′ 42″, et le 29° 24′ 56″ de long., et sous 47° 48′ 45″ de lat. Il s'élève de 1,223 $\frac{1}{10}$ pds. au-dessus de la mer du Nord : sa circonférence est de 26 milles $\frac{5}{10}$ de Bregenz

jusqu'au pont de Constance ; sa longueur est de 6 milles $\frac{1}{4}$; et de Rorschach à Fridrichshafen, il a 2 milles $\frac{11}{20}$ de large. Lorsque l'eau est à l'état moyen, sa surface est de 8 $\frac{487}{1000}$ l. c. D'après des expériences récemment faites par ordre du gouvernement de Wurtemberg, 849 pieds de Wurtemb. sont le plus haut degré de profondeur du lac de Constance. Le lac inférieur, ou lac de Zeller, a une superficie de $\frac{17}{1000}$ m. c., non compris l'île de Reichenau. Toutes les îles du lac, prises ensemble, présentent une surface de $\frac{113}{1000}$ m. c. ; près de 50 petites rivières se jettent dans les deux parties du lac.

Après cette introduction, l'auteur traite la topographie des rives du lac. Il débute par la partie du territoire qui appartient à l'état de Bade, en prenant son point de départ à la ville de Constance, qui est la plus grande ville du lac de Constance, quoiqu'elle n'ait que 5,249 habitans. Après une brillante description de cette ville, nous arrivons à la rive gauche du lac d'Ueberling, où nous ne trouvons que des villages et le château des barons de Bodmann. Sur le lac inférieur, est située la petite ville de Rudolphzell, qui a 850 habitans. L'auteur a oublié de dire, qu'il y a 2 ans, la majeure partie de Rudolphzell est devenue la proie des flammes.

Des châteaux forts de l'Hegau, nous passons sur la rive droite du lac d'Ueberling, où s'élève l'ancienne ville de ce nom ; de là, nous nous rendons à Heiligenberg et à Salmansweil, autrefois la première prélature de l'Allemagne. La rive wurtembergeoise embrasse une petite étendue de territoire, dont la ville de Fridrichshafen, qui a 800 habitans, et l'antique château de Langenargen, sont les points les plus saillans. La portion du sol appartenant à la Bavière comprend le grand village de Wasserbourg qui a 2000 habitans, et la ville de Lindau bâtie sur trois îles. La partie autrichienne se compose du comté de Bregentz et de la ville de ce nom. On lira avec plaisir la description de la forêt de Bregentz et de ses habitans, que l'auteur a empruntée à l'ouvrage de Rohrer sur l'empire d'Autriche. La rive suisse commence à la petite ville de Rheinegg qui a 900 habitans. Les hauteurs dont cette ville est environnée sont couronnées de châteaux-forts. On va ensuite à Saint-Gall qui possède une bibliothèque riche en manuscrits précieux, à Arbon, à Eppenhausen, siège des barons de Lassberg. En des-

cendant le Rhin et le lac jusqu'à Bourg, siège de l'ancien Gaunodurum romain, l'œil aperçoit une série de villages et de châteaux dans une contrée fertile et brillante de culture. Steckborn avec 835 habitans est dans cette partie la seule petite ville que l'on rencontre.

Vis-à-vis de Bourg est située la petite ville de Stein qui appartient à Schaffhouse; c'est dans ce lieu que le Rhin abandonne le lac inférieur et que l'auteur termine la description de ses rives; il donne encore la topographie de la vallée du Rhin, notamment de la rive gauche jusqu'à Ragaz, et cite en terminant les panoramas et autres merveilles du lac de Constance. C. R.

192. Population de la Bavière.—D'après les documens de l'administration, elle était en 1825, 1826 — de 4,037,017 habitans, répartis de la manière suivante: 2,880,383 catholiques, 1,094,633 luthériens et réformés, 57,574 juifs et 4,427 autres co-religionnaires. L'armée se composait de 45,227 hommes. Voici la population par cercles: cercle de l'Iser, 581,923; cercle de la Regen, 419,949; cercle du Bas-Danube, 407,541; cercle du Haut-Danube, 595,220; cercle du Haut-Mein, 523,789; cercle du Bas-Mein, 542,475; cercle du Rezat, 539,039; cercle du Rhin, 517,081. Le total des familles s'élevait à 843,469. (*Allgem. Zeitung*; 1829; n° 82.) G.

193. Industrie en Bavière. (*Hesperus*; mai 1828, p. 458, 503 et 507.)

On compte dans les 8 cercles de ce royaume 235,754 ateliers imposés. Le plus grand nombre se trouve dans le cercle de Rezat, et le plus petit dans celui du Mein inférieur. D'après ce calcul la 3 $\frac{5e}{8}$ famille professe un métier quelconque. Le plus grand nombre d'ateliers se trouve dans les bourgs et dans les villages, comme par exemple dans le cercle du Mein supérieur, où de 32,681 ateliers imposés, on n'en trouve que 8,082 dans les villes, 7171 dans les bourgs et 17,428 dans les villages.

194. Combustibles en Bavière. (*Allgem. Handlungs-Zeitung*; juillet 1828, p. 341.)

L'Allemagne offre peu de pays qui soient aussi riches en bois que la Bavière. Ce royaume renferme en outre des houillières

considérables, mais encore peu connues et peu exploitées, et de très-vastes tourbières. Celles de Dachau et d'Erding suffiraient seules à produire assez de tourbe pour remplacer 133,300,000 toises de bois, à raison de 20,000 quintaux de tourbe sèche par arpent de Bavière, ce qui équivaut à 1,333 toises de bois. Ces deux tourbières ont plus de 100,000 arpens de superficie, et la tourbe se renouvelle au bout de quelques années.

195. Notices sur la Bavière rhénane, communiquées par F. Kolb. (*Hertha*; 1826, 2e année, vol. VI, cah. I, p. 15.)

La Bavière rhénane offre une superficie de 101,34 milles carrés. La population de cette province éprouve tous les ans un accroissement considérable, tel qu'on peut le voir par le tableau ci-dessus, en le comparant avec les données de 1813 où elle se montait à 429,695 âmes.

NOMS des commissariats de cette province.	Nombre des habitans en 1824.			Population par sectes.			
	mâles.	femelles	Total.	catholiques.	protestans.	mennonites et anabaptis.	juifs.
Berg-zabern	10,029	20,224	39,253	15,908	22,044	157	1144
Frankenthal	17,938	19,145	37,083	13,033	21,624	510	1916
Germersheim	20,549	22,027	42,576	26,010	15,890	9	667
Hombourg	17,796	18,237	36,033	16,579	18,910	18	463
Kaiserslautern	19,062	19,905	38,967	12,817	24,210	780	1160
Kirchheimboland	21,059	21,922	42,981	9,169	31,787	567	1458
Kousel	14,984	15,304	30,288	3,803	25,979	45	461
Landau	25,562	28,027	53,589	27,904	23,929	69	1687
Neustadt	25,679	28,224	53,903	19,706	32,386	397	1414
Pirmasens	17,704	18,764	36,468	18,304	17,301	68	795
Speyer (Spire)	15,772	17,177	32,949	16,889	15,100	250	710
Zweibrücken (Deux-Ponts)	20,703	22,411	43,114	23,911	18,507	302	394
TOTAL	235,837	251,367	487,204	204,033	267,667	3235	12269

196. Almanach der Ludwigs-Maximiliane Universitæt.—Almanach de l'Université Louis Maximilien (à Munich), enrichi du portrait du roi. In-12, de xvi et 328 pp. Munich, 1828. (*Gœtting. Gelehrte Anzeig.*; mars, p. 449.)

Cet almanach, qui doit paroître tous les ans, est destiné à offrir au public l'histoire de l'université, avec des mémoires et des documens relatifs à l'histoire des universités bavaroises.

L'Almanach de 1828 contient des documens concernant l'université d'Ingolstadt. L. D. L.

197. Vollstændige Beschreibung des Schweizerlandes.—Description détaillée de la Suisse, ou Dictionnaire géographique et statistique de tous les cantons, districts, cercles, bailliages; villes, bourgs, villages, châteaux, couvens; montagnes, vallées, lacs, rivières, étangs et sources médicinales de cette confédération; par ordre alphabétique; publié par Marc Lutz, curé de Kaufelfingen, dans le canton de Bâle. 2e édit., revue et consid. augm. 3 vol. in-8°; prix, 3 thlr. 16 gr. Aarau, 1827; Sauerlaender. (*Leipz. Liter. Zeitung;* mai 1829, p. 974.)

M. Lutz, déjà connu par son *Guide du voyageur en Suisse*, et un *Traité de la géographie de la Suisse*, donna, en 1821 et 1822, la 1re édition de son *Dictionnaire*, qui fut très-favorablement accueillie. Depuis cette époque, ce travail était devenu susceptible d'un grand nombre d'additions et de corrections, et c'est ce qui a engagé l'auteur à publier cette nouvelle édition qui a été augmentée de plus de 2000 articles. G.

198. Rapport des vignobles dans le canton d'Argovie, pendant l'année 1825.

DISTRICTS.	REVENU.		PRIX DE VENTE.	PRIX MOYEN.	TOTAL EN ARGENT.		
	muids.	pots.	muids.	muids.	francs de Suisse.	batzen.	rappen.
Aarau	1087	5	40—50fr.	45 fr.	48,917	2	5
Baden	5200	15	24—64	44	228,806	6	
Bremgarten	2729	74	40—40	35	95,540	9	
Brugg	3557	28	30—45	37 1/2	133,398		
Kulm	186	51	30—40	35	6,541	8	5
Laufenbourg	5679	33	28	28	159,021	2	4
Lentzbourg	1500	44	24—54	39	58,517	1	6
Muri	21	78	30—40	35	762	3	
Rheinfelden	2566	.....	20—28	24	61,584		
Zurzach	5048	90	20—26	23	116,124	7	
	27577	58			909,214		

Dans l'année 1826 la récolte s'est élevée à 53,389 muids 89 pots, qui ont produit une somme de 1,135,112 fr. de Suisse 4 batzen.

(*Hertha;* août 1828, p. 65 de la Gazette géogr.) C. R.

199. Séminaires et écoles des jésuites dans le canton de Fribourg.

Un journal suisse vient de publier, en date du 12 mars, le tableau du personnel des séminaires et des écoles des jésuites dans le canton de *Fribourg*. — *Collége de Saint-Michel*, à Fribourg: 1 provincial, 1 recteur, 11 pères, 15 professeurs laïques, 7 magisters, 24 scolastiques, 8 frères coadjuteurs; total 57. — *Séminaire*, à Estavayer : 1 recteur, 1 ministre, 10 pères, 2 professeurs, 24 novices, 9 frères; total 47. — *Pensionnat*, à Fribourg : 1 recteur, 14 professeurs, 330 pensionnaires de diverses nations, 10 domestiques; total 355. — *Gymnase* et *Athénée*, à Fribourg : écoliers de diverses classes, 660. — Ces nombres réunis forment donc un total de 1,119 têtes; 30 nouveaux élèves sont annoncés. Si l'on y joint 16 ligoriens et 300 jésuites à robe courte, le total définitif sera de 1465 personnes. — Les 104 individus réunis dans les deux séminaires de jésuites, celui d'Estavayer et le collége Saint-Michel de Fribourg, se répartissent comme suit entre divers pays de l'Europe : Bavière, 1; Belgique, 41; France, 17; Russie, 1; Suisse, 25; Prusse, 6; Savoie, 1; Pologne, 1; Tyrol, 1; Bade, 1; Wurtemberg, 3; Lippe-Detmold, 1; Irlande, 1; Piémont, 1; Bohême, 1; Saxe, 2.

Un autre journal dit que la population jésuite du canton du *Valais* est de 182 individus; Sion compte 10 pères et 2 frères; Brigg, 30 pères et 140 élèves. (*Revue encycl.*; mai 1829, p. 448.)

200. Établissement pour les pauvres a Sumiswald, canton de Berne.

Parmi les établissemens que la Suisse a consacrés aux pauvres, on remarque surtout celui de Sumiswald, grand et beau village à 7 lieues de Berne du côté de l'est. Ce village compte 1,240 habitans, mais la paroisse contient deux fois ce nombre, partant 2,480 individus, ce qui donne la 144e partie de la population totale du canton de Berne, laquelle s'élève à 357,710 habitans.

En 1812, la commune acheta pour l'établissement qu'elle voulait consacrer aux pauvres, les bâtimens du château de

l'Avoyer, avec les jardins qui en dépendaient, pour la somme de 77,000 francs de Suisse, et les organisa pour 300 pauvres, qui devaient y recevoir leur nourriture moyennant un travail proportionné à leurs forces. — L'établissement prospéra rapidement par l'esprit d'ordre et d'économie qui y régna. Depuis le 1er mai 1825 jusqu'au 1er mai 1826, 177 individus des deux sexes y ont été reçus. Les administrateurs donnèrent en outre des secours à 299 individus. D'après cela 406 personnes, c'est-à-dire la sixième partie de la population totale de la commune, ont obtenu des bienfaits de toute espèce de cette institution dont M. Fetscherin, curé de Sumiswald, est le supérieur.

Les comptes de l'établissement donnent les résulats sommaires suivans, depuis le 1er mai 1825 jusqu'au 30 avril 1826.

Recettes....	13,976 fr. de Suisse	8 batzen	2 3/4 rappen.			
Dépenses....	14,732 »	2 »	7 3/4 »			
Déficit..	755	4	5			
L'Actif s'élève à.....	94,444 fr. de Suisse	9 batzen	9 3/4 rappen.			
Le Passif est de.....	79,255 »	4 »	5 »			
Actif net.....	15,189	4	4 3/4			

(*Hertha*, août 1828, p. 64, de la Gaz. géogr.)

201. Notes statistiques récentes sur la ville de Berne.

D'après un recensement fait au mois de mai 1828, la ville de Berne possédait alors, y compris sa banlieue, une population de 17,683 habitans. Dans ce nombre se trouvaient 16,627 réformés, 874 catholiques, et 182 juifs.

En 1829, la population était de 18,050 habitans, savoir: 17,076 protestans, 931 catholiques et 45 juifs; ce nombre forme la 19e partie de la population totale du canton. Il y a dans la ville 1,128 maisons et 484 dans la banlieue, y compris les édifices publics. La ville présente les divisions suivantes: 2 communes civiles, 3 paroisses, 5 quartiers militaires. La longueur totale de la ville est de 6,046 pieds, ce qui donne à peu près une demie lieue de France.

Sa largeur moyenne est de 665 pieds.

Elle est située sous le 46° 56′ 54″ de latitude, et sous le 25° 7′ 6″ de longitude. Elle est de 1,670 pieds au-dessus du niveau de la mer.

L'état moyen du baromètre est 26 pouces 6 lignes. En été le

thermomètre marque 13°, et en hiver 1° au-dessous du point de congélation; termes moyens. En été, le thermomètre placé à l'ombre monte rarement au-dessus de 25°, et en hiver il tombe rarement au-dessous de 15° au-dessous du point de congélation.

A Berne, les marchés sont très-considérables; il y vient jusqu'à 600 petites voitures, 80 chariots de farine, plus de 1,500 chevaux et près de 4000 personnes des environs. (*Hertha*; août 1828, p. 67, de la *Gazette géogr.*) C. R.

202. QUADRO GENERALE DELLO STATO DELLA CHIESA. — Tableau général de l'état de l'Église. (*Diario Romano.* — *Antolog.*; n° 67, juillet 1826.)

Pendant les 8 ans que le comte Senes Trestour d'Antibes, aujourd'hui administrateur de la marine royale française, a demeuré à Rome, il s'est occupé d'un Tableau général géographique, historique, statistique, commercial, etc., de l'État romain. L'auteur y décrit la situation géographique de l'État, l'étendue et la superficie carrée, le nombre des habitans par rapport à chaque mille carré de territoire, la population, les confins, le climat, le sol, les montagnes et la hauteur des plus considérables, les forêts, les fleuves, canaux et leur navigation, les lacs et les eaux minérales avec l'indication de leurs propriétés médicinales respectives, et leurs sources, les productions animales, végétales et minérales; les fabriques, le commerce avec la désignation de tous les genres d'exportation et d'importation; les revenus, la force militaire; la division de l'État en archevêchés, évêchés et abbayes; la juridiction et les tribunaux; la division territoriale; les autorités supérieures.

On voit au milieu du tableau une nouvelle carte géographique des états pontificaux, dessinée d'après les derniers traités, indiquant 17 routes pour les courriers avec la désignation des postes, des distances et du prix à payer, etc. On y trouve aussi un petit tableau géographique et astronomique de l'Europe, une table comparative des mesures itinéraires des diverses nations de cette partie du monde, *et beaucoup d'autres notions relatives à la géographie*, avec les noms des provinces, légations, délégations, leur étendue respective et leur superficie carrée; les districts, toutes les villes et lieux de résidence des gouverneurs. Beau-

d'autres lieux y sont également décrits avec leur nom ancien et moderne : l'époque de leur érection en archevêché ou en siège épiscopal, les noms des premiers évêques, les événemens remarquables au moment de leur fondation, y sont également indiqués. Viennent ensuite les populations, les qualités des territoires, les produits naturels et industriels, les établissemens pieux, colléges, académies, monumens anciens et modernes, beaux arts, les hommes célèbres ; les foires et marchés, etc., en 2 grandes colonnes qui occupent les parties latérales du tableau. On y trouve encore, par ordre chronologique, les fastes de tous les pontifes, les ordres et établissemens religieux et leurs institutions régulières, les conciles généraux et leurs délibérations, les persécutions de l'Église, les schismes, les hérésies, les missions, les conversions des peuples au catholicisme, les croisades et tous les autres détails formant ensemble un résumé des annales de l'Église. On a ajouté 8 planches. La carte géographique, les tables, le frontispice, ont été gravés par Franç. Valenti. Le prix de l'ouvrage, qui était de 10 écus pour les souscripteurs, est maintenant de 12, ce tableau ayant été complètement publié.

T. D.

203. Commerce des États de l'Église.

En 1828, il est entré dans les ports de ces états 51,441 navires et bâtimens pêcheurs, du port de 808,261 tonneaux ; il en est sorti 51,485 du port de 804,835 tonneaux. (*Allg. Zeitung*; juin 1829, n° 173.)

204. Couvent arménien des Méchitaristes, dans l'île de St.-Lazare, près de Venise. (*Blaetter für liter. Unterhaltung*; janvier 1829, n° 5.)

Cette congrégation fut fondée à Constantinople, en 1701, par un prêtre arménien, le Dr Pierre Méchitar, né en 1676, à Samarie ou Sébaste dans la petite Arménie. Le but du fondateur de cette association était de répandre la lumière de l'instruction parmi ses compatriotes et surtout dans le clergé arménien, qui, à cette époque, était tellement ignorant, que la plupart de ses membres ne savaient ni lire ni écrire. Bien que, dès son origine, cette Société ne fût composée que de dix mem-

bres, elle trouva bientôt de l'opposition, fut persécutée et forcée de se réfugier en Morée, et choisit pour siége la forteresse de Modon, où le pape Clément approuva sa constitution et la mit sous la règle de Saint-Antoine.

Pendant 12 ans, Méchitar et ses disciples travaillèrent avec le plus grand zèle à répandre les bienfaits des lumières parmi leurs compatriotes, sous la protection de la république de Venise. Lorsque la guerre de 1715 éclata entre Venise et la Porte, les Méchitaristes et leur chef, qui venait de recevoir du Saint-Siége le rang et le titre d'abbé, s'embarquèrent pour l'Italie; ils obtinrent, en 1717, du sénat de Venise la propriété de l'île de Saint-Lazare, qui fut cédée à perpétuité à leur compagnie. Aidés des dons de leurs compatriotes et des libéralités d'autres Chrétiens, les Méchitaristes se virent bientôt en état de faire bâtir un couvent et une église spacieuse. Méchitar mourut le 27 avril 1749, à l'âge de 74 ans, et eut pour successeur le Dr Étienne Melchiori, de Constantinople.

Méchitar n'admettait aucun étranger dans son couvent; mais tous les enfans arméniens, riches ou pauvres, y étaient accueillis. Après une courte épreuve, et lorsqu'il avait reconnu leurs talens et leur vocation, il leur faisait prendre l'habit de novice, et les mettait sous la direction et la surveillance de professeurs habiles. Il avait joint à l'étude de la grammaire, de l'histoire, de la géographie, des mathématiques, de la rhétorique, de la poésie et de la philosophie, celle de la langue arménienne, et exigeait, à cet égard, la connaissance la plus approfondie. Il s'était réservé le cours de théologie et de morale. Ceux qui parvenaient au grade de docteur, étaient envoyés en mission à Constantinople, en Natolie, en Arménie, en Géorgie, en Perse, et même jusqu'aux Indes. Plusieurs de ses disciples allaient aussi en Transylvanie et en Hongrie pour y instruire la jeunesse des colonies arméniennes établies dans ces pays.

Au nombre des ouvrages de Méchitar les plus estimés par ses compatriotes, on place : une Explication détaillée de l'évangile de saint Mathieu; un Dictionnaire arménien, imprimé en 1744, et une superbe édition de la Bible arménienne. Il a aussi donné une traduction de l'Imitation de Jésus. En 1789, la congrégation fonda une imprimerie d'où il est sorti depuis un grand nombre de grammaires et de dictionnaires dans toutes les langues. Sa

bibliothèque renferme encore beaucoup de manuscrits arméniens qui sont destinés à être publiés. Les livres qui sortent de l'imprimerie de Saint-Lazare sont remarquables par la beauté des caractères et l'exactitude typographique. Ils sont répandus dans toute l'Asie, et ne servent pas seulement à l'instruction de la nation arménienne, mais suffisent, même aujourd'hui, pour subvenir à une partie des dépenses de la congrégation.

Depuis 1800, c'est le Dr Étienne Acontius Kiuver, noble arménien, né en Transylvanie, qui est abbé du couvent de Saint-Lazare. En 1804, le Saint-Siége l'éleva à la dignité épiscopale. En 1815, l'empereur d'Autriche visita ce couvent, et accorda à la congrégation la faculté de défricher une étendue considérable de terrain qui, aujourd'hui, est en plein état de culture. Cette Société, que deux riches Arméniens, Alexandre Raphael et Samuel Muciat, ont dotée de sommes considérables, jouit d'une grande prospérité, travaille activement à atteindre le but de son institution, et doit être considérée comme l'un des principaux foyers de lumières qui contribueront à la civilisation de l'Asie. G.

205. Nouvelles constructions dans la ville de Valladolid.

On remarque dans cette ville le même esprit d'entreprise et d'activité qui règne dans le reste de la péninsule. Il y a quelques années, Valladolid présentait l'image de la vétusté; aujourd'hui, c'est une ville toute nouvelle. Depuis deux années seulement, le quart des rues de Valladolid, devenues impraticables depuis la guerre de l'indépendance, a été pavé de nouveau; plus de 80 maisons ont été bâties sur le terrain; d'autres, tombées en ruines, et plus de 300 façades ont été renouvelées avec infiniment de luxe et de goût. On a ajouté deux arches magnifiques au pont de Pisuerga, coupé depuis la guerre avec la France; on a réparé dans l'intérieur de la ville un autre pont sur l'Esgueva, et l'on a presqu'achevé le conduit d'une nouvelle fontaine qui décorera l'une des promenades publiques.

Enfin, laissant à l'écart une infinité de réparations de peu d'importance, nous dirons que Valladolid possède actuellement une promenade d'hiver, qui consiste en deux salles spacieuses plantées d'ormes et garnies de bancs de pierre pour plus de 1500 personnes. (*Gaceta de Bayona* 1828, n° 82.)

206. Aufenthalt in Morea, Attica und in mehreren Inseln des Archipelagus.—Séjour en Morée, dans l'Attique et dans plusieurs îles de l'Archipel; par C. M. Schrebian. In-8° de 226 pag. Leipzig, 1825; Hartmann. (*Goetting. gelehrte Anzeigen;* février 1829, n° 36.)

L'auteur, qui est un Philhellène, partit de Marseille en 1821 pour aller prendre part à la guerre de l'indépendance de la Grèce. Débarqué à Navarin, il se rendit successivement à Calamata, Londari, Tripolitza. Il se présenta à Colocotroni, dans cette dernière ville, et eut bientôt compris que les belles espérances qu'on lui avait données à son arrivée, n'étaient que de pures chimères. Dès-lors il prit le parti de revenir; mais il voulut auparavant utiliser son voyage, en parcourant le pays où d'abord d'autres considérations l'avaient amené. Il visita toute la Morée, alla à Hydra, Égine, Athènes, et se rendit enfin dans plusieurs îles de l'Archipel, à Ceos (Cea) et Syra, où sa relation se termine. On voit bien que l'auteur ne s'était pas préparé à écrire un ouvrage utile; son travail n'est d'aucun intérêt sous le rapport de la géographie, de l'histoire ou des sciences naturelles. La seule description qui soit digne de quelque attention est celle de Corinthe. G.

207. Description géographique et historique de la Turquie d'Europe, par ordre alphabétique. 183 p. In-8°; prix, 3 fr. Paris et Strasbourg, 1828; Levrault.

On a ajouté au titre: *pour suivre les opérations de la guerre actuelle.* L'auteur a donc travaillé, non pour les savans, mais pour la grande masse de lecteurs, qui ont besoin de trouver facilement quelques renseignemens sur les localités mentionnées dans les gazettes. Sous ce rapport, ce petit dictionnaire, auquel on n'aurait peut-être pas dû donner le titre de *description*, atteint son but. Après chaque mot topographique, on lit une courte notice, qui donne les renseignemens essentiels et ne contient rien de superflu. Quelquefois on désirerait un peu plus de développemens. L'auteur anonyme ne s'explique point sur les sources où il a puisé: nous présumons que c'est aux ouvrages les plus récens. En parcourant ce dictionnaire, nous n'y avons point trouvé de fautes choquantes. Quoique l'histoire soit pro-

mise dans le titre, l'auteur s'en occupe peu, et il n'aurait pu rappeler tous les faits importans de l'histoire ancienne, surtout de celle de la Grèce, sans étendre beaucoup son ouvrage, qu'il a voulu évidemment resserrer. On a mis à la fin un vocabulaire des titres de dignités et fonctions usités chez les Turcs et les Grecs; ce qui sera un service de plus rendu aux lecteurs des gazettes. D.

208. I. Beschreibung der europaeischen Turkey. — Description de la Turquie d'Europe, avec un aperçu de tout l'empire ottoman; par J. Hütz. Grand in-8° de viii et 387 p.; prix, 1 thlr. 8 gr. Munich, 1828; Fleischmann.

209. II. Die Europaeische Turkey. — La Turquie d'Europe. Dictionnaire portatif à l'usage de ceux qui lisent les gazettes, contenant la description de toutes les provinces de la Turquie d'Europe, de leurs habitans, des montagnes et des passages les plus remarquables, des rivières et des principaux lieux habités, etc.; par Max. Fréd. Thielen. Gr. in-8° de 313 p., avec une carte; prix, 1 thlr. Vienne, 1828; Gerold. (*Jena. allg. Literatur-Zeitung;* janvier 1829, p. 29.)

1). L'auteur accompagna lord Strangford à Constantinople, en 1821, en qualité d'aumônier attaché à l'ambassade. C'est son retour, qui eut lieu en octobre 1827, par Silivri, Tschorlu, Burgas, Kirkkilissa, Aïdos, Schumla, Rasgrad, Rustchuck, qu'il décrit dans son ouvrage. La route qu'il prend ne pouvait manquer d'offrir de l'intérêt. L'auteur ne se borne pas à de simples remarques de voyageur, il entre aussi dans des détails historiques qui augmentent beaucoup l'intérêt de sa relation.

2). Cette compilation est une espèce de géographie militaire, destinée surtout à ceux qui veulent avoir une connaissance exacte du théâtre de la guerre d'Orient. L'auteur est attaché au quartier-général autrichien, où il a pu se procurer des matériaux venant de bonne source. Son ouvrage est divisé en deux parties. La 1re donne un *aperçu général de l'empire turc*, où l'on trouve les positions géographiques, les frontières, l'étendue territoriale et la population; des détails sur l'administration, les finances et la force militaire de l'empire. La 2e partie contient *une description de la Turquie d'Europe*, et fait connaître les

côtes maritimes, les montagnes, rivières, lacs, marais, forêts et plaine; on y trouve des détails intéressans sur les propriétés du sol et ses productions, sur le climat, l'industrie, le commerce, les monnaies, les poids et mesures, avec la description des principaux lieux habités, des routes et des îles.

210. Malerische Reise in einigen Provinzen des osmanischen Reiches. — Voyage pittoresque dans quelques provinces de l'empire ottoman, traduit du polonais du comte Édouard Raczynski, publié par Fr. Henr. Von der Hagen. In-8° de IV et 292 p., avec des pl. grav. et 3 lithogr.; prix, 1 thlr. 12 gr. Breslau, 1828; Grass, Barth et comp. (*Leipz. Liter. Zeitung;* juin 1829, p. 1115.)

Cette relation a été publiée pour la 1re fois en 1824, et ne paraît pas avoir eu un grand débit à cause du prix élevé auquel les éditeurs l'avaient mise. La réimpression aura peut-être plus de succès; car l'ouvrage le mérite sous tous les rapports, bien qu'il ait un peu vieilli depuis la 1re publication. Le comte Raczynski, guidé par Homère, Virgile, Strabon, Mela, Ovide et Hérodote, visite successivement les bords de la mer Noire, les environs d'Ilium, les bords du Scamandre, l'ancienne Ténédos et Istambol (Constantinople). Ses explications et ses éclaircissemens sur divers passages d'Homère et de Virgile sont surtout dignes de fixer l'attention des amis de l'ancienne littérature classique.

211. Population de Varna. — Les Nekrassovtsi. (*Allg. Zeitung;* juillet 1829, n° 196.)

A peine les Turcs forment-ils la moitié de la population de Varna; le reste se compose de Bulgares, d'Arméniens, de Grecs et de Russes Nekrassovtsi. C'est une chose vraiment curieuse que de voir comment ces Chrétiens esclaves ont adapté à leur religion les coutumes et les usages des usurpateurs. Les églises que les Turcs leur permettent d'avoir sont construites à moitié au-dessous et au-dessus du sol, sans cloches, et divisées par un mur qui sépare les hommes des femmes. Ces dernières sont tout-à-fait traitées à la manière turque. Les Grecs sont également méprisés par les Turcs et par leurs co-religionnaires; ils jouent le même rôle que les Juifs de Pologne, trafiquent, trompent et

rampent pour le moindre bénéfice. Les Nekrassovtsi sont méchans, malicieux, pervers, et jouissent à peu près des mêmes priviléges que les Turcs eux-mêmes. Cette secte de l'église russe, forcée de sortir de la Russie à cause de ses pratiques pernicieuses, passa en Turquie où elle fut très-bien accueillie, et se propagea considérablement. Leur religion est un culte d'images mélangé de paganisme. Ils n'ont conservé que quelques cérémonies extérieures de l'église russe, qu'ils ont, du reste, totalement défigurées; ils parlent l'ancien slavon, et n'entendent pas un mot de la langue turque. Ces demi-Russes sont les meilleurs fantassins de l'armée ottomane, et ont fait beaucoup de mal aux troupes qui ont assiégé Varna. La plupart de ceux qui ne sont pas tombés entre les mains des assiégeans se sont retirés en Roumélie avec les Turcs.

Nous ferons suivre cet article des notes insérées par M. Klaproth dans l'*Universel* du 29 juillet 1829, et qui rectifient ce qui précède.

« Les Nekrassovtsi ne sont ni une nation ni une secte. Du temps de Pierre-le-Grand, la désertion était très-fréquente chez les paysans russes, qui allaient se retirer chez les Cosaques du Don. Dans l'espace de quelques années, après la paix d'Azof, on évaluait le nombre de ces transfuges à 30,000. Le Tsar envoya, en 1708, le prince Dolgorouky à Tcherkask, capitale des Cosaques du Don, pour réclamer ces déserteurs. L'Ataman et ses principaux officiers dirent au prince qu'ils ne pouvaient répondre de l'exécution de cet ordre, mais que s'il voulait se charger lui-même du soin de ramener les paysans, on lui donnerait une escorte. Le prince y consentit; mais entraîné, pendant la nuit, dans une embuscade, il y fut massacré. Alors les Cosaques se mirent en révolte ouverte contre le Tsar, et se donnèrent pour Ataman un certain Koudrateï-Boulavin, qui avait été à la tête des assassins. Celui-ci essaya de s'emparer de la ville d'Azof par un coup de main; mais il ne réussit pas. Pierre fit partir contre les révoltés un corps de troupes considérable; et le sang de 20,000 Cosaques, versé dans les combats ou sur l'échafaud, vengea celui du malheureux Dolgorouky. Les autres rebelles, épouvantés du sort qui les attendait, se retirèrent, sous la conduite d'un de leurs chefs, nommé Nekrassof, sur les bords du Kouban. Leur nombre s'y augmenta considérable-

ment par les désertions des Cosaques du Térek, de sorte qu'ils comptèrent bientôt plus de mille familles. Ils s'étaient soumis aux Turcs, dépendaient du Séraskier de Kopyl, et habitaient sur les bords du Kouban, au-dessus de son embouchure dans le Liman méridional; leur principal établissement était cependant beaucoup plus haut, sur la droite de ce fleuve et au-dessus de l'endroit où est à présent la forteresse d'Oust-Labinsk. Les Turcs leur donnèrent le nom d'*Ignat*, qui vient peut-être du mot russe *vîgnati*, les chassés. Pendant la guerre des Russes contre les Turcs, qui se termina, en 1774, par la paix de Kaïnardji, les Cosaques Nekrassovtsi inquiétèrent beaucoup les premiers, et refusèrent en même temps de reconnaître la suprématie du Khan de la Crimée, auquel ils devaient fournir 500 cavaliers. Les Russes parvinrent à détruire leurs trois stanitsas nommés Sebeloï, Kagnat et Khantibé, situés sur la droite du Kouban. Alors les Nekrassovtsi passèrent ce fleuve et se retirèrent dans le pays des Abkhas. Ils y habitèrent, dans le voisinage d'Anapa, jusqu'à la prise de cette ville par les Russes, sous le général Goudovitch, en 1791. Après cet événement, les Turcs transportèrent les Nekrassovtsi en Europe, et les établirent en Bessarabie et en Bulgarie, près de Varna. Ces Cosaques ont toujours conservé leur langue, qui est le dialecte de la Petite Russie, leurs mœurs et leurs institutions, ainsi que l'habillement porté par leurs frères sur la rive du Don. Quant à leur religion, ils professent la catholique-grecque d'après l'ancienne croyance, c'est-à-dire, qu'ils appartiennent à la secte que les Russes appellent Starovertsi. »

212. Lettres sur l'Orient, écrites pendant les années 1827 et 1828; par le baron Th. Renouard de Bussierre, secrétaire d'ambassade. 2 vol. in-8° de 350 et 293 pages; prix 12 fr. Paris et Strasbourg, 1829; Levrault.

Les contrées sur lesquelles s'étendent les observations de M. Renouard de Bussierre ont été parcourues par un grand nombre de voyageurs. Les Anglais surtout nous ont donné depuis une douzaine d'années beaucoup de relations de voyages entrepris dans le Levant; pour ne parler que d'un seul, les Lettres de Carne, qui ne sont antérieures à celles du voyageur français que de peu d'années, parlent, comme celles que nous annon-

çons, de la Turquie et de l'Égypte. L'Égypte surtout nous est maintenant connue comme si c'était un pays d'Europe; encore pourrait-on nommer des contrées européennes sur lesquelles nous n'avons pas encore de renseignemens aussi positifs que sur les bords du Nil. Cependant l'Orient a toujours de l'attrait pour nous: un voyageur qui vient tout récemment de ce pays, et qui nous présente ses remarques sous une forme intéressante, quoiqu'elles concernent des objets souvent décrits, est sûr de nous plaire. Nous pouvons donc prédire un bon accueil aux Lettres de M. Renouard de Bussierre; car ses Lettres sont écrites avec agrément, et ses remarques sont de nature à intéresser toutes les classes de lecteurs, surtout les gens du monde, qui aiment des détails de mœurs et d'usages, afin d'être à même de les comparer aux mœurs et aux usages de leur propre pays et de leur nation.

M. Renouard de Bussierre ne part pas de la France pour se rendre en Turquie : c'est la ville de Cracovie qui lui sert de point de départ. Aucune préface ne nous apprend comment il s'est trouvé là : on voit seulement par la première lettre, que c'est à Vienne, qu'il s'est décidé à se rendre en Orient. De Cracovie il parvient par la Gallicie dans le midi de la Russie, et s'embarque à Odessa pour Constantinople. Après une navigation de 8 jours, le bâtiment entra dans le détroit, et le lendemain il jeta l'ancre devant Constantinople; de cette capitale et de Thérapia qui en est voisin, est datée une partie de la correspondance de l'auteur. Il décrit le sérail, les bazars, les bains publics, les mosquées, les environs de la capitale de l'empire turc. En parlant du caractère des Turcs, il ne déguise ni leurs bonnes, ni leurs mauvaises qualités. Il fait des excursions sur la côte asiatique, en visitant Brousse et la Troade.

Au mont Olympe, il trouve les Yurats, tribu de Turcomans, qui passe une partie de l'été sur les flancs de la montagne, et se retire l'hiver dans les plaines. Ces Mahométans nomades habitent des tentes rondes de grosses étoffes de laine qu'ils tissent eux-mêmes. L'auteur décrit la plaine de Troie, en reconnaissant l'exactitude de la description donnée par M. Lechevalier; il ajoute une carte de la Troade qui paraît être une copie réduite de la carte de Choiseul-Gouffier.

M. Renouard de Bussierre visite encore les îles de Marmara,

Gallipoli et Lamsaki, et se rend ensuite à Smyrne, en touchant à l'île de Lesbos, maintenant Metelin, que notre voyageur examine en détail. Il y assiste même à une noce grecque, et à ce sujet il décrit les cérémonies nuptiales des insulaires. Après un court séjour à Smyrne, l'auteur visite l'île de Scio, où il ne trouve que « quelques infortunés échappés au massacre, et qui osent à peine se montrer. » En errant dans l'Archipel, il débarque à Tine, Naxos, Délos, Milo, Argentière et Santorin. Dans une note il insère des détails manuscrits, mais déjà connus, des fameuses éruptions volcaniques qui changèrent, il y a un siècle, la face de la dernière de ces îles. A ces détails, M. Renouard a joint une petite carte du golfe de Santorin. Il visite encore l'île de Candie, et avant de passer en Égypte, il expose ses observations sur le caractère du peuple grec, qu'il juge, à ce qu'il semble, avec la même impartialité que le caractère turc, en faisant voir les bonnes et les mauvaises qualités de cette nation infortunée. Il paraît résulter néanmoins de l'ensemble de ces observations qu'il préfère le caractère des Turcs à celui des Grecs; tel est du moins l'impression que nous ont laissée ses assertions. Comme nous n'avons pas à nous occuper des opinions politiques des auteurs, nous continuons de suivre M. R. de Bussierre dans son voyage.

Les lettres suivantes sont datées d'Alexandrie et du Caire. L'auteur donne beaucoup de renseignemens sur la capitale de l'Égypte à laquelle il attribue 25,000 maisons et 400 mosquées. Il décrit avec intérêt le marché des esclaves, les bazars, la danse des *Almé*, la vie des femmes dans les harems, etc. Il visite les pyramides, et, au moment de remonter le Nil pour pénétrer dans la Haute-Égypte et dans la Nubie, il jette un coup-d'œil sur le gouvernement, sur les divers peuples qui habitent ce pays, et sur ses productions et ses ressources. M. Renouard trace un portrait flatteur du vice-roi actuel, il avoue toutefois que ce pacha a pris une route vicieuse pour réformer la barbarie des habitans, en employant le despotisme qui est plus court, au lieu de moyens plus lents, mais plus justes. Non content d'avoir détruit les Mamelouks, le pacha a réprimé le brigandage des tribus arabes, en leur ôtant leurs chevaux, et en les forçant de donner des ôtages, en sorte qu'elles ne peuvent plus s'enfuir comme auparavant dans les déserts, après chaque vio-

lence qu'ils commettaient. L'auteur fait connaître quelques traits intéressans des Coptes, peuple opprimé et misérable. Nous assistons ensuite au voyage que fait M. Renouard sur le Nil jusqu'à la première cataracte, et de là jusqu'à Ouadi-Halfa, en Nubie. Il visita les ruines de Thèbes, les tombeaux de Quournah, le temple d'Ipsamboul. Ceux qui n'ont pas lu l'ouvrage de la Commission d'Égypte, les voyages de Legh, de Burckhardt, de Belzoni, de Cailliaud, de Minutoli, les lettres de M. Champollion, les Antiquités de la Nubie, de M. Gau, etc., trouveront cette partie neuve et intéressante.

Revenu en Égypte, M. Renouard fit un accord avec un chef arabe pour être conduit au mont Sinaï et à Jérusalem. En traversant les déserts de Suez et de la presqu'île de Sinaï, l'auteur se trouve sur un terrain moins connu que celui qu'il a parcouru jusqu'alors : lui-même paraît s'animer davantage dans son récit. Voici comment il décrit une soirée sur la côte de l'Arabie Pétrée : « Le soleil venait de se coucher, et soudain, comme par magie, des flots d'or et de pourpre se répandirent sur la côte d'Afrique ; la mer en les reflétant de la manière la plus extraordinaire, darda des traits de lumière sur la chaîne arabique. Ces clartés paraissaient n'avoir rien de naturel ; c'étaient des torrens de flammes semblables à celles d'un incendie qui aurait embrâsé tout l'horizon : ce phénomène rappela involontairement à notre esprit les récits miraculeux qui ont rendu cette contrée si fameuse. »

Dans les déserts, notre auteur souffrit beaucoup de la soif, il découvrit trop tard que les Arabes cachaient une outre remplie d'une eau à la vérité très-mauvaise, mais qui était du nectar pour un palais brûlant. Après beaucoup de fatigues et de souffrances, la caravane atteignit les murs du couvent de Ste-Catherine sur le mont Sinaï. Les moines, constamment armés et assaillis par les Arabes qui font, comme dit l'auteur, le métier de brigands d'une manière patriarchale, hissèrent au haut des murs les Européens avec un guide musulman. Les Arabes avec les chameaux restèrent campés devant le couvent ; des jardins qui donnent de beaux fruits, sont le seul délassement des caloyers à qui les Arabes enlèvent souvent les secours envoyés du Caire. Quand les voyageurs voulurent sortir du couvent, les Arabes leur déclarèrent qu'ils ne descendraient qu'après avoir

payé une rançon de 1500 piastres, s'ils voulaient retourner au Caire, ou de 3000 s'ils voulaient aller à Jérusalem. Toutes les négociations furent inutiles; il fallut se laisser rançonner, et se confier encore à ces mêmes brigands, pour retourner à travers les déserts en Égypte. Aussi, à peine de retour, les voyageurs firent un appel à la justice du pays; le chef arabe fut condamné à restituer l'argent extorqué, et à recevoir une volée de coups de nerfs d'hippopotame. Ce fut la fin des excursions de l'auteur, qui s'embarqua ensuite sur une frégate française, pour retourner en Europe.

M. Renouard parle en plusieurs endroits de dessins qu'il a faits dans ses voyages. L'éditeur de la relation nous les promet en 8 livraisons. Lorsqu'elles auront paru, nous reviendrons sur les lieux qu'ils sont destinés à faire mieux connaître. En attendant, on lit avec intérêt, sans leur secours même, le récit qu'en fait M. Renouard. Assez de voyageurs français sont allés à Constantinople; mais il y en a peu qui aient visité le mont Horeb, surtout depuis que les pélerinages ont cessé. D—G.

213. Les chutes du Gersuppah, dans l'Inde.

La description suivante des chutes du *Gersuppah* dans le Canara nord, est tirée d'une lettre publiée dans un journal de Madras. Elles sont représentées comme les plus considérables qu'il y ait dans le monde.

« Les chutes sont à un mille, à l'ouest d'un petit village appelé *Kodakainy*, qui forme les limites de *Bilghy Talouk*, dans le Canara nord, et sont contiguës au district de Sagara de Mysore, qui reçoit constamment les eaux de 12 ruisseaux, lesquels se réunissent, comme le nom l'indique, à *Baringie*, dans ce pays. Cinq de ces ruisseaux poursuivent leur cours depuis *Ramachendapourah*; quatre depuis *Futty Pettah* ou la ville de la Victoire, ainsi nommée par Hider; et les autres trois à *Koudotie*. Après être tombés de la cataracte, ils forment une rivière qui serpente paisiblement dans un lit rocailleux qu'elle s'est creusé au pied des montagnes, au point où elles s'abaissent. Elle est dans sa plus grande largeur à Gersuppah, et forme une belle rivière appelée *Sarawati*, navigable pendant seize milles pour les barques de la ville de *Honore*, où elle tombe dans la mer.

De même que d'autres endroits auxquels les naturels ont

donné des noms d'après quelque circonstance remarquable du sol, ou du site, celui-ci fut nommé Gersuppah, parce que le terrain, avant que l'on y bâtit, était couvert de Cachous. *Ger* signifie en Canarèse l'arbre qui porte ce fruit, et *souppou* veut dire feuille.

Le bramine qui m'accompagnait m'assura, dans le style exagéré qui leur est ordinaire, que cette vieille ville contenait, dans le temps de sa splendeur, un millier de maisons, et je ne doute pas, d'après l'étendue des ruines, que la population n'ait pu s'élever à plus de la moitié de ce nombre. Des 74 temples appelés *Busty*, il n'en reste qu'un seul, bien construit en granite, couvert d'un toit en pierre, où le *Chatourmoukie*; ou idole à quatre fronts, de la caste de *Jaïn*, survit à l'hommage de ses fervens et silencieux adorateurs, et sert de proie aux taupes et aux chauve-souris.

Après avoir quitté Gersuppah, nous entreprîmes la pénible montée des Ghauts. Ici le passage n'est ni aussi escarpé, ni aussi difficile, ni aussi étroit, ou entrecoupé de débris de rocs pointus, que ceux des autres directions de la même chaîne; mais il est beaucoup plus long; car il a plus de 12 milles en zigs-zags continuels; de sorte que cette route (et il est étonnant qu'on ait pu s'y hazarder dans le principe) est décourageante; car, après une longue marche, après avoir tour-à-tour monté et descendu, on désire pendant long-temps d'atteindre le sommet, où l'on n'arrive qu'après plus de six heures de fatigues.

La matinée étant très-belle, semblait, indépendamment de la solennité du jour (un dimanche), remplir nos cœurs de joie, en pensant que nous approchions de la scène qui promettait à notre curiosité un ample dédommagement du chemin que nous avions parcouru. Le silence solennel qui environnait le bocage à notre approche, jetait du sombre dans l'esprit. Cependant le bruit de la cataracte, frappant subitement notre oreille, dissipa bientôt nos premières sensations. Mais, de nouveau, un désagrément momentané troubla notre vive attente; car, du haut des rochers, à moins de 30 pieds de distance, l'œil n'aperçoit rien qui excite l'étonnement. Mais à quelques pas, l'étranger est si troublé par l'immensité d'un abîme épouvantable, qu'il a besoin de se recueillir quelques instans, avant de s'armer du courage nécessaire pour examiner le paysage imposant qu'il aper-

çoit à ses pieds. Il se croit aux portes de l'éternité. Il est forcé de s'asseoir pour regarder ce site avec moins de danger; il faut également qu'il se couche par terre pour diriger ses regards perpendiculairement de dessus le rocher, qui s'avance sur le bord de l'immense bassin, à une profondeur que l'œil ne peut mesurer, et pour contempler une cavité creusée par la chute des torrens dont les jets écumeux portent dans l'atmosphère des vapeurs qui se mêlent aux nuages au-dessus des montagnes les plus élevées du voisinage, et qui semblent plutôt la fumée du cratère de l'Etna que les subtiles parties du gouffre d'un élément non moins dangereux. On découvre l'arc-en-ciel dans tout l'éclat de ses couleurs primitives : elles se réfléchissent sur les perles, qui s'élèvent au-dessus de la surface de ce gouffre : il décrit un demi cercle parfait.

Je croirais que la circonférence du cratère, qui a la forme d'un fer à cheval, est d'environ un quart de mille. En face de l'extrémité de son ouverture, une forêt s'abaisse majestueusement et donne à l'ensemble un effet vraiment sublime; quelques prairies sur le sommet, à la gauche, rendent l'aspect de ce lieu aussi singulier qu'agréable. Cinq rivières sortent en bouillonnant de cette masse étonnante d'eau; la plus considérable à l'angle N.-E. tombe perpendiculairement : elle est couverte d'écume d'une limpidité à en voir le fond, et en deux colonnes séparées. A l'ouverture la plus prochaine, et en face de la position où nous regardions le tout à vue d'oiseau, une autre masse d'eau s'élance et se précipite; alors elle prend en travers le canal qu'elle s'est formé, et, élargissant par degrés sa surface par sa chute, elle s'ensevelit dans ce gouffre d'écume, qui se réunit à l'autre. Un ruisseau plus tranquille, que traverse la seconde chute, produit une agréable variété dans les rugissemens épouvantables de ses voisins. On peut examiner plus distinctement la quatrième cascade, sans autant de fatigue, dans sa direction au sud, longeant le rocher escarpé de cet énorme bassin, et s'élargissant par les obstacles qu'elle rencontre dans les saillies irrégulières des pierres. Des centaines de pigeons, qui paraissaient gros comme des papillons, se jouaient au-dessus de ces cataractes. Nous fûmes obligés de faire le tour d'un tertre à l'angle sud-ouest, où les eaux tombaient avec fracas, pour avoir une vue complète de la cinquième chute, dont l'écume roulante,

semblable à de fortes bulles de savon, qui, tombant du sommet sur le bord d'une masse compacte de *latérite* de plusieurs centaines de pieds de hauteur, rebondissaient sur les fragmens épars étendus en cercle à sa base et cherchaient, leur repos dans la fuite générale des eaux. A la droite s'élèvent les étonnans boulevards des Ghauts occidentaux se montrant dans l'orgueil de leur magnificence antique. On a cherché plusieurs fois à s'assurer de la profondeur de ce merveilleux réservoir. La première fois on attacha à une forte corde un poids; mais cela ne réussit pas, après avoir filé 3 ou 400 pieds. On eut recours à un autre moyen que l'on répéta souvent; on y jeta une noix de coco, et en évaluant le temps de sa chute, autant qu'elle fut visible, on eut toujours le même résultat de 8 secondes; calculant que la force centripète est à la force d'attraction dans la proportion de 15 pieds $\frac{1}{2}$ de Paris par seconde de temps, et croissant à proportion comme le carré des distances, je trouve pour résultat 965 pieds anglais $\frac{1}{2}$ ou environ 1,030, autant que je crois possible de l'assurer avec exactitude.

Les sauts de Niagara, de Montmorency, du Missouri et de Tuccoa (1) sont remarquables par la vaste masse d'eaux qui en tombent; mais leur hauteur en proportion des chutes de Gersuppah est insignifiante, excepté à l'égard du premier. La chute célèbre de Gocauk dans le Bujapour, ou celle de Courtalum dans le district de Madura, ont plus de 200 pieds de hauteur; d'après cette comparaison, les chutes de Gersuppah ne sont pas indignes d'être citées parmi les merveilles de la nature; la même remarque qui a été faite par un écrivain dans une description du saut de Niagara s'applique admirablement bien à mon sujet, et doit y être ajoutée comme conclusion. « En essayer une description fidèle ce serait s'imposer une tâche impossible à remplir. Leur étonnante réalité fait évanouir les idées les plus sublimes que pourrait créer l'imagination; de telles merveilles accablent l'ame d'un observateur éclairé. Elles excitent en lui un enthousiasme que l'on ne saurait bien concevoir, si l'on n'a pas eu occasion de contempler un semblable spectacle. (*Asiatic journal*; n° 163, juillet 1829, p. 74).

Fr. L.

(1) L'auteur ne cite pas la chute du *Tequendama* (Haut-Pérou), si admirablement décrite par M. de Humboldt dans la relation de son voyage.

N. du R.

214. Ville de Bijnee, dans l'Inde.

Cette ville, capitale de la principauté de Bijnee, est située à 25 milles à l'est de Goalpara, dans le Bengale, par les 26° 29′ de lat. nord, et les 89° 47′ de long. est. Le fort ou château de Bijnee est entouré d'une muraille en briques. Il a la forme d'un parallélogramme et 320 coudées de long sur 160 de large. Les approches du mur sont défendues par un fossé et par une forte haie de bambou épineux. Chacune des faces de l'enceinte est percée d'une entrée; mais, en 1809, il ne s'y trouvait point encore de portes pour la fermer. L'aire du château est divisée en deux corps de logis, l'un intérieur, dans lequel résident les femmes du rajah; l'autre extérieur. Le premier est de même entouré d'un mur en briques qui comprend aussi une maison de la même matière, construite par un domestique de Dacca. Jusqu'à l'époque mentionnée ci-dessus, le rajah n'y était jamais entré, de peur qu'elle ne s'écroulât sur lui et ne le tuât. On voit encore dans le fort quelques petits temples en briques consacrés aux dieux domestiques, et une centaine de huttes couvertes en chaume.

La ville de Bijnee où le rajah réside, et d'où il tire son titre, est représentée comme une sorte de terrain neutre. Le rajah dit aux Anglais qu'elle dépend du Boutan, et aux Boutanais qu'elle fait partie du territoire britannique, ensorte que bien qu'il ait une garde de Boutanais, et quelques cypayes qu'il fait probablement passer pour Anglais, aucun des officiers des deux gouvernemens ne se mêle des affaires intérieures de Bijnee. En 1809 le rajah était dans l'habitude de donner asile à des brigands, notamment à un certain Mahomedan Jemadar, dont les satellites, sous le nom de *Burkindauzes* (jeteurs d'éclairs) ravagèrent Assam et mirent à feu et à sang ce malheureux pays.

Le rajah régnant avait, en 1809, une voiture à quatre roues faite à la manière européenne, et un superbe palanquin, indépendamment d'un bel assortiment de glaces. Il avait aussi deux éléphans mâles, spécialement attachés au service de sa divinité, et quatre éléphans femelles qu'il montait parfois, mais dont il se servait fréquemment pour prendre au piège des éléphans sauvages. Sa troupe de musiciens se composait de deux tambours, d'un fifre et d'un hautbois. Indépendamment de ses autres serviteurs, il avait à son service 50 esclaves mâles, et 70 esclaves

du sexe. Les détails de son régime domestique peuvent donner une idée du genre de vie habituel, et des usages d'un prince indien indigène, dont le caractère national n'a pas été subjugué ou modifié par une influence étrangère.

Le rajah était, en 1809, âgé de 30 ans. Il lisait et écrivait correctement le dialecte poli du Bengale. Il n'avait à cette époque que deux épouses et deux concubines. Il se levait ordinairement vers midi, et passait une heure à sa toilette et à fumer. A une heure, ses ministres et les grands dignitaires étaient admis à lui faire leur cour dans une hutte située près de la porte des appartemens extérieurs, accroupis sur le pavé, tandis que le rajah siégeait sur un tabouret bas, et qu'on l'oignait d'huile de senteur, opération qui durait une heure. Ensuite il faisait une courte prière; puis il se rendait dans un appartement voisin pour y prendre quelques alimens que sa tante, sur l'affection de laquelle il pouvait compter, lui avait préparés de ses propres mains. Ce modeste repas, qui durait ordinairement une autre heure, était suivi d'un léger somme, à peu près de la même durée. Après ceci le potentat de Bijnee sortait pour se rendre dans une vaste hutte, où un bel esprit, le premier venu, lui racontait les nouvelles et la chronique scandaleuse du jour, ou lui lisait des morceaux de poésie composés dans la langue vulgaire. Au coucher du soleil, il faisait encore sa prière; puis ses beaux esprits et ses courtisans l'entretenaient jusqu'à minuit. Enfin il se retirait dans les appartemens de ses femmes pour y manger et causer jusqu'au point du jour. Le souvenir de la fin tragique de son oncle et prédécesseur, sans cesse présente à son esprit, ne lui permettait point de dormir de nuit. Une fois par mois, il prenait l'air de la campagne, soit dans sa calèche, soit sur un éléphant, soit à cheval, soit en palanquin; mais jamais il n'avait voulu s'aventurer au-delà des limites de son état; et jamais aussi n'avait-il reçu la visite d'aucun personnage dont le rang approchât du sien. (*Hamilton's East-India Gazetteer*; 2e édit. — *Asiat. journ.*; juin 1828, p. 807.)

215. De l'esclavage a Sumatra. — (*Singapore Chronicle*; 15 janvier 1829.)

En communiquant à nos lecteurs les notions statistiques que donne la feuille de Singapore sur l'état de l'industrie et de l'esclavage à Sumatra, nous sommes fort éloignés d'admettre au-

cune induction qui tendrait à faire croire que la violation du premier des droits puisse s'accorder avec l'ordre social, ni se légitimer, en quelque sorte, par de prétendues nécessités locales. Tout législateur qui saura encourager le travail libre n'aura jamais besoin de réduire ses semblables à la condition des brutes, et aucune loi ne saurait protéger efficacement ceux que l'on a commencé par mettre hors la loi de l'humanité. On trouvera d'ailleurs dans le document qui suit, et pour la millième fois, la preuve de l'incompatibilité du travail esclave avec les progrès de la culture et de l'industrie.

Les esclaves forment à Sumatra la principale richesse des familles qui ont de la fortune, et les natifs libres, montrant une extrême aversion pour les travaux pénibles, ne s'engagent pas avec les planteurs pour cultiver leurs terres, s'ils peuvent gagner leur vie d'une autre manière. Les plantations les plus considérables et les plus productives en épiceries ont donc été et continuent à être cultivées presque entièrement par des esclaves; mais, par ce genre de travail, Sumatra n'obtient pas le quart de la culture que l'on devrait y voir fleurir. Les esclaves dont les maîtres sont des Européens ou des descendans d'Européens sont beaucoup mieux traités que par ceux qui sont tirés des classes intermédiaires du peuple libre; ils sont bien nourris, bien vêtus, bien logés, ont quelque argent, travaillent modérément, et ne sont point vexés par des corrections injustes et cruelles. Ceux qui appartiennent à des familles originaires du pays sont, au contraire, exposés quelquefois à des traitemens barbares: on les livre à des travaux pénibles; ils sont nourris avec parcimonie, et, il faut le dire, cette dureté vient ordinairement de la maîtresse de la maison; cependant ils sont généralement traités avec bonté par leurs maîtres nés dans le pays; ils partagent leurs plaisirs et sont regardés comme étant de la famille, excepté dans celles du premier rang, où l'on regarde une ligne de séparation comme nécessaire. *Leurs dépositions ne sont reçues en justice dans aucun cas.* Un maître ne peut châtier son esclave au-delà des bornes de la modération; il peut le battre avec un rotin; mais il ne lui est pas permis de l'attacher pour le punir. Si un châtiment barbare était prouvé, ou si un maître se refusait à vêtir et à nourrir suffisamment son esclave, la Cour de Pangeran s'interposerait et ordonnerait un échange

de maîtrise entr'eux, si l'esclave le désirait; si un maître tuait son esclave, il serait puni comme s'il avait tué un homme libre. Ainsi la loi du pays les protége, et ils peuvent poursuivre en justice. Les habitans indigènes envoient souvent leurs esclaves travailler au-dehors comme laboureurs. Dans ce cas, ils reçoivent généralement la moitié du profit que leur rapporte leur travail; les esclaves gardent l'autre moitié. Par ce moyen, plusieurs d'entr'eux acquièrent quelque propriété dont on leur permet de jouir; mais, à leur mort, elle passe à leur maître. La majeure partie des esclaves se compose du peuple de Nias, de celui d'Oulou, ou des habitans de la campagne, de Chinois et des naturels de Balli. Autrefois on les importait des îles situées vers le Nord, particulièrement de Pulo-Nias et du côté de l'Orient, par des aventuriers de *Buggue*. On assure que, depuis 300 ans, on exporte annuellement des esclaves de Balli pour prévenir les mauvais effets d'une trop grande population. Les Chinois préfèrent, en général, ceux de ce pays, à cause de leur force supérieure et de leur capacité à supporter les travaux les plus rudes, quoiqu'ils passent pour vindicatifs. Cependant les Anglais ont aboli la traite dans leurs établissemens sur cette côte depuis plusieurs années, et les ordres contre l'importation des esclaves ont depuis été sévèrement observés. La cour de Pangeran sanctionna ces ordres indirectement par suite de la politesse asiatique, et parut donner son assentiment à toutes les propositions faites par le gouvernement pour le bien du pays, soit qu'elle voulût y coopérer, ou non.

Outre les esclaves, les débiteurs ou *Menghiris* sont une partie essentielle de la propriété des naturels. Ce n'est qu'une modification de l'esclavage; la seule différence qu'il y ait, c'est qu'un débiteur peut toujours se libérer par le paiement de sa dette, et ne peut être puni par son créancier. Il ne sacrifie ses droits personnels et ses priviléges qu'en lui accordant tout son travail, dont aucune portion ne sert à la liquidation de sa dette. Cependant, chez les Européens, il arrive fréquemment que l'on évalue son travail plus ou moins, et qu'une partie a le nom d'*assurance contre la dette*, par des inscriptions mensuelles. Le témoignage d'un débiteur n'est reçu ni pour, ni contre son créancier, et s'il manque au paiement de sa dette, après avoir reçu trois avis en forme à cet égard, il devient sujet à l'esclavage.

Pendant l'administration des commissaires, la cour fit un règlement rempli d'humanité, en empêchant un débiteur ou menghiri de rendre esclave sa progéniture. Ce règlement a eu des effets très-salutaires.

D'après ces esquisses faites à la hâte des mœurs diverses et des usages des nations soumises à nos investigations, il paraîtra que, quoique l'on ait beaucoup fait à Sumatra pendant ces deux dernières années, il reste encore beaucoup à faire. A l'exception des Chinois, des Bengalais libres et des habitans de Nias, il y a peu d'industrie dans le peuple, et ce peu se trouve dans les classes commerçantes. Les opérations commerciales conviennent mieux à cette population que celles de l'agriculture, particulièment parce que le peuple montre moins de dispositions pour les exercices du corps, mais surtout parce que son activité s'est surtout dirigée avec ardeur vers les autres genres d'industrie.

216. De l'éducation dans l'Asie orientale. (*Singapore Chronicle;* 29 janv. 1829.)

Nous entendons par Asie orientale les pays situés au-delà de l'Inde, où l'on parle le malais et le chinois. Les catholiques romains, d'après tout ce que nous savons, ne se sont jamais occupés d'aucun système général d'éducation pour les naturels. Leurs colléges à Macao et à Pinang étaient uniquement consacrés à l'éducation des naturels convertis par les prêtres. Nous ignorons si les Hollandais ont fondé des écoles pour les indigènes, à Java, ou dans les autres lieux de leur domination. Nous croyons que le collége anglo-chinois de Malacca fut la première institution due à des chrétiens pour l'éducation générale des naturels, qui ne professent pas le christianisme; il ne dura que quelques années. Feu sir Stamford Raffles désirant créer une institution de ce genre, la fit servir uniquement aux Malais et aux divers insulaires des mers de la Chine. C'est dans cette idée qu'il établit, en 1823, l'institution de Singapore. Malacca étant sous une domination étrangère, on transporta le collége à Singapore; il fut réuni au collége malais, en les rendant indépendans l'un de l'autre, et en leur attribuant un département scientifique séparé. Des fonds furent souscrits par Raffles, la compagnie, le colonel Farquhar, etc. Le président du collége anglo-chinois fit une avance, de ses propres fonds, de 5,900 dollars. La cour des di-

recteurs confirma tous les priviléges accordés par Raffles. A ce moment critique, un rival littéraire, quoique ami déclaré et protecteur gagé des mesures de sir Stamford, le dernier résident à Singapore, persuada à feu M. Harrington et à lord Amherst d'affecter à l'éducation élémentaire les sommes accordées par la cour pour le plan de Raffles. Ainsi l'on ne s'occupa que de l'éducation de l'enfance parmi les naturels, et l'on négligea l'éducation des jeunes gens; mais l'institution de Singapore s'occupa des uns et des autres; car, dans son plan, elle avait des écoles élémentaires dirigées vers ce but.

Un ingénieur du gouvernement donna le plan des bâtimens de l'institution, et promit qu'ils seraient terminés dans deux ans, moyennant 15,000 dollars. On dit qu'après en avoir dépensé 17,000, on n'avait pas encore fini la moitié du bâtiment, qui, depuis cinq ans, est inhabitable et tombera bientôt en ruines. Il y a là une malversation vraiment décourageante pour les amis de l'éducation. On prétend cependant qu'avec 3,500 dollars on pourrait mettre en état l'édifice, et l'approprier à sa destination. A l'établissement sont annexés 15 acres de terre, don le gouvernement lui a fait don, et une colline dans le voisinage. Tous les yeux sont fixés sur les commissaires résidens qui l'on dirigé jusqu'à présent; on en attend de vigoureux efforts pour consolider les vues bienfaisantes de feu leur ami, le fondateur de l'établissement de Singapore et le protecteur de la civilisation malaise. On a parlé d'élever un monument à sir Stamford; mais terminer les bâtimens de l'institution et commencer l'éducation des naturels, voilà le plus beau monument que les habitans de Singapore puissent élever à sa mémoire. Le cœur libéral de Raffles ne respirait que pour la durée de son établissement; attaché, comme il l'était, aux Malais, il désirait vivement les voir initiés aux connaissances générales, et aux principes du christianisme. Sa veuve ne souhaite pas, dit-on, moins ardemment l'accomplissement de ce projet. On espère donc que le gouvernement de l'Inde pourra encore réparer le tort fait à l'éducation des naturels à Singapore, et répandre un bonheur durable sur l'Asie orientale, en protégeant l'institution de ce lieu, conformément à ce qu'avait ordonné la cour des directeurs.

217. POPULATION ET COMMERCE DES ÉTABLISSEMENS INCORPORÉS. de l'île du Prince-de-Galles, Singapore et Malacca.

La *Penang Gazette*, du 15 novembre 1828, contient le recensement suivant de la population des trois établissemens incorporés, pris d'après des documens authentiques :

L'île du Prince-de-Galles et la province de Wellesley	57,414 personnes.
Singapore	15,834
Malacca	33,806
Total	107,054

Les passagers qui, à chaque année, sont très-nombreux dans tous les établissemens, ne sont pas compris dans les nombres exprimés ci-dessus.

Nous devons à la même feuille l'état général suivant de la valeur des importations et exportations des îles du Prince-de-Galles, Singapore et Malacca, de 1826 à 1828 inclusivement :

1826-27	Sicca-Rupies.
Ile du Prince-de-Galles, imp.	6,437,043
Id. Exp.	5,586,707
	12,023,750
Singapore imp.	13,619,787
Id. exp.	13,883,063
	27,502,850
Malacca imp.	1,266,090
Id. exp.	918,163
	2,184,253
1827-28.	
Ile du prince-de-Galles, imp.	4,955,645
Id. exp.	5,613,620
	10,569,265
Singapore imp.	14,885,999
Id. exp.	13,872,010
	28,758,009

Malacca.....imp..	1,341,333
Id.....exp..	1,039,220
	2,380,553

	Rs.
L'île du Prince-de-Galles montre une baisse de.....	1,454,585
Singapore, une augmentation de.....	1,255,159
Malacca *id*.....	196,300

Tandis que la différence entre l'année dernière et l'av dernière n'est que de 3,025 Rs; ce qui fait une baisse du m tant réuni du commerce de ces trois établissemens. La ba de l'île du Prince-de-Galles provient d'une augmentation correspond presque à celle de Singapore. (*Asiatic Journal*, 163, juillet 1829, p. 104.)

218. Population de Malacca.

En voici le recensement jusqu'au 20 avril 1828, compren les Malais, les Buggis, les Chinois, les Chuliahs, les Hind les Bengalais, les Siamois, les Battas, les Arabes, les Chréti natifs et les Caffres.

La ville de Malacca.....	4,795
Le quartier de Trankera.....	3,818
Banda Ileer Do.....	2,009
Bunga Ayer et Bukit China.....	2,235
Klaybang — ramaun China.....	4,251
Padang Temmou — Chin Chin.....	7,537
Quallam Gantee — Sembang Gajah.	2,088
Pringit — Panchore.....	1,491
Nanning.....	4,593
Militaires, condamnés, etc.....	760
Européens et leurs descendans.....	229
	33,806

(*Asiatic Journal*; n° 163, juillet 1829, p. 105.)

219. Commerce avec Singapore.

Ce qui suit est un extrait d'une lettre d'une maison de co merce de Singapore, du 13 javier 1829.

Le commerce de coton tordu ou filé, dont on a parlé pré

demment, est absolument nouveau, et s'est augmenté d'année en année. En 1816, deux ans après l'ouverture du commerce avec les Indes orientales, la quantité exportée ne se monta qu'à 624 lbs.; même en 1823, elle ne fut que de 121,000 lbs.; en 1826, elle fut de 919,387 lbs., et, en 1827, elle fut de 3,063,556 lbs., et la valeur déclarée 273,990 lbs. Le commerce, argent comptant, n'eut lieu que dans nos propres possessions, et ne s'étendit à la Chine qu'après la saison écoulée, à cause du monopole de la Compagnie, quoique l'on n'ignorât pas qu'il convenait mieux à ce pays qu'aux Indes, le coton brut étant une exportation pour l'une, et une importation pour les autres. Il est plaisant de voir la Compagnie des Indes orientales, après avoir négligé de fournir le marché au moins pendant 3 ans, maintenant suivre de loin la liberté du commerce. A l'égard du fer, nous nous bornerons à faire remarquer qu'un article, qui ne vaut en Angleterre que 6 ou 7 liv. st. par tonneau, se vend dans les Indes, sans difficulté, à 15 liv. st. En 1827, nous trouvons que l'Inde, principalement lorsque le commerce était libre, n'a pas consommé moins de 17,127 tonneaux de fer anglais, tandis que la Compagnie des Indes orientales n'en fournissait à la Chine, qui a deux fois la population de l'Inde, et quatre fois sa richesse et son industrie, que 1,973 tonnes ou moins d'un 8e de ce nombre. (*Oriental Herald;* n° 67, juillet 1829, p. 148.)

220. ÉTAT COMPARATIF des importations et des exportations de 1826 à 1827 et de 1827 à 1828, pour la colonie anglaise de Singapore.

IMPORTATIONS.	de 1826 à 1827	de 1827 à 1828.
	En sicca-roupies.	
Calcutta	1,953,120	2,316,466
Madras	403,001	414,697
Bombay	255,700	376,889
Angleterre	2,835,477	1,920,126
TOTAL (y compris les autres places)	13,619,786	14,885,999
EXPORTATIONS.		
Calcutta	2,039,761	1,631,349
Madras	278,928	1,138,099

Bombay.....	526,188	188,012
Angleterre.....	2,115,118	2,789,513
Total (y compris les autres places).....	13,883,062	13,872,010

(*Asiatic Journal;* n° 160, avril 1829, p. 508.) Fr. L.

221. Nouvelle colonie établie aux îles Keeling.

Le groupe méridional des îles Keeling, consistant en une chaîne circulaire d'îles basses couvertes de cocotiers, a été reconnu par le capitaine J. C. Ross, du navire le Borneo, comme formant un hâvre commode et sûr pour les bâtimens de toutes grandeurs; hâvre auquel il a donné le nom de port Albion, et où il s'est établi de sa personne, avec sa famille et un petit nombre d'individus qui l'avaient accompagné dans son voyage. La nouvelle colonie a reçu le nom de *New-Selma.*

Comme les bâtimens destinés pour l'Europe et naviguant à la faveur des vents alisés du sud-est sont exposés, par l'effet de la résistance que leur oppose une forte houle venant du sud-ouest, à éprouver de grandes avaries, après avoir débouché du détroit de la Sonde, le port Albion se trouvant presque sur la route directe de ces vaisseaux, comme sur celle des navires en destination, dans l'arrière-saison, pour la côte occidentale de Sumatra, ou pour le Bengale, paraît devoir devenir d'une haute importance pour les navigateurs, en leur offrant un point de relâche où ils peuvent réparer leurs avaries et rétablir la santé de leurs équipages, s'il existait des maladies à bord, au moyen d'un approvisionnement de noix de coco, de bonne eau douce, et, au bout de quelque temps, de porcs et de volailles qu'on peut y élever très-aisément.

C'est dans la vue de rendre le port Albion d'une haute utilité relative pour le commerce de l'empire britannique dans l'Inde, que le capitaine Ross conçut le projet et le plan de l'établissement de *New-Selma;* il a déjà eu la satisfaction de voir ses espérances, à cet égard, réalisées jusqu'à un certain point; 3 bâtimens y ayant récemment touché, 2 d'entr'eux pour rajuster des têtes de bordage qui s'étaient lâchées, et le 3e, du port Jackson, allant à Calcutta pour faire de l'eau.

Cette chaîne méridionale des îles Keeling, ou de Corail, qui a 10 milles de long sur environ 7 de large, s'étend depuis les 12° 4′ jusqu'aux 12° 14′ de latitude méridionale; la longitude orientale de la partie occidentale est d'environ 97° 4′. L'entrée du hâvre est formée par l'intervalle qui sépare les deux îles de la chaîne située le plus au nord.

New-Selma jouit d'un climat sain; la saison des grandes pluies est de janvier à juillet; mais il en tombe de légères en tout temps. Les vents alisés y dominent constamment; ils soufflent avec plus ou moins de force, et varient parfois du sud à l'est-nord-est. Le thermomètre y monte de 73° à 84°. Le courant porte ordinairement au nord-ouest, et quelquefois à raison d'un mille ou d'un mille et demi par heure.

Un bâtiment, qui se propose de relâcher à Port-Albion, lieu dont la longitude est incertaine, doit, lorsqu'il se trouve à une distance raisonnable à l'est de ces îles de Corail, entrer dans le parallèle des 12° 10′ de lat. sud, puis gouverner à l'ouest, et, dès qu'il se trouve en vue de la partie orientale de ces îles, porter sur celle de *Direction Island*, située le plus au N. E. de la chaîne, doubler à la distance d'un quart de mille sa pointe occidentale, afin de donner un parage au rescif qui s'étend de l'île au côté occidental de l'entrée du hâvre; et comme le fond, pour la sonde, est très-escarpé, ce bâtiment doit se tenir prêt à jeter l'ancre par une profondeur de 10 à 7 ou 6 brasses, lorsque Direction-Island lui reste environ à l'est ou à l'est par nord; car lorsque l'île reste au nord-est, les profondeurs ne sont que de 3 $\frac{3}{4}$ brasses. Si le bâtiment est dépourvu de câble-chaîne, on choisira un fond de sable pour y jeter l'ancre; ensuite on pourra le touer jusque dans l'eau profonde du bassin situé en-dedans de Direction-Island, ou le conduire dans l'intérieur du hâvre où il pourra faire du bois et de l'eau.

Du bureau des cartes marines de
la Compagnie des Indes orientales, James Horsburgh.
le 22 mai 1828.

(*Asiat. Journ.*; juin 1828, p. 728.) L.

222. L'île de Terceire.

Cette île, qui fixe l'attention générale par le séjour des Portugais fidèles à leur reine, se trouve presqu'au milieu de 9 autres

qu'on appelle les Açores, ou îles d'Occident; elle est le siége du gouvernement général de ces îles qui dépendent du Portugal. Terceira a environ 60 milles de tour; elle renferme une population de 40,000 âmes. Angra, située au midi de l'île, est la capitale et le siége d'un évêché, ainsi que la résidence du gouverneur général; elle est située au fond d'une baie, entre deux montagnes, sur le côté le plus large de laquelle est bâti un château tellement fort qu'il peut tenir en respect toute la population. Le port est mis à l'abri de toute attaque du côté de la mer par différens forts qui commandent le rivage et lui servent d'ornement. L'île est plus large que celle de Saint-Michel, et, quoiqu'elle montre évidemment qu'elle est de formation volcanique, elle présente des plaines élevées et fertiles, non interrompues par ces pics et ces cratères qui distinguent les autres parties des Açores. Son sol et sa situation étant singulièrement favorables à la végétation, ses productions sont riches et variées; elle a tous les fruits de l'Europe et des tropiques; on y voit un champ de froment à côté d'un bosquet d'orangers, borné souvent par des forêts de pins élevés, des festons de vignes ou des pâturages. Les paysans sont d'une race vigoureuse et frugale; ils s'occupent de l'agriculture, de l'élève des bestiaux ou de la pêche. Les fermiers, paisibles et contens, mènent une sorte de vie primitive, satisfaits d'échanger le surplus de leurs productions contre des objets de luxe; leur industrie a rendu opulentes plusieurs familles. Lisbonne est presque le seul point un peu éloigné avec lequel ils entretiennent quelques relations, quoique leurs ports soient fréquemment visités par les vaisseaux qui traversent l'Atlantique. (*Standard.* — *Galignani's Messenger;* 17 avril 1829.) Fr. L.

223. Notes statistiques sur l'île de France, ses dépendances et les îles voisines. — I. Exportation du sucre de l'île Maurice (île de France), dans les années 1812 à 1825; extrait des registres de la douane de Port-Louis.

ANNÉES.	MONTANT DES EXPORTATIONS en livres.	ANNÉES.	MONTANT DES EXPORTATIONS en livres.
	liv.		liv.
1812.....	969,264	1819.....	5,678,888
1813.....	549,465	1820.....	15,524,755
1814.....	1,034,294	1821.....	20,410,053
1815.....	2,504,957	1822.....	23,103,644
1816.....	8,296,352	1823.....	27,400,887
1817.....	6,583,457	1824.....	24,334,553
1818.....	7,908,380	1825.....	21,739,746

A cet état est joint celui de la quantité de sucre importée en 1825 et en 1826, dans la Grande-Bretagne et l'Irlande; cet autre état présente les résultats suivans :

Année 1825... 93,723 quintaux.
1826... 186,245

Vient ensuite une note de la teneur suivante : « On ne peut rendre compte des importations de sucre de l'île Maurice, antérieures à l'année 1825; année dans laquelle fut rendu l'acte du Parlement qui, sous le rapport des droits d'entrée, assimile cette denrée coloniale au sucre provenant des plantations britanniques. Avant cette époque, les sucres de l'île Maurice étaient soumis aux mêmes droits que ceux qui sont imposés sur les sucres des Indes orientales, et les uns et les autres étaient admis indistinctement sous la même dénomination d'origine par les douanes de la Grande-Bretagne. (*Asiat. Journ.*; juillet 1827, p. 75.) L.

224. II. Commerce de l'île Maurice. (*Asiat. Journ.*; juillet 1825, p. 1.) Voy. le *Bull.*, Tom. VI, n° 50.

A l'époque où cette île fut occupée par les Anglais, c'est-à-dire en 1810, il paraît que l'agriculture et le commerce étaient dans une complète stagnation. 5 ans après, le commerce avait repris de l'activité, et l'agriculture étendait ses produits; de riches maisons de l'Angleterre et de l'Inde y avaient formé des établissemens et versé des capitaux qui doublèrent bientôt la prospérité du pays. Mais il existe encore des restrictions nuisibles aux planteurs, lesquels ne peuvent cultiver que le sucre seulement; et, quoique celui de l'île Bourbon soit d'une qualité

inférieure, la France en ayant permis la libre exportation, i vend mieux que l'autre, et les navires vont s'approvisionne l'île Bourbon plutôt qu'à l'île Maurice, dont aujourd'hu commerce abandonne graduellement les ports. Telle est la s stance de l'article dont nous avons ci-dessus copié le titre. I a coûté au gouvernement 100,000 liv. st. par an pour faire f aux dépenses du gouvernement civil et militaire de l'île, ce fait un million pour 10 années, et l'Angleterre n'a retiré compensation que 5,000 bariques de sucre par an. A. M

225. III. Chasse aux rats et aux oiseaux dans l'île Mauric

Le gouverneur a publié un avis que voici : Le gouvern ordonne que le tableau ci-après, indiquant le nombre de que de rats et de têtes d'oiseaux qui ont été déposées dans les l reaux des commissaires civils des différens quartiers de l'i dans le cours d'une année, et conformément à la proclamati du 1er février 1825, soit publié.

QUARTIERS.	NOMBRE des QUEUES DE RATS.	NOMBRE des TÊTES D'OISEAUX
Rivière Noire.....	72,310	7,698
Savanne.....	72,440	4,071
Moka.....	10,765	6,399
Grand Port.....	65,459	13,783
Rivière du Rempart...	151,700	619
Plaines Wilhems.....	116,562	3,822
Flacq.....	180,836	164,570
Pamplemousses.....	160,381	37,587
Total.....	830,473	238,549

(*Gazette de Maurice*, 10 juin 1826.)

226. IV. — Exportation du coton des Séchelles, pendant années de 1812 à 1825; extrait des registres de la douan de Port-Louis.

Années.	Nombre de Balles.	Années.	Nombre de Balles.
1812...	633	1819...	1,115
1813...	525	1820...	968
1814...	842	1821...	1,056
1815...	1,304	1822...	1,418 1/2
1816..	1,343	1823...	1,188
1817...	1,500 1/2	1824...	903 1/2
1818...	1,509	1825...	784

(*Asiatic Journ.*, juill. 1827, pag. 75.) L.

227. V. Culture des iles Séchelles.

Leur sol montueux et rocailleux n'a jamais été favorable à la culture; mais pour arriver à une certitude sur ce point, il a fallu commencer par beaucoup d'essais, et on a été porté à les faire par plusieurs motifs dont les principaux sont : que les terres y ont presque toutes été concédées, ou qu'elles ont été vendues à bas prix; que ces îles ont l'avantage d'être à l'abri de ces terribles ouragans qui ravagent si souvent Maurice; que la pêche abondante et l'éducation des animaux domestiques y font vivre, presque sans aucune dépense, les plus nombreuses familles; qu'enfin, lorsque la traite était permise, on s'y procurait facilement des esclaves, et on les nourrissait avec une égale facilité. Mais ces essais de culture ont mal réussi. Lorsque la mince couche de terre végétale qui couvrait ces rocs déclives, a été remuée et divisée par la culture, elle a été bientôt emportée par les pluies et les torrens. Là, comme à Maurice, les cotonniers ont cessé de produire; les girofliers de la plus belle apparence n'ont donné que des feuilles, et ont trompé une espérance qui ne se réalise jamais qu'après plusieurs années d'attente; de telle sorte qu'on peut affirmer, qu'aujourd'hui, il ne reste de ressource à ces îles que dans la pêche, dans celle principalement de la tortue-carret, qui même devient chaque jour plus rare, et qui ne tardera pas à disparaître, enfin dans la récolte de quelques noix de coco. Il n'est donc pas étonnant que les habitans des Séchelles aient saisi avidemment l'occasion

que de nombreuses sucreries à Maurice leur ont offerte, d'y transporter leurs esclaves, et de les y employer utilement. (*Gazette de Maurice;* 9 septembre 1826.)

228. Notice géographique sur les iles et ilots compris sous le nom de *Dépendances de l'île Maurice* (île de France), rédigée le 18 août 1826, par D. Unienville, garde colonial des archives à Port-Louis. (*Voyez* les tableaux ci-contre.)

229. A condensed geography and history of the western states, etc. — Géographie et histoire complète des états de l'Ouest, ou de la vallée du Mississipi; par Timothy Flint, auteur des *Souvenirs des dix dernières années dans la vallée de Mississipi.* In-8°. 2 vol. Cincinnati, 1828; Flint. (*North Americ. Review;* n° 62, janv. 1829. — *Americ. quarterly Review;* n° X, juin 1829.)

M. Flint est connu comme un observateur qui décrit avec beaucoup de talent les scènes de la nature, quoiqu'il n'écrive pas toujours avec goût et pureté. On cite cependant quelques-unes de ses descriptions comme des modèles du style descriptif. L'ouvrage qu'il vient de publier est moitié de compilation, moitié d'observation. Cette dernière partie est très-brillante. Il commence par esquisser les traits généraux de la vallée arrosée par le grand Méchassebé.

Au chapitre des *montagnes,* on distingue ses observations sur le passage à travers la grande sommité occidentale.

De même que sur les Alleganies, dit l'auteur, les rivières qui coulent des hauteurs dans des directions opposées, ont généralement leur source l'une près de l'autre. En remontant le lit de ces rivières jusqu'à leur source dans les montagnes, nous trouvons les passages les plus aisés et les montées les plus douces pour les traverser. La réputation qu'elles ont acquise d'être continues, élevées, partout également escarpées, et d'offrir une barrière presque insurmontable entre les régions de l'Est et celles de l'Ouest, d'après les descriptions des premiers aventuriers qui les ont traversées, semble maintenant avoir fait place à une impression différente. Plusieurs aventuriers ont traversé ces montagnes dans des directions plus méridionales que Lewis et Clarke; ils affirment n'avoir trouvé aucune de ces

formidables et presque insurmontables barrières, qui indubitablement existaient sur la route de ces célèbres voyageurs. Nous avons en ce moment sous nos yeux des extraits du journal de M. Ashley, le chef d'une association puissante, qui avait pour but de se procurer des fourrures ; il a traversé les montagnes sur différens points. Ce journal donne la narration d'un passage qui a eu lieu depuis les sources de la Platte jusqu'au lac Bonaventure, du côté oriental. Il affirme qu'il a trouvé ce passage commode, même pour des voitures chargées, avec une pente, qui n'était nulle part aussi raide que la route nationale sur les montagnes de Cumberland à Wheeling. Il affirme même que la montée est si douce, que dans aucun endroit elle n'a plus de trois degrés ; et que la nature non-seulement l'a rendue praticable, mais même excellente jusqu'aux plaines de la Colombie. Les témoignages des voyageurs s'accordent, sur ce qu'au 1er coup-d'œil, les chaînes de montagnes semblent n'offrir aucune interruption. Mais la nature semble avoir partout indiqué son vœu, qu'aucune partie de la terre ne fût séparée du reste des communications par des barrières anti-sociales. A travers les chaînes les plus élevées, on trouve des crevasses, des ponts naturels, des montées le long des rivières, et des descentes du côté opposé, qui en rendent comparativement le passage doux et facile. (1er vol., p. 35 et 36.)

M. Flint passe bientôt à une description abrégée des minéraux de ce pays ; la substance décrite dans le passage suivant, quoiqu'elle semble différer dans quelques-unes de ses propriétés, quant à la couleur, peut remplacer le *meerschaum* ou *écume de mer* de l'Anatolie, très-recherchée dans le nord de l'Europe pour des têtes de pipes.

« Dans les eaux du Little Sioux de Missouri, et dans une branche du St-Pierre du Haut-Mississipi, on trouve une très-belle espèce d'argile dure, qui fait le fond d'une pierre de la plus singulière apparence, vulgairement appelée terre de pipe, d'après cette particularité, que les sauvages, dans toutes ces contrées, même jusqu'à la mer Occidentale, en font leurs pipes, et quelquefois d'autres ornemens. On dit qu'on la coupe, par masses, presque aussi aisément que du bois ; elle se durcit à l'air, et prend le plus doux poli : elle est à peu près couleur de sang ; et elle est très-propre à faire des tables pour des inscriptions mo-

numentales, des vases, et autres objets de ce genre. Si elle est aussi abondante, et si l'on peut se la procurer aussi facilement qu'on le dit, elle deviendra bientôt un article d'une très-grande consommation dans le pays. Car quoique le marbre y abonde, cette pierre est bien plus belle qu'aucun des marbres que nous ayons vus. On assure généralement que l'imagination fait voir une ligne d'intersection à l'entour des lieux où se trouve cette pierre, dans laquelle les tribus les plus ennemies s'occupent paisiblement à découper des pierres pour leurs pipes. »

Le chapitre du climat est en grande partie conjectural. M. Flint divise la vallée du Mississipi en 4 climats, relativement à la température. Le 1er commence à la source de la rivière, se termine à la *Prairie du Chien*, et correspond à la région entre Montréal et Boston. La pomme-de-terre irlandaise atteint toute sa perfection dans ce climat; le froment, de même que les prairies artificielles, y viennent très-bien. Le pommier et le poirier demandent une exposition au midi. Le pêcher exige encore plus de précautions; pendant cinq mois de l'année, le bétail a besoin d'un abri quand le temps est rigoureux. Le second climat est celui des Illinois, et de Missouri, région entre la latitude du 41e et le 37e degré nord. On fait rentrer rarement le bétail dans l'hiver, quoique souvent il ait besoin d'abri. Le climat n'est pas aussi favorable aux prairies artificielles que celui dont nous venons de parler. Le blé se plaît dans ce canton. D'autres grains y prennent leur entier développement. Le pommier, le poirier et le pêcher y viennent à merveille. Le 3e climat s'étend à la latitude du 37 au 31° nord. Au-dessous du 35,. dans cette région, le pommier ne peut arriver à une parfaite maturité. On cultive le coton pour la consommation, entre ce parallèle et le 33e degré; au-dessous du 33°, il ne vient que ce qui est originaire du pays. Le figuier mûrit dans ce climat. Depuis 31° en descendant vers le golfe du Mexique, se trouve le pays de la canne à sucre et des orangers. L'olivier y réussirait probablement. Les ruisseaux ne gèlent jamais. Les arbres sont en fleurs dès le mois de mars. Presque toutes les nuits il y a des orages avec tonnerre.

Le chapitre des maladies se compose en partie comme le précédent, de traditions et de présomptions; l'auteur remarque, qu'en thèse générale, les meilleurs sols, les plus riches

et les plus chargés de débris de bois et d'alluvions considérables, sont les moins sains. Quelques-uns, cependant, comme les terres du Scioto dans l'Ohio, qu'on a reconnu avoir été les tombeaux des premiers planteurs, ont, par l'effet de la culture, perdu leurs principes malfaisans. Ce qu'on avait remarqué dans l'Ancien Continent, l'expérience l'a confirmé dans la Vallée du Missisipi, savoir que la chaleur et l'humidité existant séparément à des degrés considérables, peuvent s'accorder avec la salubrité du climat, mais que quand la chaleur et l'humidité se combinent ensemble, la maladie en est le résultat.

L'auteur paraît admettre trop facilement, selon un journal américain, l'opinion vulgaire sur l'insalubrité du climat de ces contrées. Du reste, ce chapitre est intéressant.

M. Flint arrive ensuite à la description des arbres et arbustes. Ici on reconnaît un habile observateur de la nature. La végétation est magnifique dans l'ouest des États-Unis. Le cyprès est un arbre très-important : on commence à le voir dans les terres sablonneuses près de l'embouchure de l'Ohio, et c'est avec le *swampgum* marécageux, l'arbre le plus commun dans les marais profonds de cette partie du golfe du Mexique. C'est un arbre d'une espèce singulière. Sous son ombre naissent une multitude de nœuds remarquables appelés genoux de cyprès; ce sont des protubérances régulières, de forme conique, presque semblables en hauteur et en circonférence à un cierge ou à des ruches d'abeilles. L'arbre, lui-même, sort d'un nœud de ce genre devenu fort, et qui, à la surface du sol, a trois fois la circonférence de son tronc. La tige conique de l'arbre s'élève à la hauteur de six à dix pieds, et de son sommet couvre le tronc principal, qui ne présente que rarement, dans une hauteur de 60 ou 80 pieds, une diminution dans sa circonférence. Mais nous devons laisser M. Flint poursuivre lui-même son récit :

« On voit près de la cîme s'étendre une multitude de branches horizontales, qui s'entrelacent aux branches adjacentes, et qui, lorsqu'elles ont perdu leurs feuilles, présentent un air de désolation et de mort qu'on sent plus aisément qu'on ne peut le décrire. Au moment de la végétation, les feuilles sont courtes, belles, et d'une verdure si foncée, qu'elles paraissent brunes, et donnent à cet arbre un air de solennité funéraire inexprimable. Une forêt de cyprès, lorsqu'elle est vue des monta-

gnes voisines, avec ses innombrables branches entrelacées, donne l'idée d'un échafaud de verdure élevé dans les airs. Il croît aussi dans les fonds marécageux et mal-sains, le séjour des fièvres, des moustiques, des serpens *mocassin*, des crocodiles et de tous les énormes et hideux animaux qui se réunissent loin de la demeure des hommes, et semblent faire cause commune avec la nature contre lui. Le cyprès se plaît dans les marécages les plus profonds, les plus sombres, les plus inaccessibles et les plus inondés; à 33° au midi, on le trouve généralement couvert de noirs festons de longue mousse, qui semblent faire pendre jusqu'à terre une tenture de deuil. Il paraît venir d'autant mieux, lorsque la terre baigne ses racines pendant la moitié de l'année. Lorsqu'il s'élève de huit à dix pieds au-dessus du débordement des rivières, son sommet est juste au niveau de ses racines. C'est alors que, dans beaucoup d'endroits, on le coupe. Les Nègres montent au haut du tronc, et parviennent à le faire tomber aisément peu à peu. Ils coupent les branches les plus droites, comme il leur convient, et les portent sur un radeau, ou sur les terres élevées les plus voisines. Quoique les endroits où vient cet arbre et les détails de sa végétation ne promettent rien de bon, cependant aucun autre n'a une utilité si étendue; il n'offre aucun nœud; il se travaille aisément: on en fait d'excellentes planches, des lattes, et du bois de construction de toutes sortes. Il dure long-temps; c'est, sans comparaison, l'arbre le plus précieux de toute la partie sud de cette vallée. C'est une circonstance très-heureuse, qu'il croisse dans les pays les plus tristes et les plus inaccessibles, et qu'on ne pourra cultiver d'ici à des siècles. Quelle destinée plus favorable pour cet arbre, que de partager l'avantage qu'offrent les bois de construction les plus utiles des terres les plus fertiles. La hache imprévoyante fera qu'on aura bientôt de la peine à trouver cette espèce de bois dans un pays couvert de forêts. Toutes celles de cyprès où l'on a pu pénétrer aisément dans le Bas Mississipi et pays circonvoisins, ont été dépouillées de leur bois par les fraudeurs du Mississipi, qui en ont envoyé par eau à la Nouvelle Orléans des millions de pieds, des terres des États-Unis, et qui en ont déjà fait naître la rareté sur les bords du fleuve. Il y a cependant encore dans ses vastes marécages, comme dans ceux des Arkansas, de la rivière Rouge et

les Florides, des ressources inépuisables en bois de cyprès. (1er vol. p. 62 et 63.) »

A 31° de latitude sud, dans les contrées basses de la Floride, le long des côtes et de 60 à 100 milles dans l'intérieur, et au-delà des frontières de la Louisiane, à moitié de cette profondeur, se plaît le chêne vert. On ne le trouve pas à l'ouest de la Sabine. Ce n'est pas un très-grand arbre; mais il étend beaucoup son branchage. Il est, comme on le sait, lorsqu'il est vert, plus pesant que l'eau. Les îles qui environnent le golfe du Mexique fournissent ce bois abondamment; il est si difficile de l'abattre, de le brûler, ou d'en débarrasser le sol, n'importe comment, que dans ces îles où l'on voulait récemment se livrer à la culture de la canne à sucre, cet arbre précieux était regardé comme un embarras à écarter.

La grande importance de ce bois de construction, sous un point de vue national, et sous lequel il a souvent et dernièrement encore attiré l'attention de l'assemblée législative, nous a fait penser que de plus amples renseignemens à ce sujet pourraient être agréables à nos lecteurs. Nous tirons la plupart des faits suivans d'une lettre très-intéressante de M. Southard, secrétaire de la marine, au président des commissaires du comité naval de la Chambre des représentans, datée du 29 janvier 1827.

L'importance du chêne vert comme bois de construction, pour la marine des États-Unis, excita de bonne heure l'attention du gouvernement. L'établissement du département de la marine date de 1798; l'année suivante, une loi mit à la disposition du président une somme de 200,000 Dollars pour être employée à l'achat du bois venu ou à venir des terres qui produisaient cet arbre propres à la marine, et pour qu'il fût pris des mesures afin d'en avoir en reserve pour les besoins futurs. Alors, presque tous les chênes verts renfermés dans les limites non contestées des États-Unis se trouvaient dans les états de la Géorgie et de la Caroline du Sud. Par l'acquisition subséquente de la Louisiane et des Florides les États-Unis sont devenus possesseurs de vastes étendues de terres couvertes de ce bois. D'après la loi que nous venons de citer, le gouvernement des États-Unis, le 19 décembre 1779, acheta l'île Grover, contenant 350 acres, pour 7500 dollars; et en avril 1800, l'île Blackbeard, contenant environ seize cents

acres, pour 15,000 dollars. Ces deux îles sont situées sur la côte de Géorgie; elles appartiennent toujours aux États-Unis et ont constamment été sous la surveillance d'un agent; mais la plus précieuse partie du bois de construction a été dissipée, et les îles maintenant sont de peu de valeur quant au chêne vert, excepté comme présentant des terrains où l'on peut y en faire des plantations.

Par une loi du 1er mars 1817, le secrétaire de la marine sous la direction du président, fut autorisé à désigner des agens et un surveillant pour explorer les terres publiques et réserver toutes les parties pouvant fournir le chêne vert et le cèdre rouge autant qu'il serait nécessaire au service de la marine. Les terres ainsi mises à part ne pouvaient être mises en vente; des peines furent prononcées contre ceux qui couperaient, ou emporteraient toute espèce de bois de construction. Des lois postérieures eurent pour but d'assurer plus efficacement l'exécution de ces dispositions. Deux agens et un inspecteur furent nommés d'après la loi de 1817. Ils explorèrent les côtes d'Alabama et de la Louisiane, et firent des rapports circonstanciés de leurs recherches au département de la marine. En conséquence des documens qu'ils renfermaient, le président, le 29 février 1820, mit en réserve plusieurs îles du lac Chitimaches, dans la Louisiane, contenant en tout environ 17,000 acres; il estima en même temps qu'il en retirerait environ 37,000 pieds de chêne vert de diverses grosseurs, propres au service de la marine; pourtant une partie de ces îles était d'une approche difficile, et une autre peut-être inabordable. En mai 1821, on nomma un agent, pour protéger contre les fraudeurs ces terrains mis en réserve. On n'a pas encore depuis coupé, dans ces îles, de bois de construction pour la marine.

Par l'acquisition des Florides, de vastes quantités de chêne vert, comme nous l'avons dit, sont tombées dans la possession des États-Unis; mais, le défaut de titres de possession dans ces territoires, donna beaucoup d'embarras au gouvernement pour se les procurer. Une très grande partie des terres publiques fut en un instant la proie de fausses réclamations, et tandis que les commissaires en examinaient la validité, les terres étaient dépouillées de leur bois de construction. Une loi fut rendue en

février 1822, qui autorisait l'emploi des forces de terre et de mer des États-Unis, pour protéger ces bois dans le domaine public. En conséquence de cette loi, on donna immédiatement des ordres au capitaine Elton, du brick le Spark, de se rendre à la rivière Saint-John dans la Floride, et d'empêcher de couper du bois de construction dans le domaine public, ou d'en transporter hors du territoire. De pareils ordres ont de temps en temps été renouvelés; les commandans de notre station aux Indes occidentales, et des cutters chargés de la perception des revenus publics, ont reçu les mêmes instructions.

Le caractère spécial des côtes de la Floride qui abondent en ilots, et l'incertitude des titres de possession, étaient loin de seconder l'effet de ces mesures salutaires. On établit une commission pour l'examen de ces titres dans la Floride. Vers la fin de 1826 on y envoya de nouveau un agent avec des instructions complètes sur ce point. Son rapport confirma ce qui avait été dit, que, d'après d'amples information le meilleur bois de construction avait disparu de la côte. Il écrit de Jacksonville, sur le Saint-John, que Saint-John dans cette partie, ainsi que toutes les criques qui en dépendent, à 15 milles, sont entièrement dépouillés. Le chêne vert, en effet, était devenu l'une des marchandises du pays.

En 1827, ce sujet fut soumis à la Chambre des représentans par le colonel White, député de la Floride; il proposa la résolution qu'avait fait naître la communication ci-dessus mentionnée pour des lois relatives à la conservation du bois de construction.

Dans un autre chapitre, M. Flint traite des herbes et plantes à fleurs. Il parle d'nn roseau gigantesque (*Miegia macrosperma*) qui remplit quelques marais.

Chacun a vu, dit-il, le roseau sous la forme dont on s'en sert pour la pêche à la ligne. Il croît sur les confins inférieurs du Misissipi, des Arkansas et de la rivière Rouge, de 15 à 30 pieds de hauteur. Nous en avons vu quelques-uns dans ces terrains fertiles; ils rivaliseraient presque de taille avec le bambou. Ses feuilles sont d'un très beau vert, longues, étroites et en forme de poignard, à peu près comme celles du millet d'Égypte. Il s'élève en nœuds à distances égales, parfaitement droit, et

presque en masse compacte; il est pour nous, principalement dans l'hiver, la végétation la plus riche que l'on puisse voir. Le plus petit moineau aurait de la peine à y pénétrer. A voir ses dix mille tiges, s'élevant presque contiguës les unes aux autres et à regarder le toit impénétrable de verdure qui couronne son sommet, on le prendrait pour le roi de la végétation. Un homme ne pourrait faire 3 milles par jour dans une épaisse plantation de ces roseaux. C'est le repaire recherché des ours et des panthères qui y font des percées, et s'y mettent à l'abri de l'homme. Ils indiquent un terrain sec, élevé au-dessus des inondations, et de la plus grande fertilité. La terre n'est jamais mieux préparée pour le maïs qu'après que cette masse immense de végétation a été abattue et brûlée. Lorsque la canne a été coupée, séchée, et qu'elle est en état d'être brûlée, c'est un des plus beaux jours de fête pour les nègres que d'y mettre le feu. L'air raréfié dans les compartimens creux de la canne, les fait éclater avec un bruit qui égale presque celui d'une décharge de mousqueterie; le bruit que fait la flamme ressemble à celui d'une armée qui est aux prises, et à la décharge de plusieurs milliers de mousquets. On assure que cette superbe plante dure 5 à 6 ans. A la fin de cette période, si elle a végété sans être endommagée, elle produit une abondante récolte de graines, qui ont des têtes semblables à celles du maïs; ces graines sont farineuses : on dit qu'elles ne sont pas inférieures à celles du blé auquel les Indiens, et par intervalles, les premiers planteurs, les ont substituées. Aucun des spectacles les plus magnifiques de la nature ne produit une impression plus vive qu'un épais amas de ces roseaux. Rien ne procure une plus riche nourriture annuelle pour le bétail, les moutons, et les chevaux. Le beurre que l'on fait avec les cannes des pâturages de ce pays, est de la plus belle espèce. La graine végète aisément dans un sol fécond. Elle s'élance de terre comme les plus fortes asperges, avec une tige succulente et grosse. Elle s'élève à six pieds de hauteur avant de perdre sa succulence. Aucun autre végétal ne peut fournir une nourriture aussi riche et aussi abondante; de même que, selon nous aucun projet d'agriculture n'exige aussi fortement des essais, que la semaille annuelle de ce roseau dans des régions trop au nord pour pouvoir survivre à l'hiver, ce que nous supposons être au 39° de latitude. (1er vol. p. 80, 81).

La description de la *Zizania aquatica* ou *folle avoine* est intéressante. Elle est, dit M. Flint, la grande ressource des sauvages du nord, et des commerçans et chasseurs du Canada. Elle pousse dans l'eau à 6 ou 7 pieds de profondeur, où le fond est doux et bourbeux, et c'est de toutes les céréales, excepté le maïs, la plus prolifique, selon notre auteur. C'est une erreur de croire qu'on ne la trouve que dans les régions nord de cette vallée. Elle vient à merveille dans les lacs près de Natchitoches au 32° sud, et pourrait probablement être cultivée dans tous les climats de la vallée.

Le *Stramonium* est représenté par M. Flint comme une est pestes des contrées de l'Ouest. Sur les terrains les plus riches, il croît à 15 pieds de hauteur et d'une grosseur considérable. En quelques endroits ce n'est pas une occupation peu pénible que d'élaguer ses racines sur les grandes routes. Son nom vulgaire est *Jimson*, corruption de *Jamestown* en Virginie, lieu d'où l'on suppose qu'il s'est répandu dans le pays.

Nous allons donner la description d'une magnifique espèce de *Nymphæa* :

« Parmi toutes les plantes qui fleurissent dans l'eau, il en est une qui, pour la magnificence et la beauté, demeure seule sans rivales. On la voit dans sa plus grande dimension et dans toute sa splendeur au milieu des *bayoux* et lacs des Arkansas. Les Indiens des pays hauts l'appellent *panocco*. Elle est désignée par les botanistes sous le nom de *Nymphæa Nelumbo*. Elle sort d'une racine qui ressemble au gros tronc d'un chou, et du fond de l'eau de 2 ou 3 à dix pieds; elle a ses feuilles elliptiques, douces et verdoyantes, quelques-unes de ses plus larges ont la circonférence d'un parasol. Les *bayoux* vaseux et les eaux stagnantes sont quelquefois tellement couvertes de ses feuilles, que les oiseaux marchent sur la surface, sans mouiller leurs pieds; les fleurs sont des copies en grand de la *Nymphæa odorata*, ou lys des marais, de la Nouvelle Angleterre. Elles ont une coupe d'une structure élégante, et tout l'éclat du blanc et du jaune de cette fleur. Elles sont privées des parfums d'ambroisie du lys des marais; sous ce rapport elles ressemblent, de même que par leur taille, aux fleurs du laurier magnolia. En tout, ce sont les plus grandes et les plus belles fleurs que nous ayons vues. Elles habitent les lacs stagnans et au milieu des

marais de cyprès. Les mousquites fourmillent au-dessus d'elles. Les oiseaux voltigent à l'entour; les crocodiles nagent parmi leurs racines; les serpens moccassins se chauffent au soleil sur leurs feuilles. C'est dans des situations si solitaires et si reposantes, dans de telles circonstances et pour de tels spectateurs que se developpe le plus brillant éclat d'une fleur supérieure à toutes les fleurs. Dans sa capsule sont renfermées de quatre à six graines, que les Indiens rôtissent et mangent quand elles sont vertes; ou ils les font sécher et les mangent comme des noix, ou ils les pulvérisent et en font une espèce de pain. (1er vol., p. 89, 90). »

Nous signalerons encore la description de la mousse longue, qui remplace, préparée convenablement, les crins des chevaux. M. Flint entre dans de grands détails sur les animaux, particulièrement sur le *bufle*, le *castor*, l'*ours grisâtre* et les *serpens*.

« Nous avons vu, dit-il, beaucoup de personnes mordues par des serpens à sonnettes, ou têtes cuivrées, ou moccassins, et nous n'en avons jamais vu de fâcheux résultats.

« Nous lisons pourtant un événement plus tragique, plus horrible dans ses détails que la fiction antique du Laocoon. Une famille d'émigrans établit imprudemment sa cabane sur le bord d'un rocher, qui cachait une caverne remplie de serpens à sonnettes. Échauffés par le premier feu allumé au milieu de la cabane, les terribles reptiles s'élancèrent en foule, et de nuit, dans leur rage se jetèrent dans l'endroit où dormait toute la famille. Les uns, comme il arrive d'ordinaire, dormaient sur la terre, et d'autres dans des lits. Les reptiles parcoururent toute la chambre et montèrent sur tous les lits. Ils mordirent les enfans dans les bras de leurs parens et malgré leurs efforts réunis. L'imagination n'ose s'arrêter sur l'horreur de cette scène. La plus grande partie de la famille fut mordue à mort; et ceux qui échappèrent, voyant toute la cabane remplie de ces hôtes terribles, sifflant et faisant résonner leurs sonnettes, s'enfuirent par le toit qu'ils abattirent. » (1er vol., p. 115.)

On nomme les lézards petits chiens de terre. On trouve dans cette région plusieurs variétés de petits caméléons. On les regarde comme des animaux inoffensifs, quoique, lorsqu'ils sont pris, ils montrent des dispositions à mordre; probablement leur morsure n'est point venimeuse. Ils offrent, dans moins d'une de-

mi-heure, dit M. Flint, toutes les couleurs du prisme. Le vert paraît être leur couleur favorite, et lorsqu'ils paraissent sous cette couleur, le dessous de leur cou est écarlate. Ils enflent leur gosier, et rendent un son aigu semblable à celui de la sauterelle. Nous les avons posés, dit M. Flint, sur un mouchoir, et ils ont par degrés pris toutes les couleurs. Placés sur une surface noire, ils sont devenus bruns; mais ils souffrent évidemment sous cette couleur, comme ils le manifestaient par leurs mouvemens pénibles, et par de fortes et vives palpitations. Ce sont des animaux très-agiles et très-lestes, de trois à quatre pouces de long.

La *Murena Siren* est un très-singulier animal, dit M. Flint; autant qu'on peut le savoir, il n'a pas été décrit par les naturalistes. Il ressemble un peu à la lamproie, et a près de deux pieds de long. Elle semble tenir le milieu entre la classe des poissons et celle des lézards; elle a deux courtes pattes placées près de la tête. Elle est amphibie et pénètre la vase avec la facilité d'une écrevisse. (1er vol., p. 119.)

Les écrevisses sont très-incommodes dans les eaux de l'ouest. Elles pénètrent souvent dans les écluses des moulins et y causent de grands dégâts; la *jetée* du Mississipi a plus d'une fois été dégradée par leurs perforations, au point d'en être graduellement percée de part en part et détruite.

Sous le titre *Rivières*, M. Flint a fait la description générale du Mississipi et de toutes les rivières qui s'y jettent, depuis sa source jusqu'à son embouchure; c'est peut-être la plus belle description qu'on ait faite de ce fleuve majestueux. Vient ensuite un chapitre *sur la population aborigène*. Il paraît qu'autrefois des millions d'habitans ont peuplé une contrée maintenant déserte. On voit d'anciennes tombes sur les bords solitaires des rivières. M. Flint attribue moins aux liqueurs fortes, à la petite vérole et à l'influence des Européens, le dépeuplement actuel, qu'aux guerres sanguinaires que ces tribus se faisaient sans cesse. Cependant il ne disconvient pas de l'effet pernicieux des liqueurs fortes sur leur race.

C'est, dit-il, la malédiction la plus cruelle que leur mélange avec les blancs ait fait tomber sur leurs têtes. Tous nos devoirs, et comme philantropes et comme chrétiens, nous imposent tous les moyens imaginables de prévenir leur entière destruc-

tion, conséquence inévitable du liquide poison dont nous leur avons procuré l'usage. Nous avons fait remarquer les sévères et rigoureuses défenses du gouvernement général, et la fidélité avec laquelle on les suit; cependant, de manière ou d'autre, partout où il y a des Américains, les Indiens trouvent des liqueurs fortes. Cela fait voir que les lois de l'état et celles du gouvernement général ne s'entendent point à cet égard. Il est hors de doute que, dans les États, les Indiens trouvent beaucoup moins de difficultés à se procurer des liqueurs fortes que dans les Territoires, et l'ivresse y est beaucoup plus commune. Les états reconnaissent le besoin impérieux de mettre leurs lois d'accord avec celles du gouvernement général, et de les combiner ensemble pour empêcher ces êtres infortunés de se livrer au penchant qui les tue.

Le chapitre des *monumens* est du plus haut intérêt; mais nous ne pouvons nous y arrêter.

Le sujet de la *population actuelle* est peut-être celui qui fournit le plus amplement de quoi exercer l'esprit d'un philosophe réfléchi. On sait que la vallée du Mississipi peut être appelée une vallée sauvage; la population qui s'y est agglomérée, a eu à surmonter tous les genres d'obstacles. Les maladies, la solitude, les montagnes, le *Tomahawk*, etc., les loups et les panthères s'offrirent aux premiers aventuriers. En 1790, la population de la vallée du Mississipi, non compris la Floride et la partie ouest de la rivière, était estimée à 100,000 ames. En 1800 elle était diminuée de 300 à 80,000. En 1820, en y comprenant la population à l'ouest du Mississipi, et en évaluant la Floride à 20,000, et celle des parties de la Virginie et de la Pensylvanie qui dépendent de cette vallée à 300,000, toute la population de cette région se montait à 2,500,000; on doit dans ce calcul faire la part de l'émigration; mais on ne peut douter qu'en 1830, la population de l'Ohio, qui est la plus considérable et la plus resserrée des états de l'ouest, ne soit le double de ce qu'elle était en 1820, et que l'émigration ne se balance avec la population qui s'y augmente.

Le *caractère national du peuple de l'ouest* est traité sévèrement par M. Flint. Les journaux anglais sont vraiment atroces à cet égard, dans leurs imputations. « Même, le *New Monthly Magazine*, nous rapporte-t-on, dit que les habitans de Kentucky écor-

chèrent *Tecumthe* et firent de sa peau des cuirs à rasoirs. Il n'est pas étonnant de découvrir quelques traces de l'effet que les circonstances ont pu produire dans les mœurs d'un peuple; mais on a bien plus sujet de s'étonner qu'un pays ainsi organisé montre les traits les plus saillans du degré le plus élevé de la civilisation. Qui voudrait comparer le Kentucky et l'Ohio, qui tous deux, il y a 60 ans, étaient sauvages, avec l'Irlande, où le christianisme a pénétré depuis 14 siècles, qui n'est qu'à un jour de distance de la métropole de la civilisation, et qui a l'avantage d'être gouvernée par ses propres lois depuis 600 ans, ne rendrait nullement justice à l'Ohio ni au Kentucky. Nous pensons, en effet, qu'il serait possible de recueillir, d'après les papiers anglais, un dépouillement dans tous les comtés d'Angleterre, de tous les traits rapportés fidèlement dans le but de montrer la barbarie, la vio-lence et l'immoralité des états de l'ouest.

M. Flint donne des détails curieux sur quelques particularités des coutumes de cette contrée, dans lesquelles il semblerait que les passagers des bateaux à vapeur l'emportent en singularité sur les habitans de la côte atlantique. Nous pouvons nous-mêmes garantir la vérité de la comparaison; nous avons vu des voyageurs de l'ouest (qui s'offenseraient d'être appelés aristocrates) choqués du mélange qu'offrait la compagnie d'un bateau à vapeur naviguant sur la Delaware. On ne peut douter que l'ordre qui règne dans les bateaux à vapeur (et c'est un moyen mécanique de civilisation aussi important qu'aucun de ceux qu'on ait trouvés depuis l'imprimerie), ne soit porté plus loin au Mississipi que dans aucune autre partie de la terre. Le premier bateau de ce genre y parut en 1811. Dans l'appendice de son ouvrage, M. Flint nous donne les noms, le tonnage, les endroits de construction des 118 bateaux à vapeur qui sillonnent les eaux occidentales.

Il parle ensuite des croyances et pratiques religieuses des habitans de cette contrée, et décrit avec intérêt les réunions qui ont lieu quelquefois entre les habitans dispersés dans un vaste désert, et dont profitent les prédicateurs ambulans, pour prêcher et pour maintenir quelque culte chez cette population qui, le reste de l'année, n'a ni église ni pasteurs. Ces réunions ont lieu surtout dans les vallées qui entrecoupent les montagnes de Tennessée, et paraissent présenter un spectacle très-imposant.

Selon l'auteur, elles attirent une foule de prédicateurs de toutes les sectes.

Après avoir parcouru les divers points dont nous avons donné quelques traits, M. Flint entreprend l'histoire générale de la vallée du Mississipi, en partant des récits les plus reculés et arrivant à ceux de nos jours. Il fera bien, dans une seconde édition, de revoir cette partie de l'ouvrage. Elle exigera plus de détails dans quelques endroits. Les autorités devront être citées plus souvent. Notre auteur, vers la fin de cette histoire, avertit, qu'en ce qui regarde l'Espagne et la France, il s'en est rapporté à un manuscrit de La Harpe. Une notice sur un manuscrit aussi remarquable ne devrait pas être oubliée.

La partie de l'ouvrage qui est consacrée à une peinture générale de la vallée du Mississipi, est suivie d'un tableau séparé des états et des territoires renfermés dans ses limites, nommément le territoire de la Floride, les états d'Alabama, du Mississipi, de la Louisiane, le territoire des Arkansas, les états du Tennessée, du Missouri, des Illinois, d'Indiana, du Kentucky et de l'Ohio. Le lecteur aperçoit la riche distribution des sujets. Nous aurons rempli notre devoir si, dans l'analyse que nous avons faite de cet ouvrage, nous avons prouvé qu'il était un de ceux dont un géographe studieux devait faire une étude spéciale. Il est impossible que l'homme le plus instruit ne trouve à s'instruire encore par la lecture d'un tel ouvrage. Nous ne donnerons de cette partie de l'histoire générale de la vallée du Mississipi que quelques lignes de l'histoire du Tennessée qui servira de spécimen de son contenu.

En 1784, la Caroline du Nord rendit une loi qui cédait la contrée qui forme maintenant le Tennessée aux États-Unis, pourvu que le Congrès acceptât la cession dans deux ans ; la juridiction devait être gardée par la Caroline du Nord jusqu'à ce que le Congrès eût pris possession. Sur cela, les citoyens nommèrent une Convention, par laquelle les lois de la Caroline du Nord, autant qu'elles étaient applicables, furent déclarées avoir force dans le territoire, et l'on invoqua l'appui du Congrès pour la formation d'un nouvel état. Pendant ce temps, on ordonna que le territoire serait gouverné par une Convention, et que cette Convention enverrait un député au Congrès.

Le Congrès n'accepta point cette cession, et la Caroline du

Nord révoqua sa loi. Dans l'intervalle, cependant, des partis s'étaient formés dans le Tennessée, et tandis que d'un côté on désirait retourner sous le joug de la Caroline du Nord, d'un autre côté on prenait la résolution d'adhérer à la séparation. On convoqua une nouvelle Convention et le territoire fut déclaré état indépendant sous le nom de *Frankland*. La Convention annonça à la Caroline du Nord l'indépendance du nouvel état, et envoya un député au Congrès; mais il ne paraît pas que ce corps ait pris note d'aucune de ces transactions.

Le second volume de l'ouvrage de M. Flint contient la topographie spéciale des états arrosés par le Mississipi et ses principaux affluens, savoir: des états du Tennessée, du Kentucky et de l'Ohio.

Cette partie ne peut être complète, parceque, malgré les recherches de l'auteur, beaucoup de renseignemens ont dû lui manquer.

Au total, l'ouvrage de Flint sort du rang ordinaire des ouvrages géographiques. Il y a des passages qui ont l'intérêt du roman, et des tableaux de la nature qui feraient honneur aux écrivains les plus célèbres.

230. État du clergé presbytérien aux États-Unis (1826).

Il paraît certain que le nombre des presbytériens aux États-Unis, est de 1,135. Le nombre des membres des congrégations réformées, de 1,775; des communians, 109,667; des licenciés, 184; et des aspirans au ministère évangélique, 201. On ne reçoit aucun réformé parmi les presbytériens. (*Nile's Register*; 8 juillet 1826, p. 330).

231. Ecclésiastiques épiscopaux aux États-Unis (1826).

Les principales variations et les preuves les plus frappantes de leur rapide augmentation peuvent s'apercevoir par les tables suivantes :

	1789	1814	1826
New England.....	24	53	95
New-York.....	33	53	107
Pennsylvania.....	18	21	44
Maryland.....	18	24	54
Virginia.....	62	«	37
South Carolina.....	11	13	37

En accordant quelque chose pour les estimations fautives, dans les premiers temps de notre organisation ecclésiastique, ce n'est pas s'écarter de la vérité que d'évaluer le nombre des ecclésiastiques, en 1790, à environ 200. (*Nile's Register;* 22 juillet 1826, p. 363).

232. Méthodistes aux États-Unis (1825).

Le nombre des méthodistes dans les États de l'Union, monte à 348,195. Ce nombre s'est augmenté l'année dernière de 19,671. La Société a 1,314 prédicateurs. (*Nile's Register;* 17 déc. 1825, p. 245).

233. Le Capitole des États-Unis.

Cet immense monument couvre une étendue d'un acre et demi, formant 1826 pieds. Sa façade a 350 pieds de largeur; la profondeur de ses aîles a 120 pieds; la saillie du centre, y compris les escaliers, a 65 pieds. La saillie occidentale a 83 pieds, ce qui donne au centre une profondeur totale de 268 pieds. L'élévation des aîles jusqu'au faîte du dôme du centre a 140 pieds. La plus grande profondeur de l'appartement des représentans, du côté de l'aîle du sud, est de 95 pieds, sa plus grande hauteur 60 pieds. La plus grande longueur de la chambre du sénat, à l'aile du nord, a 74 pieds; sa plus grande hauteur est de 42 pieds. La grande rotonde, qui se termine par le dôme, a 96 pieds de diamètre et 96 pieds de hauteur; la bibliothèque a 92 pieds sur 34, et 36 pieds d'élévation. Il y a également dans le capitole diverses chambres pour les assemblées et les officiers attachés aux deux branches de la législature nationale. Au rez-de-chaussée est une vaste salle où la cour suprême des États-Unis tient ses sessions. La magnificence de ce palais étonnera l'imagination elle-même, quand il sera terminé; l'épaisseur de ses murailles, la hauteur de ses colonnes de pierre superbe et de différens marbres, ses escaliers circulaires de granite, construits de manière à ce qu'ils semblent se soutenir dans l'air ou par eux-mêmes; son dédale d'appartemens magnifiques où un étranger pourrait aisément se perdre sans un guide; il faut voir tout cela pour se faire une idée de ce monument de la libéralité républicaine dans l'encouragement des arts. Les dépendances du capitole sont enfermées par une grille

de fer, et forment plus de 20 acres. En ce moment, où le capitole n'est pas entièrement terminé, ces terres offrent le triste aspect de bâtisses et de hangars temporaires dans leur état de rusticité, et des décombres et autres matériaux. Lorsque la cour sera nivelée, ses avenues régularisées, ses arbres en pleine croissance, ce sera l'une des plus belles promenades que puisse offrir aucun pays. (*Nile's weekly Register;* 10 septembre 1825, page 21).

234. Progrès de la ville de Washington.

M. John Sessford a publié son état annuel des progrès de cette métropole; elle présente 2,531 maisons, dont 67, ainsi que 2 magasins, ont été bâtis en 1825. La population actuelle se monte à 16,025. Il donne le détail des nouvelles rues pavées, et le nombre en est considérable. Toute la ville a éprouvé des améliorations. Une frégate et un sloop de guerre y sont en construction. Les morts, en 1825, se sont montées à 225, dont 104 adultes et 121 enfans; le plus grand nombre, en juillet, 35; le plus petit nombre, en février, 9; *maladies*: de consomption, 29; du cholera-infantum, 23; de toutes sortes de fièvres, principalement de la fièvre bilieuse, 22; de la coqueluche, 16; de convulsions, 16; du cholera, 14; mort-nés, 10; du croup, 6; de mort subite, 10; de décrépitude, 7; de vieillesse, 6; les autres se montent à 5 ou moins. (*Nile's Register;* 21 janv. 1826, p. 326).

235. Notes sur Pittsbourg et Philadelphie. — I. Population et édifices de Pittsbourg.

La population de la ville de Pittsbourg et de ses faubourgs, prouvée par un recensement de cette année fait par M. Jos. Barclay, se monte à 12,976 âmes. De ce nombre, la ville proprement dite en contient 10,515; Kensington, 329; Birmingham, 459; Northern Liberties, 711; Allegany Town, 702. Des habitans de la ville, 2,303 sont étrangers. L'accroissement de la population dans la ville seulement, depuis 1820, est de 3,257; les femmes, dans la ville et les faubourgs, dépassent le nombre des hommes, de 108.

D'après un relevé tout récent, il est démontré qu'il y a dans cette ville 1873 bâtimens, comprenant 2,360 logemens, comme

suit : en briques, à trois étages, 155; en briques, à deux étages, 330; en pierres, à deux étages, 10; en bois, à trois étages, 10; *id.* à deux étages, 623; *id.* à un étage, 280; églises et édifices publics, tous en briques, 17; fabriques, moulins, etc., 438. (*Nile's Register;* 8 juillet 1826, p. 338.)

236. II. Maisons et population de Pittsbourg et de Philadelphie.

En 1786, Pittsbourg contenait 36 maisons en troncs d'arbres, 1 en pierre, 1 en bois et 6 petites boutiques. Pittsbourg renferme actuellement 2,360 maisons, des églises, des hôtels, des magasins, etc.

Philadelphie présente, depuis la dernière guerre, un accroissement de 2,307 individus imposables. La population actuelle est de 26,048. (*Nile's Register;* 19 août 1826, p. 436).

237. III. Forges a Pittsbourg, États-Unis.

Plusieurs de ces forges sont montées en grand. La mécanique façonne par semaine 35 tonnes de saumons de fer en barres; sur ce nombre, six tonnes servent par semaine à fabriquer des clous, et deux tonnes à fabriquer des ancres. Cette mécanique occupe près de mille bras; et le mouvement lui est donné par deux agens à vapeur, chacun de la force de 100 chevaux. Les autres manufactures en fer ont des moteurs dont l'un a la force de 70 chevaux, deux autres en ont une de 100, et deux en ont une de 120. Le total des saumons de fer converti par semaine en barres, en ancres, en verges ou en clous, paraît être d'environ 130 à 140 tonnes. Les fonderies, par le moyen de l'air et de la vapeur, sont également montées en grand. La fabrique de fil de fer a un moteur de la force de 10 chevaux; et elle jouit d'un plein succès.

Il y a 8 moulins à papier à Pittsbourg et dans son voisinage; leur produit annuel est estimé à 150,000 liv. st., dont environ 58,000 sont employées au paiement des chiffons. Il n'y avait en 1810 que deux moulins à papier dans toute la Pensylvanie occidentale.

Le verre est une des grandes fabriques de cet endroit. La première fut établie en 1796, et d'abord elle ne réussit pas; mais à présent il y en a 7 qui fabriquent 27,000 caisses de

verre, dont la valeur est estimée 135,000 dollars; et du *flint glass* pour la somme de 30,000 dollars par an. De tous ces objets fabriqués, il s'exporte pour à peu près 100,000 dollars.

Le nombre des individus que tous ces travaux occupent, et l'argent payé pour les journées et les matières premières, font de Pittsbourg une des villes les plus bruyantes et les plus commerciales des États-Unis; et nous aimons à croire que sa richesse et sa population s'accroîtront avec une très-grande rapidité. (*Nile's Register*; 19 nov. 1825, p. 180). Fr. L.

238. I. — Nashville. (*États-Unis d'Amérique.*)

Cette ville, résidence ordinaire du général Jackson, président actuel des États de l'Union anglo-américaine, est peut-être la plus florissante de toutes celles qui sont situées dans le sud-ouest. Elle gagne, chaque jour, sous les rapports de l'industrie, de la population et de la richesse : c'est le point central de réunion des riches productions d'un sol dont la qualité ne le cède en rien à aucun autre des États-Unis, et qui produit en abondance du coton et du tabac. Ces denrées, qui composent les principaux objets d'exportation, sont envoyées par des bateaux à vapeur à la Nouvelle-Orléans. Nashville est aussi un endroit très-sain et très-agréable. Tôt ou tard cette ville deviendra nécessairement l'entrepôt du commerce d'une partie très-considérable du Tennessée, et cela à cause des communications aisées qui l'unissent, d'un côté, par les rivières de Cumberland et du Mississipi, au dépôt central des régions de l'ouest, et qui bientôt l'unniront même à New-York, par les voies du Mississipi et de l'Ohio, du canal de l'Ohio et du lac Érie, du canal Érie et de la Hudson, si ce marché était préféré. Le collége de Cumberland, établissement qui prospère de plus en plus, est situé à Nashville. (*Nile's Regist.*, 23 juillet 1825, p. 322.) L.

239. II. — Population de Nashville, Tennessée.

La population de Nashville est évaluée maintenant à 6,000 âmes. Cette ville s'agrandit avec rapidité; son commerce s'augmente en proportion; elle est bien située pour devenir une ville importante, et elle le deviendra probablement. (*Nile's Register*; 3 déc. 1825, p. 217.)

240. Navigation et population du Canada. (1825 et 1826.

En 1825, il y avait à Québec, à l'ancre dans le port, 8 vaisseaux portant ensemble 227,598 tonneaux, et 8,973 homme On avait construit et mis à la mer 61 nouveaux vaisseaux da l'année. La valeur des importations est estimée à plus d' million sterling; le produit des droits a été de 120,000 fr.

On a fait dernièrement le recensement de la population du Bas-Canada; elle s'élève à 120,679 hommes. Les deux Canadas renferment environ 600,000 habitans, devant un jour secouer le joug de l'Angleterre, et probablement s'unir avec nous. (*Niles Register;* 18 février 1826, p. 404.)

241. Australie.

Le nombre des maisons de commerce à Sydney est maintenant de 42.

Les embellissemens de la ville se poursuivent avec rapidité. On élargit les rues, et l'on bâtit plus solidement les maisons nouvelles, et plus uniformément. Les anciens bâtimens gothiques ne sont plus de mode.

Sydney a aujourd'hui 50 rues; et sa population, y compris les militaires, est de 16,000 âmes.

Les vaisseaux de la colonie, qui trafiquent entre Sydney et les côtes de la Nouvelle-Zélande, trouvent de l'avantage à diviser leurs équipages de manière à les composer de naturels de la Nouvelle-Zélande et de matelots anglais. Le nombre de nouveaux Zélandais à bord est considérable; ils contribuent beaucoup à faciliter les transactions commerciales. (*Asiatic Journal;* n° 161, mai 1829, p. 658.)

242. L'Australie, de 1822 à 1828 inclus. (Annonce.)

Cet ouvrage est destiné à être imprimé dans la colonie de la Nouv. Galles; il doit peindre d'une manière fidèle et frappante, la police, l'agriculture, le commerce de la Nouvelle-Galles du sud. C'est un fragment d'un ouvrage depuis long-temps projeté, qui doit embrasser l'origine et les progrès de l'Australie depuis sa fondation comme colonie anglaise. Si l'auteur vit assez long-temps, et s'il peut dérober quelques instans à d'autres devoirs importans, l'ouvrage sera entièrement terminé et

. Néanmoins, et dans l'intervalle, ce qui se passe fait dé-
que ce vœu du public soit accompli quant à la partie
à être mise sous presse.

a de temps en temps publié des ouvrages relatifs à ce
mais les auteurs n'ont jamais eu d'autre objet que d'en
es feuilles éphémères du jour, tandis que l'ouvrage pro-
l'Australie », prétend au triple mérite de l'originalité,
xactitude et d'une complète universalité de documens.
ur n'implore l'appui d'aucun parti; il déclare ne vouloir
pandre la vérité autant que cela lui sera possible. (*Syd-
Gazette ;* 4 août 1828.) Fr. L.

243. Volcan de la Nouvelle-Galles du sud.

xistence d'un volcan près de Hunter's River, est recomnue
enant, d'après un voyage qu'y a fait M. Mackie, de
e Bay, qui partit avec un petit nombre d'ouvriers de Sid-
our parcourir les bords de cette rivière.

Mackie rapporte que le volcan est distant d'environ 25
, et presque nord-est de l'habitation de M. Intyre à Se-
, qui touche à Page's River. Le volcan, ajoute-t-il, est
t-fait sombre, jusqu'à ce que le spectateur s'en approche
nille, et alors, si c'est de jour, et que le soleil brille, une
compacte de flammes frappe soudain les yeux; elle est
inaire mêlée de fumée; et quand l'air est pesant elle offre
ouleur d'un rouge pâle. La nuit on voit distinctement s'é-
une colonne sulfureuse bleuâtre qui se dissipe dans l'at-
hère. On dit que le cratère du volcan est situé entre les
le deux montagnes, que les noirs natifs appellent «Win-

Il n'y a nulle apparence de lave à la base, ou le long
ancs des montagnes entre lesquelles le volcan est assis.
ackie fit beaucoup de recherches pour découvrir la lave,
ce fut sans succès. M. Mackie et ses ouvriers s'approchè-
du bord du cratère par une montée escarpée. Il donne au
re douze pieds de large et trente pieds de long. On trouva
a terre, à une distance considérable du cratère, était inva-
ement noire et privée d'humidité. Il s'y trouvait quelques
s d'arbres brûlés qui n'avaient pas poussé dans cette terre,
e le moindre effort en aurait arrachés. Environ à cinq
du volcan, sur un côté, M. Mackie et ses ouvriers élevè-

rent une barricade pour se mettre à l'abri de l'extrême chaleur qui ressemblait à celle d'une fournaise, pendant qu'ils fouillaient dans la terre. Ils ne purent se livrer à cette occupation que de 5 à 6 minutes d'intervalle, la terre devenant de plus en plus chaude à mesure qu'ils la creusaient. A la fin, après beaucoup de peines, et travaillant toujours ayant le vent en face, ils parvinrent à huit pieds de profondeur où la pioche frappa une substance rocheuse; ils y établirent une mine, ayant à vaincre beaucoup de difficultés à raison de la dureté de la roche. Au moyen de la poudre, une portion de la couche supérieure fut détachée, et au-dessous en parut une de houille, fortement bitumineuse, qui donnait beaucoup à espérer qu'un filon de soufre natif ne devait pas être éloigné. M. Mackie ne négligea pas de conserver quelques échantillons de cette couche bitumineuse. Le long des flancs détachés et des précipices des montagnes, entre leurs pics, où roule ce qui s'échappe du cratère du volcan, M. Mackie dit qu'il n'a trouvé aucune eau quelconque. Le sol était détaché et brûlé; et pendant environ un mille et demi vers sa base il n'y avait nulle trace de végétation, sauf quelques troncs d'arbres en cendres. Pas un coin, pas une feuille d'herbe pour réjouir les yeux. Depuis la bouche du volcan, pendant un mille et demi au-dessous, tout est escarpé, stérile et d'une immense aridité. Il semblerait que le cratère devient de moment en moment plus considérable en tous sens. Pendant que M. Mackie et ses ouvriers restèrent sur la montagne, le cratère lança des flammes : la terre n'offrait aucune solidité dans les environs du cratère; elle se crevassait et se fendait à chaque instant, et l'on remarquait que des masses s'en détachaient de temps en temps et roulaient dans le volcan, dont la flamme semblait s'accroître par cet aliment. M. Mackie, dans le cours de ses opérations, manqua plusieurs fois de périr. Tandis qu'un jour il donnait à ses ouvriers l'ordre de creuser dans un certain endroit, il lui arriva de se placer sur un terrain qui se rompit sous lui, il tomba, et ce ne fut qu'après les plus grands efforts que l'on parvint à le retirer, et après qu'il eût beaucoup souffert de l'extrême chaleur de la terre. Des noirs natifs, qui faisaient partie de son cortége, lui recommandèrent l'application émolliente de la gomme, qui contribua puissamment à calmer la vive douleur de ses brûlures et de ses meur-

ires. Tout contribue à persuader que ce phénomène a une ence nouvelle. Les noirs natifs, dit-on, qui étaient déjà ve- dans les environs, contemplaient le volcan avec l'expres- de l'étonnement et de l'épouvante, comme si son existence était parfaitement étrangère; ils l'appellent : *deebil, deebil.* paraît pas qu'il y ait jamais eu d'éruption; il n'y a, comme l'avons dit, aucune apparence de lave; et quoique l'on ait té que le cratère s'étendait de jour en jour, cependant ıd M. Mackie le quitta, il n'était pas très-considérable. Il vident qu'il existe une source de bitume qui nourrit le feu errain. M. Mackie et son cortége furent absens de Sydney lant près de quatre mois. M. Mackie a rapporté plusieurs ıntillons de minéraux et de végétaux. Dans les premiers se vent des morceaux de salpêtre, d'alun, de soufre et de ille. Nous apprenons que dans quelques jours M. Mackie retourner dans les environs de ce volcan pour renouveler recherches scientifiques. (*Australian,* 30 juil. 1828. — *ıtic Journal;* n° 161, mai 1829, p. 594.)

PLANS ET CARTES.

. I. Carte hydrographique de la France, en 12 feuilles, ivisée en 21 grands bassins, avec l'indication de la partie avigable et flottable de chaque rivière, ainsi que le tracé des anaux de navigation.

. II. Carte hydrographique du bassin de la Seine, avec indication des rivières navigables et flottables qui servent l'approvisionnement de Paris.

Dressées au Dépôt des Ponts-et-Chaussées, par ordre de M. Becquey, directeur-général des Ponts-et-Chaussées et des Mines, par U. Du Bréna, chef du bureau du Dépôt, ancien ngénieur géographe du Roi. Paris, 1828; Picquet. Prix, la 1re, 45 fr., et 5 fr. la 2e.

La carte corographique de la France, dite de Cassini, est le emier ouvrage de ce genre qui ait approché de la perfection. ıant elle, aucune n'entrait dans des détails suffisans; les posi-

tions y étaient déplacées, les noms entièrement défigurés, à peine pouvait-on même reconnaître les cours des rivières. Les ingénieurs, qui coopérèrent à la confection de cette carte, levée par ordre du Roi, en 1750, employèrent la méthode indiquée par les membres de l'Académie des sciences, dans la direction de méridienne la de Paris et des perpendiculaires à cette méridienne. Plusieurs provinces de la France furent levées avec le plus grand soin; d'autres, au contraire, présentent des erreurs graves, par les difficultés de tout genre qu'éprouvèrent les ingénieurs dans leurs opérations sur les contrées dépendantes des pays d'État, et notamment dans la Bretagne. Mais la triangulation en est, sur tous les points de la France, exempte de reproches. C'est cette carte qui a servi de base à celle que l'administration des ponts-et-chaussées vient de publier. Cependant les erreurs remarquées sur Cassini ont été rectifiées avec soin d'après les plans particuliers transmis par les ingénieurs des ponts-et-chaussées. On peut donc ajouter une foi entière à ce travail, en songeant surtout que c'est à M. Du Bréna, chargé de sa confection, que l'on doit la belle carte routière de la France, en 6 feuilles, publiée en 1815, la carte en une feuille, annexée au rapport présenté au Roi, en 1820, sur la navigation intérieure de la France, et celle des routes royales (même format) jointe à la statistique de 1824, ainsi que celle des côtes de France, pour servir à l'intelligence du système des phares adopté par le gouvernement. On n'ignore pas que d'augustes suffrages accueillirent ces différens travaux. La carte de la navigation surtout, fut l'objet de l'approbation royale.

On sent de quelle importance doit être la nouvelle carte hydrographique dans un moment où les circonstances et toutes les vues concourent si puissamment à l'établissement d'un système complet de navigation intérieure. Les anciennes cartes spéciales à cette matière, sont depuis long-temps incomplètes. Celles de Defer de la Noëre et de Dupain-Triel indiquent des projets que depuis l'on a reconnus impossibles. Elles sont loin de présenter l'indication des communications en rapport avec les besoins du commerce intérieur. C'est en vain d'ailleurs que l'on y chercherait la liaison et la configuration des montagnes.

Il appartenait à l'administration des ponts-et-chaussées, dont le chef a dirigé les idées vers un système bien entendu de la

canalisation de la France, de présenter enfin une carte aussi parfaite que possible, et qui laissât peu à désirer pour l'hydrographie de notre territoire.

Bien que ce travail soit, pour ainsi dire, la réduction de Cassini, il est cependant important de faire remarquer qu'elle présente une plus grande exactitude, résultat de vérifications et même d'opérations consciencieuses faites sur le terrain par MM. les ingénieurs. Les 12 feuilles dont se compose la carte hydrographique sont disposées, par l'indicatiou des degrés, de manière à pouvoir être assemblées en tableau.

En jettant les yeux sur cette carte, dressée à nn point assez grand ($\frac{1}{500,000}$) pour recevoir le tracé des projets de canaux, dont l'ouverture sera reconnue plus tard nécessaire, on remarque avec plaisir la liaison des chaînes de montagnes, dont la configuration ne fait pas moins d'honneur à M. Du Bréna qu'aux graveurs qu'il a dirigés. L'œil peut suivre cet ensemble de montagnes qui se ramifient à la surface de la France, et la partagent en deux grands versans principaux. L'auteur a eu soin d'indiquer les noms de ces contreforts qui, liant les Alpes aux Pyrénées, continuent de part et d'autre le partage de l'Europe. Il divise ensuite ces deux versans en 21 bassins fluviaux, dont la circonscription est figurée par des hachures en forme de montagnes, qui forment ainsi des épanouissemens de la grande dorsale, et se prêtent naturellement à l'indication des points de partage des canaux, qui lient entr'eux les principaux fleuves.

Par suite d'un travail dont le fruit est dû à de longues études, M. Du Bréna indique, par des signes particuliers, les points où commencent 1° la navigation montante et descendante des rivières; 2° la navigation seulement descendante; 3° le flottage en trains ou radeaux; 4° le flottage à bûches perdues; 5° les lieux où se termine le flottage établi seulement pour l'approvisionnement de quelques villes, et enfin les ports de cabotage où la navigation n'a lieu que par le seul effet des marées, ainsi que les ports de commerce où les vaisseaux remontent à l'aide de ces marées.

Quant aux parties de canaux dont la direction n'est point encore définitivement approuvée, la crainte d'endommager les cuivres par des changemens qui peuvent avoir lieu a empêché de les graver; il sera facile de les y tracer à la main, au moyen

d'un modèle qu'on trouvera chez M. Picquet et du *Tableau statistique de la navigation intérieure de la France*, que nous nous proposons de donner avec assez de détails dans un des plus prochains numéros du *Bulletin*.

Tels sont les principaux avantages de la nouvelle carte hydrographique. Nous pourrions encore faire l'éloge de l'exactitude avec laquelle ont été dessinées les côtes, ainsi que les marais salans, les dunes, etc. Il est seulement à regretter, selon nous, que l'on n'ait pas donné l'indication des forêts. Mais cette dernière partie, rentrant dans les attributions d'une direction générale, dont le service est indépendant de celui des ponts-et-chaussées, peut-être n'a-t-on pas pu recueillir tous les renseignemens à cet égard.

Nous devons dire au reste, que cette carte est une des plus précieuses que le gouvernement ait publiées. Elle se distingue par une rare appréciation des documens qu'elle présente, et par des détails qui, sans la surcharger, contribuent, au contraire, à rendre son effet agréable à l'œil.

La feuille comprenant le bassin de la Seine a été gravée en double. On y a ajouté le tracé des routes royales. Elle se vend séparément sous le titre de *Carte du Bassin de la Seine* et des Rivières et Canaux servant spécialement à l'approvisionnement de Paris. E. Grangez.

246. Twenty-six views in the Madeiras. — Recueil de 26 vues de Madère, lithographiées par MM. Westall, Nicholson, Harding, etc., d'après des dessins faits d'après nature, par le Révérend James Bulmer. In-fol. Londres, 1825; Rivington. (Voir le *Bulletin*, Tom. VII, n° 123, VIII, n° 250.)

L'île de Madère, ainsi que celle de Terceira (Açores), attirant maintenant les regards de l'Europe attentive, nous empruntons au recueil anglais, l'*Athenæum*, la notice que l'on va lire, quoique la publication, qui en est l'objet, remonte déjà à une date un peu ancienne.

La première de ces vues, dit l'*Athenæum*, est celle de la ville de Funchal, prise du mouillage. Cette vue est d'un effet frappant, surtout dans le plan le plus reculé, à l'endroit où de hautes montagnes, se dessinant sur l'horizon, touchent de leurs sommets la région des nuages.

Forte do Ilheo, avec un schooner et un bateau à l'ancre, et un navire qui entre à pleines voiles dans le port, offre un coup-d'œil également intéressant, quoique d'un effet totalement différent, en ce qu'il a l'horizon continu de la mer et du ciel pour ligne de distance. Funchal, vu de la chapelle de Ste-Catherine, présente une vue rapprochée de la citadelle, du costume des moines et de l'intérieur de la ville.

Fortaleza do Pico offre un intéressant assemblage de fortifications, de rochers escarpés, d'habitations disséminées, de vignes et de jardins.

Une vue prise parmi les *Moinhos* est en elle-même un beau sujet; mais elle n'est pas traitée avec autant d'habileté que les précédentes. Elle pèche surtout par un défaut de netteté dans les distances.

Le district de Funchal, vu du sentier de la montagne, au-dessus d'*Allegria*, offre l'aspect sauvage de la solitude des monts. Sa perspective se termine agréablement dans le lointain par une vue de la ville, de l'ancrage et de la vaste étendue de l'Océan Atlantique.

La cataracte est aussi très-bien traitée, et d'un bel effet, bien que la régularité de ses aspects en rende la vue moins pittoresque que s'ils étaient plus variés.

Ribiero dos Socorridos dont la vue se lie avec celle d'un pont à arches construit au-dessus du lit d'un torrent, et du bétail qui paît ça et là, n'offre rien de bien remarquable.

Le jardin de *Serra*, avec ses collines, les unes en forme de pic, les autres à sommets arrondis, et couvertes d'une riche végétation, ses habitations et ses cabanes se découpant dans le massif des arbres, offre, en général, une vue qui caractérise éminemment l'aspect des contrées situées sous les tropiques.

La descente de la chaîne de montagnes situées au-dessus du *Pico grande*, est un bel échantillon des passes pratiquées dans les rochers. Cette descente est remarquable par la hardiesse de sa coupe.

L'église de *Nossa Senhor do Livramen*, dans le *Curral*, offre aussi une vue très-romantique; mais l'effet n'en est pas assez distinct. *Ribiera brava*, avec un pont de bois jeté sur un ruisseau, et *Caheta*, avec un pont d'une seule arche comme sus-

pendu au-dessus d'un profond ravin, présentent d'intéressans aspects pittoresques.

La vue de *Pico Riuvo*, de *Thorrinhas*, etc., prise de *Paul de Serra*, est de toutes les vues de la série celle qui, sous le rapport de l'intérêt et de l'exécution, laisse le plus à désirer.

L'*Encommiado* de St-Vincent présente un aspect éminemment grandiose. Il a, sous certains points de vue, quelque chose des mâles beautés du mont Liban.

L'église de *Ponta Delgada*, avec ses stériles rochers et la petite baie qui les avoisine, paraît bien appropriée aux austérités de la vie monastique.

La vue de *Pico Riuvo*, prise des hauteurs de St-Jorge, offre des aspects montagneux pleins de grandeur et de beautés agrestes.

Ribiero de St-Jorge et *Fayal* présentent un coup-d'œil agréable. *Ribiero Meyo Metade*, avec ses bois solitaires et ses monts à sommets en forme d'aiguille, a tout le caractère distinctif des Alpes.

La vue de *Santa Cruz* n'offre rien d'intéressant; mais celle de *Machud* et de la ville de *Porto Santo*, du premier de ces points surtout, inspire un vif intérêt.

Les trois dernières vues, savoir celles de l'intérieur de Porto Santo, de la vallée de Porto Cruz et du côté nord-est de Point-Lorenzo, sont au nombre de toutes celles de la série dont l'effet est le plus piquant. Au total, cette série, considérée dans son ensemble, avec le texte descriptif qui l'accompagne, donne l'idée la plus complète des aspects pittoresques de Madère, que puisse s'en former tout homme qui n'a pas visité l'île même. (*Athenæum*, 23 avril 1828.) L.

247. A MAP OF THE NEW ENGLAND STATES, etc. — Carte des états de la Nouvelle-Angleterre, Maine, New-Hampshire, Vermont, Massachusets, Rhode-Island et Connecticut, avec les parties adjacentes de New-York et du Bas-Canada; par NATHAN HALE. Boston, 1826.

248. A NEW CHART OF THE SOUTHERN COAST OF THE UNITED-STATES.—Nouvelle carte de la côte méridionale des États-Unis, depuis New-York jusqu'à St.-Augustin, en 4 grandes feuilles. New-York, 1827; Blunt.

249. An atlas of the state of South Carolina. — Atlas de l'état de la Caroline du sud, dressé par ordre de la législature; précédé d'une carte géographique, statistique et historique de cet état; par Robert Miles, ingénieur et architecte. In-folio.

Cette belle carte de la Caroline du sud, récemment publiée, a coûté à cet état environ 90,000 dollars. La carte de Virginie, qui vient également de paraître, en a coûté à peu près 65,000.

250. A map of the states of Missouri and Illinois. — Carte des états du Missouri et des Illinois, et du territoire d'Arkansas; par E. Browne et E. Barcroft. États-Unis, 1827.

251. A new chart of the Bahama banks and gulf of Florida. — Nouvelle carte des bancs de sable de Bahama et du golfe de Floride, dressée sur une échelle plus grande que celle d'aucune des cartes qui aient été publiées jusqu'à présent, avec des vues de terre; par E. Blunt. Prix, 4 d^res^. New-York, 1826; Blunt.

252. A new edition of the map of Mexico.—Nouvelle édition de la carte du Mexique, indiquant les limites des états récemment organisés. Prix, 3 d^res^. Philadelphie, 1826.

253. Atlas maritime de l'ancienne Amérique Espagnole.

M. Cortès, ancien capitaine de vaisseau au service d'Espagne, fut chargé par cette puissance de faire le relevé de toutes les côtes des anciennes possessions et des îles espagnoles dans l'Amérique et dans les Antilles.

Cette opération a été faite avec tout le soin, toute l'exactitude qu'on pouvait attendre de l'habileté du capitaine Cortès, l'un des meilleurs officiers de la marine espagnole.

Aujourd'hui cet important travail se publie sous la direction même de M. Cortès, devenu amiral du Mexique. La gravure n'ayant pu être faite au Mexique même, le contre-amiral a été envoyé en 1824 à Philadelphie pour en suivre la publication.

Déjà la première partie de cet important ouvrage pour la marine et pour la géographie a vu le jour.

Cette Ire partie est composée de 24 planches format petit in-folio. B. du B.

ÉCONOMIE PUBLIQUE.

254. Ueber das Cameral-Studium. — Des études administratives, surtout aux universités russes, et spécialement à Dorpat; par le Dr E. G. de Broecker. 78 p. in-8°. Dorpat, 1828; imprim. de Schünmann.

Sous le nom de *Cameral-Studium*, les universités allemandes enseignent tout ce qu'un administrateur futur a besoin de savoir pour se préparer à la carrière publique. M. de Brœcker signale une vingtaine de cours qui seraient nécessaires à Dorpat pour rendre complètes les études de ce genre; ils devraient s'étendre sur le droit politique, civil, commercial, pénal, maritime, sur le code rural, la technologie, la statistique, l'économie publique, l'histoire, la géographie, etc. En parlant de la Russie, l'auteur émet le vœu que la Russie publie tous les 5 ans des tableaux de recensement, et qu'elle imite la France en rédigeant, comme le garde-des-sceaux, un *compte général de l'administration de la justice criminelle.* Ce n'est pas la première fois que nous voyons, dans les ouvrages étrangers, signalé ce compte général comme un modèle à suivre. Il faut espérer que le gouvernement russe aura égard aux vues utiles contenues dans la brochure de M. de Brœcker, et qu'il encouragera les études administratives dans les universités de l'empire. D.

255. Mes Réflexions; par J.-J. de Sellon, membre du Conseil souverain du Canton de Genève. In-8° de xvi, 261 p., avec un Tableau comparatif des dépenses occasionées par une guerre, et de celles qui pourraient être entreprises et complétées, si la paix du monde était observée par un arbitrage permanent, et un Tableau comparatif et philosophique du système pénitentiaire et de celui de l'échafaud. Genève, 1829; impr. de Lador.

Le nom de M. de Sellon est aussi révéré en Suisse que l'est en France celui de M. de Montyon, et il est aussi connu maintenant chez nous, grâce au concours sur la question importante de l'*abolition de la peine de mort,* ouvert par lui à Genève

en 1826, et dans lequel un de nos jeunes compatriotes et l'un de nos plus honorables collaborateurs, M. Charles Lucas, remporta la palme, en même temps que la *Société de la morale chrétienne*, à Paris, jugeait le même travail digne de sa couronne.

Nous avons, dans notre cahier de février 1828 (Tom. XII, n°s 148-155), rendu compte de ce concours, et analysé plusieurs ouvrages qui s'y rapportaient, et parmi lesquels se distinguait la brochure de M. Sellon lui-même. Un avis, qui précède le volume que nous annonçons aujourd'hui, nous apprend qu'il a déjà publié un recueil de *réflexions*, lequel ne nous est point parvenu. Quant à celles que nous avons sous les yeux, et que nous avons lues avec intérêt, les sujets en sont trop variés pour que nous essayions même de les énumérer : l'auteur y traite tour-à-tour de morale, de législation, d'économie politique, de beaux-arts même; mais il rapporte tout à l'objet constant de sa sollicitude, à la cause de l'humanité, à cette question de l'*abolition de la peine de mort*, question dont la solution désirée trouve encore des obstacles dans des considérations de diverse nature, qui ne sont pas toutes puisées dans notre faiblesse et notre indifférence, ou dictées par le préjugé.

Le premier des tableaux qui accompagnent ce volume, et dont nous avons indiqué l'objet à la suite de son titre, est de M. Sellon, l'autre est emprunté à M. Charles Lucas; tous deux ont mérité qu'on ne sépare plus désormais leur nom de la cause à laquelle ils l'ont attaché, quel que soit d'ailleurs son succès, lent ou rapide, douteux ou certain. E. H.

256. De l'usure considérée dans ses rapports avec l'économie politique, la morale publique et la législation, ou la nécessité d'abroger la loi du 3 septembre 1807, et de modifier l'art. 1907 du Code civil; par M. Charles Lucas, avocat à la Cour roy. de Paris. In-8° de 32 p. Paris, 1829; Ballimore.

M. Lucas, à qui nous devons déjà d'importans écrits sur le système pénal en général, et sur la peine de mort en particulier, ainsi que sur le système pénitentiaire en Europe et aux États-Unis, ne semble vouloir attacher son nom qu'à des questions d'utilité publique. Le titre de la brochure que nous annonçons dit assez dans quel but elle a été composée; l'épigraphe sui-

vante, choisie par l'auteur, dit aussi à quelle école d'économistes il appartient :

« Forcer les capitalistes à ne prêter qu'à un certain taux, c'est taxer la denrée dont ils sont marchands, c'est la soumettre à *un maximum*, c'est ôter de la masse des capitaux en circulation tous ceux qui ne sauraient s'accommoder de l'intérêt fixé; les lois de ce genre sont si mauvaises, qu'il est heureux qu'elles soient violées. » (Say, *Traité d'écon. publ.*)

Ce serait mal faire connaître l'écrit de M. Lucas, que de borner là notre indication, et la question, pour n'être pas nouvelle, n'en mérite pas moins d'être exposée avec détails. Il faudra sans cesse y revenir, tant que la loi du 3 septembre 1807 n'aura pas été rapportée.

Tous les bons esprits ont proclamé et proclament chaque jour l'inutilité et le danger de cette loi, qui fixe le taux de l'intérêt, en matière commerciale, à 6 p. %, en matière civile à 5. On peut dire que les économistes et les jurisconsultes en demandent et en désirent depuis longtemps l'abrogation. Espérons que cette question, toute d'économie politique, si facile à comprendre, saisira les intelligences les plus prévenues et forcera le gouvernement à adopter une mesure que le crédit public sollicite de plus en plus.

Le mot usure, dans son acception commune, entraîne presqu'avec lui l'idée d'escroquerie : est-ce par l'abus qu'on a fait du mot ou de la chose? Quoiqu'il en soit, nous éprouvons, comme la plupart des écrivains qui nous ont précédé dans cette matière, le besoin de rendre à ce mot sa signification primitive, et de le réhabiliter ainsi dans l'opinion des esprits prévenus.

Usure signifie *loyer de l'usage, loyer de l'argent.* Louer les services productifs de l'argent, même à un taux élevé, est-ce donc une chose infâme et qui doive être réputée illicite? Pourquoi ne pourrait-on louer l'usage de l'argent aussi librement que l'usage d'une maison, d'un cheval, d'une ferme, etc. Y a-t-il dans l'un et l'autre cas des différences qui justifient le pouvoir que s'est arrogé le législateur de déterminer un *maximum* pour le taux de l'argent? Il est piquant de remarquer, dit M. Say, que les gouvernemens qui se sont crus fondés à proscrire un intérêt supérieur à un certain taux, ont tous violé leurs propres maximes, en payant dans leurs emprunts un intérêt prohibé.

Pour bien comprendre la question de l'usure, il faut, par des exemples, prouver que l'argent, pouvant produire à celui qui l'emploie, qui le loue, un bénéfice de 10, 20, et 25 p. %, il n'y a pas d'infamie au prêteur à réclamer 7, 10, 15, etc., p. %, et même plus. Il est évident, dit M. Lucas, que les capitaux au service de telle industrie, sont tous les jours plus productifs qu'au service de telle autre; hé bien! un agriculteur qui ne retire que 3 p. % du revenu net de ses terres, ne paiera-t-il pas à un taux plus élevé (à 5 p. o/o), que ne le ferait à 10 p. o/o le manufacturier qui, par la promptitude de ses rentrées et le grand nombre de ses débouchés, tire un profit annuel de 20 et 25 p. o/o de ses fonds. Cependant il n'y a pas plus usure dans un cas que dans l'autre. Si des propriétaires louent 15,000 fr. une maison qui ne leur revient qu'à 100,000 fr., c'est comme s'ils prêtaient aux locataires l'argent à 15 p. o/o d'intérêt; maintenant si nous supposons que les 100,000 fr. ont été empruntés, trouvera-t-on infâme celui qui réclamera pour loyer de cette somme 10 p. o/o. Il faut donc laisser à l'industrie, qui réclame des capitaux, le soin d'apprécier elle-même le prix qu'elle peut mettre à leur loyer : il faut laisser au droit de propriété, en matière d'argent, cette liberté de disposition.

La liberté dans le taux de l'intérêt, ou l'usure, est donc, et doit être aux yeux des économistes, des négocians et des législateurs, une chose licite, utile même. C'était la pensée de Turgot, de cet homme vertueux, qui n'a jamais eu en vue que le bien public. L'autorité de son nom sera sans doute d'un grand poids auprès de nos lecteurs, et nous sommes étonnés que M. Lucas, qui aurait pu lui emprunter des faits qui parlent plus haut que tous les argumens, ne le cite pas une seule fois.

Pour démontrer l'utilité de l'usure, Turgot rapporte un fait constatant que l'intérêt de l'argent s'est élevé à 173 p. o/o. Il s'agit des avances que font à Paris les prêteurs à la petite semaine, à de petits marchands qui achètent les denrées à la halle pour les revendre aussitôt; ces prêteurs prenaient jusqu'à 2 sols par semaine pour un petit écu, ce qui équivaut, comme nous l'avons déjà dit, à 73 p. o/o. « Néanmoins, dit Turgot, les emprunteurs ne se plaignent pas des conditions de ce prêt, sans lequel ils ne pourraient exercer un commerce qui les fait vivre, et les prêteurs ne s'enrichissent pas beaucoup, parce que cet in-

térêt exorbitant n'est guère que la compensation du risque que court le capital. En effet, l'insolvabilité d'un seul emprunteur enlève tout le profit que le prêteur peut faire sur trente d'entre eux. »

Cette dernière réflexion de Turgot, très-judicieuse, fera toujours, en dépit des lois, et par la nature même des choses, que toutes les fois que le prêteur ne trouvera aucune garantie, la prime d'assurance du prêt en sera considérablement élevée; c'est une circonstance qui agira dans les transactions commerciales ou civiles, dans des proportions qui seront constamment en rapport avec les risques que courra le capital.

Considérée comme contraire à la morale publique, la loi de 1807 ne peut être justifiée, car elle ne profite qu'aux usuriers; M. Say l'a judicieusement observé : l'honnête homme ne s'expose pas à l'animadversion des lois, même lorsqu'elles sont déraisonnables. Ne voulant pas exiger un intérêt prohibé qui, sans être excessif, l'indemniserait des risques, il laisse les emprunteurs nécessiteux à la merci des usuriers. Cette loi ne protège que les emprunteurs qui peuvent se passer d'elle, parce qu'ils ont du crédit, et qu'en l'absence de la loi, ils auraient trouvé de l'argent à un taux modéré.

Venons maintenant à l'art. 1907 du Code civil, dont les dispositions ont été si mal à propos et sans nécessité abrogées par la loi de 1807. L'intérêt (dit l'art. 1907) est légal ou conventionnel L'intérêt légal est fixé par la loi toutes les fois que la loi ne le prohibe pas.

Le taux de l'intérêt conventionnel doit être fixé par écrit.

Notre Code civil, comme on le voit, distinguait avec raison entre l'*intérêt légal* pour le cas où il en serait dû, sans stipulation préalable, comme lorsqu'un jugement aurait ordonné la restitution d'une somme avec les intérêts, et l'*intérêt conventionnel*, que la liberté seule des parties était appelée à régler. Hé bien! une disposition aussi rationnelle, la loi de 1807 l'a abrogée. Il serait temps d'y revenir, car nous pensons avec M. Lucas qu'elle est utile à toutes les industries, et juste envers le capitaliste, en lui rendant la libre faculté de disposer, qui doit être la même pour tous les propriétaires. La loi de 1807, avec ses rigueurs, a cédé cependant devant les circonstances difficiles où était la France en 1814; c'est un fait dont M. Lucas aurait

pu tirer avantage ; nous le lui rappellerons afin qu'il en fortifie, s'il le juge convenable, le premier écrit qu'il pourrait publier sur l'usure. Le décret auquel nous faisons allusion est du 15 janvier 1814. Il autorisait toute personne, faisant ou non le commerce, à prêter sur dépôt de marchandises, avec liberté entière aux prêteurs et emprunteurs de déterminer la quotité de l'intérêt. Ainsi, la plus grande liberté était donnée, même lorsqu'il y avait garantie par un dépôt de marchandises.

Nous le répéterons, l'écrit de M. Lucas est utile, il vient en outre dans un temps favorable : l'industrie prend chaque jour plus de développemens, et l'économie politique a plus de disciples qu'elle n'en a jamais comptés. Espérons que la loi de 1807, et les préjugés qu'elle entretient contre le loyer de l'argent, touchent à leur terme. A. D.

257. MANUEL DU NÉGOCIANT ET DU MANUFACTURIER, *contenant les lois et réglemens relatifs au commerce, aux fabriques et à l'industrie ; la connaissance des marchandises ; les usages dans les ventes et achats ; les poids, mesures, monnaies étrangères ; les douanes et les tarifs des droits ;* par PEUCHET. 1 vol. in-18, de 280 pag.; prix, 2 fr. 50 c. Paris, 1829; Roret.

Ces sortes d'ouvrages ne se prêtent guère à une analyse ; cependant, après l'avoir parcouru, nous nous sommes assurés que toutes les parties indiquées en tête du volume y étaient traitées avec conscience ; les extraits des lois ou ordonnances sur les diverses matières qui intéressent le négociant et le manufacturier, sont suffisans. Peut-être l'auteur aurait-il dû indiquer par des guillemets, plus souvent qu'il ne l'a fait, ce qu'il empruntait à ces lois ou ordonnances ; on croit lire la rédaction de l'auteur, quand c'est le texte de la loi même qu'on a sous les yeux, et auquel on a enlevé les numéros qui séparent entre eux les articles. L'auteur, il est vrai, ayant eu le soin de faire connaître par des renvois la date de quelques-unes de ces lois, met à même de vérifier les emprunts.

Voici l'ordre qu'a suivi M. Peuchet.

1° Idée du commerce et des dispositions principales sur l'état du négociant, la nature des actes qui le constituent, les obligations et conditions imposées à l'exercice du commerce.

2° dispositions relatives aux sociétés commerciales, aux

droits et devoirs des agens du commerce, tels que commissionnaires de marchandises et roulage, etc.

3° Papiers de crédit, effet de commerce, lettres de change, et

4° Connaissance des marchandises et des usages suivis dans les ventes et achats : ce qui conduit l'auteur à parler du commerce intérieur et extérieur, et à rapporter les divers réglemens qui concernent l'un et l'autre; tels que les douanes et les droits imposés à la vente de certains objets de consommation.

La partie des manufactures embrasse les réglemens auxquels sont assujétis ceux qui les établissent et font commerce de leurs produits.

M. Peuchet annonce que parmi les écrits qu'il a dû consulter, il a particulièrement profité du grand ouvrage de M. Vincens *sur l'exposition raisonnée de la législation commerciale et l'examen critique du Code de Commerce.*

Il était difficile de puiser à une meilleure source.

La clarté de rédaction et la modicité du prix du Manuel de M. Peuchet nous en fait recommander l'acquisition même aux personnes qui ne font pas le commerce. On le consultera avec fruit; on y trouvera un vocabulaire explicatif des termes de commerce et de manufacture, dont on chercherait vainement ailleurs la signification. A. D.

258. Manuel du banquier, de l'agent de change et du courtier, contenant les lois et réglemens qui s'y rapportent, les diverses opérations de change, courtage et négociations des effets à la Bourse; par M. Peuchet. 1 vol. in-18, de 260 pag. prix, 2 fr. 50 c. Paris, 1829; Roret.

Ce nouveau manuel de M. Peuchet est moins important que le précédent, auquel il fait naturellement suite : il a néanmoins sa spécialité, et convient sans doute à un plus grand nombre de personnes. On y explique les fonctions et attributions du banquier, de l'agent de change et du courtier, sous chacun des chapitres qui leur sont consacrés, leurs opérations et les effets et actions dont la négociation s'opère à la bourse de Paris, ainsi que le taux ordinaire de leur négociation. C'est donc un livre qu'un capitaliste, ou un simple particulier peut consulter lorsqu'il voudra faire un placement quelconque. Mais devra-t-il se contenter alors des indications contenues dans ce manuel?

Non; car les diverses sociétés qui ont la liberté de faire négocier leurs actions à la bourse, n'y sont pas appréciées d'après les garanties et avantages qu'elles présentent. Ce serait cependant une chose, délicate à dire, nous l'avouons, mais utile.

A. D.

259. Observations sur le revenu que les gouvernemens peuvent tirer de la direction du cours des eaux pour faire face aux dépenses que nécessitent la construction et l'entretien des ponts et des routes; par J. Castellani, ancien inspecteur de première classe dans le corps royal du génie civil. In-8°. 23 p. Turin, 1828; Alliana. (*Biblioteca ital.*; décembre 1828, p. 382.)

L'auteur de cet opuscule, avantageusement connu par l'étendue de son instruction météorologie et dans l'aménagement des bois, reproduit des idées justes, mais qui ne sont pas nouvelles et qui se trouvent dans ses autres ouvrages. Parmi ces idées est celle de conserver les forêts et d'en encourager la plantation. L'existence des forêts sur les versans des montagnes tend à ralentir l'écoulement des eaux de pluie et par conséquent à diminuer la fréquence des crues considérables, dont on se plaint depuis quelques années. Les canaux et les routes sont les objets sur lesquels M. Castellani attire ensuite l'attention des souverains d'Italie. Ce pays est malheureusement divisé en un grand nombre de petits états, dont l'association, nécessaire pour entreprendre des travaux de ce genre, est rendue difficile par la politique et par la diversité des intérêts. Cette association pour l'avantage commun est particulièrement commandée dans la Haute-Italie, où les confins politiques des états n'ont pas été déterminés par les lignes de partage des bassins des affluens du Pô. Sans entrer dans le détail de tous les travaux qu'on ne peut exécuter qu'au moyen d'une pareille association, il nous suffira de citer le grand égoût (*scolo*) de Burana sur la rive droite du Pô, qu'on ne continue pas, quoique l'aqueduc sous le Panaro soit fait, parceque depuis 1814, il y a trois états au lieu d'un seul, comme autrefois, intéressés à l'achèvement de cet ouvrage.

M. Castellani rapporte un exemple bien remarquable de l'influence des bonnes routes sur la prospérité agraire et ma-

nufacturière d'un pays; il avance que depuis la construction de la nouvelle route de Turin à Gênes par le col le plus bas (1) de l'Apennin où les Romains avaient autrefois pratiqué une route, le prix des transports d'une ville à l'autre a baissé de 140 à 40 centimes de France par rubbo (environ huit kilogrammes); la distance est de 80 milles environ de 60 au dégré. Il ajoute qu'à dater de 1820, l'amélioration de toutes les routes qui partent de Turin, sur une étendue déterminée par un rayon de cinquante milles géographiques, a produit une diminution de moitié (2), sur le prix des transports. C'est une vérité constante que les routes une fois réparées, leur entretien coûte moins qu'auparavant, qu'à mesure que les objets de commerce à transporter augmentent, le prix des transports diminue, parceque le nombre des véhicules a roues croît dans une proportion beaucoup plus rapide, et occupe une partie de l'année une classe d'hommes que l'agriculture n'emploie pas alors et qui ne sont pas propres à autre chose.

M. Castellani termine ces considérations par un éloge du corps des ponts et chaussées piémontais, qui a conservé l'organisation qu'il avait reçue à l'instar de celui de France.

Le rédacteur croit devoir, à l'occasion de cet opuscule, combattre l'opinion que l'exemple de ce qui se pratique dans quelques états a contribué à répandre, savoir qu'il faut abandonner aux particuliers l'exécution des travaux qui intéressent la masse des citoyens. Il fait remarquer que les particuliers n'entreprennent ces sortes de travaux que lorsqu'ils ne trouvent pas emplacement avantageux un de leurs capitaux dans les affaires ordinaires, et qu'ils ne les entreprennent pas s'ils n'ont pas l'espoir bien fondé d'un bénéfice. Ils ne s'occupent en général que de projets dont ils peuvent voir l'achèvement, et par conséquent de projets d'une utilité individuelle, parce que chacun veut retirer l'intérêt de son argent. Une société se chargera bien de la construction d'un pont sous la condition d'établir un péage, et que l'on ne construira pas d'autres ponts voisins de

(1) L'auteur veut sans doute parler du col de *Giovi* élevé de 469 mètres au-dessus du niveau de la mer, et plus bas de 300 mètres que le col de la *Rochetta*, où passait l'ancienne route. (*Bulletin* de 1823, Tom. III, p. 151).

(2) Cette diminution ne peut-elle pas être attribuée à d'autres causes?

celui qui lui appartient; mais quelle est la société qui fera la dépense du desséchement d'un marais, pour être dédommagée, l'assainissement de l'air et le défrichement des terrains environnans? Il ne s'est formé aucune société en Lombardie pour profiter du réglement du 20 novembre 1810 sur les marais. Dans quelques endroits on en a tenté l'application, mais sans succès. Ce petit nombre d'observations suffit pour montrer que la plupart des améliorations du sol et des travaux d'une utilité générale ne peuvent être entrepris et conduits à terme que par les gouvernemens, à qui est imposée l'obligation d'avoir toujours présent, non seulement l'intérêt de la génération actuelle, mais le bien-être des générations futures dont ils sont les légitimes curateurs (1). A.

VOYAGES.

260. Vertraute Briefe auf einer Reise von Hannover über Braunschweig durch die Harzgegenden.— Lettres familières écrites dans un voyage de Hanovre par Brunswick et les contrées du Harz; par F. W. Dethmar. 2 pet. vol., chacun de 199 pag. in-8°. Essen, 1829; Bædeker.

Les contrées que parcourt et décrit l'auteur de ces *lettres* sont au nombre des plus intéressantes de l'Allemagne, et, quoiqu'elles soient très-connues, les renseignemens fournis par M. Dethmar pourront intéresser encore et offriront une lecture agréable. Dans la 1re partie, l'auteur fait connaître les villes d'Hanovre, Brunswick, Halberstadt et Quedlinbourg; et dans la 2e, Blankenbourg, Goslar, Clausthal, Osterode, Hildesheim et quelques lieux moins remarquables, ainsi que les montagnes du Harz. Les descriptions sont légères, telles qu'on en fait dans une correspondance; le voyageur touche en passant toute sorte

(1) L'expérience de l'Angleterre et des États-Unis anglo-américains démontre que partout peu-à-peu l'esprit d'association fera mieux et à moins de frais que les administrations générales, que partout aussi une entreprise vraiment utile offre un produit à l'industrie éclairée; les gouvernemens qui ne manquent jamais d'occupations, n'ont rien de mieux à faire que de s'aider de l'esprit d'association, bien loin de le contrarier, pour toutes les opérations, qui n'ont besoin que de la sanction de l'autorité publique. N. du R.

de matières; il parle des établissemens publics, des théâtres, du commerce, de l'industrie, des beautés de la nature. La société et les hommes distingués de chaque ville ne sont point oubliés. Quelques détails auraient pu être supprimés sans inconvénient; mais il paraît que l'auteur n'a pas voulu altérer la forme épistolaire, si toutefois ces lettres ont été réellement écrites en voyage. D'autres détails, sans être importans, ont le mérite d'être peu connus, du moins hors de l'Allemagne, par exemple, ce que M. Dethmar raconte d'un village nommé Strœbeck auprès de Halberstadt, dont les habitans jouissent de la réputation d'habiles joueurs d'échecs. Ce talent leur vient, dit-on, d'un chanoine exilé autrefois, qui, pour se délasser, enseigna les échecs aux habitans. Notre voyageur a ouï dire que ce chanoine, devenu évêque, fonda à Strœbeck une école où les échecs sont enseignés conjointement avec le catéchisme. Nous regrettons que M. Dethmar n'ait pas vérifié le fait. Ce qu'il y a de sûr, c'est que les villageois montrent un jeu d'échecs en ivoire, présent d'un électeur de Brandebourg, qui avait voulu se donner le plaisir de jouer avec eux, et qui emporta en partant une haute idée de leur talent.

Nous pourrions citer beaucoup de passages intéressans dans ces deux petits volumes; nous nous bornerons à signaler la description de la maison d'aliénés récemment fondée dans un ancien couvent à Hildesheim, du château de Sœder appartenant à la famille Stollberg, des usines de Clausthal, du mont Brocken, une des principales montagnes du Harz, etc.

Le style de M. Dethmar est conforme à une correspondance familière et ne mérite que des éloges. D—G.

261. Voyage du Conseiller d'État russe E. Eversman aux steppes qui s'étendent au midi du Volga, dans le cours du mois de mai 1827. (*Hertha;* sept. 1828, p. 322.)

Le 11 mai, dit M. Eversman, je quittai Orenbourg, et j'arrivai en 6 jours à Ouralsk. Le pays ne présente que de vastes steppes, sans arbres; ce n'est qu'aux rives de l'Oural et des fleuves qui s'y jettent, que l'on trouve des bois auxquels les peuples d'origine tatare donnent le nom d'*Urema*, tandis que, dans leur langue, toute autre forêt est désignée par le mot *Urman*. Des chênes, des ormes, des bouleaux, des trembles, ainsi

que de grands peupliers noirs et blancs s'élèvent sur les rives des fleuves. Les Tatars se servent des troncs de ces arbres pour faire leurs canots (*Budori*).

Toutes les espèces des plantes des terrains salés forment le trait caractéristique de ces solitudes.

Les Tatars font paître leurs troupeaux dans les steppes; les bas terrains situés le long des fleuves qui les inondent au printemps, leur fournissent le foin dont ils ont besoin pour l'hiver.

A 70 verstes au sud d'Orenbourg, se trouve la fameuse mine de sel *Kerkoï*, où le sel gemme pur est de 4 à 6 pieds au-dessous du sable, lequel est couvert de couches de gypse, qui forment quelques montagnes peu élevées.

Le chemin d'Orenbourg à Ouralsk est suffisamment connu par les voyages du célèbre Pallas. Le voyageur marche continuellement le long de l'Oural, dont les sinuosités se rapprochent et s'éloignent alternativement. Tantôt il traverse des prairies et des forêts, tantôt des steppes plus élevés, d'une redoute de Cosaques à une autre.

Ce nombre des rivières, qui, entre Orenbourg et Ouralsk, affluent à la rive droite de l'Oural, est assez considérable; elles se trouvent la plupart sur la première moitié du chemin. On ne peut les considérer que comme de petits filets d'eau; cependant, au printemps, elles grossissent au point de devenir inguéables. Il faut alors les traverser dans des canots.

La ville d'Ouralsk jouit encore d'un sort assez prospère, quoiqu'elle ne soit plus aussi florissante qu'autrefois. Le Cosaque de l'Oural est actif, laborieux et supporte patiemment la fatigue.

Les femmes diffèrent des hommes d'une manière très-sensible sous le rapport de l'éducation et des lumières. Les hommes arrivent à un degré assez élevé de culture intellectuelle; les guerres qu'ils font en pays étranger leur présentent le spectacle de mœurs et d'usages nouveaux. D'ailleurs, quelques régimens de Cosaques de l'Oural sont toujours répartis dans différentes contrées de l'empire, ainsi que dans les capitales. Chaque année ces régimens sont renouvelés. Les femmes, au contraire, sont fortement attachées à leurs anciens usages.

Depuis 50 ans, plusieurs des habitans les plus riches d'Ou-

ralsk ont commencé à consacrer une partie de leur patrimoine à l'établissement de jardins fruitiers. Ces jardins se trouvent à 5 verstes au nord de la ville sur la rive ultérieure du *Tchegan*; les maisons qui y ont été construites dénotent de la richesse et de l'aisance. Le jardin de l'hetman Borodin mérite d'être remarqué.

Un petit bois de saules et de peupliers, rempli de cabanes, touche à ces jardins; chaque cabane est habitée par une femme, et c'est ce que l'on appelle les couvens de religieuses. Les dimanches et les jours de fêtes, les habitans de la ville s'y rendent en pélerinage pour visiter leurs parentes et leurs connaissances.

Le nombre total des Cosaques de l'Oural est évalué à 15,000 individus du sexe masculin. Sur ce nombre, 5,500 hommes sont inscrits au ministère de la guerre comme capables de faire le service militaire; ils ont le droit de se livrer à la pêche dans les eaux de l'Oural, sous l'obligation du service militaire à la première réquisition. Ordinairement le Cosaque de l'Oural n'entre au service qu'à 18 ans. Il y a toujours 3,000 hommes en service; mais, dès que le besoin l'exige, il faut qu'ils fournissent 10 régimens, dont chacun de 500 hommes. Dans ce cas, il ne reste pour surveiller la ligne que 500 hommes pris parmi les Cosaques inscrits pour le service. Dès que le gouvernement demande un régiment ou un certain nombre de troupes, on divise la masse totale des hommes capables de faire le service par le nombre des hommes à fournir; le quotient indique combien d'hommes capables de faire le service sont tenus de fournir un Cosaque à cheval.

Des 3000 Cosaques en service permanent, 1500 font le service sur la ligne de la mer Caspienne, dans une étendue de 650 verstes, en remontant l'Oural; les autres sont disséminés dans diverses provinces de l'empire russe. Ceux qui ont équipé les Cosaques entrés au service, se livrent à la pêche et en exercent le droit exclusif, aussi long-temps que le service dure. La pêche se fait d'après un système entièrement militaire; il y a annuellement trois pêches principales, et deux pêches accessoires. Les pêches principales sont: 1° celle du printemps, qui dure un mois $\frac{1}{2}$: on prend alors un grand nombre de seorougues et quelques esturgeons. La quantité de poissons qui tombent dans les

filets est évaluée à 4000 voitures de 30 puds chacune. 2° La pêche d'automne : elle dure tout le mois d'octobre ; elle est aussi très-productive. 3° La pêche à la houe (*Bragense*) : elle dure depuis le 30 décembre jusqu'au 30 janvier. Les pêches accessoires sont celle du fleuve *Kurchai*, le long de la rive septentrionale de la mer Caspienne, et la pêche aux grands filets, appelée *Achani*, que l'on jette dans la mer sous la glace. Le caviar, dont la préparation et l'exportation durent toute l'année, est évalué à 6000 puds environ. Voici approximativement les prix du poisson et du caviar sur les lieux. Pendant la pêche d'automne, le pud de poissons ne vaut que de 3 à 3 ½ Roubl. de banque ; le pud de caviar de 13 à 15 R. B°., parce que les grandes chaleurs obligent alors à saler fortement les poissons et le caviar pour les préserver de la corruption, ce qui diminue leur prix. Mais en automne et en hiver, le pud de poisson vaut de 8 jusqu'à 12 R. B°., et le pud de caviar de 20 à 25 R. B°. Le prix des esturgeons augmente dans une progression géométrique à proportion de leur grandeur, en sorte que les esturgeons pesant de 5 à 7 puds, coûtent sur les lieux de 40 à 60 R. B°. le pud.

La consommation annuelle de sel est de 200,000 puds. Le lac salé d'Inder fournit seul 100,000 puds ; le reste se tire des autres lacs salés, parmi lesquels le lac Jakrysk, entre les deux Useens, est le plus remarquable. Il fournit en effet près de mille voitures.

A l'exportation des poissons de l'Oural dans l'empire, chaque pud des espèces les plus recherchées paie 30 kopecks à titre d'impôt sur le sel. La chancellerie militaire de l'Oural percevait d'abord directement cet impôt ; mais depuis quelques années un individu appartenant à la chancellerie s'en est rendu adjudicataire pour une somme annuelle de 120,000 R. B°., sur laquelle il faut qu'il paie toujours 40,000 R. B°. d'avance.

Quand on n'évaluerait l'exportation annuelle en poissons qu'à 400,000 puds à raison de 6 R. B°. le pud, et l'exportation du caviar à 60,000 puds à raison de 18 R. B°. le pud, on trouverait encore un résultat de 3,480,000 R. B°.

Il serait difficile de trouver dans toute l'étendue de l'empire russe, une peuplade fournissant au pays un revenu aussi abondant que la petite peuplade des Cosaques de l'Oural.

A *Glinenor* je traversai l'*Useen*, et je mis le pied sur le territoire de la horde des Tatars bukaiques-kirghises.

Plus loin, en descendant, nous marchâmes entre de vastes terrains salés, et après avoir fait 16 verstes, nous atteignîmes la grande route des caravanes d'Astracan, qui est actuellement peu fréquentée. Non loin du chemin, sur la gauche, un puits, près duquel nous passâmes la nuit, avait de l'eau douce à une certaine profondeur. Nous aperçûmes dans les environs plusieurs tombeaux de Tchoudes (anciens habitans du pays). On en trouve partout dans les steppes, mais principalement dans la proximité de *Naryn :* en général, plus le pays est fertile et habitable, plus ces tombeaux sont nombreux.

Lorsque nous eûmes fait encore 18 verstes, mes chevaux épuisés de lassitude s'arrêtèrent, et comme je n'espérais point qu'ils se remissent promptement de leurs fatigues, j'envoyai un Cosaque qui nous avait accompagnés de Glinenor, au Khan, avec une lettre dans laquelle je lui exposais notre triste position, et lui demandais instamment des secours.

Ainsi que tous les Kirghises, le Khan n'a pas de séjour fixe, aussi ne connaît-on jamais qu'imparfaitement, à de grandes distances, le lieu de sa résidence actuelle. On est, par conséquent, obligé d'aller s'enquérir de tentes en tentes, et à mesure que l'on approche de sa demeure, les réponses deviennent plus précises. C'est ainsi que bientôt après son départ mon Cosaque arriva à la tente d'un certain sultan; dès que cet homme connut notre position, il chargea le Cosaque de nous annoncer qu'il aurait soin de nous faire escorter jusqu'au camp du Khan. Bientôt nous le vîmes arriver, mais les Kirghises auxquels il ordonna de nous fournir des chevaux, n'ayant pas voulu lui obéir, il se retira honteux et confus. J'appris à cette occasion qu'en général les sultans ne sont pas aimés du peuple, et que toutes les fois qu'il s'élève des procès, c'est aux anciens (*starthena*) que l'on s'adresse, et non au sultan. Les anciens sont institués par le Khan et par le peuple. Les sultans, au contraire, sont ce que nous appelons la noblesse. Dans la langue du pays, on les nomme *Akjiujak*, c'est-à-dire hommes ayant des os blancs. Comme mon Cosaque avait déjà fait 18 verstes dans un terrain sablonneux, je chargeai un Kirghise de porter ma lettre au Khan. Le Kirghise monta à cheval, et nous dressâmes nos tentes.

Les terrains salés offrent l'image de la plus grande stérilité; on n'y voit aucune trace de végétation, mais leurs bords sont couverts d'une quantité innombrable de plantes salées : leur sol est un limon composé de sel amer, qui sèche pendant les grandes chaleurs, et qui gèle en hiver. Les Kirghises les appellent alors *isonn ;* ou bien ce sont des marais salans qui consistent en un limon salé sur lequel le pied ne peut s'appuyer. Ces marais ne sèchent ni ne gèlent. Les Kirghises les désignent par le mot *chak.* Les Russes les appellent *isolantchak.* Les marais salans ont si peu de consistance, qu'il y a quelques années 2000 chevaux, qu'un léger accident avait épouvantés, s'étant jetés dans le chak, qui est à l'ouest de Naryn, furent perdus sans retour.

Comme je ne comptais pas beaucoup sur les secours du Khan, et que j'ignorais si le Kirghise s'acquitterait consciencieusement de sa commission, je résolus, après 30 heures de repos, de continuer lentement ma route avec mes chevaux fatigués. Mais nous avions à peine fait 6 verstes lorsque nous vîmes arriver les secours du Khan. Il nous envoyait 5 chevaux et un *teleugut* (1) qui devait au besoin en demander de nouveaux au nom de son maître. Le teleugut qui nous remit une lettre du Khan était venu rapidement; car le lieu où campait le Khan était encore éloigné de 60 verstes.

A notre arrivée, le Khan fit dresser sur le champ pour nous une *kibitka* (espèce de tente), dans laquelle 50 hommes auraient facilement trouvé place : on tua deux agneaux et l'on apporta du bois de *Calligonum* de Pallas. C'est un objet de luxe dans ces contrées, tellement dépourvues de bois, que l'on n'emploie pour le chauffage que de la bouse de vache et de cheval sèche. Un teleugut fut en outre chargé de nous procurer tout ce dont nous aurions besoin.

Le Khan Dschangir n'a pas plus de 30 ans. Le Khan Buké, son père, avait obtenu du gouvernement l'autorisation de mener la vie nomade dans les steppes entre le Volga et l'Oural, restés long-temps inhabités après l'émigration des Kalmoucks. Au commencement du 19e siècle, il arriva avec un grand nombre de Kirghises des steppes au-delà de l'Oural, et se soumit entièrement et pour toujours à la domination russe. La horde,

(1) On appelle ainsi les serfs du Khan et des Kirghises d'un rang élevé.

qui jouit actuellement d'un état prospère, est composée d 12,000 *kibitks;* dans ces 12,000 kibitks ou familles, il y a, dit-on, 60,000 individus du sexe masculin; mais ce nombre me paraît exagéré. La richesse de la horde consiste en 4,000,000 de brebis, 1,000,000 de chevaux, 500,000 chameaux, et 200,000 bêtes à cornes.

Ces Kirghises consacrent la plus grande partie de leurs richesses à leur mise. Les hommes aiment surtout le drap et le velours rouge, ainsi que les tresses d'or et d'argent; les femmes recherchent particulièrement les coraux, les perles, les plaques d'argent, les médailles et les étoffes ouvragées. Ces marchandises leur sont apportées par des négocians tatares, arméniens, russes, qui reçoivent en échange des bestiaux. Le Khan a passé sa jeunesse à Astrakhan jusqu'à la mort de son père. Aussi ne doit-on pas le comparer aux Khans par-delà de la ligne: il a des connaissances très-étendues en histoire naturelle et en physique: son amour de la science le porte à faire continuellement des questions sur les phénomènes de la nature. Sa femme est la fille du mufti, mort il y a quelques années; il a encore deux autres femmes; mais la fille du mufti, qui a reçu une éducation toute européenne, est sa favorite.

Jusqu'à présent le Khan a passé l'hiver à Astracan: cette année il restera, pour la première fois, dans les steppes.

J'avais l'espoir d'arriver du *Noor* à *Kalmoukova*, sur l'Oural, et de visiter ensuite le lac salé d'Inder; mais les Cosaques de l'avant-poste *Karmanof*, qui est à 15 verstes du Noor, près du *Kuschum*, m'ayant assuré que l'eau des puits avait disparu, je renonçai à mon voyage, et je me rendis le long de la rive occidentale du Kuschum, à l'avant-poste Mergenen qui se trouve près de l'Oural; de là je me dirigeai vers Ouralsk, puis vers Orenbourg. C. R.

262. Reise von Sarepta in verschiedene Kalmucken Horden des Astrachanischen Gouvernements. — Voyage de Sarepta chez différentes hordes de Kalmoucks du gouvernement d'Astracau, entrepris dans l'intérêt de la Société biblique russe; par H. A. Zwick et J. G. Schill, et écrit par H. A. Zwick. Un vol. grand in-8° de 176 pages, avec une carte. Leipzig; Kummer. (*Gœttingische gelehrte Anzeigen;* mai 1828,

p. 803. — *Allgem. Literat. Zeitung*; fév. 1829, p. 273. — *Éphémérides Géographiq.* de Weimar; 1827, vol. XXIV, 3e cah., p. 76.)

Ce petit ouvrage répand une vive lumière sur l'organisation politique intérieure des hordes de Kalmoucks dans leurs steppes déserts, et contient en outre des remarques d'histoire naturelle très-intéressantes.

La description du voyage même est précédée d'une courte introduction dans laquelle il s'agit des Mongols et de l'époque où ils apprirent à connaître le christianisme, et ensuite de l'établissement, en 1765, sous Catherine II, de membres allemands de la confrérie morave, résidant aux lieux où la Sarpa se jette dans le Volga, confrérie qui a été appelée très énergiquement Sarepta.

La Société biblique russe fut fondée en 1814. En 1817 l'empereur Alexandre en devint membre et rendit un ukase par lequel il recommanda vivement à tout le clergé russe de répandre la Bible parmi toutes les nations de l'empire. La communauté de Sarepta fit alors de nobles efforts pour concourir à ce dessein. Toutefois les efforts qu'elle fit chez les Kalmoucks n'eurent pas un succès durable. En 1822, elle reçut de la Société biblique de Pétersbourg un nombre considérable d'exemplaires de l'Évangile de St.-Mathieu en langue kalmoucke, et d'autres petits écrits chrétiens, avec la mission de les faire distribuer par quelques frères délégués. Des deux voyageurs sur lesquels tomba le choix, le dernier avait déjà passé trois années en qualité de missionnaire chez les Kalmoucks, et dans ce moment il remplit les mêmes fonctions, parmi les nègres esclaves d'Antigoa; le premier, qui est actuellement président de la communauté de Sarepta, est l'auteur du voyage. Ils reçurent du ministre comte de Nesselrode des lettres de recommandation scellées pour les hordes qu'ils devaient visiter; mais le prince Golitzin leur fit la remarque qu'il devaient se borner à répandre les livres saints en langue kalmouck, et s'abstenir de toute espèce d'enseignement, et cela parce que, la déclaration du Synode de 1728 suivant l'église nationale s'est réservée expressément le droit d'enseigner la religion chrétienne aux Kalmoucks.

Ils mirent près de 3 mois à faire un voyage, très-fatiguant et

peu utile; chez les princes de cinq hordes. Quatre jours avant leur retour ils apprirent que leur Sarepta était devenu depuis huit jours la proie des flammes, et ils en trouvèrent les deux tiers convertis en cendres.

Ils éprouvèrent beaucoup de difficultés à répandre les écritures saintes. Chez une horde, par exemple, ils furent obligés d'attendre plus d'un mois sans pouvoir distribuer plus de deux livres; mais ils furent plus heureux chez quelques autres. Les objections qu'on adressait étaient de différente nature. Pourquoi, disait-on, les frères ne viennent-ils que maintenant? Pourquoi leurs prédécesseurs n'ont-ils pas songé au même dessein? (Précisément la même objection que les Grœnlandais firent au vertueux Égède.) Ils disaient que leurs prières leur suffisaient. Mais les frères furent vivement peinés lorsqu'ils entendirent des Chrétiens mêmes (c'étaient des Arméniens de la horde torgudique) leur dire: nous n'avons plus besoin de pareils livres, l'argent est notre bible. Comme dans l'esprit des Kalmoucks le mot de Nemesch (un Allemand) est synonyme de médecin, plusieurs semblaient penser que tout Allemand devait être un médecin. Un grand nombre vint acheter des remèdes; mais les frères ne leur vendirent que des remèdes dont ils étaient sûrs. Un des princes demanda un préservatif contre la dépilation, et la princesse un remède contre les taches de rousseur. L'auteur du voyage se fit beaucoup aimer d'une famille de princes, parce qu'il raccommoda un kaléidoscope qui avait été brisé.

Dans plusieurs endroits des steppes, les voyageurs furent gravement incommodés par les puces et les punaises, et dans d'autres par les poux. Mais de même que plusieurs castes des Hindous, les Kalmoucks épargnent ces animaux. Ils virent des nuées de sauterelles, qui font un dégât considérable dans le pays. Le voyage contient aussi des remarques curieuses sur la grande araignée vénimeuse, qui est à la fois dangereuse pour les hommes et pour les chameaux. C. R.

263. I. Viaggi in Asia, in Africa, nel mare delle Indie. — Voyages en Asie, en Afrique, et dans la mer des Indes, écrits au 13e siècle par Marco Polo, Vénitien. Texte original éclairci par des annotations. 1re partie; par B. Gamba. 1 vol. in-16. Venise, 1829. (*Il nuovo Ricoglitore*; mai 1829, p. 396.)

L'auteur de cette édition des Voyages de Marco Polo s'est proposé de rendre un service à l'histoire, à la géographie et à la langue italienne. Les voyageurs modernes et les hommes qui se livrent à l'étude des sciences géographiques ont senti la haute importance des relations si exactes et si impartiales que Marco Polo nous a laissées de ses voyages. Depuis long-temps on éprouvait le désir de lire ces relations dans le texte original qui fait autorité dans la langue italienne, et c'est à un savant illustre, le comte J. B. Baldelli, que l'on est redevable d'en posséder une belle édition, enrichie de notes et d'éclaircissemens qui remplissent 4 vol. in-4°. (Voy. *Bullet.*, Tom. XVIII, n° 285.) M. B. Gamba a formé le projet de publier une édition moins volumineuse et plus commode des voyages de Marco Polo. Il s'est borné à joindre au texte les notes et explications indispensables pour le comprendre. Il terminera par des notices succinctes sur l'auteur, l'ouvrage et les éclaircissemens qui étaient nécessaires. C. R.

264. Extraits d'un Voyage de l'île de France en Angleterre, fait à bord du vaisseau *the Resolution*, du 8 janvier 1825 au 23 avril de la même année; par Henry Ennis, de la marine roy. (*Monthly Magazine*, décembre 1825, p. 400; — *London and Paris Observer*; 8 janvier 1826.)

... Le 4 février, dit le narrateur, nous doublâmes le cap Infanta, le 5, le cap d'Agulhas, et le 6, False Cape, côte d'Afrique; le 7, nous jetâmes l'ancre dans *Table Bay* du cap de Bonne-Espérance.

Cape Town, à cette époque de l'année, qui est l'été de ce pays, est un des lieux les plus délicieux que j'aie jamais vus. On y trouve dans la plus grande abondance, et à un prix extrêmement modique, toute espèce de fruits et de légumes : par exemple, les pommes se vendent à environ 15 sols le boisseau, et le raisin et les autres denrées dans la même proportion. Des rangées d'arbres, qui, dans cette saison, ont toutes leurs feuilles, ombragent les rues, les places et promenades publiques, et permettent aux habitans de vaquer à leurs affaires en plein midi, malgré une chaleur qui, en été, est des plus intenses. Les jardins de la Compagnie, d'une vaste étendue, sont plantés d'arbres toujours verts, en si grand nombre et d'une manière telle que les rayons du soleil ne sauraient pénétrer dans les allées.

Tous les soirs on y donne des sérénades. Ce lieu est très-fréquenté. A l'extrémité de la grande allée est la ménagerie de la Compagnie, dans laquelle on voit un lion, un tigre et d'autres animaux d'Afrique, qui, sous le rapport de la taille, surpassent tout ce que j'ai vu en ce genre. La Bibliothèque publique, dans le local de laquelle se tient la Bourse, est un vaste et superbe édifice où on trouve les meilleurs ouvrages, toutes les nouveautés littéraires et les journaux anglais, français, hollandais et indiens. Au Cap il n'y a point, comme en Angleterre, des hôtelleries ou des tavernes pour la classe aisée des voyageurs; la seule ressource en ce genre consiste en des pensions bourgeoises; mais ces établissemens sont tenus sur le plus grand pied; et on y vit à très-bon compte. Les passagers de la *Résolution* descendirent chez Morrison, sur la place de la Parade; voici en quoi consistait le logement et l'ordinaire : une grande chambre à coucher pour chaque voyageur. A déjeuner: du thé, du café, du chocolat, de la viande, des œufs, du poisson et du vin. A midi, des viandes froides, du tiffen, de la salade et du vin à discrétion. A dîner, à 4 heures, tout ce que la ville pouvait fournir, chaque mets accommodé et servi dans le meilleur genre, avec du fruit et du vin en abondance; et à souper, de la viande froide: le tout pour 5 rixdollars (environ 7 schellings et demi) par jour.

Le 14 du même mois, nous mîmes à la voile, et, le 27, nous arrivâmes en vue de Saint-Hélène.

Cette île est située par les 15° 55′ de latitude et les 5° 43′ de longitude ouest. Vue de la haute mer, elle a l'aspect le plus aride, le plus sombre et le plus effrayant qui ait frappé mes regards. On m'en avait montré des vues et des dessins; mais nul pinceau ne saurait la dépeindre de manière à en faire concevoir une idée exacte à une personne qui ne l'a pas vue. Elle s'élève, les flancs raides et brusquement escarpés, et d'une configuration tourmentée, presque perpendiculairement du sein de la mer à une hauteur de 2,700 pieds. Inaccessible sur la plus grande partie de son pourtour, elle n'offre pas, du côté de la mer, la moindre apparence de végétation. Fendue et crevassée de tous côtés, de son sommet jusqu'à sa base, par l'effet de quelque révolutions submarine, et probablement de quelque secousse volcanique, elle présente partout des ravins et des

vallées séparées par d'immenses rochers à pics dont les sommets se perdent dans les nuages. Cette description s'applique à toute la côte de l'île, jusqu'à la distance d'un ou deux milles vers l'intérieur des terres.

James's Town, située dans une vallée de ce nom, est bornée, de chaque côté, par de hautes montagnes arides. On entre dans la ville par un beau pont-levis et une porte d'une forte construction; mais elle se trouve tellement dominée et enveloppée par les saillies et les replis des rochers, qu'on ne l'aperçoit guère que quand on est dans ses murs. Au débouché de son enceinte, on aperçoit une jolie petite place sur laquelle donnent l'église, la maison et les jardins du gouvernement, quelques magasins publics, une excellente auberge et plusieurs autres édifices d'un bel extérieur. La ville, à peu près d'un mille de longueur, contient environ 200 habitations bâties en pierres et couvertes en bardeaux; elle se trouve partagée en deux parties par un ravin profond et étroit que l'on passe sur trois beaux ponts, et par lesquels s'écoulent les immondices et les eaux pluviales. Dans la grande rue, qui part de l'extrémité septentrionale de la place, on remarque de très-belles maisons qui servent au logement des voyageurs revenant de l'Inde et des employés civils de la Compagnie. Vers l'extrémité de la rue sont les casernes. On compte à James's Town 3 brasseries, une excellente école particulière et nombre d'autres précieux établissemens. De doubles rangées de pruniers ornent et ombragent les rues et les places publiques.

Peu après mon débarquement, je me mis en route pour visiter le tombeau de Napoléon. On y arrive par un chemin situé à l'est de James's Town, et taillé dans le flanc occidental de la montagne de Rupert. A environ un mille de la ville, j'arrivai aux Briars, bien de campagne appartenant à M. Wm Balcombe, écuy. (aujourd'hui trésorier à Sydney, Nouvelle-Galles méridionale), qui fut la première résidence de Bonaparte, à Sainte-Hélène. Des Briars je me rendis à *Alarm ridge house Hill*, montagne située à environ 2 milles de la ville, et élevée de près de 2,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. De ce point on jouit d'un coup-d'œil des plus imposans et délicieux, de la ville, de la baie, de *Longwood*, de *Deadwood*, de *Flag staff Hill* et de la vallée de *Barn* et d'*Arno*. Ici, la face du pays présente un as-

pect très-différent de celui qui frappe la vue du côté de la m
car, quoique les rochers soient aussi arides, âpres et inform
et les ravins non moins profonds que ceux qui hérissent la c
l'œil se trouve agréablement soulagé par la perspective de
nombre de fermes et de maisons de campagne, éparses sur la
rampe des montagnes environnantes, et de la végétation qui
couvre toutes les portions de terrains susceptibles de culture.

De *Ridge-House-Hill*, je m'acheminai vers *Huttsgate*, situé à environ $\frac{3}{4}$ de mille de là, où la route se partage en 3 embranchemens, qui conduisent, l'un à la plantation du gouvernement, un autre à *Longwood*, et le 3e à *Diana's Peak* (Pic de Diane). Là, tournant à gauche, je descendis par un sentier sinueux dans une délicieuse petite vallée, située à un demi mille d'*Huttsgate*, où je trouvai la tombe de Bonaparte.

Ce monument n'offre rien en lui-même de remarquable : il ne consiste qu'en une pièce de marbre plate et unie, sans aucune inscription quelconque; mais le choix du site est des plus heureux. Il n'existe pas, selon moi, dans le monde entier, un lieu plus romantique, ou mieux approprié à une semblable destination. La vallée, de peu d'étendue, est couverte d'une riche végétation, et presque entièrement environnée de montagnes d'une hauteur considérable, dont les flancs sont garnis à profusion d'arbres toujours verts, de roses de Chine, de jasmins, de roses de roche, de magnolias, et de nombre d'autres fleurs et arbustes fleuris indigènes. A quelques verges de la tombe, est une source d'eau délicieuse qui coule d'un bassin grossièrement taillé dans le roc. Deux saules, d'une haute stature, décorent la tête et le pied du tombeau. L'aire qui l'environne est plantée de géraniums, de myrthes, de lilas nains, de fleurs de la passion, et diverses autres espèces de plantes dont quelques-unes, grâce à la délicieuse température du climat, dans toutes les saisons, sont toujours en fleurs, et font régner un printemps éternel dans cette espèce de paradis terrestre.

Je m'imagine que le climat de Ste-Hélène doit être très-sain. On y éprouve rarement des tempêtes; le tonnerre et les éclairs y sont choses presque inconnues. Cette île, depuis sa première découverte, n'a point éprouvé de tremblemens de terre, ni d'éruptions de volcans, quoiqu'elle soit évidemment, à en juger par la nature des substances qui caractérisent sa forma-

tion, d'origine volcanique : car on ne rencontre pas dans toute l'île le moindre vestige de roc primitif.

On peut se faire une assez juste idée de sa température par un fait qui est qu'à *James' Town*, jamais le thermomètre ne monte au-delà de 70°, ni ne descend au-dessous de 71 ; qu'il se tient, à Longwood, de 72 à 64, et que le terme moyen de la température, pendant l'année, est, en ville, de 74, et à Longwood, de 66. La plus grande privation à laquelle les habitans soient exposés, naît d'un manque de pluies : il y a des exemples de sécheresses qui ont régné trois années de suite, fait périr tout le bétail et détruit toute espèce de végétation; mais cette calamité arrive rarement, et quand elle se présente, elle ne se prolonge que l'intervalle de quelques mois.

L'agriculture de Ste-Hélène n'est pas dans un état très-florissant, ce qu'il faut attribuer, d'une part et principalement, à la qualité rocailleuse et à l'inégalité du sol, qui n'admettent que dans un petit nombre d'endroits, l'emploi de la charrue; et, d'un autre côté, à l'égoïsme des fermiers qui, plutôt que de réduire le prix de leurs productions, les laissent parfois pourrir sur pied.

La population de l'île peut être estimée à environ 5,000 individus, dont 870 blancs, 1,360 noirs, 910 noirs libres, Chinois, Lascars, etc. 2,000 hommes de garnison, y compris les femmes et les enfans.

Le bétail consiste en environ 3,000 bêtes à corne, tant bœufs que vaches, 5,000 moutons et brebis, chèvres et porcs; en un petit nombre de chevaux et d'ânes, en pigeons et en volaille, qui y sont en grande abondance.

Les ouvrages défensifs de Ste-Hélène sont formidables et bien entretenus. La ville et la baie sont défendues, de front, par une forte ligne de fortifications avec fossé; à l'Ouest, par une immense batterie échelonnée, et, à l'Est, par les batteries de *Munden*, de *Rupert's Hill* et de *Bank*. En un mot, tous les points accessibles, dans tout le pourtour de la côte, sont fortifiés avec soin : c'est, dans mon opinion, après Gibraltar, la plus forte place des domaines britanniques; et encore, d'après sa situation locale, son inaccessibilité et ses ressources intérieures, cette île serait-elle beaucoup plus difficile à conquérir que Gibraltar.

Le même jour nous remîmes à la voile pour l'Angleterre.

Le 5 mars, nous reconnûmes l'île de l'Ascension. Comme Ste-Hélène, cette île est d'origine volcanique; elle est nue, d'une surface inégale et stérile. Elle ne s'élève pas à une si grande hauteur que Ste-Hélène. Elle est renommée par ses tortues et sa criste marine, les seuls rafraîchissemens que l'on puisse s'y procurer. Elle manque d'eau douce, et n'est point habitée. Durant l'exil de Napoléon, à Ste-Hélène, nous avions sur ce point un établissement militaire qui, à ce que je crois, n'en a pas été retiré attendu que nous vîmes, en passant devant l'île, flotter le drapeau anglais sur *Cross Hill*. Elle est située par les 7° 55′ de latitude, et les 14° 16′ de longitude.

Le 10 mars nous traversâmes l'équateur par les 19° 20′ de long. Le 23 avril, nous découvrîmes la pointe occidentale de l'île de Wight. Il y avait 101 jours que nous avions fait voile de l'île Maurice. L.

265. Naturgeschichtliche Reisen durch Nord-Afrika, etc. — Voyages faits dans les années 1820 à 2826, par F. Hemprich et G. Ehrenberg, dans l'Afrique du Nord et l'Asie-Occidentale. Publiés par G. *Ehrenberg*. In-8°, avec carte et planches in-4°. Berlin, 1828; Mittler. Partie historique.

Cette relation de voyage est divisée en 8 chapitres ou sections : voyage de Trieste en Egypte; séjour à Montenegro et Cattaro; description minéralogique, botanique et zoologique des Bouches de Cattaro (la langue du pays est la langue illyrienne; le peuple a un caractère national bien prononcé); arrivée à Alexandrie; sur la prétendue colonne de Pompée, appelée par les Arabes *Amude*; portrait du pacha Mehemed Ali; préparatifs pour le voyage dans le désert; excursion préparatoire pour le voyage dans le désert de la Libye; sur les Bédouins; voyage dans le désert de la Libye jusqu'au *Katabathmus minor;* voyage au *Katabathmus magnus* du désert de Libye; sur les traces de *Paræonium;* voyage à l'Oasis de Jupiter Ammon; départ de Siwa; visite à une montagne de catacombes; excursion minéralogique au plateau du désert, nord-est de Siwa; description du précipice de Kara et des édifices qui s'y trouvent; départ pour Masr et Kahira, après l'ouverture du canal du Nil, près de Fuca; arrivée à Boulack, faubourg

du Caire. La grande carte enluminée contient l'itinéraire des voyageurs. M. Hemprich est mort en route, ainsi que huit autres compagnons de voyage européens.

266. Mein Besuch Amerika's im Sommer 1824. — Ma visite à l'Amérique pendant l'été de 1824, ou Excursion au Saut de Niagara par les états de Maryland, Pensylvanie et New-York, et retour par les états de l'Ohio, d'Indiana, de Kentucky et Virginie; par S. de N. In-12 de 251 p.; prix, 1 thlr. Aarau 1827; Sauerlaender. (*Leipz. Liter. Zeitung;* mai 1829, p. 911.)

L'auteur avertit dans sa préface que son intention n'a pas été de donner une description des États-Unis ni de faire connaître l'état actuel de ces contrées. Il n'a voulu que faire part à ses amis de ce qu'il a vu et entendu pendant un voyage uniquement entrepris dans un but de curiosité et d'agrément. Aussi cette préface paraît-elle être ce qu'il y a de plus exact dans son livre; car il se trompe et trompe en même temps le lecteur dans la plupart des évaluations de population qu'il donne, et passe rapidement sur les détails statistiques les plus importans. Toutefois on ne peut pas dire que cette relation soit entièrement dénuée d'intérêt. G.

267. Reise in America, etc. — Voyage dans la partie occidentale de la Pensylvanie, les États d'Ohio, Kentucky, Illinois, Missouri, Tennessée, d'Arkansas, les États de Mississipi et de la Louisiane, en 1826; par M. Sidon, citoyen des États-Unis. (*Nouv. Annal. des Voyag.;* mars, avril et mai 1828, T. VII, 2e sér., p. 322, T. VIII. *Id.*, p. 59.)

Ce voyage, écrit et publié en allemand, est un témoignage continuel des progrès récens en tout genre faits par les peuples, et surtout par les nouveaux états de l'Union américaine du Nord. Au mois d'octobre 1826, l'auteur, par des raisons d'affaires et de santé, veut revoir *le paradis du Sud-Ouest* des États-Unis, et partant de Kittaning, à 35 milles de Pittsbourg, sur l'Alleghany, suit de préférence la route ou plutôt le sentier qui passe par Buttler, Old-Harmony et Griersburgh. Kittaning compte 200 maisons et 1,206 âmes. Buttler, siège du tribunal du comté, n'a que 100 maisons et 450 habitans; cependant on y trouve 2 imprimeries de journaux, et 6 tavernes

très-fréquentées. Old-Harmony, à 15 milles de Buttler est une colonie établie en 1807, par des séparatistes souabes.

L'État d'Ohio, l'un des plus beaux et des plus grands de l'Union, occupe une surface de 40 milles carrés : il est divisé en 71 comtés; sa population est de 720 mille âmes. Le climat y est tempéré et le sol très-fertile, surtout dans les cantons du Nord et du Sud-Ouest. Quand le canal auquel on travaille sera terminé, New-York et la Nouvelle-Orléans seront unis par une ligne de navigation intérieure, longue de 300 milles, sans doute la plus considérable du monde. New-Lisbon, capitale du comté de Colombiana, fondée en 1800, a maintenant 300 maisons et 1,800 habitans. Malgré la fièvre si funeste sur les bords de l'Ohio, les marécages et les digues de troncs d'arbres qui obstruent la route, une multitude de fermes de belle apparence annoncent une population nombreuse et active. Canon, fondée en 1804 a déjà 300 maisons et 1,800 habitans, la plupart Allemands, avec 3 églises, luthérienne, anglicane et catholique. 4,000 liv. st. ont été envoyées de Rome pour la construction de celle-ci. On fait dans ce canton du vin assez mauvais et fort cher. Il y a des briqueteries et des blanchisseries. De New-Philadelphie, capitale du comté de Tuscarava, qui n'a encore que 75 maisons, on arrive à Zanesville, sur le Muskingum, qui, en 1807, n'avait que 60 familles, et qui compte aujourd'hui 3,000 habitans et 400 maisons, presque toutes en pierres. Quoique éloignée de 1800 milles de la Nouvelle-Orléans, distance que l'on parcourt en 4 semaines, en descendant, elle fait un grand commerce avec cette capitale et les pays du Sud. On revient en 15 jours par le bateau à vapeur. Zanesville a des manufactures de lainage importantes, 2 verreries, des moulins à huile et à farine, très-belle et fort recherchée. Des mines à houille facilitent l'établissement des fabriques. On va par une route bien entretenue de Zanesville à New-Lancaster, chef-lieu du comté de Fairfield, qui compte 350 maisons et 2,200 âmes. On y élève de très-beaux chevaux de selle, coûtant 80 dollars la pièce. Cette plaine est la plus fertile de l'état d'Ohio, mais les fièvres ravagent cette contrée.

Columbus, capitale de l'État, et siège du gouvernement, est près du Scioto; il y a trois imprimeries. Cette ville, fondée en 1812, a fait des progrès très-rapides. Chilicothe, à peu de dis-

tance du fleuve, au milieu d'une plaine où la végétation est gigantesque, est régulièrement bâtie, et compte à peu près 5,000 âmes. Il y a dans les environs plusieurs fabriques de toile de coton et beaucoup de moulins. Les pêches, les pommes, les melons sont excellens. Le mûrier y est indigène. Yellowssprings, source minérale à 4 milles au-dessus du rocher du Miami, a des eaux efficaces pour les maladies nerveuses et la goutte. On y a bâti 2 auberges et quelques maisons.

Après avoir rencontré les petites villes de Dayton et de Germantown, on arrive à Cincinnati, la première ville de l'intérieur des États-Unis, et devenue depuis 8 ans plus considérable que Pittsbourg. En 1825, le nombre des maisons était de 1,560, et celui des habitans de 12,000. Cincinnati a 9 églises, 2 écoles et 1 d'enseignement mutuel, avec 5 imprimeries de journaux. Il y paraît aussi un journal littéraire. Près de l'Ohio est une machine à vapeur, de la force de 80 chevaux, et des scieries agissant par le même moteur, des usines pour le fer, des tanneries, des manufactures de cotonnades et de draps. Cincinnati est le principal entrepôt du commerce de l'Ohio. Toutes les productions de cet état y sont embarquées pour la Nouvelle-Orléans. Les exportations consistent en farines, eaux-de-vie, poisson sec et salé, fruits et grains; les importations en coton, sucre, café, riz, indigo, épiceries. l'État d'Ohio est un des plus riches en productions naturelles; il l'emporte par le climat et la fertilité sur les anciens états : il a pris le premier rang parmi les nouveaux, en abolissant l'esclavage. Les habitans ne sont pas aussi instruits que ceux du Nord; mais ils sont spirituels, résolus et entreprenans. L'état, pris dans son ensemble, est exempt d'aristocratie et de mendicité.

L'auteur visite ensuite le Kentucky. En y entrant, la négligence des cultures annonce la présence de l'esclavage. M. Sidon arrive à Vevay, chef-lieu du comté de Switzerland, connu par ses vignobles, et qui compte 450 habitans. On y parle surtout le français : les mœurs sont toutes françaises. Le raisin ne vaut pas celui d'Europe; le vin a un goût aigrelet. Cette colonie n'a pas un aspect florissant.

L'État d'Indiana appartient, ainsi que celui d'Ohio, à la grande vallée du Mississipi. La surface de cet état est de 39,000 carrés. Admis dans l'Union depuis 1816, il a une population de 215,000

âmes; il a été le refuge de tous les aventuriers. On y compte une 60e de villes très-inférieures à celles de la partie moyenne de l'Ohio. Madisonville, chef-lieu du comté de Jefferson, fondée en 1800, sur l'Ohio, a 1,000 habitans. Jeffersonville, fondée en 1802, a déjà 800 maisons, une manufacture de toile de coton, une église, une banque et un commerce considérable. Clarksville, avec 300 habitans, est comprise dans le lot de 150,000 acres, récompense décernée au général Clarke, pour ses services signalés. Un peu plus loin, New-Albany compte 1,000 habitans, des moulins, des ateliers mus par des machines à vapeur. Elle est voisine des chûtes de l'Ohio, dont la largeur, à un mille au-dessus, est de 5,230 pieds.

Louisville, chef du haut et bas Ohio, et l'entrepôt le plus important sur cette rivière, est de moitié moins grand que Cincinati, mais elle est plus riche, jouit d'un commerce solide, a un chantier de construction et cinq banques. Des fabriques considérables y sont la plupart mues par la vapeur. Des bateaux à vapeur font en 6 jours le trajet jusqu'à la Nouvelle-Orléans. Louisville occupe 50 de ces bateaux sur les 100 qui font la navigation du Mississipi et de l'Ohio. Sa population est de 4,500 âmes. Un canal de 2 ½ milles de long, qui doit coûter 200,000 dollars, tournera les chûtes de l'Ohio, et en facilitant la continuité de la navigation, sera très-utile au commerce général, mais fera grand tort à l'entrepôt de Louisville. Shippinport, Portland, qui se confondront bientôt avec elle, Bromerstown, située dans un canton très-riche, viennent ensuite. Les progrès du Kentucky ne sont pas comparables à ceux de l'état d'Ohio. C'est cependant un vrai paradis pour la fertilité du sol et la beauté du climat, semblable à celui de la France méridionale. La surface du Kentucky est de 40 mille milles carrés : sa population toutefois n'est que de 570,000 âmes ; il renferme plus de 100 villes bâties avec goût. Le tabac, supérieur à celui de Virginie, quand il est bien préparé, le coton, le sorgho, le froment, d'excellens fruits y abondent. Le chanvre y occupe plusieurs manufactures.

L'auteur, embarqué sur l'Ohio, pour la Nouvelle-Orléans, signale sur la route, Troy, capitale du comté de Crawford, Owenborough, capitale du comté de Davis, entourée de vignes, dont le vin agréable peut devenir excellent, Henderson,

chef-lieu du comté de même nom, ayant 500 habitans. Les fermes des deux rives de l'Ouabache, à son confluent, sont les plus belles et les plus fertiles des États-Unis; là se trouve la limite entre les états d'Indiana et d'Illinois. Ce dernier doit ses progrès rapides à la défense d'y introduire des esclaves. Admis dans l'Union en 1818, il renferme 180,000 habitans, principalement Français, Anglais, et Nord-Américains d'origine. Il occupe une surface de 58,000 milles carrés; c'est un fort beau pays, dont les vallées basses sont très fertiles. Le tabac, de qualité supérieure, le coton, le sorgho y sont les objets de culture; le pacanier, le riz, l'indigo y croissent naturellement; on y compte 50 villes bâties la plupart sur des rivières. Vandalia, capitale de l'État, compte 1,000 habitans. 35,000 acres de terre ont été assignés pour l'entretien d'une université. Nous recommandons au lecteur la description animée et pittoresque que fait l'auteur du cours et du volume des eaux, suivant qu'il est plus ou moins distant de son embouchure.

M. Sidon fait sur un bateau à vapeur une excursion à Saint-Louis, ville principale de l'état de Missouri, le dernier admis dans l'Union. Les lieux qu'il trouve sur sa route sont Hambourg, Ste-Geneviève, dont la moitié des habitans est française, Herculanéum fondée en 1810, et ayant 300 habitans, un chantier de construction, une exploitation de mines de plomb, et une fabrique considérable de balles et de plomb à tirer. Saint-Louis, sur la rive droite du Mississipi, a une cour de justice, une église, un théâtre, 2 imprimeries de journaux, un muséum, un collége, une bibliothèque, 800 maisons, la plupart en pierres, entourées de portiques et de jardins rians, avec une population de 5,000 âmes. Cette ville, très commerçante, est une miniature de la Nouvelle-Orléans. On y trouve aussi une quantité de cafés et de salles de danse. L'auteur ne fait pas l'éloge de la population française de Saint-Louis. L'état de Missouri, avec une surface de 60,000 milles carrés, ne compte encore que 84,000 habitans dont 10,000 esclaves. Le commerce, notamment celui des pelleteries avec les Indiens, l'agriculture, le soin du bétail, et l'exploitation des mines de plomb y sont les principales branches d'industrie. En 1825, ces mines n'ont rendu que 25,000 quintaux.

De Saint Louis, l'auteur revient à Trinity, d'où il retourne

au Mississipi. L'état de Tennessée, qui baigne ce fleuve, a 40,000 milles carrés de surface, est un pays fertile, compte 440,000 habitans, dont 90,000 de couleur. Les effets de l'esclavage y sont moins nuisibles qu'ailleurs. La ville la plus considérable du Tennessée est Nashville; elle a 350 maisons, 4000 habitans, une bibliothèque publique, 3 journaux quotidiens et plusieurs instituts d'éducation. On évalue le revenu des propriétés du général Jackson à 50,000 dollars. Knoxville, 2e ville de l'état en importance, compte 400 maisons et 2,500 âmes. La capitale, Marfrusborough n'a que 240 maisons et 1,500 âmes. Les bateaux à vapeur, qui entretiennent les relations avec la Nouvelle-Orléans, sont très commodes pour les voyageurs. Ils y trouvent au plus haut degré ce que les Anglais appellent le *comfortable.*

Sainte-Hélène, capitale d'un comté, ville naissante et bien située, est à 95 milles au-dessus de l'embouchure de l'Arkansâ. C'est dans ce canton que se trouvent les 150,000 âcres de terres militaires, seule récompense de ce genre que le Congrès ait jusqu'à présent donnée, et qu'il a concédées aux soldats qui ont servi dans la dernière campagne. Il ne s'y en est encore établi qu'un petit nombre, le soldat américain étant trop accoutumé à bien vivre, pour aimer à s'enfoncer dans des forêts reculées; car, indépendamment de ses habits et d'une très bonne nourriture, il reçoit une paie de 60 dollars par an, c'est-à-dire 5 dollars par mois, ou plus de 16 cents (80 centimes) par jour. On trouve sur les bords de l'Arkansâ, les villes d'Arkansâ, d'Acropolis et de Littlerock, toutes naissantes. La surface du territoire de l'Arkansâ est de plus de 100,000 milles carrés. Sa population encore bien faible, n'est que de 18,000 habitans, sur quoi un neuvième d'esclaves. Il n'existe d'écoles que dans les trois villes ci-dessus nommées. Après une navigation de 3 jours et de 600 milles, on arrive à Vixburgh, fondé depuis 4 ans, et comptant 50 maisons avec 250 habitans. Natchez, ville très sujette au fléau de la fièvre jaune, a 3,540 habitans, une maison de justice, 2 banques, une bibliothèque publique, 3 églises, 1 école, 3 journaux et une gazette littéraire, l'*Oracle.* Il y règne beaucoup d'aisance.

La culture du coton est la principale occupation de la plupart des plantations du Mississipi moyen. Les esclaves ne sont pas trop mal nourris, ni mal traités. On apprendra avec peine

ne les Français sont ceux des planteurs qui se montrent les plus urs envers eux. L'état de Mississipi est admis dans l'Union deuis 1817. En y comprenant les esclaves, sa population est acuellement de 84,000 âmes. Sa surface est de 45 mille milles arrés. L'auteur arrive enfin à la Nouvelle-Orléans. Il en fait ne description très détaillée et fort intéressante. On y trouve banques, 5 compagnies d'assurance, 1 comptoir de la Comagnie anglaise du Phénix, 6 loges de francs-maçons, 2 théâres, 1 anglais, l'autre français, etc., 9 établissemens pour preser le coton, dont l'un en presse 500 balles par jour, à l'aide de nachines, 1 moulin à scie, mu par la vapeur, livrant par jour 30,000 pieds cubes de planches. Cette ville a maintenant 40,000 habitans, dont 11,800 esclaves et 4,200 hommes de couleur libres. Il faut lire dans l'ouvrage même tous les détails relatifs à cette ville et à la Louisiane; cet état, avec une surface de 45,000 mille carrés, ne compte que 190,000 habitans, dont 100,000 hommes de couleur, etc., etc.

Nous nous sommes arrêtés à la relation de ce voyage, écrit avec intérêt, parce qu'il est celui qui offre les renseignemens les plus détaillés et les plus récens sur les nouveaux états de l'Union américaine du nord, pour lesquels il peut être considéré comme une sorte de statistique soignée. Nous nous proposons d'en extraire encore quelques documens intéressans.

A. D. V.

268. Reise S. Hoheit des Herzogs Bernhard zu Sachsen-Weimar-Eisenach durch Nord-America. — Voyage de S. A. le duc Bernard de Saxe-Weimar-Eisenach dans l'Amérique septentrionale, pendant les années 1825 et 1826. 2 vol. Weimar. (*Goetting. gelehrte Anzeigen;* juin 1828, p. 1041. — *Allgem. Repertorium de* Beck; *id.* vol. 1, cah. 6, p. 401. — *American quarterly review,* septembre *id.*; p. 144. — *London und Paris observer,* 28 *id.* — *Messager des sciences et arts,* 7e et 8e livraisons, p. 243.—*Le Globe,* 22 novembre *id.* p. 843.—*North American review;* janvier 1829, p. 226. — *Southern Review* n° 5, février *id.* p. 192.)

L'auteur fait connaître lui-même en ces termes le but de son entreprise. « Le projet de faire un voyage en Amérique date de mon enfance; je voulais voir le nouveau monde, le pays et les

hommes, la vie sociale et les institutions, les mœurs et les usages. Plus j'apprenais à connaître l'ancien monde, plus devenait vif en moi le désir de connaître le monde nouveau. »

L'auteur ne parle dans son ouvrage que de ce qu'il a vu et observé lui-même. Il s'embarqua à Falmouth, le 18 juin 1825, et ce ne fut que le 26 juillet qu'il arriva à Boston. Il visita d'abord les états du Nord et le Canada. De Boston il se rendit par Northampton à Albany sur le fleuve Hudson, et de là à la cataracte du Niagara. Sa traversée s'effectua sur le canal Erié qui n'était pas encore achevé à cette époque, près de Buffalo, où il se jette maintenant dans le lac Érié. L'ouvrage contient un grand nombre de renseignemens très instructifs sur cette grande entreprise que l'État de New-York a seul exécuté, et même un dessin de l'aqueduc par lequel on dirige le canal sur le fleuve Génessée. Les cataractes du Niagara ont un plus bel aspect du côté du Canada que de l'Amérique septentrionale. Le voyageur passa ensuite au Canada. Il entre dans des détails très positifs sur l'état actuel du pays, ainsi que des villes de Québec et de Montréal. A Québec, l'auteur visita le champ de bataille sur lequel le général Wolf conquit, au prix de sa vie, le Canada à l'Angleterre. Lorsqu'il s'agit de matières et d'opérations militaires, on reconnaît sur le champ l'homme du métier. Du Canada le duc se rendit à New-York. Chemin faisant il visita l'école militaire de Westpoint, jusqu'à ce moment le seul établissement d'instruction militaire érigé par les états de l'Union réunis. L'organisation de cette école mérite de servir de modèle, tant en ce qui touche l'instruction, que relativement à la discipline. La difficulté principale était de trouver de bons professeurs. Cette école fournit des officiers pour l'armée entière. Il n'est point étonnant que le petit corps d'officiers américains soit composé des hommes les plus éclairés. La fameuse frégate à vapeur sur laquelle on a dit tant de choses merveilleuses, est appréciée à sa juste valeur. Pour les bateaux de ce genre, il est maintenant d'usage que la machine à vapeur se trouve dans un bateau particulier qui fait avancer l'autre avec les voyageurs (*safety barge*). De cette manière, ceux-ci sont à l'abri des dangers qui peuvent résulter de la rupture de sa chaudière. Le voyage à Philadelphie eut lieu, partie avec le bateau à vapeur, partie par la voie de terre. L'auteur a donné le plan de Phila-

delphie, qui est la plus belle ville des États-Unis. Les sciences y sont aussi portées à un haut degré de perfection. Le duc fit le voyage de Philadelphie à Baltimore avec le président des États-Unis, qui s'en retournait de Philadelphie à Washington. Baltimore, qui a dans ce moment 75,000 habitans, est la ville d'Amérique qui a pris les plus prompts accroissemens. Le duc vit un vieillard de 88 ans qui a vu le lieu où la ville est actuellement bâtie, alors que c'était encore une forêt habitée par des sauvages. A Baltimore la vie sociale est aussi très agréable, et le goût dominant de la musique lui donne un grand charme. De là à Washington, capitale de l'Union, il n'y a que 35 milles. Dans cette ville la présence du corps diplomatique, rappelle jusqu'à un certain point une résidence royale. La visite de Mount Vernon, demeure et sépulture du grand Washington, est pleine d'intérêt; ainsi que celle de Monticelli chez le vénérable ex-président Jefferson, à l'occasion de laquelle l'auteur entre dans quelques développemens sur l'université de Virginie, fondée sous l'inspection de Jefferson, qui a principalement consacré sa vieillesse à cet établissement.

Sous le rapport de l'intérêt, le tome second l'emporte sur le premier, parce qu'il contient les voyages dans les états, soit de l'intérieur, soit du sud, qui ne sont pas généralement connus. De Virginie, la route conduisait à Charletown. Pour échapper aux dangers du climat, le voyageur se mit en route dans les mois d'hiver. Déjà, dans la Virginie, le voisinage des tropiques s'annonce par la végétation, et complètement dans les états du sud sur le Mississipi. Mais là aussi l'esclavage se montre environné de son cortége hideux; même, parmi les hommes libres, la gradation entre les blancs et les quarterons est si grande, que l'aristocratie la plus exigeante de l'ancien monde peut être considérée comme moins oppressive, et que l'on ne se douterait point que l'on se trouve dans le pays de la liberté. Quiconque veut avoir accès dans la bonne société ne peut pas fréquenter les quarterons; cependant le duc trouva cette classe d'hommes plus éclairée et plus morale que celle des créoles. Les alliances des quarterons avec les blancs ne sont point considérées comme des mariages légitimes. Le duc fit son plus long séjour à la Nouvelle-Orléans; puis, remontant le Mississipi, il se rendit dans le nouvel état de Missouri. L'esclavage

venait d'être autorisé dans cet état à une faible majorité. La navigation sur le Mississipi n'est ni agréable, ni sans dangers. Le duc s'embarqua sur ce fleuve pour se rendre dans l'état d'Ohio. Sur les rives du Wabasch, qui se jette dans l'Ohio, s'élève l'institution, ou l'établissement de M. Owen, connu sous le nom de New-Harmony. Le duc le visita; il en a fait connaître les lois dans un appendice. M. Owen, qui est un homme très-digne d'estime, s'imagine pouvoir perfectionner l'humanité; mais il est dans la nature d'une institution, qui est fondée sur la communauté de biens, de ne pouvoir durer long-temps, et de n'avoir qu'une sphère d'action peu étendue. Enfin, après avoir vu Louisville, capitale du Kentucky, et parcouru l'état d'Ohio qui est un des plus florissans de l'Union, le duc revint par Pittsburg à Philadelphie et New-York, où il s'embarqua le 16 juin 1826 pour l'Europe, et aborda ensuite le 14 juillet à Liverpool, après une traversée des plus heureuses. C. R.

269. Scènes de Mexico. Extrait d'une lettre d'un Allemand établi à Mexico. (*Hertha*, août 1828, p. 34.)

Cette lettre, datée de Tampico de las Tamanlipas, le 15 avril 1827, présentant un aperçu des progrès de Mexico et des environs, depuis l'indépendance, nous avons cru utile de la faire connaître.

« La situation de notre maison est très-attrayante et vraiment romantique; elle est placée sur le point le plus élevé de la ville, et de mon bureau ma vue domine sur un paysage tel qu'on n'en saurait voir de plus beau. A mes pieds serpente le fleuve *Panuco;* des poissons étincelans d'or et d'argent apparaissent de temps en temps sur la cîme de ses flots verdâtres. Ce fleuve est toujours animé par une multitude de canots dans lesquels les Indiens apportent au marché des fruits et d'autres objets. Plusieurs navires, qui nous apportent des marchandises de l'Europe et des États-Unis, sont ici à l'ancre avec les pavillons des nations auxquelles ils appartiennent. Au-delà du fleuve, un district peu étendu, qui présente à l'œil le plus beau fond de verdure, qu'environnent des cactus, des aloès et d'autres plantes, et où séjournent beaucoup d'oiseaux aquatiques et de terre, forme la limite du lac Panuco, qui brille d'un éclat azuré. Au-delà du lac s'élèvent plusieurs rangs de montagnes dont quelques-unes paraissent toucher aux cieux. Derrière est la ville de Mexi-

co. En remontant transversalement le fleuve à droite, on aperçoit des rives fleuries, des cabanes indiennes éparses çà et là, et un peu plus loin, encore des montagnes; de l'autre côté, à l'endroit où le fleuve se jette dans le golfe, on distingue sur la rive la ville ou plutôt le village de *Pueblo Viejo de Tampico.* Ce village a un aspect riant que lui donnent ses maisons blanches adossées en forme de terrasse à une colline. Immédiatement après Tampico, on voit s'élever la jolie petite montagne de *Mira.* On y trouve en abondance les plus belles productions de la nature, parfumant l'air d'odeurs balsamiques; de la cîme, on jouit d'une vue magnifique qui s'étend à-la-fois sur la mer et sur tous les environs; quant à la ville, c'est tout récemment que cette place, qui, il n'y a qu'un an, était encore une aggrégation chétive de quelques maisons et d'un petit nombre de cabanes, a été élevée par le gouvernement mexicain au rang d'une ville maritime et privilégiée (*ciudad maritima, y legitima*). Des maisons élégantes s'élèvent, des marchés spacieux s'établissent aux lieux naguère couverts d'épaisses forêts : chaque semaine voit éclore de nouveaux embellissemens; toutes les maisons doivent être alignées, en sorte que l'ensemble formera un grand carré régulier. Des rues tirées au cordeau coupent ce carré dans toutes les directions et viennent aboutir à deux grandes places, la place de la Constitution, *plaza de la Constitucion*, et la place d'armes, *plaza de las armas*, qui forment aussi des carrés réguliers; 300 nouveaux bâtimens ont déjà augmenté le nombre des anciens; partout on voit des maçons en pleine activité. A mesure que les travaux de construction avancent, on fait disparaître de l'enceinte de la ville les cabanes des Indiens trop mal tenues pour présenter un aspect agréable. Ce procédé est d'ailleurs fort indifférent aux Indiens; car ils peuvent en un seul jour défaire entièrement leur local, l'emporter, et le reconstruire, jusqu'à ce qu'un ordre de l'alcade, ou toute autre conjoncture, les force à se déplacer de nouveau. Les maisons n'ont ordinairement qu'un étage; toutes sont à toi plat; dans la plupart des habitations, on fait plus attention à l'espace qu'exigent les marchandises qu'à la commodité du logement. Il n'y a qu'un petit nombre de propriétaires qui ne font point d'affaires, dont les maisons soient, dit-on, aussi élégantes que commodes; mais je n'ai pas encore trouvé l'oc-

casion de m'en convaincre personnellement. Les habitans offrent un mélange bizarre de toutes les nations. On voit ici des Espagnols, des Mexicains, des Américains, des Africains, des Allemands, des Français, des Hollandais et des Anglais, des visages blancs, jaunes, cuivrés et noirs. Le marché est le point central de réunion de toutes les classes : on jouit d'un coup-d'œil singulier, lorsqu'on s'y rend le matin à cinq ou six heures, pour être témoin du mouvement dont il est le théâtre. Ici l'on voit une Indienne, assise à terre, les jambes croisées, ayant devant elle un pot avec du chocolat placé sur des charbons, à côté un plat de *tortillas* (pâte de maïs et d'eau), et un vase contenant une sauce faite avec des *chillies* (poivre de Cayenne avec des siliques) et de la canne à sucre. Tandis qu'elle fume gaiement son cigarre de papier, elle sert les hôtes qui viennent lui demander à déjeûner. Vis-à-vis est un étal où des bouchers américains mettent en vente de la viande fraîche et de la viande sèche; plus loin, on aperçoit des rangs entiers de marchands des deux sexes, et de différentes races, assis les uns à côté des autres, et étalant sur des nattes de jonc des légumes, du maïs et des fruits. On voit sous les corridors des maisons des groupes d'hommes occupés à jouer aux cartes, jeu que le bas peuple aime passionnément. Quelquefois on rencontre dans son chemin un homme couché à terre, enveloppé dans son manteau, et dormant profondément : on peut tranquillement passer outre, et, lors même que le pied vous manquerait, la paresse du dormeur ne lui permettrait point de se remuer. Lorsque de pareilles gens ont dissipé au jeu, ou d'une autre manière, le prix de leurs travaux, ils se mettent à dormir; la faim peut seule les déterminer à travailler de nouveau. Du côté de l'eau, au lieu où abordent les canots, on vend des cannes à sucre, des bambous, des feuilles de palmiers, etc. Les vendeurs amènent ordinairement leur famille : elle reste dans les canots qu'une voile de lin tendue met à l'abri des rayons du soleil. Plus loin, est le marché à l'eau : malheureusement on en manque ici; car l'eau du fleuve est salée; ce n'est qu'à quelques lieues plus haut qu'elle devient potable; les canots en apportent journellement des provisions considérables destinées aux divers ménages. Des légions entières de jeunes filles se rendent de bonne heure, avec leurs pots de lait sur la tête, à ce marché, qui devient le théâtre de leur gaieté.

Les femmes des classes inférieures chantent des airs nationaux en dansant le fandango; mais leurs chants ressemblent à des hurlemens. J'ai aussi assisté à quelqnes bals particuliers des hautes classes de la société. Pendant la danse, les portes restent ouvertes, et tout homme convenablement vêtu peut se présenter et se retirer sans aucune cérémonie, lorsqu'il le juge à propos. Ici se déploie plus d'art, et la grâce de la danse espagnole dans laquelle se développe le jeu le plus souple et le plus élégant des membres, me plaît plus que la danse de notre pays.

Parmi les fruits du pays, les *figues bananes* sont les plus agréables; elles sont très-communes, et ont la grosseur, la forme et l'extérieur d'un concombre d'Allemagne. Il est facile d'en enlever la peau extérieure avec les doigts. Le fruit est un peu farineux, mais plein de suc et très-sain. Le goût a quelqu'analogie avec celui de la poire. La vigne réussit parfaitement dans l'intérieur du pays; nous avons eu ici des raisins de Tula, qui ne le cèdent point en grandeur et en bonté à ceux de Malaga. L'intérieur du pays abonde aussi en pêches et en abricots. On pourrait utilement en planter sur la côte. » C. R.

270. Navigation du sloop russe l'Apollon en 1821, 22, 23 et 24, sous les ordres du capitaine Touloubief. (*Zapisski izdavaïémouïa Gossoudarstvennimme admiraltéïskimme départamentomme.* — Mémoires publiés par le département impérial de la marine; Tom. X, p. 200-272. St.-Pétersbourg, 1826.

Cette expédition, dont le but était de transporter à Okhotsk et à Petropavlovsk divers matériaux nécessaires pour la fortification de ces ports, et de visiter les colonies russes situées sur la côte N.-O. d'Amérique, ne présente rien de remarquable sous le rapport scientifique. Du reste, le capitaine Kroustchof, qui remplaça dans le commandement du sloop l'*Apollon*, M. Touloubief, mort pendant la traversée, rentra fort heureusement dans le port de Cronstadt, le 15 octobre 1824, après un voyage de 3 ans et 17 jours.

Celle du sloop *Ladoga*, sous les ordres du capitaine-lieutenant Lazaref, et qui eut lieu en 1822, 23 et 24, avait le même but, et n'offre non plus aucuns résultats qui puissent intéresser la science. Seulement, M. Lazaref observe dans sa relation qu'à son passage à Novo-Archangelsk, il a fait tous ses efforts pour

découvrir la terre dont le capitaine commodore Beringh soupçonna l'existence le 12 juin 1741, au moment où il se trouvait sous les 49° de lat. septentrionale, et 172° 19′ de longitude de Grennwich; mais qu'il n'a rien découvert au S.-E. qui pût faire présumer qu'il existât une île. La relation de ce voyage se trouve dans le XIe vol. des *Mémoires de l'Amirauté*, p. 57-93. St.-Pétersbourg, 1826.)

271. Nouvelle expédition au pôle arctique. — (*London Literary Gazette;* mars 1829, n° 634, p. 175.)

La *Gazette littéraire* de Londres, à qui nous empruntons l'article suivant, annonçait en mars dernier, comme étant sur le point de partir, une nouvelle expédition pour les mers arctiques, préparée sous l'influence d'intérêts privés. C'est le capit. Ross, dont le 1er voyage aux mers du pôle est universellement connu, qui a conçu le dessein de cette expédition; elle sera, disait alors *la Gazette*, entièrement sous les ordres et la direction de cet habile et brave officier. Nous disons entièrement sous ses ordres et sa direction, car, quoique favorisée par l'Amirauté, l'entreprise est aux frais seuls du capitaine Ross et de ses amis. Tout le plan est de lui, et, par conséquent, les frais de l'armement, la navigation, la longueur du voyage, le séjour ou le retour seront décidés d'après ses connaissances, sous sa responsabilité et sans être contrariés par des ordres supérieurs de l'Amirauté, circonstance qui probablement a eu de l'influence dans les entreprises de ce genre, et qui avait fait du capitaine Ross lui-même une sorte de bouc-émissaire dans la non réussite d'une précédente entreprise.

Mais la grande nouveauté dans ce voyage projeté et qui fait naître les plus vives espérances, c'est que l'on y doit employer pour la première fois le moyen puissant de la vapeur. Le capitaine Ross part sur le navire *the Victory*, de 200 tonneaux; il est accompagné du *John*, bâtiment de 320 tonneaux, chargé de charbon, de provisions et de marchandises.

On connaît l'excellent *Traité de navigation par la vapeur*, du capitaine Ross; mais nous croyons devoir ajouter que cet officier s'est, depuis 8 ans, livré avec ardeur à des expériences sur l'application de cette force merveilleuse dans des navires de toute espèce.

On prétend que les perfectionnemens du capitaine Ross sont d'une haute importance. Pour le démontrer, *the Victory* répétera les expériences (déjà faites dans le Nord) sur la Tamise, où elle est à l'ancre, afin de montrer quels immenses avantages on peut retirer d'une pareille construction. Nous savons que *the Victory* est construite en force, d'après des procédés qui la mettent à même de braver la glace. Les pagayes sont d'une forme tout-à-fait nouvelle. La construction est telle, que la pression des glaces éleverait le navire plutôt que de le briser ; finalement, si, par la vapeur, il ne marchait pas convenablement, on pourrait enlever promptement les pagayes, et on aurait immédiatement un navire gréé et disposé pour marcher à l'aide des voiles.

Nons apprenons, en outre, que la machine est sans tuyau, et qu'elle est à haute pression, ce que les expériences du capitaine Ross lui ont appris à préférer de beaucoup à la basse pression. Un autre avantage remarquable, quand nous examinons la navigation de ces mers et de ces côtes que l'on veut reconnaître, c'est de pouvoir employer toutes sortes de combustibles, et que les investigations des explorateurs peuvent n'être pas interrompues, grâces aux objets dont ils seront environnés, soit le *bois* des rivages de l'Amérique du Nord, ou l'*huile* des veaux-marins, des ours, des baleines que l'on trouve partout où il y a de la glace et de l'eau.

Il est probable que le capitaine Ross se rendra d'abord à Lancaster's-Sound, et reconnaîtra l'entrée du Prince Régent, qui, l'on se le rappelle, lui offrit la perspective la plus raisonnable d'aborder la terre du Nord. Dans cette direction, avec le secours de la vapeur et des barques, nous avons d'avance la certitude que l'on fera cette importante découverte. Après avoir, par cette voie ou par toute autre, atteint la côte de l'Amérique, l'objet de l'expédition sera d'en faire la reconnaissance complète, et surtout de cette partie restée inconnue malgré les efforts des capitaines Franklin et Beechey. Cela seul serait un grand triomphe pour la géographie, et honorerait infiniment la persévérance anglaise dans ses tentatives pour atteindre à ce laurier, si noblement disputé et par le gouvernement russe et par les efforts personnels de feu le patriote Romanzoff. On ne peut que s'unir aux vœux de la feuille anglaise, en souhaitant

au capitaine Ross tout le succès qu'il mérite à tant de titres. Peut-être devons-nous faire remarquer qu'il n'y a aucune vue d'intérêt à tenter cette entreprise, et qu'elle est pure de tous motifs de ce genre. Tout ce que peut espérer le capitaine Ross, c'est d'obtenir de l'Amirauté, de la Société royale et des autres établissemens publics, des instrumens, et on lui en offre en abondance.

The Victory et *the John* ont 60 hommes d'équipage, 20 dans l'un, et 40 dans l'autre; le capitaine Ross (le neveu du commandant et le compagnon de Parry) doit accompagner son oncle; c'est, dit la *Gazette de Londres*, donner l'assurance qu'on obtiendra amplement tout ce que la science, l'astronomie, la botanique, l'histoire naturelle peuvent demander.

On a pris des provisions pour 3 ans; l'expédition doit être prête à mettre à la voile vers le milieu d'avril dernier. »

Le capitaine Ross est effectivement parti au printemps dernier. Fr. L.

TABLE

DES ARTICLES DU CAHIER D'AOUT 1829.

Géographie et Statistique.

GÉOGRAPHIE ANCIENNE. — *Die Schnitsch*, etc. La *Schnitsch*, station du commerce des anciens; etc.; Ch. Wunster..... 201

STATISTIQUE GÉNÉRALE. — Notice sur la longévité au 19e siècle; Benoiston de Châteauneuf..... 202

EUROPE. — FRANCE. — Aperçu statistique sur la durée de la vie; Bigeon..... 206

I. Mémoire sur les os, etc.; D'Arcet. — II. Rapport sur un travail du même concernant l'extraction de la gélatine des os, etc.; Leroux, Pelletan, Dubois, etc. — III. Mémoire sur les applications de la gélatine; Puymaurin..... 208

Des canaux exécutés par le gouvernement français depuis 1821; Artaud..... 213

Des moyens d'éteindre la mendicité. — I. Extinction de la mendicité, — II. Mendicité. — III. Ordonnance du Préfet de police. — IV. Des dépôts de mendicité. — V. De la mendicité. VI. Coup-d'œil sur la misère volontaire, etc.; Laforest. — VII. De la mendicité, de ses causes et des moyens de la détruire; Bidault. — VIII. Essai sur l'extinction de la mendicité en France; Mansion. — IX. De la suppression de la mendicité. — X. Moyens d'éteindre et de prévenir la mendicité à Marseille; Sigaud et Méry. — XI. *The anti-pauper system.* Système contre la mendicité; J. Th. Becker. XII. Projet d'extinction de la mendicité, etc.; J. B. Jacquet. XIII.

Rapport fait à l'assemblée générale de la Société pour l'extinction de la mendicité à Bordeaux; D'Haussez. — XIV. *Id.* (*Revue encyclopédique*..... 214
apport au Conseil provisoire pour l'extinction de la mendicité; Cochin..... 222
echerches et considérations sur l'enlèvement et l'emploi des chevaux morts, etc.; D'Arcet, etc..... 226
émoire sur le chemin de fer de la Loire, d'Andrezieux à Roanne; ellet et Henry..... 31
xation des limites entre le Grand-Duché de Bade et la France... 237
RANDE-BRETAGNE. — *Society for the diffusion of useful knowledge.* Société pour la propagation des connaissances utiles, à Londres. *ib.*
Société en faveur des vieillards, *ib*..... 240
rigines plébéiennes et élévation des membres du barreau anglais.. 241
ommes de loi en Angleterre et dans le pays de Galles..... 242
mportations et exportations de l'Angleterre..... *ib.*
xportations des manufactures anglaises, etc..... 244
elevé des exportations de draps anglais, etc..... 245
onsommation en Angleterre, et droits sur les tabacs, vins étrangers..... 246
d. du thé, du café et du sucre..... 247
Bateaux à vapeur; *ib.* — II. Diminution dans la consommation de la bière. — III. Sur le même sujet..... 248
axes en Angleterre en 1828. — Porteurs d'actions des fonds publics, *ib.* — Système et état des rentes viagères, *ib*..... 250
lines. — Égyptiennes ou bohémiennes. — L'hôpital de Londres. — Maison pénitentiaire à Millbank..... 254
apiers-nouvelles en Irlande..... 255
USSIE. *Alexander als gesetzgeber.* Alexandre législateur; E. G. de Brœcker. — Instruction publique en Russie. — Expulsion des Juifs du gouvernement de Kief..... 256
bservations générales sur la mer glaciale; Wrangel..... 257
ur le port de Swcaborg et la ville de Helsingfors; Saritchef..... 262
LLEMAGNE. — Notes statistiques sur le duché et la ville de Brême; de Kobbe, etc..... 267
ommunications par eau dans le Mecklenbourg..... 268
e la navigation sur la Lippe et des routes artificielles en Westphalie. 269
adastre de la Saxe. — École de pauvres à Leipzig..... 270
otices statistiques sur la Prusse. — I. Population. — II. Accroissement de la population depuis 1815. — III. État des finances du royaume, en 1829. — IV. Consommation de la houille. — V. Longitude de Berlin. — VI. Université de *id.* — VII. Progrès de Breslau. — VIII. Université de *id*..... *ib.*
otice sur la vigne dans le Würtemberg..... 281
er *Bodensee*, etc. Le lac de Constance et la vallée du Rhin, etc.; G. Schwab..... 282
opulation de la Bavière. — Industrie en *id.* — Combustibles en *id.* — Notice sur la Bavière rhénane; superficie et population. — Almanach de l'université Louis-Maximilien, à Munich..... 284
UISSE. — Rapport des vignobles dans le canton d'Argovie..... 286
éminaires et écoles des jésuites dans le canton de Fribourg. — Établissement pour les pauvres à Sumiswald, canton de Berne. — Notes statistiques récentes sur la ville de Berne..... 287

ITALIE. — *Quadro generale dello stato della chiesa* : Tableau général de l'État de l'Église..... 289
Couvent arménien des Méchitaristes près de Venise..... 290
ESPAGNE. — Nouvelles constructions à Valladolid..... 292
GRÈCE et TURQUIE. — *Aufenthalt in Morea*, etc. Séjour en Morée, etc.; C. M. Schrébian. — Description géograp. et historiq. de la Turquie d'Europe. — *Beschreibung*, etc. Descriptions de *id.* J. Hütz. — *Die Europaeischen Türkey*. La Turquie d'Europe, etc.; M. Fr. Thielen. — *Malerische Reise*, etc. Voyage pittoresque dans l'empire ottoman, etc., trad. du polonais du comte Éd. Raczynski; par Fr. H. Von der Hagen. — Population de Varna. Nekrassoftsi..... 293
ASIE. — Lettres sur l'Orient; Renouard de Bussières. — Chutes du du Gersuppah dans l'Inde. — Ville de Bijnée (Bengale). — De l'esclavage à Sumatra. — De l'éducation dans l'Asie orientale. — Population et commerce de l'île du Prince de Galles, Singapore et Malacca. — Colonie aux îles Keeling..... 297
AFRIQUE. Ile de Terceyre..... 315
Ile de France ou île Maurice. — Iles Séchelles, et autres îles et îlots, dépendances de l'île Maurice..... 316
AMÉRIQUE. — Géographie et histoire de la vallée du Mississipi; T. Flint. — Du clergé aux États-Unis. — Le Capitole des États-Unis. — Washington, Pittsbourg, Philadelphie, Nashville..... 320
Navigation et population du Cadade..... 340
AUSTRALIE. — Sydney. — Volcan de la Nouvelle Galles..... *ib.*

Plans et Cartes.

Carte hydrographique de la France. — *Id.* du bassin de la Seine.. 343
Recueil de 26 vues de Madère; J. Bulmer..... 346
Cartes des États-Unis et de l'ancienne Amérique espagnole..... 348

Économie publique.

Des études administratives, en Russie; de Broecker..... 350
Mes réflexions; de Sellon..... *ib.*
De l'usure; Charles Lucas..... 351
Manuel du négociant et du manufacturier; Peuchet..... 355
Manuel du Banquier, etc.; le même..... 356
Revenu que les gouvernemens peuvent tirer du cours des eaux; J. Castellani..... 357

Voyages.

Lettres familières écrites dans un voyage de Hanovre; Dethmar.. 359
Voyage aux steppes du Volga; Eversman..... 360
Voyage de Sarepta; Zwick et Schill..... 366
Voyages de Marco Polo; B. Gamba..... 368
Voyage de l'île de France en Angleterre; H. Ennis..... 369
Voyages en Afrique, etc.; Hemprich et Ehrenberg..... 374
Excursion à Niagara, etc. — Voyage en Amérique; Sidon..... 375
Voyage du duc Bernard de Saxe-Weimar-Eisenach en Amérique... 381
Scènes de Mexico..... 384
Navigation du Sloop l'Apollon; cap^e Touloubief..... 387
Nouvelle expédition au pôle arctique..... 388

PARIS. — IMPRIMERIE DE A. FIRMIN DIDOT,
RUE JACOB, N° 24.

BULLETIN

DES SCIENCES GÉOGRAPHIQUES,

ÉCONOMIE PUBLIQUE; VOYAGES.

GÉOGRAPHIE ET STATISTIQUE.

272. UNIVERSAL GEOGRAPHY, OR A DESCRIPTION OF ALL PARTS OF THE EARTH. — Géographie universelle, ou Description de toutes les parties du monde; par MALTE-BRUN; réimprimée d'après la traduction anglaise, avec des améliorations. Philadelphie, 1827; Finley. (*Western Monthly Review*; mars 1829.)

Le journal américain fait un grand éloge de la géographie de Malte-Brun; mais il trouve la partie qui traite des États-Unis maigre, et fréquemment erronnée : Cela arrivera, ajoute-t-il, toutes les fois que les écrivains du Continent se contenteront de puiser leurs renseignemens dans des relations d'Anglais remplis de préjugés. Nous ne croyons pas que Malte-Brun se soit borné à consulter des écrivains anglais; mais il se peut qu'il ait commis des erreurs en décrivant une contrée aussi éloignée, et qui, à l'époque où il fit son ouvrage, n'avait pas fourni beaucoup de matériaux pour une bonne géographie. L'éditeur, ou le traducteur de l'édition américaine, aurait dû suppléer à ce que la description de Malte-Brun peut avoir de défectueux. D.

273. SUR LA MANIÈRE DE REDUIRE LES DISTANCES APPARENTES DE LA LUNE EN DISTANCES RÉELLES; par l'académicien SCHUBERT. (*Zapisski izdavaïémouya gossoudarstvennimme admiraltéïskimme départamentomme.* — Mémoires publiés par le département impérial de l'Amirauté; Tom. XI, p. 1-42. St.-Pétersbourg, 1826.)

Le passage d'une planète sur le soleil, ou l'interception d'une étoile fixe par la lune, sont des phénomènes qui donnent avec la plus grande exactitude la longitude du lieu où ils sont ob-

servés. Ce moyen de détermination n'est malheureusement ni si utile ni si commode sur mer que sur terre, par un grand nombre de raisons :

1° Ces phénomènes sont très-rares, et ne permettent qu'une ou deux observations, l'*entrée* et la *sortie*; tandis qu'il faut aux navigateurs des phénomènes qui se renouvellent à chaque instant, et dont l'observation, se répétant un grand nombre de fois, puisse amener le résultat le plus exact.

2° Le mouvement du vaisseau empêche d'observer les entrées et les sorties avec toute l'exactitude voulue. Le navigateur se borne ordinairement à employer le sextant à réflection, dont la lunette est trop imparfaite pour observer les interceptions.

3° Le calcul de ces observations est si long et si compliqué que les navigateurs, accablés de plusieurs autres occupations, ne peuvent l'entreprendre, eussent-ils même toutes les connaissances astronomiques requises pour s'y livrer.

4° Après avoir fait l'observation et le calcul d'une interception, on ne peut cependant rien conclure sur la véritable longitude d'un endroit, puisque l'on n'a pas en même temps les observations faites sur le même phénomène dans un autre lieu, dont la longitude est connue. Le navigateur, ne pouvant recevoir ses observations correspondantes avant la fin de son voyage, et se trouvant dans la nécessité de connaître la longitude de son vaisseau immédiatement après l'observation, il est évident que les passages des planètes sur le soleil, les interceptions des étoiles par la lune, et les éclipses de soleil ou de lune, ne présentent aucun avantage à la navigation, malgré toute l'utilité dont elles sont pour la géographie.

Le navigateur se borne donc aux éclipses des satellites de Jupiter, aux chronomètres et aux distances de la lune. Les observations des premières, ne donnant que peu d'exactitude, ne sont presque plus employées dans la navigation. Les chronomètres sont un moyen beaucoup plus simple, lorsque la marche en est régulière, ou bien lorsque le navigateur est pourvu d'un grand nombre de montres dont il peut corriger les erreurs en prenant un juste milieu entr'elles. Mais la marche des meilleures montres ou pendules devant être de temps en temps vérifiée par les observations astronomiques, et le navigateur ne pouvant, dans un voyage de long cours, s'en rapporter

uniquement aux chronomètres, il est presque toujours forcé de recourir aux distances de la lune, qui, toutes, se trouvent calculées dans l'*Almanach de la marine*. Ces observations qui lui indiquent la longitude de quart d'heure en quart d'heure, il peut les faire tous les jours et à toute heure, à l'exception de cinq ou six jours vers l'époque de la nouvelle lune. Mais comme chaque observation peut se trouver défectueuse, le navigateur ne doit pas se borner à une seule ; il doit la réitérer autant de fois que le temps et les circonstances le permettent, afin d'en obtenir le résultat moyen le plus certain. Pour arriver à ce but, et calculer le plus grand nombre possible de distances lunaires, il est nécessaire qu'il emploie un calcul dont la simplicité paraît s'allier à la plus grande exactitude. Ce moyen a été trouvé par M. Horner, célèbre astronome qui a fait le voyage autour du monde avec M. Krusenstern, et voici, d'après M. Schubert, les avantages qu'il présente sur les autres, sous le rapport de l'exactitude.

Lorsque l'on a pris une distance de la lune au soleil, ou à une étoile quelconque, il est nécessaire de réduire cette distance *apparente* en la distance *réelle*, qui, dans le même moment, aurait été prise du centre de la terre. Cette opération, connue sous le nom de réduction, dépendant de la réfraction et de la parallaxe, suppose déjà connues les élévations des deux corps célestes, d'où dépendent les réfractions et les parallaxes. Il faut donc, en même temps, outre les distances, observer aussi les élévations, ce qui amène à résoudre le problème suivant : *d'après la distance connue de deux astres, et leurs élévations apparentes ou variables par la réfraction et la parallaxe, trouver la distance véritable, c. à d. l'affranchir de toute influence de réfraction et de parallaxe.* De tous les moyens tendant à résoudre cette question de la manière dont elle vient d'être posée, le plus connu, comme aussi le plus simple et le plus exact, est celui de Bordié ; ses formules se calculent facilement d'après les logarithmes, et il ne se trouve presque jamais plus d'une seconde d'erreur. Avec un peu de pratique, il est aisé de terminer cette opération en dix minutes ; et tout navigateur, tant soit peu familiarisé avec les formules trigonométriques, fera toujours mieux de suivre la méthode de Bordié que d'avoir recours aux tables qui ont été composées pour éviter du travail aux

marins, et leur épargner la fatigue des calculs trigonométriques.

L'autre moyen consiste à calculer, au lieu de la distance réelle même, les différences entr'elle et la distance apparente, ou bien la rectification qu'il appartient de faire de cette dernière, pour la réduire ensuite en distance réelle. Comme cette rectification n'entraîne pas un long travail, et que la différence se trouve toujours fort peu considérable, il est sans doute beaucoup plus certain de chercher cette petite différence, que de calculer la distance elle-même qui, dans certains cas, peut être la même que la distance apparente. Cependant l'expression de cette rectification étant une progression composée d'un grand nombre de membres assez compliqués, on s'est contenté d'en calculer la partie principale, et d'en exposer les résultats dans des tables particulières. Ces tables ne peuvent donc fournir la grandeur exacte, et elles donneront même naissance à de graves erreurs, si les membres de progression omis sont considérables. M. Horner a suivi cette dernière méthode ; mais il a établi ses formules de manière que, dans tous les cas possibles, l'erreur est presqu'imperceptible. Il présente d'abord des tables pour affranchir les distances de l'influence de la réfraction. Avec la distance ainsi rectifiée, il a recours à d'autres tables qui présentent les données nécessaires pour calculer, au moyen de la formule trigonométrique, la rectification dépendante de la parallaxe. Ces deux rectifications prises ensemble, donnent la pleine rectification de la distance. A. J.

274. Développement d'une proposition faite a la chambre des Pairs; par le comte Daru, et relative aux domaines engagés, échangés, ou aliénés par l'État. 55 p. in-8°.

La question des domaines engagés n'est pas seulement une question de droit ; elle est encore une question d'économie publique, intéressant au plus haut point, un nombre immense de Français. C'est sous ce dernier aspect que nous la considérons ici.

Le but que s'est proposé le comte Daru, a été l'examen de la condition des acquéreurs du domaine de la Couronne à toutes les époques de notre histoire; il s'est demandé si la législation à leur égard avait été toujours constante, si, sous l'empire de

la Charte, la condition actuelle des engagistes ne réclamait pas d'impérieux changemens?

Nous ne dirons rien de la divergence des opinions sur l'inaliénabilité du domaine de la Couronne; nous nous contenterons, sans rappeler les dates de l'histoire et les faits qui y ont donné lieu, de constater avec M. Daru que, de tout temps, l'opinion générale et de tradition sur l'inaliénabilité des domaines a reçu de mémorables atteintes; que, maintefois, les domaines engagés ont été reconnus et proclamés la propriété de leurs détenteurs, que le temps et le prix de vente ont suffi pour maintenir à tout jamais les engagistes dans une jouissance sans trouble. Cette partie historique, qui embrasse les temps les plus reculés de notre histoire, est traitée par M. Daru avec une lucidité admirable; elle ne sera pas, selon nous, d'une faible autorité, car elle prouve jusqu'à l'évidence, qu'il y a eu autrefois des nécessités et des exigences auxquelles il a été sage et prudent de céder. Ces antécédens, outre qu'ils sont décisifs, sont nombreux.

Disons un mot de la position actuelle des engagistes: on comprendra mieux l'importance et l'opportunité de la proposition du comte Daru.

Des domaines de l'État ont été vendus, échangés, engagés sous différentes formes. Ces aliénations souvent prohibées, et renouvelées sans cesse, remontent à plus de mille ans!

La dernière loi qui régit cette matière est du 14 ventôse an 7. Cette loi fondamentale confirme purement et simplement, par son article 1er, les aliénations consommées avant l'édit de 1566, si elles ne portaient ni clause de retour, ni stipulation de la faculté de rachat. Quant aux biens engagés, les engagistes étaient tenus d'en faire une déclaration pour devenir propriétaires incommutables, moyennant qu'ils paieraient le quart de la valeur desdits biens.

Au moment où cette loi allait expirer, l'administration chargée des intérêts du domaine, a couvert la France de milliers de sommations. On a menacé les possesseurs actuels de ces biens, de les exproprier, s'il n'acquittaient un supplément de prix. Un supplément de prix pour des aliénations consommées avant 1566!!!

Le droit de l'administration n'est pas méconnu par le noble

pair; il est écrit dans la loi : elle a donc fait son devoir ; mais il faut, selon lui, juger cette loi, et démontrer qu'elle est incompatible avec les intérêts de l'État, puisque son application rigoureuse amènerait une perturbation générale dans la condition d'une immense quantité de Français.

Les détenteurs actuels de biens réclamés, se voyant poursuivis, appelleront leurs vendeurs en garantie : ceux-ci auront recours contre les propriétaires plus anciens, dont ils ont acquis les droits; et comme ces droits ont été partagés dans des successions, transmis par des contrats de mariage, hypothéqués envers des créanciers, envers des femmes, envers des mineurs, il en résultera qu'une multitude de citoyens, qui n'avaient jamais contracté avec le domaine, se trouveront avoir à se défendre contre ses réclamations.

L'effet de cette conflagration générale sera donc d'occasioner une multitude de litiges, de jeter sur la nature d'une grande masse d'immeubles une incertitude qui va les frapper de stérilité, d'immutabilité, de faire revenir sur tous les partages passés, et de rendre impossibles tous les partages à faire.

Voilà où conduirait l'application rigoureuse de la loi du 14 ventôse an 7. Elle auraît dû avoir le sort de toutes les lois trop rigoureuses, tomber en désuétude.

Il est vrai de dire que par les lois de finances des 28 avril 1816, 15 mai 1818 et 12 mars 1820, la dernière rendue sur cette matière, on déclare libérés et propriétaires incommutables ceux à qui le domaine n'aurait pas fait faire de significations avant l'expiration des 30 années. C'est à cette disposition limitative que l'on doit attribuer l'empressement de l'administration à répandre, avec profusion, des significations qu'elle a le plus souvent adressées au hasard, et comme pour mettre à l'abri sa responsabilité, sans s'inquiéter du trouble qu'elle excitait.

Ce qui frappe le plus dans cette mesure si générale de l'administration, c'est moins, peut-être, la quantité innombrable de ses significations, que leur existence, après la disposition de l'art. 9 de la Charte qui, en déclarant toutes les propriétés inviolables, semble n'avoir créé ni exception, ni distinction. Mais il ne faut pas perdre de vue que toutes les lois qui ont la fiscalité pour but, (et celle du 14 ventôse an 7, était un expédient de finance), ne sont jamais appliquées par les ministères avec fa-

veur. Cependant, lors de la présentation de la loi du 12 mars 1820, le ministère avait reconnu qu'une grande rigueur à l'égard des engagistes serait souvent une grande faute, que l'application de la loi du 14 ventôse avait souvent donné lieu à de graves injustices, qu'il suffirait de l'exécuter avec *un zèle imprudent et une fatale habileté, pour répandre des inquiétudes ;* et ici nous citerons, quoique le comte Daru ne l'ait pas fait, ce qu'entendait le ministre par cette fatale habileté. On devenait propriétaire incommutable d'après la loi de ventôse, en payant le quart de la valeur des biens dont *on s'était déclaré détenteur.* Ainsi des propriétaires du domaine engagé avaient acquis une partie de terrain nu, que nous estimerons valoir 4000 fr. au moment de l'engagement; ils y ont fait construire, depuis, des immeubles d'une valeur de 200,000 f.; ils font en 1828 la déclaration voulue par la loi; la justice, le bon sens n'étaient en droit d'exiger d'eux que 1000 fr. et non 51,000 fr., comme l'ont souvent proposé des employés trop zélés et assez habiles pour faire admettre cet inique système.

Disons-le avec M. Daru, la loi est aujourd'hui insuffisante, et il ne peut être permis à l'administration, en renouvellant de 30 ans en 30 ans ses sommations, de tenir sur les propriétaires une menace constamment suspendue; c'est abuser du droit de prescrire.

Pour quelques détenteurs qui ont joui indûment de ces biens, combien en est-il qui les ont reçus de bonne foi, qui les ont acquis à titre onéreux, qui les ont transmis de même! Respect à une bonne foi qui compte plus de 30 années d'existence! Malheur au gouvernement sous lequel les propriétés sont précaires, au gouvernement fiscal, qui ne se fonde dans ses réclamations, que sur des principes qui n'offrent qu'un tissu de contradictions.

Resumons-nous sur cette importante question, et l'on verra de quel côté est la justice et l'équité.

Le domaine n'était inaliénable ni de fait ni de droit, et cependant on voulait qu'il le fût de sa nature.

On déclarait son immobilité, et on le dispersait.

On l'aliénait, et on déchirait le contrat.

On ne tenait ni la promesse qu'on avait faite de ne jamais vendre, ni l'engagement pris envers l'acquéreur de lui garantir la possession de la chose vendue.

On révoquait l'aliénation comme illégale, et c'était pour faire à l'instant une vente nouvelle !

Quelle est donc l'importance des réclamations que l'administration élève en ce moment, pour recourir à une mesure à laquelle il faut appliquer l'axiôme latin, *summum jus summa injuria ?*

On a dit que les domaines aliénés s'élevaient, d'après les anciens calculs du fisc, à cent et quelques millions.

Voyons ce qui peut en rester.

D'abord, sur cette masse de biens, il faut retrancher les aliénations anciennement consolidées et les droits féodaux abolis.

On en évaluait le capital à	60,000,000
Depuis, l'on avait offert aux détenteurs de biens aliénés, d'en devenir propriétaires, moyennant un supplément de prix. L'administration déclare avoir recouvré sur cette taxe jusqu'en 1820, 5,005,504 fr., ce qui, à raison de 25 p. 100, a libéré une masse de biens de	20,000,000
Enfin l'État, dans les nombreuses confiscations dont nous avons été témoins, a trouvé, repris en nature, et revendu sous le titre de domaines nationaux, des biens autrefois engagés, et qui représentent	24,000,000
Il y a donc eu de recouvré	104,000,000

Ces résultats rendent inexplicables les prétentions du ministre des finances. Plus d'une fois, nous le savons, l'État a trouvé quelques ressources dans les recherches de la fiscalité, mais on a fini par s'apercevoir que, dans les mains de l'État, les domaines étaient stériles, que, dans la main des particuliers, des propriétés précaires devaient dépérir, être frappées d'immutabilité et devenir des causes de discorde dans les familles; on perdait à-la-fois et les produits naturels, et les droits de mutations : on a fini par reconnaître que l'intérêt de l'État lui conseillait d'aliéner ces immeubles, et que la justice, comme l'intérêt, voulait, qu'en les vendant, on ne se réservât pas tacitement le droit de révoquer la vente.

C'est pour s'opposer aux injustices que la loi du 14 ventôse

7 a produites, que le comte Daru en a sollicité, ou l'annulla-
on, ou au moins la modification.

La commission chargée d'examiner cette proposition l'a ac-
eillie sur le rapport du comte Siméon, et tout porte à croire
e les vœux formés par le comte Daru, les derniers peut-être
'il ait exprimés à la chambre des Pairs, seront entendus; sa
oposition restera, non seulement comme un morceau d'his-
ire remarquable sur l'aliénation des domaines, mais encore
mme une action utile. A. D.

5. Mémoires sur les terres vaines et vagues de la ci-de-
vant province de Bretagne, par M. Nadaud.

M. Colombel, avocat à Nantes, vient de publier le mémoire
our lequel il a obtenu la médaille d'or à la dernière séance de
Société académique. De son côté, M. Nadaud, avocat-général
la cour de Rennes, a publié aussi son *Mémoire sur les ter-
s vaines et vagues*, etc., couronné par la Société académique
e Nantes, dans sa séance du 30 novembre dernier. M. Nadaud
examiné non seulement les questions présentées par l'Académie,
ais encore toutes celles qui, historiquement ou législativement,
euvent s'y rattacher, même d'une manière indirecte. L'ouvrage
u'il publie renferme un traité complet sur notre ancienne juris-
rudence, relativement aux terres vaines et vagues, sur la législa-
on moderne, et notamment sur les lois de 1792 et 1793, sur les
is et décrets postérieurs qui ont eu pour objet, soit la propriété,
it le mode de jouissance des biens communs. L'auteur examine
ssi quelles seraient les modifications les plus utiles à apporter à
législation, dans l'intérêt des communes et de l'état; enfin, une
rtie de l'ouvrage, sous le titre de *Pièces justificatives*, contient
elques anciens édits très-curieux, et les arrêts de la cour royale
Rennes, qui ne figurent dans aucun recueil, et qui ont fixé la ju-
sprudence sur la matière traitée. L'appendice renferme des
ssertations étendues et des recherches multipliées sur l'état
s communaux chez les divers peuples, sur leur origine parmi
ous, sur les fiefs, l'invasion des peuplades germaines, les pro-
positions des états-généraux de Bretagne, et les intentions et la
risprudence du parlement relativement aux terres vaines et
gues de la province, etc., etc. Quant à la manière dont les
estions ont été traitées, nous renvoyons nos lecteurs au rap-

port qui a été fait sur cet ouvrage par la commission de la Société académique. (*Lycée armoricain;* janvier 1829, p. 71.).

276. Navigation sur le Rhône par la vapeur. Lettre au Rédacteur du *Galignani's Messenger*. Lyon, 27 juillet 1829.

Parmi les importantes conquêtes de la navigation par la vapeur, celle que l'on vient d'obtenir sur le Rhône ne sera pas, j'en suis sûr, considérée comme la moins précieuse. La nature et la quantité des difficultés que présentait cette rivière sont trop prouvées pour en faire ici le détail; il suffit de dire qu'il fallait de 30 à 40 jours pour la remonter (par les moyens employés précédemment) d'Arles à Lyon, qui est une distance de 200 milles. Tous les essais précédens, par les bateaux à vapeur ou autres, n'avaient pu réussir : ils n'avaient eu d'autres résultats que beaucoup de dépenses inutiles et la perte de l'espérance; quand j'arrivai ici dans l'intention de faire de nouveaux essais, le plus absolu découragement régnait partout, et je fus réduit à mes propres moyens et à ceux de mes amis pour l'exécution de mon projet. Déterminé à poursuivre mon entreprise, j'employai tout; je me mis à l'œuvre, et le 1er de ce mois, mon bateau (*le Pionnier*) fut terminé. Nous quittâmes Lyon le 7 du courant pour nous rendre à Arles, où nous arrivâmes le 18 (en 8 jours). Si notre pilote avait mieux connu les ressources de la vapeur, nous eussions gagné un jour et plus dans notre voyage. Nous avons montré qu'indépendamment de l'amélioration dans la construction de nos bateaux et dans l'application de la puissance employée à les diriger, nous n'avons pas eu le moindre doute que nous réduirions la durée du voyage d'Arles à Lyon, de 8 jours à 5 ou 6. Nos machines sont de la force de 50 chevaux. Notre succès a produit une révolution complète dans l'opinion publique; à l'incrédulité la plus prononcée sur la réussite de notre entreprise, a succédé le plus grand enthousiasme. Marchands, capitalistes, propriétaires-agriculteurs, tous se rendirent à l'importance de notre essai, et nous offrirent des moyens sans bornes pour l'entreprendre. Déjà une Compagnie s'est formée, dont le capital est de 6 millions; on travaille avec la plus grande activité à construire 10 bateaux, et nul ne doute, en ce moment, que notre entreprise ne rapporte de très-grands bénéfices, non seulement à ses auteurs, mais aussi à tout le

ays. Les bateaux à vapeur que j'ai établis, il y a plus de 2 ans, ır la Saône, font, depuis ce temps, le service de Lyon à Châlons; suis maintenant occupé à construire des bateaux à vapeur ›ur le transport des marchandises sur la même rivière; ils cor- spondront à ceux qui naviguent sur le Rhône, de manière ı'il y aura une ligne complète pour les passagers et les mar- ıandises entre la Méditerranée et Paris, et elle offrira une in- ıité d'avantages qui n'avaient pas encore existé, tels que le ›n marché, la rapidité, la commodité. De cette manière une ›ute nouvelle et très-intéressante sera ouverte pour l'Italie, à avers le midi de la France, et l'on ne peut douter que les voya- ›urs ne se disposent à en profiter, particulièrement ceux à qui ur santé fait un besoin d'éviter la fatigue. — Ed. Church, ›nsul des États-Unis d'Amérique à Lorient. (*Galignani's 'essenger ;* 1er août 1829.) Fr. L.

'7. Alphabetische naamlyst der gemeenten en derzelver onderhoorigheden uitmaakende het koningryk der Nederlanden. — Vocabulaire des communes et de leurs dépendances, formant le royaume des Pays-Bas; composé d'après les documens officiels et les changemens les plus récens, par J. J. Gosselin. T. 1er, A.-K. 1826, LVI et 268 p. T. 2, L-Z, 1827, XIV et 269, gr. in-8°. Amsterdam; Kesteren. (*Jena. allg. Liter. Zeitung;* août 1828, p. 257). Voy. *Bulletin des Sc. géogr.;* T. VII, n° 193.

L'auteur de ce vocabulaire, après avoir exposé les motifs qui ıt déterminé à l'entreprendre, trace rapidement la division ı royaume des Pays-Bas en provinces, cercles administratifs, stricts, quartiers, et en indique la population.

Conformément à la loi fondamentale, le royaume des Pays- ıs est divisé en 18 provinces qui sont : Anvers, le Brabant ridional, le Brabant septentrional, Drenthe, la Flandre oc- lentale, la Flandre orientale, Gueldre, Frise, Groningue, ıinault, Hollande, Liége, Limbourg, Luxembourg, Namur, 'eryssel, Utrecht, Zélande. — Un gouverneur est placé à tête de chaque province. Les subdivisions des provinces ne rtent pas toujours la même dénomination administrative. est ainsi que le Brabant méridional, Limbourg, Namur et ıvers sont divisés en arrondissemens, tandis qu'Overyssel et

Luxembourg sont divisés en quartiers. Il en était déjà ainsi avant que les Français occupassent les provinces du Nord avec la Gueldre. Ces dénominations territoriales ne s'appliquent pas encore aux provinces de Hollande, d'Utrecht, de Frise, de Groningue et de Drenthe. Les villes de chaque province, qui forment avec les communes rurales une statistique provinciale particulière, sont classées suivant l'importance de leur population. Par contre, les villes qui envoient des députés aux états généraux sont rangées dans une catégorie particulière, tandis que les villes moins importantes sont indiquées avec les communes rurales qui en dépendent. L'auteur fait ensuite une récapitulation sommaire des 18 provinces, des villes et des communes de pays plat, avec la population qui s'élève à 5,719,023 habitans, ainsi qu'il résulte du tableau suivant :

TABLEAU *de la Population du royaume des Pays-Bas.*

	NOMS DES PROVINCES.	VILLES.		COMMUNES des PAYS PLATS.		RÉSULTATS GÉNÉRAUX.	
		Nombre.	Population.	Nombre.	Population.	Villes et Communes.	Population.
1	Brabant septentrional	10	56,066	175	254,317	185	310,383
2	Brabant meridional	8	134,205	328	335,052	336	469,257
3	Limbourg	9	61,297	313	245,880	322	307,177
4	Gueldre	15	60,336	104	201,590	119	269,926
5	Liège	7	74,239	319	240,761	326	315,000
6	Flandre orientale	11	149,664	283	508,339	294	658,003
7	Flandre occidentale	15	144,403	233	397,606	248	542,009
8	Hainault	21	112,550	403	402,630	424	515,180
9	Hollande { partie septentrionale.	11	254,128	137	126,597	400	794,150
	Hollande { partie méridionale	13	214,040	239	199,385		
10	Zelande	9	38,870	108	83,951	117	122,822
11	Namur	5	28,378	338	152,333	343	180,711
12	Anvers	4	104,024	137	204,511	141	308,535
13	Utrecht	6	51,618	86	59,622	92	111,240
14	Frise	11	49,314	32	140,342	43	189,656
15	Over-Yssel	3	30,257	54	123,201	57	153,458
16	Groningue	1	28,851	59	118,139	60	146,990
17	Drenthe	3	8,254	30	41,461	33	49,715
18	Luxembourg	18	38,107	292	236,705	310	274,812
	TOTAUX	180	1,646,601	3670	4,072,422	3850	5,719,023

M. Gosselin donne l'explication de toutes les abréviations qui se trouvent dans le texte du vocabulaire, et décrit avec tous les détails politiques et statistiques désirables, les capitales, les grandes et les petites villes, les bourgs, les villages et commu-

nes etc., dans un ordre alphabétique. Une appendice contient quelques changemens et améliorations essentiels opérés pendant l'impression de l'ouvrage, sur l'indication des autorités. Cette appendice est par conséquent un article additionnel officiel dont le lecteur ne pouvait se passer.

Le vocabulaire se termine par une table alphabétique de toutes les villes que la France a été obligée de céder au royaume des Pays-Bas, en vertu de la paix du 20 novembre 1815. C. R.

278. Commerce d'importation et d'exportation de l'Angleterre.

D'après l'ordre du parlement, on a dressé l'état des navires employés des 3 royaumes, pour chaque année, depuis 1814 jusqu'à 1828, en distinguant le commerce anglais du commerce étranger, et le *commerce fait avec chaque pays*. Par la différence des totaux de deux années, 1814 et 1828, on voit combien les résultats ont été favorables, non seulement en ce qui regarde le nombre progressif des navires anglais et le tonnage employé dans le commerce d'importation et d'exportation, mais aussi quant à la différence dans le nombre des navires et du tonnage relatifs à ces deux genres de commerce.

1814.

IMPORTATION.	navires.	tonneaux.	EXPORTATION.	navires.	tonneaux.
anglais	8,975	1,290,281	anglais	8,620	1,271,952
étrangers	5,286	599,287	étrangers	4,622	602,941

1828.

IMPORTATION.	navires.	tonneaux.	EXPORTATION.	navires.	tonneaux.
anglais	13,436	2,094,357	anglais	12,218	2,006,397
étrangers	4,955	634,620	étrangers	4,405	606,112

Ainsi, tandis qu'il n'y avait que 8,975 navires anglais, du port de 1,290,248 tonneaux en 1814, occupés par l'importation, ils se montèrent en 1828 à 13,436 (augmentation de navires, 4,461.), et à 2,094,357 tonneaux (augmentation 804,109 tonneaux) tandis que les navires étrangers en 1814 se montèrent à 5,286 et le tonnage à 599,287 en 1828, les navires étrangers ne furent que de 4,955, et le tonnage de 634,620, ce qui montre une diminution dans le nombre des navires étrangers (et une légère augmentation de tonnage) occupés à ce commerce

auquel notre marine porte toute son attention, et une augmentation immense dans celui des navires anglais, ainsi que dans leur tonnage. On employa entre 13,000 et 14,000 navires au lieu de moins de 9,000, employés précédemment; et un tonnage qui excédait 2,000,000, où auparavant, (pour se servir de nombres ronds) il n'était que d'un million et un quart. Quant aux exportations, tandis qu'il n'y avait que 8,620 navires anglais, et un tonnage de 1,271,952 occupés au dehors en 1814, il y avait, en 1828, 12,248 navires (augmentation de 3,628 navires) et un tonnage de 2,006,397 (augmentation de 734,445 tonneaux.) Tandis qu'en 1814 les navires étrangers se montaient à 4,622, et que leur tonnage était de 602,941, il n'y en eut que 4,405 en 1828, et leur tonnage fut de 608,118. Ainsi, malgré toutes les plaintes sur la prétendue destruction de notre marine par suite de notre politique commerciale, le nombre des navires anglais s'est augmenté rapidement, et celui des navires étrangers a diminué. Il y a maintenant près de 13,000 navires anglais occupés au commerce d'exportation, qui n'en employait auparavant que 8,500; et lorsqu'autrefois leur tonnage n'était que de un million et un quart, maintenant il surpasse 2 millions. (*Courier.* — *Galignani's Messenger*; 27 août 1829.)

279. Importation de l'indigo en Angleterre, depuis 5 ans; et récolte de chaque saison.

		mds.		mds.
Décembre, de	1824 à 1825 —	67,388 —	récolte.	1,10,705
»	1825 à 1826 —	88,334 —	id.	1,43,231
»	1826 à 1827 —	43,311 —	id.	90,101
»	1827 à 1828 —	1,06,204 —	id.	1,48,700
»	1828 à 1829 —	48,963 —	id.	

(*Asiatic Journal*; juin 1829, p. 749.)

280. Importation aux États-Unis par l'Angleterre, et exportation d'Angleterre par les États-Unis, pendant chacune des trois années qui ont fini le 5 janvier 1829, etc. (*Globe.* — *Galignani's Messenger*; 18 septembre 1829.)

ANNÉES finissant au 5 janvier.	VALEUR des Importations en Angleterre, calculée sur l'estime officielle.	PRODUIT des manufactures anglaises.	VALEUR DES EXPORTATIONS DE L'ANGLETERRE, calculée sur l'estime officielle.		
			Marchandises étrangères et coloniales.	TOTAL des exportations.	Valeur des produits manufacturés d'Anglet. qui en ont été exportés, conform. à la val. réelle déclarée.
	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.
1827..	37,686,113	40,965'735	10,076,286	51,042,022	31,536,723
1828..	44,887,774	52,129,280	9,830,728	62,060,008	37,182,057
1829..	45,288,805	52,797,455	9 946,545	62,744,000	36,814,176

281. BATEAUX A VAPEUR entre l'Angleterre et l'Égypte.

Des arrangemens ont lieu en ce moment pour établir une communication avec l'Inde, à travers l'Égypte, par des bateaux à vapeur. Le voyage de Dublin à Bordeaux est fait régulièrement par un bateau à vapeur, à raison de 10 milles par heure. Si l'on peut constamment conserver cette rapidité, le voyage dans l'Inde qui exige à présent environ 4 mois, pourrait se faire en 30 jours par bateaux à vapeur: savoir, à Lisbonne, 4 jours; à Malte 5 jours; à Alexandrie 5 jours; par terre, à travers le désert, jusqu'à Suez 2 jours; à Bombay 14 jours.
(*Scotsman.* — *Galignani's Messenger*; 5 septembre 1829.)

282. SOCIÉTÉ BIBLIQUE en Angleterre.

Il résulte des opérations de la Société Biblique, tant britannique qu'étrangère, publiées en juin 1827, que les dépenses de cette Société depuis son institution, se sont élevées, savoir :

	£	sh.	d.		£	sh.	d.
Pendant la 1re année, à..	691	10	2	*report*....	452,273	11	9
2e.....	1,637	17	5	Pendant la 13e année, à..	89,230	9	7
3e.....	5,053	18	3	14e.....	71,099	1	8
4e.....	12,206	10	3	15e.....	92,237	1	9
5e.....	14,565	19	7	16e.....	123,547	12	3
6e.....	18,543	17	1	17e.....	79,560	13	6
7e.....	28,302	13	7	18e.	90.445	6	4
8e.....	32,419	19	9	19e.....	77,076	0	10
9e.....	69,496	13	8	20e.....	89,493	17	8
10e.....	84,652	1	5	21e.....	94,044	3	5
11e.....	81,021	12	5	22e.....	96,014	13	7
12e.....	103,680	18	4	et 23e..... ..	69,962	12	3
	£ 452,273	11	9	TOTAL, depuis l'origine de la société.....	£ 1,424,986	4	4

(*Sydney Gazette*; 18 mai 1828.)

L.

283. ÉTABLISSEMENS CATHOLIQUES EN ANGLETERRE. (Voyez le *Bulletin*, Tom. II, n° 251; VIII, n° 94; et X, n° 51.)

Le clergé catholique romain est gouverné en Angleterre par 4 supérieurs, appelés Vicaires Apostoliques, qui, chacun en particulier, sont chargés des districts de Londres, de l'Ouest, de la Méditerranée et du Nord. L'Écosse est gouvernée par trois évêques qui sont chargés des districts de l'Est et du Nord. Les évêques sont tous désignés par le pape : ils exercent des pouvoirs vicariaux révocables à volonté. Ils sont réellement évêques dans l'Église catholique romaine; mais ils ne jouissent pas d'une autorité épiscopale en Angleterre. Leurs sièges sont un peu plus que nominaux, ou *in partibus*, tels que ceux du Dr Bramston, évêque d'Usula, du Dr Smith, évêque de Bolina, etc. Chaque prêtre a également un district séparé; non, cependant, une paroisse particulière, mais une *mission*; et on l'appelle *missionnaire*. Il exerce en vertu d'une faculté qui lui est accordée par le vicaire apostolique du district, et il est destituable à volonté. En Irlande, au contraire, aucun évêque ne peut être changé par la simple volonté du pape, ni aucun prêtre d'une paroisse ne peut être destitué par la simple volonté de son évêque. Pour pouvoir effectuer une telle destitution, il faut qu'il y ait une cause canonique, un accusateur, un procès régulier, une sentence, et qu'elle soit confirmée. En Irlande, il y a 32 archevêques et évêques catholiques; 52 doyens et archidoyens; environ 1,500 prêtres de paroisse, et 3,000 curés. Les bénéfices sont au nombre de 984 : il y a proportionnellement près de 6,000 âmes dans chaque.

Il y a en Angleterre 456 chapelles catholiques ou congrégations, en outre des chapelles particulières de la grande et petite noblesse. Il y en a 84 dans le Lancashire; 47 dans le Yorkshire; 6 dans le pays de Galles, et 17 dans Invernesshire. Il y en a 25 dans Londres et dans son voisinage, dont plusieurs (et spécialement celle de Moorfields) sont d'une structure très-élégante. En Irlande, il y a une chapelle dans chaque paroisse, outre beaucoup de chapelles d'annexes dans les principales villes, où les chapelles se sont rapidement augmentées, mais peu dans les dix dernières années.

Outre 10 pensionnats dans la capitale, et 10 chapelles où l'on ne reçoit que des externes, et d'autres attachés aux chapelles

des districts populeux, il y a un grand nombre de colléges ou de séminaires dispersés sur la surface de l'Angleterre. Les principaux sont le collége des Jésuites, à Stonyhurst, près de Blackburn; le collége de St.-Edmond, près de Ware; le collége d'Ushaw, près de Durham; le collége de Saint-Marie, celui d'Oscott, près de Birmingham; et de Sedgley-Park, près de Wolverhampton. Outre ces colléges, il y a plusieurs couvens de femmes et d'hommes, dont, parmi les principaux, on peut citer le couvent de religieuses d'Hammersmith, et le couvent des moines de Citeaux, sur l'emplacement d'un ancien monastère du même ordre, à Lulworth-park, Dorsetshire. On peut remarquer ici que par le bill qui vient d'être passé, toutes les fondations d'un genre monastique doivent être supprimées peu à peu, à l'exception de celles qui sont spécialement consacrées aux femmes. Il paraît, d'après le rapport des commissaires chargés de faire des recherches sur l'éducation en Irlande, qu'il y a dans ce pays 24 écoles catholiques, qui appartiennent à la Société fraternelle *Christian Brotherhood* et à d'autres ordres religieux, 46 écoles de filles, attachées aux couvens de religieuses; et 352 écoles pour des externes, soutenues entièrement, ou en partie, par des souscriptions. On peut y ajouter le collége catholique romain de Maynooth, le collége des jésuites à Clongowes, et le collége Carlow, sous l'inspection du Dr Doyle.

Les pairs catholiques romains anglais, et qui sont pairs de droit, sont au nombre de 8, savoir: le duc de Norfolk, le comte de Shrewsbury, les barons Stourton, Petre, Arundell, Dormer, Stafford et Clifford.

En Irlande, il y en a 8. Les comtes de Fingal et de Kenmare; les vicomtes de Gormanstown, de Netterville, de Taafe (en Hongrie) et de Southwell; les barons de Trimlestown et de French.

En Écosse, il y a 2 comtes catholiques romains: le comte Traquair et le comte Newburgh.

Il y a 16 baronnets catholiques romains d'Angleterre, savoir: John Gerard, de Lancashire; Henry Tichborne, de Hampshire; Charles Throckmorton, de Berkshire; Edw. Blount, Shropshire; Rich. Acton, Shropshire; Henry Hunlocke, Derbyshire; Carnaby Haggerston, Northumberland; Henry Webb, Wiltshire; Rich. Bedingkeld, Norfolk; sir Edw. Smyth, Shropshire;

Thom. Stanley, Cheshire; Thom. Gage, Suffolk; Henry Lawson, Yorkshire; Edw. Mostyn, Flintshire; Clifford Constable, Staffordshire; Edw. Vavasour, Yorkshire.

6 baronnets irlandais, savoir : Patrick Bellew, John Burke, Thom. Esmonde, Jam. Fitzgerald, Jam. Nugent, Rich. Nagle. Il y a aussi un baronnet écossais, Jam. Gordon, Tweedaleshire.

Parmi les catholiques romains anglais, sont plusieurs familles illustres dans l'histoire d'Angleterre. Leurs chefs actuels sont pour la plupart retirés à la campagne et ne prennent point part aux actes de la Société. (*Galignani's Messenger;* 22 mai 1829.)

284. État des Pauvres entrés à la maison de refuge à Londres, en 1828.

Ouvriers, 967; domestiques, 240; cordonniers, 228; tisserands, 210; matelots, 135; charpentiers, 72; colporteurs, 65; peintres, 56; tailleurs, 56; mendians, 45; couturières, 45; maçons, 40; imprimeurs, 40; scieurs, 37; forgerons, 35; bouchers, 29; jardiniers, 27, maçons, 27; plâtriers, 26; chapeliers, 25; clercs, 25; boulangers, 24; fabricans de harnais, 22; relieurs, 20; teinturiers, 20; charrons, 16; valets d'écurie, 16; bourreliers, 15; tuilliers, 15; tonneliers, 15; marins, 15; tourneurs, 13; ouvriers en cuivre, 13; fondeurs en fer, 12; cordiers, 11; faiseurs de bois de lit, 10; faiseurs de brosses, 10; dévideurs de coton, 10; ramoneurs, 10; valets d'écurie, 10; fabricans de voiles, 10; dévideurs de soie, 10; gardes-forêts, 10; fondeurs d'airain, 9; arquebusiers, 9; barbiers, 8; marchands d'huile, 8; tendeurs de papiers de tapisserie, 8; conducteurs de bestiaux, 7; mécaniciens, 7; maréchaux-ferrans, 7; tanneurs, 7; sculpteurs, 7; bouchonniers, 6; imprimeurs sur toiles, 6; carrossiers, 6; corroyeurs, 6; tourneurs, 6; faiseurs de chaises, 5; fileurs de coton, 5; graveurs, 5; pêcheurs, 5; jouailliers, 5; faiseurs de limes, 4; argentiers, 5; chandeliers, 5; faiseurs de nattes, 4; opticiens, 4; sans état, 171. (*Standard.* — *Galignani's Messenger;* 30 juillet 1829.)

285. Population des villages dans les environs d'Exeter.

	Maisons.	*Population.*
Truro	410	2,712
Bodmin	523	3,278
Launceston	245	2,183
Oakhampton	308	1,907
Exeter	3,256	23,479
Brent	116	764
Ashburton	396	3,403
Chudleigh	384	2,059
Tiverton	1,313	8,651
Honiton	681	3,296
Taunton	1,503	8,534
Bridgewater	1,059	6,155

(*Galignani's Messenger;* 10 juillet 1829.) Fr. L.

286. Zapisski izdavaïémouïa gossoudarstvennomme admiraltéïskimme departamentomme. — Mémoires publiés par le département impérial de la Marine, sur la navigation, les sciences et la littérature. 10 vol. in-8°. 1807, 1809, 1815, 1820, 1823, 1824, 1825 et 1826; prix, 3 roubles le vol. St. Pétersbourg.

Nous n'offrons à nos lecteurs qu'une simple énumération des articles contenus dans ces 10 volumes. Le grand nombre d'objets intéressans dont ils traitent font assez connaître l'importance de ces mémoires. Nous nous réservons d'analyser les mémoires publiés postérieurement à ceux-ci.

1er *vol.* 1807. — 1° Discours sur la navigation prononcé par l'amiral *Schischkof*, ministre de l'instruction publique, à la première séance du comité scientifique du département de la marine, le 18 août 1805. — 2° Traité sur les vents et les autres météores, par le cap. commodore *Gamaléya.* — 3° Extrait de l'ouvrage de *Guyton-Morveaux* sur les moyens de purifier l'air, d'éviter la peste, et d'en arrêter les progrès. — 4° Moyen d'employer le bois destiné à la construction des vaisseaux. — 5° Exposition d'un nouveau procédé pour l'art du mineur. — 6° Description d'une nouvelle boussole d'azimuth, par le capitaine commodore *Gamaléya.* — 7° Observations sur la mer Noire

par le capitaine de vaisseau comte de *Heyden*.— 8° Description d'une machine destinée à mesurer des profondeurs considérables, et à déterminer la température de l'eau de mer. — 9° Résumé des observations faites par le vice-amiral *Sarytchef* dans le golfe de Finlande, en 1805, suivi des conséquences qu'il en déduit.—10° Matériaux pour servir à la description des météorolithes. — Description d'un nouveau moyen de lancer les vaisseaux, inventé en Angleterre par *Robert Sepping*. — 12° Description d'une machine destinée à lever des fardeaux considérables.—13° Observations sur quelques passages d'un ouvrage intitulé : *Essai sur la pratique maritime*, par *Gamaléya*.—14° Sur l'abaissement de la mer Baltique, et les élévations successives de l'Adriatique. — 15° Observations sur quelques ports de la mer Baltique, par le capitaine-commodore *Korobka*.—16° Conséquences déduites des observations faites dans différens parages du golfe de Finlande. — 17° Observations faites sur plusieurs vaisseaux en 1805, par le capitaine-commodore *Korobka*. — 18° Sur les déterminations de la longitude, par le capitaine *Twent*. — 19 et 20° Observations météorologiques faites à Cronstadt et à Rével.

2e *vol.* 1809.— 1° Traduction de deux mémoires de La Harpe.—2° Pièces historiques sur l'astronomie, par le capitaine-commodore *Gamaléya*. — 3° Observations sur le baromètre marin, faites par le capitaine *Flinders* sur les côtes de la Nouvelle-Hollande et de la Nouvelle-Galles du Sud, en 1801, 1802 et 1803.

3e *vol.* 1815.— 1° Exrait du journal de voyage du capitaine lieutenant *Golovnine*. — 2° Description de divers genres de barques et bâtimens de transport en usage sur les fleuves navigables de la Russie.— 3° Quelques nouvelles relatives au port d'Okhotsk, par le capitaine-lieutenant *Minitsky*. — 4° Sur la découverte du passage de Maldonado. — 5° Continuation des observations sur le port d'Okhotsk. 6° Sur les phares russes dans la mer Baltique et le golfe de Finlande.— 7° Observations faites par le capitaine commandant le sloop la *Diana* en 1808, pendant le trajet du cap de Bonne-Espérance à l'île de Tana.—8° Voyage du Cap de Bonne-Espérance à Madras, en 1797, sur la frégate anglaise l'*Oiseau*, de 36 canons, commandée par le capitaine *Sensee*.— 9° Rapport sur l'expédition espagnole des découvertes dans les années 1791, 92 et 93,

ous les ordres du capitaine *Malespina.* — 10° Relation du capitaine-lieutenant *Ricord,* sur le capitaine *Golovnine* et les autres officiers russes faits prisonniers par les Japonnais.—11° Observations météorologiques faites dans les ports de Rével et de Cronstadt.

4° *vol.* 1820—1° Sur la découverte de la boussole.—2° Essai sur l'effet irrégulier de l'aiguille magnétique, remarqué près de Kiel Jussari, en 1815 et 1817.—3° Sur la pourriture sèche (*dry-rot.*). —4° Principes qui influent sur la formation, la constance et la destruction des corps.—5° Calculs hydrauliques, suivis de la théorie de la classification des eaux, et sur la construction des fontaines. —6° Excursions sur les fleuves Léna, Obby, Yénisseï, et sur la mer Glaciale, à l'est d'Archangel, par des officiers de la marine russe, en 1734-1742.—7° Extrait du journal du pilote Rosmouislof, qui, en 1768, hiverna dans la Nouvelle-Zemble. — 8° Observ. météorologiques à Cronstadt.

5° *vol.* 1823.— 1° Problème d'astronomie maritime : *d'après deux hauteurs connues du soleil, d'après l'inclinaison de cet astre et d'après l'espace de temps qui se sera écoulé entre les deux observations, trouver l'élévation du pôle et l'heure qu'il est précisément.* Ce problème a été parfaitement résolu par le savant M. *Schubert,* conseiller-d'état actuel, membre de l'académie impériale de St. Pétersboursg. — 2° Sur les digues, par le professeur *Grozdof.* — 3° Recherches hydrographiques et historiques sur les îles Carolines, tirées des relations les plus récentes par des marins espagnols et anglais, par le capitaine commandant *Krüsenstern.* — 4° Sur le phénomène optique connu sous le nom de *mirage.* — 5° Sur le meilleur moyen de déterminer les routes sur les cartes marines, suivi de quelques observations sur la nécessité de l'emploi du chronomètre dans la navigation.—6° Sur quelques effets remarquables du magnétisme, nouvellement découverts par le professeur *Barlof.*—Extrait des Mémoires du docteur-chirurgien *Figourin,* rédigés pendant le voyage entrepris par le lieutenant de marine *Anou,* à l'effet d'explorer et de décrire les côtes nord-est de la Sibérie.—8° Description de l'horrible ouragan ou typhon qui dévasta la ville de Sévastopol le 27 août 1820. —9° Extrait du journal des événemens remarquables qui se sont passés en 1821 à l'école du pilotage. — 10° Relevé des observations météorologiques faites dans le port de Cronstadt par le pilote *Verk-*

hofski, en 1820.—11° Relevé des observations météorologiques faites dans le même port, par l'astronome *Tobizène*, en 1822.

6e *vol.* 1824.—1° Nouveau moyen de déterminer la latitude d'un lieu quelconque par la distance de la lune au soleil, par le conseiller d'état actuel et académicien *Schubert*.—2° Observations sur l'aiguille aimantée faites en 1821, 1822 et 1823 par le capitaine-lieutenant *Litke* 1er, commandant l'expédition de l'Océan septentrional.—3° Description du grand port des galères à St.-Pétersbourg.— 4° Rapport sur les expéditions aux côtes septentrionales de la Sibérie, par le capitaine-lieutenant *Litke*.— 5° Description du port et de la rade de Cronstadt. —6° Instruction sur la manière de se servir des chronomètres, traduite des Annales maritimes et coloniales. — 7° Traduction du voyage des capitaines *Malespina* et don Joseph *Boustamente y Guerra* dans la mer du Sud et aux îles Mariannes et Philippines, pendant les années 1789, 90, 91, 92, 93 et 94.—8° Extrait d'une lettre du contre-amiral danois *Lævenœrn* au rédacteur des *Annales maritimes et coloniales* le 22 mars 1822. — 9° Extrait de la relation du capitaine *Lazaref* sur la navigation de la frégate *le Kreisser* et le sloop *la Ladoga*, en date du 22 mai 1823.

7e *vol.* 1824.—1° Des expéditions dans la Nouvelle-Zemble, par le capitaine-lieutenant *Litke*. — 2° Opinion de l'académicien *Schubert* sur les observations faites pendant les expéditions au nord de la Sibérie, sous les ordres des lieutenans *Wrangel* et *Anjou*. — 3 Sur le port d'Okhotsk, par le conseiller-d'état *Minitski*. — 4° Exposition succincte des moyens prescrits par la société royale de Londres pour secourir les asphyxiés. — 5° Sur l'excellence de l'emploi du sel comme moyen d'augmenter la solidité des vaisseaux, trad. de l'anglais en russe, par M. *André Pomorski*.—6° Continuation du voyage du capitaine *Malespina* dans la mer du Sud. — 7° Exposé des événemens les plus remarquables arrivés dans la marine russe, depuis l'avènement de Pierre III au trône, en décembre 1761, jusqu'au retour des flottes russes de l'archipel, en 1775; article communiqué par M. *Berg*, membre du département de l'amirauté et auteur de la biographie des amiraux russes. — 8°. Extrait du journal du vaisseau *le Iemgheïten*, de 84 canons, pendant son voyage de Cronstadt à Rostok, où il transporta le grand duc Nicolas et son épouse, en 1824. — 9° Ex-

trait du journal maritime de Cronstadt de 1823, rédigé à l'école de pilotage de cette ville.— 10° Observations météorologiques faites dans le port de Cronstadt, en 1823, par l'astronome Tobizène.

8e *vol.* 1825. 1° Exposé des objets dont s'est principalement occupé le département impérial de la marine pendant le second semestre de l'année 1824.— 2° Traduction du second voyage du capitaine *Parry*, pour chercher un passage au nord-ouest de la Sibérie.— 3° Extrait du journal de la navigation de la frégate l'*Agile* (*provorni*), en 1824, par le capitaine-lieutenant *Bestoujef*.—4° Observations du capitaine-lieutenant baron *Wrangel*, sur la carte représentant la côte de la mer Glaciale depuis l'embouchure de la rivière Indiguirka jusqu'au détroit de Beringh. — 5° Biographie de l'amiral *Ivan Mikhaïlovitch Golovnine*, par M. Berg. — 6° Continuation du voyage du capitaine *Malespina* dans la mer du Sud.—7° Sur les expéditions dans la mer Glaciale du Nord en 1824, par le capitaine-lieutenant *Litke* 1er.— 8° Instruction sur la construction des paratonnerres, traduite du français en russe. — 9° Notice historique sur les premières écoles maritimes en Russie, ainsi que sur les premiers professeurs de sciences : *Magnètski*, *Skorniakof-Pissaref* et *Farvason;* par le conseiller-d'état *Berg*.— 10° Observations générales sur la mer Glaciale, extraites du Journal du baron *Wrangel* 1er. — 11° De l'effet du fer sur l'aiguille aimantée de la boussole, extrait du rapport du capitaine-commodore *Krüsenstern*, en date du 16 janvier 1825.—12° De la navigation du sloop l'*Entreprise* dans la mer du Sud, en 1824, extrait d'un rapport en date du port de Pétropavlovsk, 17 juillet 1824, par le capitaine-lieutenant *Kotzebuë*, commandant dudit sloop.

9e *vol.* 1825. — 1° Exposé des objets scientifiques qui ont occupé le département impérial de l'amirauté pendant le premier semestre de 1825.—2° Continuation du voyage du capitaine *Malespina* dans la mer du Sud. — 3° Biographie du général-amiral *Féodor Matféiévitch Apraxine*, avec une notice sur l'origine de sa famille, par le conseiller-d'état Berg. — 4° Opinion de l'académicien *Schubert*, relative aux observations faites en 1824 à Santa-Crux et Rio-Janeiro, à bord des sloops le *Ladoga* et l'*Apollon*, sur la longitude de ces deux villes— 5° Rapport fait à l'amirauté par M. *Kotzebuë*, commandant le sloop

l'*Entreprise* (predpriatié), lequel visita, en 1824, les possessions russes sur la côte nord-ouest d'Amérique. — 6° Rapport du capitaine *Lazaref*, commandant la frégate *le Kreisser*, en date du 6 août 1825. — 7° Extrait du journal des principaux événemens arrivés, en 1824, dans le port de Cronstadt. — 8° Relevé des observations météorologiques faites dans le port de Cronstadt, par l'astronome *Tobizène*, en 1824.

10e et 11e *vol.* — 1826. — Exposé des objets scientifiques qui ont occupé le département de l'amirauté pendant le 2e semestre de 1825. Sur une proposition de M. *Tchernitz*. Ce département déclare que depuis long-temps déjà, l'on a adopté en Russie l'usage d'élever des paratonnerres sur les vaisseaux, et que l'ordre a été enjoint d'en faire également élever sur tous les phares, au général-major Spafarief.

L'académicien *Vischniefsky* a été élu à la place du célèbre astronome Schubert.

Le département a décidé la publication d'un grand nombre de cartes géographiques et nautiques, ainsi que la création, en Russie, d'un établissement pour sauver les naufragés, à l'exemple de ceux qui ont été fondés en Angleterre par le baronnet Gillari.

Suivent plusieurs articles traduits des ouvrages étrangers, entre autres: *Une dissertation sur les symptômes des maladies chez les marins, et sur les moyens de leur conserver la santé, tant sur mer que dans les ports*, par le docteur Kerodren, article important, auquel on a joint une planche représentant un poêle purificateur de l'air, à l'usage des vaisseaux; — *Description du Sympiésomètre*, inventé par *A. Élie*, instrument que M. Litke a eu occasion d'employer avec succès pendant la navigation dans la mer du Nord; — *Description d'une expérience électro-magnétique, par M. Barlow*; — Rapport circonstancié présenté par l'académie des sciences de Paris, sur le voyage du capitaine Freycinet.

Parmi les articles originaux, on distingue une dissertation de feu l'astronome *Schubert, sur l'interpolation*, où l'on retrouve la clarté ainsi que la brièveté qui font le mérite de tous les ouvrages dus à la plume de ce savant. — *Un compte rendu de la navigation du sloop l'Appollon*, parti de Cronstadt en 1821, sous les ordres du capitaine *Touloubief*, et rentré dans le même port le 9 octobre 1824, après avoir visité les possessions russes

sur la côte nord-ouest d'Amérique; enfin, *la Description du port de Sweaborg et de la ville d'Helsingfore*, par le vice-amiral *Saritchef*. (Voy. le *Bulletin*, Tom. XIX, août 1829, n°s 172 et 270.)

Le vol. est terminé par un extrait du journal de l'école de pilotage de Cronstadt, pour 1825, ainsi que par les observations météorologiques faites dans ce port pendant la même année, et qui présentent le résultat suivant: Jours sereins, 16; pluvieux, 55; nuageux, 249; de neige, 45. A. J.

287. Mouvement du commerce a Riga en 1828.

La navigation de 1828 n'a pas été aussi active que celle de l'année précédente; en 1827, il est entré dans notre port 1,396 bâtimens, et, en 1828, 1,162; le nombre des bâtimens sortis a été, en 1827, de 1,378, et, en 1828, de 1,180. Mais le commerce a été plus considérable, proportionnellement au nombre des bâtimens.

	en 1827,	en 1828,
Les importations se sont élevées à.....	16,410,875 rbls.	15,599,556 rbls.
Les exportations à...	40,668,678	38,826,857

Sur le nombre des bâtimens venus des ports situés au-delà du Sund, 101 ont fait deux voyages, 25 en ont fait trois, et 2 bâtimens en ont fait 4 pendant la navigation. 43 bâtimens sont restés dans le port; mais 16 d'entr'eux ont déjà reçu leurs passeports, et ont l'intention de partir sans attendre le printemps.

Le commerce de Pernau a reçu de l'accroissement pendant l'année 1828. En voici le tableau comparativement à l'année 1827.

	en 1827,	en 1828,
Nombre des bâtimens entrés,	76	109
sortis,	76	119
Valeur des importations.....	365,575 rbls.	239,306 rbls.
exportations.....	1,796,208	2,427,293

(*Journal de St.-Pétersbourg*; 15-27 janv. 1829, p. 26.)

288. États des Établissemens d'Instruction publique de la Russie, en 1825, sous l'inspection de ce département. (*Zapisski izdavaïemouïa ot départamenta narodnago prosvestschénia*, — Mémoires publiés par le dépatement de l'instruction publique; Tom. Ier, page 331 — 389. Saint-Pétersbourg; 1825.) (*Voyez les tableaux aux pages qui suivent:*

I. DANS L'ARRONDISSEMENT DE ST.-PÉTERSBOURG. — DANS LE GOUVERNEMENT DE ST.-PÉTERSBOURG. — à St.-Pétersbourg.	Nombre des établissemens.	Nombre des professeurs.	Nombre des autres fonctionnaires.	Nombre des élèves du sexe masculin.	Nombre des élèves du sexe féminin.	Total.
		Professeurs :				
Université	1	émérite 1 ordinaires 12 extraordinaires 6 adjoint 1 professeur de droit 1 lecteur 1 maîtres 3 candidats 13 36	24	étudians boursiers 10 pensionnaires 41 51		51
Pension noble de l'université	1	30	inspecteur 1 sous-inspecteur 1 surveillans 4 autres fonctionn. 5 11	68		68
École supérieure	1	29	inspecteur 1 sous-inspecteur 1 gouverneurs 7 autres employés 6 15	pensionnaires 120 1/2-pensionnaires 43 externes 201 élèves non payans 31 395		395
Gymnase du gouvernement de St.-Pétersbourg	1	19	inspecteur 1 sous-inspecteur 1 surveillans 6 autres employés 4 12	élèves de la couronne 30 pensionnaires 78 1/2-pensionnaires 17 externes 160 non-payans 15 300		300
École de l'église luthérienne de St.-Pierre	1	19	directeur 1 inspecteur 1 gouvernantes 3 autres employés 3 8	pensionnaires 54 1/2-pensionnaires 44 externes 260 358	pensionnaires 11 1/2-pensionnaires 16 externes 133 160	518
École d'enseignement mutuel pour les étrangers pauvres	1	2	membres du comité 6	201	112	313
École d'enseignement mutuel pour les Russes pauvres	1	2	le directeur de l'école 1 1	106		106
École de St.-Pétersbourg d'après la méthode d'enseignement mutuel	1	1		243		243

		Nombre des Établissemens	Nombre des professeurs.	Nombre des autres employés.	Nombre des élèves du sexe masculin.	Nombre des élèves du sexe féminin.	Total.
	Report.....	8	140	78	1722	272	1994
	ÉCOLES DES DISTRICTS						
	de *Vladimir*.....	1	5	surveillant..... 1	129	3	132
	d' *Andréïef*.....	1	4		35	3	38
	de *Védensk*.....	1	5		54	7	61
	Ecoles paroissiales dans les différens arrondissemens de la ville.....	11	18	1	541	173	714
	Écoles allemandes attachées aux écoles évangéliques.....	2	10	2	71	3	74
	PENSIONS PARTICULIÈRES						
	de garçons.....	19	163	surveillant..... 1	632	.....	632
	de demoiselles.....	30	214		.....	862	862
	Écoles des mines de la comtesse Strogonof.....	1	7	inspecteur..... 1 sous-inspecteur.... 1	50	.....	50
	ÉCOLES DE DISTRICT dans les villes						
	de *Longa*.....	1	2	surveillant titulaire. 1 id. honoraire.. 1	23	14	37
	Yambourg.....	1	1	surveillant titulaire 1	19	8	27
	Novaïa Ladoga.....	1	1	id. 1	48	15	63
	Schlüsselbourg.....	1	1	id. honoraire.. 1	42	8	50
	Oranienbaum.....	1	1	id. id. ... 1	18	3	21
	Tsarskoïé-célo.....	1	1	id. id. 1	60	10	70
	Gdof.....	1	1	id. id. .... 1 id. titulaire..... 1	18	8	26
	ÉCOLES PRIMAIRES dans les villes						
	de Cronstadt.....	1	2	.....	47	23	70
	Peterhof.....	1	1	.....	33	2	35
	Gatchina.....	1	1	.....	25	5	30
	Krasnoïé-célo.....	1	1	.....	100	10	110
	TOTAL dans le gouvernement de St.-PÉTERSBOURG.....	86	591	96	3737	1504	5241
Ces 8 gouvernemens dépendent de l'université de St. Pétersbourg, pour tout ce qui concerne l'instruction publique.	dans le gouvernement d'*Archangel*	9	18	7	331	18	349
	— d'*Olonets*.....	10	18	4	345	4	349
	— de *Vologda*.....	12	37	9	501	19	520
	— de *Vitebsk*.....	19	85	18	1110	23	1133
	— de *Mohilef*.....	17	43	7	770	11	781
	— de *Smolensk*.....	12	30	8	729	32	761
	— de *Kalouga*.....	12	27	7	524	8	532
	— de *Pskof*.....	18	37	12	511	78	589
	TOTAL dans l'arrondissement de l'univ. de St.-PÉTERSBOURG...	195	886	168	8558	1697	10255

	DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOSCOU. — DANS LE GOUVERNEMENT DE MOSCOU. — à Moscou.	Nombre des Établissements.	NOMBRE DES PROFESSEURS.	NOMBRE DES AUTRES EMPLOYÉS.	NOMBRE DES ÉLÈVES — DU SEXE MASCULIN.	DU SEXE FÉMININ.	EN TOUT.
II.)	*Université*	1	professeur émérite. 1 ordinaires 25 externes 4 adjoints 11 docteurs 6 lecteurs 3 maîtres ès arts 3 au laboratoire 2 machiniste 1 jardinier 1 faiseur d'instrum. 1 59	29	*Aux frais de la couronne :* magistres 3 médecins 11 candidats 7 étudians 146 au nombre desquels 94 étudians en médecine et 15 élèves de la maison des enfans trouvés. *A leurs frais :* magistres 4 médecins 7 candidats 26 étudians 465 au nombre desquels 130 élèves en méd°. auditeurs externes examinés par l'université 71 élèves prenant des leçons particulières 55 820	.....	820
	Pension noble de l'université	1	PROFESSEURS : ordinaires 5 extraordinaire 1 adjoints 4 magistres 2 lecteurs 2 candidats 7 maîtres laïcs 1 id. ecclésiastiques. 29 51	directeur 1 inspecteur 1 surveillans 10 autres employés 9 21	pensionnaires 161 1/2 pensionnaires. 26 aux frais de l'empereur 3 —de la pension 6 boursiers, fils d'employés de l'université 5 201	.....	201
	Gymnase du gouvernement de Moscou	1	18	directeur 1 secrétaire 1 surveil. titulaire 1 —honoraire 1	94	.....	94
	École de district	1	7		178	.....	178
	Écoles dans les différens arrondissemens de la ville	11	29	.....	1127	.....	1127

DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOSCOU.	Nombre des Établissemens.	NOMBRE DES PROFESSEURS.	NOMBRE des autres employés.	NOMBRE des élèves du sexe masc.	du sexe fém.	EN TOUT.
Report.....	15	165	54	2420	29	2449
Pensions particulières.....	29	278	chefs..... 30 surveillans... 62	575	290	865
ÉCOLES DE DISTRICT dans les villes						
de *Kolomna*.....	1	3	surveill. titul.. 1	70	3	73
Serpoukhof.....	1	3	.....	120	....	120
Dmitrof.....	1	2	.....	30	....	30
Véréïa.....	1	3	surveill. titul. 1	110	....	110
Mojaisk.....	1	2	ibid. 1	16	....	16
Volokolamsk.....	1	1	.....	14	....	14
Rouza.....	1	1	.....	20	....	20
Bogorodsk.....	1	2	surveill. titul. 1	35	3	38
Zvinigorodsk.....	1	1	.....	21	....	21
Klinc.....	1	1	.....	27	....	27
TOTAL dans le gouvernement de *Moscou*.....	54	462	150	3458	325	3783
Dans les gouvernemens						
de *Tver*.....	46	45	18	730	73	803
de *Novogorod*.....	14	19	12	658	106	764
d'*Yaroslaf*.....	11	52	18	763	10	773
de *Kostroma*.....	12	28	8	347	2	349
de *Vladimir*.....	102	120	11	1218	33	1301
de *Rézan*.....	16	40	11	1143	36	1179
de *Toula*.....	12	48	18	647	36	683
d'*Oral*.....	13	62	21	1002	....	1002
de *Voronège*.....	13	37	13	749	....	749
de *Tambof*.....	6	20	8	494	....	494
TOTAL dans l'arrondissement de l'université de *Moscou*.....	267	933	288	11209	671	11880
DANS L'ARRONDISSEMENT DE DORPAT.						
DANS LE GOUVERNEMENT DE DORPAT.						
à Dorpat.						
Université.....	1	39	19	365	....	365
Gymnase.....	1	12	1	176	....	176
Autres établissemens d'instruction publique.....	112	278	30	2307	1264	3571
TOTAL dans le gouvernement de *Livonie*.....	114	329	50	2848	1264	4112
Dans les gouvernemens						
de *Courlande*.....	66	122	9	1130	387	1517
d'*Esthonie*.....	58	180	15	1000	555	1555
TOTAL dans l'arrondissement de *Dorpat*.....	238	631	74	4978	2206	7181
DANS L'ARRONDISSEMENT ET LE GOUVERNEMENT DE WILNA, y compris l'université.....	154	332	56	8468	243	8711
Dans les gouvern. de *Grodno*...	33	103	9	1627	123	1750
de *Bélostock*..	25	42	2	1514	13	1527
de *Minsk*....	39	127	12	2408	33	2441
de *Volhynie*..	64	195	21	3521	116	3637
de *Podolie*...	53	102	7	2544	55	2599
TOTAL dans l'arrondissement de l'université de *Wilna*.....	368	901	107	20062	583	20665

dix dé-
mens res-
t de l'u-
rsité de
ou pour
ce qui
cerne
truction
blique.

pendans
université
Dorpat.

pendans
université
de Wilna.

		Nombre des établissemens.	Nombre des professeurs.	Nombre des autres employés.	Nombre des élèves du sexe masculin.	Nombre des élèves du sexe fém.
Dépendans de l'université de Kharkof.	DANS L'ARRONDISSEMENT UNIVERSITAIRE et dans le gouvernement de *Kharkof*, y compris l'université	33	237	100	2238	83
	Dans les gouvernemens de *Tchernigof*	20	88	38	1679	102
	Poltava	19	68	32	1119	83
	Kief	25	76	19	1616	92
	Koursk	15	58	22	1284	32
	Astrakhan	4	17	5	295	....
	Caucase	6	9	6	245	....
	dans la Géorgie	1	11	1	284	....
	Dans le gouvernement de *Kherson*	9	27	13	516	....
	d'*Yekatérinoslaf*	37	93	51	1255	76
	de *Tauride*	8	27	11	370	33
	Dans l'armée du Don	12	33	13	937	....
	Dans l'armée des Cosaques Tchernomorski ou de la mer Noire	9	16	9	221	....
	à Odessa. le lycée Richelieu	1	21	13	265	....
	école des filles	1	4	3	.....	91
	pension des demoiselles nobles	1	11	4	.....	31
	pension des jeunes gens	1	3	1	8	....
	TOTAL pour l'arrond. univ. de *Kharkof* et pour *Odessa*	200	797	341	12432	622
Dépendans de l'université de Kasan.	DANS L'ARRONDISSEMENT DE KASAN y compris l'université et le gymnase	24	122	67	1087	46
	Dans les gouvernemens de *Nijégorod*	17	44	13	500	....
	Simbirsk	7	28	5	365	6
	Saratof	6	16	3	281	....
	Penza	8	32	6	295	7
	Orenbourg	5	12	3	259	....
	Wiatka	15	33	4	857	....
	Perme, avec le gymnase	18	44	5	904	....
	Tobolsk	13	29	5	714	....
	Tomsk	2	5	1	100	....
	Yénisseisk	2	5	....	81	....
	Yrkoutsk	25	44	15	905	....
	TOTAL dans l'arrondissement universitaire de *Kasan*	142	414	127	6348	59
	ACADÉMIE IMPÉRIALE DES ARTS à St.-Pétersbourg. Académie	1	professeurs 7; professeur adjoint 1; remplissant les fonctions d'adjoint 3; conseillers et académiciens 7; maîtres 28 — 46	133	élèves de la couronne 154; à l'école de perfectionnement 7; demi-bourses du gouvernement 6; pensionnaire de l'univ. de Wilna aux frais de l'Empereur 1; aux frais du corps des mines 3; aux frais des princes d'Oldenbourg et de Wurt 1; aux frais de feu le rect. de l'acad. 1 — 174	

ÉTAT *abrégé des Établissemens qui se trouvent dépendans du ministère de l'Instruction publique, pour* 1824.

NOM DES ARRONDISSEMENS UNIVERSITAIRES	NOMBRE des gouvernemens compris dans les arrondissemens.	NOMBRE des établissemens.	NOMBRE des professeurs.	NOMBRE des autres fonctionnaires et employés attachés aux établissemens.	NOMBRE des élèves des deux sexes.
de *St.-Pétersbourg*.	9	195	886	168	10,255
Moscou.....	11	267	933	288	11,880
Dorpat.....	3	238	631	74	7,181
Wilna.....	6	368	901	107	20,665
Kharkof.....	13	200	797	341	13,055
Kasan.....	12	142	414	127	6,416
TOTAL GÉNÉRAL...	54	1410	4562	1105	69,452

TABLEAU *des différentes Sociétés savantes, dépendantes du ministère de l'Instruction publique.*

L'Académie Impériale des sciences,
L'Académie impériale des arts,
La Bibliothèque impériale publique.

Sociétés savantes.

à *St.-Pétersbourg*. La société des amis de la littérature, des sciences et des arts;
La société ou la réunion des amis de la langue russe;
La société minéralogique;
La société libre des amis de la littérature russe:
La société pour l'établissement des écoles d'enseignement mutuel.

à *Mittau*. La société des amis de la littérature et des arts;
Le musée et l'athénée de Courlande.

à *Riga*. La société de littérature et de pratique.

à *Moscou*. Attachées à l'université de cette ville: la société impériale des naturalistes de Moscou;
Celle de l'histoire et des antiquités russes;
Celle des sciences médicales et physiques;
Celle des amis de la littérature russe.

à *Kharkof*. Attachée à l'université de cette ville: la société des sciences.

à *Kasan*. Attachée à l'université du même nom: la société des amis de la littérature nationale.

à *Wilna*. La société médicale de Wilna.

A. J.

289. SUR LE PORT D'OKHOTSK; par le conseiller d'état MINITSKY. (*Zapisski izdavaïémouïa gossoularstvennimme admiraltéiskimme départamentomme*—Mémoires publiés par le département impérial de l'amirauté; Tome VII, page 86 Saint-Pétersbourg, 1824.)

Le port d'Okhotsk est disposé sur une côte assez basse, baignée par la mer d'Okhotsk, à l'embouchure des rivières d'Okhota et de Khoukhtouï.

D'après les observations astronomiques faites en 1810, il est situé sous le 59° 20′ 22″ de latitude septentrionale, et le 143° 20′ 23″ de longitude orientale de Greenwich. L'inclinaison de la boussole y est de 1° 30′ O.

Les flux et reflux des eaux de la mer y sont réguliers de 6 en 6 heures. Les flux y viennent du S. O., et les reflux du N. E. L'élévation des eaux pendant les flux, aux époques de la pleine et de la nouvelle lune, cesse en 10 heures 32 minutes. Alors, ces eaux s'élèvent à 11 pieds au-dessus de leur niveau ordinaire; lorsque les vents de mer sont impétueux, leur hauteur va même jusqu'à 14 pieds. La rapidité du courant du flux et reflux, dans la rade, est généralement de 3 à 4 milles par heure.

La rade du port d'Okhotsk est grande, sûre, et commode pour les vaisseaux qui y jettent ancre: on n'y trouve point de bas-fonds; sa profondeur est de 6, 7 et 8 sagènes. Elle est ouverte du côté de l'Est jusqu'au S. et au S. O.

Le meilleur endroit pour y rester à l'ancre à la profondeur de 7 à 8 sagènes, est à six verstes de la côte, après avoir passé l'embouchure de l'Okhotka au S. S. O.

Les plus fortes tempêtes qui se font sentir dans le port d'Okhotsk, arrivent principalement de l'est, du sud-est et du sud.

Lorsque du sud et du sud-est, on aborde par mer les côtes du port d'Okhotsk, il n'est pas difficile de reconnaître l'endroit où existe le port. A neuf verstes de l'embouchure de l'Okhotka, à l'est, se trouve le cap de *Marékane*, qui s'avance dans la mer; la côte en est égale et passablement élevée. Sur son plateau, l'on aperçoit deux petites montagnes isolées, de forme circulaire, qui présentent de loin l'aspect de deux îles; mais derrière ces montagnes s'élève le mont *Marékane*, uni à sa surface, et dont la direction est du S. E. au N. O.

Du cap *Marékane* à l'O, une côte égale, basse, platte et sablonneuse se prolonge, à la distance de cent verstes, jusqu'au cap *Yelcane* et reçoit les embouchures des trois grandes rivières d'*Okhotka*, d'*Ourak* et d'*Oulia*.

Dans l'éloignement, et enfoncées vers le N. O., se prolongent des montagnes peu élevées qui vont du cap *Marékane* à celui d'*Yelkane*.

Lorsque l'on approche des côtes du port d'Okhotsk, il est facile, en jetant la sonde, de savoir au juste à quelle distance on se trouve du rivage.

En entrant du côté de la mer dans l'Okhotsk, on rencontre, en travers de l'embouchure de cette rivière, un banc de sable, dont la profondeur est de 7 à 8 pieds par l'eau la plus basse, c'est-à-dire lorsque les eaux de la mer se sont entièrement retirées; au moment du flux, la profondeur est de 18 à 19 pieds, et même plus, à mesure qu'on remonte dans le fleuve.

Les bâtimens portant 14 pieds avec leur chargement, et qui ont besoin d'entrer dans l'Okhotsk ou d'en sortir, doivent lever l'ancre un quart d'heure avant l'accroissement de l'eau de la mer, c'est-à-dire lorsque la force du courant commence à diminuer dans l'embouchure de la rivière, et que l'eau cesse d'être houleuse.

En entrant dans le fleuve, il est nécessaire de longer la côte à droite vers la rivière de Koukhtouï, et de jeter l'ancre à l'endroit indiqué par le pilote; de la Koukhtouï jusqu'au port, les eaux ont, au moment du reflux, terminé 9, 8 et 7 pieds de profondeur.

Les vents qui règnent dans le port et la mer d'Okhotsk éprouvent peu de variations; vers le 17 mai, à l'époque de la débâcle des rivières, ils poussent les glaces à une distance de 300 sagènes du rivage, et ils demeurent dans cette direction jusqu'au 10 juin. Dès que les glaces sont entièrement balayées, et que la rade est débarrassée, les vents commencent à souffler du S.-E., du S. et de l'E., et ne varient point pendant les mois de juin, juillet et août. Ils sont presque toujours accompagnés d'épais brouillards et de pluies.

En septembre les vents changent. A midi ils soufflent du sud; au coucher du soleil ils passent au S. S.-O., à l'O. et au N.-O.; dans la nuit, ils continuent de se faire sentir dans cette direction, seulement beaucoup plus fort au moment où le soleil se lève; à 10 heures du matin ils faiblissent et passent au sud. Ces variations n'empêchent pas le temps d'être pur et fort agréable pendant ce mois. A la fin de septembre, les vents du N.-O. deviennent plus stables et plus violens. Vers la mi-octobre, et pendant le mois de novembre, il s'élève de fréquentes tempêtes amenées par les vents d'E., de S.-E et de S.; lorsque

ces tempêtes ont cessé, les vents tournent indubitablement au N.-O. et au N. En décembre, janvier et février, ils viennent presque constamment du N. et du N.-E; et la température, quoique froide, est pure sèche et agréable. En avril et en mai, jusqu'à la mi-juin, les vents sont modérés et doux, soufflant à midi du S. et du S.-O., et vers le coucher du soleil tournant à l'O. et au N.-O. Les plus fortes tempêtes ont surtout lieu au mois de novembre par des vents d'E. et de S.-E. Elles sont accompagnées de pluies impétueuses, de grêle et de neige.

La mer d'Okhotsk est en général sûre pour la navigation; car, bien que pendant les mois d'été, et en automne, il y survienne fréquemment des brouillards et des pluies, cependant les bâtimens peuvent s'aventurer sans crainte sur cet espace où, depuis les îles Kouriles, on ne rencontre ni bancs de sable ni écueils. Dans tous les cas, on peut en toute sûreté jeter l'ancre à trente verstes de la côte.

Dans la direction du cap Marikan au S.-E., c'est-à-dire depuis l'embouchure de l'Okhotka jusqu'à celle de l'*Oulia*, et jusqu'au cap *Yelkane*, on aperçoit, à une distance de 250 toises de la côte, des bancs formés de sable et d'un caillou menu fort uni, entraînés par les courans de l'Okhotka, de l'Ourak et de l'Oulia. Au cas où, par les plus fortes tempêtes de S.-E., un bâtiment stationné à l'ancre serait jeté à la côte, *il ne faudrait pas croire pour cela courir un grand danger;* car, malgré tout le dommage que pourrait lui causer l'impétuosité des vagues, le vaisseau ne peut périr, en raison de la nature molle des bancs de sable qui se sont formés autour des rivages du port d'Okhotsk; d'ailleurs, ces tempêtes ne durent guère que pendant le flux de la mer, et le reflux arrivé, il est facile de décharger le navire et de le remettre à flot à l'arrivée des eaux de la mer.

Les navigateurs qui abordent au port d'Okhotsk y trouvent en abondance de la viande, du beurre, de la farine, du riz et du poisson. La viande fraîche, en l'achetant sur pied, revient de 6 à 9 roubles le poud; le beurre, de 21 à 30 roubles la même mesure.

L'eau des rivières et de la rade est fort bonne: cette dernière, au moment du reflux, est tant soit peu salée, mais elle se conserve mieux en mer que celle prise dans les rivières.

Vers la mi-novembre, les bords de la mer d'Okhotsk se cou-

vrent de glaces apportées par le courant des fleuves sus-nommés; ces glaces se consolident et restent dans cet état jusqu'au mois de mai, qu'elles fondent peu à peu; mais ce n'est que vers la mi-juin que les courans les entraînent côté du du S.-O. vers les îles de Schantar, où elles disparaissent entièrement, brisées contre les côtes, ou dissoutes par les rayons du soleil.

A. J.

290. Handbuch der Postgeographie von Deutschland. — Manuel des postes de l'Allemagne; par F. N. Heidemann. 1re partie contenant les pays où se trouvent des postes instituées par les princes de La Tour et Taxis, avec une gravure et une carte des postes de La Tour et La Taxis. xvi et 562 p. Gr. in-8°. Sondershausen, 1822; Voigt. (*Jena. allg. Liter. Zeitung;* mai 1828, supplém., p. 188.)

Cet ouvrage exposera en 2 vol. le système complet des postes en Allemagne. Toutefois, les pays appartenant à l'Autriche et à la Prusse sont restés en dehors du plan de l'auteur. Le lecteur y trouvera non seulement toutes les indications nécessaires en matière de postes, mais aussi des renseignemens sur l'étendue de chaque poste, sur le service non interrompu des voitures et autres moyens de transport, et enfin sur les frais des postes ordinaires et extraordinaires.

Le 1er volume comprend tous les pays placés sous la direction suprême de l'administration des postes de Tour et Taxis, et qui sont: le royaume de Wurtemberg, les principautés d'Hohenzollern-Hechingen et d'Hohenzollern-Sigmaringen, le duché de Nassau, l'électorat et grand duché de Hesse, le comté de Hesse-Hombourg; les principautés de Waldeck, Lippe-Detmold et Schauenbourg-Lippe; le grand duché de Saxe-Weimar-Eisenach; les duchés de Saxe-Gotha, d'Altenbourg et Saxe-Meiningen, Saxe-Hildburghausen, Saxe-Cobourg-Saalfeld depuis la publication de l'ouvrage, ces quatre duchés saxons ont dû subir quelques modifications, sous le rapport des postes, par suite de l'extinction de la maison de Saxe-Gotha et Altenbourg); les principautés de Reuss, de Schwarzbourg-Sondershausen et Schwartzbourg-Rudolstadt; la ville libre de Francfort-s.-M., où se trouve depuis 1811 la direction générale de toutes les postes féodales de La Tour et Taxis; les trois autres

villes libres, Hambourg, Brême et Lubeck, et enfin la principauté de Birkenfeld.

L'auteur jette d'abord un coup d'œil rapide sur l'origine des postes des princes de La Tour et Taxis, qui doivent être considérées comme les premières postes de l'Allemagne; en effet, personne n'ignore que c'est à un certain François de Taxis, nommé maître des postes en 1516, sous le règne de l'empereur Maximilien I, que l'on est redevable de l'établissement d'une administration régulière des postes; vient ensuite une table alphabétique du ressort des postes de La Tour et Taxis, qui indique les diverses stations ainsi que les pays où elles se trouvent.

En présentant l'analyse des pays qui relèvent de l'administration des postes de La Tour et Taxis, l'auteur donne des renseignemens très-détaillés sur leur territoire, leur superficie, leurs limites, leur situation, sur les fleuves et lacs, les habitans, les montagnes, le climat, la fertilité du sol, les productions, les manufactures, le commerce, les monnaies, les poids et mesures, les sciences et arts, la constitution politique et l'administration, enfin sur le système des postes.

291. Maison d'aliénés a Sleswik.

Depuis le 1er octobre 1826, jusqu'au 1er octobre 1827, 32 individus sont entrés dans l'établissement des aliénés, fondé à Sleswik; 13 ont été complètement guéris, 8 sont morts, et 7 dont la guérison n'était pas parfaite, y sont rentrés. A la fin de l'année, l'établissement comptait 146 malades. Il existe depuis 7 ans: pendant cette période, 290 individus y ont été reçus, 74 ont été parfaitement guéris, 38 sont morts, et 74 y sont rentrés, parce que leur guérison n'était pas complète. (*Leipz. Liter. Zeitung*; sept. 1828, p. 1916.) R.

292. Notes statistiques sur Hambourg. — I. Geographisch-statistische Uebersicht *der territorial Besitzungen der Freien und Hanse-Stadt Hambourg*. — Aperçu des possessions territoriales de la ville libre et anséatique de Hambourg; par J. C. Dittmann. Avec une carte. In-4°, de 30 pag.; prix, 1 rthlr 8 gr. Hambourg, 1825. (*Éphémérides géogr. de Weimar*; 1826, vol. XIX, cah. 2, p. 55.)

Cet opuscule se compose d'une courte introduction et de l'é-

numération alphabétique des possessions de Hambourg, tant immédiates que celles que cette ville a en commun avec la ville de Lubeck. L'auteur en donne les noms, la superficie, la population, leur distance de Hambourg, la juridiction, les paroisses, le tout accompagné de remarques générales. M. Dittmann indique finalement les grandes routes qui traversent le territoire de cette ville. Le territoire de Hambourg a une superficie de 17,769,313 toises carrées, dont 1,019,000 pour les eaux navigables, 2,632,000 pour le bailliage de Ritzebüttel, 4,336,500 pour les possessions que cette ville a en commun avec Lubeck, et 9,781,813 pour ses possessions immédiates.

293. II. La ville de Hambourg et sa banlieue, esquisse topographique, historique et statistique, par le Dr C. N. Roeding, de Hambourg. (*Éphémérides géogr. de Weimar;* 1826, vol. XIX, cah. 10, pag. 289.)

Ce mémoire, fort de 100 pages environ, offre une topographie de Hambourg, d'autant meilleure qu'elle présente un ensemble de tout ce qui se trouve dispersé dans divers écrits sur ce sujet; cependant comme elle ne donne rien qui ne soit déjà connu, nous nous bornons à la signaler.

294. III. Détails divers sur Hambourg.

1.) La ville libre anséatique de Hambourg. (*Allg. teutsche Vaterlandskunde;* mars, 1825, n° 13, p. 97.)

2.) Sur l'hôpital des malades de *idem.* (*Allg. deutsche Justiz, Kameral und Polizei Fama;* 1824, nos 79 et 80, p. 319.)

3.) Das Hamburgische Criminal-Gefænngniss.—La maison de correction de Hambourg (*Spinnhaus*), et description des principales prisons de cette ville, avec quelques idées générales sur le perfectionnement des établissemens de ce genre; par A. E. Martens. In-4° de 14 feuilles, et 20 pl. gr. et lithog.; pr. 3 rthlr. Hambourg, 1823; Campe. (*Allg. Repertorium de Beck;* 1824, n° 1, p. 17, et *Allg. Lit. Zeitung;* 1824, juin, n° 150, p. 367.)

4.) Sur la navigation de Hambourg, en 1826. (*Galignani's Messenger*; Paris, 11 janv. 1827.)

1.) L'auteur aborde les principaux événemens de l'histoire de Hambourg, depuis le commencement du 9e siècle jusqu'à la

domination française. Il indique dans ses notes quelques ouvrages qu'il recommande comme de bons matériaux pour l'histoire de cette cité. Charlemagne avait fait construire sur l'Elbe une forteresse qui devait servir de boulevard à l'Allemagne contre les *Vendes* payens. Cette construction fut détruite en 810 par les *Vilses*. La position avantageuse du nouveau Hambourg qui depuis fut érigé en évêché, avait attiré un grand nombre de commerçans. En 1002, les Vendes saccagèrent de nouveau la ville et démolirent la cathédrale. Plus tard, la ville fut fortifiée de manière à tenir en respect les barbares. Déjà en 1258, Hambourg avait une banlieue considérable, une constitution municipale, et des prérogatives importantes. La confédération anséatique fonda sa prospérité. En 1618, Hambourg fut déclarée *ville libre de l'empire*. C'est à cette époque qu'elle se plaça à la tête des premières villes commerçantes de l'Allemagne. Sa prospérité dura jusqu'à l'époque de la domination française.

Les ouvrages que l'auteur recommande sont :

a) *Hamburg, topographisch*, etc. Hambourg considéré sous le rapport topographique, politique et historique; par J. L. DE HESS. 3 vol. in-8°; Hambourg, 1787-1792.

b) *Hamburgische Denkwürdigkeiten*. Mémoires sur Hambourg. In-8°. Hambourg, 1794.

c) *Skizzen zu einem Gemælde von Hamburg*. Matériaux pour servir à un tableau de Hambourg. 2 vol. in-8°. Hambourg, 1800-1802.

d) *Histoire de la ville de Hambourg*, etc. 2 vol. in-8°. Paris et Leipzig, 1809.

e) *Agonieen der Republick Hamburg*, etc. Les agonies de la république de Hambourg, en 1813; par J. L. DE HESS. In-8°. Hambourg, 1816.

f) *Ansichten der freien Hanse-stadt Hamburg*, etc. Vues de la ville anséatique de Hambourg et de ses environs; par HUBBE. Francfort s. l. M.; 1824. (Le second volume de cet ouvrage n'avait pas encore paru.)

2.) *Description de l'hôpital de Hambourg*. Cet édifice fut commencé en juillet 1821, et terminé en novembre 1823. Sa façade a 700, et chaque aîle 300 pieds de long, sur une profondeur de 56 pieds. Il y a 200 salles et chambres, non compris les cuisines et autres pièces destinées au service de l'hôpital. L'auteur n'en fait pas connaître l'organisation intérieure,

non plus que le nombre des lits. D'après les données d'un médecin de Hambourg, l'organisation de cet hôpital, sans se distinguer par aucune disposition nouvelle, répond à tous les besoins d'un hospice bien dirigé. Il croit qu'il y a de la place pour environ 2500 lits.

3.) L'auteur de cet ouvrage est membre du conseil gratuit et charitable des prisons de Hambourg. Son zèle pour le bien public et ses principes philantropiques ont produit la plupart des changemens heureux qui distinguent aujourd'hui les prisons de cette ville. Ces lieux de correction et leur organisation sont décrits par lui en détail. Le chap. 1er traite des simples prisons et des maisons de correction, telles qu'elles étaient à l'époque de la domination française. Il y en avait alors 7. Le chap. 2 s'occupe des maisons d'arrestation en général après la domination des Français. L'auteur prétend que ces maisons sont aujourd'hui beaucoup mieux organisées. Le chap. 3 offre la description de la maison de correction (*Spinnhaus*). L'organisation et le réglement général de cette maison remplissent le chap. 4. Le chap. 5 décrit la maison de force. Le chap. 6 est consacré par l'auteur à des réflexions sur les maisons de correction en général, sur les malfaiteurs enfermés, et sur les différentes espèces de peines. Des observations générales sur les maisons de correction, leur but et les améliorations dont elles sont susceptibles, sont les objets traités dans le chap. 7. L'auteur termine par des observations relatives au blanchissage, etc., au réglement concernant le service des médecins et des surveillans. Nous aurions désiré entretenir nos lecteurs de l'organisation intérieure des prisons de Hambourg; mais le recueil auquel nous empruntons cette annonce, n'en fait connaître que ce que nous avons reproduit.

4.) Le nombre des vaisseaux entrés dans le port de cette ville en 1826, fut de 1946, dont 9 des Indes orientales, 70 des Indes occidentales, 30 de l'Amérique sept., 8 de l'Amérique du sud, 1 des îles Canaries, 86 de la Méditerranée, 6 d'Espagne, 23 de Portugal, 97 de France, 812 d'Angleterre, 4 d'Archangel, 78 de Suède et de Norvége, 67 de la Baltique, 51 du Danemark, 377 de la Hollande et de la Frise orientale, et 101 du Weser. Les bâtimens à vapeur firent 27 voyages de Londres, et 21 d'Amsterdam. (*Voir*, page suivante, le n° 297.)

295. IV. — COMMERCE DE HAMBOURG.

Les importations à Hambourg, du 1er janvier au 31 mai 1828, ont été, savoir :

	1826,	1827,	1828.
En café,	10,200,000	20,700,000,	15,000,000
En sucre,	11,400,000	31,300,000,	29,800,000.

(*Le Phare du Hâvre*, 10 juin 1828) (1).

296. V. INSTITUTION EN FAVEUR DES VEUVES DE COURTIERS A HAMBOURG. (*Hesperus*; 1827, avril, p. 316.)

M. *Hartwig Hesse*, israélite généreux, a établi à Hambourg une institution de bienfaisance en faveur des veuves de courtiers, âgées et sans fortune, quelle que fût leur religion. Cette institution est un véritable bienfait dans une ville où le commerce se trouve dans un état de langueur, et où la classe des courtiers compte plus de 1,000 membres.

297. NOMBRE DES VAISSEAUX QUI SONT ENTRÉS A HAMBOURG en 1827.

Venant des Indes orientales	10	*Report.*	449
— des Indes occidentales	102	— de la Grande-Bretagne (y compris les bâtiments chargés de lest et de ciment)	488
— de l'Amérique du sud	129	— d'Archangel	12
— dito, du nord	100	— de Suède et de Norvége	50
— des îles Canaries	8	— de la Baltique	84
— de Smyrne	1	— du Danemark et des côtes	69
— de la Méditerranée	108	— de la Hollande, de la Frise orientale, et des côtes	284
— d'Espagne	5	— du Weser	89
— de Portugal	36	TOTAL	1575
	499		

Les bateaux à vapeur anglais ont fait 30 voyages, et ceux de Hollande 16.

Il est sorti, dans la même année, environ 1400 bâtimens de différentes grandeurs. (*Ephémérides géogr. de Weimar*; 1828, vol. XXIV, cah. 9, p. 281. Tiré des *Nouvelles de Berlin*. — *Galign. Messeng.*; Paris, 12 janvier 1828.)

298. IMPORTANCE DU COMMERCE DES VILLES ANSÉATIQUES.

La valeur des marchandises que l'Angleterre a exportées dans les ports des villes anséatiques dans le courant de 1825, se monte à 7,735,123 liv. sterl., tandis que son exportation dans tous les pays de l'Europe n'est évaluée qu'à 26,051,433 liv. sterl., et celle qui a lieu pour les diverses parties du globe, à 60,883,367 liv. sterl. En 1826, l'exportation dans les ports anséatiques s'est

(1). *Le Phare* n'indique pas l'espèce de mesure dont il mentionne les totaux. Ce sont, sans doute, des kilogrammes.

élevée à 8,812,448 liv. sterl. Celle qui a eu lieu dans les autres ports de l'Europe n'a pas été publiée officiellement; mais on sait que l'exportation totale se montait à 50,401,292 liv. sterl. Il résulte, de ces données, que le commerce des villes anséatiques a éprouvé, dans un an de temps, un accroissement de 1 million, et plus; en 1825 il n'offrait que la 8e partie du total de l'exportation, tandis qu'en 1826 il sest élevé à $\frac{1}{6}$. (*Allgem. Handlungs-Zeitung*, 1827, déc., n° 145.) L. D. L.

299. Geographisch-statistische Beschreibung des Obermainkreises. — Description géographique et statistique du cercle du Haut-Mein; par F. K. Hohn. 1 vol. LVIII et 356 pag. grand in-8°. Bamberg, 1827; Dederich. (*Ephém. géogr. de Weimar;* 1827, vol. XXIII, cah. 2, p. 50; et *Allg. Litter. Zeitung;* juillet 1828, p. 463.)

L'auteur de cet ouvrage a donné son sujet en deux parties.

Dans la première, il décrit rapidement la situation, les limites, l'étendue, le climat, le sol, les eaux, les produits naturels et industriels du Cercle du Haut-Mein. Il fait ensuite l'énumération des habitans, dont le nombre s'élève à 483,737, et entre dans des détails intéressans sur la religion, l'administration, les établissemens scientifiques et d'utilité publique, etc.

La seconde partie contient la description des trois principales villes du Cercle, ainsi qu'un exposé de l'organisation judiciaire, et du ressort de chaque juridiction.

L'auteur a puisé les matériaux de son ouvrage dans des documens imprimés et manuscrits, et de plus il a su mettre à profit les remarques et les observations qu'il avait faites lui-même sur les lieux. Il mérite des éloges pour l'exactitude avec laquelle il a rempli sa tâche. On ne lira pas sans intérêt les notices historiques sur Frensdorf, Archbach, Adelsdorf, Kronach, etc., et les considérations que M. Hohn présente sur le commerce des bois dans le ressort de la juridiction de Kronach, sur la manufacture de tapis établie dans la maison de correction de Plassenbourg et sur les Juifs domiciliés dans la juridiction de Weissmain, méritent une attention toute particulière. C. R.

300. Sur la réunion du Necker au Danube.

Il paraît qu'on s'occupe sérieusement de réaliser le projet de jonction du Rhin au Danube; mais ce qui semble extraor-

dinaire, c'est que l'on n'ait pas encore pensé à la réunion si facile du Necker au Danube. Le premier de ces deux fleuves, navigable jusqu'à Canstadt, ou jusqu'à Esslingen, pourrait communiquer au Danube, en creusant la Vils, qui coule à Geislingen, jusqu'au point où l'on couperait le Rauhe Alp, pour arriver à la Blau qui tombe dans le Danube près d'Ulm. Le Rauhe Alp n'offrirait pas plus de difficultés que la forêt Noire par laquelle on a l'intention de faire communiquer le Rhin au Danube, en y creusant un canal découvert, ou souterrain. La distance qu'il faudrait rendre navigable depuis le Necker jusqu'au Danube, est, à celle que présente la forêt Noire, dans le rapport de 9 à 24, ou de 27 à 72 lieues environ. On peut déterminer, d'après ce rapport, quelle serait la différence des dépenses que nécessiterait l'exécution de l'un, ou de l'autre projet. (*Allg. Handl. Zeitung;* juillet 1829, n° 87.) G.

301. Das Renchthal und seine Baeder, etc. — Le *Renchthal* et ses bains de *Griesbach*, *Petersthal*, *Antogast*, *Freyersbach* et *Sulzbach*, dans le cercle de Kinzig, grand duché de Bade, avec des considérations médicales, historiques, topographiques, statistiques et agricoles; enrichi d'une appendice botanique et géognostique; par M. J. Zentner. In-8°; prix, 1 fl. 40 k. Fribourg en Brisgau, 1827; Wagner. (*Hesperus;* 1828, juillet, n° 162.)

Après une courte introduction indiquant la situation géographique du Renchthal, l'auteur s'occupe des bains, objet principal de son écrit. Le 1er chap. en contient l'histoire; le 2e traite de leur état antérieur et de la vertu médicale de chaque source en particulier; le 3e, qui est le plus intéressant, en décrit l'état actuel, les divers bâtimens destinés à recevoir les étrangers, les promenades et les environs. Ce chapitre est terminé par un poème du Dr Behr sur l'utilité de la source curative du *Petersthal*. La 2e partie, divisée en 4 chapitres, est une histoire du Renchthal, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. La 3e en présente la description statistique : la 4e en expose l'économie rurale. L'ouvrage se termine par un aperçu botanique et géognostique. L. D. L.

302. Staats-und Address Handbuch des Herzogthums Nassau. —Livre d'adresses et Manuel politique du duché de Nassau, pour les années 1827 et 1828. 91 et 192 p. in-8°. Wiesbade,

1828; Schellenberg (*Jenà. allg. Liter. Zeitung*; sept. 1828, p. 473.)

La 1re section contient un aperçu géographique-statistique général du duché de Nassau. Ce duché a 1,814,967 arpens de terre imposables, dont 702,331 arables, 15,498 en vignobles, 106,991 en paturâges, et 39,660 en landes et en chemins. Le sol forestier embrasse 739,112 arpens de bois, dont 22,000 sont couverts d'arbres à feuilles *aciculaires*; ainsi plus d'un tiers de la superficie du pays est occupé par des forêts. En général, les forêts sont exploitées d'une manière très-judicieuse, et très-variée, suivant la nature du sol et les besoins des habitans : le même régime forestier est appliqué aux bois des communes, de l'état et des seigneurs.

Le duché a 31 villes, 36 bourgs et 816 villages, avec une population de 350,000 habitans. La vigne et les arbres fruitiers y sont cultivés avec un soin particulier; la culture des prairies y est plus parfaite que partout ailleurs en Allemagne; mais le labourage n'y est pas aussi florissant.

Le gouvernement, qui voue une protection éclairée aux intérêts nationaux, est parvenu, malgré de graves obstacles résultant d'anciennes lois et institutions de cet état composé d'un grand nombre de seigneuries, à diminuer successivement les impôts et à favoriser le développement de toutes les institutions utiles; il a même su, ce qui était plus difficile, enchaîner l'aristocratie avec tant d'habileté, qu'elle n'a point contrarié le bien-être et l'industrie des habitans, sous le prétexte de prétendus droits acquis qu'on lui aurait enlevés. L'industrie des mines et des forges entretient plus de 8,000 ouvriers sans cesse occupés. Le bétail, dont on peut évaluer la quantité à 10,243 chevaux et poulains, 170,000 bêtes à cornes, près de 158,000 brebis, 54,000 porcs, 8,000 chèvres et 19,000 ruches d'abeilles, prouve que dans le pays de Nassau on a favorisé l'éducation des brebis, sans perdre de vue que l'éducation du gros bétail doit être le but le plus élevé de toute économie rurale. Le pays manque de grands établissemens industriels, faute de capitaux et de bras : car heureusement les capitaux trouvent dans l'agriculture un emploi plus sûr et plus profitable que dans le travail des fabriques appliqué aux produits bruts étrangers. La propriété foncière est très-morcelée, et le droit d'usufruit illimité. On ennoblit les races d'animaux.

Parmi les établissemens industriels on trouve des distilleries d'eau-de-vie, des brasseries, des fabriques de pipes : ce n'est que dans le bailliage d'Usingen qu'il y a des fabriques de bas; il y a peu de manufactures de papier, et une seule fabrique de tapisseries et de couleurs.

Il n'est aucun pays de l'Allemagne où le bas prix des productions territoriales et industrielles ait moins attaqué le bien-être public et privé, et cela parce que la propriété foncière n'est pas répartie trop inégalement. Les principaux objets d'exportation sont les eaux minérales, le marbre, le blé, surtout l'avoine, des fruits frais et secs, du vin, des liqueurs, du bétail, de la laine, de l'eau-de-vie, de la potasse, etc.

Presque toutes les dettes des communes, et beaucoup de dettes de l'État, sont éteintes. Le grand duc avait affecté à l'extinction de ces dernières, les revenus des domaines. On trouve des notions fort instructives dans le chapitre qui traite de la constitution de l'État, de diverses administrations publiques, de la hiérarchie des fonctionnaires publics, du système administratif, de l'administration centrale, de la cour, du ministère d'État, de la chancellerie ministérielle et de cabinet, de la commission du contrôle, des archives publiques, de la bibliothèque, de l'administration de la justice, du clergé, de la guerre, des hôpitaux, et des affaires civiles, de la tutelle des pauvres, enfin, de la caisse des veuves et des orphelins.

La seconde section du Manuel expose la généalogie de la dynastie régnante, donne les noms des ambassadeurs, et nous apprend que le ministre dirigeant est aussi ambassadeur à la diète. Le Conseil d'État est composé de 9 membres. Il n'y a que deux médecins attachés à la cour dont les officiers sont peu nombreux.

Les états du duché sont divisés en deux sections : la première se compose d'un prince du sang, de 6 seigneurs et 6 députés de la noblesse; la seconde comprend les députés, qui sont au nombre de 22. La chancellerie du ministère d'État n'a pas un personnel nombreux : un secrétaire unique est chargé des affaires de la chancellerie secrète. La Commission générale de contrôle est composée des membres de tous les départemens administratifs. Le tribunal suprême d'appel ne compte que 7 membres, et quatre avocats, outre ceux qui sont attachés aux autres cours de justice. Les tribunaux criminels et civils ont leur siège à Dillenbourg et à Wisbaden.

On trouve finalement dans le Manuel tous les détails que l'on peut désirer sur la direction générale des impôts et des domaines, la chambre des finances, l'état et l'école militaires, l'administration locale à laquelle sont joints les noms des localités, le nombre des familles et des habitans, la superficie, la division politique, la population, etc.

Le nombre des pensionnaires manque entièrement. Il doit être considérable; car le duché de Nassau est composé d'une multitude de petits états autrefois indépendans, et de domaines appartenant à des chevaliers. C. R.

303. Staats Handbuch der Grossherzogthums Sachsen Weimar-Eisenach. — Manuel politique du grand duché de Saxe-Weimar-Eisenach, pour l'année 1827. 1 vol. 310 p. in-8°. Weimar, 1828; Imp. de la Cour. (*Ibid.*)

C'est une très-bonne statistique du secrétaire de chancellerie Ernest Müller. On y trouve d'abord la généalogie de la maison ducale, puis l'ordre du faucon, huit conseillers privés avec le titre d'excellence, les ambassadeurs, agens et consuls, la composition de la cour et de la chapelle, les établissemens pour les arts et les sciences, les états et députés, l'administration centrale, le ministère et une indication de la marche des affaires, enfin les départemens ministériels, la chancellerie d'état et les archives.

Les autorités du premier rang sont, dans l'administration de la justice : 1° le tribunal d'appel suprême, dont le siège est à Iena, et les administrations générales à Weimar et à Eisenach.

2° La direction générale qui se compose, dans l'administration des finances, du collége des finances et de l'intendance des bâtimens, de la chancellerie des finances, de la chambre de révision des impôts, de celle de la révision des comptes, du contrôle des impôts, et du bureau mathématique qui a 28 géomètres.

Vient ensuite la direction des affaires ecclésiastiques avec deux consistoires suprêmes, l'inspection des postes, et la commission spécialement chargée des intérêts de l'université d'Iena.

L'auteur indique anssi les conseillers d'état et leur ressorts, les tribunaux criminels, l'organisation de l'armée; en un mot il donne une énumération complète de tous les pouvoirs publics, et il entre dans tous les détails de l'administration du pays. Le chapitre qui traite de l'administration locale est particulièrement instructif.

Depuis long-temps les états du duché demandent une diminution du personnel des diverses administrations publiques. Assurément, si l'on compare ce manuel politique d'un état de 224,000 habitans et qui a une superficie de 68 l. c. avec ceux de Brunswick, d'Oldenberg et de Nassau, on ne peut s'empêcher d'éprouver quelque surprise à la vue du grand nombre de fonctionnaires qu'emploie le duché de Weimar. Toutefois le duché fut agrandi d'un tiers sous le gouvernement du grand duc Charles Auguste; mais quel rapport y a-t-il entre les fonctionnaires en exercice à l'avènement de ce prince, et leur nombre à son décès? On prétend que beaucoup de fonctionnaires sont liés d'une manière si intime à la constitution et au système d'administration qui en a été le résultat, qu'il serait fort difficile d'en réduire le nombre. D'ailleurs la séparation des revenus des anciennes dotations de ceux de la nouvelle dotation, auxquels sont affectés les impôts, est très-ancienne dans les états de Saxe; elle est à la vérité très-coûteuse et complètement inutile avec des constitutions représentatives. Mais l'opinion publique ne l'attaque point. Cependant comme les diverses parties du duché sont très-disséminées, cette circonstance en gêne considérablement le commerce intérieur.

Le tableau que l'auteur a tracé de l'état actuel du pays est très-exact. Son opinion est que les moulins à eau y sont trop nombreux; il voudrait aussi que l'on adoptât un meilleur système de culture, et que l'on établit des hameaux dans une vaste étendue de terrain actuellement déserte. C. R.

304. Ueber die Entwickelung der productiven und commerziellen Kræfte des Preussischen Staats.—Du développement des forces commerciales et productives de la Prusse. 1 vol. in-8°, 116 p. Berlin, 1828; Schlesinger. (*Ibid.* Supplém., p. 319.)

Le titre promet plus que l'ouvrage ne tient réellement. L'auteur, après avoir exprimé d'une manière très-rapide et très-superficielle son opinion sur les progrès et la prospérité de la France, depuis la paix, tandis que la Prusse est restée stationnaire, manifeste le vœu de voir favoriser le commerce maritime extérieur, seul moyen, dit-il, de créer des débouchés aux produits nationaux dont l'accumulation amènerait de graves embarras. Il voudrait que la Prusse fît directement le commerce

maritime, en adoptant les principes de l'acte de navigation des Anglais, de l'année 1651, et un système de navigation analogue. Suivant ce plan, le commerce devrait non seulement s'occuper activement de la vente des produits nationaux en pays étrangers, aux conditions les plus avantageuses, mais donner aussi la plus grande extension à ses opérations. Il ferait exclusivement l'achat des marchandises étrangères, le tout en employant le plus qu'il serait possible des vaisseaux nationaux.

Que le commerce, dit l'auteur, fasse ses exportations par terre ou par mer, comme il le jugera le plus convenable; mais il faut que l'importation de tous les produits étrangers arrivant par mer ait lieu par certains ports particuliers. Ainsi Magdebourg servirait de port prussien pour tous les pays situés sur l'Elbe et sur le Weser, et Stettin pour les Marches et la Silésie, en sorte que les villes anséatiques, et Hambourg surtout, deviendraient totalement étrangères au commerce extérieur de la Prusse. Le commerce ainsi organisé, on devrait principalement s'efforcer de l'étendre aux pays du littoral de la Méditerranéee, et prendre à l'égard des Barbaresques toutes les mesures de sûreté nécessaires.

L'auteur promet à la Prusse un bénéfice annuel de 20 millions de thalers si le plan qu'il propose est adopté; il pense que 3 mois après la publication de l'ordonnance qui le sanctionnerait, le port de Stettin serait rempli de vaisseaux, que négocians et capitaux y affluéraient et que la plus grande activité commerciale y régnerait.

Ces espérances nous semblent exagérées; car si la Prusse possède du bois de construction pour les vaisseaux, s'ensuit-il qu'elle ait à sa disposition un grand commerce maritime? D'ailleurs lorsqu'un pays trouve dans l'agriculture, dans les fabriques et manufactures, des sources de richesses plus abondantes que dans le commerce maritime, pourquoi ne les préférerait-il pas? Des bénéfices prompts et sûrs ne valent-ils pas mieux que des bénéfices que l'on va chercher au loin et à travers une foule de dangers? Nous pensons donc que le plan de l'auteur ne contribuerait nullement à faire fleurir le commerce et l'industrie en Prusse.

Toutefois les précautions qu'il conseille de prendre à l'égard des états barbaresques seraient dignes d'attention dans le cas où l'on jugerait convenable de donner au commerce prussien

dans la Méditerranée l'extension proposée, et encore faudrait-il qu'on n'eût aucune concurrence étrangère à redouter. C. R.

305. La Svizzera considerata nelle sue vaghezze pittoresche, nella storia, etc. — La Suisse, considérée sous le rapport de ses beautés pittoresques, de son histoire, de ses lois et de ses mœurs. Lettres de T. Dandolo. Voyage dans la Suisse occidentale. Vol. 1 in-8°. Le canton du Valais. Prix, 2 liv. 50 c. Milan, 1829; Stella et fils. (*Il nuovo Ricoglitore;* juin 1829, p. 449.)

Le but de l'auteur est de donner un guide aux hommes de sa nation, qui désireraient visiter l'Italie; il annonce que son intention n'a pas été de faire une composition originale, et qu'il a suivi les auteurs français et allemands qui ont traité de la Suisse, tant pour la description des lieux que pour l'histoire de l'Helvétie, ses mœurs, ses lois et son organisation politique. Pour augmenter l'utilité de son travail, l'auteur y joindra un petit volume qui contiendra toutes les indications les plus importantes que Ebel a consignées dans le tome 1er de son Manuel sur la Suisse, telles que celles des distances, des poids et mesures, des monnaies, etc. C. R.

306. Saggio di lettere sulla Svizzera, etc. — Essais de lettres sur la Suisse : canton des Grisons. In-8°. Milan, 1829; Stella et fils.

L'auteur de ces lettres est M. Tullius Dandolo, connu par divers recueils du même genre, précédemment publiés. Il a voyagé dans presque toutes les contrées de l'Europe. Les lettres que nous annonçons se bornent au canton des Grisons; elles seront probablement suivies de celles qui regardent le reste de la Suisse. L'auteur s'est proposé de donner en italien la description de ce pays, non moins singulier par son aspect physique que par ses mœurs et sa législation. Ce sujet était neuf, du moins pour les Italiens, qui n'ont aucun livre de ce genre, si ce n'est la *Statistique* de M. Franscini (voyez *Bullet.*, Tom. XIX, n° 38.) M. Dandolo assure avoir consulté les voyages de *Coxe*, de *Simond* et de *Kasthofer*; les lettres de M. *Raoul-Rochette*, les esquisses de MM. *Depping*, *Stapfer* et *Wyss*, et surtout le manuel d'*Ebel*. Mais ce qui lui a servi surtout dans son travail, ce sont ses propres souvenirs et les sentimens que l'aspect des lieux avaient excités en lui. En général, il porte

son attention sur les objets qui concernent la morale et la politique. Les mœurs les plus simples et les plus dignes d'être imitées, les événemens les plus mémorables et les plus instructifs lui fournissent des leçons utiles pous ses lecteurs. (*Revue Encyclop.*; mai 1829, p. 449.)

307. Geschichte der Baslerischen Gesellschaft, zur Befoerderung des guten und gemeinnutzigen. — Histoire de la Société de Bâle, instituée pour favoriser le bien et l'utilité publics, durant les 50 premières années de son existence; par C. Burckhardt. In-8°, 132 p. Bâle, 1829; Neukirch. (*Jena. allg. Liter. Zeitung*; octobre 1828, p. 153.)

Cet ouvrage, peu étendu mais rempli de faits, démontre ce que de bonnes et loyales intentions, jointes à une constance à toute épreuve, sont susceptibles d'opérer. Ce fut le 30 mai 1777 que Iselin, ce philantrope éclairé, réalisa le projet qu'il avait depuis long-temps, de fonder dans sa patrie une Société destinée à favoriser le bien et l'utilité publics. Parmi les 6 premiers membres de la Société on en remarquait 4 qui, plus tard, furent élevés aux premières fonctions de l'état. Après une année d'existence la Société comptait déjà 174 membres. Depuis lors, toujours fidèle au but de son fondateur, elle a constamment augmenté ses moyens d'influence et d'action.

M. Burckhardt a présenté dans un cadre habilement tracé, tous les services réels que la Société a rendus depuis son origine, ainsi que les nombreuses tentatives qu'elle a faites. Elle chercha d'abord à favoriser l'éducation et l'enseignement de la jeunesse, ne perdant jamais de vue cet objet principal de son fondateur. Dans ce but, elle décerna des prix à des élèves studieux et leur donna des livres; elle encouragea aussi des professeurs renommés et prit soin de former quelques maîtres habiles. Afin de répandre des lumières dans la classe des bourgeois et des artisans, la Société fonda une bibliothèque, rendit plus accessible le Muséum des sciences naturelles, proposa un prix de 240 fr. de S. pour la composition du meilleur calendrier de l'année, 1828, et fit naître l'idée de publier un journal politique. Ses efforts ne s'arrêtèrent point là. Par ses soins on vit s'élever une Société centrale économique. Immédiatement après eut lieu l'établissement d'une caisse d'épargnes. Les secours qu'elle ac-

corda aux pauvres, aux malades et infirmes augmentèrent de jour en jour, et aujourd'hui une Commission spéciale distribue annuellement plusieurs milliers de francs aux nécessiteux. Les autorités ont puissamment secondé la Société dans tout ce qu'elle a entrepris pour l'amélioration des prisons. Tendant toujours à agrandir le cercle de ses bienfaits, elle n'a point borné son action au canton de Bâle; d'autres cantons aussi ont ressenti son heureuse influence.

On ne s'étonnera sûrement pas que dans le cours de 50 années une foule de propositions utiles, émises dans le sens de cette Société, n'aient produit aucun résultat, si l'on se représente une association d'hommes, qui, bien qu'animés de la plus ardente philantropie, ne perdent jamais de vue le *quid ferre valeant humeri.*

Des observations que l'auteur présente sur les rapports d'une Société de ce genre avec l'état et les diverses autorités investies des pouvoirs publics, sont pleines de justesse. Il est certain que la Société a produit un bien immense directement, et indirectement même; car elle a opéré entre des hommes de professions diverses un rapprochement qui n'eut pas eu lieu sans elle.

Ses statuts, qui sont combinés de manière à lui donner la plus grande liberté d'action, n'ont éprouvé aucune modification. En 1800, elle comptait 200 membres, et en 1826, 498. Dans l'espace de 50 ans elle a dépensé 126,537 fr. de S., y compris 11,344 fr. qu'elle a alloués depuis 1780, à la Commission des pauvres, qui depuis lors a pu dépenser annuellement 303,906 fr. pour son but particulier. L'histoire de la Société est ornée d'un portrait du fondateur. C. R.

308. Description topographique et historique de la ville et des environs de Berne; par R. Walthard. 1 vol. de x et 267 p., gr. in-8°, avec un plan, 4 planches et une vignette. Berne, 1829; Burgdorfer. (*Ibid.*; p. 12.)

Dans l'année 1732, le chanoine Gruner publia une description topographique de la ville de Berne, sous le titre *Deliciæ urbis Bernæ;* mais aujourd'hui ce travail ne peut plus être d'aucune utilité, parce que la ville de Berne a éprouvé depuis lors des changemens et des modifications notables. Un ouvrage nou-

veau sur ce sujet était donc une véritable nécessité. C'est ce qu'a parfaitement senti M. R. Walthard, dont le travail est satisfaisant sous tous les rapports. Il mérite d'être rangé au nombre des meilleures descriptions de villes.

Dans le chapitre 1er, l'auteur dit quelques mots de l'origine de la ville de Berne. Il a oublié d'indiquer l'étymologie de son nom, qui, suivant Vogt, serait dérivé de Verona, parce que Berthold, dont les ancêtres régnèrent à Vérone, avait voulu élever une seconde ville de Vérone, aux lieux où se trouve la ville de Berne. L'auteur regarde encore comme un fait historique l'empoisonnement des deux fils de Berthold, quoique Walther l'ait présenté comme fabuleux, après s'être livré à un examen approfondi.

Berne est située à 46° 56′ 54″ M. B.; à 1673′ au-dessus de la mer Méditerranée et à 522′ au-dessus du lac de Genève. L'état moyen du baromètre est 26′ 6″. En été le thermomètre marque + 13, et en hiver — 1. Le climat y est sain. Sur 4 enfans nouveau-nés, il en est toujours un qui atteint l'âge de 70 ans, et sur 100 individus décédés, on compte toujours $\frac{1}{8}$ de vieillards entre 80 et 100 ans.

La ville est bâtie sur une colline dont trois côtés sont baignés par l'Aar. Berne n'est pas du nombre des villes brillantes de l'Europe; mais elle est sans contredit une des plus propres et des plus régulières. Dans la grande rue les maisons sont bâties d'après un plan simple et uniforme. La rue elle-même est large, parfaitement entretenue et animée par une petite rivière.

Dans l'année 1818, on comptait dans la ville et la banlieue 17,600 habitans dont 180 juifs. Elle est divisée en deux communes, 3 paroisses et 5 arrondissemens militaires. On distingue les rues dont les maisons sont numérotées par le côté du soleil et de l'ombre. Ces numéros rappellent une époque dont le souvenir ne peut faire naître que des sentimens pénibles. A l'extrémité orientale de la ville, on traverse l'Aar sur un pont. Elle a 4 portes. La structure de celle de Murtner est dans le style grandiose. Les fortifications élevées en 1623 d'après le plan de Théodore Agrippa d'Aubigné, écuyer d'Henri IV, et grand-père de madame de Maintenon, servent maintenant en grande partie de promenades publiques. Parmi les tours on remarque surtout celle où se trouve une horloge ingénieuse qui sonne les

heures. Nous releverons une erreur que contient la page 35. Il y est question de l'ordre des dames de Saint-Michel; mais les dames auxquelles appartenait l'île étaient de l'ordre des Dominicains: seulement, elles avaient consacré leur première église à Saint-Michel. En procédant à la description des bâtimens, l'auteur les a divisés en édifices publics et en édifices privés, division qui ne convenait guère dans un ouvrage topographique. Parmi les édifices publics, l'Hôtel-de-Ville est le plus important; mais il ne répond ni à l'étendue du canton, ni à sa destination; ni à la dignité du gouvernement. En 1788 l'architecte Antoine de Paris dressa le plan d'un nouvel Hôtel-de-Ville, dont la dépense devait s'élever à 1,315,443 fr.; mais les aristocrates tant décriés de Berne, qui ne rèdoutaient aucune dépense pour les grandes routes, aqueducs, etc., hésitèrent à faire emploi d'une pareille somme dans leur intérêt propre, quoique l'argent ne manquât pas dans les caisses publiques: 10 années plus tard les économies accumulées pendant des siècles passèrent à la France qui, en compensation, soumit les Bernois à une législation nouvelle.

On citera toujours comme monument du goût du grandiose dans les gouvernans, l'arsenal et les magasins à blé. La caserne érigée en 1798 rend témoignage de la magnificence des temps modernes. Berne recevra un nouvel embellissement par la prison et la maison de correction que l'on construit en ce moment et qui coûteront 400,000 fr. de Suisse. La cathédrale de Saint-Vincent avec sa tour inachevée, domine sur tous les édifices de la ville. C'est un des derniers chefs-d'œuvre de l'architecture allemande. Mais son extérieur seul fait impression; l'intérieur a éprouvé de trop notables altérations sous le rapport de la sculpture et de la peinture sur verre; le chœur est la partie la plus parfaite de l'église; il en est maintenant séparé. On y voit encore des chasubles et des ornemens d'autel anciens, ainsi que des restes du butin fait sur Charles-le-Téméraire. C'est surtout par les trésors qu'ils renferment, que le Musée et la Bibliothèque sont remarquables. Dans la Bibliothèque on trouve les manuscrits de Bongars, qui appartiennent au couvent de Saint-Fleury, en France; puis le beau cabinet de médailles, qu'est venu enrichir au commencement de ce siècle la collection choisie de Haller. Au Muséum on conserve un grand nombre de curio-

sités d'histoire naturelle, parmi lesquelles la collection ornithologique de Sprungli et les objets rares que Weber a rapportés des îles du Sud, méritent une attention particulière.

La ville est environnée de promenades charmantes, dont quelques-unes offrent une perspective délicieuse.

Le chapitre 2e de l'ouvrage traite des établissemens d'instruction publique, à la tête desquels on remarque l'académie érigée en 1805, des établissemens scientifiques, de bienfaisance et d'utilité publique, qui sont en grand nombre. L'auteur est entré dans tous les détails désirables sur les marchés publics, les monnaies, les poids et mesures.

Les environs de la ville, qui sont décrits dans 4 chapitres, présentent l'agréable coup-d'œil d'une culture active et d'embellissemens progressifs.

Une triple Appendice contient, 1° une désignation chronologique des *Schultheiss*, de Berne; 2° un coup-d'œil rapide sur les Bernois qui se sont distingués dans les arts et dans les sciences; 3° les événemens principaux de l'histoire de Berne jusqu'aux temps modernes.

Le plan de la ville de Berne et les vues coloriées, exécutés par une main habile, méritent des éloges. C. R.

309. Essai sur la topographie physique de Tivoli. Discours lu à l'Académie dei Lincei, les 12 et 19 août 1824; par A. Cappello, Dr en méd. In-8° de 43 p. Rome, 1824. (*Giorn. arcad.*; août 1824, p. 137, et sept. 1824, p. 257; et *Biblioth. italiana*; avril 1825, p. 83. (Voy. le *Bullet.*; février 1829, To. XVII, n° 336).

Tivoli, situé sous le 42e degré de latitude septentr., et par le 30e degré de longitude, s'élève à 872,2 pieds de Paris au-dessus de la mer. Cette ville est bâtie sur le penchant d'une haute colline dominée à l'orient par des montagnes plus ou moins élevées, qui s'étendent un peu vers le nord, et dont la chaîne qui se prolonge jusqu'au midi, n'est interrompue que par une étroite vallée creusée vraisemblablement par les eaux de l'Anio. A la distance de 5 ou 6 milles au nord, l'œil aperçoit les monts Cornicolani formant deux sommités distinctes entre lesquelles apparaît au loin et isolé, le mont Soratte (le *Soracta* d'Horace). Au midi, et à une distance d'environ 18 milles, s'élèvent les monts Albains et Tusculans. Ce demi-cercle de montagnes, les

unes voisines, les autres éloignées, rend l'aspect de cette ville riant et pittoresque. Sa physionomie est encore plus agréable du côté de l'occident, d'où l'œil s'étend avec délices sur une plaine immense jusqu'à la mer Tyrrhénienne, au milieu de laquelle s'élève comme une tour majestueuse, la ville autrefois reine du monde.

Le sol riche et fécond qu'arrosent les eaux de l'Anio, produit des plantes salutaires et des fruits délicieux que les habitans de Rome recherchent avidement. L'Anio, qui prend sa source près de Trevi, précipite son cours à travers des ruines et des rochers, parmi lesquels on remarque l'écueil *Sacro Speco* (Grotte sacrée), les aqueducs construits par les Romains, les confluens nombreux qui, après les lacs Sembruini, grossissent ce fleuve jusqu'à Tivoli, et la magnifique chûte par laquelle il 'y précipite avec un grand fracas.

L'auteur prétend que le climat de Tivoli l'emporte en salubrité sur celui de tous les autres environs de Rome. Tivoli, dit-il, doit cet avantage à sa situation sur un sol calcaire et sur une pente uniforme, où les eaux ne sont sujètes à aucune stagnation; à sa liaison avec les monts Apennins, à son éloignement des marais Pontins, et enfin à l'influence des vents d'occident et du nord, qui y rafraîchissent continuellement l'air.

Après avoir tracé le tableau de la situation de Tivoli, l'auteur expose les avantages que l'on tire des eaux de l'Anio, et s'étend sur l'utilité que les Romains surent en retirer par des travaux conçus et exécutés avec habileté. M. Cappello entre à cet égard dans des détails historiques pleins d'intérêt, mais que nous ne pouvons citer ici. Il en est de même des notions géologiques qu'il donne sur les environs de Tivoli; nous nous bornerons à dire qu'il explore avec une scrupuleuse attention les parties du sol qu'il décrit, et qu'il fait preuve de beaucoup de sagacité dans ses recherches sur l'origine des couches dont il se compose. C. R.

310. Description du lac Baikal; traduite du russe par M. Klaproth. (*Nouv. Annal. des Voyages;* sept. 1825, p. 289).

Le lac Baikal est situé entre les 51° et 56° de latitude nord, et les 101 et 108 de longitude orientale, à 60 verstes de la ville d'Irkoutsk. Sa longueur est de 600 verstes (environ 130 lieues), et sa largeur de 30 à 80 verstes, du nord au sud; sa circonférence

est de 1865 verstes. Son nom dérive de la langue des Iakoutes, dans laquelle *bai* signifie riche, et *kel*, lac. On se rappelle que les Iakoutes vivaient autrefois sur les bords du lac Baikal.

Autrefois, le Baikal fut connu sous le nom de *Grand-Lac*; on l'appela *Mer* ou *Mer Sainte*. La première des ces dénominations convient au lac Baikal; mais celle de mer paraît impropre; son eau est douce et n'éprouve ni flux ni reflux; il n'a d'ailleurs de communication avec la mer que par le fleuve d'Angara, dont le cours est souvent interrompu par des chûtes considérables, et qui coule avec une extrême rapidité pendant 1872 verstes, depuis le Baikal jusqu'à son confluent avec l'Iénisseï, lequel tombe dans l'Océan glacial. Les Bouriates appellent le lac Baikal lac *Dalaï*, et les Toungouses lac *Lam* : ces deux mots signifient mer. Le nom de *Mer Sainte* donné aussi à ce lac paraît venir des fréquens désastres que les navigateurs y éprouvent, principalement en automme, époque où il commence à geler; alors il est agité par des vents furieux, et couvert de brumes épaisses et continues, d'autant plus dangereuses que les bords méridionaux du Baikal sont formés par des rochers escarpés et n'offrent nulle part, ni abord, ni mouillage: c'est alors une sorte de lac sacré qu'on ne saurait affronter impunément.

Plusieurs écrivains regardent le Baikal comme une immense crevasse produite par un tremblement de terre très-fort, parce que 1° quelques-unes des montagnes qui l'environnent, semblent avoir été bouleversées; 2° le fond du lac présente des inégalités extraordinaires à côté d'abîmes profonds, de bancs de sable, et des élévations sur lesquelles on reconnaît, quand le temps est serein, des arbres et des arbrisseaux, assertion absurde; 3° le terrain qui entoure le Baïkal abonde en productions volcaniques et en sources chaudes; et 4° des tremblemens de terre s'y font sentir presque tous les ans. Le premier voyage au Baikal eut lieu en 1643; mais ce ne fut qu'en 1772 et 1773 qu'on leva une carte de ce lac, avec une description faite par le pilote qui l'avait parcouru. En 1806, on en construisit une nouvelle, fondée sur des observations géométriques. Ce lac a plusieurs îles, dont la principale est celle d'*Olkhon* : sa côte septentrionale a 70 verstes de longueur, sa largeur est de 25 verstes, les bords sont généralement très-escarpés. A partir de leur pente septentrionale, une plaine pierreuse s'étend dans l'intérieur de l'île; le

reste du terrain est sablonneux : dans quelques endroits croissent des pins et des mélèzes qui donnent de bon bois de construction, et des bouleaux qui servent pour le chauffage, de même que différens arbrisseaux. La neige ne reste que très-peu de temps sur les terrains qui ne sont pas boisés ; elle est vite emportée par la force des vents. L'île est remplie de sources ; aucune rivière n'y coule. Le détroit qui la sépare du continent a une largeur d'une verst et 320 sagènes ; il s'agrandit vers le N.-E. et devant les bouches de l'Oungourup ; il a 19 verstes de largeur. A l'extrémité septentrionale du détroit s'ouvrent deux larges baies, dans lesquelles les navires peuvent trouver un abri pendant le gros temps. L'île d'Olkhon est habitée par la tribu mongole des Bargou-Bouriates, qui élèvent des bestiaux et cultivent la terre ; ils font aussi la chasse aux loups, aux lièvres et aux écureils, et prennent des phoques sur la côte méridionale du continent. Il existe une douzaine d'autres petites îles inhabitées, et que les pêcheurs ou les chasseurs ne fréquentent que de temps en temps.

On compte 80 caps sur les côtes du Baikal ; ils sont remarquables, soit par la grande profondeur des eaux qui les entourent, soit par des rochers et des bancs de sable dans leur voisinage. Le Baikal a autant de baies et d'anses que de promontoires ; elles portent les mêmes noms que ces derniers. Deux de ces baies sont assez grandes : la première est celle de Bargousin, qui a 28 verstes de longueur et de largeur, avec des côtes bordées de bancs de sable et de rochers sous l'eau ; la seconde tire son nom du Tchivirkoui, rivière qui y a son embouchure ; elle a 30 verstes de long et autant de large, et renferme des rochers sous l'eau et des îlots. La côte septentrionale du lac, depuis l'angle occidental et le village de Koultouk jusqu'à l'Angara, consiste entièrement en rochers escarpés, offrant du schiste argileux, du grès, de la serpentine et de la pierre calcaire. Les montagnes qui forment les bords depuis l'Angara jusqu'à l'île d'Olkhon, sont également escarpées, mais devant cette île elles s'abaissent et présentent des prairies. Celles-ci font bientôt place à d'autres rochers très-raides qui entourent le lac jusqu'à son extrémité du nord-est, et ne sont interrompues que par quelques plaines près du cap Tonkoï et des embouchures du Mondinoï, du Kotioukhinoï et du Komaroï, qui sont voisines des

campemens des Bouriates. Du Koultouk jusqu'à la bouche du Kholondianka, les monts de la côte méridionale sont pierreux, boisés et escarpés. De là au couvent de Possolskoï et à l'embouchure de la Selenga jusqu'à celle du Soukhoï, la plaine recommence et offre de temps en temps des bouquets d'arbres: ensuite de hauts rochers se succèdent sans interruption jusqu'à Bargousin, et forment de grands caps et des baies profondes; ils continuent jusquà Bolchoï, et sont suivis d'une plaine de 50 verstes de longueur qui sert de campement aux Bouriates; depuis ce lieu les montagnes escarpées recommencent, et vont jusqu'à l'embouchure de l'Angara supérieure.

Les trois rivières navigables qui se jettent dans le Baikal, sont: 1° l'Angara, tombant dans l'angle oriental du lac, après un cours d'environ 330 verstes, interrompu par plusieurs îles qui le forcent de se diviser en plusieurs bras; 2° le Bargousin, qui a un cours de 400 verstes; 3° la Selenga, qui vient du territoire chinois et roule pendant 330 verstes en Sibérie; elle forme un grand nombre d'îles, et se jette dans le Baikal par plusieurs embouchures; sa largeur ordinaire est entre 200 à 500 sagènes; mais dans les endroits où elle se partage en plusieurs bras, elle est souvent de 30 verstes; sa profondeur varie de 2 à 8 sagènes; sa rive gauche est moins élevée que la droite; les montagnes qui la bordent sont généralement granitiques et boisées; le fond de la Selenga est sablonneux et pierreux. Plusieurs autres rivières se jettent dans le Baikal, mais elles sont d'une importance secondaire. Le Baikal, qui reçoit un si grand nombre de cours d'eau, n'a d'autre écoulement que l'Angara inférieure, qui, jusqu'au confluent de l'Ilim, porte ce nom; de là jusqu'à sa réunion avec l'Iénisseï, elle reçoit celui de Toungouska supérieure. La largeur de l'Angara, près d'Irkoutsk, est de 2 à 500 sagènes; sa profondeur de 5 à 7 sagènes.

D'après la description que nous avons tout à l'heure donnée des côtes du Baikal, on a pu voir que ses bords sont très-sauvages; ils sont peu habités; c'est pour cette raison qu'on y prend un si grand nombre de bêtes fauves, d'oiseaux et de poissons. Ce lac renferme des phoques couleur argentée; les habitans de ses rives en prennent un grand nombre dont ils vendent les peaux aux Chinois. Parmi les poissons du Baikal, on distingue l'esturgeon, la truite saumonée blanche, le sig, le

thym, la tanche et beaucoup d'omouli. On prend encore des lottes et des golomenkis. Les pêcheurs racontent que jamais ils n'ont vu vivant ce dernier poisson; il est toujours étourdi ou mort, et jeté par les vagues sur les bords du lac pendant les orages. Les oiseaux les plus remarquables qu'on voit dans le voisinage du Baikal, sont l'aigle, le cigne, le grand gosier ou baba, l'oie, le cormoran, la macreuse et beaucoup d'autres espèces. On trouve dans le lac une espèce d'éponge de mer, qui sert aux habitans du voisinage à nettoyer les ustensiles en métal. Le lac jette sur ses bords un corps odoriférant qu'on appelle *cire de mer,* et qu'on emploie avec succès dans quelques maladies. Sur les bancs de la côte méridionale, on trouve un sable noir qui contient 3/4 de fer de son poids. En beaucoup d'endroits des rives du Baikal, on rencontre des terrains salés.

La navigation sur le Baikal dure, pour les navires du gouvernement, depuis le mois de mai jusqu'à la moitié d'octobre, et pour ceux des marchands jusqu'en novembre au plus. Elle s'effectue sans boussole; on se dirige d'après la vue des côtes, qu'on aperçoit toujours. Les vents favorables soufflent en juin et juillet; les plus violens et les plus dangereux pour les navigateurs se font sentir dans les mois de l'automne. Tous ces vents portent des noms particuliers. La surface du lac n'est jamais tranquille, même pendant le calme. Quand le mouvement augmente, il annonce du vent à peu près une heure d'avance. Pendant la tempête, les vagues du Baikal s'élèvent jusqu'à une hauteur de 20 toises. Depuis 1765, on se sert de deux navires pour passer le Baikal; ils ont leur station près du port de Possoloskoï, lequel est très-commode et offre un abri sûr aux embarcations, principalement dans les nuits obscures et quand l'embouchure de la Sélenga est couverte de glace; il communique par un canal étroit avec le lac, qui est séparé du port un banc de pierre et de sable. A. M.

311. Sur les Arméniens de Jérusalem, en 1825.

Le nombre des habitans de cette ville sainte s'élèvait alors à 20,000 dont 5,000 Chrétiens, 5,000 Musulmans, et 10,000 Juifs. Les Musulmans habitent en partie le quartier de Harem-Chérif, ainsi appelé du grand minaret, situé à la place du temple de Salomon, dans la partie orientale de la ville. Les

Chrétiens habitent, pour la plupart, auprès de leurs monastères, dans la partie supérieure et dans celle qui est située au couchant de la ville; les Catholiques-Romains près du monastère du Sauveur, au nord-est du Gigon; les Grecs occupent la partie plus basse au sud-est, où a existé une partie de la ville d'Acre, près de laquelle se trouve le monastère de Saint-Jean, bâti du temps des Romains. Il n'y a que des Chrétiens de Syrie en cet endroit. Au sud, et presque sur le sommet du mont Sion, est le monastère arménien de Saint-Jacob; c'est le plus magnifique de Jérusalem. Il est la résidence du patriarche arménien, des évêques et de beaucoup d'ecclésiastiques. Leur église est la plus grande et la plus riche de Jérusalem. Les voyageurs, les pélerins arméniens y arrivent en foule de Constantinople, d'Amérique, d'Égypte, et de toutes les provinces voisines, pour la fête de Pâques. Les Arméniens sont très-stricts dans l'observation des jeûnes. Ils sont superstitieux au point de consulter le calendrier pour se faire saigner.

Les Arméniens sont de forte constitution et de haute stature; dans la vie sociale, ils sont sérieux, polis et prévenans. Plusieurs sont riches. Ils sont très-hospitaliers et reçoivent les étrangers avec bienveillance. Ils leur offrent du café, du tabac, des liqueurs, des confitures, qui leur sont présentés par le maître de la maison, ou par sa fille, plus ordinairement par les domestiques. Après avoir offert à boire à leur convive, ils reçoivent sa coupe et lui baisent la main. Le maître, sa femme, ou sa fille, s'asseoient rarement en présence d'un convive, par respect pour l'hospitalité. Les Arméniennes sont prévenantes, belles et d'une société aimable. Elles ont, en général, les yeux noirs et une figure agréable; quelques-unes, enfin, ont ce regard enchanteur qui distingue les Grecques et les Juives. (*Aziatskii Viéstnik.* — Courrier asiat.; liv. 6, p., 422, 1825.)

DE T.

312. NOTES STATISTIQUES, GÉOGRAPHIQUES, ETC., SUR QUELQUES CONTRÉES DE L'INDE, *lues au Comité de Physique de la Société asiatique de Calcutta*, séance du 2 avril 1828.)

On soumit à l'examen des membres une épreuve d'impression lithographique, provenant du liais de pierre calcaire qui avait été transmise par le cap. Franklin, à cet effet. L'impres-

sion n'était pas tout-à-fait nette; mais elle était suffisante, selon nous, pour prouver que, si toutes les pierres lithographiques de l'Europe venaient à manquer, celle du Bundelcund pourrait en tenir lieu à merveille. En effet, d'après de nouveaux essais, si le liais se trouve être ce que l'on croit, il n'est plus nécessaire de faire des demandes sur le continent, puisque, relativement à tout ce qui regarde l'emploi ordinaire de la lithographie dans l'Inde, le minéral nouvellement découvert fournira parfaitement aux emplois que l'on se propose d'en faire.

Le secrétaire fait lecture d'extraits des lettres du Dr Gowan au gouvernement, relatives à l'histoire naturelle, à la géologie et à la météorologie des districts de l'Himalaya.

Le Dr Gowan date ses lettres de Simla. Le *cholera* semble avoir régné dans les montagnes, l'année dernière, avec une grande violence. Cependant le Dr Gowan n'a point remarqué que l'on fût atteint du *cholera*, au-dessus de 6,500 pieds de hauteur. Il n'y a point par conséquent de raison pour supposer que la rencontre des chênes et des rhododendrons, comme étant les arbres qui croissent sur les lieux les plus élevés, ne déterminent pas les limites positives de cette maladie, de même que le chêne à la Vera-Cruz, à 3,043 pieds de hauteur, détermine celles de la fièvre jaune.

Nous sommes d'accord avec le Dr Gowan pour croire que, dans un pays aussi inaccessible, la réunion du plus grand nombre possible d'observateurs est nécessaire. Il ne nous paraît même nullement improbable que jusqu'à ce que ces divers lits de torrens et ces pics, lieux dangereux et reculés que n'ont jusqu'ici foulés les pas d'aucun homme, aient été découverts par un peuple nombreux, actif, intelligent, presque toutes ces richesses minérales ne restent cachées dans les rochers, où elles sont ensevelies depuis la création. En reponse à ceux qui s'imaginent que toutes les découvertes possibles en ce genre ont déjà été faites, le Dr Gowan renvoie à un fait cité par Humboldt, que des pays beaucoup plus peuplés, plus parcourus, plus civilisés, offrent des routes pavées, sans le savoir, avec de la calamine, et des villages bâtis avec les plus riches minerais de cuivre et d'argent.

Le Dr Gowan parle d'un faquir à Nahn, de la classe des Byrauguis, nommée Panche-Ujeini, qui, pour accomplir son

Kereea, ou vœu, reste journellement, pendant une certaine partie de la saison des chaleurs, avec cinq foyers resplendissans à ses côtés; et, dans la froide saison, pendant une partie de la nuit, dans un étang. On dit qu'il persévère avec beaucoup de constance dans cette étrange discipline, torture volontaire qu'il s'est imposée.

L'éléphantiasis est très-commun dans les montagnes; mais le Dr Gowan n'a pu donner aucun détail particulier sur les localités, ou les circonstances relatives à ceux qui en sont affectés, capables d'éclairer sur les causes essentielles qui produisent cette maladie. On la regarde comme héréditaire, et nullement contagieuse. Ceux qui ont cette maladie sont vivement engagés par leurs amis à s'enterrer tout vifs, soit comme un sacrifice expiatoire à la divinité qu'ils sont supposés avoir offensée, soit comme une manière efficace d'en préserver leurs descendans. Cependant cet avis est rarement suivi.

On peut voir à Nahn, sur la hauteur, le dernier des palmiers. Une curiosité, dans le voisinage du palais du Raja, est un phénix, c.-à-d., un datier sauvage. Le mangoier croît à une élévation de 1,000 ou 1,500 pieds plus haut que le palmier; mais le fruit ne mûrit pas à cette élévation.

Comme aucun des faits relatifs à l'histoire de la houille, observés dans quelques provinces du Gange, ne peut être dépourvu d'intérêt, le Dr Gowan mentionne ceux dont il a pris note, d'après les traces qu'il en a remarquées dans les environs de Simla. Il prévient cependant qu'il ne leur attache principalement de l'importance que relativement à d'autres indications qui peuvent exister ailleurs, et à cette vaste formation de pierres sablonneuses, qui paraît être le point de contact entre les dépôts d'alluvion des lits du Gange, et la formation des roches qui enveloppent les dépôts de l'Himalaya. L'absence de la strate, communément nommée houille des métaux, et dont les lits productifs de ce minéral sont accompagnés d'ordinaire, de même que la roche dans laquelle on en trouve des traces, est cependant, dans l'opinion de plusieurs minéralogistes, en opposition à celle qu'aucun dépôt considérable de houille, si utile, ne peut se trouver dans cet endroit.

Sur la rive droite d'un torrent rapide, qui tombe dans la Markunda, à environ 1,800 ou 2,000 pieds au-dessus du ni-

veau de la mer, on peut remarquer plusieurs masses agglomérées de houille, non contiguës, mais dont les extrémités sont environnées de tous côtés par des pierres sablonneuses. La plus considérable avait un pied ou deux de longueur, et seulement quelques pouces d'épaisseur. La houille est d'une couleur brun-noirâtre, ayant quelquefois un brillant résineux, et contenant des traces de végétaux. Elle brûle sans jeter de flammes, et elle contient beaucoup de matière siliceuse de la roche dans laquelle elle a été trouvée.

On ne peut presque énumérer la quantité de gentianes, de rhubarbes et de genêvriers, que l'on trouve croissant naturellement dans les régions les plus élevées de l'intérieur. On y trouve également beaucoup de salsepareille. On découvre, à des hauteurs de 3 à 8,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, d'immenses quantités de racines de l'espèce du *Leontodon*, quoique différent du *L. Taraxacum*, dont on a rétabli la réputation pour les maladies du foie. Il paraît que la plante et sa racine ont les mêmes et remarquables vertus que celles du *L. Taraxacum*, et qu'on en peut faire usage comme d'un amer, ou au moins comme d'un tonique, qui produit les meilleurs effets. L'opium s'y cultive en grand dans plusieurs petits états de l'intérieur, à des hauteurs de 5 à 8,000 pieds, et l'on en exporte beaucoup pour les plaines, et surtout, à ce que l'on croit, pour la consommation du pays des Seikhs, ou pour le transporter au Punjab, où l'on en fait beaucoup de cas; nul doute qu'il ne s'expédie aux provinces anglaises. Les gommes et le cachou viennent principalement dans les vallées d'une moindre élévation, comme celles du *Karda Doun*. La plupart de ces objets sont depuis long-temps dans le commerce, et bien connus dans les plaines. La matière solide résineuse, appelée *Cheerka Berja*, dont on exporte une grande quantité, est principalement le produit du *Pinus longifolia*, qui se plaît sur le penchant des plus bas monticules des plaines, lesquels se trouvent parmi les montagnes de pierres sablonneuses de nouvelle formation.

M. Benson, dans ses remarques géologiqnes sur les rives du Gange et de la Jumna, dit que la position de la chaîne des montagnes qu'on voit d'Allahabad, écarte une des objections que l'on oppose à l'identité de l'emplacement de cette ville

avec celui de Palibothra; car on a dit que les montagnes étaient dans son voisinage : cette chaîne aurait forcément écarté le voyageur de l'ouest, en suivant le cours de la rivière, et lui aurait naturellement servi à préciser la situation d'une ville aussi célèbre que Palibothra. Et même si l'on objecte que ces montagnes ne sont pas assez rapprochées de la jonction, ou qu'elles ne sont pas assez remarquables, la supposition que les rivières se sont jointes autrefois vers le sud, prendra encore moins de consistance; car il est probable que cette chaîne tient, du côté du sud, à celle qui passant derrière Chunar et Mirzapore, empêcherait qu'elle ne devînt une île; et si la jonction s'effectuait plus à l'ouest sous la chaîne plus élevée des montagnes, les eaux auraient dû avoir une grande pente vers le nord, après leur réunion, afin de tourner autour de cet obstacle. Le nom du temple souterrain dans le fort d'Allahabad, rappelle l'ancien nom de la ville, *Patalpoure;* mais on croit que les distances qu'on détermine pour les différentes stations, sont un obstacle insurmontable à l'indication de l'emplacement de la ville au confluent du Gange et de la Jumna. En outre, l'ancienne ville des Hindous, à cette place, était située de l'autre côté de la rivière. (*Calc. gov. gazette* — *Asiatic Journal;* n° 155, nov. 1828, p. 593.) Fr. L.

313. Notice statistique sur la province de Bassein (Frontières des Empires Anglo-Indien et Birman.)

Ces détails ont été recueillis du temps où la province de Bassein était sous la dépendance des autorités britanniques.

Le district de Bassein est borné au nord par le *Pashiem nullah*, ou crique, qui tombe dans l'Irrawadi, un peu au-dessus de *Mayaon*, et au sud par la mer. A l'est, l'Irrawadi le sépare de la province de *Dalla;* à l'ouest, une chaîne de montagnes qui courent parallèlement à la côte, le sépare de *Gna-Gioung*, qui, cependant, depuis quelques années, a été réuni au district de Bassein, ce qui fait qu'il est borné par la mer. Le terrain que renferment ces limites est évalué à 9,000 milles.

Le sol est médiocre, excepté là où, préparé par la culture, il abonde en joncs et en forêts. Il est arrosé par les deux grandes branches de l'Irrawadi que forme cette rivière, en se divisant un peu au-dessus de *Henzada.* La plus occidentale de celles

qui tombent dans la mer à Negrais, est connue sous le nom de rivière de Bassein. La principale branche ou celle de Patano, qui passe à Donabew et à Pantano, s'écartant de la branche de Rangoun, et se rendant à la mer entre Dalla et Bassein, fait plusieurs détours dans sa course. La rivière de Bassein offre beaucoup de facilités pour la navigation. Toutefois dans la saison de la sécheresse, il n'y a pas de courant d'eau depuis l'Irrawady, la communication à la source de la rivière étant interrompue par des bancs de sable. De petits bâtimens y sont quelquefois arrêtés. On évite en général cette partie élevée de la rivière, pour commercer avec les provinces des pays hauts; mais il y a toujours une route offrant beaucoup de circuits, ouverte par la branche de Pantano. Vers la fin des pluies, la contrée est entièrement sous l'eau pendant quelques jours. Il y a environ 100 lacs dans la jurisdiction de Bassein, et 27 dans celle de Pantano, où l'on a établi des pêcheries; il y a peu de moyens de communication dans cette partie du territoire des Birmans, excepté par eau.

Le climat du Bassein passe pour tempéré. La chaleur est rarement accablante, étant modérée par la brise de mer dans la saison des chaleurs, et par l'humidité de l'atmosphère et des pluies; tandis que de novembre à février, le temps est doux et agréable. Le détachement qui a stationné à Bassein de novembre 1825 à juin 1826, n'a point offert de maladies générales, et les naturels s'y portent très-bien.

Le sol varie en qualité; quelques endroits produisent 700 paniers de riz par mesure agraire, dite *yoke*, tandis que d'autres ne rendent pas le tiers de cette quantité. La culture du riz est tout-à-fait la même que celle de l'Inde. Il y a aussi une quantité considérable de maïs, mais principalement à l'entour des villes ou des jardins. On y cultive des *yams* blanches et rouges, très-belles, qui sont douces comme les pommes de terre et autres plantes farineuses. Le blé de Turquie et le *palma christi* croissent dans les jardins. La province fournit du *wood oil*, et un arbre appelé *tungo-peng*, du fruit et de la graine duquel on exprime une huile dont on se sert pour les lampes; il y croît abondamment sans culture. On y cultive peu le tabac, et il est d'une médiocre qualité; on peut en dire autant de la canne à sucre. On pourrait aisément propager l'indigo et le coton, qui

croissent dans les parties hautes de la province. Mais le blé est la culture principale. Les palmiers y sont en petit nombre, et les noix d'arèque sont importées du Bengale. Les noix de cocos sont aussi achetées aux Andamans, quoique l'arbre abonde aux environs de Bassein. On ne peut se procurer de l'huile de noix de coco. On trouve un très-grand nombre de mangous et de jacks, et le *Mariam* et autres arbres fruitiers y croissent d'eux-mêmes.

On y fabrique, pour l'usage ordinaire, des étoffes communes de soie et de coton ; mais celles d'une qualité plus fine sont tirées d'Ava ou du Bengale. On y fabrique de la poterie ordinaire en grande quantité, ainsi que le peu d'objets en fer dont on fait usage, comme dagues, couteaux, lances, les *tees* des plus petites pagodes, et les attaches pour les maisons et les vaisseaux. Ces derniers objets sont très-bien fabriqués.

Jadis le commerce intérieur de ce pays était considérable. Les articles qu'on tirait de Bassein étaient le riz, le sel, le balachong et le poisson salé et séché. On donnait en retour des étoffes de soie, des ouvrages en laque, du tabac, des oignons, du tamarin, du coton, des vernis, du pétrole, de l'huile de pétrole, de l'huile, du fer, du salpêtre et du soufre. L'expédition de ces articles se faisait par de grands bâtimens, qui se réunissaient vers la fin d'avril, prêts à profiter de la crue de la rivière et des vents régnans du sud. Faute de vent, la navigation de ces grands bâtimens se trouvait arrêtée, ou ne pouvait se faire qu'au moyen de beaucoup d'efforts, tellement qu'il était souvent nécessaire de transférer le chargement des grands bâtimens dans de plus petits, ou de les vendre à la première foire. Les productions du district, ou celles de l'importation dans l'intérieur étaient exportées contre des noix d'arèque et des pièces d'étoffes, surtout à Rangoun; mais on envoyait de grands bâtimens à Chittagong, et même à Dacca, avant la dernière guerre.

On dit que la province de Bassein renfermait jadis trente-deux juridictions; mais il n'en reste que huit, Bassein, Pantano, Kaybong, Donabew, Zayloum, Henzada, Kanao et Miaou; elles sont sous-divisées en districts; chaque district contient un nombre de villages. Ainsi la juridiction de Bassein comprend à elle seule douze divisions et 114 villages, en outre

de 37 qui n'en dépendent pas. Un *Sugi* est à la tête de chaque division de village; chaque juridiction est sous les ordres d'un *Myosugi*. Ces charges sont, en général, héréditaires; elles semblent jouir d'une prétention de propriété sur la terre, au moins tant qu'il plaît au Roi, seul propriétaire réel dans ses États, et qui accorde les terres ou les retire à volonté.

La population de la province est très-peu considérable, surtout dans les districts des terres basses. Les trois juridictions de Bassein, Pantano et Kaybong, se trouvèrent contenir environ 50 personnes, Birmans et Taliens, et 30,000 Kariens et Kyens, faisant environ 12 par mille carré. Cependant, en prenant la province toute entière, on pourrait doubler la proportion, ou compter 24 par mille carré. La population des Birmans et des Taliens est le plus habituellement sur le bord des rivières et des criques, et les Kariens se trouvent presque tous sur les plus petites nullahs.

Les Kiens et les Zabaings habitent principalement les montagnes garnies de forêts, situations que les autres tribus regardent comme malsaines. D'après le sentiment général, la province a été pendant quelque temps sur son déclin; l'existence de vestiges importans de population confirme cette assertion. La ville de Bassein, qui maintenant renferme 3,000 âmes, en avait jadis 30,000. Sa décadence a été progressive; on l'attribue en grande partie à son mauvais gouvernement; mais la dernière guerre contribua à désoler le pays, non pas autant par les chances des opérations militaires que par l'abandon forcé que le peuple se vit obligé de faire de ses habitations, et par le règne de l'anarchie et du désordre.

Les Birmans, les Taliens, les Kariens et les Kiens, ont différens langages; mais on comprend généralement le Birman. Le dialecte des deux derniers semble ne convenir qu'à la conversation. L'éducation est publique. Presque tous les enfans mâles des Birmans et des Taliens sont instruits gratuitement à lire, écrire, calculer, par des *pounghis*, ou prêtres; on enseigne aussi à quelques filles la lecture et l'écriture. Il paraît néanmoins que ces connaissances ne servent qu'aux travaux ordinaires de la vie; les sciences et la littérature y sont absolument nulles.

Le revenu de la province est fondé sur un impôt foncier que

paient les Kariens; il y a en outre une taxe sur les maisons dans les villes et les villages; les loyers des pêcheries, et les impôts sur la fabrication du *Balachong* et du sel; sur la vente du bois de construction; sur les procédures, sur les redevances, et sur les droits d'exportation et d'importation.

La taxe sur les Kariens était fixée à environ 18 *ticals* annuels par charrue, ou par paire de bœufs, ou de buffles. De ces 18 ticals 12 étaient pour le gouvernement, $4\frac{1}{2}$ pour le *Myowoun* ou vice-roi, et $1\frac{1}{2}$ pour le Myosugi. Pour le service du Roi, une *viss* de cire et dix paniers de riz se levaient par supplément. Le produit total montait à environ 45,000 *ticals*.

Les taxes sur les villes étaient d'une nature très-arbitraire, et dans quelques occasions, d'un produit illimité. Une ville avait-elle ordre de lever une certaine somme pour les besoins publics? les chefs des divisions étaient réunis par le Myosugi, qui les informait du montant exigé, qu'ils prélevaient en l'augmentant encore, sur les propriétaires de maisons, suivant la fortune qu'ils leur supposaient. Ceux qui se prétendaient pauvres étaient assez souvent mis à la torture, tandis que les autres échappaient à la totalité du paiement par l'adroit manége des présens corrupteurs. Ce système était la source de beaucoup d'oppression. On exemptait quelques artisans des impôts publics, quand on les mettait en requisition, ce qui arrivait toutes les fois qu'on le jugeait nécessaire pour la convenance publique, ou celle des autorités locales. Les Musulmans et les Chinois de Bassein étaient aussi affranchis de toute taxe, à raison de ce qu'ils étaient employés par l'État à la manufacture de la poudre à canon.

La pêche dans les étangs et les lacs se louait à certaines personnes dans les différens villages, pour une somme annuelle de 17 *ticals* par chaque sorte de pêche. On payait aussi pour la permission de se procurer des nids de tourterelles. La pêche se faisait d'ordinaire en *Balachong*, et on levait un droit sur cet article quand on le transportait à bord des bâtimens pour l'expédier ailleurs. De cette manière on levait 22 *ticals*, sans avoir égard à la dimension des bâtimens, ou à ce qu'ils avaient à bord. Cependant ces sources de revenu étaient peu productives, étant ordinairement mal dirigées, et aisément détournées.

De la même manière, chaque établissement pour l'évapora-

tion du sel, payait un droit uniforme, sans égard pour la qualité de la fabrication. On n'en fabriquait que dans la ville de Bassein, dans les mois de février et mars; et cette opération se faisait particulièrement par le peuple des villes, qui se rendait annuellement sur les côtes de la mer à cet effet. La quantité qu'on en fabriquait ordinairement dans les divisions de Negrais, Thingan, Narpoulah et Pantano, était à-peu-près de 45,000 *mannequins* par an, et le prix de la corvée, d'un *tical* par mannequin. Le montant du revenu annuel qui en résultait, ne s'élevait pas à plus de 4,500 *ticals*. Voici la manière de fabriquer ce sel. On creuse un trou dans la terre; des auges de bois qui partent de l'endroit où l'on lave le sol, amènent ou la lessive, ou la saumure qu'on a recueillie. On les y laisse pendant quelques jours pour que les parties terreuses se précipitent, et qu'une partie de l'eau s'évapore; alors on jette un peu de riz dans l'eau; s'il surnage, on juge que la concentration est suffisante, et l'on transvase le fluide dans de grands pots, où on le fait bouillir jusqu'à parfaite cristallisation.

Il n'y pas de forêts dans la province de Bassein; mais on peut se procurer de bon bois de construction dans le district de Lamina. Les forêts sont sur le côté occidental de la rivière de Bassein, le long de la base et sur le flanc des montagnes. Les forêts du district de Lamina semblent avoir été regardées comme appartenant à l'État; mais les Kariens avaient le privilége d'exploiter à leur gré celles des montagnes. Le bois de construction était assujetti à un droit de 10 p. 100; cependant on accordait généralement aux employés de l'endroit une remise de 5 p. 100 sur la valeur estimée. On pouvait se procurer à la forêt 200 *shinbeams* au prix de 3 à 500 *ticals*, selon l'abondance plus ou moins considérable.

Il n'y a pas de taxes sur le transit des articles de consommation ordinaire; mais le peuple qui habite les *Chowkies*, en prend une partie pour son propre usage. Dans les provinces supérieures, on imposait 2½ p. 100 sur les articles d'une plus grande valeur, comme le coton, etc.; mais les droits de douane étaient en général arbitraires et vaguement énoncés. On prélevait 10 p. 100 pour le gouvernement sur la valeur des importations par mer, outre 2 p. 100 pour les ministres. Il y avait aussi divers droits de port; et il n'y avait aucune transaction commerciale

sans pots de vin et présens à toutes les autorités. On réclamait un compte de vente avant le départ des vaisseaux; comme l'exportation de l'argent en lingots était défendue, il était nécessaire de prouver comment l'argent qu'on avait reçu, avait été employé. Le commerce de Bassein a toujours été exposé à de grandes variations, et le montant des perceptions conséquemment irrégulier et incertain.

Le revenu des taxes sur les procédures se partageait entre le gouvernement et les autorités locales; ces dernières étaient souvent obligées de faire des concessions pour la part qui leur revenait. Elles étaient même quelquefois forcées de payer au lieu de recevoir; dans les cas de brigandage, lorsque les coupables n'étaient pas arrêtés, les chefs des villages étaient punis par de fortes amendes, payables par moitié au gouvernement, et par moitié au vice-roi. La punition principale de tous les crimes était une amende, par ex. 15 *ticals* pour mauvais traitemens sans blessures; 30 pour violences sans blessures jusqu'au sang; 30 pour adultère; 20 p. 100 pour le déni d'une dette; depuis 100 jusqu'à 500 *ticals* pour meurtre et rassemblement à main armée, quoique punis quelquefois de mort. Toutes les plaintes s'adressaient en forme de pétition; il fallait, en les adressant, payer les taxes diverses sur les sermens, les ordonnances, les appels, etc. Le Code des Birmans est dérivé de celui des Hindous, ou des institutions de Menou, au sujet duquel ils ont la ridicule légende, qu'il promulgua son Code à l'âge de 7 ans, et fut fait, en conséquence, premier ministre de Matha Mada, empereur d'Ava. La cour de la province se compose du Moywoan ou vice-roi, de l'*Akween Woun*, receveur des revenus de l'État, de l'*Akon Kwoun*, receveur des taxes de mer, de deux cheicks ou employés militaires, de deux *Nakhans* ou rapporteurs du Roi, et de deux *Tserays* ou secrétaires. Chaque membre de la cour examine séparément les causes, et chez lui; mais dans les cas importans, ils s'assemblent dans une salle commune, appelée le *Yondow*; les appels se font aussi au Moywoan.

De toutes les tribus des montagnes et des forêts qui sont établies dans la province, les Kariens sont la race la plus belle et de la force la plus athlétique, la plus sobre et la plus industrieuse, qui a les dispositions les plus pacifiques, et qui ne

manque pas de courage. Ils n'ont ni religion ni loi qui leur soit propre, et ils encouragent les prêtres birmans à s'établir chez eux pour élever leurs enfans. Ils ont des assemblées publiques en diverses occasions, et s'y enivrent sans gêne : les jeunes gens des deux sexes s'y réunissent et y décident des mariages. Les Kiens et les Zabaings sont aussi des races belles et robustes. Leurs femmes passent pour belles ; mais celles des Khiens, dans leur jeunesse, se défigurent le visage en le tatouant, afin, disent-elles, d'inspirer moins de désirs aux Birmans.

En général, les Kariens s'adonnent à l'agriculture; les Kiens à la coupe des bois, et les Zabaings à l'élève des vers à soie. Ils mangent tous de la viande; mais ils ne sont pas difficiles sur la qualité. On mange généralement la chair des singes; les Kiens et les Zabaings font cas de celle des chiens. Tous boivent des liqueurs fortes. (*Gazette du Gouvernement.* — *Oriental Herald*; n° 62, févr. 1829, p. 350.) Fr. L.

314. Jurisprudence criminelle de la Chine. (*Annal. univers. di statistica*; vol. X, décembre 1826, p. 270).

Dans le n° 126 de la *Gazette de Pékin*, les ministres de l'empereur annonçaient avoir divisé en 7 parties la liste des criminels dont la sentence de mort devait être sanctionnée par le souverain, et avoir requis l'opinion du *Conseil astronomique*, pour déterminer les jours dans lesquels l'empereur devait apposer son seing. Cette cérémonie consiste à tracer une ligne d'encre rouge sous le nom de la personne condamnée à mort. Le nombre des criminels compris dans ce rapport est de 479. S. M. a ordonné le premier jour que 76 fussent exécutés dans le cours des 40 jours suivans; le second jour, que 65 subissent leur peine dans le même espace de temps; le 3e jour il a ordonné la mort de 84 personnes en 18 jours; le 4e celle de 74 en 35 jours; le 5e celle de 73 en 12 jours; le 6e celle de 82 en 9 jours, et le 7e celle de 25 personnes en 4 jours. Dans cette liste ne sont compris que les criminels de délits capitaux les moins révoltans; car, dans le cas de délits majeurs, la peine est infligée sur-le-champ, à moins que des doutes ne surviennent sur la légitimité de la condamnation; c'est pourquoi on ne peut avoir une idée

exacte du nombre des criminels qui subissent la peine capitale dans l'espace d'un an. Il arrive quelquefois que, dans des cas où la décision de l'empereur est nécessaire, le condamné est mis à mort avant que la confirmation de la sentence soit arrivée. Dans les procès criminels on use de la torture. Vers la fin de 1822, l'empereur fit publier un édit dans lequel il déclare qu'il est parvenu à sa connaissance que sept témoins étaient morts sous la torture, ou s'étaient donné la mort pour se soustraire à cet horrible supplice; parmi ces 7 patiens il y avait deux femmes. Cependant l'empereur n'a pas ordonné encore l'abolition de la torture; mais il défend qu'elle soit prolongée jusqu'au point d'occasioner la mort, et il ordonne que les prisonniers soient surveillés de manière à empêcher les suicides. T. D.

315. Notice sur les Mismies dans l'Inde. — Le journal de Calcutta ayant pour titre : *Government gazette*, contient les détails suivans sur les tribus établies aux environs des sources de la Brahmaputra et dans le pays de Bor Kamti, situé à l'est d'Assam.

Les Mismies qui habitent le pays situé sur les rives de la Brahmaputra, vers sa source, se trouvent concentrés dans un petit nombre de villages rapprochées les uns des autres. Leurs habitations sont bâties sur les rampes escarpées des montagnes, et de manière à ce qu'elles s'adossent, d'un côté, au roc, et que leur devanture est supportée par des poteaux de bois. L'espace compris entre le rez-de-chaussée et les bases de l'édifice, est occupé par la volaille et le bétail. Indépendamment des porcs et du bétail indigène, les habitans aisés tirent leur menu bétail, et le bœuf *chowri* (bos grunniens), des contrées du Tibet; ils consomment aussi de jeunes chiens. Les chefs de famille abattent, chacun à leur tour, une tête de bétail, et en régalent leurs voisins : la commémoration de ces sortes de solennités se perpétue dans chaque famille par l'étalage des crânes du bétail immolé, que l'on noircit, et que l'on suspend ensuite en rangées symétriques dans l'intérieur de la maison. A la mort du chef de la famille, ces monumens de sa libéralité et de sa munificence sont accumulés sur sa tombe : ils y restent déposés sous la protection d'une enceinte de palissades. En fait de végétaux, la nourriture ordinaire des Mismies consiste principalement en blé indien et en une petite graine appelée *Bubissia*. Ils culti-

vent aussi un peu de beau riz blanc. Leur vêtement consiste en une pièce d'étoffe de coton épaisse et grossière dont ils s'enveloppent négligemment le corps. Ils tirent, en général, cette étoffe d'Assam et du Tibet. Ils sont extrêmement mal propres sur leur personne; ils se servent rarement d'eau pour leurs ablutions. Les Mismies travaillent grossièrement le fer et le cuivre. La plupart de leurs ustensiles, qu'ils reçoivent du pays de Lama, avec lequel ils entretiennent un commerce très-actif, sont en cuivre. Ils tirent de ce pays des pipes, des épées, des étoffes teintes, des grains de collier, du sel de roche et des vaches chowri; objets en échange desquels ils donnent du musc, des peaux, une sorte de racine médicinale amère, de l'ivoire et d'autres articles. Anciennement, ils trafiquaient aussi d'esclaves enlevés dans le pays d'Assam. Les pipes sont assez communément empreintes de caractères chinois. Les Mismies qui habitent aux sources du Dihong, de même que ceux qui se sont établis sur les bords et le long du Brahmaputra, et de l'Abors, trafiquent avec le *Lama Des*, ou le pays du Lama de Lassa.

Le Bor Kamti est un pays situé au-delà des montagnes de Langtan, pays où prend sa source le Bor Dehing ou bras méridional du Brahmaputra. On découvre de Sadiya la partie sud-est de ces montagnes. Après avoir décrit une courbe dans la direction du sud-est, dans laquelle la chaîne de ces montagnes s'étend presque jusqu'à l'Irrawadi, cette rivière coule au sud parallèlement à celle-ci et près de Bhanmoh. Le Bor Kamti se trouve donc situé le long de la partie supérieure du cours de l'Irrawadi; il forme une province de Moun Kong ou Mogoun. Il est séparé, à l'est, de la Chine, et, au nord, du Tibet, par des hautes montagnes couvertes de neiges. Accessible dans la partie du sud par le cours de l'Irrawadi, cette rivière n'est pas navigable sur ce point. Les montagnes sont habitées par les Khunoung Mismies, qui trafiquent avec la Chine et le Tibet. On trouve en abondance de l'argent dans la partie nord-est, et du fer dans celle du sud-est de ces montagnes : de ce fer les indigènes fabriquent les Kamti Dhaos, objets dont on fait un grand cas dans le commerce. On prétend que les Kamtis viennent de la partie de Sham située à l'est ou au sud-est de Moun-Kong ou Mogoun.

Des découvertes récentes ont jeté un grand jour sur la ques-

tion restée indécise, des sources de l'Irrawadi; découvertes d'autant plus importantes que le Sanpo ne peut plus être maintenant considéré comme étant le même fleuve que le Brahmaputra. Aujourd'hui les savans, revenant à la supposition de d'Anville, identifient cette rivière avec l'Ava. Quoiqu'il en soit, l'Irrawadi a, suivant toutes les apparences, sa source beaucoup plus au midi et à l'ouest de l'endroit où, suivant la carte des Jésuites, va se perdre le Sanpo; et le Tounong, son embranchement le plus septentrional, se trouve situé presque sur la même parallèle que les sources de la Dehing, et à peu de distance de ces rivières. (*Asiatic Journal*; juin 1827, p. 798). L.

316. Villes mahométanes en Chine.

Le commissaire chinois à Cashgar, a demandé et obtenu de *nouveaux noms* pour 8 villes mahométanes, dont les noms originaux n'expriment aucune idée en chinois.

1° *Cashgar* (en chinois *Ki-hshe-kour*) reçut de l'empereur Kienlong le nom de *Læ-ning*, « disposé à être tranquille ». Dans la Gazette de Pékin, la place où le nouveau nom devait être inséré, est laissée en blanc. On ignore pourquoi.

2° *Yarkand* (Yeur-keang) a reçu le nom de *Kea-ee*, « arts d'un grand prix ».

3° *Yingkeihshaur* est appelée *Tseih-yeun*, « poursuivi loin », dénotant probablement par là que, quoique éloignées, les armes de la Chine ont poursuivi et puni la rébellion de cette ville.

4° *Hoteen* ou *Koten*, nouveau nom, *Wei-tsing*, « tenu en tranquillité ».

5° *O-Kih-Sou*, ou *Aksa*, est appelée *Pou-gan*, « repos étendu ».

6° *Ou-shih* a reçu le nouveau nom de Fou-hwa, « adouci et converti ».

7° *Kou-chay* est nommée *Kung-ping*, « fermement paisible ».

8° *Kihlashaur* s'appelle dans la nouvelle nomenclature, *Hei-shun*, « uni en obéissance ». (*Canton Register*; 7 février 1829. —*Asiatic Journal*; septembre 1829, p. 369).

317. Coton de l'Inde importé a Canton. — Cette importation a été dans la saison, comme suit:

	balles.	peculs.
de Bombay.....	112,631	314,000
du Bengale.....	58,326	129,580
de Madras.....	13,643	430,643
	184,600	74,223

474,223 peculs équivalent à 63,229,700 liv. poids.

Exportation de numéraire

	en dollars.	argent de Sycee.
de Bombay.....	3,427,680	255,620
du Bengale.....	403,488	81,260
de Londres.....	150,000	122,810
	3,981,168	459,690

on avait préféré les dollars usés.

Dans les fonds ci-dessus est compris le trésor transporté par le vaisseau français *Chonqua*, pour le Bengale. (*Asiatic Journal*; août, 1829, p. 230.)

318. Recensement de Singapore en 1828.

Le recensement annuel s'est fait en 1828, et il en paraît résulter que Singapore renferme maintenant 17,664 habitans, sans y comprendre les militaires et les criminels. La population de 1828 offre un excédant de 2,779 âmes sur les années précédentes. Le principal accroissement de population s'est fait chez les Chinois; il est digne de remarque que, quoique l'on croie généralement que l'agriculture décline depuis longtemps, cependant il n'y a pas moins de 883 Chinois de plus dans l'intérieur qu'en 1827. Une partie considérable de ces Chinois sont sans aucun moyen connu de subsistance, et il y a trop de motifs de craindre, d'après les vols qui se font fréquemment, qu'ils ne vivent que de rapines. Ce n'est pas là l'opinion seulement des Européens, mais c'est aussi celle des hommes les plus recommandables et les mieux informés parmi les Chinois eux-mêmes. Une augmentation considérable de notre population chinoise nous est venue de Rhio.

La population actuelle est composée de diverses races qui habitent Singapore, dans les proportions suivantes.

	Males.	Femelles.	TOTAL.
Européens	97	25	122
Chrétiens natifs	169	103	272
Malais	2,900	2,850	5,750
Chinois	7,163	412	7,575
Natifs du Bengale	381	74	455
Natifs de Coromandel	1,423	17	1,440
Arabes	29	3	32
Javanais	461	73	634
Bughis, Balinois	791	69	1,360
Arméniens	18	6	24
	13,432	4,232	17,664
Militaires	.....	.....	602
Criminels	544	9	553

La population de Singapore, pendant les 6 dernières années, a continué de s'accroître ainsi qu'il suit :

	Males.	Femelles.	TOTAL.
1823	.....	.....	10,683
1824	8,620	3,231	11,851
1825	9,147	3,708	12,855
1826	10,307	3,425	13,732
1827	11,368	3,517	14,885
1828	13,432	4,232	17,664

(*Asiatic journal;* septembre 1829, p. 357.) Fr. L.

319. Observations de Géographie physique faites dans l'Afrique méridionale; par John Davy. (*Edinburgh journal of science*; 1824, vol. 1, p. 252.)

Ce sont des notes détachées que l'auteur a extraites de son journal de voyage. Il paraît avoir séjourné au Cap-de-Bonne Espérance dans les mois de mars et avril.

La température de la petite rivière qui fournit de l'eau au Cap, et qui vient de la montagne de la Table, était de 73°, et dans un autre endroit 87°, différence qui tenait aux localités; la température d'un puits derrière la maison à Greenpoint était de 63°. A la ville du Cap le thermomètre atteint dans les plus grandes chaleurs de l'été 86°, en hiver il baisse à 32°. En 24 heures de temps il se fait quelquefois, dit-on, un changement de 30 à 32° dans la température. Les vents dominans sont ceux du Sud-Est et Nord-Ouest; les premiers soufflent pendant les mois d'été et d'automne, et les autres en hiver et au printemps. Le vent du Sud est généralement sec et chaud, et souvent assez violent pour renverser des voitures. Vers la fin de l'automne,

ce vent se refroidit quelquefois considérablement : c'est quand il domine, qu'un nuage reste suspendu sur la montagne de la Table ; il s'échauffe probablement en passant sur le continent, d'un côté à l'autre. Les vents du Nord-Ouest et du Nord-Est sont frais et humides ; l'hiver est la saison pluvieuse ; on assure que les pluies durent alors plusieurs jours de suite. Pendant les vents de Sud-Est le baromètre est extrêmement haut, et les nuages planent également sur la montagne de la Table ; en général, ces nuages restent stationnaires toutes les fois que les vents soufflent avec violence, de quelque côté qu'ils viennent. Lors du calme, l'atmosphère au-dessus du plateau est ordinairement sereine.

D'après les mesures barométriques de M. Davy, la montagne de la Table a 3,308 pieds de haut; cependant le lieutenant de marine Rivers, qui l'a plusieurs fois mesurée trigonométriquement, n'a trouvé qu'un peu plus de 3000 pieds au-dessus du niveau de la mer. L'auteur fit 3 excursions dans l'intérieur, savoir, à Constantia, à Stellenbosch et Paarl, et à Hottentot-Holland. Il visita Constantia à l'époque de la vendange. On laisse parfaitement mûrir le raisin; des esclaves le foulent aux pieds dans les cuves; on emploie ensuite le pressoir, et on laisse fermenter le jus. Le sol est un léger *loam* de sable rouge.

La plaine entre la baie du Cap et celle de False Cap, est un désert de sable, dans lequel s'élèvent des collines et des dunes, fixées en partie par la végétation qui y a pris racine. On a pensé que cette plaine entre 2 baies a été formée par les sables de la mer ; M. Davy n'est pas de cet avis, attendu qu'on y trouve des collines d'argile et de roche calcaire sans coquilles, et que le sable de cette plaine ressemble moins au sable de la mer qu'au détritus du grès qui forme les collines adjacentes.

La profondeur de ce sable retarde beaucoup les voitures; il faut 8 chevaux pour une voiture légère. M. Davy voyagea dans le lit desséché d'une rivière. La roche calcaire qu'on trouve assez fréquemment dans ce désert, est molle et ressemble à la chaux; aussi les fermiers d'alentour en font usage pour leurs bâtisses.

Après être sorti de la plaine aride, et des collines de granite décomposé, qui la terminent, on arrive à la vallée de Stellenbosch dont la belle verdure contraste avec les sables et les roches de la plaine. La ville est bien

arrosée; chaque rue est plantée de chênes. Parmi les deux arbres de cette espèce plantés devant la maison du Land-droste, l'un a 30 pieds de circonférence auprès de la terre. Le chêne du Cap croît bien plus vîte que celui d'Angleterre, et les glands sont extrêmement gros. A 16 milles de Stellenbosch est situé le village de Paarl, qui, à cause de son exposition favorable, produit d'excellens fruits; ses vins sont au nombre des meilleurs du Cap. A Hottentot-Holland, M. Davy logea chez un fermier qui cultive dans son jardin de très gros camphriers plantés, il y a un siècle, par le gouverneur hollandais à qui appartenait cette terre; ce fermier a environ 70 esclaves, parmi lesquels il y a toute sorte d'artisans utiles dans une propriété rurale. Il est père de 16 enfans. Du haut du Kloof, par lequel passe la route de l'intérieur de la colonie, on jouit d'une très-belle vue sur le Cap de False Bay, et au loin sur la baie de la Table. Les regards embrassent en même temps le riche district de Hottentot-Holland auquel des Anglais ont récemment donné le nom du gouverneur lord Somerset. On y voit les fermes disséminées au milieu des vignobles, des jardins et des bosquets. Le granite qui compose le Kloof et la partie inférieure de la montagne de la Table, est séparé du grès qui en forme la cîme et les flancs, par une mince couche de schiste d'une couleur rougeâtre, comme s'il avait été brûlé : il contient beaucoup de mica, et s'effeuille aisément. Le grès, qui repose sur ce schiste ressemble beaucoup à du quartz opaque; plus il s'éloigne du schiste, moins il est quartzeux et cristallin. Le schiste qui approche le granite est entièrement dur, prend une contexture cristalline, et contient beaucoup de mica. Des veines de granite traversent ce schiste, de même que des fragmens de schiste sont encastrés dans le granite. A l'égard des roches de la colonie, voici les renseignemens que l'auteur s'est procurés. On trouve du marbre blanc dans la campagne de Sera ou Albinia, où l'on doit former une colonie anglaise. M. Davy a vu des échantillons d'agathe tirés du lit de l'Orange-Rivier. Dans l'intérieur on trouve beaucoup de galène et un peu de cuivre : un échantillon de ce métal contenait un peu de carbonate de cuivre. En beaucoup d'endroits il y a du minerai de fer. A Hottentot-Holland, M. Davy vit une masse considérable de minerai de fer rouge approchant de l'hématite. D—o.

320. Commerce de l'Afrique.

Il y a quelque temps que sir Sydney Smith adressa au gouvernement des renseignemens qui peuvent améliorer le commerce avec quelques parties de l'Afrique; et l'on fit mention qu'il était sur le point de publier la seconde partie des documens et des détails explicatifs de diverses autres matières, outre celles qui sont simplement relatives au commerce. On dit que cette seconde partie contiendra la suite de la correspondance qui confirme la mort du Sheik Sidi Hishem, et des preuves qui font voir la facilité de se lier avec son successeur, comme chef héréditaire de Suze. Sir Sydney Smith est fortement d'avis que l'on creuse un canal qui établirait une communication de la Méditerranée avec la mer Rouge, et que l'on ouvre dans l'Océan indien un passage qui ferait évanouir la nécessité de doubler le Cap de Bonne Espérance pour se rendre dans l'Inde. A l'appui d'un tel projet, qui, pour le dire en passant, n'est pas très nouveau, il est allé récemment dans ce pays. Il est remarquable que la langue de terre qui joint ici deux parties du globe, l'Asie et l'Afrique, et qui empêche la Méditerranée de pénétrer dans la mer Rouge, n'a que 125 milles de largeur, mais on dit qu'un grand obstacle à l'exécution de tout projet de canal, qui éviterait de doubler le Cap, c'est que l'eau dans le golfe de Suez est trop peu profonde pour les vaisseaux. On ajoute que, dans cette seconde partie des opérations récentes de sir Sydney Smith, il est fait mention du lieu où est mort le major Laing, et comment a péri cet officier, si regretté, après avoir quitté Timbuctou, et que l'on conserve l'espérance d'atteindre le meurtrier et de recouvrer les papiers du major Laing. (*Galignani's Messenger;* 5 septembre 1829.) (*Voyez l'article suivant.*) Fr. L.

321. De la mort du major Laing en Afrique.

Il y a environ 3 ans que le major Laing, gendre du colonel Hammer-Warington, consul-général d'Angleterre à Tripoli, partit de cette ville où il laissait sa jeune épouse, et s'enfonça dans ce mystérieux continent de l'Afrique, tombeau de tant d'illustres voyageurs.

Après avoir traversé la chaîne de l'Atlas, la terre de Fezzan, le désert de Lempta, le Sahara et le royaume de Agades, il ar-

riva à cette ville de Tombouctou, dont la science convoitait, depuis si long-temps, la découverte. Le major Laing, en entrant dans Tombouctou, avait gagné le prix de 30,000 liv sterl. que la savante et généreuse Société de Londres proposait à l'aventurier intrépide qui visiterait le premier la grande cité africaine, placée entre le Nil des Nègres et le fleuve Gambarou.

Mais le major Laing attachait bien moins de prix à la récompense gagnée qu'à la gloire acquise après tant de sueurs et de dangers. Il avait recueilli dans son voyage des documens précieux pour toutes les branches de la science; fixé à Tombouctou, il avait rédigé son journal de voyage et s'apprêtait à revenir à Tripoli, lorsqu'il fut attaqué par des Africains qui sans doute épiaient sa marche dans le désert.

Laing, faiblement escorté, se défendit en héros; il avait à cœur de conserver ses travaux et sa gloire; mais dans ce combat il perdit la main droite, qui lui fut abattue d'un coup de yatagan. On ne peut se défendre d'émotion lorsqu'on se figure l'infortuné voyageur couché sur le sable, écrivant péniblement de la main gauche à sa jeune épouse le triste récit du combat. Rien de touchant comme cette lettre tracée en caractères lozangés par des doigts indécis, et toute souillée de poussière et de sang! Ce malheur n'était que le prélude d'un bien plus grand!

Quelque temps après, des gens de Ghadames, qui avaient fait partie de l'escorte du major, arrivèrent à Tripoli et annoncèrent à M. Warington que son gendre avait été assassiné dans le désert. M. Warington ne pouvait se borner à donner à la mémoire du major, de stériles larmes. L'intérêt de sa gloire, l'honneur de l'Angleterre, ses affections de père, tout lui faisait un devoir de rechercher les autenrs du meurtre et ce qu'étaient devenus les papiers de la victime. Bientôt une rumeur sourde se répandit que les papiers du major Laing avaient été apportés à Tripoli par des gens de Ghadames, et qu'un Turc, nommé Hassouna Dghies les avait mystérieusement reçus. C'est ce même Dghies que l'on a vu à Marseille affichant tant de luxe et de folies, offrant aux dames ses parfums et ses schalls: une façon d'Usbeck voyageur, moins sa philosophie et son esprit. De Marseille il était parti pour Londres, couvert de dettes, en projetant de nouvelles, et toujours escorté de femmes et de créanciers.

M. Warington se livra pendant long-temps à de persévérantes recherches, et parvint enfin à saisir les fils de cet horrible mystère. Le pacha ordonna, sur ses instances, qu'on amenât de Ghadamès les gens qui avaient fait partie de l'escorte du major. La vérité allait enfin être connue; mais cette vérité était trop redoutable pour Hassouna Dghies, pour qu'il osât l'attendre. Il se réfugia donc chez le consul des États-Unis, M. Coxe.

Le pacha fit dire à M. Coxe qu'il reconnaissait l'inviolabilité de l'asile accordé à Hassouna, mais que les dépositions de ce dernier étant nécessaires dans l'instruction de l'affaire relative à l'assassinat du major Laing, il le priait de ne point favoriser sa fuite.

M. Warington écrivit, dans un sens analogue, à son collègue. Cependant Hassouna Dghies sortit de Tripoli, le 9 août, dans la nuit, travesti, dit-on, en officier américain, et se réfugia à bord de la corvette de guerre américaine *Fairfield*, capitaine Parker, qui se trouvait alors sur la rade de Tripoli. Sans doute le capitaine Parker fut abusé sur le compte de Hassouna; sans cela, le noble pavillon des États-Unis n'eût pas abrité sous son ombre un homme accusé de complicité dans un assassinat.

On croit savoir que cette évasion fut ardemment sollicitée par un agent français qu'on voit figurer dans cette affaire avec un vif sentiment de douleur. On va jusqu'à dire que la proposition en avait d'abord été faite à l'un de nos commandans, mais que celui-ci aurait noblement répondu qu'un officier du roi ne pouvait favoriser une évasion suspecte; qu'il ne recevrait Hassouna sur son bord, que d'après un ordre écrit et toutefois en plein jour et sans travestissement.

La corvette *Fairfield* leva l'ancre le 10 août au matin.

Le pacha, furieux de l'évasion de Hassouna, manda au château Mohamed Dghies, frère du fugitif, et là, en présence de ses principaux officiers, le somma, d'un accent terrible, de faire connaître la vérité. Mohamed se jetta aux genoux de son maître et déclara sous serment et par écrit, « que son frère Hassouna avait eu en son pouvoir les papiers du major Laing, mais qu'il les avait livrés à un personnage qu'on s'abstiendra de nommer, *moyennant un rabais de quarante pour cent sur les dettes qu'il avait contractées en France, et dont celui-ci poursuivait le paiement.*

La déclaration de Mohamed renferme des détails précieux et en grand nombre sur la remise des papiers de l'infortuné major et sur les circonstances de cette étrange transaction....Les dimensions des papiers de Laing y sont même indiquées avec une minutieuse exactitude; il est constaté que ces papiers lui furent enlevés près de Tombouctou et remis plus tard au personnage précité, *intacts et sans rupture des cachets en cire rouge*, circonstance qui démontrerait la complicité de Hassouna dans l'assassinat; car comment supposer, sans cela, que les sauvages meurtriers du major auraient apporté de si loin ces paquets, sans que la cupidité ou même la curiosité si naturelle aux sauvages, les eussent excités à briser leurs frêles enveloppes?

Cependant Mohamed de retour au château, craignant que le pacha, dans sa colère, ne fît retomber sur sa tête le crime de son frère, ce qui est de justice ordinaire à Tripoli, courut chercher un refuge chez le personnage dont on a parlé, et implorer sa protection. Bientôt le consul-général des Pays-Bas, assisté de ses collègues les consuls-généraux de Suède, du Danemark et de Sardaigne, se présenta chez le personnage désigné comme récéleur, et le somma, au nom de M. Warington, et en vertu de la déclaration de Mohamed, de restituer à l'instant les papiers du major Laing..... On répondit fièrement que cette déclaration n'était qu'un tissu de calomnies; de son côté Mohamed, se confiant sans doute dans une prétendue inviolabilité, cédant peut-être à de fallacieuses promesses, revint sur sa déclaration, la désavoua complètement et alla jusqu'à méconnaître son écriture.

Cette palinodie n'en imposa à personne; le pacha, au comble de la fureur, députa vers Mohamed son propre fils Sidi-Aly : cette fois, toute influence fut nulle; Mohamed, menacé d'être saisi par les Chiaoux, rétracta sa rétractation, et confirma, dans une nouvelle déclaration faite en présence de tous les consuls, celle qu'il avait faite le matin en présence du pacha et de ses principaux officiers.

Un fait consolant ressort de ces douloureux détails, c'est que les papiers du major Laing existent, et le monde savant va s'en réjouir; mais au nom de l'humanité, au nom de la science, au nom de l'honneur national compromis peut-être par des trafics honteux, ou criminels, on doit faire des vœux pour que la

justice frappe le coupable, quel qu'il soit. (*Sémaphore de Marseille.* — *Courrier Français*; 18 sept. 1829.)

322. Température moyenne de Funchal, île de Madère. (*Hertha*; octobre 1828: Gaz. géogr., pag. 166.)

D'après les observations du Dr Heinekens, la température moyenne de Funchal est de 64° 3 F. Mais ce résultat est si minime, que les instrumens avec lesquels les observations ont été faites (un maxim. thermomètre de Newmann, et un minim. therm. de Dollond), ou les observations elles-mêmes, doivent être défectueux. M. de Humboldt fixe à 72° 22 la température annuelle moyenne de Funchal, et a 64° 04 la température moyenne du mois où le froid est le plus rigoureux; d'où il suit que cette température serait aussi élevée que la température annuelle indiquée par le docteur Heinekens. D'après la formule générale du Dr Brewster, la température moyenne de Funchal est de 68° 65, et par conséquent presque égale au terme moyen des résultats de MM. de Humboldt et Heinekens, qui est de 68° 26. Les instrumens de Heinekens étaient placés à 89° au-dessus du niveau de la mer, et le maximum thermomètre était suspendu dans une chambre dont les portes et les fenêtres étaient ouvertes; par conséquent la température indiquée eut dû être plus élevée que si le thermomètre se fût trouvé exposé en plein air. C. R.

323. Détails sur Libérie, colonie américaine sur la côte d'Afrique.

Plusieurs récits confirment que les planteurs de cette colonie ont eu beaucoup à souffrir de la fièvre du pays, et qu'elle a occasioné une grande mortalité. Au nombre des victimes on compte le Dr Randall, le gouverneur. Du reste, la colonie était dans un état de prospérité, et le commerce avec les naturels acquérait de l'importance. La ville contenait près de 100 maisons: on en bâtissait d'autres journellement. Elle était bien defendue par un fort, garni de 5 pièces de canon, d'un fort calibre, et par une garnison de deux compagnies de volontaires de 30 hommes chacune. (*Sun.*—*Galignani's Messenger*; 25 juill. 1829.)

324. Nouvel établissement a Fernando Po. (*Devonport Telegraph.* — *Galignani's Messenger*; 17 sept. 1829.) (Voy. le *Bulletin*; Tom. XIII, n° 122.)

On s'occupe de grandes améliorations pour le bien être des planteurs de cette île, qui est généralement reconnue être bien supérieure pour la situation sanitaire au vieux établissement de Sierra-Leone. Les officiers et l'équipage du vaisseau de S. M. l'*Eden*, établissent dans leurs rapports sur les dernières morts, qu'elles sont dues à des fièvres qui ont été prises à Sierra-Leone; que ceux qui étaient restés sur la liste des malades ont recouvré la santé immédiatement après leur arrivée à Fernando Po. On y a bâti sur pilotis 3 maisons en bois de 100 pieds de large sur 50 de profondeur, dont l'une est habitée par des mécaniciens et des marins, une autre par les officiers, et la troisième sert d'église. Le sol de l'île est une argile compacte, de dix à douze pieds de profondeur; un peu de pierre, mais d'une espèce très-tendre, à été tirée du rivage de la mer, et l'on en a élevé une maison pour un forgeron : aussitôt qu'on en aura construit un nombre suffisant pour les planteurs, on bâtira de nouveaux magasins également en pierre, les maisons actuelles n'étant bâties que de terre et de feuilles de palmier. Le commerce avec les naturels a considérablement baissé, et les provisions sont en conséquence devenues plus chères; car comme on se les procure maintenant avec le fer, seul article auquel les naturels attachent du prix, les planteurs sont privés de beaucoup de volailles et de beaucoup d'autres denrées que les naturels leur apportaient d'abord; mais ils continuent encore à montrer des dispositions amicales envers les blancs. Ils sont néanmoins féroces dans leur haine contre les *kromen* et les noirs de Sierra-Leone. Fr. L.

325. Ideen ueber die Auswanderung nach Amerika. — Idées sur l'émigration en Amérique, avec des Appendices qui donnent de nouvelles notions sur les habitans et sur l'état actuel de cette partie du monde; par E. Brauns. Un vol. xxviii et 880 p., gr. in-8, avec une gravure représentant l'Hôtel-de-Ville de New-York. Gottingue, 1827; Vanderhoeck et Ruprecht. (*Leipzig. Liter. Zeitung*; octobre 1828, p. 193.)

On pense en Allemagne que l'émigration en Amérique est le moyen le plus efficace et peut-être le seul praticable pour adoucir la misère de l'humanité souffrante dans les états européens qui sont surchargés de population. L'auteur de l'ouvrage

que nous avons sous les yeux, s'est proposé d'exprimer son opinion sur ce sujet si important de la politique actuelle, et de faire connaître les pays où les hommes qui émigrent en Amérique, se rendent ordinairement. Quoique M. Brauns assure à ses lecteurs que l'impartialité la plus scrupuleuse a présidé à son travail, il n'a cependant pu se défendre d'une prédilection bien marquée pour les États-Unis, où il a résidé pendant quatre ans en qualité de pasteur protestant. Après avoir démontré, dans la première section de son ouvrage, les avantages précieux que la France, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, la Grèce et la Grande-Bretagne ont tirés des émigrations habilement dirigées, il porte toute son attention sur l'Allemagne, et il expose les motifs qui devraient déterminer ce pays à favoriser le système de colonisation, tant pour éloigner de son sein une foule de mécontens, qui souhaitent ardemment un nouvel ordre de choses, que pour mettre en lieu sûr les hommes que le glaive de la loi a frappés.

Dans la seconde section, l'auteur cherche à faire ressortir l'utilité que peuvent trouver, dans un voyage en Amérique, les naturalistes, les amis des sciences politiques et morales, les industriels, les fabricans, manufacturiers, marchands. La troisième section est consacrée tout entière à la description de quelques monumens de l'architecture américaine, et notamment de l'Hôtel-de-Ville de New-York et de la maison de campagne de M. Rose, située aux bords du lac d'Argent. M. Brauns analyse ensuite les causes de la prospérité dont jouissent les États-Unis de l'Amérique du nord, et se livre à des considérations très-étendues sur l'impossibilité d'établir en Europe une constitution républicaine calquée sur le type des constitutions républicaines de l'Amérique. Suivent des détails curieux sur la vie domestique et les mœurs des habitans des États-Unis, les progrès de la culture, et les restrictions apportées à l'immigration des Européens dans l'Amérique du nord, etc.

Dans la 3e section, l'auteur, abordant son sujet de plus près, fait la description des pays de l'Amérique, où des émigrans allemands pourraient s'établir avec le plus d'avantage. Il conseille à ses compatriotes de ne point porter leurs pas au Brésil, dont on a fait jusqu'à présent une peinture trop brillante aux étrangers. Il ne se montre guère plus favorable aux autres

États de l'Amérique du sud. Il ne voit que les États-Unis qui puissent convenir à des colons allemands, et, dans l'Amérique anglaise, le Haut-Canada.

Après avoir communiqué à ses lecteurs l'instruction que Franklin a faite pour ceux qui ont l'intention de venir s'établir en Amérique, M. Brauns énumère les professions auxquelles il faut recommander l'émigration en Amérique, ou qu'il faut en dissuader. Ainsi l'Amérique ne convient ni aux peintres, ni aux sculpteurs ; car personne n'ignore que les Américains, nés avec le goût des beaux-arts, quittent leur pays et viennent s'établir en Europe. Des libraires allemands ne feraient pas non plus fortune en Amérique; car il ne s'y trouve point une classe éclairée qui lise ou étudie des ouvrages allemands. Par contre, les hommes exerçant un métier ou une profession manuelle y réussiront toujours.

L'ouvrage se termine par des appendices et des supplémens, qui devaient former un second tome ; mais ce tome ne paraîtra point. C. R.

326. Sur les mines de charbon de l'Angleterre et les mines d'or de l'Amérique. — Comparaison du produit de ces mines.

Un Espagnol a démontré, dans un ouvrage intéressant, publié depuis peu, que la valeur du charbon des mines qui s'exploitent annuellément dans la Grande-Bretagne, estimée même au sortir de la fosse, surpassait de beaucoup celle de l'or et de l'argent qui provient dans le même temps donné, des mines du Nouveau-Monde. L'auteur prouve, en outre, que l'exploitation des mines de charbon procure de l'occupation à un nombre d'individus si considérable, que la seule valeur annuelle de la main-d'œuvre surpasse celle des précieux métaux que l'on tire chaque année des Deux-Amériques. Voici comment il établit cette double démonstration : Chaque année, dit-il, on exploite 18,000,000 de tonneaux de charbon de terre, dont il évalue le prix moyen, à la sortie de la mine, à 12 fr. 50 c. par tonneau; ce qui donne un produit total de 225,000,000 de francs. Celui de toutes les mines de l'Amérique, tant en or qu'en argent, y compris celui de la contrebande, était au commencement du 19e siècle, à l'époque de son apogée, ainsi que l'atteste Hum-

boldt, dans son Essai sur la Nouvelle-Espagne, de 217,500,000 francs ; ce qui déjà présente une différence de 7½ millions de francs en faveur du charbon. Le tonneau de charbon, transporté par la voie du cabotage, coûtait, en général, au consommateur, le prix de quarante francs ; par terre, le prix moyen était de 20 francs. Mais en ne prenant que 25 fr. pour le prix moyen de chaque tonneau de charbon, on aura la somme de 450,000,000 fr. pour produit de ces 18,000,000 de tonneaux. Si ensuite on déduit de cette somme la valeur du charbon, prise à la sortie de la mine, nous aurons 225,000,000 de francs pour celle de la main-d'œuvre employée dans le seul commerce du charbon. Mais les frais de transport de l'argent, du Potose jusqu'à Buénos-Ayres, sur une distance de 500 lieues, sont d'environ 2 p. 100 ; ceux de l'or sont un peu plus élevés. Si maintenant nous prenons cette base pour prix moyen du transport de tous les métaux précieux jusqu'aux ports où ils doivent être embarqués, nous aurons un peu moins de 5,000,000 de francs pour la somme totale de ces frais ; et c'est ce que l'on ne doit pas hésiter d'admettre, si on compare la valeur du charbon de la Grande-Bretagne avec celle de l'or et de l'argent de l'Amérique. Il résulte donc de tout ceci qu'il paraît que la valeur sommaire de ce charbon, y compris celle des salaires, des bénéfices, etc., qui dérivent de cette branche d'industrie, s'élève à la somme de 450,000,000 de francs, et que celle de l'or et de l'argent, jointe au montant des frais de transport, est de 222,500,000 francs. Cet exposé présente en faveur du commerce du charbon de la Grande-Bratagne une balance de 227,500,000 francs. (*Lond. and Paris Observ.*; 24 août 1828.) L.

327. Monnaie des États-Unis. (*Niles' Weekly Register*; 24 janv. et 18 juillet 1829.)

Le 4 juillet, anniversaire de l'indépendance des États-Unis, on a posé à Philadelphie la première pierre d'un hôtel des monnaies pour la confédération américaine. On a enfermé dans cette pierre un écrit contenant l'aperçu statistique que voici.

L'institution du monnayage des États-Unis a commencé ses opérations en 1792, sous la présidence de Washington. Depuis cette année jusqu'au 1er janvier 1829, elle a frappé les quantités suivantes de monnaies :

Monnaies d'or: 132,592 aigles; 1,344,350 demi-aigles; 39,239 quart-d'aigles; total 1,566,190 pièces d'or; valeur 8,395,812 dollars 50 cents.

Monnaies d'argent: 1,439,517 dollars; 41,604,347 demi-dollars; 1,855,629 quarts de dollars; 5,526,250 dimes; 265,543 demi-dimes; total 50,691,286 pièces d'argent, valeur 23,271,499 dollars 50 cents.

Monnaies de cuivre: 50,882,042 cents; 6,138,513 demi-cents; total 57,020,555 pièces de cuivre; valeur 539,512 dollars 98½ cents.

Total général: 109,278,031 pièces de monnaie; valeur 32,206,825 dollars, 38½ cents.

Nous ajouterons à cette notice qu'en 1828 il a été frappé

28,029	pièces d'or,	.....valeur	140,145	dollars.
3,302,200	»	d'argent ..... »	1,575,600	—
2,866,624	»	de cuivre .... »	25,636	—
6,196,853	»	de monnaie .. »	1,741,381	—

Sur les 140,145 dollars de pièces d'or, il y avait pour 46,000 dollars de ce métal envoyé de la Caroline du nord; le Mexique, l'Amérique-Méridionale et les Indes-Occidentales en avaient fourni pour 60,000 dollars, et l'Afrique pour 13,000; on ignore d'où provenait le reste. D.

328. Tonnage des bateaux a vapeur dans les États-Unis, et impôts qu'ils ont payés en 1827, d'après les registres du trésor. (*Ibid.*; 26 juillet 1828.)

ÉTATS.	CAPACITÉ des BATEAUX A VAPEUR	IMPOTS PERÇUS SUR EUX.
	tonneaux.	dollars.
Maine	350	21
Rhode-island	178	10
Connecticut	1,652	99
New-York	10,264	615
New-Jersey	1,078	64
Pennsylvanie	1,580	94
Delaware	372	22
Maryland	2,207	132
District de Colombia	873	52
Virginie	946	56
Caroline méridionale	3,223	193
Alabama	3,100	186
Louisiane	17,003	1020
Géorgie	719	43

329. Écoles de New-York. (*Ibid.*; 21 mars 1829.)

D'après un rapport fait récemment au corps législatif de l'État de New-York, on comptait dans cet État, en 1816,

2,755 écoles, fréquentées par 140,106 enfans.

Depuis 13 ans, il a été ouvert 2755 écoles nouvelles. En effet, on compte actuellement

8,609 écoles, fréquentées par 468,205 enfans.

330. Utica, dans l'État de New-York. (*Ibid.*; 23 août 1828.)

En 1798, on construisit dans ce village la première maison en briques; il eut 1,700 habitans en 1813; 2972 en 1820; 5040 en 1825; et en 1828 il en avait environ 7500. On y a élevé une douzaine d'églises, quelques-unes sont bâties avec élégance; l'une est surmontée d'un clocher de 215 pieds de haut. Utica possède d'excellentes auberges; un grand nombre de voitures publiques y passent ou en sortent; selon l'*Utica-Directory*, on en compte 108 par semaine; on y construit des bateaux pour le canal de Schenectady à Buffalo. Le village possède aussi un grand nombre de fabriques et d'ateliers. Le comté d'Oneida, dans lequel Utica est situé, était jadis un désert; actuellement il est bien peuplé, et on le regarde comme un des plus industrieux de l'État de New-York. On y entretient aussi de nombreux troupeaux de bêtes à laine d'une race améliorée.

331. Village de Galena, et les mines de plomb dans l'État américain d'Illinois. (*Ibid.*; 18 oct. et 1er nov. 1828.)

En 1826, on construisit dans une vallée traversée par la rivière aux Fèves, qu'on appelle maintenant rivière aux Fièvres (*Fever-river*), le village de Galena, auprès des mines de plomb de cet État. Nous apprenons par le journal imprimé dans ce village, qu'en 1828 on y comptait une population d'environ 700 âmes; il y avait 42 magasins et boutiques, 195 habitations, sans compter 46 autres que l'on construisait. Depuis le 1er mars jusqu'en juillet il a passé 75 bateaux à vapeur et 38 autres bateaux. Dans l'année qui s'est écoulée du 1er juin 1827 au 1er juin 1828, on a exporté 80,000 quintaux de plomb. La population autour des mines est évaluée à 10,000 âmes. Galena est située

à 300 milles nord-ouest de la ville de Vandalia, chef-lieu de l'État, à 500 milles (par eau) de St.-Louis; à 225 de Chicago. La rivière aux Fièvres, qui, malgré son nom, n'a rien de fâcheux, tombe dans le Mississipi à 6 milles au-dessous de Galena. Cette embouchure se trouve à 80 milles au-dessous de celle de l'Ouisconsin, et à 100 milles au-dessus de celle du Rock-river.

Galena se trouve tout à l'extrémité de l'État d'Illinois; et quoiqu'on place la ville provisoirement dans cet État, il est incertain si l'État de Michigan ne pourrait pas la réclamer avec autant de droit.

332. Églises méthodistes, aux États-Unis. (*Ibid.*; 4 octob. 1828.)

Voici l'état des églises et communautés ou conférences des Méthodistes, dans les États-Unis, d'après les registres dressés en 1828.

CONFÉRENCES.	BLANCS.	HOMMES de couleur.	INDIENS.	TOTAL.
Pittsburgh	20,978	201	.....	21,179
Ohio	30,685	208	.....	30,893
Kentucky	23,970	3,650	.....	27,620
Illinois	15,974	123	.....	16,097
Missouri	3,074	333	.....	3,408
Holstein	17,375	1,564	.....	19,239
Tennessée	16,800	2,257	.....	19,057
Mississipi	10,118	3,288	.....	13,401
Caroline méridionale	35,175	18,460	15	53,648
Virginie	26,205	9,090	.....	35,295
Baltimore	27,379	10,402	.....	37,781
Philadelphie	33,273	8,354	.....	41,627
New-York	31,513	428	.....	31,941
Nouvelle Angleterre	19,695	252	.....	19,947
Genessée	31,813	135	1	31,969
Maine	9,427	1	.....	9,428
Canada	8,061	12	522	8,595
TOTAL	361,512	59,055	538	421,105
En 1827 on comptait				381,997
Donc il y a eu en une année un accroissement de				39,108

333. Territoire de Huron, aux États-Unis. (*Ibid.*; 24 janv. 1829.)

Dans l'état ou territoire de Michigan, se trouve provisoirement enclavé un vaste district qui, probablement, en sera détaché bientôt pour former un territoire gouverné séparément. Jusqu'à présent, on ne compte, dans ce district, que 12 à 15,000 habitans, qui sont établis pour la plupart sur le Mississipi, l'Ouisconsin et le Fever-River, et occupés à exploiter les

mines de plomb et à fondre ce métal. Dans les 2 ou 3 dernières années, ils en ont fourni environ 20 millions de livres. Il existe aussi un établissement florissant sur la Green-Bay. Jusqu'à présent, les Indiens ont encore des titres à la possession d'une grande étendue du terrain; cependant, ils en ont déjà cédé une partie. Depuis les traités conclus avec les Winnebagoes, les Potawatamies et d'autres tribus, les États-Unis ont acquis des terrains sur le Mississipi, l'Ouisconsin, etc., moyennant 20,000 dollars en marchandises; pour un autre terrain, situé sur le lac Michigan, on leur paiera une rente annuelle de 2,000 dollars, une rente de 1,000 dollars pendant 20 ans, une somme de 30,000 dollars en marchandises, etc. Les Indiens se sont réservé aussi de petites portions de terrains en faveur de quelques personnes.

Ce qui rend indispensable la séparation de ce territoire d'avec celui de Michigan, c'est que le chef-lieu de ce dernier se trouvant éloigné de 800 à 1000 milles des établissemens sur le Mississipi, il est évident qu'il en faut un autre plus rapproché de ce fleuve. D-G.

334. Population des États-Unis d'Amérique, en 1825.

La gazette de Philadelphie contient la notice statistique suivante: Les comtés de Lehigh, de Bucks, de Philadelphie, de Montgomery, de Berks, de Chester, de Delaware, de Lancaster, de Labanan, d'York, d'Adams, de Cumberland, de Franklin, et une partie de Dauphin et de Northampton, partie de la Pensylvanie qui est située au midi des Montagnes-Bleues, ont une aire de 7,869 milles carrés, et avaient, en 1820, une population de 569,355 habitans, c'est-à-dire de 73 individus par mille carré. Mais ce calcul comprend la ville de Philadelphie. Les états suivans comptent une population moindre, savoir: Massachusetts, 72; Rhode-Island, 68; Connecticut, 59; New-Jersey, 40; et Maryland, 37 individus seulement par mille carré. Le district dont on vient de parler est égal en superficie à environ un 6e de celle de tout le territoire de la Pensylvanie, et est susceptible de recevoir un grand accroissement de population.

La section sud-est de la Pensylvanie est celle dont la population est la plus compacte. Vient ensuite celle du sud-ouest, c'est-à-dire la partie qui est située à l'ouest de la *Chesnut-Ridge*, laquelle comprend les comtés de Green, de Washington, de

Bearer, d'Alleghany, et des parties de Westmoreland et de Fayette. Cette section a une aire de 4,190 milles carrés, et sa population, en 1820, était de 156,135 habitans, ou de 37 individus par mille carré.

Le seul district, situé au centre de l'état, dont la population soit resserrée, est celui qui se compose des comtés d'Union, de Colombia et de Northumberland, tous sur la rivière de Susque hannah. Sa surface est de 1,582 milles carrés; elle contenait, en 1820, 51,682 habitans ou 32 individus par mille carrés.

Il paraît donc qu'environ les 3 quarts de la population de l'état de Pensylvanie, occupent à peu près un tiers de son territoire. (*Niles' Regist.*, 9 juillet 1825, p. 297.)

335. Émigration pour les États-Unis d'Amérique. — Il résulte d'un rapport soumis récemment au Congrès, que le nombre total des individus (y compris les citoyens américains) arrivés dans les États-Unis pendant l'année finissant au 30 septembre 1824, a été de 9,560; savoir:

Époques.	Hommes.	Femmes.	Age et sexe inconnus.	Total.
1er trimestre, 1823.....	1391	284	365	2037
1er trimestre, 1824.....	817	103	128	1056
2e id.	1919	522	531	2972
3e id.	2095	617	788	3500
Totaux...	6222	1526	1812	9560

(*Niles' Weekly Regist.*; 5 mars 1825.) L.

336. Exportations et importations de New-Haven, en 1825. — *États-Unis d'Amérique.* — Les exportations faites de New-Haven pour les Indes-Occidentales pendant l'annnée finissant au 30 septembre dernier, sont évaluées à la somme de 344,788 dollars. Parmi les objets dont elles se composaient, on comptait 1,164 chevaux, 742 mules, 362 moutons et 319 porcs; le tout de la valeur de 108,555 dollars. Le produit des importations d'articles provenant des Indes occidentales, fut évalué à 335,883 dollars, dont 128,129 dollars en or et en argent, et 97,811 *idem* en mélasses. Le jeaugeage des vaisseaux venant des Indes-Occidentales, montait à 7,856 tonneaux. — *Niles' Regist.*; 9 déc. 1826.)

337. Dette des États-Unis, au 15 octobre 1828.

FONDS.	PAR LES CRÉANCIERS du pays.	PAR LES ANGLAIS.	PAR LES HOLLANDAIS.	PAR TOUS AUTRES.	TOTAL PAR LES CRÉANCIERS ÉTRANGERS.	TOTAL.
	dollars. cts.	dollars. cts.	dollars. cts.	dollars. cts.	dollars. cts.	dollars. cts.
Trois pour cent	5,556,042 54	5,495,683 28	1,508,070 26	739,086 23	7,739,841 87	13,295,884 41
Six pour cent, de 1814	8,269,960 63	2,230,519 94	38,697 36	204,686 03	2,562,903 33	10,832,863 96
Id. 1815	5,391,596 23	3,141,976 32	174,538 92	780,566 59	4,097,081 83	9,488,678 06
Cinq pour cent de 1816 (B. U. S.)	7,000,000 ..	.....	.....	.....	.....	7,000,000 »
Id. 1820	377,171 73	553,104 84	.....	69,722 56	622,827 40	999,999 13
Id. 1821	4,050,533 06	571,560 39	.....	113,202 85	684,763 24	4,735,296 30
Cinq pour cent échangés, 1822	42,199 11	13,000 »	1,503 66	.....	14,506 66	56,704 77
Quatre 1/2 pour cent fondés, 1824	9,082,688 19	384,137 84	113,520 03	419,659 94	917,317 81	10,000,000 »
Quatre 1/2 pour cent échangés, 1824	3,900,863 63	128,136 17	112,227 67	311,914 11	1,552,277 95	4,453,141 58
Id. 1825	626,219 34	619,102 83	216,899 80	73,264 25	909,266 88	1,535,486 02
	43,297,268 46	14,146,221 61	2,162,459 70	2,802,104 66	19,100,785 97	62,398,054 23
MONTANT DU FONDS						14,862 22
						62,412,916 45

Dollars cts.

4,046,882 33 payés en janvier 1829.
6,786,187 63 rachetés en juillet 1829.

Département du trésor. (*Times* 1829.)

Fr. L.

338. CONSTITUTION OF THE THEOLOGICAL SEMINARY OF THE GENERAL SYNOD OF THE EVANGELICAL LUTHERAN CHURCH.—Constitution du séminaire théologique du synode général de l'église évangélique luthérienne, aux États-Unis, établie à Gettysburg, en Pensylvanie, avec les Statuts du synode général sur lesquels ce séminaire est fondé. In-8° de 27 p. Philadelphie, 1826.

Les résolutions préliminaires du synode général sur l'établissement de ce nouveau séminaire, n'ont trait qu'à sa direction, qui est confiée à un bureau (*Board of directors*), qui se réunit deux fois par an régulièrement, et même plus souvent lorsque les circonstances l'exigent. Le synode général nomme les premiers directeurs; mais, à l'expiration de leurs fonctions, chaque synode provincial, qui est en rapport avec le synode général et a fourni une somme d'argent pour l'entretien du séminaire, choisit 5 de ses membres, savoir : 3 prédicateurs et 2 laïcs, pour remplacer les directeurs sortans. Chaque fois qu'un synode provincial fournit 500 dollars de plus pour l'entretien de l'établissement, il acquiert le droit de nommer un nouveau directeur jusqu'à ce que le nombre de ses directeurs ait été porté à quatorze. Ce collége de directeurs a droit d'inspection exclusive sur l'établissement, et le synode général l'a autorisé à faire des lois additionnelles aux lois fondamentales, pourvu qu'elles ne soient point contraires à ces dernières. Les directeurs nomment les professeurs et les maîtres ; seulement, le synode général s'est réservé la nomination du premier professeur de théologie; mais les directeurs ont le droit de le congédier comme tous les autres professeurs, en observant certaines formes. Les directeurs sont indépendans du synode général; car ils doivent, à la vérité, lui adresser, chaque fois qu'il se réunit, un rapport détaillé sur l'état du séminaire, et examiner avec une atteution particulière les mesures et les dispositions que le synode général croirait devoir être prises; mais ils n'en sont pas moins libres de les rejetter, si la majorité est de cet avis.

Les articles 3, 4, 6 et 9 de l'acte constitutionnel de l'établissement méritent une attention toute particulière. Ces articles sont relatifs aux professeurs et maîtres du séminaire, à leur

sphère d'activité, aux engagemens qu'ils sont tenus de prendre, puis aux matières de l'instruction, au cours d'études calculé d'après leur nombre et leur importance, et enfin, aux étudians et surtout à ceux d'entre eux qui reçoivent gratuitement l'enseignement. Ainsi, pour être admis comme professeur dans le séminaire, il faut que l'on ait reçu l'ordination comme prédicateur de l'église luthérienne. Lors de son installation, chaque professeur est obligé de prêter serment entre les mains des directeurs, et de faire, en même temps, la déclaration suivante, qui doit être confirmée par sa signature: Je déclare solennellement que je crois profondément, *ex animo*, que les écrits ou les livres de l'ancien testament contiennent la parole de Dieu inspirée à leurs auteurs, et la seule règle parfaite à laquelle nous devons nous conformer pour nos croyances et pour nos actions. Je déclare, en même temps, que les principes généraux adoptés par l'église luthérienne en Amérique, sur le régime de l'église et le droit ecclésiastique, me paraissent en tout conformes à la parole divine, et que je les ai, par conséquent, adoptés; c'est pourquoi je promets solennellement d'y rester fidèle dans mon enseignement, et de les défendre contre tous ceux qui ne veulent point les admettre. Il faut que ce serment soit renouvelé tous les 5 ans; en cas de refus, le professeur est obligé de se retirer. Chaque professeur est tenu de faire six leçons par semaine, et, chaque mois, un sermon pour les étudians; outre cela, le collége des professeurs forme une autorité qui est chargée de veiller à l'ordre intérieur du séminaire, ainsi qu'à la discipline domestique.

Les principales matières qui, dans le séminaire, devront faire l'objet de l'enseignement, sont distinguées dans l'article 4. Ce sont: la philosophie grecque et hébraïque, la géographie et la chronologie sacrée, l'histoire sainte jointe à l'histoire profane, les antiquités juives, l'apologétique, la critique biblique, l'hermeneutique, l'histoire ecclésiastique et le droit ecclésiastique. Le cours d'études est de trois ans. On lit, dans la première disposition de l'article 6, que le séminaire sera ouvert à des étudians de toutes les sectes chrétiennes, quelle que soit d'ailleurs leur dénomination; il suffit, à ceux qui voudront se présenter pour faire leurs études dans le séminaire, d'affirmer qu'ils sont doués de connaissances et de talens suffisans, que leur conduite a été jus-

que là sans reproche, qu'ils ont fait un cours régulier d'études académiques, et qu'ils sont en rapport avec une église régulière. Il faut qu'ils prêtent serment qu'ils sont dans la ferme intention de se dévouer au service de l'Évangile, et de poursuivre avec ardeur leurs études au séminaire. On les soumet ensuite à une épreuve de 6 mois, après laquelle ils reçoivent leur congé, ou sont définitivement admis membres de l'établissement. Enfin, des candidats qui sont sans fortune, peuvent être reçus gratuitement dans le séminaire, s'ils annonçent des dispositions qui font espérer qu'ils pourront devenir utiles. Les synodes provinciaux, les diocèses et même les particuliers ont été invités à fonder des cours.

Les circonstances au milieu desquelles l'ouverture du séminaire eut lieu, n'étaient point du tout brillantes, lors de son inauguration, le séminaire n'avait encore que onze élèves, et l'on n'avait que l'espoir de voir leur nombre s'élever à trente dans le semestre suivant. Mais le séminaire manquait encore des moyens indispensables à son existence et à sa durée. On avait formé, en Amérique, un fonds de 10,000 dollars, et l'on pouvait espérer de recevoir d'Europe 12,000 dollars; mais ces deux sommes réunies ne pouvaient suffire pour garantir la durée de l'établissement. D'un autre côté, l'on peut se confier aux secours que la Providence ne manquera pas de donner aux fondateurs de l'établissement, et espérer qu'elle leur accordera les lumières nécessaires pour perfectionner l'œuvre qu'ils ont entreprises.

C. R.

339. Athénée de Boston.

Ce nouvel édifice couvre presque 1,200 pieds carrés de terrain, et doit avoir trois étages avec un dôme. Le rez-de-chaussée est destiné aux diverses occupations; le second étage a un vaste salon de lecture; et le troisième a une galerie de tableaux et autres produits des beaux-arts. Les fonds de cette institution se sont portés récemment jusqu'à 44,000 dollars, et l'on a beaucoup augmenté la bibliothèque et les divers cabinets. Elle rivalisera avec les plus célèbres établissemens littéraires de notre pays. (*Nile's Weekly Register;* 1er juillet 1826.)

340. Institution scolaire, dite de Kosciusko.

Une institution, sous le titre de *Kosciusko school*, se prépare aux environs de Newark, dans la Nouvelle-Jersey. Elle a été

organisée dans l'assemblée des commissaires de la Société d'éducation africaine. L'origine du fonds Kosciusko, et par suite, le nom de l'école, est expliquée dans le *New-York Observer* comme suit. « Cet illustre héros de la liberté civile, dans son dernier voyage aux États-Unis, laissa dans les mains de son ami et de son émule en patriotisme, ses dernières intentions exprimées dans son testament, dont M. Jefferson fut nommé exécuteur. Par ce testament, il donnait à M. Jefferson une somme qui alors pouvait représenter environ 13,000 dollars, pour être employée à la délivrance des esclaves africains, et à leur procurer uneé ducation telle, qu'elle pourrait (pour se servir de ses propres mots) en faire de meilleurs pères, de meilleures mères, de meilleur sfils et de meilleures filles. L'homme illustre chargé de l'exécution de ce testament, confia, de son vivant, la sur veillance et l'application de ce fonds sacré à Benjamin L. Lear, esq. de la ville de Washington et l'un des commissaires de la Société; et nous sommes fondés à dire que cette appropriation du fonds Kosciusko, d'après les principes posés dans l'assemblée mentionnée ci-dessus et approuvée par les commissaires, a reçu l'approbation formelle de M. Jefferson. » (*Nile's Weekly Register;* 26 août 1826.)

341. Importations de la Russie aux États-Unis, de 1820 à 1826. — Une lettre de St.-Pétersbourg contient l'état comparatif suivant des exportations de chanvre et de toile à voiles, faites des différens ports de la Russie par des bâtimens américains :

Années.	*Puds de chanvre.*	*Pièces de toile.*
1820	261,000	82,000
1821	358,000	107,000
1822	529,000	122,000
1823	142,000	90,000
1824	268,000	137,000
1825	336,000	199,000
1826	125,000	90,000

(*Ibid.;* 9 déc. 1826.)

342. Statistique de Connecticut.

Le tableau statistique et les remarques suivantes, tirés de la *Norwalk gazette*, établissent la valeur des maisons et des terres de l'état du Connecticut, en 1824.

COMTÉS.	VALEUR des MAISONS.	NOMBRE des ACRES DE TERRE	TOTAL.	PROPORTION PAR ACRE.
Hartford	4,276,448	403,035	9,356,385	23,14
New-Haven	3,256,491	318,745	7,252 709	22,75
New-London	2,416,161	344,101	6,194,536	18,00
Fairfield	3,165,095	328,020	8,646,854	26,36
Windham	1,698,954	344,902	5,276,004	18,19
Litchfield	2,000,849	428,236	8,271,036	16,94
Middlesex	1,552,350	190,560	5,517,873	28,95
Tolland	1 001,056	189,187	2,712,907	14,34
	20,267,383	2,606,789	51,228,308	19,64

Le nombre des maisons, dans cet État, est de 29,778. La réunion des terres et des maisons fait un total de 71,493,691 livres st.

La proportion des maisons avec les individus, est comme 1 est à 9. 4. La valeur moyenne d'un acre de terre, d'après les dernières cotisations, est de 19. 64. Les terres les plus chères sont celles du comté de Middlesex, et les moins chères celles de Tolland. Les terres de Fairfield ne le cèdent qu'à celles de Middlesex. La valeur proportionnelle des maisons à celle des terres est comme 1 est à 2 $\frac{1}{2}$.

Nous voudrions qu'on donnât des tableaux semblables de tous les États; ils formeraient un corps de matériaux renfermant les principes d'une grande instruction, et seraient d'une très-grande utilité. (*Ibid.*; 24 septembre 1825.)

343. Sourds et muets, aux États-Unis.

Le docteur Akerly estime que les sourds-muets des États-Unis sont dans la proportion de 1 sur 2,000, de toute la population. On assure que cela est presque prouvé dans les États de New-York, de Pensylvanie, de l'Ohio, etc., et que l'on peut y croire comme d'après un fait avéré. (*Ibid.*; 28 janvier 1826.)

344. Culture du Coton a la Louisiane.

M. Darby, dans son excellent ouvrage sur la Louisiane, présente 60,000 liv. de coton comme le résultat des travaux de 50 ouvriers sur une ferme dans ce pays, ou 1,200 liv. par homme. Et il dit qu'il y a dans la Louisiane 2,400,000 acres particuliè-

rement propres à la culture du coton. Une ferme de 250 acres rendra, selon lui, 60,000 liv., et de plus la nourriture nécessaire aux cultivateurs. 300,000 balles ou 90,000,000 liv. à 1,000 liv. pour chaque ouvrier, peuvent être le résultat du travail de 90,000 laboureurs, et exigeraient un nombre égal pour leur fournir leur nourriture, c'est-à-dire 200,000, nombre que le pacha d'Égypte peut très-facilement appliquer à la culture du coton, et qu'il peut augmenter quand il lui plaira. En accordant que 250 acres produisent 50,000 liv., ou 10,000 de moins que ne le porte le calcul de M. Darby, la culture n'exigerait que 450,000 acres (à 200 liv. par acre), ou seulement environ la sixième partie des terres de la Louisiane, particulièrement propres à l'accroissement de ce grand entrepôt. Mais M. Darby ajoute aussi 2,000,000 acres pour l'indigo, et 1,500,000 pour le tabac, outre ce qu'il alloue pour le sucre et le riz (1); et il paraît d'après cela qu'il y a 6 millions d'acres de terres dans la Louisiane où peut prospérer le coton, et qui, à raison de 200 liv. pesant, par acre, doivent rapporter mille deux cent millions de livres pesant, ce qui équivaut à quatre millions de balles de coton; nouvelle preuve de ce que nous avons si souvent affirmé, savoir, combien le pays était propre à cette culture. Il peut en effet approvisionner les manufactures de toute l'Europe, sauf environ 1,000,000 de balles, desquelles on peut admettre que 900 ou 950,000 sont fournies par l'Amérique, l'Afrique et l'Asie, le reste venant maintenant de la Louisiane; et cependant toutes les demandes reçues de l'Europe ne peuvent, d'après les bases que nous venons de poser, occuper guères plus de 1,350,000 cultivateurs; et si tout le travail des esclaves qui existent en ce moment dans les États-Unis n'était appliqué qu'à cette culture, ils pourraient satisfaire à toutes les demandes et à leur propre nourriture, la Louisiane produisant abondamment tout ce qui est nécessaire à la vie. (*Ibid.*; 1er octobre 1825). Fr. L.

(1) Toute l'étendue de la Louisiane, en en déduisant un cinquième pour les terres marécageuses, les rivières, les lacs, les terres stériles, est évaluée à 23,480,320 acres, desquels on estime que 250,000 sont propres à une culture avantageuse du sucre; 250,000 à celle du riz; 2,400,000 à celle du coton; 2,000,000 à celle de l'indigo; et 1,500,000 à celle du tabac. Les terres propres à la culture de l'indigo et du tabac sont aussi favorables à celle du coton que toute autre.

345. Notes statistiques sur la Havane. (*Gaceta de Bayona*; 20 juillet 1829).

Le but de cet article qui, dans l'original, est intitulé *Prospérité de la Havane*, est de faire voir que la Havane étant restée attachée à l'Espagne, est dans un état très-prospère : toutes les données de statistique que l'on cite, sont disposées de manière à venir à l'appui de cette assertion. Il est évident qu'on les a choisies dans cette intention; c'est ce qui doit nous rendre circonspects à l'égard des inductions qu'on peut en tirer. L'auteur extrait d'abord du journal *Annales des sciences* publié à la Havane, et dont nous avons parlé aussi, un état statistique du port de Matanzas, que voici :

POPULATION.	HABITANS.	MAISONS.
en 1816.....	4446	705
en 1826.....	9333	1566
Augmentation.	4887	861

Exportations principales	caisses de sucre.	quintaux de café.	bocaux de miel.
en 1818.....	39,500	34,229	11,095
en 1826.....	91,209	51,033	23,657
Augmentation...	51,709	16,804	12,552

L'auteur veut faire voir par là, dit-il, que la prospérité s'étend sur toute l'île de Cuba. A l'égard de la Havane, il tire d'un ouvrage publié à Cuba, et intitulé *Guia del comercio de la Habana de* 1828, les données suivantes sur l'exportation du sucre de ce chef-lieu.

Années		caisses de sucre exportées.
1786.....	(terme annuel moyen).	63,274
1787 à 1792.....	id.	72,559 1/3
1793 à 1798.....	id.	105,891 1/3
1799 à 1804.....	id.	170,662
1805 à 1810.....	id.	177,202 1/2
1811 à 1816.....	id.	172,245 1/6
1817 à 1822.....	id.	222,531 1/2
en 1826.....	id.	271,013 3/4

Pour prouver que l'aisance est générale parmi les habitans, l'auteur nous apprend que parmi les importations en 1828, il y a eu 189,597 ½ aunes de dentelles, dont un peu plus de 6,000 de blondes, 72,570 pièces de toiles de Hollande, y compris 2,828 chemises de toile, 305,065 aunes de *holancito*, 28,707 de gaze,

6,609 douzaines de fichus de soie, 830 pièces de soieries de Chine, 6,161 caisses d'eau de Cologne. On en pourrait conclure aussi que l'industrie de l'île ne fournit pas beaucoup de ces articles. La population a été, en 1828, de 112,023 individus, y compris les esclaves, militaires, marins et étrangers. Il paraît que la population libre n'est que d'un peu plus de 70,000 âmes; ces hommes libres entretiennent 2,651 voitures. La Havane possède 2 théâtres, une université, 2 séminaires, 72 écoles, sans compter les 9 écoles gratuites; dans ce nombre il y a une école de navigation, une de peinture et dessin, une Société d'économie, qui fait élever 85 garçons et 100 filles; on publie 4 journaux, dont 2 de politique et 2 de sciences. D—c.

346. Population de la Havane d'après le recensement de 1828. (*Gaceta de Bayona;* 21 août 1829).

		Hommes.	Femmes.	TOTAUX par couleur.	TOTAUX par condition.
Blancs		25,218	21,403	46,621	
Individus de coleur, libres.	mulâtres	3,943	4,272	8,215	70,183 libres.
	nègres créoles	4,085	5,599	9,684	
	nègres africains	2,620	3,043	5,663	
Individus de couleur, esclaves.	mulâtres	497	513	1,010	23,840 esclaves.
	nègres créoles	3,094	3,901	6,995	
	nègres africains	9,257	6,578	15,835	
Total des habitans domiciliés					94,023
Voyageurs, garnison et marins					18,000
TOTAL des habitans					112,023

Les habitans domiciliés occupent 11,639 maisons, dont 3,671 en-dedans de la ville, et le reste en-dehors. Sur 100 domiciliés, on compte environ 50 blancs, 10 mulâtres et 40 nègres; et sous le rapport de la condition, 74 ½ libres, et 25 ½ esclaves. Le tableau de recensement n'indique point d'individus qui aient dépassé l'âge de cent ans. A l'égard du mouvement de la population, on pourra en prendre une idée par les données suivantes, relatives à 2 années consécutives.

Années.	naissances.	décès.	mariages
1826	3468	2946	560
1827	3748	3227	563

Il paraît que les mariages sont rares entre les gens de couleur; c'est du moins ainsi qu'on explique le petit nombre de mariages relativement à la population. Nous aurions desiré qu'on eût ajouté pourquoi les gens de couleur à la Havane se marient si peu; ce fait doit intéresser la morale et le gouvernement. D.

347. Memoria del ramo de la hacienda federal de los Estados Unidos Mexicanos.—Rapport sur les finances des États-Unis mexicains, fait aux deux Chambres, les 3 et 7 janvier 1829, par D. Jos. Ignace Esteva, Ministre des finances. Mexico, 1829. (Comparez avec le *Bulletin*, Tom. VII, n°s 271-74.)

On voit par ce rapport officiel que la Confédération mexicaine se composait, au commencement de la présente année, des 19 états suivans, savoir : par ordre alphabétique, Chiapas, Chihuana, Coahuila et Tejas, Durango, Guanaxuato, Jalisco, Mexico, Michoacan, Nuevo Leon, Oajaca, Occidente, Puebla, Queretaro, San Luiz Potosi, Tabasco, Tamaulipas, Vera-Cruz, Yucatan et Zacatecas. Outre les États proprement dits, on y comptait trois *territorios*, qui sont ceux de Californie (Californias), de Colima et de Tlascala.

Les douanes maritimes étaient établies dans 17 ports, qui sont aussi par ordre alphabétique.

Acapulco, Alvarado, Campeche, Goaza Coalcos, Guaimas, Huatulco, Manzanillo, Matamoros, Mazatlan, Pueblo Viejo, San Blas, Sisas, Soto la Marina, Tabasco, Tamaulipas, Tuxpan et Vera-Cruz. Il y en a une 18e dans l'île del Carmen.

Les douanes dites territoriales sont celles de Colima, Mexico, Nuevo Mexico et Tlascala.

Il y a des douanes frontières à Comitan et à Tonala.

Le Ministre indique des salines aux lieux suivans, savoir : dans la province (ou État) de Guadalaxara, à Sayula, Zapotillo, Custodio y Chila, Sentispac, Valle de Vanderos, Olita Navidad et Tomatlan; dans celle de Oajaca, à Tehuantepec; dans celle de San Luis de Potosi, au Peñon-Blanco. Il y en a aussi plusieurs dans l'État de Tamaulipas. Les droits imposés sur les salines sont perçus pour le compte du gouvernement central; il en est de même du produit des postes et de la loterie, et du revenu provenant de deux grandes manufactures de tabac établies, l'une à Mexico et l'autre à Orizava, ainsi que des manufactures de poudre à tirer de Santa Fé et de Zacatecas.

Pendant l'année financière révolue au 30 juin 1828, les recettes versées au Trésor fédéral ont été

de.....	11,640,737 pesos,	1 real,	10 granos.
Les dépenses de.....	10,977,855	6	7
Excédant des recettes.	662,881	3	3

Les Hôtels des Monnaies travaillent pour le compte du gouvernement central.

Celui de Mexico, dont la fondation remonte à l'an 1533, mais qui n'a commencé à être au compte du gouvernement qu'à partir de 1733, a fabriqué en tout, jusqu'au mois de juin 1828 (ce qui fait un espace de 95 ans $\frac{1}{2}$), la valeur de :

64,064,779 pesos, en monnaie d'or.
1,323,851,510 pesos 5 reales, en argent.

Total..... 1,387,919,289

Les autres Hôtels des Monnaies ont été établis depuis la révolution.

Celui de Zacatecas a commencé le 20 novembre 1810.

Celui de Durango en 1811.

Celui de Guadalaxara en 1812.

Celui de San Luis de Potosi en octobre 1827.

Celui de Tlalpan, dans l'état de Mexico, ne date que du 28 février 1828.

L'Hôtel des Monnaies de Guanajuato avait été fondé au mois de décembre 1812; mais il cessa de travailler depuis le 15 mai 1813 jusqu'au mois d'avril 1820.

Il a existé aussi, de 1811 à 1814, un atelier monétaire à Chihuahua, et un à Sombrerete, du 16 octobre 1810 au 16 juillet 1811; le premier a frappé 3,603,660 pesos, et le second 1,561,249 pesos 2 reales.

Ces différens Hôtels des Monnaies ont frappé, pendant la durée de leur existence, en tout 67,662,737 pesos.
qui joints aux..... 1,387,919,289 de celui de Mexico, donnent pour 95 ans et $\frac{1}{2}$
un total de..... 1,455,582,026 pesos ou piastres, ou en argent de France, la piastre étant évaluée à 5f 25c. 7,641,805,636 francs.

La fabrication des monnaies dans les sept Hôtels existans en 1828, a été, pour l'année financière 1827 - 1828,

de..... 10,572,631 pesos,
dont, en or..... 320,514
en argent..... 10,252,117
C'est de plus que l'année précédente 1826-1827..... 1,228,916

Nous terminerons en donnant le détail de ce qu'il a été fabriqué de monnaies, soit en or, soit en argent, dans chacun des sept Hôtels.

	OR.	ARGENT.	TOTAL.
		pesos.	pesos. (1)
Mexico.....	311,058 pesos.	2,113,487 6 reales.	2,424,545 6 reales.
Guanaxuato.....	5,584	1,404,060	1,409,644
Zacatecas.....	«	4,130,455	4,130,455
Guadalajara.....	3,872	710,189 2	714,061 2
Durango.....	»	975,282	975,282
San Luis de Potosi.	»	690,688	690,688
Tlalpan.....	»	227,955	227,955
TOTAUX...	320,514	10,252,117	10,572,631

(1) Provenant de 2,283 marcos, 7 onces, 1 octavo, 3 tomins, 1 grano d'or.
et de 243,565 » 7 » » » » d'argent.

348. ENTREPRISES D'UNE COMPAGNIE ANGLAISE AU MEXIQUE, en 1825.

« La maison Barclay, Herring, Richardson et Ce, de Londres, s'est associée au sort de la république du Mexique, par les avances suivantes qu'elle a faites pour son compte, savoir : de 500,000 dollars versés dans le trésor public dans une conjoncture urgente et critique; de 2,500,000 dollars pour acquisition de vaisseaux et de munitions de guerre; de 5,000,000 dollars pour l'organisation et la mise en activité de la grande Compagnie des mines, et d'une somme additionnelle offerte subséquemment, les 19 et 29 mai, à l'époque où ce pays se trouva imminemment menacé par les vues ambitieuses d'Iturbide. »

La même maison a, par l'organe de ses agens, offert de se charger de la construction d'un grand et précieux ouvrage d'art national qui formerait une belle contrepartie de chemin, que des spéculateurs avaient proposé, au Congrès des États-Unis, d'établir d'Arkansas à Santa Fé. Ces agens ont eu, avec le gouvernement du Mexique, une correspondance active sur un autre objet dont il est fait mention dans le journal de Mexico, *El Sol;* il s'agit d'un projet de réparer ou, pour mieux dire, de renouveler la

route qui conduit de la capitale à Vera-Cruz ; route qui, comme on sait, est restée dans le plus misérable état. Ces agens proposent de percer quelques nouvelles routes où on pût obtenir un sol plus ferme, comme aussi éviter nombre de détours, et retirer de grands avantages d'une communication directe avec le lac de Tazcoso. Cette nouvelle route, rendue d'un usage commode pour les voitures, serait d'une haute importance pour le commerce des états intérieurs de Michoacan, de Queretaro, de Guanajuato et de Jalisco, ainsi que pour celui de Mexico et des principaux ports situés sur le golfe, qui sont Vera-Cruz et Alvarado. Il a été de même proposé d'ouvrir un chemin de traverse jusqu'à Puebla ; au moyen de quoi on éviterait le circuit du lac salé et les lieux qui deviennent boueux lorsque les eaux montent. Pour démontrer les avantages que la Compagnie attend de l'exécution de ce plan, elle offre d'entreprendre le service des transports entre Mexico et Vera-Cruz, au rabais d'un quart des frais auxquels il se fait présentement, et de transporter des farines sur la côte au prix de deux dollars par baril.

Ainsi, on va probablement adopter au Mexique le même système d'amélioration intérieure que le gouvernement colombien a, depuis quelque temps, mis à exécution. (*Daily Advertis.* — *Niles' weekly Regist.* ; 19 mars 1825).

349. Notes statistiques sur la nouvelle Écosse, en Amérique. (*Colonial advocate.* — *Nile's Weekly-Register* ; 18 octobre 1828.)

A la fin de 1827, on a publié dans la nouvelle Écosse un document officiel d'après les relevés récens ; en voici les principaux détails.

La population de cette partie de l'Amérique septentr., à l'exception de l'île du Cap Breton, se monte à 123,843 habitans, dont 28,650 anglicans, 37,225 presbytériens, 20,401 catholiques, 19,650 baptistes, 9408 méthodistes, 2968 luthériens, 4417 dissidens anglais, 405 dissidens écossais, 55 universalistes, 23 landemaniens, 158 quakers, 3 swedenborgistes, 3 juifs, 9 antinomistes, 4 unitaires et 320 douteux, ou n'appartenant à aucune des églises reconnues. Le nombre des hommes est de 63,759, et celui des femmes de 60,422 ; on compte 5,783 domestiques et laboureurs mâles, et 3,913 femelles. On prétend qu'il y a au moins deux fois plus de naissances que de décès ; d'après les relevés, on voit en effet 4563 naissances contre 1998

décès ; il y a probablement erreur dans un de ces chiffres. Il y a 945 mariages par an ; on compte 5 enfans pour chacun. En 1817, la population de la nouvelle Écosse ne se montait qu'à 82,053 âmes ; en sorte qu'en 10 ans de temps, elle a gagné un accroissement de 41,795, non compris les étrangers qui sont venus s'y établir. La population du Cap Breton est évaluée à 20,000 âmes ; ainsi, avec ce Cap, la nouvelle Écosse a 143,828 habitans.

Les 292,009 *acres* qui sont en culture ont produit l'an dernier 152,861 boisseaux de froment, 449,626 boiss. d'autres grains, 3,298,220 boiss. de pommes de terre, et 163,218 tonneaux (de 20 quintaux) de foin. Il y a 12,951 chevaux, 110,818 bêtes à corne, 173,731 brebis, et 71,482 porcs. En 1827, il a été construit 105 navires d'un tonnage total de 12,064 tonneaux ; valeur 96,372 liv. sterl.

Il s'est établi plusieurs compagnies nouvelles pour l'entreprise des voitures publiques et des bateaux à vapeur. Des voitures ont été organisées entre Halifax et Annapolis ; un bateau à vapeur doit faire régulièrement le trajet entre la dernière de ces deux places et St.-Jean ou Jolen. A Halifax, il y a eu en 1827, suivant les registres de la douane, 81 arrivages de l'Angleterre, 278 des Indes occidentales, 179 des États-Unis ; il est entré 1284 bateaux cotiers. Les marchandises et denrées reçues de la Grande-Bretagne, des Indes occidentales, du Canada, des États-Unis, etc., ont eu une valeur de 929,000 liv. sterl., tandis que les exportations pour tous ces pays n'ont valu que 422,000 liv. sterl. D.

350. L'État d'Entre-Rios, dans les provinces unies de la Plata. (*Éphémérides géogr. de Weimar ;* 1828, vol. XXV, cah. 14, p. 447.)

L'État d'*Entre-Rios*, situé entre les fleuves *Uraguay* et *Parana*, a 55 milles de longueur du N. au S., et 30 milles de largeur de l'est à l'ouest. Sa superficie est de 1,500 milles carrés. On y compte de 30 à 40,000 habitans. Leur principale source de subsistance est l'entretien des bestiaux ; cependant ils cultivent aussi un peu de froment et de maïs. Ils demeurent, pour la plus grande partie, dans des habitations isolées (*Estanzias*) ; aussi leur genre de vie approche-t-il beaucoup de l'état sauvage. Ils sont généralement pauvres ; ils n'ont ni églises, ni

écoles : elles ont été détruites par la guerre. Ils fournissent à la confédération un contingent de 400 hommes à cheval. En 1821, ils se donnèrent une constitution républicaine, en déférant le pouvoir exécutif à un gouverneur dont la résidence est dans le district de Parana. C'est là que se tient aussi le congrès. Il envoie 2 députés au congrès de la confédération. Cet état est divisé en deux districts, ou *Cercados* : *Parana*, dont le chef-lieu porte le même nom, et *Uraguay*, dont le chef-lieu est *Villa de Concepcion*.

351. Commerce de la Colombie. — État officiel des importations et exportations de Caracas pendant les six premiers mois de 1828.

	Valeur des cargais.	Droits.
Importations.		
9 navires venant d'Angleterre.....	202,069 doll.	58,625
3 navires venant de France.....	57,701	21,837
8 navires venant d'Allemagne.....	390,688	88,497
18 navires venant des États-Unis....	242,914	74,005
11 navires venant des Colonies.....	75,266	26,350
Exportations.		
7 navires pour l'Angleterre.....	127,049	10,478
4 navires pour la France.....	117,545	11,035
14 navires pour les États-Unis.....	194,383	7,732
13 navires pour les Colonies.....	35,148	2,153
8 navires pour l'Allemagne.....	129,012	1,543
1 navire pour la Véra-Crux.....	24,667	2,466

(*Journal du Commerce;* 5 janvier 1829.)

352. Opinion de M. Schubert, membre du collége impérial de l'Amirauté, sur les longitudes de Santa-Cruz et de Rio-Janeiro. (*Zapisski izdavaïémouïa gossoudarstvennimme admiralteiskimme départamentomme.*— Mémoires publiés par le département impérial de l'amirauté; Tome IX, page 446. St.-Pétersbourg, 1825).

M. Schubert ayant été chargé par l'amirauté russe de vérifier les observations faites à *Santa-Cruz* et à *Rio-de-Janeiro*, à bord des sloops le *Ladoga* et *l'Apollon*, en 1824, voici son opinion à cet égard.

La longitude de Santa-Cruz a été déterminée d'après 7 distances de la lune à l'occident du soleil; pas une distance n'a été observée à l'est de cet astre. Il est généralement reconnu que

si l'on veut déterminer la longitude d'un lieu d'après les seules distances de la lune, il est nécessaire d'en observer un bien plus grand nombre tant à l'orient qu'à l'occident, afin de prendre un juste milieu entre elles. M. Schubert pense donc que, malgré le soin avec lequel les 7 distances en question ont été prises, elles sont en trop petit nombre pour donner un résultat exact, et ne peuvent en aucune manière entrer en comparaison avec celles qui ont été prises par M. le commodore Krusenstern, pendant son séjour à l'*île de Ste-Catherine*. Pour appuyer ce sentiment, il suffit d'observer que les longitudes indiquées d'après ces sept distances, diffèrent entr'elles d'une minute ou d'un arc de 18′.

Quelque soit l'exactitude avec laquelle ces distances soient observées, elles ne peuvent donner de résultat certain, si l'on ne détermine avec le même soin l'heure précise de l'observation. Il est nécessaire, à cet effet, d'observer un bien plus grand nombre de hauteurs du soleil, et principalement, s'il est possible, de hauteurs correspondantes, tandis que les observateurs du *Ladoga* et de *l'Apollon* ont simplement pris la hauteur du soleil, qu'ils ont observée en même temps que les distances. De semblables observations suffisent pour déterminer la distance, mais jamais pour donner le temps exact; et l'on sait que la moindre erreur dans le temps a une influence en proportion double sur la longitude déterminée d'après les distances. Il est donc évident que la longitude de *Ste.-Catherine*, déterminée d'après ces 7 distances, ne peut mériter une grande confiance.

Suivent les erreurs signalées par M. Schubert dans les observations faites à bord du *Ladoga* et de *l'Apollon :*

Distance de la lune au soleil = d, la véritable = D.

Temps réel de Greenwich = t. Longitude de *Ste.-Catherine* à l'est de Greenwich = L.

D'après l'observation faite le 7 mai à bord du *Ladoga*, M. Schubert a trouvé l'angle horaire de la lune = 65° 32′ 21″ (au lieu de 65° 30′ 24″). B = 28° 7′ 25″ (au lieu de 28° 9′ 9″). b = 27° 21′ 21″ (au lieu de 27° 23′ 5″). D = 106° 13′ 42″ (au lieu de 106° 13′ 29″). t = 0 h 47′ 22″ (au lieu de 0 h 47′ 52″). L = 20 h. 45′ 16″, ou 311° 19′ 0″ (au lieu de 311° 11′ 30″).

D'après l'observation du 9 mai, il a trouvé

B = 41° 36′ 47″	au lieu de	41° 37′ 19″
b = 40 50 13		40 57 45

D = 84 27 28 84 27 24
t = 0^h 48 16 0^h 48 47
L = 20 44 47 ou 311° 11′ 45″, au lieu de 311 4 6

Le journal du *Ladoga* et de *l'Apollon* ne présente point les calculs d'observations, mais seulement les résultats des calculs faits par les observateurs. On n'y indique ni les réfractions, ni les parallaxes, ni les diamètres, qui doivent entrer dans ces sortes de calculs; on n'y voit enfin ni la hauteur du bâtiment, d'où dépend l'inclinaison de l'horizon, ni la méthode d'après laquelle on a déterminé le temps des observations. Ces omissions ont considérablement prolongé le travail de M. Schubert, ainsi que les calculs qu'il a été obligé de faire. Voici ceux auxquels il s'est arrêté depuis l'observation faite le 8 mai. Il a supposé la hauteur du *Ladoga* égale à celle de *l'Apollon*, ce qui donne à l'horizon une inclinaison = 4′ 17″, a A, a, ainsi que dans le journal. Puis il a calculé le lever direct de la lune = 313° 54′ 22″; son inclinaison = 14° 29′ 52″ s; l'angle horaire ☉ = 54° 37′ 30″ E; le même angle ☾ = 67° 38′ 24″ O. Ce qui lui a donné :

B = 26° 14′ 52″ au lieu de 26° 19′ 0″
b = 25° 27′ 50″ 25° 32′ 0″

Le demi-diamètre ☉ = 15′ 50″, ☾ = 14′ 57″ rectifié d'après la hauteur = 14′ 53″, d = 106° 44′ 11″, D = 106° 9′ 31″, t = 0h 56′ 37″. Pour calculer le temps véritable de l'observation, il s'est servi de la hauteur du soleil qui a été observée avec les distances, et il a trouvé le même temps que dans le journal, ainsi que la même longitude L = 311° 13′ 15″.

Examinant ensuite les observations qui ont servi à déterminer les distances entre les méridiens de *Ste-Catherine* et de *Rio-Janeiro*, il résulte, ajoute M. Schubert, que le calcul des élévations du soleil est juste; mais que l'induction qu'on en a tirée mérite peu de croyance. Comparaison faite du temps de leurs observations avec le temps d'après le chronomètre, du 8 et 11 mai, les observateurs partagent en trois la différence entre ces trois jours, et ils prennent un nombre particulier pour la marche de 24 heures du chronomètre. Après avoir séjourné à *Rio* pendant 29 jours, ils prennent, le 9 juin, les élévations du soleil pour calculer le véritable temps à Rio, et ils déterminent le temps de *Ste-Catherine* au moyen du cours de 24 heures du chronomètre. La différence entre ces temps leur fournit la dif-

férence entre les longitudes de ces deux endroits. Une semblable méthode ne peut fournir que des déterminations très-inexactes.

Il suit, d'après les calculs de Schubert, que l'on ne peut regarder comme justes la longitude de *Ste-Catherine*, non plus que la différence entre les longitudes de cette île et de Rio-Janeiro, indiquées par les observateurs des sloops *Ladoga* et l'*Apollon*. A. J.

353. Mémoire sur l'étain de l'île de Banka.

Il y a à peu près un siècle que l'on découvrit des mines d'étain dans l'île de Banka. Depuis lors elles furent exploitées pour le compte et sous le monopole exclusif du sultan de Palembang, souverain de l'île, jusqu'à l'année 1811, époque à laquelle elle fut cédée au gouvernement britannique; mais il existait entre les Hollandais et le sultan un traité de commerce en vertu duquel ce dernier s'était engagé à leur livrer, au prix de 6 à 8 dollars par pécul, la principale partie du produit desdites mines.

Dans les temps les plus prospères, ce produit s'éleva, dit-on, annuellement, au taux de 60,000 péculs; vers ces derniers temps, il ne fut guère que de moitié. Un pécul pèse $133\frac{4}{3}$ liv. avoir du poids, ce qui, en nombres ronds, donne pour le maximum de ce produit, environ 3,500 tonneaux; et pour celui des dernières années, 1,750 tonneaux, ou près de la moitié de ce que paraît avoir été le terme moyen du produit des mines du Cornouailles.

Le taux le plus élevé du produit de celles de Banka, durant tout le temps que cette île fut en notre possession, s'éleva à 25,000 péculs, et je n'ai aucune raison de croire qu'il ait jamais été plus considérable depuis lors.

Ces mines sont presque exclusivement exploitées par des Chinois, avec autorisation du gouvernement, auquel ils livrent le métal en plaques à raison d'un certain prix fixé par pécul. De notre temps, ce taux fut, d'abord, de 6 dollars, et, par la suite, de 8. 10 dollars par pécul de 133 liv. serait, selon moi, un prix avantageux; et je pense qu'à ce taux on pourrait compter sur un approvisionnement régulier de 20,000 à 30,000 péculs. Le prix auquel nous vendions l'étain à Batavia dépassa rarement celui de quinze dollars par pécul; mais, vers ces dernières années, il fut, à la Chine, de plus de vingt dollars par pécul, et je présume que ce dernier taux peut être considéré présentement comme le prix moyen auquel l'étain se vend dans

l'Archipel. On calcule assez ordinairement à raison d'un dollar par pécul le prix du frêt de l'étain des îles Malaies à la Chine; et si on fait attention au prix auquel ce métal reviendrait, rendu en Europe, je pense qu'on peut considérer le pécul de 133 $\frac{1}{3}$ liv., dans les îles Malaies, comme équivalant à un quintal de 112 l. d'Europe. La valeur du dollar étant d'environ 4 liv. ou de cinq à la livre sterling, portera le prix du quintal à 4 liv. sterling ou 80sh.; et, à ce taux, l'étain peut être généralement introduite comme remise, sur les marchés d'Europe.

A Banka, le minerai se trouve toujours en forme de dépôt alluvial. Il est de l'espèce de celui qu'on appelle communément en Angleterre étain de ruisseau (*stream-tin*). On le trouve rarement à une profondeur de plus de 30 à 40 pieds de la surface du sol, et les procédés du minage et de la préparation du métal sont extrêmement simples. Les mines de Banka, que l'on pourrait peut-être appeler plus proprement des fosses, varient dans leurs dimensions; mais il en est peu dont la longueur soit de plus de cent pieds. Une roue de bois, d'une construction particulière, sert à extraire l'eau des fosses; cette machine et le soufflet chinois de la fonderie peuvent être considérés comme les seuls appareils auxiliaires de l'opération.

On dit que le minerai, après avoir été lavé, rend à la fonte de cinquante à soixante parties de pur métal sur cent de minerai brut. Lorsqu'on juge qu'il doit rendre moins, on le considère comme ne valant pas la peine d'être fondu. Les fondeurs trouvent du combustible en abondance dans les forêts voisines.

Une grande partie du Banka est encore inexplorée; et on n'a point à craindre d'ici à plusieurs siècles que jamais le minerai d'étain vienne à y manquer, pourvu toutefois que le produit de son extraction ne dépasse pas le taux de 30,000 péculs par an; mais, il est à prévoir qu'à la longue, les minières s'épuiseront graduellement, et je ne crois pas exagérer en avançant qu'il est aujourd'hui aussi difficile d'en obtenir 30,000 péculs, qu'il l'était, il y a cinquante ans, d'en tirer soixante mille, taux ordinaire de leur ancien produit annuel. A cette époque, le prix courant de l'étain était évalué à six dollars ou 24 sh., et on ne peut pas à présent l'estimer à moins du double de ce prix, ou de dix dollars par pécul.

Il faut considérer que le monopole du produit de l'étain de Banka, est le seul objet que les Hollandais se proposent dans

l'occupation de cette île, et que l'établissement civil et militaire, qu'ils y ont formé, tend, soit directement, soit indirectement, à leur assurer la jouissance exclusive de ce monopole; mais si, sous le régime actuel, on ajoute le montant des frais de cet établissement à celui du salaire qu'il paie aux mineurs, le prix du métal s'en trouvera augmenté de 50 pour cent, c'est-à-dire porté à 15 dollars par pécul; en sorte que la différence existant entre ce dernier prix et le prix de vente général, qui est de 20 dollars, forme *tout* le bénéfice des spéculateurs intéressés dans l'exploitation : ainsi 30,000 péculs, donnant un profit net de cinq dollars par pécul, ne procurent aux Hollandais qu'un bénéfice clair et net de 30,000 liv. sterl.

Notre projet, si nous avions conservé l'île, eût eu des résultats bien différens, et, d'après notre expérience acquise, nous pouvions déjà nous promettre un bénéfice net de 50,000 liv. st. par an.

Indépendamment des produits de celui de Banka, l'étain d'un grand nombre d'autres parties de la péninsule et des îles Malaies entre pour beaucoup, et pour une quantité peu inférieure à celle que fournit ladite île, dans l'approvisionnement des divers marchés. Il en vient aussi des quantités considérables de Siam. Le tout réuni forme une quantité brute d'au moins 50,000 péculs par an, et cette quantité doit probablement éprouver une augmentation proportionnée à celle de notre commerce général. Dans la péninsule Malaie et les îles situées dans son voisinage immédiat, l'extraction du minerai se fait principalement par les Malais, qui, sous le double rapport de l'industrie et de l'économie, sont loin de valoir, à cet égard, les Chinois.

On trouve l'étain en plus ou moins d'abondance, et en forme de dépôt alluvial, depuis le 8e degré de lat. nord jusqu'au 5e deg. de lat. sud. Ce que nous avons jusqu'à présent trouvé dans la péninsule et les îles, y compris Banka, paraît y avoir été entraîné dans l'origine par le courant des eaux descendues des grandes montagnes centrales du Continent, qui forment la limite de la péninsule orientale, etc. Les montagnes de Banka, les plus hautes, sont de granite, et celles des régions inférieures, de pierre ferrugineuse rouge; celles-ci paraissent être les dernières de la grande chaîne. Les formations de Java, situées au sud de cette île, tout-à-fait différentes, sont presque entière-

ment volcaniques, et ne contiennent aucune espèce de métal quelconque.

De tous les pays commerciaux, la Chine est celui où l'étain de Banka et de Malacca est le plus recherché; je suppose que sa consommation annuelle n'est pas moindre que 20,000 péculs; le Bengale en enlève de 6,000 à 10,000; le reste passe en Amérique et en Europe. A la Chine, la qualité de cet étain est considérée comme supérieure à celle de l'étain d'Angleterre, et s'y vend, en conséquence, environ un dollar par pécul de plus que cette dernière.

En évaluant à 20,000 péculs les besoins de la Chine, je crois être beaucoup en deçà de la réalité; on peut, je pense, les porter aux 2 tiers des produits ordinaires; et maintenant qu'il existe un commerce indigène très-étendu entre Singapore et le nord de la Chine, ces besoins augmenteront, sans doute. Le Japon en éprouve aussi, auxquels il n'est pourvu que très-imparfaitement par les Hollandais.

Dans les estimations ci-dessus, il convient de faire acception de la valeur du dollar d'Espagne : si cette monnaie est rare et vaut 5 sh., on peut estimer le prix de vente de l'étain à 16 dollars; n'est-elle qu'au taux de 4 sh., comme à présent, dans cet autre cas, il sera de vingt dollars par pécul. (*Oriental Herald*; mai 1828, p. 285.) L.

354. I. Ile Melville, dans les Terres Australes.

Il y a peu d'apparence que d'ici à long-temps l'établissement de cette île fasse de nouveaux progrès. C'est l'opinion de plusieurs personnes qui ont eu l'occasion de visiter ce pays. La raison apparente de fonder cet établissement était d'assurer un commerce amical avec les tribus voisines de Malais; mais cet objet n'a été nullement rempli; car le port de Cockburn, où l'on a formé le principal établissement, est tout-à-fait infréquenté par les Malais. La navigation en est très difficile. C'est un port où ils ne se rendent jamais, du moins en nombre qui vaille la peine d'être cité; et autant par ces raisons que d'après leurs dispositions à la piraterie, à leur manque de foi, et à leur soif de vengeance, on n'a nullement cherché, depuis l'établissement au port Cockburn, à entretenir avec eux des relations fréquentes, amicales et régulières. Tout ce que cet établissement a pu rapporter depuis sa formation, dans un intervalle de près de 4 ans, ne fournirait probablement pas de quoi contrebalancer

les dépenses courantes et les traites tirées sur la colonie pendant un mois. Il y a eu évidemment un défaut de jugement dans le choix de l'île Melville pour y fonder un établissement où il est actuellement, ou dans l'endroit où l'on supposait vouloir le fonder; car le port de Cockburn non-seulement devait être abandonné d'après tous ses désavantages maritimes, mais aussi à cause de son voisinage qui a été reconnu être extrêmement défavorable, environné comme il l'est tout autour par des marais immenses. D'après cet inconvénient on regarde l'île tout entière comme tellement stérile et malsaine, qu'on aurait pu sans doute trouver un lieu plus convenable pour un établissement. L'île Melville ne paraît pas non plus compenser par ses retours commerciaux ou autres, la dépense première de son établissement, et bien moins encore ce qu'elle coûte d'entretien. On propose déjà de l'abandonner pour le port Raffles; et si la supériorité de ce dernier est reconnue, on ne trouvera que bien peu d'opposans. *Australian*, 29 auguste 1829.

L'établissement de l'île Melville est sur le point d'être abandonné. On croit que l'intention du gouvernement est d'envoyer les magasins, etc., à Raffles Bay, et de réexpédier les soldats, les officiers et les prisonniers à Sydney. *Idem.*

Dans l'un des journaux de Sydney on parle ainsi de cet endroit :

« Je ne voudrais pas que vous vous imaginassiez que nous ne pouvons faire ici un bon repas. On peut avoir un dindon pour un dollar ; et quelquefois une belle citrouille ne coûte pas plus cher. Nous avons eu quelquefois du porc frais à un sh. 6 pences la livre, et l'on peut avoir un *bandycoot* pour 2 sh. 6 pences. On peut de temps en temps se procurer un plat de poisson, (j'ai 3 ou 4 fois pêché à la ligne et avec succès sur le quai); et nous pouvions nous procurer en abondance des choux dans une circonférence de cinq ou six milles. Mais les naturels sont tellement inhospitaliers et si nombreux, qu'il est extrêmement dangereux de se hasarder à la distance de quelques cents acres dans les bois sans être muni d'armes à feu ; et même si l'on n'était que trois, ou quatre, ils ne s'en inquiéteraient guères; on sait qu'ils ont attaqué souvent des corps de trois ou quatre hommes armés et leur ont enlevé leurs troupeaux. (*Asiatic Journal*; auguste 1829, p. 232.) Fr. L.

355. Iles Penrhyn, par M. de Chamiso. (*Journal des voyages*; février, 1826, pag. 233.)

Les bois élevés et épais des cocotiers qui couvrent ces îles donnent aux côtes l'aspect de terres hautes; lorsque nous en approchâmes, un grand nombre de pirogues nous entourèrent, et leurs habitans, doux et hospitaliers, s'empressèrent de faire des échanges.

Ces insulaires sont robustes et bien faits, et plus hardis que ceux des îles de Pâques, mais de la même couleur; ils ne sont pas tatoués. Ils s'arrachent le plus souvent les dents de devant. Les hommes âgés sont forts et ont une large corpulence. Nous observâmes plusieurs vieillards qui avaient laissé croître les ongles de leurs pouces comme un témoignage non équivoque de leur droit de fainéantise.

Nous comptâmes près de 36 pirogues; il y avait dans chacune d'elles de 7 à 13 hommes, qui semblaient tous appartenir à la même famille. Un vieillard, qui était peut-être le père de la famille, se plaça au milieu des naturels et parlait pour tous. Il avait autour du cou, l'extrémité d'une feuille de cocotier, qui semblait être un emblème de paix. On ne remarquait des femmes que dans trois pirogues seulement; la plus âgée semblait jouir d'une grande influence dans toutes les affaires dont les hommes s'occupaient. L'autorité de nul autre individu ne semblait dépasser les limites de sa pirogue. Les femmes ont une ceinture avec des bandelettes de nattes, flottantes et libres comme celles que portent les hommes à Radack, tandis que leurs époux n'avaient pour tout voile, que des feuilles de cocotier cordonnées. Peu d'entre eux portaient une étroite couverture sur les épaules, et cet informe ajustement se composait d'une natte de deux morceaux, faite avec des feuilles de cocotier : souvent ils emploient comme ornement les feuilles du *pandanus*, tressées; un petit nombre placent sur leur tête une coiffure de plumes noires.

Ils entourèrent notre navire et se pressèrent autour de nous avec la plus grande confiance, sans cependant céder à notre invitation de monter à bord. Ils avaient peu de choses à donner en échange de nos richesses qu'ils recevaient avec empressement et une sorte de respect; c'étaient quelques cocos, non mûrs pour la plupart, quelques ustensiles ainsi que les armes dont ils se servent; encore, dans le premier moment, hésitèrent-ils à

les troquer, ils ne voulurent s'en dessaisir que lorsqu'on leur offrit des longs clous, et des ceintures de laine rouge. Ils nous donnèrent quelques hameçons, formés de deux morceaux réunis de la vraie mère-perle, et ressemblant parfaitement à ceux des îles Sandwich.

Les pirogues sont de divers morceaux de bois très-bien joints les uns aux autres avec des cordes de brou de coco. Les deux extrémités sont arrondies au-dessus comme au-dessous de l'eau, et munies d'un esparre qui avance. Ils posent leurs armes sur le balancier.

Les îles basses des Penrhyn peuvent satisfaire aux besoins d'une grande population, à en juger par le nombre des insulaires que nous avons vus. De leurs productions, nous ne pouvons guère mentionner que les bois magnifiques de cocotiers, ainsi que le pandanus, n'ayant pû obtenir aucun renseignement sur les fruits, ou sur les racines qu'ils peuvent posséder, ni savoir s'ils ont le cochon et le chien, ou ce dernier seulement. L. S. M.

356. L'ILE DE PITTCAIRN, EXTRAIT DU VOYAGE ENCORE INÉDIT DU CAPITAINE DE MARINE RUSSE, OTTO DE KOTZEBUE; (*Hertha;* juillet 1828, p. 37.) (Voy. le *Bulletin* de février 1829, Tom. XVII, n° 351.)

Personne n'ignore l'histoire de l'établissement de la colonie de l'île Pittcairn. On sait qu'en 1787, le gouvernement anglais voulant transplanter dans ses possessions des Indes occidentales, l'arbre à pain, envoya dans les îles de la mer du Sud le vaisseau le *Bounty*, sous les ordres du lieutenant Bligh, qui devait y prendre une cargaison de jeunes arbres de ce genre. Au retour du vaisseau, une partie de l'équipage se révolta contre le lieutenant, qui fut jeté, ainsi que ses malheureux compagnons d'infortune, dans une frêle barque, et abandonné à son malheureux sort au milieu de l'immense Océan. Après avoir consommé leur attentat, les révoltés investirent de leur confiance Christian, pilote du vaisseau, qui avait été un des principaux artisans de ce coup hardi, et se dirigèrent ensuite vers l'île de Tahiti. Ils descendirent d'abord dans l'île de Tabuai, où ils formèrent le projet de s'établir. Mais des contestations qui s'élevèrent entre eux et les naturels, les contraignirent bientôt à s'éloigner. Ils se rendirent alors à Tahiti. Après un court séjour, Christian, qui craignait que le gouvernement anglais, instruit de son crime,

ne le fît rechercher et arrêter ainsi que ses complices, conçut le dessein d'aller fonder un établissement dans une île inconnue et inhabitée, où il pourrait échapper à tous les regards. En conséquence il s'embarque secrètement avec quelques-uns de ses gens, huit Tahitiens et dix femmes; et après avoir erré quelque temps sur mer, il aborde à la petite île de Pittcairn, découverte en 1767, par Carteret, et s'y établit. Les colons vécurent d'abord dans une concorde parfaite; mais Christian, devenu veuf, ayant tenté de débaucher la femme d'un Tahitien, celui-ci l'attaqua à l'improviste et le tua. Un Anglais éprouva une telle indignation, à la nouvelle de cet attentat, qu'il saisit à l'instant son fusil et tua le meurtrier. Les Tahitiens résolurent de se venger; en conséquence ils attaquèrent les Anglais pendant la nuit et les égorgèrent tous jusqu'à un seul, nommé Adam, qu'ils crurent mort, mais qui n'ayant été que grièvement blessé, parvint à se traîner dans la forêt et à leur échapper. Les Tahitiens ne jouirent pas long-temps de leur vengeance; ils tombèrent à leur tour sous les coups de leurs femmes, qui ne purent maîtriser leur courroux à la vue d'un forfait qui les privait des Anglais qu'elles aimaient. Elles firent ensuite des recherches dans la forêt, et parvinrent à trouver l'infortuné Adam tout près de succomber à ses douleurs. Elles pansèrent ses plaies, le portèrent dans sa cabane, et bientôt il recouvra la santé, grace à leurs soins empressés et aux remèdes salutaires qu'elles lui donnèrent.

Jusqu'en 1803, Adam et sa postérité demeurèrent inconnus au reste du monde. A cette époque le capitaine de vaisseau anglais Folgier, se rendant de Canton au Chili, aborda dans l'île de Pittcairn, où il fut très-étonné de trouver une peuplade qui le salua en langue anglaise, dont les mœurs avaient une grande analogie avec celles de l'Europe, et qui, par la couleur de sa peau et les traits de la physionomie, annonçait une origine européenne.

Folgier instruisit le gouvernement anglais de la découverte qu'il venait de faire. Mais il indiqua si mal la position de l'île qu'elle fut considérée comme nouvellement découverte, jusqu'en 1814, époque à laquelle le vaisseau anglais le Breton y aborda. En approchant de l'île, l'équipage fut agréablement surpris à la vue de cabanes élégantes et de champs bien cultivés. Bientôt le rivage se couvrit d'habitans, qui, par des signes bienveillans, invitèrent le capitaine à descendre dans

l'île; quelques-uns même manièrent avec beaucoup d'adresse leurs canots à travers les brisans, et allèrent au-devant du vaisseau. On se disposait à leur adresser la parole dans la langue des insulaires de la mer du Sud, lorsqu'ils demandèrent en langue anglaise le nom du vaisseau et celui du capitaine. Le jeune homme qui monta le premier sur le vaisseau, salua très-respectueusement le capitaine, et lui demanda s'il connaissait en Angleterre un homme nommé M. Bligh. Cette demande répandit une vive lumière sur l'origine des habitans de l'île de Pittcairn, et le capitaine demanda à son tour si parmi les habitans de l'île se trouvait un nommé Christian. Il est mort; mais son fils est dans le canot qui vient d'arriver : telle fut la réponse, et de ce moment il n'y eut plus aucun doute sur l'origine de la colonie. On apprit que la population de l'île était de 48 individus, que les hommes ne pouvaient se marier avant l'âge de 20 ans, qu'il ne leur était pas permis d'avoir plus d'une femme, qu'Adam leur avait enseigné les dogmes de la religion chrétienne, qu'ils parlaient ordinairement l'anglais, mais qu'il comprenaient aussi le tahitien, et reconnaissaient comme souverain le roi d'Angleterre. Le capitaine leur ayant demandé s'ils ne seraient pas disposés à le suivre en Angleterre, ils lui répondirent, « non; nous sommes mariés et nous avons des enfans. »

A ces détails sur l'île de Pittcairn, que nous avons rapidement exposés, le capitaine Otto de Kotzebue a ajouté de nouveaux renseignemens qui lui ont été donnés au Chili par un capitaine de vaisseau américain qui vint à cette île sept années après le vaisseau le *Breton*. A cette époque la population était déjà de cent individus : un ordre parfait régnait, Adam gouvernait en monarque paternel, terminait tous les différends, sans que jamais personne se permît d'élever la moindre objection contre ses décisions : les champs étaient cultivés avec soin. Les dimanches, les colons se réunissaient devant l'habitation d'Adam, qui leur faisait des lectures de la bible, et les exhortait à la concorde et à l'observation des préceptes de la morale. Chaque soir, après le coucher du soleil, la jeunesse venait se ranger autour de ce respectable vieillard, qui lui racontait des aventures de son pays, lui faisait connaître des pays et des peuples étrangers, et parlait des arts et des inventions, des usages, du genre de vie et des mœurs de l'Europe. Quoiqu'il ne possède pas des connaissances très-étendues, il est néanmoins cer-

tain qu'il a élevé sa colonie à un degré de culture intellectuelle et morale, très-voisine d'une civilisation parfaite.

Adam avait sévèrement défendu les injures : quelques insulaires ayant visité le vaisseau et entendu un matelot adresser des injures à son camarade, demandèrent avec étonnement au capitaine, s'il était permis dans son pays de se servir d'expressions pareilles; ils ajoutèrent que le père Adam leur avait recommandé ne point outrager leur prochain, même par paroles.

Le capitaine assurait qu'il ne pouvait donner assez d'éloges au caractère et aux bons procédés de cette peuplade; il les attribuait à l'exemple et aux leçons du patriarche de l'île. Toutefois ce bon vieillard était très-inquiet sur l'avenir. « Il ne m'est pas donné de vivre long-temps encore, disait-il; qui continuera mon ouvrage? mes enfans ne sont pas encore assez forts pour être à l'abri de l'erreur. Il faut qu'un brave homme appartenant à une nation civilisée, en prenne la direction.»

A Tahiti, le capitaine Kotzebue trouva une femme de l'île de Pittcairn, qui était récemment arrivée sur un vaisseau européen. Elle l'instruisit de plusieurs des particularités que nous avons rapportées : l'amour de la patrie l'avait déterminée à revenir dans sa terre natale, quoique son intention eût d'abord été de terminer ses jours dans l'île de Pittcairn, qu'elle appelait un petit paradis, et qui lui inspirait de vifs regrets. Adam l'avait chargée de prier les Missionnaires de Tahiti de lui donner un successeur, parce qu'il était trop faible et trop vieux pour continuer à gouverner. Il avait aussi le projet de transplanter quelques familles à Tahiti, parce que la population de l'île de Pittcairn commençait à être trop considérable, eu égard au degré de fertilité des terres. C. R.

357. Aspect de l'Australie.

I. Établissemens anglais dans les terres australes, ou l'Australie. (*Quart. Review*, 1825. — *Revue britan.*; déc. 1825, p. 285.)

II. Analyse du rapport présenté au Parlement d'Angleterre par la Commission d'enquête pour l'agriculture et le commerce dans la Nouvelle-Galles du Sud et la terre de Van-Diémen, en 1823. (*Bull. de la Soc. de Géograph.*; août, 1827, p. 49.)

III. Agriculture, population et commerce des colonies an-

glaises de la Nouvelle-Hollande et de la terre de Van-Diémen. (*Annal. marit. et colon.*; mars, 1827, p. 260.)

IV. Émigration aux colonies britanniques de l'Australie, ou Conditions auxquelles il est fait des concessions de terre aux colons de la Nouvelle-Galles du Sud et de la terre de Van-Diémen. (*New-Times*, 1826. — *Galign. Messenger*; 7 sept., 1826.)

V. Remarques faites par le lieut. Henri Ennis, dans le cours d'un voyage à la Nouvelle-Galles du Sud, en 1824. (*Monthly Magaz.*; août 1825, p. 1.)

VI. Two years in New-South Wales. Deux années dans la Nouvelle-Galles mérid.; par Cunningham. 2 vol. in-8°, 2e édit. Londres 1827. (*Quart. Review*, 1827.—*Revue britan.*; janv. 1828, p. 70.)

VII. Excursion à Botany-Bay, Nouvelle-Galles du Sud. (*Annal. marit. et colon.*; mars 1826, p. 159.)

VIII. Notes sur l'île de Van-Diémen. (*Monthly Magaz.*; oct. 1824, p. 214.)

IX. Notice sur la terre de Van-Diémen. (*Annal. marit. et colon.*; nos 9 et 10, 1825, p. 428.)

X. An account of the colony of Van-Diemen's-Land.—Notice sur la colonie de la terre de Van-Diémen, principalement destinée à l'usage des émigrans; par Ed. Curr. In-12 de 207 pages; prix, 5 sh. Londres 1824; Cowie et comp. (*London Liter. Gazette*, oct. 1824, p. 675. — *Monthly Review*; mai 1825, p. 82.)

XI. Projet d'établissement a former dans la terre de Van-Diémen, pour l'éducation et l'instruction des enfans provenant d'alliances contractées entre des agens de la Compagnie des Indes anglaises, et des femmes de ce pays. (*Asiat. journ.*; mars 1825, p. 261.)

XII. Sur la terre de Van-Diémen. Lettre d'un gentleman qui a voyagé dans cette contrée pour y former un établissement rural. (*Ibid.*; fév. 1826, p. 294.)

XIII. Description du grand lac de la terre de Van-Diémen. (*Ibid.*; déc. 1824, p. 612.)

XIV. État actuel de la terre de Van-Diémen; contenant un

détail des produits de son agriculture, de la culture des terres dans cette colonie, et autres matières importantes y relatives; par Henri Widowson, agent de l'établissement d'agriculture de la terre de Van-Diémen. (*London and Paris Observ.*, 22 mars 1829.—*Nouv. Annal. des Voyag.*, mai 1829.)

XV. Terre de Van-Diémen. (*Sydney Gaz. and New-South-Wales advert.*; 2 mai 1827 et 30 janv. 1828.—*Times*, 1828. — *Galign. Messenger;* 12 août 1828.)

(Voyez le *Bull.*, Tom. IV, n° 61 et 295; Tom. VI, 59; VII, 48; IX, 117, 118, 119 et 142; XIII, 218, etc.).

Nous eussions désiré pouvoir traiter séparément des deux colonies anglaises de la Nouvelle-Galles méridionale et de la terre de Van-Diémen, en consacrant à chacun de ces établissemens disciplinaires une analyse entièrement spéciale; mais la nature des documens dont nous venons de présenter ci-dessus les titres, et la connexité qui leur est propre, nous obligent à les réunir dans un article d'ensemble, où d'abord nous tâcherons d'offrir les généralités qui sont communes à ces deux contrées, maintenant désignées sous le nom collectif d'*Australie*; ensuite nous passerons aux détails particuliers à chacune d'elles.

L'Australie, que plusieurs géographes appellent encore *Nouvelle-Hollande*, est une terre de contrastes, si nous la comparons aux autres parties du monde : là, se voient des oiseaux (les *émeux*) qui n'ont ni aîles, ni langue, ni plumes, et dont le corps est couvert de poils; des quadrupèdes à bec d'oiseau, (les *ornithorynques*); des oiseaux (les *meliphagas*) qui, au lieu de langue, ont dans le bec une sorte de balai; là, des Cygnes noirs et des aigles blancs; là, des fougères, des orties et des herbes s'élevant à la hauteur des arbres; des poires qui ont la queue placée à la partie la plus large, et des cerises qui grossissent avec le noyau à l'extérieur; là, sont des fleuves qui, au lieu de se jeter dans la mer, prennent une direction inverse et vont se perdre dans des marais; des plaines immenses dans lesquelles le même sol, la même eau, les mêmes espèces d'arbres, d'oiseaux, de poissons ou d'animaux, se trouvent dans un rayon de 6 milles comme dans un rayon de 100 milles; une terre où les saisons sont inverses des nôtres, l'été y commençant lorsque l'hiver se fait sentir chez nous; un continent où le baromètre descend avant le beau temps et s'élève à l'approche de l'orage; où le vent du nord est le vent chaud, et celui du sud le vent

froid : telle est l'Australie, pays des Kangarous, animaux si curieux par leur agilité, leur forme et la force de leur queue, sur laquelle ils pirouettent comme une boule sur son pivot.

Quand l'Angleterre y forma des établissemens coloniaux, il y a 41 ans, elle était loin de prévoir la rapidité de leurs progrès. En 1788 on n'y aurait pas trouvé un seul Européen, c'est-à-dire un seul être un peu civilisé; on y en compte aujourd'hui plus de 60,000, et ce sont presque tous des déportés, ou fils, ou descendans de déportés; car lorsque les États-Unis de l'Amérique du nord se furent émancipés, la Nouvelle Hollande devint le point de mire du gouvernement britannique, afin d'y déporter ses criminels. Il choisit d'abord la côte orientale, vers la baie Botanique, autrement dite *Botany-Bay*, au sud et au nord de laquelle se développa la nouvelle colonie, qui reçut le nom de *Nouvelle-Galles du sud.* C'était le meilleur côté du cinquième continent; car les côtes du nord, de l'ouest et du midi, n'offrent guère que des plaines désertes et des vallées remplies de marais bourbeux, sauf quelques points, dont nous pourrons nous occuper dans une autre occasion. Le même gouvernement ne songea que beaucoup plus tard à l'île ou terre de *Van-Diémen*, séparée de la Nouvelle-Hollande par le détroit de Bass. Sur l'une et l'autre terre, les Anglais rencontrèrent dans l'intérieur une race indigène, noire, inoffensive, mais tout-à-fait sauvage, et même si dégradée, qu'on ose à peine la rattacher à l'espèce humaine. Les deux sexes sont nus et ignorent la pudeur; ils vivent de poissons, de gibier, de chenilles, de larves, de racines de fougères, et sont rebelles à toute idée de civilisation; ils passent même pour antropophages. Tous ont une hache de pierre et une sagaie; ils se font des cicatrices sur diverses parties du corps; ils coupent aux femmes les deux premières jointures du petit doigt de la main gauche, et arrachent aux adultes une de leurs dents supérieures. Tous vivent en plein air, et se bornent à élever de frêles abris, où ils couchent pêle-mêle. Ils tuent les nouveaux-nés quand les vivres leur manquent, et ils ne se marient qu'après avoir enlevé, violé et meurtri de coups leurs futures compagnes. Tels sont les caractères principaux des naturels de l'Australie, décrits, au reste, avec assez d'étendue, dans le 6e volume de notre *Voyage aux cinq parties du monde*, publié à la fin de 1828.

Le n° I des articles cités et que nous devons successivement

parcourir, contient de précieux renseignemens sur la formation, les progrès et l'état actuel des établissemens anglais dans l'Australie; mais comme il est déjà ancien, comparativement aux numéros qui le suivent et qui renferment des notions plus complètes, il nous suffit de l'indiquer. Le système d'administration est le même dans les deux colonies; chacune a ses autorités civiles, judiciaires ou militaires; mais des lois uniformes et communes les régissent; ce sont, dans toutes les deux, les usages et coutumes, les modes, la langue de la mère-patrie. Voyons ce que les documens qui font l'objet de cette analyse contiennent de spécial à chacune d'elles, en commençant par la plus ancienne, la Nouvelle-Galles du sud.

Nouvelle-Galles méridionale.

Dans le n° II, qui offre l'analyse du rapport au Parlement sur l'agriculture et le commerce des deux colonies, nous trouvons 1° la division territoriale du *New-South Wales* en quatre comtés, le Cumberland, le Westmoreland, l'Argyle et le Campden, et leurs circonscription, productions et villes respectives; 2° les réglemens relatifs aux concessions de terrain et aux allocations dans les villes; 3° l'état du commerce dans ce pays; 4° la situation des établissemens religieux ou d'éducation; 5° le caractère et la population; 6° enfin, les établissemens de médecine. Groupons les faits de cet article avec d'autres qui rentrent dans le même cadre.

La Nouvelle-Galles méridionale, qui s'étend sur le littoral est-sud, à l'orient des montagnes Bleues, qu'elle franchit sur un point, pour arriver à l'établissement de Bathurst, peut avoir une surface d'environ 200 milles carrés, et une population étrangère ou civilisée, de 40,000 habitans. Le comté de Cumberland, baigné par la mer à l'est, borné par des montagnes au sud, est arrosé à l'ouest et au nord par la rivière *Napéan*, qui, après sa jonction avec la rivière *Grose*, prend le nom de *Hawkesbury*, et se décharge dans la mer à Broken-Bay. Le Westmoreland comprend tout le pays découvert jusqu'aux montagnes Bleues, y compris l'établissement de Bathurst; le comté d'Argile, contigu au comté de Campden au sud-est, en est séparé au nord par la rivière *Caribbee*, et au sud et à l'ouest se trouve limité par les rivières *Shoal haven*, *Coohbundoon*, *Wolondilly*, et le comté de Campden, lequel n'a pas encore de limites positives. La côte et le pays qui l'avoisinent sont

de la plus stérile apparence. Le pays qui sépare Botany-Bay du port Jackson n'est qu'une suite de rochers, de sables et de marécages. Le sol de l'intérieur est généralement léger, alumineux, rouge, jaune ou bleu; sa fertilité augmente à mesure que le terrain s'élève. La terre d'alluvion se fait remarquer par sa profondeur et son inépuisable fertilité. La totalité des terres est estimée à 389,000 acres, dont 54,498 sont cultivés. Dans cette estimation ne figurent pas les nouveaux districts au-dessous de la ligne formée par les rivières *Bargo* et *Hunter*, au nord. Le nombre des acres de terrain régulièrement concédés dans la Nouvelle-Galles du sud, est de 324,251. Des 54,498 acres précités, 16,706 sont ensemencés en blé, 11,270 en maïs, 1,230 en orge, 600 en pois, 504 en pommes de terre, et 1,094 en vergers et jardins. L'espèce de blé la plus avantageuse à la colonie est le blé rampant ou *creeping wheat*, parce qu'il souffre moins de l'influence du soleil et qu'il offre aux brebis un pâturage et une nourriture pour l'hiver.

Ce pays, qui ne comptait pas une maison en 1782, a maintenant plusieurs villes florissantes, notamment Sydney, Paramatta et Windsor. *Sydney*, capitale de la Nouvelle-Galles du sud et des établissemens anglais dans la Nouvelle-Hollande, repose près de la baie Botanique ou *Botany-Bay*, et sur le bord méridional du port Jackson. Elle compte déjà 1,500 maisons, dont une centaine en pierre, 2 à 300 en briques et le reste en bois. La population est d'environ 10,000 habitans. Son port magnifique, ses magasins, ses quais, son phare, et le grand nombre de vaisseaux qui y abordent, lui donnent tout-à-fait l'apparence et le mouvement d'un port d'Angleterre. Sydney, que son beau climat et la fécondité de son sol ont fait surnommer le Montpellier de l'Orient, possède plusieurs églises, des chapelles, deux banques avec un dividende de 40 pour o/o des capitaux, un hôtel de ville, plusieurs Sociétés savantes, des écoles gratuites, des Compagnies d'assurances, un théâtre et quatre journaux périodiques. Ses rues sont larges, droites et éclairées avec des réverbères. Partout on y observe une active industrie; les habitans, quoique presque tous déportés pour de graves délits, se sont tellement améliorés dans le trajet et le séjour, que les vols y sont extrêmement rares. *Paramatta* est à une lieue $\frac{1}{2}$ de Sydney, dans un vallon, sur la rivière qui va joindre la mer à l'extrémité du port Jackson. Elle renferme 1,500 âmes, avec une

église, des chapelles, un hôtel de ville, un observatoire, un hospice, une manufacture de draps, où travaillent les femmes déportées, plusieurs écoles et hôpitaux, avec un marché auquel se rendent un grand nombre d'aborigènes. Chaque maison est séparée comme une maison de campagne et entourée de jardins. Quant à *Windsor*, cette petite ville, située sur l'Hawkesbury, à 60 milles de l'embouchure de ce fleuve, réunit environ 1,000 individus. Il en existe à peu près un même nombre à *Newcastle*, autre ville sur le *Coal-River* ou rivière de *Hunter*, sur laquelle se fait un grand marché de charbon de terre, de bois de cèdre et de rose, pour la colonie. Les campagnes entre ces différentes villes sont couvertes de petits villages et de jolies fermes. On cultive le blé, le riz, le maïs, le lin, la vigne, le sucre et le café; les prairies sont remplies de nombreux troupeaux, dont les cuirs sont exportés en Europe.

Sous le rapport du commerce, la Nouvelle-Galles du sud, prend chaque année une nouvelle extension. Le tabac a été introduit et cultivé ainsi que le lin. Une tannerie a été établie à Sydney, ainsi qu'une manufacture mise en jeu par un moulin à eau. Le drap qui en sort se vend 15 shellings l'yard; on en consomme une grande quantité sur les lieux; le reste est exporté à la terre de Van-Diémen. On trouve à Sydney deux manufactures de chapeaux, une fabrique de poterie grossière. Quelques pieds de Phormium, qui croissent dans les jardins du gouvernement, à Sydney et à Paramatta, produisent des filamens que l'on convertit en cordages d'une force bien supérieure au chanvre de la Baltique. Le commerce entre la Nouvelle-Galles et Van-Diémen consiste en exportations de blés, viandes salées et patates : 117,264 boisseaux de blé furent importés de Van-Diémen à Port-Jackson depuis 1815 jusqu'en 1820. On transporte aussi du blé de Windsor au port Jackson par les rivières Hawkesbury et Broken Bay; on en reçoit en échange, de la terre, du bois et du charbon. Le nombre des vaisseaux coloniaux est d'une trentaine pour le cabotage. On importe dans la Nouvelle-Galles du sud des sucres, des spiritueux, du savon, des cotonnades du Bengale, du thé et des étoffes de Chine; les importations d'Europe consistent en fer, coutellerie, cotonnade, objets de mode, vins, porter, fromages et provisions salées.

Suivant le n° III des articles, d'où il nous faut tirer aussi quelques faits de notre analyse, un recensement de 1821 a eu

les résultats suivans : émigrans volontaires et criminels libérés, hommes 12,608; femmes 3,422; enfans 7,224 : total 23,254. Déportés, hommes et femmes, 13,814 : total général, 37,068. On calculait alors que cette colonie possédait 5,600 chevaux, 120,000 bêtes à cornes, et 350,000 mille moutons. Elle consommait 350,000 liv. sterl. de marchandises anglaises, et exportait en Europe à peu près pour la somme de 100,000 liv. sterl. de produits indigènes. Depuis 1788 jusqu'à la fin de 1821, l'Angleterre a dépensé pour l'entretien, la surveillance, etc., de 33,155 criminels déportés à la Nouvelle-Galles, 5,301,023 liv. sterling; il lui eût fallu au moins trois fois cette somme pour tenir ces malheureux dans les prisons de la Grande-Bretagne, et elle n'eût point eu la satisfaction d'avoir changé en citoyens utiles des hommes qui composaient, pour la plupart, la lie de la société. Telle est, nous le répétons, l'influence du climat de la Nouvelle-Galles du sud, que tout s'y améliore : les individus arrivés d'Europe y perdent leurs habitudes coupables, les femmes y deviennent plus retenues et plus prolifiques; les hommes qui y naissent sont généralement grands, bien proportionnés, d'une complexion robuste et d'une physionomie agréable; ils sont plus aptes que les Européens à soutenir des travaux prolongés, irascibles sans être vindicatifs, brusques et actifs, sans hériter d'aucun des vices de leurs pères. Ajoutons, par récapitulation, que cette terre australienne, qui, 40 ans auparavant, ne produisait pas un seul épi de blé, en fournit annuellement 50,000 boisseaux à une seule distillerie; 34 moulins, dont 4 sont mus par la vapeur, 10 par des chûtes d'eau, 18 par le vent, et 2 par des manéges, convertissent les blés du pays en excellente farine. Deux grandes distilleries fabriquent annuellement, avec l'orge et le maïs de la colonie, 100,000 gallons ou 400,000 pintes d'eau-de-vie très pure; 13 brasseries sont alimentées par les grains du pays et donnent 8,000 tonneaux par an.

Le n° IV, relatif à l'émigration aux colonies, s'applique à la fois à la Nouvelle-Galles du sud et à la terre de Van-Diémen; ainsi les extraits que nous en allons donner pour la première, servant pour la seconde, nous dispenseront d'y revenir quand nous parlerons de celle-ci. Toutes les terres de la colonie, qui n'ont pas été jusqu'à présent concédées, ou af-

fectées à un service public, sont mises en vente à un prix fixé. Les demandes sont adressées à un agent spécial qui correspond avec le gouverneur. Le prix d'acquisition doit être acquitté en quatre paiemens trimestriels. Tout acquéreur qui, en dix années, aura épargné, dans sa terre, au trésor public, une dépense égale à dix fois le montant du prix d'acquisition, recevra le remboursement de son capital. On peut obtenir des terres sans adjudication immédiate, mais à certaines conditions, qui sont déterminées. Le cens sera toujours rachetable dans les 20 premières années de l'acquisition. Les personnes qui veulent obtenir des concessions de terres, sans acquisition, doivent adresser les demandes motivées au secrétaire d'état du *Colonial office* à Londres.

Le n° V ne contient, relativement à la Nouvelle-Galles du sud, qu'un petit nombre de renseignemens recueillis par le lieutenant Ennis, et déjà trop anciens, eu égard à ceux du n° VI, de Cunningham, qui a long-temps séjourné dans le pays et a pu l'étudier à loisir. Son livre est rempli de faits curieux, de notions très-exactes tant sous le rapport des productions ou richesses animales, minérales et végétales, que sous celui de la physionomie morale et industrielle de la contrée. Les limites resserrées de cet article d'ensemble ne nous permettraient pas d'entrer ici dans l'examen de cette production remarquable, qui mérite une analyse à part; nous ne faisons que l'indiquer en nous bornant à l'extrait suivant : « Le premier débarquement dans l'Australie eut lieu le 26 janvier 1788. L'année suivante, on moissonna pour la première fois à Paramatta; en 1790, le premier colon prit possession de son terrain; en 1791, douze prisonniers furent placés sur les bords de la rivière Hawkesbury, et en 1793, ils fournirent 1200 boisseaux de blé; en 1796, la première comédie fut jouée; en 1804, on imprima la première gazette, et la même année fut signalé le premier suicide; un détenu se pendit dans sa prison; en 1803, le premier navire, construit dans la colonie, fut lancé en mer; en 1806, première inondation de l'Hawkesbury; en 1810, premier cadastre et dénombrement de la population; les rues de Sydney eurent des noms, et des marchés furent établis, à jour fixe, chaque semaine; on assista aux premières courses de chevaux; en 1813, on tint la première foire à Paramatta; en 1817, la première banque fut établie; en

1818, le tribunal jugea le premier déporté coupable d'un nouveau crime; en 1820, on mit en vente le premier tabac cultivé et fabriqué dans la colonie; en 1825, un ouvrage fut analysé dans une première revue; ce fut la même année que le tribunal eut à prononcer pour la première fois sur un adultère; enfin, l'année 1826 est l'époque du premier concert. »

Suivant le n° VI, parmi les exploitations auxquelles les spéculateurs intelligens peuvent se livrer dans la Nouvelle-Galles du sud, la plus avantageuse est celle des laines fines. Une des plus importantes découvertes que l'on ait faites dans cette contrée, est celle d'un passage à travers les montagnes Bleues, que l'on avait crues tout-à-fait inaccessibles; il a donné un écoulement à la population déjà trop pressée à l'Est, et c'est maintenant de ces habitations transalpines que l'on tire la plus grande partie des laines envoyées en Angleterre. C'est là que la ville de Bathurst s'est élevée comme par enchantement, au milieu d'une plaine légèrement ondulée, et propre à presque toutes les cultures.

Nous sommes dispensés de citer les faits contenus dans l'article n° VII; car l'*excursion à Botany-Bay* est une espèce de statistique déjà vieillie. Nous quitterons ce pays pour passer à la terre de Van-Diémen.

Terre de Van-Diémen.

Disons d'abord que le n° VIII des articles cités en tête, contient des notes rapides sur l'état de cette colonie, en 1824; que le n° IX n'est qu'un extrait substantiel du précédent; que le X renferme des développemens étendus; que le n° XI contient les motifs d'une association et le texte de l'acte y relatif, pour envoyer à la terre de Van-Diémen les enfans nés d'Anglais et de femmes indoues, après qu'une éducation leur aura été donnée dans les présidences, ou possessions de la Compagnie; que le n° XII a plus spécialement trait à l'agriculture de la colonie; que le n° XIII contient une description très-abrégée du lac récemment découvert dans l'intérieur de l'île de Van-Diémen; que le n° XIV est attachant par les détails topographiques dont il est enrichi, concernant cette contrée; qu'enfin, le n° XV présente quelques notions récentes sur les variations de la population. Tirons maintenant de ces matériaux une analyse collective et rapide.

Le climat de l'île de Van-Diémen se rapproche de celui de Bordeaux, avec la différence toutefois qui existe entre une île et une terre soumise aux influences continentales. L'atmosphère de Van-Diémen est en général sèche, mais moins qu'à Sidney; elle est peu sujette aux brouillards; la latitude étant sous les vents variables, le temps y est changeant, mais non d'une manière assez soudaine pour nuire à la santé. Il n'y a pas de pluies périodiques; il tombe rarement de la neige dans les plaines, et le peu qui en tombe est vite fondu, quoiqu'il y en ait de visible pendant long-temps au sommet des montagnes, dont plusieurs ont 3,800 pieds anglais de hauteur. La grêle n'y est pas fréquente; le tonnerre et les éclairs sont rares et peu dangereux. Le sol des parties qui ont été défrichées est en général gras, profond et très-fertile; il produit de beau blé et d'excellentes pommes de terre, surtout près du port de Dalrymple, au N. E. de l'île. L'herbe naturelle est abondante et bonne pour les moutons, bêtes à cornes et chevaux. Il y a de belles forêts dans quelques vallées. Les cochons et la volaille pullulent. On cultive avec succès les fruits et les légumes d'Europe. Il y a des carrières de pierre calcaire. Deux principales rivières descendent des montagnes et coulent, la *Derwent*, vers le nord, et la *Tamar* vers le sud. La première est navigable pendant environ 33 milles; et la 2e, à peu près moitié. Ces rivières forment les meilleurs ports de l'île; ils sont peu profonds, la marée n'y remontant guère que de 7 ou 8 pieds.

L'île ou terre de Van-Diémen n'a été colonisée qu'environ 15 années après la Nouvelle-Galles du sud; dans le principe on y envoyait les déportés les plus coupables, ce qui explique l'immoralité qui y règne au sein des grands établissemens, ainsi que les vols qui se commettent fréquemment dans les deux villes que cette colonie possède, savoir: *Hobart Town* et *Launceston*. La première est la capitale de l'île, au nord, à 120 milles de la seconde, qui est au sud; elle repose dans une petite anse, à l'embouchure de la Derwent, au pied d'une haute montagne couverte de neige six mois de l'année; elle contient 6 à 700 maisons, la plupart en briques, et 3,500 habitans. Elle a une salle de bal, 16 brasseries ou distilleries, une banque, un hôtel du gouvernement, plusieurs manufactures de draps, des écoles, des églises, une imprimerie et deux jour-

naux. *Launceston*, à l'autre extrémité de l'île, réunit 2 à 300 maisons, et 1,200 habitans; elle a, dans son voisinage, une autre petite ville naissante, appelée *George Town*, qui compte déjà 600 individus.

On projette de nouvelles habitations sur divers points de l'île, notamment à *Bathurst's-bay*, à la côte sud de l'île et à l'ouest du port *Dalrymple*, ainsi qu'à *Oyster-bay*, à l'est du même port Dalrymple, et à l'extrémité sud de l'île. Dans ces lieux, comme sur les autres points, le principal moyen d'existence pour les colons est l'agriculture; c'est sur le défrichement progressif de leurs terres qu'ils comptent pour établir leur famille. Le gouvernement accorde aux premiers concessionnaires quelques têtes de bétail, avec des provisions de bouche. Ils sont astreints à garder à leur service, pendant un nombre d'années déterminé, un *convict*, ou déporté, par cent acres, ou 20 convicts par 2,000 acres, concession ordinaire de terrain pour toute personne qui possède 500 liv. st. Le convict reçoit en outre du concessionnaire 3 1/2 shellings, par semaine; il est nourri et entretenu de certaines choses nécessaires. Enfin, les concessionnaires ne peuvent aliéner leurs terres qu'au bout de 5 ans, à partir du jour de la concession; mais ils trouvent à faire des échanges de leurs récoltes, même alors qu'elles sont encore sur pied; ces échanges ont lieu contre des marchandises anglaises, ou de la Nouvelle-Galles du sud. Le blé, la laine et le bétail sont les principales productions du pays; le chanvre, le tabac et la vigne s'y joindront bientôt. Les prix des articles anglais sont augmentés, en général, de 5 pour cent, à leur arrivée à *Hobart-town*.

L'auteur de la notice sur l'île de Van-Diémen (n° IX), observe qu'à Hobart-town, il y a un assez grand nombre de familles bien élevées pour faire jouir des charmes de la société civilisée. Il conseille, comme plan à suivre pour s'établir à Van-Diémen, de se réunir à quelques familles et de s'assurer d'abord une concession de terre; on engage ensuite 40 à 50 laboureurs écossais, ou irlandais, qu'on emmène avec soi, en leur faisant contracter l'obligation de terminer les travaux de défrichement, à charge de livrer à chacun d'eux, à l'expiration d'un terme convenu, une portion suffisante de bonne terre, et de les nourrir et entretenir, eux et leurs familles, jusqu'à ce terme. Le prix du

passage d'Angleterre à Hobart-town est de 70 à 80 liv. st. par passager à chambre, et de 40 guinées pour chacun des autres.

Suivant un autre auteur, M. Curr (n° X), la condition morale des basses classes, consistant principalement en prisonniers, ou en condamnés devenus libres, s'améliore lentement. Quelques-uns deviennent riches. *Bagdad* est un de leurs établissemens agricoles les plus populeux. *Norfolk-Plains* vient ensuite. Ces hommes se volent encore souvent; car ils n'ont pas entièment oublié leur ancien métier; mais les enfans deviennent en général bons sujets.

Dans l'intention d'augmenter la population de la terre de Van-Diémen, et d'assurer un établissement aux enfans nés d'Anglais et de femmes de l'Inde, comme le porte le n° XI, il s'est formé à Calcutta une Société d'actionnaires pour faire donner à ces enfans une éducation propre à ce dessein. Elle a émis 100 actions de chacune 1,000 liv. ster. Le capital de 100,000 liv. doit être prêté au gouvernement du Nizam, afin que celui-ci, quand les enfans seront parvenus à leur maturité, avec une instruction spéciale, les expédie et les fasse établir, les garçons, fermiers; les filles, mères de famille de ces fermiers, etc. La première année, les enfans des souscripteurs doivent être élevés à Bombay, pour qu'ils ne souffrent pas des lenteurs qu'éprouvera la création de l'établissement projeté, relativement à une éducation commune. Ce moyen pourra remédier à la disproportion existant entre les deux sexes, dans les colonies australiennes, où l'on compte à peine une femme sur dix hommes, par suite de la répugnance du gouvernement anglais à déporter les femmes condamnées. Une telle disproportion devient une cause de libertinage, et il se fait remarquer dans les deux colonies, malgré les soins des directeurs.

Nous avons donné la population de la Nouvelle-Galles du sud; celle de la terre de Diémen est évaluée par le voyageur Widowson (n° XIV) à 20,000 âmes, y compris les déportés. D'après un recensement postérieur, il existe à Hobart-town de 8 à 900 enfans qui reçoivent une instruction primaire. Ces enfans peuvent être divisés en trois classes. La 1re se compose de ceux dont les parens peuvent subvenir aux frais de leur éducation; la 2e de ceux dont les parens, moins fortunés, doivent recourir, en partie, à la charité publique, et la 3e de ceux qui

dépendent entièrement de cette dernière. L'éducation de ces diverses classes doit nécessairement, telle que celle-ci, dans une colonie naissante, différer, à certains égards, de celle qui existe dans d'autres pays où la civilisation a déjà jeté de profondes racines. Il faut en convenir; les grandes lumières de la vérité sont les mêmes dans tous les pays; elles ne connaissent ni espace, ni temps, et elles doivent nécessairement se propager; mais les devoirs sociaux d'un colon de la terre de Van-Diémen, et ceux d'un citoyen de Londres, sont, de leur nature spéciale, si essentiellement différens, que celui-là qui voudrait modeler son éducation sur le type particulier de l'autre, fausserait le sens de tous deux. Une connaissance générale des ouvrages de la nature, de l'agriculture, des droits communs de l'homme, des lois du pays, de l'histoire et de la géographie du monde, en un mot une connaissance approfondie des grandes vérités de la philosophie naturelle et morale, est ici chose aussi essentielle à un jeune colon, que le sont pour l'heureux marchand et l'agioteur de la cité de Londres un comptoir bien obscur et poudreux, et, besogne faite, une salle de danse.

La colonie possède 450,000 bêtes à laine, et 40,000 têtes de gros bétail; elle exporte annuellement pour 60,000 liv. sterl. de grains et de cuivre. La consommation annuelle dépasse 120,000 liv. sterl. en marchandises anglaises, ce qui représente une quantité d'objets plus grande, à proportion, que celle que consomme aucune nation européenne. Le sol, en général, est peu fertile; mais il le devient par une bonne culture. L'aspect des côtes présente le spectacle de la stérilité. Les montagnes voisines apparaissent couvertes d'un herbage rare et maigre, et clairsemées d'arbres rabougris consistant principalemet en une espèce de pin appelée pin-*huon*. Quelques-unes de ces montagnes ne sont, jusqu'à leur sommet, que des masses de rochers composées en majeure partie d'une pierre dite *newstone* (pierre nouvelle); rochers qui jamais, probablement, depuis qu'ils sortirent du chaos, ne furent habités que par des aigles ou des albatros. On ne voit aucun arbre d'une haute stature; mais la terre est riche en mines de fer et de houille.

M. Widowson (n° XIV), après avoir promené son lecteur dans les parties les plus intéressantes de la terre de Diémen, essaie de caractériser les indigènes. Leur physionomie, dit-il,

n'a rien d'agréable; ils ont un grand nez aplati avec d'énormes narines, des lèvres singulièrement épaisses; une bouche large; d'assez belles dents; les cheveux longs et laineux, qu'ils frottent de graisse et d'une argile rouge; les membres mal proportionnés. Nous avons dit au commencement de cette notice que les naturels australiens vont nus; quelques-uns de ceux de la terre de Diémen portent quelquefois des peaux de kangarou jetées sur les épaules; mais la nudité est aussi parmi eux le costume général. Des bandits féroces, connus sous le nom de coureurs de bois, désolent encore les environs des villes, ou établissemens coloniaux de Van-Diémen; mais ces déprédations deviennent de jour en jour plus rares, grâce aux mesures sévères adoptées par le gouvernement de la colonie.

Quant au grand lac (n° XIII), que l'on y a découvert, le nombre de petites péninsules qui s'avancent dans ce lac, avec les baies profondes qu'elles forment conséquemment, lui donnent pour circonférence environ 75 milles; sa longueur est d'à peu près 20 milles, et sa largeur de 10 milles. Il a cinq îles généralement couvertes d'espèces de bois de cèdre et de très-beaux buissons. Malgré l'étendue de ce lac, sa profondeur n'excède pas 3 toises; mais il paraît que l'eau y a été jadis beaucoup plus haute, suivant la disposition des terres de ses rives. On y voit peu d'oiseaux. Le voyageur qui fit le tour de ce lac, aperçut un *Platypus paradoxus,* ou ornithorhynque. Une rivière sort du lac vers le sud, c'est le Shannon. Le sol du rivage est généralement bon, et offre des paysages rians; en somme, la contrée peut nourrir beaucoup de troupeaux de moutons et autres, sur une étendue variée de plaines et de collines.

Tel est le résumé que nous avions à faire des sujets mentionnés en tête de cet article, sur les deux colonies anglaises de l'Australie. Il s'y en établit de nouvelles sur les côtes nord et ouest de la Nouvelle-Hollande, et nous nous proposons, dans un autre numéro, de les signaler à l'attention de nos lecteurs.

ALBERT-MONTEMONT.

PLANS ET CARTES.

358. ATLAS GÉOGRAPHIQUE, HISTORIQUE, POLITIQUE ET ADMI-

NISTRATIF DE LA FRANCE; composé de 24 Cartes, sur lesquelles sont tracées, titrées et enluminées les limites, divisions politiques et administratives de la France, aux principales époques de son histoire, avant et depuis l'établissement de la monarchie dans les Gaules jusqu'au règne de François Ier, par H. BRUÉ; précédé d'un texte offrant un précis de la Géographie historique, politique et administrative de la France, et d'une analyse raisonnée des Cartes; par M. GUADET. Avec un ATLAS DES MONUMENS DES ARTS LIBÉRAUX, MÉCANIQUES ET INDUSTRIELS DE LA FRANCE, depuis les Gaulois jusqu'au règne de François Ier; composé de 45 planches, contenant plus de 800 sujets, dessinés et gravés au trait par les plus habiles artistes en ce genre; lequel présente une suite non interrompue de Monumens d'architecture, de sculpture et de peinture, de Monnaies, Médailles, Meubles, Armes et Armures, Costumes civils, religieux et militaires, Machines, Inventions utiles, etc., etc., classés par siècles, et de manière à présenter un tableau des connaissances des Français aux différentes époques de leur histoire; précédé d'un texte ou précis de l'histoire complète des arts libéraux, mécaniques et industriels en France, depuis les Celtes et les Français jusqu'au règne de François Ier, et d'une explication ou analyse particulière et raisonnée de chaque figure ou monument; par M. le chevalier ALEXANDRE LENOIR. Prix des 2 Atlas, réunis et reliés en 1 vol. grand in-fol., texte imprimé par M. Didot le jeune, 130 fr.; papier vélin superfin, *tiré à 20 exemplaires seulement*, 260 fr. Paris, 1828; veuve Desray.

359. COSTUMES OF INDIA.—Costumes de l'Inde. Part. I, consistant en 10 planches ou 28 costumes. In-fol., oblong; prix, 16 rup. Calcutta, 1827.

360. SCENERY, COSTUMES AND ARCHITECTURE CHIEFLY ON THE WESTERN SIDE OF INDIA. — Vues pittoresques, Costumes et Architecture de l'Inde, particulièrement dans la partie de l'ouest; par le cap. Robert MELVILLE GRINDLAY. Part. I et II. Londres, 1826-27. (*Asiat. journ.*; juin et nov. 1826. *Orient. Herald*; mars 1827, p. 104. *London liter. Gazette*; 30 sept. 1827.)

Les journaux anglais que nous venons de citer, font l'éloge de ces vues sous le triple rapport du dessin, du coloris et de la

gravure. Le cap. Grindlay les a prises sur les lieux, pendant qu'il était au service de la Compagnie des Indes. La 1re partie se compose de six vues avec une superbe vignette représentant une fille indoue. Les environs de Bombay, son hâvre, l'entrée de Monsoun, les minarets en ruine de la magnifique mosquée élevée dans Ahmedabad par le sultan Ahmed, un ancien temple à Hulwud, dans la partie septentrionale de Kattyawar, le rajah de Cutch à la tête de ses vassaux, les montagnes d'Aboo dans le Guzerat; voilà les sujets de la 1re livraison. Dans la 2e livraison, une scène prise à Bombay, offre un tableau piquant de la variété des castes et des costumes que l'on rencontre journellement dans cette ville. Les 3 planches suivantes représentent les aspects pittoresques des monts Ghauts, considérés sous différens points de vue. Le fort de Dowlutabad est un bel échantillon de ce genre de fortifications dans lequel des rochers de granite isolés, se trouvent couronnés d'architecture orientale depuis leur sommet jusqu'à leur base. Cette seconde partie se termine par le tableau, fortement dessiné, du temple d'Ellora, monument étonnant de la superstition hindoue, taillé tout entier dans le roc vif. Il est difficile de se faire une juste idée d'un édifice dans la construction duquel tant de formes et de proportions monstrueuses s'allient pourtant à la beauté et au grandiose de l'ensemble. C'est là que Brahma et Bouddha étaient adorés. On y voit représentées, avec un travail prodigieusement compliqué et diversifié, les différentes formes étranges de leurs incarnations.

TABLE

DES ARTICLES DU CAHIER DE SEPTEMBRE 1829.

Géographie et Statistique.

GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE, etc. — *Universal geography*, etc. — Géographie universelle, etc. — Réimpression à Philadelphie d'une traduction anglaise de Malte-Brun..... 393
Sur la manière de réduire les distances apparentes de la Lune en distances réelles; Schubert..... *ib.*
EUROPE. — FRANCE. — Développemens d'une proposition faite à la Chambre des pairs sur les Domaines engagés, etc.; comte Daru.. 396

Mémoires sur les terres vaines et vagues de la Bretagne; Nadaud.. 401
Navigation sur le Rhône, par la vapeur..... 402
Pays-Bas. — *Alphabetische Naamlyst*, etc. — Vocabulaire des communes, etc., des... J. J. Gosselin..... 403
Grande-Bretagne. — Commerce d'importation et d'exportation . 405
Importation de l'indigo, en *id.* — *Id.* aux États-Unis, par *id*..... 406
Bateaux à vapeur entre l'Angleterre et l'Égypte. — Société biblique en Angleterré. — Établissemens catholiques en *id*..... 407
État des pauvres de la maison de refuge de Londres, en 1828..... 410
Population des villages près d'Exeter..... 411
Russie. — Mémoires du départ. de la Marine russe sur la navigation, etc..... *ib.*
Mouvement de commerce à Riga, en 1828..... 417
États des établissemens russes d'instruction publique, en 1825.... *ib.*
Sur le port d'Okhotsk; Minitsky..... 423
Allemagne. — *Handbuch der Post geographie*, etc.: — Manuel des postes de l'Allemagne; F. N. Heidemann..... 427
Maison d'aliénés à Sleswick. — Notes statistiques sur Hambourg. (Six articles de géographie, commerce, navigation, institutions de charité, etc. en Allemagne)..... 428
Importance du commerce des villes anséatiques. — Description du Haut-Mein; Kohn. — Réunion du Necker au Danube..... 433
Das Renchtal, etc. — Le Rhenchtal, etc.; M. J. Zentner. — *Staats und Adress Handbuch*, etc.— Livre d'adresses et manuel politique du duché de Nassau..... 434
Id. pour le grand-duché de Saxe-Weimar-Eisenach..... 437
Ueber die Entwickelung,, etc. : — Du développement des forces commerciales et productives de la Prusse..... 438
Suisse. — La *Svizzera*, etc. : — La Suisse, etc.; Dandolo..... 440
Saggio di Lettere, etc. : — Essai de lettres sur la Suisse; *id*..... *ib.*
Geschichte der Buslerischen Gessellschaft, etc. : — Histoire de la Société du bien public, de Bâle, etc. C. Burckhard..... 441
Description topographique, etc. de Berne; R. Walthardt..... 442
Italie. — Essai sur la topographie physique de Tivoli; A. Capello. 445
Asie. — Description du Lac Baïkal; Klaproth..... 447
Arméniens de Jérusalem..... 450
Notes statistiq. géographiques, etc., sur des contrées de l'Inde.... 451
Notice statistique sur la province de Bassein (Inde)..... 455
Jurisprudence criminelle de la Chine..... 462
Notice sur les Mismies dans l'Inde..... 463
Villes mahométanes en Chine..... 465
Coton de l'Inde importé à Canton..... *ib.*
Récensement de Singapore, en 1828..... 466
Afrique. — Observations de géographie physique (Afrique méridionale); J. Davy..... 467
Commerce de l'Afrique.— Sur la mort du major Laing en Afrique. 470
Température moyenne de Funchal (île de Madère)..... 474
Détails sur Libérie, colonie américaine. — Nouvel établissement à Fernando Po..... *ib.*
Amérique.—*Ideen ueber die Auswanderung*, etc.: —Idées sur l'émigration; E. Brauns..... 475
Sur les mines de charbon de l'Angleterre et les mines d'or de l'Amérique..... 477

Monnaie des États-Unis — Tonnage des bateaux à vapeur (1827). 478
Écoles de New-York. — Utica. — Village de Galena, et mines de plomb (Etat d'Illinois)..... 480
Églises méthodistes. — Territoire de Huron (États-Unis)..... 481
Population des États-Unis..... 482
Émigration pour les États-Unis. — Exportations et importations de New-Haven. — Dette des États-Unis au 15 octob. 1828..483 et 484
Constitution of the theological Seminary, etc.: — Constitution du Séminaire théologique luthérien, à Gettysbourg (Pensylvanie).... 485
Athénée de Boston..... 487
Institution scolaire, dite de Kosciusko (New-Jersey). — Importations de la Russie aux États-Unis. — Statistique de Connecticut. 488
Sourds et muets aux États Unis.— Culture du coton à la Louisiane. 489
Notes statistiques sur la Havane. — Population en 1828..... 491
Memoria del ramo de la hacienda federal, etc.: — Rapport sur les finances des États-Unis mexicains; D. J C. Esteva (1829)..... 493
Entreprises d'une Compagnie anglaise au Mexique..... 495
Notes statistiques sur la Nouvelle-Écosse en Amérique..... 496
État d'Entre-Rios dans les Provinces-Unies de la Plata..... 497
Commerce de la Colombie. — Longitudes de Santa-Cruz, etc.; Schubert..... 498
Océanie. — Mémoire sur l'étain de l'île de Banka..... 500
Ile Melville, terres australes..... 504
Iles Penrhyn (mer du Sud); De Chamiso..... 506
L'île de Pitcairn (*Ibid.*); Otto de Kotzebue..... 507
Aspect de l'Australie. — I. Établissemens anglais. — II. Analyse d'un rapport au parlement britannique, sur l'agriculture, etc. — III. Agriculture, population et commerce des colonies anglaises. — IV. Émigration. — V. Remarques du Lieut. H. Ennis sur la Nouvelle-Galles du Sud. — VI. *Two years in New-South Wales.* — Deux ans dans la Nouv.-Galles méridionale; Cunningham. — VII. Excursion à Botany-Bay. — VIII. Notes sur l'île de Van Diemen, etc. 510

Plans et Cartes.

Atlas géographique, historique, etc., de la France, en 24 cartes; H. Brué, Guadet, et Atlas des monumens des arts-libéraux, mécaniques et industriels, en 45 planches; Alex. Lenoir..... 525
Scenery, Costumes, etc.—Vues pittoresques, costumes et architecture de l'Inde; R. Melville Grindlay..... *ib.*

FIN DU TOME XIX.

ERRATA.

Numéro d'août 1829. Page 357, ligne 13 : instruction météorologique, lisez : *instruction dans la météorologie;* page 358, indiquée par erreur 458, ligne 27 : emplacement, lisez : *un placement*, et supprimez *un* ensuite; *ibid.*, ligne 3, note 1 : Rochetta, lisez : *Bocchetta;* page 359, ligne 2 : dédommagée, *dédommagée par.*

PARIS. — IMPRIMERIE DE A. FIRMIN DIDOT,
RUE JACOB, N° 24.